

ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 2 Janvier.

S. LXXXIX.

LE POULIOT.

Cum vino choleram nigram potata repellit
Appositam veterem dicunt sedare prodagram.

Le jus du pouliot est sain
Quand on le boit avec du vin,
Il bannit loin de vous l'humeur mélancholique,
Quiconque de la goutte éprouve le tourment
Sur le membre affligé du moment qu'il l'applique
Reçoit un prompt soulagement.

Le suc du pouliot, (*mentha pulegium Lin.*) suivant Tournefort, rougit fortement le papier bleu, ce qui fait conjecturer que cette plante a naturellement un acide développé, quoique sa saveur qui est âcre & très-amere n'annonce rien de semblable. Elle a une odeur très-pénétrante & des vertus analogues à celles des autres labiées, c'est-à-dire qu'elle est tonique, stomachique, antiputride, mais échauffante & très-active. On en retire par la distillation une huile essentielle qui est très-peu employée en Médecine, mais les Médecins Anglois font un fréquent usage de son eau distillée.

On peut appliquer encore au pouliot ce qu'on a dit de l'hyssope, c. à. d. que c'est un pectoral incisif, un atténuant actif qui devient quelquefois emménagogue, mais qu'on ne doit jamais employer dans cette vue. Quant à la qualité que l'Ecole de Salerne lui attribue de calmer les douleurs de goutte; nous ne conseillons à personne d'en faire usage, de peur qu'on ne s'en repente. Les anciens donnoient le nom de *pulegium* à cette plante, à cause de la vertu attribuée à sa fleur, de chasser les puces lorsqu'on la brûle; mais cette propriété paroît aussi peu fondée que celle que lui accordoient les Grecs, de faire bêler les brebis lorsqu'ils la broutoient.

Conjectures sur la cause du tetanos *ou* mal de mâchoire *qu'on observe à Cayenne & ailleurs ; par M. B. D. R.*

Il paroît, MM., par les réflexions que vous faites dans votre N°. 14, 1778, sur le mal de mâchoire, qui attaque les enfans à Cayenne, que vous croyez que cette maladie est particuliere à cette Isle. Non, MM. elle est générale dans toute l'Amérique, & on a observé qu'elle y attaque plus les blancs que les negres. Mais depuis longtems, cette maladie n'est plus redoutée à la Martinique, ni aux autres Isles du vent, parce qu'on n'y baptise plus les enfans des blancs que le 9e. jour après leur naissance, & après cette époque, ils en sont généralement préservés. Je suis persuadé qu'il en seroit de même à Cayenne, si on y suivoit la même méthode, ou qu'on y baptisât les enfans avec de l'eau un peu tiede. Ce qui me le persuade, c'est que m'étant apperçu il y a nombre d'années, que les deux tiers des enfans qui naissoient en hiver dans cette Province, (la Guyenne) périssoient de cette maladie (mal de mâchoire) ou de catarrhes, je me déterminai à engager quelques Ecclésiastiques à faire tiédir l'eau des baptêmes, & à en mettre les trois quarts de moins qu'il n'en mettoient ordinairement. Depuis ce tems, j'ai eu

la douce satisfaction de voir que quelque âpre que fût le froid, ces pauvres innocens étoient préservés d'une mort certaine dans les 8 ou 10 1ers jours de leur naissance. La quantité d'eau qu'on met sur la tête des enfans qu'on baptise, ne vient que de l'usage où l'on est dans les Séminaires d'en jetter beaucoup sur la tête de pierre qui sert à cet usage; tandis qu'avec une coquille d'eau il y en a suffisamment, quelque quantité de cheveux qu'ayent certains enfans.

Vous voyez, MM., que les extrêmes dans les climats très-opposés peuvent opérer les mêmes effets. Ce n'est point à moi à prévenir les réflexions qui suivent nécessairement de ces observations. Il me suffit d'avoir fait appercevoir un usage qui peut être la cause d'une dépopulation considérable & qui paroit avoir échappé à tous les observateurs, pour espérer qu'on prendra des mesures pour y remédier. J'ai l'honneur d'être &c. B. D. R.

Réflexions sur ces conjectures.

Quoiqu'un voile impénétrable semble envelopper encore la cause qui produit le mal de mâchoire en question & qui dépeuple plusieurs de nos colonies; il paroît qu'on s'accorde assez généralement à l'attribuer à l'impression subite du froid, & si cela est, l'observation de M. B. D R. deviendroit précieuse & bien digne d'attention, non-seulement pour les Colonies, mais pour tous les pays d'Europe. Mais, nous croyons qu'une cause plus puissante produit cet effet & qu'on doit la trouver soit dans la maniere dont on coupe ou on lie le cordon ombilical, soit dans la nature des secours qu'on administre aux enfans, soit enfin dans la façon dont on les gouverne à l'instant de leur naissance Nous sommes persuadés encore que si les negresses étoient accouchées par des Sages-Femmes d'Europe, on n'observeroit pas un semblable accident.

Extrait d'un Mémoire à consulter, par M. Ancessy, Maître en Chirurgie à S. Felix de Sorguès.

Une personne âgée de 34 ans éprouve des douleurs vagues qui se font sentir d'abord à la nuque & à l'occiput, & se propagent ensuite sur tout le cuir chevelu, quelquefois aux côtes, à l'épigastre; il y a quelquefois un météorisme subit suivi d'une explosion de vents; les membres se roidissent, sont froids, engourdis, sujets aux tremblemens; le sommeil est interrompu, troublé par des rêves effrayant, l'appétit dérangé; enfin c'est un état spasmodique général qui offre une infinité de phénomenes bizarres & des symptômes par-fois effrayans, comme aversion des solides & des liquides, mélancholie sombre, nausées, vomissement, &c. &c. Cet état augmente dans les tems humides. Cette personne a fait usage des eaux minérales, (de Balaruc) des anti-spasmodiques, des vermifuges, des purgatifs répétés, des bouillons de différente espece, d'un cautere à la jambe &c, mais tous ces secours n'ont produit qu'un succès éphémere. De trois personnes de l'Art consultées, l'une a attribué ces accidens à une affection hypocondriaque; l'autre à une humeur rhumatismale, la 3e. à la présence du ver solitaire. On demande des avis.

R. Nous croyons que la 1ere. est plus fondée que les autres. On ne peut méconnoître ici l'état vaporeux, état inquiétant, qui augmente lorsque la transpiration est interceptée par une atmosphere humide, qui présente des symptômes divers toujours plus effrayans que dangereux. Nous conseillons au malade, outre l'exercice, la gaîté, la dissipation, une occupation quelconque & journaliere, d'observer un régime exact & bien ordonné, humectant & rafraichissant, composé de fruits &c, l'usage d'abord du petit-lait ou de l'eau de poulet en quantité, des bains tiedes continués très-longtems, ensuite celui des seules eaux minérales ferrugineuses, telles que celles de Passy, de Vals, de Spa ou de Chateldon, de Forges &c, en les coupant avec le petit-lait, si elles sont trop actives, & dans la saison, des bouillons faits avec la chicorée, la bourrache, la laitue, la dent de lion, la pimprenelle, le cerfeuil &c, & le veau, sans oublier les antispasmodiques lors des grands accidens.

LIVRES NOUVEAUX.

Extraits des Journaux tenus pour 82 malades qui ont été électrisés; lus dans les séances de la Société Roy. de Médecine & publiés par ordre du Gouvernement, par M. Mauduyt, A Paris, de l'Imprimerie de P. D. Pierres, Imp. ord. du Roi & de la Société Roy. de Méd. rue S. Jacques, 1779. in-4°. de 49 pag.

Cet ouvrage est le précis du compte que M. Mauduyt a rendu à la Société Roy.

de Méd. du traitement électrique administré à 82 malades. Ce compte beaucoup plus étendu & plus détaillé doit faire partie du second volume des mémoires de la Société. La Compagnie après l'avoir entendu, a pensé qu'il seroit à propos d'en donner séparément un précis, surtout pour les personnes qui ne voudroient consulter que ce qui est relatif à l'électricité. M. le Directeur général des Finances, qui a procuré les moyens d'exécuter ces traitemens, ainsi que ceux que M. Mauduyt doit entreprendre, a également procuré les fonds nécessaires pour l'impression de ce mémoire qui est distribué gratuitement.

L'utilité de l'électricité dans la paralysie paroissant confirmée par les nouvelles expériences de M. Mauduyt, & dont on voit un tableau dans ce mémoire, la Société a désiré qu'on appliquât le même secours à d'autres maladies, comme aux rhumatismes simples, goutteux, à toutes les affections chroniques en général dépendantes de la transpiration supprimée, aux suites du lait épanché, à la goutte sereine, aux écrouelles ou humeurs froides, (ces derniers malades seront traités séparément). Elle a cru que l'électricité *positive* étant contraire aux personnes attaquées de maladies de nerfs & de tremblemens, on pourroit tirer quelque avantage de l'électricité *négative*, dans les mêmes cas & a invité M. Mauduyt à se procurer une machine électrique négative. Cette machine est prête. On peut assurer le public qu'il n'y a aucun inconvénient à en essayer les effets, attendu que déja un Physicien, connu dans cette partie, paroît l'avoir employée avec succès, & que M. Mauduyt joint aux lumieres de la physique celles d'un Médecin prudent, circonstances qu'on doit trouver réunies dans ceux qui tentent de pareilles expériences.

Il résulte du tableau, que M. Mauduyt expose dans ce mémoire, que sur 14 paralytiques qui ont suivi le traitement électrique aussi longtems qu'il leur a été conseillé, dix ont obtenu un soulagement marqué & 4 n'en ont éprouvé aucun, (3 avoient une profession manuelle qu'ils ont été en état de reprendre); que de 28 paralytiques qui se sont retirés plutôt qu'on ne leur avoit conseillé, 21 ont éprouvé, pendant le traitement qui a duré au moins plusieurs semaines, un soulagement marqué; que sur 5 malades attaqués d'engourdissement aux membres & électrisés, 4 n'ont éprouvé aucun effet, & le 5e. s'en est trouvé plus mal; que de deux malades attaqués de rhumatisme, l'un depuis dix-sept jours, l'autre depuis vingt-deux ans, le premier n'a plus éprouvé de douleur en peu de tems, l'autre âgé de 63 ans, a senti ses douleurs se déplacer & devenir vagues, de fixes qu'elles étoient; que sur 6 malades attaqués de rhumatismes goutteux, sont éprouvé d'abord un soulagement marqué, ainsi que le 6e., qui étoit sourd, mais que ce dernier, après avoir recouvré l'ouie & un peu de mouvement dans les membres, a succombé à un crachement de sang qui est survenu; que deux femmes qui avoient un lait épanché ont éprouvé un mieux sensible de l'électricité; que sur 10 sourds, 7 ont été plus ou moins soulagés & les 3 autres n'en ont retiré aucun avantage; que 3 malades attaqués de goutte sereine, en ont éprouvé d'abord quelque bien, mais que leur ancien état est revenu; que sur 3 autres personnes atteintes de suppression de regles, cette évacuation périodique a été sensiblement rétablie chez l'une, a paru chez la seconde, 6 mois après l'électricité, & n'a point eu lieu chez la troisieme.

Tel est le résumé des expériences d'électricité contenues dans ce mémoire. Elles méritent d'autant plus de confiance qu'on y rapporte avec fidélité les événemens heureux ou malheureux auxquels ce moyen a donné lieu, maniere qui devroit être sans doute celle de tous les Observateurs, mais qui n'est pas toujours suivie avec toute la rigueur qu'on remarque dans ce mémoire. Il contient d'ailleurs des détails intéressans sur la maniere d'employer l'électricité, sur les précautions qu'il y a à prendre en l'administrant, sur les différentes causes qui ont donné naissance aux maladies dont on a vu l'exposé; ce qui le rend très-précieux & le fera rechercher de tous ceux qui aiment la vérité & le bien public.

EFFETS *de la tisane caraïbe proposée pour la guérison des maladies vénériennes; d'après le rapport de MM.* DE S. LEGER, DE HORNE, BACHER, *&* ROUSSEL DE VAUZESME, *Commissaires nommés par M. le Lieutenant-Général de Police.* A Paris, 1779. in-8°. de 101 pag.

Nous rendrons compte de ce mémoire dans la feuille prochaine.

ANNONCES DE PRIX.

L'Académie de Besançon qui avoit demandé pour le prix des Arts *la description des plantes de l'un des Baillages de la Franche-Comté*, n'ayant pas été satisfaite des mémoires envoyés, propose pour sujet de ce prix, de la valeur de 3 médailles d'or de 200 liv. chacune, la même *description des plantes*, ou bien, *un mémoire sur la minéralogie de l'un des Baillages de la Franche-Comté, au choix des Auteurs.* Le prix des Arts de l'année 1781 sera donné à celui qui indiquera de la maniere la plus satisfaisante, les *moyens de perfectionner les manufactures de poterie en Franche-Comté, de maniere à remplacer les vaisseaux de cuivre, dont les inconvéniens sont connus, & les creusets que l'on tire de l'étranger.*

NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &C. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1774.

EPISTOLA *gratulatoria de amygdalis & oleo amararum æthereo; auctore* P. J. A. DARIES. A Leipsic, 1776. *in* 4°. de 14 pag.

L'Auteur de cette lettre, après avoir donné l'histoire Botanique de l'arbre qui porte l'amande ordinaire & établi la différence qu'il y a entre cette production de l'amandier & les autres semences analogues, assure que la différence qui existe entre les amandes ameres & les douces, ne dépend que de la culture & du terroir. Après quelques conseils sur la qualité & le choix des amandes propres à fournir une excellente huile, l'Auteur recherche si les amandes ameres ne contiennent pas une huile æthérée ou essentielle, indépendamment de l'huile grasse qu'on en retire, & il assure, contre le sentiment de Neumann, que l'huile æthérée est un des principes constitutifs des amandes ameres. Il décrit la maniere dont il l'a obtenue. C'est par la distillation. Cette huile se précipite toujours au fond du vaisseau D'après plusieurs expériences, il paroissoit qu'elle ne résidoit que dans la partie résineuse de l'amande. Mais cette observation n'étoit pas exacte. Le principe vénéneux des amandes ameres qui, comme on sait, sans être nuisible à l'homme, fait mourir presque tous les oiseaux & beaucoup d'autres animaux, réside principalement, suivant M Daries, dans cette huile essentielle. Pour le prouver, voici les expériences qu'il a faites.

Il a donné à plusieurs animaux le résidu de la distillation, (c'est-à-dire cette partie qu'on appelle dans une autre circonstance, *pâte d'amande* lorsqu'on en a tiré l'huile par expression) sans qu'il en ait résulté aucun accident. Il n'en a pas été de même de l'huile essentielle, qui a causé la mort à des oiseaux & à des grenouilles. En aiant fait avaler une seule goutte à un pinçon, l'Auteur assure que l'animal ne tarda pas à mourir dans des convulsions. Il lui trouva l'œsophage & le pylore enflammés, le sang coagulé dans le cœur, &c. Le défaut d'une grande quantité de cette huile ne lui a pas permis de suivre ses expériences sur un grand nombre d'animaux; mais d'après ses observations, il pense qu'il n'est point indifférent dans la pratique de la Médecine, d'employer indistinctement l'huile d'amandes ameres pour l'huile d'amandes douces. Quoique l'une & l'autre, lorsqu'elles sont tirées par expression, soient douces, celle des amandes ameres contient presque toujours quelques portions de cette huile essentielle.

En exposant les propriétés de l'huile d'amandes en général, l'Auteur n'oublie pas de dire qu'elles servent de dissolvant aux resines & au camphre. Il annonce en finissant, qu'on peut se procurer de l'huile essentielle d'amandes ameres, en s'adressant à *M. Ohrtmann, Apothicaire à Hambourg.*

Plusieurs Auteurs avoient déja fait observer que le principe amer des amandes s'élevoit par la distillation & communiquoit à l'eau & à l'esptit de vin une saveur légerement amere.

MM. les Souscripteurs de l'année 1779 recevront incessamment la Table des matières de cette année.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 9 Janvier.

S. LXXXX.

AURONE, SCABIEUSE.

ABROTANO crudo stomachi purgabitur humor.
Urinans per se nescit pretium scabiosæ.
Confortat pectus quod deprimit ægra senectus.
Lenit pulmonem, tollit laterumque dolorem.
Vino potatus, virus sic evacuatur.

Pour purger l'estomac l'aurone est précieuse.
Mais à quoi ne sert point l'utile scabieuse!
Elle est bonne aux vieillards, adoucit leurs poumons,
Corrige l'estomac, conforte la poitrine,
Appaise du côté la douleur intestine,
Son jus pris dans du vin dissipe les poisons.

L'aurone mâle ; (*Artemisia abrotanum* Lin.) est une plante qu'on ne trouve que dans les pays méridionaux & qu'on doit distinguer par conséquent de celle qui croît aux environs de Paris & ailleurs, qui est (*l'artemisia campestris* Lin.)

L'aurone a passé dans l'antiquité pour un puissant contre-poison dans les morsures des scorpions, des couleuvres &c, c'est-à-dire pour des maux qui n'existoient pas; car il n'y a point d'observation exacte qui prouve que la piqûure du scorpion & la morsure des serpens ordinaires ou couleuvres soient nuisibles. Ce qui prouve d'ailleurs qu'elles ne le sont pas, c'est que tout est bon pour les guérir. Les anciens ont reconnu à cette plante une autre qualité qui paroît ignorée des modernes; c'est la vertu aphrodisiaque. Ils nous ont laissé par écrit que lorsqu'on en mettoit dans le lit des époux, c'étoit un puissant stimulant.

On la regarde aujourd'hui comme une plante propre à chasser les vers, les vents des premieres voies, à rétablir les regles, comme un cordial, un pectoral incisif &c. Toutes ces propriétés dépendent principalement d'une partie résineuse & d'une huile essentielle que l'analyse chymique y a découvert, quoique la partie gommeuse ou extractive soit la plus abondante. Suivant la Pharmacopée de Londres, on la prive entiere de son amertume & de sa saveur nauséabonde avec l'esprit de vin rectifié. Cette plante est très-peu employée intérieurement. L'usage le plus ordinaire est en fomentations & en demi-bains, dans le cas de suppression ou de retard des regles *ab atonia vel à causa frigida*. On l'employe encore extérieurement comme un puissant anti-septique, pour arrêter les progrès de la putridité & de la gangrene.

La scabieuse (*scabiosa arvensis* Lin.) est une plante dont l'usage est beaucoup plus familier. Elle passe avec raison pour un vulnéraire détersif, pour un sudorifique & apéritif. On l'emploie fréquemment dans les maladies éruptives, & surtout dans les maladies chroniques cutanées. Dans le premier cas, on prescrit son eau distillée avec celle de chardon béni, une dose convenable de thériaque & quelques grains de camphre, pour pousser à la peau. Cette potion devient alexitere, sudorifique & calmante. Dans le second, on la fait entrer fréquemment dans les bouillons qu'on prescrit pour les maladies de peau. On peut l'employer en sureté lorsqu'il s'agit de déterger les ulceres des reins, de la matrice, du poulmon. Quel-

ques Auteurs l'ont conseillée comme le plus excellent remede maturatif appliqué en cataplasme sur les tumeurs phlegmoneuses, surtout sur les anthrax. Son suc rougit un peu le papier bleu.

Observation sur des phénomenes singuliers observés dans une maladie putride maligne, survenue pendant la grossesse; par M. Aupetit, Maître en Chirurgie, à Huriel en Bourbonnois.

Une femme, âgée de 40 ans, mere de plusieurs enfans & grosse de huit mois, fut attaquée au commencement du mois d'Août dernier, d'une fievre qui présentoit tous les signes d'une maladie putride maligne. Mon premier soin fut de lui faire faire usage de petit-lait clarifié, de lavemens & ensuite de doux minoratifs qui produisirent un effet si avantageux en apparence, que le 14 de ce mois, je la trouvai sans fievre & sans accident quelconque.

Le soir du même jour, cette malade s'étant trouvée seule, se leva, mangea du gros pain, avec des poires sauvages. La nuit suivante, elle fut attaquée d'un redoublement de fievre, de transport, de perte de connoissance & en peu de tems se trouva sans sentiment, sans mouvement & dans un état semblable à celui des asphyxiques. On lit dans les Auteurs de Médecine, qu'il se présente dans la pratique, des cas semblables qui en imposent aux Médecins, & qu'on a beaucoup de peine à distinguer de l'apoplexie (1).

Cette femme resta dans cet état d'insensibilité jusqu'au 17 du mois, sans avoir rien pris. L'on me dit que dès la pointe du jour, elle avoit donné quelques signes de vie & que la sensibilité s'étoit annoncée par de petites douleurs suivies d'une perte de sang considérable. En tâtant le pouls, je ne sentis qu'un léger frémissement; les yeux étoient tournés; les levres béantes, les dents serrées, la salive sortoit involontairement.

Craignant pour la mere & pour l'enfant, je touchai la matrice. J'observai que l'orifice se dilatoit à volonté, comme c'est assez l'ordinaire dans les pertes de sang. En répétant cette manœuvre, je suivis ce qui est indiqué par M. Puzos, dans un mémoire sur les pertes de sang, inséré parmi ceux du premier volume de l'Acad. de Chirurgie, & en moins de trois quarts d'heure je terminai l'accouchement. L'enfant ne donnoit que très-peu de signes de vie. A force de soins il y revint parfaitement. Je fis, demi-heure après, l'extraction du placenta dans un moment où le sang couloit moins abondamment, & l'enfant fut baptisé le même jour.

Le lendemain, je trouvai cette femme dans le même état; elle ne donnoit aucune espérance. En l'examinant, j'apperçus une tumeur grosse comme un œuf, située à la partie antérieure du col, sur laquelle j'appliquai un cataplasme de mie de pain & de lait; & comme les vuidanges étoient peu abondantes, la tête prise, j'appliquai en même tems de larges véficatoires au gras des jambes, qui ont produit une suppuration des plus copieuses pendant quinze jours, & exigé pendant tout ce tems, trois pansemens par jour.

Cette femme a été dans cet état d'insensibilité l'espace de trois semaines, pendant lesquelles elle n'a pris que quelques gouttes de bouillon & de vin qu'on lui faisoit passer à travers les dents. Lorsque la connoissance lui est revenue, elle a demandé ce qui s'étoit passé, & à voir son enfant, qui est mort un mois après, comme je l'avois prédit.

La tumeur du col ayant disparu; la bouche étant devenue plus libre; je fus à portée de voir l'intérieur de cette partie qui étoit noire comme de la suie de cheminée. Elle fit usage de gargarismes déterfifs. La surface de la langue, le voile du palais, les gencives se sont dépouillées d'une pellicule noirâtre. Il en est même sorti de semblables, de la poitrine par l'effet de la toux, qui avoient une odeur très-forte. La surface du corps est devenue très-brune encore & tout l'épiderme s'est détaché de la peau par larges écailles. Lorsque le pouls se releva,

(1) *Note des Redacteurs.* On a déja fait remarquer la différence qu'il y a entre l'état asphyxique & l'apoplectique. L'asphyxie complette est la perte absolue de tout sentiment, mouvement, c. à. d. de sensibilité, de respiration, de pouls &c. Dans l'apoplexie au contraire, il y a mouvement des arteres, respiration, à la vérité stertoreuse, & de plus, liberté, pour l'ordinaire, de déglutition. C'est ce défaut de distinction qui cause si souvent en Médecine des disputes inutiles, qui ont pour objet l'administration de certains secours ou méthodes qui réussissent, dit-on, & ne réussissent pas, parce qu'on ne s'étend pas. Il paroît que le cas exposé par M. Aupetit est un état spasmodique, comme on en observe, surtout dans les fievres lentes nerveuses.

feus soin de faire passer de doux minoratifs & de la tenir au régime le plus exact. Enfin, cette femme après avoir été dans le plus grand danger, s'est trouvée entierement rétablie le 28 Novembre, au grand étonnement de tous ceux qui avoient eu connoissance de son état.

LIVRES NOUVEAUX.

Systême de la nature sur le virus écrouelleux, ou Médecine empyrique, par le Doct. Chappot, *Tom. I,* in-8°. de 480 pages. A Toulouse, de l'Imprimerie de J. F. Desclassant, & se trouve chez l'Auteur, au Puy en Velay.

L'Auteur, après avoir exposé les raisons qui l'ont engagé à écrire; après avoir prémuni son lecteur contre l'illusion & le danger des systêmes, des conjectures sur le vice scrophuleux, paroît s'attacher à la solution de deux questions qui lui paroissent le plus importantes sur cette maladie. *Quelle est la nature du mal écrouelleux? Quelle en est la cause?* Pour les résoudre de la maniere la plus satisfaisante; il expose d'abord ce que les anciens & les modernes ont dit sur ce mal, en citant les passages les plus remarquables de leurs écrits, les plus propres à faire connoître leur doctrine sur ce point. M. Chappot trouve en général que les Auteurs ne se sont pas assez attachés à observer toutes les altérations qui arrivent dans les fluides & les solides. Pour suppléer à ce défaut, il examine en détail & dans des chapitres particuliers, l'état du sang, celui des humeurs en général & des esprits vitaux; celui des chairs, leur dégré de sensibilité; leur dépravation, l'état de la bouche, celui de la peau, du teint, le maintien du sujet, les mouvemens musculaires; les différentes fonctions & leurs altérations. Il tâche de dévoiler les causes prochaines de la disposition écrouelleuse, ce qui la détermine & la constitue, enfin il en expose le remede.

En parcourant cet écrit, d'ailleurs bien soigné, on est fâché d'y trouver beaucoup de répétitions ou plutôt nombre de pétitions de principes, des longueurs, des détails même inutiles; mais on en est dédommagé par des observations, dont la plupart sont malheureusement incomplettes; par quelques idées neuves sur la cause du sommeil, que l'Auteur attribue à la pression de l'air sur le cerveau, par un développement d'une partie de l'ancien systême des pneumatistes, que l'Auteur paroît vouloir renouveller; sur la qualité des humeurs portées à l'épaississement ou plutôt à la tenacité dans cette maladie. Enfin on regrette que l'Auteur ait fait un *in*-8°. de 480 pag. pour exposer quelques changemens dans l'économie animale, dont les détails n'avoient pas été tracés par les Auteurs.

Ce qu'il y a de plus important dans cet ouvrage, c'est un remede dont l'Auteur fait le plus grand éloge, & qu'il dit tenir de M. Coste, D. R. de la Faculté de Paris, qui en avoit pris les matériaux dans le recueil des mémoires qui ont remporté le prix à l'Académie de Chirurgie depuis 1750 jusqu'en 1758.

Ce remede a trois préparations. La premiere consiste à pulvériser parties égales de nitre, de sel d'absynthe & d'antimoine de Hongrie, (une once de chaque) à les faire détonner ensemble dans un creuset, à laver plusieurs fois dans l'eau chaude ce qui reste dans le creuset & à porphyriser le tout pour le conserver dans un bocal.

La seconde, à faire une forte décoction de réglisse à laquelle on ajoute de la scammonée d'Alep, & qu'on fait évaporer jusqu'à consistence de syrop.

La 3e., à prendre du mercure & à le purifier avec les yeux d'écrevisses & à travers la peau de chamois.

On joint à ces trois préparations les ingrédiens suivans dans ces proportions. On prend 2 onc. de scammonée, une onc. & demie d'œtiops (minéral sans doute) mercure, antimoine préparé comme cidessus, & saffran-de-mars apéritif, de chaque 3 gros; deux gros de savon blanc & autant de poudre de cloportes. On fait une masse du tout avec quelque syrop pour en former des bols de 17 à 18 grains qui est la dose d'un adulte & qui doit purger 3 ou 4 fois. On modere, on augmente la dose suivant ses effets; on la suspend, si elle fatigue trop le malade, pendant quelques jours, qui sont alors remplis par des boissons délayantes & apéritives. Cela n'empêche pas le traitement méthodique externe des tumeurs.

Ce remede nous paroît un peu compliqué. La base est, comme on voit, l'antimoine diaphorétique lavé, auquel on joint le mars, le savon & les purgatifs résineux. Nous croyons en effet que ces moyens peuvent être très-efficaces. Mais le mercure surtout nous paroît inutile.

Effets de la tisane caraïbe.

Mémoire annoncé dans la feuille précédente.

Ce mémoire est le Journal du traitement administré avec cette tisane à plusieurs sujets tirés de Bicêtre & atteints de maladie vénérienne. Le résultat en est, suivant le rapport de MM. les Commissaires, que cette tisane paroît être un remede dangereux; que bien loin d'avoir eu des succès entre leurs mains, elle a produit des accidens qui les ont obligés d'abord d'en diminuer la dose, ensuite d'en interrompre l'usage, enfin de l'abandonner tout-à-fait. Ils ajoutent qu'ils n'ont jamais manqué d'appeller le sieur de Mondragon, auteur du remede, à leurs visites qui se faisoient tous les 8 jours & qu'il en a signé les résultats avec eux & avec les Chirurg. des Maisons de santé où étoient les malades. Malgré la précaution que le sieur de Mondragon avoit prise de réduire les plantes, qu'il employoit pour sa tisane, en poudre grossiere; les Commissaires y ont apperçu avec une bonne loupe, des fragmens très-remarquables & en grande quantité de feuilles de senné, quelques feuilles de thymelea, de marrube, de fumeterre, de mauve, de guimauve, de pariétaire, de scabieuse, de mercuriale, de melisse, de cigue, le tout mêlé avec de la racine de gentiane & du gayac. Ils se sont convaincus que le senné & le gayac y dominoient. Cela leur a donné lieu à faire des réflexions pratiques sur l'usage des sudorifiques & des purgatifs en général, qui tendent à prouver que ces remedes sont insuffisans, surtout dans nos climats, pour la guérison des maladies vénériennes.

ANNONCES DE PRIX.

Parmi les differens sujets de prix proposés par l'Académie de Dijon, il y en a un extraordinaire que cette Compagnie propose & qui sera distribué à l'ouverture du cours de chymie de l'année 1781, dont le sujet est,

De désigner les plantes inutiles & vénimeuses qui infectent souvent les prairies, & diminuent leur fertilité, & d'indiquer les moyens les plus avantageux d'en substituer de salubres & d'utiles, de maniere que le bétail y trouve une nourriture saine & abondante.

Comme l'Académie n'a point reçu de mémoires au sujet *des savons acides*, pour lequel elle avoit ouvert un nouveau concours, elle a reservé le prix extraordinaire qu'elle destinoit à celui qui auroit satisfait à cette question, & renouvelle ici la publication qu'elle a déja fait faire de la délibération par laquelle cette Compagnie s'engage à donner ce prix à celui qui, en quelque tems que ce soit, enverra une solution satisfaisante de ce problême.

Tous les Savans, à l'exception des Académiciens résidens, seront admis au concours. Ils ne se feront connoître ni directement ni indirectement; ils inscriront seulement leurs noms Les Auteurs adresseront leurs mémoires, francs de port à M. Maret, Docteur en Médecine, Sécrétaire perpétuel. Il feront remis avant le premier Janvier 1781.

NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1774.

Il paroît à Vienne en Autriche, chez Kraus, un recueil de lettres, au nombre de 94, de Boerrhave adressées au Docteur Bassand, qui forment un *in*-8°. de 176 p. On y admire la modestie, le talent & la candeur de Boerrhaave. Ce recueil a pour titre, *Hermanni Boerhaave Epistolæ ad* J. B. BASSAND, *medicum cæsareum, &c.*

M. Hœfer de Cologne, Directeur des Eaux minérales du Grand Duc de Toscane, vient de publier à Florence un écrit en Italien (*Memoria sopra il sale sedativo &c.*) dont l'objet est de prouver que l'eau du lac *cerchiaio*, situé près de la montagne qu'on appelle *Monte rotundo*, est mineralisée par un sel qu'elle tient en dissolution & qui n'est autre chose, selon lui, que du sel sédatif qui forme du vrai borax, lorsqu'on l'associe à l'alkali minéral.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la Santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de* 9 *liv.* 12 *sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 16 Janvier.

S. LXXXXI.

CRESSON.

Illius succus crines retinere fluentes
Illitus afferitur, dentisque levare dolorem.
Lichenas succus purgat cum melle perunctus.

Prenez jus de cresson, frottez-en vos cheveux ;
Ce remede les rend plus forts & plus nombreux ;
Appaise là douleur des dents & des gencives.
Dartres farineuses ou vives
S'en vont quand par son suc avec miel apprêté
On corrige leur âcreté.

On distingue deux sortes de cresson d'usage en Médecine, l'un est le cresson d'eau ou de fontaine (*sisymbrium nasturtium* Lin.) c'est celui dont veut parler l'Ecole de Salerne) ; l'autre est le cresson des jardins ou cresson alenois, (*lepidium sativum* Lin.) Ils sont tous les deux de la famille des cruciferes & donnent par l'analyse des principes analogues.

Cartheuser est le premier, à ce qu'il paroît, qui ait mis en doute si le principe piquant & volatil des cruciferes étoit un alkali développé, comme on l'avoit cru. Des expériences ultérieures ont convaincu que ces sortes de plantes ne doivent leur piquant qu'à un esprit sulphureux volatil, & Messieurs Baumé & Deyeux ont mis cette vérité en évidence. Ils sont parvenus à tirer de ces plantes un véritable soufre que nous avons vu plusieurs fois. Ainsi en est dans l'opinion aujourd'hui que les conjectures de Cartheuser étoient fondées, & que l'esprit qu'on retire de ces plantes est plutôt acide qu'alkali. Cette qualité s'accorde d'ailleurs beaucoup mieux avec leurs effets, & avec la théorie qu'on a sur les maladies scorbutiques, qui sont avantageusement combattues par les acides.

Le cresson est employé fréquemment, non-seulemenr dans tous les cas où l'on soupçonne quelque vice ou disposition scorbutique dans les humeurs, en l'associant aux acides, mais encore toutes les fois qu'il faut reveiller le ton des solides, & opérer la dépuration du sang, &c. La maniere la plus ordinaire de l'employer consiste à en extraire le suc par expression & à le laisser reposer dans un endroit convenable. De cette maniere, il dépose son sédiment & s'épure de lui même, sans qu'il y ait aucune perte de ses principes. On le passe ensuite au papier gris. Cette maniere est préférable à celle de le faire clarifier au blanc d'œuf, ou par tout autre moyen. La dose de ce suc est de 3 ou 4 onces; mais on est obligé de le couper souvent avec de l'eau, pour le rendre supportable à certains estomacs.

On fait entrer encore souvent le cresson dans les bouillons que l'on prescrit dans la même vue, & dans les maladies de poitrine. On en prépare encore une bierre antiscorbutique qui a été recommandée pa: les plus grands Maîtres en Médecine & qu'on regarde comme un excellent préservatif & remede du scorbut. On prend pour cet effet, quelques têtes de choux rouges hachés menus, douze poignées de cresson de fontaine, ou de cochlearia, une livre de raifort sauvage, qu'on laisse infuser à froid dans un tonneau de bierre. Vanswieten assure qu'il a vu des familles entieres guéries du scorbut par l'usage de cette seule bierre.

De Paris.

Il regne dans la Capitale une maladie ou plutôt une indisposition catarrhale, à laquelle on a donné, dans les Sociétés, les noms de *Grenade*, de *Coquette*, de *Savanah*. C'est le plus souvent un rhume qui n'a rien de dangereux, lorsqu'il est simple, & qui dépend évidemment d'une transpiration supprimée, occasionnée par la présence d'une atmosphere humide & froide, par des brouillards presque continuels. Cette indisposition arrive immanquablement, si le défaut de mouvement se joint à cette circonstance & surtout au sortir d'un lieu chaud. Ainsi les personnes qui y sont les plus exposées sont celles qui, au sortir du spectacle, d'un bal &c, sont obligées d'attendre quelque tems leur voiture. Le froid les saisit & la suppression de la transpiration devient presque inévitable. Ceux qui s'en mettent à l'abri sont les personnes qui font un exercice continuel & qui peuvent garantir le corps surtout les extrémités inférieures de l'impression du froid. Ainsi, le seul préservatif est le soin d'être en mouvement & de se tenir chaudement.

Chez les personnes qui ont de l'acreté dans le sang, quelque humeur particuliere hétérogene, ces rhumes sont un peu plus longs & accompagnés de fievre qui dure 3 ou 4 jours. Mais les tisanes pectorales mucilagineuses, surtout les loochs suffisent en général pour y remédier. On a remarqué que les pectoraux incisifs & les sudorifiques, tels que le kermès minéral, l'infusion des fleurs de sureau, la bourrache même réussissoient mal, à cause de la disposition à l'état fébrile. Suivant la partie où l'humeur de la transpiration repercutée se porte avec plus d'abondance, on observe différens effets, tous dépendans de la même cause. Ainsi; c'est l'enchiffrenement ou *coryza*, si c'est la membrane qui tapisse la cavité du nez & les sinus frontaux; mal de gorge, ou rhume de poitrine, si c'est la gorge ou les bronches; dévoyement ou flux dysenterique, si ce sont les intestins. En général, les mucilagineux tirés de la mauve, de la guimauve, de la gomme arabique &c, & édulcorés avec le sucre ou la réglisse, joints aux huileux pour en former des loochs, sont les remedes qui ont le mieux réussi.

Réflexions de M. Hiriart, D.M. à S. Sebastien en Espagne, sur les suites de la dyssenterie épidémique.

Vous avez inséré, MM., au N°. 49 de votre feuille, une lettre de M. Gallot, concernant une dyssenterie épidémique dont les ravages & les suites ont excité le zele & l'humanité de cet habile Praticien. Il expose que plusieurs malades échappés à cette maladie sont encore attaqués, à sa suite, de la lienterie, de l'oedême des jambes, de douleurs sciatiques, de rhumatismes, de paralysies particulieres, & que ces maladies secondaires cédent difficilement aux traitemens ordinaires. Ce Médecin invite ses Confreres à donner leur avis sur ces affections, leur cause & leur cure.

Je pense, comme M. Gallot, qu'un hiver rigoureux pourroit aggraver ces maladies, & qu'un bon régime, un habillement chaud, le chauffage doivent faire la base des secours que l'humanité réclame en faveur de ces convalescens qui sont pauvres. Quant aux remedes, je préférerois à tout autre le vin anti-scorbutique du codex, en ajoutant aux ingrédiens qui le composent, le quinquina, la canelle, l'aloès & le cachou.

Cette épidémie nous fait voir que la dyssenterie n'est dangereuse que par le caractere qu'elle prend; que ce caractere varie & dépend de la nature de la fievre qui s'y mêle; que la cure principale doit être dirigée contre cette fievre & variée suivant sa nature; qu'en ce cas la dyssenterie doit être regardée comme une maladie secondaire, digne d'une cure palliative, mais que son traitement doit être subordonné à celui de la fievre qui fait tout le mal, & de laquelle on a seulement tout à craindre. Cette épidémie prouvera aussi aux Médecins Météréologistes que le froid n'est pas toujours l'antidote des venins septiques.

Signé, Hiriart, D. M.

Mémoire à consulter.

Je suis âgé de 66 ans. Il y a environ trois ans que j'ai commencé à perdre & que je perds encore une partie de mes facultés intellectuelles. Quand on me parle, je ne puis me fixer aux idées des autres, & je suis les miennes. Vous voyez quel est mon malheur. Je dois vous faire observer que j'ai eu pendant fort long-

tems un très-mauvais estomac. Il y a environ 7 ans que je me déterminai à prendre tous les soirs une soupe de lait d'amandes bien fournie & sucrée. Je m'en suis depuis lors bien trouvé. Au mois de Mai dernier, mon Médecin m'assura que c'étoit ce lait d'amandes qui m'avoit causé la perte de ma mémoire. L'usage continuel que j'en ai fait, a produit, dit-il, un relâchement des fibres du cerveau & mon mal. En conséquence il m'a ordonné d'une opiate formée d'agaric, de poudre de guttete, de macis, de saffran-de-mars avec le syrop d'absynthe, l'usage du thé de mélisse, & des fumigations avec la petite sauge. Au printems, je dois aller à Bagneres pour mettre tous les jours ma tête 8 ou 10 minutes sous l'eau d'une fontaine chaude. Que dois-je esperer, MM.? Je vous prie de me faire part de votre façon de penser?

J'ai l'honneur d'être &c. MANDES, Curé de Dengain, village du Béaru.

R. Nous doutons que les douches d'une eau thermale puissent être d'un grand secours dans ce cas. La maladie paroît dépendre d'une humeur déplacée, qui assiegoit primitivement l'estomac ou ses environs & qui a été portée au cerveau. Les bains de pieds, les vésicatoires ou le cautere à la jambe & les purgatifs un peu actifs, c'est-à-dire les drastiques à petite dose & longtems continués, l'application des sangsues à l'anus, s'il y a eu jadis un flux hémorrhoïdal ou une disposition à cette affection, enfin les stimulans appliqués aux parties éloignées, de la tête, & des points d'irritation ou une suppuration établie à la peau ; voilà, selon nous, les grands moyens dont on peut attendre un changement dans cet état, si toutes fois il est possible à cet âge.

Demande.

On désireroit savoir ce qui s'est passé à l'Académie de Lyon au sujet du prix proposé sur ce sujet : *Quelles sont les maladies qui procédent de la plus ou moins grande quantité du fluide électrique du corps humain, & quels sont les moyens de remedier aux unes & aux autres ?*

Prix dont la proclamation avoit été fixée au jour de S. Louis dernier.

Signé, un des Concurrens.

LIVRES NOUVEAUX.

DISSERTATION *contre l'usage des bouillons de viande dans les maladies fébriles*, *par* M.P. C. DE LAUDUN, *Doct. en Méd. cine de la Faculté de Montpellier, Méd. à Tarascon en Provence*. A Paris, 1779. *in-12*. de 263 pag. avec cette épigraphe tirée des écrits de Vanhelmont :

Lædunt namque febrientes, quia caro, ova, pisces & jusculu facilè tùm cadaverantur ac minimè nutriunt.

chez Dessain, Imprim. Lib. quai des Augustins, & chez Méquignon l'aîné, Lib. rue des Cordeliers.

L'Auteur a pour objet de prouver dans cet écrit que l'usage des bouillons de viande quelconque est pernicieux dans les maladies fébriles. Pour démontrer la vérité de cette assertion, M. Laudun commence par définir l'état fébrile, & par établir que cet état est toujours accompagné d'une tendance dans les humeurs à la putridité ; que la putréfaction étant toujours la fin des substances animales abbreuvées de liquides, dans la proportion où se trouvent celles du corps, la disposition à ce mouvement intestin se trouve éminemment dans les maladies accompagnées de fievre, & que l'état fébrile formant les huit neuviemes des maladies courantes, on ne sauroit être en général trop circonspect sur l'usage des bouillons de viande, dans les maladies.

Il rapporte ensuite ce que les Médecins anciens & modernes ont pensé à cet égard. Il prouve que le plus grand nombre & surtout les Médecins de la plus grande réputation ont conseillé la diete végétale ou du moins les bouillons légers corrigés ou altérés avec les sucs des plantes ; que l'horreur des malades pour les bouillons de viande dans la plupart des maladies, la tendance des humeurs à la putridité, (que les substances animales ne font qu'accélerer ou développer) & enfin l'expérience journaliere qui apprend que les malades avec une diete végétale ont besoin de beaucoup moins de remedes & sont plutôt guéris, sont des raisons plus que suffisantes pour déterminer les Médecins à l'adopter de préférence à la diete animale. Après avoir exposé, comparé, balancé les raisons pour & contre son opinion, il répond aux objections les plus fortes qu'on puisse faire contre le régime végétal.

Ces raisons nous ont paru fondées en général ; les autorités que l'Auteur cite, les plus respectables & les sources dans lesquelles il a puisé, les plus pures. L'ouvrage est d'ailleurs bien écrit, à quelques fautes typographiques près, & se fait

lire avec plaisir, parce qu'on y trouve une notice historique sur chaque Auteur dont il parle & quelques digressions qui ne sont pas toujours étrangeres à son sujet.

Mais en applaudissant aux talens de l'Auteur, on ne peut disconvenir qu'il n'y ait une infinité de cas où la diete rigoureusement végétale est impraticable, surtout dans les pays septentrionaux & dans les tems froids, ainsi que dans certaines maladies où cette tendance à la putridité ne se trouve pas. D'ailleurs, il y a la force de l'habitude à laquelle il faut accorder quelque chose. Il est encore un âge (l'enfance) en général, où ce régime ne peut être admis, à cause de la pente des sucs des premieres voies à l'acidité qu'il augmenteroit à coup sûr & du besoin urgent d'une nourriture déja faite & animalisée. On en peut dire autant de l'état de grossesse, où cette disposition acide des humeurs se remarque souvent; de beaucoup de tempéramens chez lesquels l'acide domine; d'un grand nombre de maladies où l'on est obligé d'avoir recours aux absorbans, & dans lesquelles l'expérience prouve que les bouillons de substances animales, surtout lorsqu'ils sont bien dégraissés ou plutôt faits avec des parties maigres des animaux, comme le veau & la poule maigres ne nuisent pas, au contraire sont utiles. Néanmoins quelques nombreuses que soient les exceptions; on peut dire en général, que dans les maladies surtout dans les putrides, l'usage des substances végétales est infiniment meilleur que tout autre; que les secours même que nous offrent les végétaux surtout acides ne peuvent être remplacés par aucune substance dans la nature, & qu'il est avantageux pour l'humanité que cette doctrine ait beaucoup de partisans & des défenseurs aussi habiles que M. Laudun.

NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1774.

ADVICE to lying-in Women &c. c. à. d. *Avis aux Femmes en couche concernant l'usage de se faire tirer les seins &c; par M. C. Catwel, Chirurgien.* A Londres, chez Dilly, 1779.

L'Auteur a pour but de faire voir que la succion, dans le cas d'engorgement du sein à la suite des couches, est un moyen peu propre d'y remédier & prétend que l'expérience s'accorde avec son opinion.

Le célebre Linnœus, peu de tems avant sa mort, avoit présidé à Upsal à plusieurs dissertations en forme de thèses dont il étoit l'auteur & dont on n'a pas eu connoissance en général dans les pays éloignés du nord. Comme ses productions toutes marquées au bon coin, sont recherchées, nous croyons faire plaisir aux personnes de l'Art, de leur en donner avis. Ces dissertations ont pour objet, les unes l'examen & l'usage de l'opium, de l'ipécacuanha, du marum, du *ledum palustre*. On en trouve quatre autres, dont l'une est sur le scorbut; la 2e. sur les médicamens purgatifs; une 3e. sur la transpiration insensible, & la derniere sur quelques aphorismes de Médecine. Celle-ci est de 1776; les deux premieres sont de 1774, & les cinq autres de 1775. Comme elles sont toutes du format *in-4°.*, nous invitons les Libraires du Nord à en faire des collections & à en faciliter l'acquisition au public.

SEB. SEVERII Commentarius in quo medicatæ quassiæ vires expenduntur. A Pavie, chez Porro & Bianchi, 1776. *in-4°.* de 120 pag.

Cet ouvrage a pour principal objet l'examen chymique & l'usage médical du bois amer de surinam ou bois de quassis, qu'on a voulu substituer depuis quelques années au quinquina dans le traitement des fievres intermittentes Il résulte de l'analyse chymique, que ce bois contient une terre grasse ou plutôt un mélange de trois sortes de terre, qui sont l'argilleuse, la calcaire & la martiale; une partie gommeuse & une résineuse qui est plus amere que l'autre; une huile essentielle, un gluten, de l'air-fixe, & un sel alkalin particulier, de figure hexagone, d'une saveur amere, qui par le sentiment de froid qu'il laisse à la bouche & sa détonation fait croire qu'il est nitreux. C'est de la combinaison de ces principes que dépend la vertu fébrifuge, stomachique, antiputride de ce bois.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 23 Janvier.

S. LXXXXII.

L'ÉCLAIRE.

Cœcatis pullis hæc lumina mater hirundo (Plinius ut scripsit) quamvis sint eruta reddit.

L'éclaire pour les yeux est, dit-on, admirable ;
Pline la loue en ses écrits.
Peut-être prendra-t-on ceci pour une fable ;
L'hirondelle, dit-il, s'en sert pour ses petits,
Ont-ils les yeux crevés, elle leur rend la vue.
Telle cure aisément ne sauroit être crue,
C'est d'après lui que je le dis.

Aristote, Dioscoride & Pline ont cru que le suc de l'éclaire ou chélidoine avoit la propriété de rendre la vue, lorsque les yeux étoient crevés, & que les hirondelles se servoient de ce moyen lorsque cet accident arrivoit à leurs petits. Celse essaya de refuter cette erreur. Il est certain que le globe de l'œil peut être ouvert, sans qu'on cesse de voir, comme l'expérience des opérations sur certe partie le prouve ; & alors qu'on applique le suc de chélidoine ou de toute autre plante d'une vertu analogue ou qui ne soit pas nuisible, l'animal verra également ; mais si le globe est ouvert, de maniere que toutes les humeurs de l'œil soient évacuées, il est bien douteux, pour ne pas dire impossible, que l'éclaire retablisse les yeux.

Si l'on en croit quelques Auteurs, les anciens druides faisoient grand cas de cette plante & l'emploioient indifféremment à la place du samole, pour les maladies des yeux. On sait aujourd'hui que l'éclaire n'a rien de merveilleux pour les maladies de l'œil & qu'elle agit seulement comme un puissant déterfif, légerement catérétique dans le cas des des taies aux yeux, qu'elle enleve quelquefois. Elle agit encore de la même maniere, lorsqu'on l'emploie pour emporter les verrues de la peau. On emploie son eau distillée pour les collyres déterfifs.

C'est encore une de ces plantes qu'on appelle *signées*, c'est-à-dire, marquées par la nature pour remédier à certains maux ; & comme son suc est jaune, on a cru qu'elle devoit être efficace pour la jaunisse. Ce préjugé même paroît s'être soutenu jusqu'à nos jours ; & il n'est pas rare de voir prescrire la chélidoine pour la jaunisse Mais cette plante est amere, âcre & brulante ; ne peut convenir dans la plupart des jaunisses, surtout dans celles où il y a douleur au foye, un peu d'éretisme & une disposition à l'état fébrile. Il est vrai qu'on la corrige un peu en l'associant à la crême de tartre & au vin blanc, mais ce dernier véhicule même est contraire dans ce cas, & l'expérience prouve que dans la plupart des jaunisses, l'éclaire, l'absynthe, le marrube &c, ne réussissent pas, & que les bouillons légérement apéritifs & les savoneux doux ou certaines eaux minérales telles que celles de Vichy sont préférables.

Lettre de M. DE HARSU, *aux Redacteurs de la Gaz. de Santé.*

Permettez moi, MM., de me laver de la prétention à la priorité sur l'usage de l'aimant en Médecine, que me suppose M. l'Abbé le Noble, dans votre Gazette.

Depuis 1776 que j'ai écrit sur ce sujet, je me suis fait un devoir de nommer les Auteurs & Observateurs (1), dont les écrits m'ont été utiles dans les recherches auxquelles j'ai été conduit par ma mauvaise santé. Il en résulte que l'action de l'aimant sur le corps humain étoit connue depuis plus de douze siecles. Voyez donc combien ma prétention seroit ridicule & inconséquente. J'aspire à quelque chose de plus solide que cette vaine gloire; au bonheur d'être utile, surtout à mes semblables, à des malades incurables comme je l'étois, par les secours familiers aux Médecins. C'est ce motif qui m'a conduit à présenter à la Société Royale de Médecine les discours que vous avez sans doute entendu sur l'usage externe & interne de ce remede, afin d'en multiplier les effets salutaires d'une maniere propre à les garantir du soupçon d'illusion, & de fanatisme &c, dont la vanité des faux savans blessée ne manque pas d'accueillir depuis tant de siecles les vérités qui les offusquent.

Ce desir d'être utile aux malades me conduit à faire connoître par votre Gazette, l'effet le plus recent de l'aimant que j'aye éprouvé. Comme sa disposition relâchante, (plus sur moi que sur d'autres) me tient fort reservé sur son usage, je me sentois au commencement d'octobre dernier assez incommodé d'une retraction spasmodique des doigts de ma main droite, qui se courboient, au point que leurs ongles blessoient la peau de ma main; je m'avisai d'en munir deux ou trois de bagues ou viroles d'acier aimanté, qui me soulagerent en peu de jours. Quand le mal revient, je lui oppose le même remede avec un succès assuré.

Une Dame de mon voisinage, depuis longtems affectée de même, a fait usage de pareilles bagues avec succès, ainsi que d'autres malades. Cette indisposition est assez commune surtout parmi les paralytiques, & gens affectés de goutte, de tubercules & rhumatisme goutteux. Ainsi j'ai lieu de croire que dans une ville comme Paris, ces petites pieces pourront être utiles à bien des malades, on en trouvera chez le Sr. Fillet, chez M. Lallemand, Maître Perruquier, rue des Fossés de M. le Prince, vis-à-vis celle de Condé; on le trouvera muni des différentes pieces convenables aux malades dans le traitement de leur maladie.

J'ai l'honneur d'être &c. DE HARSU.

(1) V. entr'autre l'Encyclopédie de Novembre 1776, pag. 132.

A Messieurs les Auteurs de la Gazette de Santé.

D'Arras le premier Janvier 1779.

Vous avez offert de nouveau, MM., au bénéfice de l'humanité, & sans doute à la satisfaction des gens de l'Art, la ressource précieuse des consultations gratuites; je m'empresse de profiter de cette offre, en vous priant d'insérer l'observation suivante.

Une femme d'Arras est parvenue à sa 52e. année, au milieu des maux continuels qui sont les suites d'un relâchement considérable de l'estomac ou de la foiblesse de ce viscere. Des indigestions auxquelles elle est sujette depuis 15 ans, le plus souvent de jour à autre, ont porté le plus grand désordre dans l'économie des fonctions intestinales. Dans ses accès, elle avaloit beaucoup d'eau tiede, & le vomissement qu'elle provoquoit par ce moyen étoit seul capable d'enlever l'oppression, les anxiétés, &c. Le 18 octobre dernier elle fut tout-à-coup saisie d'une violente douleur à la région hypocondriaque droite, & il y parut en même tems une tumeur interne, flottante dans l'abdomen, de la grosseur, en apparence, d'un œuf d'oie, formant une éminence, en forme d'anse, dont la convexité étoit extérieure & si douloureuse, que le moindre attouchement à cette partie faisoit pousser des cris à la malade & lui ôtoit l'usage de la respiration.

Les saignées, les lavemens, les topiques émoliens, n'apportoient aucun soulagement. Cet état dura jusqu'au 25, que la tumeur disparut & fit cesser la douleur, comme par miracle, sans cause apparente & sans aucun changement sensible, qu'une évacuation considérable d'excrémens. Le 4 décembre, à 11 heures du soir, la même douleur, la même tumeur & tous les symptômes précédens revinrent, & la malade fut soulagée aussi inopinement le lendemain à 9 heures du soir.

Enfin, le 23 du même mois, la tumeur & la douleur se représenterent avec un plus grand degré d'intensité que dans les accès précédens; les vomissemens fréquens, & les défaillances ajoutoient à la cruauté des symptômes. La malade ne

pouvoit remuer le corps, ni le plier pour s'asseoir, elle n'étoit pas sans danger. La flaccidité des arteres empêcha le sang de couler de la veine. Un lavement stimulant fit sortir une quantité d'excrémens, mais il fut suivi d'un effet singulier, apparemment à cause des contractions qu'il excita dans les portions inférieures des intestins. La tumeur remonta, les excrémens nichés, suivant toute apparence, dans l'arc du colon, rétrograderent & formerent la tumeur dans la région épigastrique. Les souffrances de la malade furent encore augmentées par ce changement.

La cause du mal n'étant plus à la portée des injections, je prescrivis une tisanne légérement émétisée, par le moyen de laquelle on vit, après que le vomissement eut cessé, la tumeur descendre peu à peu & suivre les circonvolutions des intestins, jusqu'au 30, qu'une selle copieuse la guérit, *ipso facto*.

On demande des éclaircissemens sur la maniere de se conduire en pareil cas, pour procurer, s'il est possible, un plus prompt soulagement, & des conseils pour prévenir les rechutes.

Je suis, &c. RETZ, D. M.

Nous invitons les personnes de l'Art à donner leur avis sur cette observation.

LIVRES NOUVEAUX.

MÉMOIRE *sur les étangs, couronné par l'Académie de Lyon, le 1er. Septembre 1778; par M. HUGUENIN, Avocat en Parlement.* A Lyon, & se trouve à Paris, chez Segaud, Lib. rue des Cordeliers, & à Nancy, chez Bonthoux, Lib. 1779. in-12. de 82 pag.

Cet ouvrage est la réponse à la question intéressante proposée par l'Académie de Lyon en 1777, favoir, *si les étangs considérés du côté de l'agriculture & de la population, étoient plus utiles que nuisibles.*

L'Auteur, après avoir posé pour principe que la richesse & la force d'un état ne viennent que de la population & que celle-ci naît essentiellement de l'agriculture, développe & tâche de mettre en évidence ce principe fondamental. Après l'avoir solidement établi, il examine de quel côté il y a plus d'avantages, soit pour la population, soit pour les douceurs de la vie, ou en laissant les étangs tels quils sont, pour en tirer du poisson, ou en les convertissant en terres labourables ou à mettre en valeur de toute autre maniere; & il prouve que les avantages résultans de ce dernier parti sont incomparablement plus grands. Cette vérité nous a paru portée à la démonstration, & l'ouvrage fait pour honorer son auteur. Il seroit à souhaiter que les étangs, les marais, surtout ceux qui sont sujets à se dessécher & qui ne sont point environnés d'arbres, fussent convertis en terres labourables.

ESSAI *sur l'art d'imiter les eaux minérales ou de la connoissance de ces eaux & de la maniere de se les procurer en les composant soi-même dans tous les tems & dans tous les lieux; par M. DUCHANOY, D. M. de la Faculté de Paris.* A Paris, chez Méquignon, l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers. in-12. de 402 pag.. Prix 3 liv. relié.

Nous donnerons une idée de cet ouvrage dans la feuille prochaine.

ANNONCES DE PRIX.

Il y a deux ans que l'Académie Electorale Palatine de Manheim avoit proposé pour sujet d'un prix, de la valeur de 50 ducats, *de déterminer par des observations incontestables, quelle est la cause de la mort de ceux qui périssent par l'effet de la foudre, soit naturelle, soit artificielle.*

Parmi les mémoires qu'elle a reçus, il n'y en a aucun qui ait répondu parfaitement à ses vues. Les uns contiennent des faits reçus de l'antiquité qui ne sont rien moins qu'avérés, d'autres, des hypothèses, à peine vraisemblables. Elle a cru devoir remettre ce prix à l'année 1781, en faisant observer à ceux qui auroient intention de concourir, qu'on ne veut que des faits bien constatés, point de conjectures, & que des expériences sur les animaux qu'on peut faire périr d'un coup de foudre artificiel, peuvent mettre aisément sur la voie de la solution du problême. Le prix sera de cent ducats, & les mémoires seront remis avant Pâques de 1781, à M. André Lamey, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Manheim.

AVIS.

Le sieur Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins, donne avis qu'il peut fournir au prix de 4 liv. 10 sols, broché, le *Systême de la nature sur le virus écrouelleux &c*, par M. Chappot, ouvrage annoncé dans le N°. 2 de cette année.

NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1774.

Jo. Fried. Gmelins, *der arzneyk Dokt.* &c. c. à. d. *Traité des plantes veneneuses de l'Allemagne, principalement de celles qui croissent naturellement en Suede.* A Stockolm, 1775. *in*-8°. de 228 pag.

M. Gmelin, éleve, comptriote & rival de Linnœus dans l'histoire naturelle, est principalement connu parmi les Savans par une flore de Sybérie, (*flora Sybirica*) ouvrage très-estimé.

L'Auteur après avoir fait pressentir que le véritable objet de la Botanique devroit être la connoissance des plantes nuisibles & bienfaisantes, essaye de faire connoître celles du premiet ordre. Il divise les plantes vénéneuses à raison de leurs effets, en trois classes, en plantes vénéneuses âcres, ou stupéfianres & en âtringentes. Il dit qu'en général les plantes malfaisantes ont un aspect rebutant, sont visqueuses ou d'une odeur désagréable, enfin ont quelque chose qui invite à ne pas en faire usage; quoique cette regle soit sujette à beaucoup d'exceptinns.

Parmi les champignons suspects qu'on trouve en Suede, il ne marque en particulier que la fausse otonge, (*agaricus muscarius* Lin.) Il fait observer qu'en Russie & en France, ce champignon, à raison des préparations qu'on lui donne, devient un aliment délicat & que les habitans de Kamtschata en préparent une liqueur très-agréable & qui ennyvre. Nous ne contesterons pas à l'Auteur ce dernier fait, mais nous sommes très-certains qu'en France personne ne mange impunément cette espece de champignon, quoiqu'il y ait des moyens, de le corriger & de lui enlever sa partie nuisible.

Parmi les plantes incomplerres & vénéneuses, on voit une espece d'arroche, (*chenopodium hybridum*) le bois gentil, le poivre d'eau, le cabaret ou oreille d'homme, le pied de veau & la mercuriale vivace (*mercurialis perennis*). Parmi les graminées, on n'y ttouve que l'ivraie, (*lolium temulentum.*)

Parmi les Euphorbes ou tithimales, on en trouve onze especes qui sont, toujours suivant la nomenclature de Linnœus, *Euphorbia chamæsice, peplus, exigua acuta, paralias, helioscopia, verrucosa, platyphillos, esula, cyparissias, amygdaloïdes, & sylvatica.* Elles sont faciles à connoître, en ce qu'elles sont âcres & laiteuses.

Parmi les liliacées, on y voit le colchique & l'hellebore blanc. Parmi les personnées, la pédiculaire & la digitale; parmi les solanum, la pomme épineuse & le *datura tatula*, le tabac, la belladone, la douce amere, la motelle, la brionne. Patmi les polyandres, l'herbe de Saint Christophe, deux especes de napel, trois especes d'anemones, la coquelourde, celle des bois & la ranoncuioïde; deux especes de clematite, toutes les renoncules, le pied de griffon & le souci d'eau. Parmi les ombellées, la grande cigue, le sermontain, l'oenanthe, le fenouil aquatique, la cigue vireuse, le scandix odorant, le cerfeuil à feuille de cigue, le bulbeux, le sauvage, la cigue d'eau ou cicutaire rouge & blanche, le persil, la berle, &c.

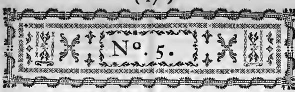
Il paroît à Leipsic, depuis 1776, le premier tome de l'Histoire génétale des poisons, par le même M. Gmelin, en Allemand, *in*-8°. de 530 pag. où l'on voit que l'Auteur se propose de traiter d'une maniete plus étendue la partie des poisons, & comprendre tous les corps nuisibles de la nature.

Après quelques généralités sut les poisons, sur leurs antidotes & sur les divisions données par les Auteurs, il en distingue deux classes générales; la premiere comprend les poisons en vapeurs, & la seconde, les poisons palpables. Sous la premiere, sont comprises toutes les émanations capables de donner la mort ou de nuire; sous la 2e., les corps tités des trois regnes qui méritent ce nom & qui ne sont pas en vapeurs, soit qu'ils agissent d'une maniere méchanique ou physique. On trouve dans ce volume, après l'énumération des corps méphitiques, celle des animaux qui passent pour vénimeux.

Dans le 2e volume qui a paru dans la même langue à Nuremberg, en 1777, on trouve toutes les plantes nuisibles; & dans le 3e. qui a été publié la même année, dans la même ville, on y voit la liste de tous les minéraux qui produisent des effets funestes sur le corps humain.

Tous ces écrits nous ont patu au-dessous de la réputation de l'Auteur.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de* 9 *liv.* 12 *sols, port franc par toutle Royaume.*



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 30 Janvier.

S. LXXXXIII.

LE SAULE.

Auribus infusus vermes succus necat ejus.
Cortex verrucas in aceto cocta resolvit:
Hujus flos sumptus in aqua frigescere cogit
Instinctus veneris cunctos, acres, stimulantes;
Et sic desiccat, ut nulla creatio fiat.

Le saule est ami des ruisseaux;
La force de son suc en l'oreille introduite
Y fait mourir les vers, auteurs de mille maux.
Le fort vinaigre où son écorce est cuite,
D'une peau qu'on en frotte extirpe les poreaux.
Prise dans l'eau sa fleur éteint la flamme impure
Qu'allume la lubricité,
Et dans l'homme à tel point reprime la luxure
Qu'il en vient l'impuissance & la stérilité

Les anciens nous ont laissé par écrit que le suc qu'on obtient d'un bâton de saule, lorsqu'on fait brûler un bout & qu'on reçoit l'eau que l'autre laisse échapper, remédioit aux maux d'oreille, comme à la surdité &c, en y faisant une injection de cette liqueur. L'Ecole de Salerne va plus loin; elle pretend que cette eau y détruit les vers. Mais la nature a été plus prévoyante que l'Ecole paroît ne l'avoir imaginé. Elle a placé dans le conduit auditif une humeur cerumineuse qui est très-contraire aux vers & les empêche de s'y loger. Voilà pourquoi l'emploi de l'eau de saule dans ce cas, devient si souvent inutile.

Quant aux autres propriétés qu'on lui attribue; il ne paroit pas d'abord que ce suc ait plus de vertus pour guérir les maux d'oreilles que l'eau chaude ou sa vapeur, ou bien l'injection d'une eau émolliente ou d'un corps huileux. Pour ce qui est de celle de ses fleurs; on sait que toute la plante est astringente, que son usage à la longue desseche, maigrit & par ce moyen peut reprimer en quelque sorte le feu de l'état physique de l'amour; mais nous doutons beaucoup que l'Ecole de Salerne soit fondée à lui attribuer les effets qu'elle assigne ici. En général, tout ce qu'on a dit du saule, dans l'antiquité, est marqué au coin de la superstition.

De Paris.

Il s'en faut de beaucoup qu'on connoisse encore la véritable cause ni le vrai remede de cette maladie si familiere en Amérique, surtout parmi les enfans, si formidable & connue sous le nom de *mal de machoire*. M. de Fourcroy, Conseiller du Roi au Baillage de Clermont en Beauvoisis, connu avantageusement du public par un traité sur l'éducation des enfans, qui a pour titre, *Les enfans élevés dans l'ordre de la nature &c*, ouvrage qui lui a mérité les suffrages les plus distingués, ayant lu ce qui a été dit dans le numero premier de cette année, au sujet de la maladie en question, a cru devoir rappeller à la Société Royale de Médecine, les principes qu'il avoit consignés dans son traité, pag. 60 & 302, sur la cause de cette maladie & sur les moyens avantageux de la combattre

Cet Auteur l'attribue principalement à la présence du méconium ou à d'autres matieres contenues dans les premieres voyes, capables de faire naître une inflammation aux entrailles, dont l'état spasmodique des muscles de la machoire

n'eſt qu'un ſymptôme ou un effet, mais preſque toujours funeſte.

M. Fourcroy dit, dans ce traité, qu'étant arrivé à S. Domingue en 1744, preſque tous les enfans, c. à. d. les huit dixiemes mourroient de cette maladie, mais qu'ayant conſeillé de donner de la manne à la doſe d'une once à un enfant nouveau né, celui-ci n'en fut point attaqué & que l'uſage de ce remede s'étant répandu inſenſiblement dans toute l'iſle, y a conſervé des milliers d'habitans &c. Si un moyen auſſi ſimple a eu tant de ſuccès, il ſeroit bien à déſirer que ſon uſage fut généralement adopté & répandu dans toute l'Amérique, & nous nous hâtons de le publier. Mais que ce remede réuſſiſſe ou non; il nous paroît toujours avantageux de faire des recherches ſur la cauſe qui peut produire un état inflammatoire ou ſpaſmodique; & s'il n'y en a pas d'autre que la préſence du méconium, il ſe préſente une foule de difficultés & d'objections auxquelles il eſt, ſelon nous, bien difficile de répondre.

On peut demander, par exemple, comment arrive-t-il que la nature qui eſt ſi bienfaiſante, qui ſemble avoir tout prévu pour notre conſervation, prémuni l'homme, même contre ſes travers, contre les effets les plus dangereux de ſes excès en tout genre, n'ait pas donné au premier lait de la mere (au *coloſtrum*) la faculté de purger le méconium de l'enfant, & que ce phénomène s'obſerve dans un pays où toutes les meres les nourriſſent, par conſéquent où elles leur donnent ce premier purgatif préparé par la nature, enfin cette manne ſalutaire qu'on deſire & dont l'expérience de tant de ſiecles & de tant d'eſpeces d'animaux a confirmé l'efficacité? Comment ſe fait-il encore que dans les climats où les circonſtances ne permettent pas aux meres de nourrir leurs enfans & où ce premier ſecours eſt entierement perdu pour eux ou difficilement remplacé, comment ſe fait-il, diſons-nous, que cette maladie n'ait pas lieu, tandis qu'elle eſt endemique, ſuivant le rapport de Bontius, de Piſon, de Biſſet &c, en Amérique? Comment arrive-t-il que les Suiſſes (1), nation robuſte & ſaine, la plus rapprochée de la nature, ſoit cependant le peuple de l'Europe dont les enfans y ſoient les plus expoſés? Comment ſe fait-il encore que M. Poupé Deſportes, qui a fait la Médecine avec diſtinction à Saint Domingue depuis 1732 juſqu'en 1748, & qui a expoſé la méthode de tous les peuples d'Europe établis dans ces contrées, n'ait pas parlé de celle de M. de Fourcroy? Au milieu de tant d'incertitudes, il eſt permis de former des conjectures ſur un objet auſſi important & de s'égarer même ſur la vraie cauſe, puiſque perſonne ne la connoît.

Les obſervations de Biſſet (2) Médecin de Neuclaſte, qui a pratiqué la Médecine dans les Indes, prouvent que cette eſpece de tetanos ſe forme quelquefois à la ſuite de l'inflammation de l'eſtomac. Les idées du Docteur Rahn, qui admet pour principe de cette maladie, quelque affection du bas-ventre, paroiſſent avoir donné lieu à cette opinion, que ce mal dépend du mauvais état des premieres voyes, ſurtout de l'eſtomac qui s'enflamme. Mais dans cette hypotheſe même & dans la ſeule crainte d'un état inflammatoire, peut-on ſe perſuader qu'un purgatif quelconque ſoit le remede le plus ſûr. La ſaignée alors ſeroit un ſecours plus puiſſant; mais M. Deſportes fait obſerver que les Eſpagnols ſaignent dans ce cas, les malades juſqu'au blanc, qu'ils leur tirent le ſang des deux bras à la fois, & que ce moyen eſt toujours ſans ſuccès. D'autres prétendent, entr'autres Biſſet, ſans doute d'après Hippocrate, que ſi la fievre ſurvient, c'eſt un moyen de guériſon. Comment concilier ces ſyſtêmes, ces opinions avec l'obſervation exacte?

Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt que dans cette maladie, le ventre n'eſt jamais libre, & que ſuivant M. Deſportes, les purgatifs ne réuſſiſſent pas. Nous déſirerions bien qu'on pût trouver un moyen de délivrer les Colonies d'un pareil fléau. Nous invitons tous les Obſervateurs à nous faire part de leurs idées à ce ſujet. Mais nous reſtons dans la perſuaſion qu'on n'a encore trouvé ni la vraie cauſe, ni le remede. Du reſte, nous penſons que la précaution de faire prendre aux enfans nouveaux nés un peu de miel ou du ſyrop de chicorée, ou de la manne, ne peut pas avoir d'inconvéniens.

(1) Voy. le premier vol. des *acta Helvetica* an. 1751, & la diſſertation du Doct. Rahn, *mirum inter caput & viſcera commercium &c*, publiée à Zurich en 1771.

(2) Voy. *Medical eſſays and obſervations by* CHARLES BISSET &c, 1766.

LIVRES NOUVEAUX.

Essai sur l'art d'imiter les eaux minérales &c, annoncé dans le N°. 4.

L'Auteur, après quelques généralités sur les divisions des eaux minérales par les Auteurs & sur les motifs qui l'ont engagé à écrire, distingue à son tour ces eaux en dix classes qui forment autant de sections particulieres, à la fin desquelles il a ajouté un supplément sur les boues. Il a rassemblé, surtout sur les eaux gaseuses, tout ce qui a été fait par les Chymistes sur cet objet. Il donne ses idées sur la nature de l'air fixe. Il rapporte d'ailleurs sur les eaux les plus connues ce que MM. Venel, le Roy, Moner, Mirouard, Costel &c, ont dit à ce sujet; & d'après leur analyse, il donne la maniere de les imiter, en ajoutant à une eau pure les principes qu'on a découvert & dans les mêmes proportions où on les trouve. Les Commissaires nommés par la Faculté de Médecine pour l'examen de cet ouvrage, disent qu'ils y ont trouvé des observations intéressantes à l'article des eaux vitrioliques, relativement à l'état du vitriol dans les eaux, soit lorsqu'il y est seul, soit lorsqu'il se trouve combiné avec différens sels.

Nous avons peu de choses à dire sur le mérite de cet ouvrage, qui nous a paru assez bien soigné pour la doctrine & les connoissances qu'on doit avoir en général sur les eaux minérales. Mais nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que, quoiqu'il soit possible d'imiter certaines eaux, dont les principes & leurs proportions sont connus, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en imiter d'autres, surtout celles qui contiennent des sels imparfaits, telles que les eaux de Vichy, &c. Du reste, on doit savoir gré aux Auteurs des efforts qu'ils font pour découvrir le secret de la nature & l'imiter dans ses opérations. D'une part, il y a un avantage pour les progrès des sciences & d'un autre, une utilité réelle pour ceux qui ne peuvent pas se procurer des eaux minérales à un certain prix, ou qui en ont besoin dans des lieux & des circonstances où elles manquent.

S'il est permis de hazarder son avis sur cet ouvrage, nous croyons devoir faire remarquer qu'il y a quelques propositions qui nous ont paru un peu hazardées, comme d'avoir dit pag. 369 que *les eaux charrient du phlogistique*; & page XIII de l'Avant-propos, que de tout tems, on avoit distingué les eaux minérales en deux classes, en chaudes ou thermales, & en eaux froides ou acidules (*acidulæ*). Cela n'est pas tout-à-fait exact. Ce n'est pas sous la dénomination générale d'eaux *acidules* que celles qui sont froides ont été comprises, mais bien sous celle de *froides*, division en effet qui paroît la plus naturelle, qui est aussi la plus reçue, & qu'Hoffmann, M. le Roy &c, avoient adoptée.

On peut reprocher encore à l'Auteur de n'avoir pas parlé, dans un écrit destiné à nous faire connoître & à imiter les eaux les plus célebres, au moins du Royaume, les eaux thermales sulphureuses de Bagnols dans le Gevaudan, sur lesquelles il y a un ouvrage assez étendu de M. Bonnel de la Brageresse (1), Docteur en Médecine, & qui sont très-efficaces dans une infinité de cas; d'avoir dit pag. 164, que les eaux de Forges se troublent & font un dépôt à l'air libre, qu'alors elles ne se colorent plus avec la noix de galles, qu'elles n'ont plus ni goût ni *odeur*. Mais les eaux de Forges déposent toujours, à l'air libre ou renfermées, & ce dépôt toujours constant est même un caractere distinctif qui sert à les faire reconnoître; de plus elles n'ont point d'odeur. M. Duchanoy dit encore, page 3, qu'il suffit de *remuer* une bouteille qui contient une eau gaseuse, de la *déboucher* seulement pour lui faire perdre le principe actif d'où dépend sa principale vertu. Nous croyons que c'est trop dire. Nous aurions encore désiré qu'il eut fait connoître les travaux de MM. Hartmann & Bergmann sur cette matiere; que l'ouvrage fut mieux soigné du côté de la partie typographique. Nous sommes même obligés d'avertir le lecteur, que tout l'article sur les eaux de Couterers, (voy. pag. 290 & 291) a pour objet celles de Cauteretz.

Maniere de connoître & de traiter les principales maladies aigues qui attaquent le peuple, par M. Richard, *Baron d'Uberhern, Conseiller d'État, premier Médecin des armées &c.* A Paris, de l'Imprim. Royale, 1779 *in* 12. de 390 pag. sans compter

(1) Voy. Dissertation sur la nature, l'usage & l'abus des eaux thermales de Bagnols, en Gevaudan, par M. Bonel de la Brageresse. 1774, *in*-8°. de 108 pag.

l'introduction & la table des formules.

Nous ferons connoître cet ouvrage dans la feuille prochaine.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Capitale vient de perdre deux hommes qui honoroient également leur profession. L'un est M. Bucquet, Doct. en Médecine de la Faculté de Paris, de la Société Royale, de l'Académie des Sciences, Professeur de Chymie aux Ecoles &c, qui, quoique jeune, étoit déja très - distingué par ses connoissances, surtout en chymie, en histoire naturelle &c, & par la maniere de les rendre; l'autre est M. Levret, Professeur célebre de chirurgie, également recommandable par ses travaux soit sur l'art des accouchemens, soit sur les polypes &c.

Notice des Livres de Méd. &c. publiés chez l'Étranger, depuis 1774.

Dissertatio chemica de arsenico, quam præside M Torb Bergmann, defendit Andreas Pihl. 1777. A Upsal, *in 4°.*

Scheele avoit retiré un acide pur de l'arsenic en 1775; M. Monnet avoit regardé l'arsenic non comme une substance qui minéralise les métaux, mais comme un demi-métal, relativement à ses qualités métalliques & comme une substance saline ou demi-saline, eu égard aux qualitésqu'elle partage avec les autres sels*.

M. Bergmann le considere comme un demi-métal & prouve qu'il en a les propriétés. La présence de la partie réguline est prouvée par son existence dans l'état naturel, ayant tous les signes qui l'annoncent & par le regule artificiel. Il y a une pyrite arsénicale qu'on appelle en Allemand *misspickel*, qui étant entierement privée de son soufre & unie au fer prend une forme métallique. Le régule de l'arsenic s'unit par conséquent aux métaux; il ne contracte aucune liaison avec les sels alkalins. Avec son acide ou l'acide de l'arsenic sec, il se sublime avant d'en être pénétré, mais si on le joint à cet acide en fusion, il s'enflamme & donne une fumée blanche. Si on le distille avec le sublimé-corrosif, on obtient un beurre fumant, un peu de mercure doux & du mercure coulant. Il se dissout dans le soufre & le foye de soufre. Voilà ce que produit la voye seche.

Si on le traite par la voye humide, voici les phénomenes qu'il présente. L'acide vitriolique concentré attaque ce régule à l'aide du feu; l'acide nitreux se comporte de même à son égard. L'acide marin bouillant l'attaque un peu, & l'acide qui porte son nom le change par la digestion en chaux blanche.

Les dissolutions du régule natif donnent constamment du bleu de Prusse, avec l'alkali phlogistiqué, ce qui dénote la présence du fer. Les huiles bouillantes dissolvent ce régule. On sépare, par l'eau régale ou par l'acide marin, l'arsenic & le fer, lorsque ces deux substances se trouvent naturellement unies.

M. Bergmann dit que l'arsenic blanc n'est autre chose que l'acide arsenical, différent de tout autre acide connu, chargé d'autant de phlogistique qu'il en faut pour sa coagulation. Sur cent parties, il y en a au moins 20 de phlogistique. Cet acide est fixe; mais lorsqu'on le met au feu, il prend du phlogistique & forme l'arsenic blanc. Cette derniere expérience sur l'arsenic donne lieu de croire que les métaux ne sont que des acides divers intimement saturés de phlogistique. Les chaux métalliques contiennent du phlogistique & plusieurs contiennent l'acide aerien.

M. Bergmann, après avoir exposé les phénomenes que présente l'arsenic dans ses diverses combinaisons avec les acides & les alkalis; son état dans les mines &c, parle de ses usages, de ses effets sur le corps humain. Il assure que les eaux thermales de Carlsbad en Boheme (*thermæ carolinæ*) (1) remédient aux ravages de l'arsenic dans le corps humain. On l'employe pour découvrir les vins lithargirés; mais s'il y a de la craie dans les vins, cette épreuve, qui se fait avec le foye de soufre arsenical, devient infidelle; car la craie blanche en se précipitant & se mêlant au dépôt le rend moins noir. Un vin où le tartre abonde fait encore manquer l'expérience.

* Voy. Dissertation sur l'arsenic qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Berlin pour l'année 1773, par M. Monnet, à Berlin, 1774.

(1) Ces eaux, dont Hoffmann, Tiling, Tralles, Vanswieten &c, ont célébré les vertus, sont très-renommées dans toute l'Allemagne; elles sont minéralisées par un sel neutre, de l'alkali en grande quantité & par une terre calcaire.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 6 Février.

S. LXXXXIV.

L'ABSYNTHE.

NAUSEA non poterit quemquam vexare marina
Antea commixtam vino qui sumserit istam,
Confortat nervos & causas pectoris omnes.
Serpentes nidore fugat bibitumque venenum
Auris depellit sonitum cum felle bovino.

Prêt à vous embarquer buvez du vin d'absynthe ;
Contre les maux de cœur c'est un préservatif
Des vapeurs de la mer, de son sel purgatif,
Vous n'aurez tout au plus qu'une légere atteinte.
D'éloigner les serpens l'absynthe a la vertu ;
Elle émousse les traits du poison qu'on a bu ;
Conforte l'estomac & les nerfs ; aux oreilles
Mêlée au fiel de bœuf elle fait des merveilles
Et corrige parfaitement
Leur incommode tintement.

L'absynthe (*artemisia absynthium* Lin.) est une de ces plantes dont il faut attendre plus de mal que de bien dans l'usage de la Médecine, parce que sur dix malades auxquels on l'ordonne, il y en a au moins six qui n'en peuvent pas supporter l'usage ou qui s'en trouvent plus mal. Elle est extrêmement amere, d'une odeur très-forte & presque stupéfiante lorsqu'elle est fraiche. Voilà pourquoi il est prudent & même d'un usage ordinaire de ne l'employer que seche. On en tire, comme de presque toutes les plantes ameres, une partie gommeuse & une resineuse confondues au point qu'il est très-difficile de les séparer. Le vin & les autres liqueurs vineuses sont les menstrues les plus propres à se charger des principes de l'absynthe. On retire encore de son suc un sel neutre qui a beaucoup d'analogie avec le sel marin, & par l'incinération un sel lixiviel ou alkalin. C'est à raison de ces principes que l'absynthe est très-active. Elle l'est encore plus, lorsqu'elle a dans toute sa force la partie aromatique.

L'usage le plus ordinaire d'employer l'absynthe est en infusion dans l'eau, le vin ou la bierre, surtout dans ces deux derniers véhicules ; aussi le vin d'absynthe & la bierre préparée avec cette plante sont les liqueurs les plus en usage. L'absynthe est reconnue pour un puissant tonique, stomachique, antiseptique. Elle est employée fréquemment dans tous les embarras des visceres, avec relâchement sensible dans les solides, dans les cachexies scorbutiques, dans les menaces d'hydropisie, dans les fleurs blanches, les pâles couleurs, l'éruption tardive des regles &c. Mais on ne doit l'administrer qu'avec prudence & avec les précautions indiquées, surtout dans le dernier cas. Lorsqu'il y a une atonie évidente dans des solides, & que la bile est pour ainsi dire énervée, l'absynthe est très-bien indiquée, elle supplée à cette humeur & retablit le ton des parties.

Quant aux autres propriétés que l'Ecole lui attribue ; elles ne nous paroissent point fondées.

De Lyon, le 10 Janvier 1780.

Tandis que les Physiciens, les Médecins, les Académies, les vrais Savans ; tout se réunit pour détruire des préjugés funestes & qui deshonorent l'humanité ; tandis que les Magistrats profitent des lumieres du siecle, des conseils donnés

par les gens de l'Art, prennent de tous côtés des mesures pour secourir les citoyens dont la vie est exposée au danger des contagions; il se trouve des hommes qui n'ayant d'autres raisons que des systêmes pris dans des livres ou les préjugés de l'enfance, d'autre motif que leur cupidité, d'autre arme pour leur défense qu'une opiniâtreté aveugle & barbare, bravent & transgressent les loix les plus sacrées, celles qui sont instituées pour la sûreté publique. On vient d'en avoir un exemple récent dans cette ville.

Un particulier, le sieur Devillas Boissier, sans avoir égard au jugement de la Sénéchaussée de Lyon, rendu le 9 Mai 1778, qui défend la pratique de l'inoculation dans cette ville, a fait inoculer deux de ses enfans dans sa maison. Les Magistrats instruits de ce fait, ont pris promptement des mesures pour que la contagion de la petite-vérole ne se répandit point dans le voisinage. Les inoculés ont été transférés hors de la ville, & l'Inoculateur ainsi que le pere de ces enfans, ont été condamnés chacun en 300 liv. d'amende par un jugement de la Sénéchaussée, rendu le 23 Décembre 1779. Il est à désirer que cet exemple soit suivi par tous les Magistrats qui respectent les droits de l'humanité & serve de leçon à ceux qui non contens d'exposer la vie de leurs enfans, veulent encore exposer celle des autres.

LIVRES NOUVEAUX.

Mémoire pour servir au traitement de la dyssenterie, par M. Maret, *Docteur en Médecine, Secretaire perpétuel de l'Académie de Dijon &c, imprimé par ordre de M. Dupleix de Bacquencourt, Intendant de Bourgogne.* A Dijon, de l'Imprim. de Frantin, Imprim. du Roi, 1779. in-8°. de 24 pag.

S'il y a un écrit sur la maladie qui a ravagé les Provinces du Royaume & les ravage encore, qui par l'ordre, la précision, l'exposition des symptômes & surtout par la maniere de saisir & de remplir les indications, mérite d'être accueilli, c'est celui que nous annonçons.

L'Auteur distingue la maladie regnante en quatre périodes, qui forment le tableau de sa marche & des phénomenes qu'elle présente, indépendamment de la complication vermineuse, de la terminaison facheuse, & de la convalescence, qui sont traitées à part & forment autant d'articles séparés. Les remedes sont placés à la fin & indiqués par des chiffres de renvoi. Les symptôm. & les indications à remplir qu'ils présentent, marchent ensemble & en deux colonnes. Le traitement que l'Auteur indique, composé principalement de mucilagineux, de vomitifs & d'antiputrides bien dosés & indiqués à propos, nous a paru le plus propre à remplir en général toutes les vues qu'offre la maladie, & nous ne saurions trop inviter ceux qui ont à cœur le soulagement des hommes & les progrès de l'Art, à faire l'acquisition d'un écrit utile & digne à tous égards de toutes sortes d'éloges.

Il n'y a qu'un secours, au sujet duquel nous croyons devoir faire remarquer qu'il faut quelque précaution en l'administrant; c'est celui qui est marqué sous le titre de *mélange*, page 24, composé de miel rosat & d'extrait de saturne, que l'Auteur indique pour toucher les aphtes qui commencent à s'exfolier. On doit faire ensorte que le malade n'avale point de ce mélange, dont une très-petite partie suffiroit pour causer une maladie d'un autre genre, mais aussi grave que la premiere.

La lecture de cet écrit nous a fait naître le desir de voir une solution satisfaisante des problêmes suivans: *En quoi differe essentiellement la dyssenterie simple de celle qu'on appelle* putride ?... *Les éruptions de la peau ou les aphtes sont-elles un symptôme aussi constant dans cette derniere espece que l'abbatement des forces (distingué de la foiblesse, suite des évacuations)?....* Ou bien, *l'humeur éruptive, qui dans une autre circonstance se feroit portée à la peau, ne feroit-elle, dans la constitution dyssenterique, que se porter sur le tuyau intestinal & produire la dyssenterie putride, comme l'humeur de la transpiration repercutée peut y produire la dyssenterie simple?..... N'est-ce pas la dyssenterie putride ou éruptive qui est la seule contagieuse?... Dans une constitution dyssenterique n'y a-t-il qu'une humeur éruptive qui puisse produire une dyssenterie d'un mauvais caractere & d'un autre genre?... Une humeur de goutte, par exemple, une humeur dartreuse, érésypelateuse, ne peuvent-elles pas se porter sur les intestins, prendre la forme de dyssenterie d'un caractere particulier & donner lieu à la distinction de plusieurs especes de dyssenterie, dans la même constitution?*

Ces questions pourroient servir de texte à un traité sur cette matiere, mais il ne

pourroit être développé d'une maniere satisfaisante que par une personne qui auroit beaucoup vue de maladies semblables.

Maniere de connoître & de traiter les principales maladies aigues qui attaquent le peuple &c, ouvrage annoncé dans la feuille précédente.

Le desir de faire connoître la vraie peste & la différence qu'il y a entre cette maladie & celles qu'on a appellées improprement pestilentielles, a été, à ce qu'il paroît, le principal motif qui a déterminé M. Richard à publier cet écrit. Pour établir cette différence, il falloit traiter en particulier des maladies aigues, surtout de celles qui peuvent avoir quelque rapport avec la premiere; c'est ce que l'Auteur a fait dans des chapitres particuliers, au nombre de 25; & quoique le traitement des maladies chroniques n'entrât point dans son plan, il a parlé néanmoins de quelques-unes, de la jaunisse, de l'hydropisie, comme étant souvent des suites des premieres. Ainsi, il est question dans cet ouvrage de la peste, de la fievre maligne, de la fievre putride, de la fievre ardente, de la petite-vérole, de la rougeole, &c. &c.

L'Auteur commence par la peste & prend pour exemple celle dont les Historiens Evagre, Agathias, Procope &c, nous ont laissé des descriptions; qui se déclara, non dans le 5e. siecle, comme le dit l'Auteur, mais dans le 6e., c'est-à-dire l'an 541, d'abord à Peluse d'où elle se répandit dans tout l'Orient, surtout à Constantinople, où il y eut une mortalité affreuse & où l'Empereur Justinien en fut attaqué. La description des symptômes de cette maladie, qui est la peste à bubons, copiée surtout d'après les écrits de Diemerbroeck, nous a paru assez exacte & fidelle, quoique incomplette & trop abregée.

L'Auteur ne parle qu'en passant de celle dont Thucidide a fait mention. Il dit « que les sueurs & les pustules vé» siculaires furent un caractère particu» lier de la *peste de Londres* ». On ne sait trop de quelle maladie M. Richard a voulu parler, en indiquant ici la peste de Londres. Hodges, Sydenham &c, ont décrit une peste qui regna à Londres, dans le 17e. siecle. Il paroit que ce n'est pas celle que l'Auteur a eu en vue, & que c'est plutôt cette maladie qui se manifestoit par des sueurs abondantes & qu'on désigna dans le tems, c.à.d. à la fin du 15e. siecle où elle parut en Angleterre, sous le nom de *sudor anglicus*, ou de suerte Angloise. Mais l'exactitude des dates, des caractères des maladies étoit nécessaire, & c'est ce qu'on ne trouve point dans cet écrit.

M. Richard ne nous a pas paru plus heureux dans le tableau qu'il fait de la fievre maligne. Il auroit dû marquer, selon nous, les différences qu'il y a entre les f. malig. qu'il appelle exanthématiques, c. à. d. les fiev. miliaires & pourpreuses & les fiev. malig. dans lesquelles il n'y a point d'éruption, telles que la fiev. lente nerveuse d'Huxham, la fiev. malig. proprement dite, suivie ordinairement de gangrene, & la f. m. analogue à celle-ci qui se manifeste constamment par des points douloureux, qui est souvent épidémique & qui exige un traitement différent de celui des autres. Toutes ces especes se trouvent confondues sous le même nom. Cet écrit n'est en général qu'une répétition de ce qui est dans les autres livres. Par conséquent, il n'y a aucune vue nouvelle, rien qui soit digne de la curiosité d'un Médecin instruit ou d'un lecteur éclairé. Du reste, nous croyons qu'il pourroit être utile dans les campagnes, toutefois avec les corrections suivantes.

Nous avons sous les yeux, deux exemplaires nets de cet ouvrage. Dans l'un qui est sans avertissement, sans errata, sans marque de carton, on trouve à la derniere page de la table des formules:

Prenez 10 *gros de gomme gutte*, 3 *pepins de coloquinte, une amande amère; on formera du tout* 2 *bols avec le syrop d'absynthe pour* une dose, *qu'on répétera selon le besoin*, de 8 *en* 8 *jours, jusqu'à ce que le ver soit expulsé*.

Dans l'autre, au lieu de dix gros on trouve dix grains. Nous avons cru devoir faire observer cette différence, qui n'est sans doute qu'une faute typographique. Mais suivant la remarque de Rabelais, la différence d'une lettre dans une recette, peut quelquefois causer la mort. On voit évidemment que c'est la derniere dose qu'il faut suivre, en cas qu'on soit tenté de faire usage d'un pareil remede contre le ver solitaire.

L'édition vicieuse contient encore une faute sans errata, qui n'exposera pas sans doute aux mêmes conséquences. Il y est

dit, p. 327, lig. 3, *on fera boire en grande quantité de la tisane*, n°. 13. La tisane marquée sous le no 13 est de l'onguent de styrax mêlé aux fleurs de soufre Dans un autre exemplaire cette faute ne se trouve pas. Mais comment distinguet le bon du mauvais, si tous les deux sont déja livrés au public. Il falloit donc un avertissement quelconque. Indépendamment de ces négligences, il y en a quelques autres qui méritent à la vérité moins d'attention, comme d'avoir désigné la canelle blanche sous la dénomination de *cortex magellanica*, d'avoir forcé un peu les doses de certains remedes, comme celles de la thérebentine, des fleurs de sureau que l'Auteur prescrit par poignée, de l'eau de melisse composée, du syrop de Betoine, &c.

Découvertes en Chymie.

M. d'Arcet n'eut pas plutôt publié ses expériences sur la volatilisation du diamant, déja observée par le Grand Duc de Toscane, que les Chymistes à l'envi les uns des autres, jetterent indistinctement les pierres précieuses au feu le plus violent qu'ils purent produire. Il a résulté de tous ces essais, qu'on suit encore, deux vérités qui étoient déja connues; savoir que le diamant se dissipe en brûlant à un degré de feu qui n'est pas suffisant pour fondre l'or, & que la plupart des autres pierres précieuses se décolorent, deviennent opaques, se ramollissent comme les rubis, ou prennent l'apparence du mache fer, comme les grenats.

Tandis qu'on s'occupoit ainsi à détruire les plus belles productions de la nature, un Chymiste s'occupoit, dans le silence, des moyens de réunir par la fonte, les fragmens des pierres précieuses, & le succès le plus complet a couronné son entreprise. Il est parvenu à fondre l'émeraude & le rubis, qu'on regardoit comme des pierres éminemment refractaires, surtout la premiere. Cet habile Chymiste (M. Croharé) donne, par cette superbe découverte, la solution d'un probléme, qui a longtems partagé les savans & justifie le rapport des Historiens sur ces belles émeraudes d'Egypte, dont on nioit l'existence ou plutôt dont le secret de les faire, connu des anciens Egyptiens, étoit entierement perdu pour la postérité.

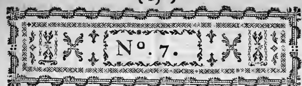
Dès le mois d'octobre dernier, M. Croharé avoit préludé cette importante découverte, par une autre bien intéressante encore pour les Chymistes. Stahl avoit dit que l'acide du nitre enlevoit aux substances métalliques leur phlogistique & les convertissoit en *chaux*. M. Croharé a prouvé, dans son procédé ingénieux & nouveau (1) de faire de l'ethiops martial par l'intermede de l'acide nitreux versé sur la limaille de fer, que cet acide, au lieu de convertir le fer en chaux, se détruisoit lui même, au point de disparoître entierement, & laissoit le fer dans un etat de division & de pureté semblable à celles qu'à l'éthiops martial préparé à la maniere de l'émery, c'est-à dire, noir, attirable par l'aimant, &c. Il résulte encore de la même expérience que l'acide nitreux se change en air plus pur que celui de l'atmosphere.

En publiant de nouveau, dans le Journ. de Méd. d'Octobre, ce procédé, déja indiqué dans le premier volume des mémoires de la Société Royale, M Croharé annonçoit des recherches sur l'acide phosphorique qu'on retire des os, &c. Parmi les différentes propriétés de ce corps, déjà connu de Beccher, (2) ce Chymiste lui a découvert celle de rendre fusibles l'émeraude & le rubis, sans altérer sensiblement leur beauté. Quant à leur dureté, elle se conserve telle que ces pierres font feu avec le briquet. Ces émeraudes fondues, que nous avons vues, nous ont paru très-belle, & nous croyons que cette découverte, une des plus belles & des plus brillantes du siecle, est faite pour honorer infiniment & immortaliser son Auteur.

(1) Ce procédé consiste à mettre de la limaille de fer bien nette dans une terrine de grès; à l'humecter avec de l'eau distillée, de maniere qu'elle en soit couverte de quelques lignes; à placer la terrine sur un fourneau déja allumé, & à y verser lorsque le mélange est chaud au point de ne pouvoir y tenir la main, de l'eau forte du commerce étendue dans une pareille quantité d'eau distillée. A mesure que le mélange s'échauffe, on l'agite incessamment avec une spatule de fer, on ajoute peu à-peu de l'eau forte affoiblie & de l'eau chaude pure lorsqu'il se desseche, enfin pour en séparer l'éthiops, on délaie la matiere, dans une suffisante quantité d'eau.

(2) Voy. *Physica subterranea*, pag. 67, où Beccher lit: *Humo vitrum est, in vitrum redigi potest sicut & omnia animalia, & aphanum, omnium vitrorum nobilissimum, fusile & sui generis colore tinctum, prior.bus vitris mineralibus & vegetabilibus per omnia homogeneum &c.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 13 Février.

S. LXXXXV.

LE POIVRE.

Quod piper est nigrum, non est dissolvere pigrum.
Phlegmata purgabit concoctricemque juvabit.
Leucopiper stomacho prodest, tussique, dolorique
Utile, præveniet motum febrisque rigorem.

Au poivre noir soit entier soit en poudre
Donnez les flegmes à dissoudre,
Il aide à la digestion.
Pour l'estomac le poivre blanc est bon,
Il adoucit une toux violente,
Appaise les douleurs & l'une fievre ardente
Détourne le cruel frisson.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que dit ici l'Ecole de Salerne. Le poivre blanc ou noir est un fruit d'une saveur acre & brulante qui reveille l'appétit & convient en général à ceux qui ayant l'estomac paresseux, ont besoin d'un stimulant qui en releve le ton. C'est même un stimulant qui n'est pas de nature nuisible ou trop incendiaire ; & en général c'est le propre des substances végétales piquantes de produire presque tout leur effet sur les premiers organes qu'ils touchent, sans laisser une impression trop vive sur les autres Il n'est pas même rare d'entendre dire que le poivre bien loin déchauffer rafraichit. L'expérience prouve néanmoins le contraire, & la raison le confirme. L'analyse chymique y découvre une huile essentielle & une substance gommo-résineuse très-échauffantes. Il est de fait qu'il altere, parce que pris en petits grains & peu broyé dans la bouche, il a besoin en cet état, d'un dissolvant & sa présence sur l'estomac sollicite à boire. Il se dissout également dans l'eau & les liqueurs vineuses ; il est évidemment aphrodisiaque.

En général les personnes qui ont de l'acreté dans le sang, une disposition à l'inflammation, qui sont seches, bilieuses, sujettes aux fievres ardentes, aux ravages de la bile, doivent éviter avec soin son usage.

TABLEAU *historique & raisonné des épidémies catharrales, vulgairement dites la* grippe, *depuis* 1510 *jusques & y compris celle de* 1780, *avec l'indication des traitemens curatifs & des moyens propres à s'en préserver ; par M.* SAILLANT, *Doct. Rég. de la Faculté de Méd. de Paris.* A Paris, chez Didot, la veuve Dessaint, Nyon, Méquignon, Libaires, 1780. *in-12.* de 131 pag.

Rien de plus intéressant, dans l'histoire des maladies, que celle des rhumes ou catharres, tant à cause du rapport qu'ils ont, ou paroissent avoir avec les variations de l'air & les autres changemens remarquables dans l'atmosphere, qu'à cause des noms divers & des différentes opinions auxquelles ils ont donné lieu soit sur leur cause, soit sur leur traitement.

M. Saillant a eu en vue dans ce petit traité, d'offrir à ses lecteurs le tableau historique des cathatres épidémiques observés ; & comme l'antiquité en offre peu d'exemples, il a cru devoir commencer son tableau à l'époque de 1510 & le continuer, en suivant l'ordre chronologique jusqu'à 1780. Ce tableau se trouve composé de 18 époques remarquables.

L'Auteur, après avoir fait sentir la nécessité de l'observation dépouillée de tout systême & le besoin d'un rapprochement de faits analogues pour en avoir des resultats instructifs, expose d'une maniere succinte, l'histoire des carharres décrits par les Médecins, ainsi que leur sentiment sur les causes qui les ont produits, leur théorie & leur traitement. Ce détail historique, qui n'est qu'un extrait de quelques Auteurs, nous a paru fait avec soin, mais très-incomplet. L'Auteur rapproche ensuite les observations exposées, en tire des conséquences, en offre le résultat, & donne un traitement général & particulier applicable à tous les cas & à la circonstance présente.

Cette seconde partie de l'ouvrage, quoique le fruit d'une doctrine saine, nous a paru renfermer le défaut que l'Auteur paroissoit vouloir éviter d'abord, celui de théoriser, de conjecturer, de donner des explications des effets par certaines causes. Nous avons cru reconnoître encore une teinte de l'ancienne théorie sur le degré de chaleur des parties, comme celle des cerveaux *froids* & humides, *secs* &c, un peu trop de crédulité sur l'effet ou l'influence des météores, des *phénomenes ignés*, &c. Nous avons trouvé dans cet écrit des erreurs détruites depuis longtems & qu'on y renouvelle; la même confusion qui regne dans certains Auteurs au sujet de quelques épidémies catharrales, comme de celles de 1729, 1734 & 1742, qui offrent clairement une complication de catharre & de pétéchies, ou de miliaire, dont quelques Médec. ont fait sentir la différence en les désignant sous le titre de *febris catharralis petechizans* &c, que M. Saillant comprend indistinctement sous le nom de *catharres malins* & dont il semble attribuer la malignité aux brouillards &c, &c; d'où il résulte un nouvel ordre d'idées plus confus, plus difficile à démêler que celui qui existoit déja. Du reste, le traitement indiqué nous a paru en général établi sur les principes les plus reçus.

Puisque M. Saillant avoit envie de nous donner le tableau historique des catharres épidémiques, il auroit dû du moins nous retracer ceux qui ont été les plus remarquables & qu'on trouve décrits par les plus grands Médecins. Nous avons encore été étonnés que l'Auteur n'ait pas rappellé à ce sujet ceux qui ont été observés à Paris dans le 15e. & 17e. siecles, c. à. d. en 1403, en 1411, en 1427 & en 1679 & qui offrent tous des particularités remarquables.

Le premier survenu en avril suspendit les fonctions des Avocats au Palais; le second qui étoit une maladie de 3 semaines, eut pour crise une hémorrhagie du nez, de la bouche ou du fondement & personne n'en mourut; le 3e. qui dura depuis la S. Remy jusqu'à la Toussaint & qui n'épargna personne, débutoit par une douleur aux reins, duroit 8 ou 10 jours & finissoit par la formation d'une croute galeuse au nez & à la levre supérieure, on l'appella *ladendo*; le 4e. décrit dans toutes ses circonstances*, offre un fait qui n'est pas indifférent pour les gens de l'Art, c'est qu'une décoction d'orge dans laquelle on faisoit infuser des fleurs de coquelicot & édulcorée avec du sucre, fut mise généralement en usage & avec le succès le plus marqué.

M. Saillant auroit dû parler encore, ce nous semble, de l'épidémie catharrale observée en France & en Allemagne en 1675 & décrite par Etmuller, de celles qui ont été observées en Europe, surtout aux époques de 1591, 1593, 1673, 1675, 1712, 1747, 1750 & 1757 &c, & décrites par Sennert, Cagnatus, Etmuller, la Berthonie, & surtout par Geller, dans sa belle dissertation, *de tussi epidemica infantum convulsiva &c*, maladie qui regna sur les enfans en 1747 en Anglererre, en Allemagne &c, & en 1757, dans le Duché de Meklenbourg.

Mais ce qui nous a le plus surpris, c'est que M. Saillant ait passé sous silence l'épidémie de ce genre peut-être la plus remarquable qu'il y ait eu & par les circonstances qui l'accompagnerent & par la maniere dont elle a été décrite en Italie par Lancisi, sous le titre *d'historia romanæ epidemiæ*, & en Allemagne, par le célebre Hoffmann, à l'époque du fameux hyver de 1709.

Toutes ces descriptions oubliées par l'Auteur, lui auroient fourni des faits précieux & des détails intéressans.

L'ouvrage se ressent un peu de la précipitation avec laquelle il a été fait. On trouve tantôt *Schenkin*, tantôt *Schenkius*, & pag. 47, la *Wratislavie* (1) au lieu de Breslau.

* Voy. *Nouvelles découvertes sur toutes les parties de la Médecine, Décembre 1679.*

(1) Des Auteurs, d'ailleurs très-estimables, se sont souvent trompés dans la traduction des noms

ANNONCES DE PRIX.

L'Académie de Lyon avoit propofé d'abord la queftion de favoir, *fi l'électricité de l'atmofphere avoit quelque influence fur le corps humain, & quels étoient les effets de cette influence?* Pour fuivre fon objet, l'approfondir & le rendre vraiment utile, après la folution de ce problême en 1776, elle demanda pour le prix de 1779, *quelles font les maladies qui procèdent de la plus ou moins grande quantité de fluide électrique du corps humain, & quels font les moyens de remédier aux unes & aux autres?*

Sept mémoires ont été reçus au concours. Tous les fuffrages fe font réunis pour partager le prix entre un mémoire françois & un mémoire latin, l'un & l'autre recommandables par de profondes recherches, une théorie lumineufe & plufieurs vues nouvelles.

L'Auteur du mémoire françois eft M. l'Abbé Bertholon, de S. Lazare, de plufieurs Académies, à Beziers. L'Auteur du mémoire latin eft M. F. J. Gardini, Docteur en Méd. de l'Univerfité de Turin, à S. Damien, près d'Afti, en Piemont.

L'Académie a fait inviter les Auteurs à publier leurs ouvrages. Elle a arrêté en même tems qu'il feroit fait mention avec éloge d'un 3e. mémoire, dont le billet n'a pas été ouvert & dont la devife eft un paffage de M. Hecquet, *Exemplaris aut fpeculi loco medicus habebit naturam &c.*

Cet Auteur, qu'il nous eft permis de faire connoître, eft M. Retz, Doct. en Médecine à Arras, qui eft glorieux d'avoir concouru avec des favans auffi diftingués & d'avoir obtenu le fecond rang après eux.

Le comité d'économie de la Société des Arts de Genève propofe un prix de 24 louis pour le meilleur mémoire contenant,

1°. Le *Catalogue de toutes les plantes qui croiffent aux environs de Genève, dont l'expérience a conftaté quelques propriétés utiles ou dangereufes, relatives à l'agriculture, aux Arts & à la Médecine, tant des hommes que des animaux*; 2°. *une nomenclature exacte compofée qui comprenne tous les noms de ces plantes, foit en françois, foit en patois du payfan, foit enfin dans les livres des meilleurs Botaniftes avec le numero fous lequel elles font défignées dans l'excellent ouvrage de M. de Haller*, intitulé, hiftoria ftirpium indigenarum helvetiæ inchoata. Bernæ. 1768; 3°. *une defcription abregée defdites plantes fervant à les faire reconnoître facilement à leur afpect dans tous les tems & dans toutes les faifons*; 4°. *quelques détails très-abregés fur leurs principales propriétés.*

Le même comité demande pour fa feconde queftion,

Quel eft le préfervatif le plus propre à garantir de la colique venteufe les beftiaux qui paîtront des treffles & fainfoins à la rofée ou après la pluie. Les moyens curatifs font connus; on ne demande que des préfervatifs.

Les mémoires & réponfes à ces queftions ne feront reçus que jufqu'au premier Novembre de cette année, & feront adreffés francs de port, à M. Calandrini, Confeiller d'Etat & Préfident du Comité d'Economie. Les prix feront adjugés le premier Jeudi d'Août 1781.

L'Académie Royale de Chirurgie propofe, pour fujet du prix de l'année 1781, confiftant en une médaille d'or, de la valeur de 500 liv.

D'expofer les effets du Sommeil & de la Veille, & les indications fuivant lefquelles on doit en prefcrire l'ufage dans la cure des maladies Chirurgicales.

Les mémoires écrits en françois ou en latin, feront adreffés francs de port, à M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Acad.

Obfervation fur le claveau *ou* picotte *des moutons, par* M. Thorel, *Médecin. Vétérinaire au Département de Lodeve.*

La maladie qui régnoit il y a un an dans le diocèfe de Lodeve, & qui fit périr près de trois mille moutons, eft connue fous le nom de claveau. Elle eft la plus dangereufe après la pefte; elle eft épizootique & d'un genre inflammatoire. Elle fe manifeftoit par des boutons enflammés qui s'élevoient fur les parties dénuées de laine, telles que le ventre, l'ex-

latins des villes d'Allemagne; M. Cantwel, Méd. de la Faculté de Paris, induit en erreur par les Dictionnaires, traduifit *vindebona* par vindebone. Cette faute fut répétée quelques années après par M. P. M. G. prit la ville de Volfenbuttel pour une perfonne, & M. S. prend aujourd'hui la ville de Breflau pour une province. Ces négligences qui ne méritent pas, à la vérité, d'être relevées, prouvent néanmoins la néceffité d'un bon dictionnaire géographique de l'Allemagne, latin, françois & allemand.

térieur des cuisses & des épaules, le nez & le dessous de la queue.

Les uns avoient des boutons de plusieurs formes & de plusieurs couleurs, tantôt ronds, tantôt oblongs; ils commençoient par être rouges & durs, ils blanchissoient, devenoient mols, suppuroient, se dessechoient & formoient une croute noire qui tomboit par écailles. Les yeux, la situation de la tête & des oreilles annonçoient peu de tristesse; l'animal mangeoit & ruminoit.

Les autres perdoient l'appétit & ne ruminoient plus; les yeux étoient enflés, larmoyans, obscurs, les boutons se touchoient, ils étoient violets, & au lieu de s'élever & de blanchir, ils s'applatissoient & devenoient mols. Il survenoit une difficulté de respirer avec battement de flancs, le quatrieme jour; l'halêine & la matiere contenue dans les boutons étoient d'une puanteur insupportable; une matiere épaisse, tenace, couloit en abondance des naseaux; l'intérieur de la bouche & de la langue étoit garni de pustules, les yeux se fermoient, l'animal mouroit ordinairement le cinquieme jour de l'éruption & quelquefois le sixieme. Si la tête étoit attaquée, la maladie étoit plus dangereuse, mais elle ne l'étoit pas pour ceux qui mangeoient. Des dépôts se formoient sur les yeux de plusieurs; ils faisoient perdre la vue, mais sauvoient la vie à l'animal. L'éruption étoit ordinairement complette le quatrieme ou le cinquieme jour. La maladie se terminoit tantôt au bout de quinze jours, tantôt au bout d'un mois & même de six semaines.

Dans les moutons dont la fievre étoit vive & qui étoient menacés d'une forte inflammation, je faisois pratiquer une saignée aux veines des yeux & couper le bout des deux oreilles; je faisois tirer à chaque mouton environ quatre onces de sang; on leur donnoit souvent de l'eau commune nitrée. On se hâtoit d'appliquer un séton à la partie latérale interne des cuisses. On levoit pour cet effet la peau en la prenant entre deux doigts, ou la perçoit avec un canif, on passoit une meche de coton dans les deux ouvertures, on en lioit les extrémités pendantes, on induisoit la meche dans toute sa longueur, d'onguent suppuratif, on la faisoit glisser entre peau & chair, on la nétoyoit tous les jours du pus qui s'y étoit amassé, & on renouvelloit l'onguent.

Dans ceux dont les forces me paroissoient languissantes & dont l'éruption devenoit très-difficile, je proscrivois la saignée; je leur faisois donner, à titre de diaphorétique, un gros de poudre de vipere jettée dans un verre de bon vin. Lorsque les boutons reparoissoient, j'entretenois la suppuration en donnant tous les jours un verre de bon vin. Me paroissoient-ils violets & de couleur pourpre, je faisois jetter deux drachmes de quinquina pareillement dans un verre de vin; j'avois même le soin d'y joindre quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée dans la vue de prevenir la gangrené. Je faisois fomenter les yeux des moutons qui avoient reçu des atteintes avec une décoction d'ortie & d'écorce de grenade; je faisois nétoyer la langue de ceux en qui j'appercevois des pustules avec la même décoction; j'entretenois l'écoulement des naseaux en les lavant avec de l'eau chargée de sel marin. Les moutons qui pouvoient manger avoient de tems en tems pour leur nourriture une petite quantité de son humecté avec de l'eau salée.

Ce traitement a eu les plus grands succès, puisque dans ce diocèse on ne regarde plus la picotte comme au-dessus des ressources & du pouvoir de l'Art; cette erreur tient encore parmi les paysans des autres diocèses du Bas-Languedoc & cause les plus grands maux.

La ressemblance de la picotte des moutons avec la petite-vérole des hommes m'a frappé, surtout quand je l'ai examinée dans ses effets. J'ai vu dans les paroisses de Salase, d'Océon, du Puech &c. un grand nombre de moutons guéris à l'aide du traitement ci-dessus, dont la peau de la tête surtout près des levres, restoit marquée comme le visage d'un homme qui sort d'avoir la petite-vérole. J'en ai vu beaucoup qui avoient perdu un œil: ceux-ci étoient aveugles, ceux-là n'en avoient qu'un grain de la grosseur d'un petit écu; quarante moutons d'un seul troupeau en eurent à un pied, l'ongle tomba & ils furent estropiés.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 8.

Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 20 Février.

S. LXXXXVI.

LE GINGEMBRE.

ZINZIBER *ante datum morbum fugat ; inveteratum*
Postque datum mollit , ventris fastidia tollit.

Avant l'accès prenez de gingembre une dôse,
Prenez le même après ; s'il est réitéré ;
Il chasse , il déracine un mal invétéré
Et guérit le dégoût que la fievre vous cause.

Hermann & d'autres Auteurs ont attribué les vertus du gingembre à un principe alkalin , mais Cartheuser a détruit cette erreur , en démontrant que la qualité acre & irritante de cette racine est dûe à une huile essentielle , à un principe volatil spiritueux & camphré , & à une partie resino - gommeuse. C'est encore une de ces plantes douées d'une saveur piquante , qui a beaucoup d'analogie avec le poivre , la zedoaire &c , qui croît dans les pays chauds & dont on doit redouter l'usage dans les climats où la chaleur du corps étant plus concentrée , les fibres plus tendues & plus durcies , les maladies inflammatoires y sont plus fréquentes. Elle ne convient , en général , que dans le cas de foiblesse & de relâchement extrême des solides ; encore faut-il être très-circonspect sur son usage interne ; car elle est brulante & inflammatoire. On ne l'employe en général que rarement en Europe. Les Indiens lui attribuent beaucoup de vertus , surtout lorsqu'il est besoin de relever le ton de l'estomac , & après des maladies de langueur , comme dans les épuisemens à *nimio æstu venereo.*

De Paris.

La Société Roy. de Médecine a tenu sa séance publique , le Mardi 15 de ce mois. M. Vicq - d'Azyr , Secretaire perpétuel , en a fait l'ouverture par la proclamation des prix qui devoient être décernés cette année & par l'annonce de ceux que la Société se propose de distribuer en 1781.

La Société avoit proposé dans sa séance publique du 23 Février 1779 , pour sujet d'un prix de la valeur de 300 liv.

De déterminer par un nombre suffisant d'observations & d'expériences exactes , si les maladies contagieuses , principalement la petite-vérole , peuvent se transmettre par l'intermede de l'air.

Ce prix , dont M. Rast , Médecin à Lyon & associé regnicole de la Société , a bien voulu faire les frais , a été adjugé dans la séance publique du 15 Février à Monsf. Menuret , Médecin à Montelimart & associé regnicole de la Société , auteur du mémoire qui a été envoyé avec l'épigraphe suivante : *Ne quid falsi audeas , ne quid veri non audeas.*

Parmi les mémoires qui ont concouru , plusieurs contiennent d'excellentes observations. Il y en a deux surtout , que la Société croit devoir citer avec éloge. L'un porte pour épigraphe : *Experientia quandoque fallax , judicium difficile ;* l'autre , *Felix qui potuit rerum cognoscere causas :* mais les Auteurs s'étant trop écartés de la question , aucun n'a patu mériter l'accessit.

Un Militaire distingué desirant exciter

l'émulation des Médecins & des Chirurgiens sur tout ce qui a rapport à la conservation des soldats, est dans l'intention de proposer, sous la forme de programmes, une suite de questions relatives à cet objet important, de sorte que de la collection des mémoires qui auront été couronnés, il puisse résulter un ouvrage utile à la santé des gens de guerre. La Société s'est prêtée avec empressement à des vues aussi bienfaisantes; en conséquence, elle propose pour premier programme dans ce genre :

D'indiquer quelles sont les maladies qui regnent le plus communément parmi les troupes pendant la saison de l'automne? quels sont les moyens de les prévenir, & quelle est la méthode la plus simple, la plus facile & la moins dispendieuse de les traiter?

Les Auteurs qui concourront détermineront surtout les cas dans lesquels les secours suivis qui ne peuvent se trouver que dans les Hôpitaux, sont nécessaires aux soldats, & ceux dans lesquels un régime convenable ou des remedes simples & faciles à administrer peuvent dispenser le soldat de se déplacer.

La Société invite MM. les Chirurgiens-Majors des Régimens à lui communiquer leurs observations à ce sujet; elle fera une mention honorable de leurs travaux dans ses séances publiques & dans ses volumes.

Ce prix, de la valeur de 300 liv. sera distribué dans la séance publique, qui aura lieu le premier Mardi après la fête de S. Louis, en 1781. Les mémoires seront envoyés avant le premier Juin de la même année, *francs de port*, à M. *Vicq-d'Azir*, Secrétaire perpétuel, rue du Sépulcre, avec un billet cacheté, contenant le nom de l'Auteur & la même épigraphe que le mémoire.

La Société desire toujours qu'on lui adresse, par la voie ordinaire de la Correspondance, des mémoires pour concourir aux prix d'encouragement. 1°. Sur la description topographique & médicale des différens cantons de la France. 2°. Sur l'analyse des eaux minerales. 3°. Sur les maladies auxquelles les bestiaux sont exposés dans chaque pays.

Le public a entendu ensuite la lecture d'un précis historique de l'épidémie qui a regné à Dinan parmi les prisonniers Anglois, par M. Jean-Roy; celle du mémoire de M. Halłé, sur les différens phénomenes que l'urine présente étant considérée dans toutes les variations de l'état naturel; l'éloge de M. Barbeu-du-Bourg, par M. Vicq-d'Azyr, qui a été fort applaudi; un mémoire de M. Coquereau sur la toux épidémique qui a regné à Paris à la fin de 1779 & au commencement de cette année. M. de Lassonne le fils, a lu un mémoire sur le sel essentiel qu'on retire des tamarins. M. Caille en a lu un autre sur la dyssenterie qui a regné dans plusieurs Provinces du Royaume; & M. Thouret a lu un mémoire sur le dégré de compressibilité dont la tête d'un enfant est susceptible en venant au monde, ainsi que sur les avantages ou les inconvéniens qui résultent de l'usage du forceps dans les accouchemens.

Mémoire à consulter.

Je suis âgé de 55 ans, il y en a 32 que j'exerce le saint ministere, & fais les fonctions de Vicaire ou de Curé. J'ai pendant tout ce tems beaucoup travaillé de mémoire & au confessional, surtout pendant les 20 premieres années. A l'âge de 38 ans, j'eus une fievre putride maligne des plus graves, suivie d'une rechute qui faillit me mettre au tombeau. Je pris beaucoup de remedes, ma convalescence fut longue, & mes digestions étoient fort laborieuses. On me mit en différens tems, à l'usage du petit-lait & des bouillons rafraichissans. Ces remedes n'ayant pas parfaitement réussi, on me conseilla d'aller aux eaux minérales de cette Province, (*la Guienne*) c'est-à-dire du *Castera*, de *Borbouton* & de *Bagneres*. Ces eaux n'ont pas aggravé mon mal, mais elles n'ont pas opéré aussi un grand bien. Mon estomac est toujours très-lent à faire ses fonctions, & au point qu'il arrive souvent qu'à dix heures du soir, à minuit & meme le lendemain matin je n'ai pas fait la digestion de mon dîner de la veille.

A raison de la foiblesse de mon estomac, je ne soupe pas depuis fort longtems. Si je prenois seulement une once de pain ou de viande, le soir je serois assuré d'avoir une indigestion, aussi je me contente le soir de boire deux verrées d'eau mêlées de quelques gouttes de vin.

Si je bois le vin pur le soir, il me cause une indigestion; si au contraire je bois l'eau sans mélange de vin elle m'affadit l'estomac. Le caffé pur & les liqueurs fortes me causent des indigestions.

Les légumes farineux m'occasionnent des vents qui me désolent. Je ne digere guere ni le laitage, ni les fruits verts, ni même les herbes potageres. Quand je n'ai pas d'indigestion, ce qui arrive rarement, je me porte au mieux. Mes indigestions ne m'occasionnent pas ordinairement des évacuations ni par haut ni par bas, mais un dérangement sensible pendant deux ou trois jours. Depuis ma convalescence de ma fievre putride, je n'ai pas eu un seul accès de fievre violent. Les digestions laborieuses sont ma principale incommodité. Pourriez-vous m'indiquer un remede favorable pour me tirer de cet état.

Signé, LUSSIGNET, Archiprêtre - Curé de S. Martial eu Benauge près S. Maurice en Guienne.

R. En attendant d'autres réponses, nous croyons que l'état exposé est un de ceux auxquels on remédie avec le plus de facilité, lorsque le malade veut se soumettre à un régime convenable & faire usage de certains secours. Il y a lieu de penser que la foiblesse d'estomac dont M. L. se plaint, est une suite de la fiev. qu'il a essuyé, c. à- d. un reste d'humeur qui n'a pas été évacuée dans le tems. Pour procéder avec méthode & succès, il seroit convenable que M. L. se préparât pendant quelques jours par une boisson délayante & qu'il se purgeât après avec une médecine ordinaire dans laquelle on feroit entrer la rhubarbe & le quinquina. Après ce préliminaire, M. L. se mettra à l'usage journalier pendant quelque tems ou de l'extrait de quinquina, ou de la rhubarbe, ou des eaux minérales ferrugineuses, ou du baume de Tresencheld, en observant un régime exact, un peu d'exercice, mangeant peu & souvent, évitant ce qui est venteux, indigeste, viandes noires, boissons spiritueuses &c., & surtout attendant que la nature demande, c'est-à-dire qu'elle le fasse entendre par l'appétit, qui est l'assaisonnement à tous les mets, le plus exquis & le plus parfait qu'on connoisse.

Réponse au mémoire à consulter du No. 4, par M. LACROIX, *D. M. M.*

A la Ferté-Bernard, ce 6 Février 1780.

On se rappelle qu'il est question dans ce mémoire, d'accidens singuliers & douloureux qu'a éprouvé une femme par l'effet d'une élévation ou tumeur mobile & roulante dans le bas - ventre. M. de Lacroix dit :

»On ne peut douter que les symptômes mentionnés n'annoncent plutôt le siege du mal dans l'intestin colon que dans les autres. Car le vomissement, les anxietés & les foiblesses qui fatiguent l'estomac, sont consécutifs. Il est donc clair que l'irritation & la douleur se font sentir à ce dernier viscere par la direction inverse du canal intestinal, & augmentent par l'endurcissement des matieres fécales arrêtées par les celules épaisses & calleuses de l'arc du colon. Cette maladie doit s'appeller passion iliaque chronique & périodique. Quelque rare qu'elle soit, on l'observe cependant dans le courant de sa pratique, & on peut consulter là-dessus le *sepulchretum* de Bonnet, & la Nosologie de Sauvages. Quoiqu'on n'ait pas fait mention de la sortie de matieres purulentes avant ou après les m. fécales, on a lieu de le penser; car il paroît qu'il y a eu antérieurement aux accidens actuels une inflammation qui se sera terminée par induration. Les excrémens arrivés dans cette partie de l'arc du colon s'y arrêtent par le rétrecissement du diametre du canal, & les callosités de ses celules, & forment cette tumeur qu'on sent à l'extérieur ».

»Il y a quatre indications à remplir dans ce cas-ci; 1°. il faut dans l'instant de l'invasion, suivant Sydenham, prescrire un lavement émollient & anodyn, & faire avaler aussitôt une dose de pilules cochées majeures. Si on observoit que la douleur & l'irritation fussent excessives, & suivies de vomissement, il faudroit faire précéder un narcotique mêlé à l'anti-émétique de Riviere. 2°. On réitérera ces mêmes lavemens, & on les tendra peu-à-peu purgatifs, en ajoutant une petite dose de vin trouble émétique. 3°. On fera ensorte d'éloigner les accès soit avec les premiers lavemens donnés de 2 jours en 2 jours, & par une boisson composée de petit-lait, de jus de cresson & de crême de tartre. 4°. Pour prévenir les rechutes qui peuvent être nuisibles à la vie de la malade, (on doit se persuader que ces accidens termineront ses jours,) on se servira de lavemens déterfifs composés de plantes vulnéraires, de miel rosat, & de térébenthine, ou de tour autre baume dissous dans un véhicule convenable, & enfin des eaux thermales. On lui fera observer un régime plus végétal qu'animal.

LIVRES NOUVEAUX.

MÉTÉOROLOGIE *appliquée à la Médecine & à l'Agriculture, ouvrage qui a remporté le prix au jugement de l'Académie Imp. & Roy. &c, de Bruxelles en 1778, par M. RETZ, Doct. en Médecine, à Arras.* On y a joint le traité du nouvel hygrometre comparable du même Auteur, avec *fig.* A Paris, chez Méquignon l'aîné, Lib. rue des Gordeliers, 1779. *in-8°.* d'environ 300 p.

Cet ouvrage est le développement du sujet du prix proposé par cette Académie en 1777, en ces termes:

Décrire la température la plus ordinaire des saisons aux pays-bas & en indiquer les influences tant sur l'économie animale que végétale; marquer les suites fâcheuses que peuvent avoir des changemens notables dans cette température, avec les moyens d'y obvier.

M. Retz a rempli cet objet d'une maniere satisfaisante. Nous donnerons une idée de cet ouvrage dans la feuille prochaine.

HISTOIRE *médicale des maladies dyssenteriques qui affligent la Province du Maine en 1779. Moyens convenables pour combattre avec succès le mal principal, & les accidens qui en sont la suite; par M.* VETILLART, *Docteur en Médecine, Membre du College des Médecins du Mans, Méd. de* Monsieur, *Frere du Roi, &c* Au Mans, chez Charles Monnoyer, Imprimeur; & se trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. *in-12* de 74 pag.

MÉMOIRE *sur le Rakitis, ou maladie de la colonne vertebrale, à laquelle les enfans sont sujets jusqu'à la pleine adolescence, avec un examen de ses causes secondes, ainsi que de tout ce qu'on met ordinairement en usage pour en corriger les effets. En outre, l'exposition d'un nouveau moyen des plus efficaces pour empêcher ses progrès: Ouvrage dont la connoissance est utile aux Médecins, Chirurgiens;* par M. Magny, Ingénieur-Physicien, & Auteur du Mémoire qui a remporté le prix d'encouragement, proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1777. A Paris, chez Méquignon, Lib. 1780. *in-8°.* de 184 pages, sans l'Avertissement. Prix 3 liv.

Nous rendrons compte de ces deux écrits dans la feuille prochaine.

LETTRE *de M. MITTIÉ, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, à l'Auteur de la Gazette de Santé.* A Paris, chez Didot Lib. quai des Augustins.

L'Auteur de cette Lettre cherche à se justifier des reproches qu'on lui a faits dans le N°. 49 de cette Feuille, an. 1779, lorsqu'on a rendu compte de l'ouvrage qui a pour titre, *Observations sommaires sur tous les traitemens des maladies vénériennes.* M. Mittié revient à la charge & prétend être fondé à soutenir que la méthode qu'on peut appeller *végétale* est sûre, préférable à celle qui consiste à employer du mercure, ou tout autre minéral. Mais, malgré tous les efforts que M. M. fait pour persuader au public qu'il opere des miracles avec les plantes qu'on foule tous les jours aux pieds, *c. à. d.* en employant indistinctement toutes celles qui agissent comme des stimulans, nous avouons franchement que notre conversion n'est pas aisée & que tant que l'Auteur ne donnera pour preuve de ses succès que de semblables raisons, nous croirons être en droit de dire avec Horace, *credat judæus appella.*

NOUVELLES EN MÉDECINE.

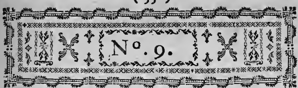
La Faculté de Méd. de Paris vient de perdre un de ses Membres des plus respectables & des plus distingués. C'est M. Belletete, aocien Doyen de la Faculté, qui étoit généralement aimé & estimé. Sa mort a fait dans Paris une sensation générale & excite les regrets de tous ceux qui l'avoient connu.

NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1774.

ACTA helvetica &c, vol. VIII. A Basles, 1777. *in-4°.*

On trouve dans ce volume des actes helvetiques; plusieurs dissertations sur la nature des crises dans les fiev. aigues; des éclaircissemens sur quelques parties de la Botanique, par M Jacquin; l'histoire d'un ictere noir par M. d'Apples; des observations de M. Hubert sur les rameaux de l'aorte, sur l'artere thyroïde &c; l'histoire très-curieuse d'un lithophage ou mangeur de pierres; des observations de Stehelin sur un foye dilaceré par un coup, & sur une suffocation subite causée par un morceau de boudin avalé précipitamment & engagé dans la glotte; la description d'un accouchement laborieux causé par un hydrocephale externe de l'enfant & heureusement terminé par la rupture du sac qui contenoit les eaux; enfin plusieurs observations botaniques, par les Doct. Mieg & Werner de Lachenal.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 27 Février.

S. LXXXXVII.

LA MERIDIENNE.

Sit brevis aut nullus tibi fomnus meridianus ;
Febris, pigrities, capitis dolor atque catharrus ;
Hæc tibi proveniunt ex fomno meridiano.

Paffez-vous s'il fe peut de la méridienne ;
Si non, faites qu'au moins les momens en foient courts ;
Vous vous en abftiendrez, pour peu qu'il vous fouvienne
Des maux qu'elle produit toujours,
Les fuites de cette habitude
Sont fievres, fluxions, migraine & laffitude.

Lettre de M. Saillant, D. M. aux Redacteurs de la Gazette de Santé.

Les Médecins doivent affurément vous favoir gré, MM., de les avoir mis à portée de completter le tableau que je leur ai préfenté des épidémies catharrales ; je ne doute pas même qu'ils ne puiffent encore ajouter aux nouvelles obfervations que vous leur indiquez, & ils me feront un vrai plaifir de m'en faire part. L'hiftoire complette d'une maladie épidémique peut rarement être l'ouvrage d'un feul homme ; ce qui prouve l'avantage du concours des lumieres pour l'obfervation. Cependant je vous prirai de remarquer que je n'ai point paffé fous filence l'épidémie de 1675, décrite par Etmuller (1). Celle de Sennert fe trouve à la page 10 (2). J'en ai rapporté deux d'Hoffmann, ce qui fuffifoit pour faire connoître les principes de l'Auteur. Si je n'ai point parlé des épidémies obfervées avant 1510, c'eft que je ne les ai trouvées décrites que par des Hiftoriens (3). Mon but n'étoit point d'étaler une vaine érudition, mais de chercher dans les ouvrages des Médecins Obfervateurs les plus célebres, Riviere, Baillou, Foreftus, Sennert, Wierus, Willis, Ettmuller, Sydenham, Baglivi, Hoffmann, Juffieu, Huxham, Sauvages &c, quelle étoit la marche de la nature dans cette maladie, la crife la plus ordinaire, & par conféquent la route que nous devions fuivre dans le traitement. Si celui que j'ai indiqué eft *établi fur les principes les plus reçus* & eft le *fruit d'une doctrine faine*, mon objet a été rempli. On me pardonnera de m'être fervi des expreffions des Médecins que je copiois. Je ne pouvois les changer fans infidelité, & les Médecins inftruits fauront aifément les apprécier. Quant aux conjectures ; elles font appuyées fur l'obfervation. J'ai préfenté

(1) *Notes des Redacteurs.* Voy. Etm. édit. de Lyon, 1690, *in-fol.* tom. I, pag. 599, où cet Auteur fait mention de l'épidémie catharrale obfervée en 1675 ; M. Saillant la place à l'année 1676 ; cela n'eft pas exact. D'ailleurs s'il eût confulté les regiftres de la Faculté, il y auroit vû que la même maladie fut obfervée cette même année 1675, à Paris, où elle fit périr un grand nombre d'habitans & pour laquelle M. de la Reynie, Lieutenant de Police, confulta cette Compagnie fur les caufes qui l'avoient produite & fur les moyens de s'en garantir. (Voy. la réponfe de la Faculté).

(2) Sennert parle de plufieurs épidém. de ce genre, de celle de 1580, de celle de 1591 &c.

(3) Pour faire un tableau complet & avoir des réfultats fatisfaifans, nous croyons qu'on doit confulter même les Hiftoriens. Sans Thucidide l'hiftorien, on n'auroit qu'une idée très-imparfaite de la pefte d'Athènes.

mes sources : si l'on y puise une théorie plus exacte, j'y souscrirai le premier. Ce que j'ai dit des phénomenes ignés est une suite d'observations. Il est rare que les explosions des Volcans, les tremblemens de terre en imposent aux sens & à l'imagination. La crédulité sur ces objets m'est commune avec les Baglivi, les Sydenham & d'autres grands hommes. Est-il bien décidé que les pétechies &c, soient une complication de la fievre catharrale? Ne peut-on pas croire avec les Auteurs que j'ai rapportés que c'est une dégénérescence de la maladie, que les plus grands Médecins ont remarqué principalement aux dernieres époques de ces épidémies? Les pétéchies mêmes sont-elles alors essentielles, ou seulement symptômatiques? D'ailleurs, je le répete, pouvois-je falsifier les passages & les expressions? Outre les fautes d'impression que vous avez relevées à la fin de votre extrait, il s'en présente quelques autres, par ex. pag. 64, trois gros de kermès, *lisez*, 3 grains.

J'ai l'honneur d'être, &c. SAILLANT.

Observation sur une maladie putride survenue à la suite d'une fievre anomale, par M. TESSART, Chirurgien du Roi, servant par quartier.

Le nommé N. Pezin, cocher de Madame la Princesse de Tingry, fut attaqué vers le 12 ou 15 de septembre 1779, d'une fievre d'accès. Il eut plusieurs accès de suite & plusieurs jours de remission sans regularité. Il fut saigné une fois, émétisé & ensuite purgé avec des apozèmes fébrifuges & purgatifs. Les accès de fievre continuerent dans le courant du mois avec la même irrégularité; les premiers furent accompagnés de tumeurs presque indolentes sous la peau & sur différentes parties du corps auxquelles on faisoit peu d'attention. Elles ne changeoient pas la couleur de la peau & faisoient peu de progrès. Il y en avoit aux bras, à l'épaule, aux cuisses, & une à chaque jambe, (c'étoient les plus considérables;) elles étoient placées à la partie moyenne externe, sur le muscle jambier antérieur. Les mêmes accès se firent sentir le mois suivant (en octobre) avec cette différence seulement que quelquefois ils n'étoient marqués que par de légers frissons. Les fébrifuges purgatifs n'ayant pas réussi; le malade fut mis à l'usage des boissons apéritives; l'eau de veau avec les plantes nitreuses ne fit rien changer à cet état. On commença vers le 15 de ce mois, à s'occuper plus serieusement des tumeurs qui paroissoient augmenter un peu aux jambes. On demanda une consultation; les tumeurs furent jugées lymphatiques & on appliqua dessus d'abord des emplâtres fondans, ensuite des cataplasmes des farines resolutives sans aucun changement aux tumeurs. Après 3 semaines d'application de ces topiques, les petits frissons continuoient par intervalles & une sueur gluante les terminoit. Le mal-aise qu'éprouvoit le malade ne lui permettoit que très-peu d'exercice qu'il s'efforçoit de faire comme il lui étoit ordonné. Dès le 20 du mois d'octobre, il avoit été mis à l'usage des antiscorbutiques jusqu'au 10 ou 12 de novembre, qu'on jugea à propos de lui faire prendre des bains & le petit-lait pour boisson.

Quant au traitement externe des tumeurs; il fut resolu de tenter la compression pour tâcher d'en obtenir la résolution, plutôt que de chercher à les faire supurer. Dans cette vue, on a employé l'application des bas de peau de chien aux jambes qui n'ont fait qu'enfoncer les poches que formoient les tumeurs, sans les faire disparoître comme on se le proposoit.

Le 20 novembre a été l'époque de la disparition des tumeurs des bras, de l'épaule & des cuisses qui n'avoient souffert aucune application. Ce tems a été aussi l'époque d'un facheux dévoyement pour lequel le malade a été mis à l'usage de l'eau de riz pour boisson, de la crême de riz pour nourriture & d'un bol de diascordium le soir. La poitrine s'est embarassée, la toux fatiguante n'a pu être calmée par des loochs qu'il a pris très-longtems. Le reflux des matieres purulentes a produit la perversion des humeurs Il s'est fait une dégénération putride, & de deux tumeurs des jambes qui ont été longtems comprimées, l'une s'est ouverte par l'atténuation de la peau, & l'autre par un coup de bistouri; on n'en a tiré qu'un sang noir & corrompu. La suppuration ne s'est point établie & il n'y a jamais eu qu'un écoulement sanieux. On a pansé les plaies avec le digestif animé & des emplâtres de styrax soufrés

pour contenir les plumaceaux. On a employé les lotions & les injections de décoction de quinquina, les compresses imbibées de vin aromatiques très-spiritueux, l'eau de chaux animée sur les parties environnantes qui étoient empâtées.

Au commencement de décembre, il est survenu sur le col du pied gauche un abcès volumineux qui paroissoit purulent & sembloit promettre une terminaison avantageuse; on en a fait l'ouverture pour évacuer un pus qui participoit de la nature du fluide contenu dans les premieres tumeurs. Le mauvais succès n'a que trop confirmé le peu d'espérance que l'on a conçu à l'ouverture de ce dernier abcès. Il n'a pas mieux suppuré que les dépôts des jambes. Le mois de décembre s'est ainsi passé avec le dévoyement qui a épuisé le reste des forces du malade. L'embarras de poitrine augmentant, les plaies seches & gangreneuses annonçoient une fin prochaine. Au commencement de Janvier 1780, on lui a ordonné le quinquina infusé à froid; aucun de ces moyens n'a pu le soulager. Ce malheureux malade avant l'invasion paroissoit de la meilleure santé possible; c'étoit un homme fort, vigoureux, gai, d'un tempérament sanguin. Il est mort le 15 Janvier 1780, ayant le corps dans un état de dissolution gangreneuse dont l'odeur cadavereuse qui venoit de ses plaies & de ses déjections ne permettoit pas de l'approcher deux jours même avant sa mort.

Cette observation pourroit être de quelque utilité, si les personnes de l'Art qui la liront veulent bien se donner la peine de donner leur avis, savoir si dans pareil cas il y auroit un autre parti à prendre & si l'application des caustiques pour ouvrir dans les premiers tems les dépôts des jambes au lieu de les résoudre, n'auroit pas été un moyen propre à fixer l'humeur morbifique & à établir une meilleure suppuration qui auroit pu prévenir le dévoyement?

R. En attendant l'avis des personnes plus éclairées que nous, il nous paroit que cette fievre d'un mauvais caractere, étoit d'un genre particulier & n'apparrient pas à la classe des fievres intermittentes. Les paroxismes marqués par des frissons annonçoient une suppuration interne, & il est difficile de trouver de l'intermission dans cet état. Les tumeurs étoient critiques; il falloit ou les ouvrir dès leur premiere apparition ou les faire suppurer & entretenir une suppuration abondante. Le reflux de l'humeur purulente, qui n'a pu se faire jour convenablement par aucune voie, a causé la mort du malade. Nous croyons encore que les saignées, les vésicatoires ou les points d'irritation excités à la peau & l'ouverture des tumeurs étoient les principaux moyens à employer.

Lettre de M. GERBIER, Avocat, à M. R. son ami.

Du 20 Janvier 1780.

Eh bien mon cher client, vous êtes donc parti sans que j'aye pu vous voir, j'en avois la plus grande envie, mais je n'en ai pas eu le tems. Je désirois cependant vous raconter le miracle de l'Abbé le Noble Je n'en reviens pas. Depuis sept à huit ans j'étois horriblement tourmenté de mes nerfs. Le barometre le plus parfait n'éprouvoit pas si sensiblement que moi l'influence de l'air, le chaud, le froid, le sec, l'humide, la moindre variation dans le tems distendoit mes nerfs & les affectoit plus ou moins douloureusement, mais toujours sensiblement. Eh bien mon cher ami, malgré les variations continuelles que nous éprouvons depuis un mois, malgré les plaidoiries, malgré un travail épouventable, je ne sens plus mes nerfs, je n'éprouve plus ces douleurs dont vous m'avez vu souffrir à la tête, au col, & dans presque tour le corps.

Quel agent, quelle découverte! Il est bien précieux pour l'humanité que nos Physiciens & nos Médecins suivent attentivement ce phénomene, &c.

Signé, GERBIER.

LIVRES NOUVEAUX.

MÉTÉOROLOGIE *appliquée à la Médecine & à l'Agriculture, ouvrage couronné par l'Académie de Bruxelles*, annoncé dans la feuille précédente.

M. Retz, auteur de cet ouvrage, pour se conformer aux vues de l'Académie, expose d'abord la température la plus ordinaire des Pays-Bas. Il résulte de ses observations & de ses recherches exactes, qu'elle est *variable, froide & humide*. Cet exposé est suivi de celui de la qualité des eaux, du tempérament le plus ordinaire des habitans & des maladies les plus fréquentes qu'on observe dans ces pays.

L'Auteur passe ensuite à l'examen des maux qui dépendent évidemment du changement de l'air dans ses degrés de pesanteur & de légereté, c'est-à-dire des variations indiquées par le barometre, & il en résulte que des observations, suivies pendant vingt années consécutives dans les Pays-bas, offrent soixante époques notables, dont 32 marquées par des excès de légereté dans l'air, se trouvent accompagnées ou immédiatement suivies *d'apoplexies*, *d'épilepsies* & de *morts subites*, & 28 dans la circonstance contraire, c. à. d. marquées par des excès de pesanteur, ont été accompagnées évidemment *d'asphyxies* (vulgairement appellées *apoplexies*) & de *morts subites*, mais d'un genre différent des premieres. Ce résultat, qui nous a paru prouvé & porté jusqu'à la démonstration, est un des plus solides fruits & peut-être le seul satisfaisant qu'on ait encore retiré des observations météorologiques appliquées à la Médecine. Il fait connoître que le corps humain est dans le plus fort danger dans les abbaissemens ou élévations remarquables, subites surtout, du mercure dans le barometre; qu'il court par conséquent beaucoup plus de risques dans les extrêmes, ce qui est assez naturel & conforme aux notions qu'on a de l'économie animale. Cette connoissance acquise sur l'influence des variations dans le poids de l'air, est une découverte qui n'appartient qu'à notre siecle; & le parti qu'en a sçu tirer M. Retz prouve que les efforts dans ce genre ne sont pas toujours infructueux. Il est malheureux que la Physique & la Médecine ne connoissent encore aucun moyen de parer aux coups qu'un pareil état de l'atmosphere peut porter au corps animal.

Le reste du mémoire, beaucoup moins important pour nous, est employé à faire connoître l'influence des autres variations de l'air relatives aux degrés de chaleur, de froideur, de sécheresse, d'humidité &c, tant sur l'économie animale que végétale. L'ouvrage est terminé par un nouvel hygrometre comparable du même Auteur. En général cet ouvrage nous a paru bien fait. On y établit quelques vérités utiles; on y releve quelques erreurs absurdes, comme celle de croire qu'on éloigne les maladies pestilentielles en allumant des feux &c. On y donne les meilleurs conseils pour se préserver des maladies regnantes qui dépendent des variations dont on a parlé. On y marche quelquefois avec ce doute refléchi qui conduit à la vérité, & on n'y met pas toujours, comme dans presque tous les écrits de ce genre, en fait ce qui devoit être mis d'abord en question. Nous invitons l'Auteur à poursuivre un genre de travail qui peut conduire aux découvertes les plus brillantes & les plus importantes pour l'humanité.

MÉMOIRE sur le Rakitis, annoncé dans la feuille précédente.

Le mémoire de M. Magny a pour objet de démontrer l'avantage de l'application des corps élastiques dans le cas des vices de conformation de l'épine du dos, &c. Après avoir rappellé & discuté, à sa maniere, les différentes opinions sur la nature & la cause du rakitis, il rapporte plusieurs observations qui prouvent que les corps élastiques dont il se sert ont été employés avec succès & cela sous les yeux des gens de l'Art les plus éclairés. Le style de ce mémoire est singulierement négligé, & nous croyons que l'Auteur est plus propre à manier l'éguille ou la lime que la plume.

HISTOIRE médicale des maladies dyssentériques, par M. VETILLART &c. ouvrage annoncé dans la feuille précédente.

M. Vetillart déja connu avantageusement du public & qui a été employé plusieurs fois au traitement des maladies épidémiques dans la Province du Maine &c, vient de donner encore une nouvelle preuve de son zele & de ses talens par les soins qu'il a pris des malades attaqués de la dyssenterie & par la publication de cet écrit, où l'on trouve exposé de la maniere la plus satisfaisante tout ce qui a rapport à la maladie regnante, la description des symptômes, le traitement, les moyens de s'en préserver, &c. Nos bornes ordinaires ne nous permettent pas d'entrer dans un plus long détail à ce sujet. Nous ferons seulement remarquer que dans le cas de complication vermineuse, on a retiré les plus grands avantages de l'usage de la coralline de Corse.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 5 Mars.

§. LXXXXVIII.

LE SOMMEIL.

Septem horis dormire sat est, juvenique senique.

Réservez à la nuit un sommeil limité
Pour un vieillard, pour un jeune homme,
Dormir sept heures d'un bon somme
C'est bien assez pour la santé.

Réflexions sur les douleurs ostéocopes des femmes en couche; observées par M. A. D. M. (voy. Nº. 35, page 552, an. 1778) *avec quelques remarques sur les maladies* d'atonie *qui surviennent pendant & après l'accouchement*, par M. Pointe, D. M.

Il y a environ deux ans que j'avois observé une intermittence du pouls bien marquée chez deux femmes qui étoient en douleurs d'enfans. Ces deux observations furent insérées dans les feuilles Nº. 29, 30 & 31 de l'an. 1778. Leur but étoit de mettre en garde contre la perte des forces contractiles de la matrice aux approches de l'accouchement & de recevoir quelque instruction à ce sujet.

Un Auteur anonyme, M. A. D. M. fit à cette occasion des observations sur des douleurs ostéocopes après l'accouchement, qui different de celles que javois observé, *en ce qu'elles n'avoient pas été précédées par l'intermittence du pouls.*

Il paroît ou que je ne me suis pas suffisament expliqué, ou que M. A. n'a pas saisi le fond de ma question & a mal interprêté les conséquences.

En étudiant la nature, j'ai remarqué que la débilité des forces générales d'une femme en douleurs d'enfant, apportoit souvent un obstacle dangereux au succès de l'accouchement. Il ma paru que cette débilité conduisoit ou pouvoit conduire aisément à une espece d'atonie & de-là au spasme, & que l'irritation spasmodique dans ce cas n'étoit le plus ordinairement, pour ne pas dire toujours, qu'un effet ou un symptôme de la présence d'un enfant dans la matrice ou engagé dans son col & de la difficulté de sa sortie.

D'après ces vues, jai pensé que la foiblesse du système général des solides dans une femme en douleurs, comme l'irritation spasmodique qui peut survenir dans les circonstauces de l'accouchement, présentoit une seule & même indication curative, qui pouvoit être remplie par les toniques. Car quoiqu'on ne doive remédier en général à la débilité dans la plupart des autres maladies qu'après avoir combattu l'irritation, il y auroit ici un danger évident à laisser languir les contractions musculaires pour ne s'attacher qu'à calmer l'irritation, lorsque celle-ci a pour seule cause la présence d'un enfant dans la matrice & les efforts insuffisans que cet organe fait pour son expulsion.

C'est dans ce cas, où j'ai cru, d'après de nouvelles expériences, qu'on pouvoit employer *l'hypericum* & le *quinquina* avec un certain succès; voilà pourquoi j'ai demandé: *si le quinquina convient dans les maladies spasmodiques, ne pourroit-il pas faciliter l'accouchement, lorsqu'il est empêché par quelqu'un des symptômes* que j'ai exposés Nº. 31, pag. 130.

Dans le cas donc où le défaut de forces expose une femme à succomber à la durée & à l'insuffisance du travail d'enfant, à quels moyens doit-on recourir pour tirer du danger la mere & son fruit (1)? Les différentes circonstances qui se présentent, dira-t-on, doivent décider du parti qu'il faut prendre dans ce cas urgent. Mais on suppose ces circonstances déterminées. Un pouls foible, languissant, même intermittent, un défaut de forces vitales, une cessation ou un rallentissement des douleurs, une inertie dans les forces expulsives de la matrice, la tête de l'enfant même arrêtée au passage & enclavée par l'insuffisance seule des contractions uterines, &c. En conséquence de quoi il survient à une femme des vomissemens, des défaillances, la prostration des forces, des spasmes ou autres accidens de cette espece, qui nous paroissent en partie les circonstances où le quinquina est indiqué.

Je suis persuadé qu'il y aura des personnes de l'art qui repondront que quelques remedes qu'on administre à une femme en douleurs, le terme de l'accouchement ne sauroit être dévancé, ni retardé d'un instant contre les intentions de la nature. C'est ainsi que M. Bordeu a entendu, d'après ses observations, que la nature restoit invariable dans les crises des maladies, malgré les différens secours qui leur sont opposés par l'Art. Je ne suis cependant point de ce sentiment dans tous les cas; si cela arrive quelquefois, on ne voit pas moins souvent, que l'action d'un remede, d'un accident qui a quelque violence détourne entierement une crise que la qualité du pouls & d'autres signes paroissoient avoir présagé quelque tems auparavant. La sortie d'un enfant hors de la matrice ne peut que produire une révolution & un grand changement dans l'ordre des mouvemens vitaux de la mere, effet qui est bien capable encore de changer le penchant que la naturre pourroit avoir à certaines crises indiquées par l'état du pouls. On sait aussi qu'une simple saignée arrête souvent avec danger une diarrhée. La perte de sang qui suit la sortie de l'enfant est donc une espece de saignée bien capable de faire porter à faux le prognostic qu'on auroit pu tirer d'après l'intermittence du pouls, c'est-là une remarque que j'ai oublié de faire dans mes observations.

J'ai donc pu me tromper dans mon prognostic, mais on doit voir par mes observations mêmes que j'ai si peu compté sur la certitude de ce signe, (l'intermittence du pouls) que je l'ai regardé comme *pouvant annoncer de symptômes plus graves que des douleurs ostéocopes.*

Ces sortes de douleurs qui sont survenues en place d'une diarrhée, qui avoit plus de rapport avec l'intermittence du pouls & qui peut avoir été détournée par quelqu'un des obstacles dont j'ai parlé, m'ont paru avoir pour cause locale la débilité des fibres du périoste. Le régime fortifiant que j'ai fait suivre pour les combattre en est une preuve. Celles qu'a observées M. A. peuvent avoir été inflammatoires; les secours rafraichissans qu'il a employés prouvent en sa faveur. Il n'y a donc rien d'extraordinaire en ce que le pouls, sans présager ces douleurs, ait été intermittent chez ma malade, & que M. A. l'ait trouvé fort, plein, vigoureux chez la sienne.

Je n'ai observé que deux cas, où le pouls étoit intermittent pendant le travail de l'accouchement. Je n'ai pas prétendu que cette observation fût familiere. Dans cette espece de disette de faits, pour décider d'un prognostic, il ne faut pas être porté pour une doctrine, au point de s'attendre toujours à une diarrhée. C'est sans doute parce qu'il est survenu des douleurs ostéocopes & point de diarrhée après un pouls intermittent, que l'anonyme a ajouté: *la doctrine du pouls est-elle applicable au cas dont il s'agit.* D'après tout ce qui a été dit cependant, il est probable, que mettant à part les changemens que le travail de l'accouchement peut apporter dans l'état du pouls & dans les crises qu'il peut annoncer, on peut faire un usage aussi avantageux de cette doctrine dans ce cas que dans toute autre circonstance.

Je n'ai point mis en question précisément, si *on peut considérer le travail de l'accouchement comme une fievre, dont la sortie de l'enfant seroit la crise.*

Si j'avois donné cette question comme l'anonyme la présente, j'aurois à me rétracter ouvertement, parce que je pense que ce seroit une erreur dangereuse dans

(1) On doit sentir que je n'ai point entendu parler des accouchemens contre-nature par la mauvaise situation de l'enfant & par les vices de conformation de la mere.

la pratique, que de considérer le travail de l'accouchement, comme un cours de travail fébrile. Il y a quelque différence à faire entre ces deux genres d'efforts de la nature, (voy. pag. 129 & 130.)

On ne doit pas douter, comme je l'ai déja insinué plus haut, que le travail de l'accouchement ne soit capable de changer le génie d'une disposition réellement fébrile & de faire prendre à cette disposition différentes formes de maladie difficiles à distinguer. Toute la révolution de la nature, dans ce cas, peut devenir pour ainsi dite reversible sur le caractère de cette maladie prothéiforme, & alors le travail de l'accouchement ne suit plus les loix de la nature; il ne présente plus aux yeux du Médecin, qu'un travail de fievre confus, ou une complication de douleurs d'accouchement, avec les effets symptômatiques de la débilité & du spasme; ce qui fait la base des mouvemens de la fievre intermittente.

Dans ces circonstances, en proposant le quinquina, ou certains toniques donnés à titre de fébrifuges, il est contre notre intention d'y comprendre les fébrifuges incendiaires, encore moins les emménagogues. Le quinquina nous a paru avoir la propriété d'arrêter les menstrues & de les procurer suivant les circonstances où il est placé. Nous ne croyons pas qu'on puisse obtenir les mêmes avantages des toniques qui sans avoir rien d'astringent sont capables d'exciter de fortes hémorrhagies. Le castor, le succin & la plupart des autres anti-histériques pourroient, par la même raison, procurer après l'accouchement quelque perte de sang abondante qui ne seroit point heureuse par les suites. Il n'en doit pas être de même de certains toniques qui en excitant le jeu des vaisseaux & l'action contractive des muscles, par l'effet d'une adstriction moderée, ne laissent après eux aucunes mauvaises traces. Une longue expérience est seule capable de décider sur le choix de ces especes de toniques capables de suppléer au quinquina, que tout le monde ne trouvera peut-être pas applicable dans le cas dont il s'agit. En attendant cette nouvelle décision, les réflexions particulieres que nos observations ont fourni, se bornent à désirer la solution de la question suivante :

Les maladies ou les accidens qui empêchent le succès d'un accouchement naturel à tous autres égards, étant du caractère des maladies d'atonie *ou de débilité du systême général des solides, peuvent-elles être heureusement combattues par le quinquina à l'avantage de l'accouchement ?* Voilà précisément le sujet de la question sur laquelle on auroit desiré quelques éclaircissemens.

Réponse au Mémoire à consulter : du No. 8.

On se rappelle qu'il s'agit d'un dérangement d'estomac survenu à la suite d'une fievre putride pour lequel M. Lussignet, Curé de S. Martial a demandé une consultation. Le Conseil soussigné dit :

La foiblesse & le dérangement d'estomac mentionnés dans le N°. 8, sont une suite bien malheureuse de la fievre dont M. L. a été attaqué. D'après le peu de succès des remedes qu'il a fait, & vu l'ancienneté de la maladie, je crois qu'il faut avoir recours à un large cautere, qu'il sera important de faite couler journellement.

J'essayerois aussi d'aider & de favoriser les digestions par des amers toniques & laxatifs pris habituellement avec les alimens, & continués très-longtems; je donnerois la préférence à un grain d'extrait d'elixir de propriété, demi-grain d'extrait d'hellebore noir, six grains d'extrait de rhubarbe, huit à dix grains d'éthiops martial en bol avec la conserve d'aunée. Au bout de quelques jours, je donnerois le même bol le soir à l'heure du souper, faisant boire par-dessus les boissons accoutumées. On augmenteroit par la suite l'éthiops martial, ainsi que l'extrait & l'élixir de propriété, s'il étoit nécessaire, par demi-grain, dans le dessein d'obtenir toujours en 24 heures deux ou trois selles. Quant au régime, le malade est trop accoutumé à souffrir, pour n'avoir pas sçu juger par sa propre expérience, de ce qui convient le mieux à son estomac en fait d'alimens, c'est à sa raison, à son expérience, & à l'instinct de son estomac, que je m'en rapporterois entierement. Je croirois, en général, qu'il faut qu'il s'exerce à pied & à cheval, qu'il s'égaye, qu'il évite les contentions d'esprit. Je conseillerois aussi l'usage d'une peau de lievre sur tout le ventre.

Signé, de Cazaubiel, Médecin du Roi à S. Hubert-le-Roy.

Observations sur le vertigo des chevaux, par M. THOREL, Médecin Vétérinaire.

Cette maladie est très-commune dans le Bas-Languedoc. Le cheval est celui des animaux qui en est le plus souvent attaqué. Il est étourdi, il porte la tête en avant; il la tient quelquefois dans l'auge, il pousse fortement la muraille avec la tête & le poitrail, les yeux sont étincellans, ils tournent de tous côtés, l'animal chancelle de tous ses membres, s'il est couché, il appuye le bout du nez à terre, il ne boit ni ne mange, il entre souvent en fureur, il s'agite, il se couche, il se leve en donnant de la tête contre tout ce qu'il rencontre, le flanc est grand & lent, la respiration n'est gênée que lorsque l'animal est sur le point de mourir.

La grande quantité de luzerne dont se nourrissent les chevaux de ce pays sous la forme d'un fourrage sec surtout après la fenaison, donne lieu à cette maladie. Cette nourriture souleve la masse & produit tous les désordres que peut occasionner la pléthore. Il en est de même de *l'esparcette*. C'est un aliment très-échauffant, soit que les tiges en ayent été fauchées avant l'épanouissement des fleurs, soit qu'elles l'ayent été entre fleurs & graines. On doit la mélanger avec la paille, sans quoi elle produit la maladie dont il s'agit, aussi est-elle très-commune à Béziers & à Pezenas, où l'on donne cette nourriture sans mélange & sans ménagement.

Les saignées copieuses & fréquentes surtout à l'arriere-main & à la queue par le moyen de la section de quelques nœuds, dans la vue de diminuer promptement le sang qui se porte au cerveau, les boissons tempérantes & rafraichissantes faites d'une décoction de manne & de pariétaire, auxquelles je fais ajouter une once de sel de nitre pour chaque breuvage, des lavemens d'une dissolution de quatre onces de moëlle de casse, afin de tenir le ventre libre, ont produit les effets les plus avantageux, dans les deux premiers jours de la maladie.

Si au troisieme jour de la maladie, les mêmes symptômes subsistent, je fais appliquer les vessicatoires aux deux fesses, faits d'une once de *cantharides* & d'une once *d'euphorbe*, le tout en poudre, & incorporé dans trois onces d'onguent de *laurier*, après avoir fait raser la partie. Je fais promptement augmenter l'action de l'onguent en présentant à la partie une pelle chauffée au point de rougir, je fais panser la plaie produite par les vessicatoires avec l'onguent ci après.

Thérébentine de Venise, 4 onces;
Jaunes d'œufs, 2 onces.

On délaye la thérébenthine avec les jaunes d'œufs, on agite le tout jusqu'à mélange parfait & on continue l'usage de cet onguent jusqu'à parfaite cicatrisation.

Le vertige se termine souvent le premier & le second jour, par les saignées copieuses, & le quatrieme jour par les vessicatoires. Il se termine le plus souvent par la mort le troisiéme jour. Je l'ai vu cependant durer jusqu'aux cinquiéme & sixiéme; mais ce cas est très-rare.

LIVRES NOUVEAUX.

DISCOURS *prononcés aux Ecoles de Médecine, pour l'ouverture solemnelle du cours de Chirurgie, le 6 Février 1780; par M. E. C. BOURRU, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & Professeur de Chirurgie en langue françoise.* Sur ce sujet: *A quels points doit s'arrêter le Chirurgien dans les différentes sciences dont l'étude lui est nécessaire?* A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, Imp. de la Faculté de Médecine, rue du Fouarre, 1780. *in*-4°. de 23 pag.

On trouve à la fin de ce discours une approbation jugée de MM. Bertrand, Millin, Doublet & Simonnet, qui est terminée par ces mots: » La précision, » la clarté & la sagesse qui caractérisent » ce discours, confirment la justesse du » choix que vous avez fait en chargeant » M. Bourru de guider les Elèves en » Chirurgie dans leurs études, &c ». La lecture de ce discours répond à l'idée que MM. les Commissaires en ont donné.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 12 Mars.

S. LXXXXIX.

Quatuor ex vento veniunt in ventre retento Spasmus, hydrops, colica & vertigo, hoc res probat ipsa.

Dé lâcher certains vents on se fait presque un crime ;
Et toutefois qui les supprime
Risque l'hydropisie & la convulsion.
Les vertiges cruels, les coliques affreuses
Ne sont que trop souvent les suites malheureuses
D'une triste discrétion.

En annonçant l'hydropisie comme une des suites des vents retenus, l'Ecole de Salerne n'entend parler vraisemblablement ici que de cette affection qu'on nomme si improprement hydropisie tympanite, & qui consiste non dans un épanchement d'eau, mais dans un amas d'air ou de vents. L'une & l'autre affection se trouvent quelquefois ensemble, & peuvent former alors une complication. Mais il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, qu'une hydropisie soit dûe à la seule présence d'un vent retenu. Il est certain que l'air qui se dégage des alimens peut devenir pernicieux par sa présence, & les connoissances chymiques modernes viennent à l'appui de cette assertion. Elles semblent prouver qu'il se dégage des corps, même alimentaires, un air fixe ou gazeux, qui peut devenir même inflammable ou approcher beaucoup de cette nature, lorsqu'il est surchargé de phlogistique. Ce phénomene peut avoir lieu dans le corps humain, & alors en retenant un vent, on risque de retenir une espece de mophete qui expose aux accidens qui en sont la suite. Les découvertes modernes à cet égard semblent même justifier la théorie des anciens sur l'effet des vapeurs formées dans les premieres voies & qui affectent diverses parties, le cerveau &c.

Lettre de M. l'Abbe Le Noble, *aux Auteurs de la Gaz. de Santé.*

Ayant eu le bonheur de donner au fer un degré de vertu magnétique qui étoit inconnu, j'ai essayé d'en faire l'application au corps humain, dans la plupart des maladies chroniques. Les succès heureux & multipliés que j'ai obtenus ont reveillé l'attention des gens de l'Art, qui ont peut-être un peu trop négligé ce genre de secours. Il étoit naturel qu'un moyen de guérison semblable à celui-ci, devint l'objet des recherches des Médecins & Physiciens. C'est ce qu'on voit aujourd'hui, & je ne doute pas qu'un jour ce moyen se perfectionne. En attendant, j'ai cru que je devois à mon caractere, la profession de la Médecine, à la vérité & au soulagement des malades; la publicité d'une ressource qui pourroit être perdue ou dénaturée, si elle étoit livrée aux mains & aux prestiges de l'empytisme. Mes résultats sont encore peu satisfaisans, mais je les livre au public tels qu'ils sont, persuadé que les Médecins me sauront quelque gré de les leur avoir fait connoitre.

En général, j'applique mes aimants au creux de l'estomac dans les palpitations de cœur. Dans les maladies convulsives générales, je suis quelquefois obligé

de les appliquer depuis la tête jusques aux pieds ; & la révolution qui se passe dans l'économie animale & qui en est la suite, est quelquefois une guérison radicale, en continuant pendant longtems l'application de l'aimant. Dans les maux de dents, je me sers d'une boussole à deux fins, l'une pour orienter le malade, & l'autre pour toucher la dent, en conservant la même direction qu'elle avoit lorsqu'elle étoit fixée sur son pivot; de maniere que la face du malade soit tournée au pôle nord, & la pointe de cette aiguille qui étoit tournée au sud, touche pendant 4 minutes la dent douloureuse. La raison en est, que le fer aimanté a toute son activité étant ainsi dirigé.

Dans les douleurs locales, j'applique l'aimant sur l'endroit douloureux ; il excite quelquefois de la rougeur, des ébullitions à la peau, des sueurs, &c. Il m'est arrivé quelquefois d'avoir appliqué l'aimant sur le bas-ventre dans des cas semblables & d'avoir procuré presque sur le champ un calme subit de la douleur & un effet laxatif. Voilà en général ce que j'ai cru devoir vous communiquer sur les effets de l'aimant.

Mémoire à consulter.

Vous voudrez bien me permettre, MM. de recourir à vos lumieres dans les réponses gratuites que vous donnés aux Consultations qu'on vous adresse, pour celle que voici.

Une fille âgée de 40 ans, environ une année après avoir essuyé une maladie de poitrine aigue avec un grand point de côté, devint un peu languissante & enfin fut attaquée d'oppression de poitrine & de suffocation, surtout à son premier sommeil, qui en étoit désagréablement interrompu. Ces accidens continuerent & allerent en augmentant avec la toux, & firent craindre pour une hydropisie de poitrine. Les remedes ou le flux naturel des urines apporterent de la modération dans ces accidens. Cependant ils revenoient de tems en tems, & enfin ils ont été suivis, il y a environ un an & plus, d'œdême aux jambes, aux cuisses & même aux extrêmités supérieures avec épanchement au bas-ventre. Cet état déplorable, c'est-à-dire l'oppression, l'œdême & l'épanchement se trouverent dissipés par la crevasse des jambes, d'où il découla une abondante sérosité & les jambes resterent douloureuses avec une inflammation érésypelateuse.

La malade fut à peine quinze jours dans cet état, mais l'œdême a recommencé, & quand l'enflure des jambes a été à un certain point, le même écoulement s'est fait par les jambes & les pieds; de sorte qu'elle a éprouvé ces alternatives environ quatre ou cinq fois depuis un an. Il faut noter que la malade n'a pas perdu la couleur assez bonne de son visage, qu'elle est presque toujours dégoûtée & qu'elle se sent des irritations intérieures. Le pouls est toujours fébrile, fréquent & le plus ordinairement duriuscule, tendu, en un mot un pouls d'irritation. On a eu recours à la saignée dans les commencemens, aux vomitifs & purgatifs, & dans la suite aux préparations de scille, aux tisanes diurétiques avec les sels & quelquefois la crême de tartre. Le petit-lait, la limonade sont les boissons dont elle se trouve le mieux, & on a presque abandonné les purgatifs parce qu'ils l'irritent, & qu'ils semblent augmenter ou rappeller l'enflure, apparemment en diminuant ou détournant le cours des urines & les sérosités des jambes. Depuis cet état maladif, elle n'a pas eu les accidens ordinaires à son sexe.

Dans ce moment, la malade commence à enfler généralement avec oppression, toux, & un pouls d'irritation, soif, dégoût. Le ventre se lâche par fois & avec irritation ; les urines sont supprimées ou très-diminuées; les jambes continuent de couler; elles sont rouges & douloureuses. Quand l'appétit revient un peu, la malade ne s'observe pas trop sur la qualité des alimens, & cela peut contribuer à ses rechûtes.

On a aussi déja fait remarquer que les évacuations se font par les jambes & par les urines, & l'entretien de ces issues doit sans doute être l'objet principal du traitement. D'après cet exposé, on seroit bien aise de savoir:

1°. S'il faut soupçonner obstruction ou une hydropisie de poitrine, qui se dissipe par maniere de crise ainsi que l'ascite, & des tubercules ou obstruction aux poulmons ou ailleurs?

2°. Quelle est la cause qui renouvelle ainsi comme périodiquement ces accidens? Est-elle intérieure ou dépendante des variations des saisons?

3°. Quels sont les remedes intérieurs capables de guérir & d'empêcher les rechûtes de l'hydropisie & de l'oppression. On voudra bien en spécifier la dose & le tems de les prendre.

4°. Seroit-il utile & sans danger de repercussion, de fomenter les jambes avec quelque vin aromatique ou avec le sureau ou autres?

On fera remarquer qu'on a placé un égoût au jaret pour entretenir l'écoulement & tâcher de garantir la poitrine; mais cela n'a eu aucun succès. On désireroit réponse par la prochaine Gazette.

Signé, Patrel.

R. En attendant des avis plus éclairés, nous croyons être autorisés à penser que la maladie aigue que cette personne a éprouvé, a été due primitivement à une humeur érésypelateuse qui s'est développée dans une circonstance critique, & a produit d'abord cette maladie, qui ayant été imparfaitement jugée ou guérie, a laissé des traces de son impression sur la poitrine & ailleurs. Pour répondre directement aux questions; notre avis est qu'il n'y a point lieu de soupçonner à la poitrine des tubercules proprement dits, mais un état d'irritation extrême, avec spasme &c, dépendans de la présence de la même humeur qui gêne le jeu des bronches, des vésicules pulmonaires & la circulation du sang dans ces parties.

La cause vient d'être exposée; elle est interne & indépendante des saisons.

Les remedes à cet état sont les saignées, l'usage des mucilagineux, des apéritifs doux, des pectoraux nitreux, tels que la décoction de bourrache, de buglosse, de chicorée &c d'abord, ensuite celui des pectoraux incisifs & des diurétiques puissans.

L'infusion des fleurs de sureau suffit pour la fomentation des jambes.

On ne doit avoir recours aux purgatifs ou autres évacuans de ce genre, qu'après avoir fait cesser entierement l'irritation interne & l'état fébrile, sans quoi on ne peut se flatter d'aucun succès. Le petit-lait nous paroît bien indiqué, l'état de la malade grave, à cause de l'âge & des circonstances critiques où elle se trouve. Nous croyons que les toniques quelconques dans ce moment produiroient beaucoup de mal.

Extrait de la séance de l'Academie de Dijon, tenue le 14 Février 1780, pour l'ouverture des cours de Chymie & de matiere médicale.

Cette Compagnie avoit proposé pour sujet d'un prix extraordinaire de déterminer *la nature du charbon malin connu en Bourgogne sous le nom de* pustule maligne; *qu'on en désignât les causes & qu'on établit sur l'observation, la méthode la plus sure à suivre dans son traitement.*

Parmi les pièces envoyées au concours, il en est deux, dont les Auteurs, faute d'avoir saisi le vrai sens de la question, se sont écartés du but & ont laissé à leurs concurrens un avantage qu'ils étoient en état de leur disputer.

L'une de ces pieces a pour épigraphe ce passage d'Hypocrate:

Cranone anthraces æstate grassabantur &c.

Elle est l'ouvrage, dit-on, d'un savant Praticien, qui a eu souvent occasion de voir les charbons malins essentiels & symptomatiques, mais très-rarement des pustules malignes.

L'autre piece à laquelle l'Académie a refusé avec regret les suffrages qui lui auroient valu le prix, porte pour devise;

Per varios usus artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam.

Il n'a manqué à cette piece que des observations dont l'Académie avoit en quelque sorte imposé l'obligation aux concurrens.

Des deux pieces qui ont été couronnées & qui ont partagé le prix, l'une porte pour épigraphe:

O pueri, fugite, hic latet anguis in herbâ.

L'autre a pour devise:

Alitur vitium, vivitque tegendo.

L'Auteur du premier est M. Chambon, Maître-ès-Arts & en Chirurgie à Brevanne sous Choiseuil, en Lorraine, associé de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris.

Celui du 2e. est M. Thomassin, Maître en Chirurgie à Dôle en Franche-Comté & Chirurgien-major du premier Régiment des Chasseurs en garnison à Besançon.

Le mémoire de M. Chambon présente sur le charbon en général un travail que l'Académie n'avoit pas demandé. Mais l'Auteur considérant la pustule maligne comme une espece de ce genre de maladie, n'a tien laissé à désirer sur ce qui la concerne. On trouve dans son mémoire

tout ce qui peut faire reconnoître la pustule maligne, tout ce qui peut diriger dans son traitement. Toutes ses assertions sont appuyées par des observations très-concluantes & faites pour inspirer de la confiance. Il a donné plus qu'on ne lui avoit demandé; mais tout ce qu'il a donné est utile, parce qu'il est excellent. On eut souhaité qu'il se fût renfermé dans la question proposée.

L'Auteur du second mémoire, M. Thomassin, s'est strictement renfermé dans la question proposée. La pustule maligne est l'unique objet des détails dans lesquels il est entré. Il la décrit dans son principe, dans ses progrès, de maniere à rappeller ses différens traits à ceux qui ont eu occasion de l'observer, à la faire reconnoître dans tous ses tems à ceux qui ne l'ont pas encore vue.

Les causes de cette maladie sont déterminées avec autant d'exactitude que de sagacité, sa curation est exposée avec clarté & avec le plus grand détail eu égard aux remedes à employer suivant les circonstrances & les progrès du mal. On auroit désiré un peu plus de précision & que les assertions de l'Auteur fussent étayées d'un plus grand nombre d'observations, surtout dans la partie du traitement.

A *Dijon*, *ce* 4 *Mars* 1780. MARET, D. M. Sec. perpétuel de l'Acad.

NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &C. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1776.

Jos. JACOB. PLENCK, *Chir. Doct. nec non chir. anat. atque artis obstetriciæ Professoris &c*, *Doctrina de morbis oculorum. Viennæ* 1777. *in*-8°. de 219 pag.

L'Auteur de ce Traité, M. Plenck, Professeur célebre d'accouchemens dans l'université de Tirnau, donne dans cet écrit, d'abord l'énumération ou plutôt la nomenclature des maladies du globe de l'œil & des parties qui lui appartiennent, comme les paupieres, les cils, les caroncules &c. Ce tableau présente 118 genres de maladies bien distinctes. Il en traite en particulier, en suivant les parties affectées & commençant par les sourcils. Sa maniere est de présenter d'abord la définition de la maladie, ensuite ses causes, ses effets, & enfin les moyens d'y remédier. C'est un ouvrage où l'on trouve l'ordre & la méthode nécessaires à ces sortes de traités; qu'on peut regarder comme élémentaire sur cette partie & un des plus étendus & de mieux faits que nous connoissions. Il est très-propre à donner une idée juste & précise des maladies des yeux.

SAMMLUNG *auserlesener &c.* c. à. d. *Recueil de dissertations choisies*, *à l'usage des Médecins cliniques*, *Partie* 3. A Leipsic, chez Dieke. 1779.

Ce nouveau volume contient 1°. plusieurs mémoires de M. Geuns sur la déglutition; 2°. une dissertation sur l'utilité du musc dans la coqueluche par M. Berger; 3°. des recherches & observations sur les maladies du bas-ventre, par le même; 4°. un traité sur l'opium, par M. Wittensohn; 5°. un mémoire sur l'efficacité de l'huile de Ricin contre le ver solitaire, par M. Odier, Médecin à Genêve; 6°. les essais botaniques sur les plantes indigenes qu'on peut substituer aux exotiques, par MM. Coste & Willemet; 7°. une dissertation sur l'utilité des véficatoires appliqués sur l'abdomen dans le *cholera-morbus*, par M. Aaskow, Médecin Danois; 8°. un mémoire sur la coqueluche qui a regné en 1768 & 1776, par le même; 9°. un traité sur les hémorrhagies des femmes enceintes & en couches, par M. le Roux.

TROTULÆ *curandarum ægritudinum muliebrium ante in & post partum*, *libellus e recensione Aldi emendationibus atque animadversionibus illustratus*; *accessere Henrici Kornmanni quæstiones de virginum statu ac jure observationibus auctæ.* A Strasbourg, chez Koenig; & à Leipsick, chez Buschtrel, 1778. *in*-8°.

C'est la réimpression d'un livre très-singulier, dont la premiere édition fut faite à Strasbourg en 1544. M. Astruc, dans son tableau chronologique des Auteurs qui ont écrit sur les maladies des femmes, refute l'opinion de ceux qui l'ont attribué à un certain Eros, Médecin de Julie, fille d'Auguste. Il donne de très-fortes raisons pour persuader que le véritable auteur est Trotula, sage-femme de Salerne, & qu'il a été écrit vers la fin du 13e. siecle. Les chapitres qui concernent la suppression, la conception, la suffocation sont intéressans.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 19 *Mars.*

S. C.

Allia, ruta, pyra, raphanus cum theriaca nux
Præstant antidotum contra mortale venenum.

Poire, rhue, ail, raifort, noix avec thériaque
Repoussent du venin la dangereuse attaque.

Hippocrate a consigné dans ses écrits que l'ail, la rhue, le poivre, le vinaigre &c, étoient des antidotes puissans contre certains poisons. On a accordé à la poire pendant longtems, la même propriété, surtout contre l'effet des champignons, & cette erreur est dûe aux Grecs. Mithridate, principalement, mit en vogue la noix; enfin la thériaque qui paroissoit la réunion de tout ce qu'il y a de plus puissant contre les venins, eut aussi son regne qui dure encore, & l'Ecole de Salerne a cru présenter presque tous les antidotes dans ces deux vers.

Mais il s'en faut bien que tout, ou plutôt ce qu'il devroit y être, y soit. Depuis qu'on examine de près les corps pernicieux de la nature, surtout ceux que fournit le regne minéral, on est obligé d'avoir recours à des armes plus puissantes pour combattre leurs effets, & le choix qu'on en fait, est ou doit être fondé sur des principes chymiques pour en opérer la décomposition, ou sur une expérience raisonnée & qui ne soit point aveugle.

Ce que propose ici l'Ecole de Salerne ne peut être applicable qu'à certains poisons végétaux, surtout aux astringens & stupéfians, à ceux qui causent des foiblesses, l'engourdissement, l'atonie des solides &c, encore leur doit-on préférer les acides végétaux, tel que le vinaigre &c, après avoir fait précéder les évacuans.

Voilà ce qu'on peut dire, en général, au sujet des antidotes, d'après les idées reçues. Mais il est aisé de prouver qu'à cet égard on est encore réduit à une sorte d'empirisme éclairé à la vérité par quelques faits. Il est certain, par ex. que les acides végétaux ne remédient pas toujours à l'effet de certains poisons tirés du même regne, tant qu'ils existent dans le corps. Quoique dissous par ces agens, ils ne laissent pas que d'exercer leur action sur les tuniques de l'estomac, des intestins & d'agir même sur les secondes voies. D'où on peut conclure que les évacuans font ce qu'il y a de mieux jusqu'à la découverte des vrais spécifiques. Quant à ceux que l'Ecole indique ici, on peut les compter pour ainsi dire pour rien. Ils ne conviennent, comme on a dit, que pour remédier aux foiblesses; encore l'éther, l'huile essentielle d'anis, le vinaigre sont-ils préférables; & lorsque les stimulans, les cordiaux sont indiqués, c'est à ces derniers moyens que nous conseillons d'avoir recours, après les évacuans.

Cas particulier pour lequel on demande des avis.

Un sujet âgé d'environ 36 ans, a essuyé dans sa jeunesse deux gonorrhées vénériennes. La cure de la premiere fut longue; celle de la seconde, opérée par

le remede inséré dans le tome Ier. du Dictionnaire de santé, fut encore longue & difficile. Il y a 6 ans que cette personne, dans un voyage sur la côte d'Afrique, y contracta la maladie qu'on y appelle *pian*. Un traitement mercuriel par extinction (c. à. d. sans exciter de salivation) fit disparoître les accidens. Mais six mois après son retour en France, il fut attaqué d'une forte douleur à la tête, accompagnée de tumeurs qui se manifestetent à différentes parties du crâne (1). Les douleurs étoient plus fortes dans les tems froids. Il fut mis à l'usage des tisanes sudorifiques qui appaisetent les douleurs & firent disparoître la plupart des tumeurs, qui furent réduites à deux, occupant la partie latérale droite de la tête. On détermina le malade à faire usage du sublimé-corrosif; mais ce fut sans succès. On le lui donna une seconde fois; on ne fut pas plus heureux.

On jugea à propos de lui faire prendre le mercure en frictions & de lui faire subir un traitement méthodique complet, consistant en bains, bouillons, frictions &c. Au bout de 45 jours, les douleurs & les tumeurs disparurent. Le malade se crut guéri; mais un mois ou deux après, les douleurs revinrent avec encore plus de violence. Il reprit les tisanes sudorifiques, mais sans un succès marqué. Fatigué de souffrir, il prit environ 1000 dragées de Keiser, pendant l'espace de 2 mois; il n'en fut que très-peu soulagé & les abandonna.

Le 7 décembre 1779, il a commencé l'usage de l'eau anti-vénérienne des sieurs Quertan & Audoucet, avec les précautions indiquées & a continué jusqu'à aujourd'hui 4 mars 1780. Il n'a éprouvé pendant cet espace de tems qu'une très-légere diminution de douleurs. Elles sont toujours à-peu-près les mêmes. Il y a dans ce moment une tumeur qui occupe la partie antérieure de la tête. Cette tumeur ou bosse est molle, n'occupe que le cuir chevelu. Les fondans les plus forts appliqués dessus n'ont produit aucun effet. On prie les personnes de l'Art de vouloir bien dire leur avis sur ce cas, & quels sont les remedes à employer.

Signé, Brunet de la Marre, Maître en Chirurgie, à la Rochelle.

(1) *Note des Rédacteurs.* On ne dit pas si ces tumeurs étoient des exostoses, ce qu'il étoit bien essentiel de noter.

Nous invitons ceux qui ont à cœur les progrès de l'Art & le soulagement des malades à dire leur avis. Nous pouvons nous tromper, mais ces tumeurs ne nous paroissent pas d'un caractere vénérien, ou plutôt syphilitique, quoiqu'elles puissent être combattues par les remedes anti-vénériens.

Observation sur une mauvaise manœuvre pratiquée dans l'accouchement; par M. Aupetit, Maître en Chirurgie.

Une femme âgée d'environ 30 ans, grosse de son premier enfant au terme de huit mois & demi, fit une chûte qui lui causa des douleurs, &c. Elle fut saignée. Malgré ce secours, les douleurs continuerent & s'animerent, au point que 5 jouts après une main de l'enfant parut à la vulve. Un Chirurgien qui fut appellé, saisit cette main, ptit un point d'appui avec le pied sur le lit, & tira, aidé d'une autre personne, cette main avec force & sépara, après plusieurs efforts, le bras de l'enfant dans l'articulation, malgré les cris de la mete.

Sur les cinq heures du soir du même jout, on vint me prier de porter du secours à cette femme. Le pouls étoit misérable; elle avoit des mouvemens convulsifs, le rire sardonique, des contractions fréquentes & douloureuses de la matrice. Je la touchai avec beaucoup de peine, après l'avoir mise dans une situation convenable. Les parties sexuelles & l'orifice de la matrice étoient resserrés au point qu'il ne me fut pas possible d'introduire un doigt à cause du spasme de ces parties. Je fis prendre à cette femme quelques cuillerées d'eau de fleurs d'orange par intervalles. Je vins enfin à bout de faire un peu de dilatation & parvins à toucher la partie qui étoit séparée du bras, c. à. d. l'épaule. La clavicule portoit sur l'orifice de la matrice. Il me fut possible de la déranger & de la reporter sur les chairs divisées, & dès ce moment la femme fut plus tranquille. Mais telle tentative que je pus employer, je ne pus jamais venir à bout de la déplacer. J'étois gêné d'ailleurs par l'état de l'orifice de la matrice. Enfin cette femme, dans une foiblesse extrême s'endormit; je remis la fin de l'opération au lendemain. Si j'eusse pu déplacer les parties que l'enfant présentoit, & qu'il y eût eu assez de dila-

tation, mon dessein étoit de prendre l'enfant par les pieds, mais je n'en pus venir à bout.

Cette femme fut tranquille jusqu'à deux heures du matin où les douleurs revinrent. Je la vis sur les neuf heures, son état faisoit pitié. La putréfaction de l'enfant s'annonçoit déja par une odeur fétide. En la touchant, je trouvai que la dilatation étoit suffisante & que le basventre de l'enfant remplissoit le passage. L'enfant s'étant affaissé, en portant une main sur son abdomen, je pus saisir les pieds, & l'ayant retourné, j'essaiai de l'extraire. Mais malgré mes précautions, les deux pariétaux resterent dans la matrice. J'en fis l'extraction, de maniere à ne point causer de déchirement, ensuite je fis celle du placenta.

Le lendemain matin, je trouvai cette femme dans l'état le plus fâcheux. Le bas ventre étoit météorisé; elle éprouvoit les douleurs les plus vives. Je lui donnai un lavement émollient & fis des fomentations de même nature sur le bas-ventre. Je prescrivis une potion pour les vuidanges. L'état du second jour parut donner de l'espérance. Mais le quatrieme où elle commit sans doute quelque imprudence, il survint une toux opiniâtre, qui se calma enfin par les remedes appropriés. Tous les accidens cesserent peu-à-peu. Je fis passer de légers laxatifs; la fievre qui avoit toujours paru s'allumer céda, au point que cette femme a été entierement rétablie au bout de six semaines(1).

Signé, AUPETIT, Maître en Chirurgie.

Réflexions sur cette observation.

On a de la peine à croire que dans un siecle & surtout dans un pays où en général les sciences utiles commencent à se perfectionner, où le gouvernement ptend des mesures pour répandre l'instruction dans les provinces & des principes solides sur l'art des accouchemens, il y ait encore des exemples d'une pareille impéritie. Nous l'avons déja dit ou fait entendre. L'accouchement est une fonction naturelle, qui n'exige presque jamais le secours du fer ou des moyens violens. Dans le cas exposé, il falloit tâcher de retourner l'enfant & le tirer par les pieds. Il y a des exemples d'ailleurs de positions semblables où l'enfant ainsi engagé s'est retourné de lui-même & a retiré son bras. On ne doit pas toujours, ni en général compter là-dessus, ni attendre que le bras serré par le col de la matrice soit tuméfié ou enflammé; mais la saine pratique veut qu'on essaie de retourner l'enfant en la prenant par les pieds. La manœuvre qui consiste à tenter de faire rentrer le bras en le repoussant, est très-difficile, ne réussit presque jamais & expose la mere & l'enfant à des accidens mortels.

Voici une lettre qui prouve les précautions que le Gouvernement a prises pour prévenir les suites des mauvaises manœuvres. Mais le fait qu'on vient d'exposer démontre en même tems que la saine doctrine se propage difficilement en Province, même parmi les gens de l'art, quelque précaution qu'on prenne. Il seroit à souhaiter qu'il eut des réglemens sages & ce sujet plus rigoureusement observés.

De Civray, le 8 Août 1779.

Par l'article 77 des Statuts & Réglemens généraux pour les Maîtres en Chirurgie des Provinces du Royaume, du 24 février 1730, regiftés au Parlement le 13 août 1731, il est ordonné que les femmes qui voudront exercer l'art des accouchemens dans les villes, bourgs & villages, seront interrogées par les Lieutenans du premier Chirurgien du Roi, & reçues après avoir prêté le serment ordinaire. Bien loin de satisfaire à cette obligation, une foule de femmes ignorantes se livroient sans principes à l'exercice de cet art qui exige tant de prudence & d'adresse. Le Gouvernement touché des suites meurtrieres que l'impéritie de ces femmes entraîne après elle, a cherché à y remédier, en établissant dans toutes les Capitales des provinces un cours gratuit d'accouchemens, où il est facile de prendre les connoissances nécessaires & indispensables en pareille circonstance. En suivant les leçons & démonstrations du Chirurgien chargé de ce cours, la vigilance de M. de Blossac, Intendant, & le zele éclairé de M. Maure, Maître en Chirurgie, à qui il a confié le cours établi dans la Capitale de cette province, l'ont rendu tous les ans trèsnombreux & très-propre à produire les bien que le Gouvernement a eu en vue. Mais malgré toutes ces précautions, ce bien ne se fait que lentement & avec

(1) La femme qui fait le sujet de cette observation, est l'épouse d'un Meûnier des moulins de Maussague appartenant à M. le Marquis de Bartillac, à une demi-lieue d'Huriel, en Bourbonnois.

peine par l'entêtement & par l'imbécilité de la plupart des gens de la campagne. Ils ne savent en tout que s'asservir à une routine aveugle. Ils préferent d'avoir recours aux Sages-Femmes de leurs villages, qui n'ont d'autre expérience que d'avoir fait périr plusieurs meres & plusieurs enfans. C'est ce qui vient d'arriver dans cette Sénéchaussée. Malgré les exhortations de MM. les Curés, les paysannes de la majeure partie de ces paroisses se sont obstinées à ne pas employer les femmes qui avoient suivi ce cours; de sorte que l'avantage qu'a voulu procurer le Gouvernement est devenu pour ainsi dire nul.

M. le Procureur du Roi de ce Siege, pour tâcher de faire jouir le peuple d'un bienfait qu'il rejette, a fait rendre depuis peu de jours, une ordonnance par laquelle en exécution de l'article 77 des Réglemens cités, il est fait défense sous peine de 20 liv. d'amende (dont les maris seront & demeureront responsables) à toutes les femmes des paroisses en question qui, n'ayant pas des lettres de maîtrise délivrées par le Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, se mêlent d'exercer l'art des accouchemens, de continuer ledit exercice, & aux habitans desdites paroisses de s'adresser à d'autres Sages-Femmes qu'à celles qui, après avoir fait leur apprentissage ou suivi le cours dont il s'agit, se sont rendues dignes de recevoir la maîtrise. Il a été au surplus ordonné que MM. les Curés & Syndics des paroisses seroient invités à donner connoissance de cette ordonnance par la publication & affiche qu'ils en feroient.

Voilà qui est fort sage; mais ne seroit-il pas prudent aussi que la plupart des Chirurgiens de campagne fussent examinés, & qu'il y eut même une école particuliere & supérieure pour cet objet, composée de Médecins & de Chirurgiens éclairés, de laquelle émaneroient toutes les lettres de maîtrise pour cette partie.

LIVRES NOUVEAUX.

Description & *usage de quelques lampes à air inflammable, par M. F. L. Ehrmann, Licencié ès Loix, & Démonstrateur de physique expérimentale.* A Strasbourg, chez Hertz, 1780. *in*-12.

Cette description est accompagnée de figures nécessaires pour en rendre l'intelligence facile. C'est un ouvrage digne de la curiosité des Physiciens & des Chymistes.

Mémoire *sur les vertus, l'usage & les effets de la douce amere ou solanum scandens dans le traitement de plusieurs maladies, & surtout des maladies dartreuses; par M.* Carrere, *Professeur Royal émérite en Médecine, Médecin du Garde-Meuble de la Couronne, Censeur Royal, de la Société R. de Médecine &c.* A Paris, chez Cailleau, Imp. Lib. rue S. Severin. 1780. *in*-8°. Prix 1 liv. 4 f.

Notice des Livres de Méd. &c. publiés chez l'Étranger, depuis 1776.

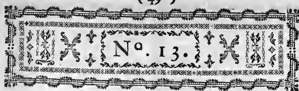
Der Zucker ein neves præservatif &c, c. à. d. *du sucre comme nouveau préservatif contre le scorbut, par M. l'Abbé* Hell, *avec un écrit où l'on examine les causes du scorbut & les propriétés du sucre, d'où l'on déduit la réfutation de l'opinion de M. l'abbé* Hell; *par M.* d'Albertiz. A Vienne en Autriche, chez Sahn', 1779. *in*-8°.

M. l'Abbé Hell ayant fait un voyage à l'Isle de Wardhus, en Norvege; les gens de son vaisseau souffroient beaucoup du scorbut & en mouroient. Il fit prendre à cette occasion aux scorbutiques du sucre & du syrop dans leurs boissons & leurs alimens & cela en assez grande quantité. L'usage de ce sucre fit cesser la maladie. M. l'Abbé Hell s'empressa de publier cette observation. M. d'Albertiz revoque en doute les conséquences qu'en a tirées M. l'Abbé Hell, & prétend qu'on ne doit attribuer la guérison de ces scorbutiques qu'au régime exact qu'ils ont eu soin de suivre. Reste à savoir lequel des deux est le mieux fondé dans son opinion.

Guillel. Joann. Conrad. Hennemann, *Medicinæ Doctor. lectiones suas per semestre æstivum in Academia Georgia. Augusta habendas indicis præmittuntur primæ Lineæ nosologiæ morborum animalium.* A Gottingue, chez Bossiegel, 1778. *in*-4°. & à Strasbourg, chez Konig.

C'est seulement le plan & le programme d'une nosologie sur les maladies des animaux. L'Art Vétérinaire commence à être soigneusement cultivé dans le nord. Nous invitons M. Hennemann d'exécuter un traité sur les maladies du bétail après son plan.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 26 Mars.

S. CI.

ÆLUMINA manè, manus gelida mulcens lavet unda.
Hac, illac modicum pergat; modicum sua membra
Extendat, crines pectat, dentes fricet; ista
Confortant cerebrum, confortant cætera membra.

D'abord, lavez vos mains dans une eau fraîche & claire;
Bassinez-en vos yeux pour les bien rafraîchir.
Un peu de promenade est alors salutaire.
Etendez jambe & bras pour les mieux dégourdir.
Peignez-vous les cheveux; décrassez-vous la tête;
Nettoyez & frottez vos dents;
Ces six points sont très-importans.
Suivez-les chaque jour, sans que rien vous arrête;
Le cerveau s'en ressent; même de tout le corps
Ils fortifieront les ressorts.

Nous croyons que le conseil que donne ici l'Ecole de Salerne est bon. On n'imagine pas tout le bien qu'on peut retirer d'une semblable habitude. Ces précautions coutent peu & on y trouve les plus grands avantages.

Lettre aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.

On lit dans le Journal politique de Bouillon du 15 mars, pag. 48: *Un chien enragé a mordu sur la fin de janvier à Senlis, 17 personnes. M.* Andry, *Médecin de la Faculté de Paris, appellé sur le champ, a administré le remede de M.* Portal, *dont le mercure fait la base; & ceux que cet animal a maltraités se portent au mieux.* Cette annonce est répétée dans le Mercure de France du 18 mars, pag. 134. L'exposé suivant fera connoître les faits tels qu'ils se sont passés.

M. l'Intendant de Paris ayant engagé, par une lettre du 28 janvier dernier, la Société Royale de Médecine à se charger du traitement de 15 personnes mordues à Senlis, le 27 de ce même mois, par un chien enragé, la Société s'empressa de répondre au zele & à la confiance de ce Magistrat, en nous nommant pour Commissaires, MM. *Desperieres*, *Andry*, *de la Louette* le fils, *Thouret* & moi. M. de la Louette a resté à Senlis pendant 41 jours. M. Thouret y a demeuré pendant une semaine, & les autres Commissaires y ont fait de fréquens voyages. — La Société Roy. croit devoir attendre encore plusieurs mois, pour rendre au public un compte détaillé des effets du traitement qui a été mis en usage. Mais elle n'a point employé celui de M. Portal. Il n'existe pas même de remede contre la rage, dont la découverte puisse être attribuée à ce Médecin. Son nom a sans doute été inséré par erreur dans les Journaux cités.

La Société, qui m'a chargé de vous adresser cette lettre, vous prie de la publier au plutôt.

Je suis, &c. VICQ-D'AZYR, Secrétaire perpétuel.

Lettre de Madame BRONOD *à M. l'Abbé* LE NOBLE. (1)

A Paris ce 4 Janvier 1780.

Vos aimans, M., me font des effets

(1) Madame Bronod, mere de M. Bronod, Notaire, rue de Braeq, est une Dame âgée d'environ 75 ans.

surprenans, & dont je n'osois me flatter. Depuis le 20 octobre que vous me les avez appliqués, j'ai commencé à en ressentir du soulagement au bout de 3 jours, ce mieux n'a fait qu'augmenter. Je ne pouvois ni me moucher, ni manger, ni parler sans éprouver des douleurs aigues & continues; ce qui m'a fait passer 18 mois dans l'état du monde le plus triste; ayant été obligée de me sequestrer de toute société. J'avois essayé de plusieurs remedes sans aucun succès. Mon estomac ne faisoit plus ses fonctions, & j'éprouvois d'autres incommodités qu'il est inutile de rappeller. En me rendant la parole, vous devez juger de l'importance du service rendu à une femme. J'en connois aussi tout le prix & ma reconnoissance est égale au bienfait. Puisque votre principal objet est de soulager les malades, je crois qu'on ne sauroit faire trop connoître l'avantage de vos aimans. Je publie à toutes les personnes que je vois, les obligations que je vous ai. Mais je voudrois vous voir stable à Paris, où vous seriez à portée de multiplier vos actions charitables.

J'ai d'autant plus de plaisir à vous écrire, que c'est vous qui m'avez rendu cette faculté. Au mois d'octobre dernier, je n'aurois pas pu vous écrire six lignes.

Par tous les avantages que vous m'avez procurés vous devez juger de l'étendue de ma reconnoissance.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Calley Bronod.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

Il n'est sans doute aucun de vos souscripteurs qui ne vous sache gré d'avoir inséré dans votre N°. 38, an. 1779, la lettre de M. P. D. L. au sujet de l'établissement d'une société de Botanique, à Angers. J'ai été d'autant plus charmé de la lire, qu'elle a rapport avec des observations que bien d'autres sans doute ont faites avant moi. Je crois qu'il n'est pas inutile de les rappeller au public.

On ne peut assez louer le zele des membres de cette Société; & il est à présumer qu'ils en seront récompensés par les bons effets qui ne peuvent manquer d'en résulter. M. P. D. L. observe que la Botanique est accueillie favorablement à Paris. Cela est vrai, & la raison en est que toutes les sciences y reçoivent le même accueil. Cependant on peut dire que de toutes les sciences utiles, la Botanique si elle n'est pas la plus négligée, est une des moins considérées, quoiqu'il y ait des savans du premier ordre, adonnés à cette science, tels que MM. de Jussieu, le Monnier, Adanson, Guettard, le Chevalier de la Marck, &c.

Ce qui me surprend le plus; c'est que de tous ces savans aucun ne s'empresse, à ce qu'il paroit, de faire observer que si l'ignorance des herboristes de province expose le public au danger des quiproquo, ce danger existe dans le sein même d'une capitale où la Botanique accueillie a pour amateurs & pour partisans des hommes distingués dans toutes les professions, surtout parmi les Médecins.

Qui croiroit que la même ville soit la siege de la science la plus profonde en ce genre & en même tems celui de l'ignorance la plus grossiere, & que dans la même cité, habitée par un grand nombre de Botanistes savans, la seule partie vraiement intéressante, le seul emploi vraiement utile de cette science, (je veux dire la distribution des plantes usuelles) soit abandonné à quiconque veut l'entreprendre, sans qu'on exige desdits soi-disant herboristes, aucun examen, aucune preuve de capacité ou de connoissance sur cette partie. Cette négligence de la part de ceux qui devroient s'en occuper, a entraîné le mépris de cet état, au point qu'il est presque vil, tandis qu'on devroit attacher une sorte de considération à une profession qui en mérite par l'importance de son objet, par sa nature même & par les connoissances qu'elle exige pour être bien exercée.

Le mépris d'une profession que tout le monde peut exercer indistinctement entraîne des abus & des quiproquos dont je pourrois citer plusieurs exemples & qui exposent la vie des citoyens.

Il existe, à Paris, un certain nombre d'herboristes, suffisamment instruits, dont on pourroit faire choix & qui, après avoir subi un examen & les formalités requises, seroient capables de rassurer le public sur les dangers auxquels il est livré & donneroient aux Médecins une sorte de tranquillité sur l'exécution de leurs ordonnances. Un réglement à ce sujet me paroît aussi facile à faire qu'il seroit avantageux pour tout le monde. L'herboriste instruit se tiendroit sur ses gardes. Il y en auroit moins; l'état en seroit meilleur & le public y gagneroit davantage.

Je vous prie de m'excuser, si j'ai fait un si long article sur un si petit sujet. Il m'a paru si intéressant pour le public, que je me serois étendu davantage, si les bornes de vos feuilles ne m'en eussent empêché.

J'ai l'honneur d'être, &c. MONY.

Il seroit à souhaiter que l'on profitât des réflexions sages & judicieuses de M. Mony; mais il est à craindre que les voeux de M. Mony & les nôtres ne soient point exaucés.

Consultation.

Un sujet âgé de 44 ans, né d'un pere, mort à 64, à la suite de la répercussion d'une humeur éréspelateuse, est attaqué depuis l'âge de onze ans, de la même maladie, & sujet à des hémorroides qui ne fluent que très-rarement & sans l'incommoder. Il y a deux ans qu'ayant été obligé de voyager, il fut atteint d'un virus psorique, dont il fut guéri par les bains, les purgatifs & les frictions dont la base fut la fleur de soufre. Depuis ce tems, l'affection éréspelateuse ne s'est plus manifestée.

Au mois de décembre 1779, après avoir été dans une position gênante, il ressentit à toutes ses extrémités, surtout aux articulations, des douleurs sourdes qui n'étoient point profondes.

Au mois de janvier, son Médecin jugea que tous les symptômes qu'il ressentoit ne devoient leur origine qu'à l'humeur éréspelateuse qui avoit disparu, & peut-être à sa combinaison avec le virus psoriq. & lui prédit qu'il auroit la goutte. Le malade prétendit avoir une maladie vénérienne qu'il croit avoir gagnée pour avoir couché en septemb. 1779, dans le lit d'un homme atteint d'une gonorrhée. Une démangeaison qui lui survint sur le gland avec une légere excoriation quelque tems après, fortifia cette idée. Mais cet accident léger disparut. Au mois de janviet il fut saigné, prit la décoction de racine de squine & des bains.

Le troisieme jour de ce traitement, il y eut gonflement & douleur au pouce de la main droite, ensuite à lorteil du pied gauche, enfin au pouce. Le sommeil revint, & les douleurs disparurent; mais ce gonflement s'étant dissipé, les mêmes douleurs revinrent.

Ce fut alors que le malade persuadé qu'il avoit une maladie vénérienne, voulut essayer un traitement complet. En conséquence une personne de l'Art lui fit continuer ses bains au nombre de dix, & le 15 janvier, lui administra la premiere friction qu'il poussa jusqu'à trente, d'un gros de pomade à parties égales, ce qui fait 15 gros de mercure. Pendant le traitement, la poitrine du malade se trouva affectée, & les crachats furent sanglants. Les purgatifs firent évanouir cet accident.

Aujourd'hui notre malade ressent les mêmes douleurs qu'il éprouvait avant le traitement; mais elles sont moindres.

On demande 1°. si on peut soupçonner avec raison l'existence d'un virus vénérien dans le sujet en question, pour avoir reposé l'espace d'une heure dans le lit d'un homme qui avoit une gonorrhée? 2°. De quelle maniere on doit caractériser les douleurs qu'il ressent? (*nota* qu'il a un frere sujet à la goutte), 3°. En cas qu'on ne soupçonne pas de virus vénérien, le malade ayant fait sa déclaration sur l'intégrité de ses moeurs, quels sont les remedes à opposer à cette maladie? *Signé*, LE TUAL, Médecin du Roi pour le Militaire, à Bayeux.

Nous laissons la liberté aux personnes de l'Art de dire leur avis sur cette affection, qui ne nous paroît point vénérienne.

Moyens proposés pour la phthisie, par M. BOYER, Doct. en Médecine, à Carpentras.

Dans le N°. 30 de la Gazette de Santé, pag. 118, an. 1779, on demande quel est le nom de la maladie dont on expose les symptômes, & quels sont les temedes qui conviennent à cet état. On a fait remarquer que le sujet, âgé de 25 ans, a une fievre lente, a craché le sang, a une toux seche, des douleurs à différentes parties du corps, des défaillances fréquentes.

Il me paroît que c'est la phthisie. Le lait & les autres adoucissans qu'on donne communément en abondance dans cette maladie, dans la vue d'adoucir le sang, de lubréfier les voyes, d'assouplir les solides, ces moyens, dis-je, sont presque toujours infructueux. Ils ne font que pallier le mal lorsqu'ils ne devancent pas la mort. Ils feroient plus dangereux encore dans l'état présent, vu la foiblesse de l'estomac de la malade.

Il y a un moyen plus simple & plus assuré, qui n'a pas les mêmes inconvé-

niens des premiers ; c'est un bain émollient suivi d'une enction par tout le corps avec une pomade cosmétique. Par ce moyen, on fournit du véhicule au sang sans énerver le suc gastrique. On nourrit & on assouplit la peau, sans affoiblir les forces centrales. Les fluides perdent leur âcreté & leur fougue. La réaction des solides diminue. Ceux-ci se nourrissent, cédent aux efforts des liqueurs & prennent plus d'extension. La circulation, qui ne se faisoit que dans les gros troncs où il se formoit une plethore, devient plus uniforme & plus tranquille, à mesure que les vaisseaux oblitérés se rouvrent, & que le corps leur cede un plus grand espace. Ce seul remede aidé d'un régime doux & tempéré, a toujours fait des merveilles. L'esprit & le corps en ont ressenti des effets comme miraculeux. Je desire que l'expérience fréquente que j'en ai fait, puisse servir à ce malade, ainsi qu'à d'autres. *Signé*, BOYER, Médecin à Carpentras.

LIVRES NOUVEAUX.

OBSERVATIONS sur la rage, suivies de réflexions critiques sur les spécifiques de cette maladie ; par M. LE ROUX, *Maître en Chirurgie, associé de l'Académie des Sciences de Dijon, & Chirurgien-major de l'Hôpital général de la même ville.* A Dijon, chez Capel, Imprim. 1780. *in-8°.* de 52 pag.

Nous ferons connoître incessamment cet ouvrage.

NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1776.

APPARATUS medicaminum tam simplicium quam præparatorum & compositorum &c, Apparat de médicamens simples préparés & composés par M. MURRAY, *Professeur de Médecine & de Botanique à Gottingue, membre de plusieurs Académies savantes du nord.* A Gottingue, chez Dietrich, 1776, 1779. deux vol. *in-8°.*

Le premier tome de cette matiere médicale parut en 1776 ; il est dédié au Roi de Suede. Il contient quatorze ordres tirés du regne végétal, savoir les végétaux coniferes, les hédéracés, les amentacés, les composés, les aggregés, les conglomerés, les ombelliferes, les farmenteux, les étoilés, les cymiers, les cucurbitacés, les solanons, les campanulés & les entortillés.

Le second volume, qui vient de paroître, renferme onze ordres puisés également dans le même regne. Il y est fait mention des plantes à fleurs en roue, des septaires, des bicornes, des végétaux à feuilles rudes, des verticillés, des personnés, des erratiques, à brou, à siliques, des papillonacés, & des lomentacés qui approchent par leur ressemblance des plantes légumineuses. Le nombre des végétaux contenus dans ces deux volumes porte 328 especes particulieres, dont l'Auteur fait connoître les propriétés médicinales, économiques, & alimentaires. Les détails exacts & circonstanciés dans lesquels ce Savant entre pour fixer le caractere spécifique & individuel de chaque végétal, ne laissent rien à desirer sur cet objet, & sont très-propres à éloigner les équivoques, toujours dangereuses en Médecine.

J. H. RAHN, M. D. Adversaria medica practica. Mémoires de Médecine pratique, Tome I. A Zurich, chez Fuessel ; & à Strasbourg, chez Konig, 1779. *in-4°.* de 408 pag.

Ce recueil est dédié à MM. Murray & Richter, Professeurs de Médecine à Gottingue. Ce premier volume ne traite absolument que du quinquina. Son histoire naturelle, son analyse chymique, ses diverses préparations, les méthodes pour l'administrer efficacement, ses doses, ses qualités antiseptiques, son usage dans les différentes especes de fievres intermittentes, inflammatoires, bilieuses, putrides, nerveuses, exanthématiques ; tout cela forme trois sections & plusieurs chapitres très-intéressans.

ANTONII DE HAEN, Tom. III, rationis medendi continuatæ, seu operum posthumorum vol. I. Collegit edidit que MAX. STOLL, S. R. ap. maj. cons. & Prof. prax. P. O. A Vienne, chez Grœffer, 1779.

Des essais sur les lithontriptiques, surtout sur l'usage du savon & de l'eau de chaux ; le traitement de la petite-vérole simple & compliquée, la doctrine d'Hippocrate sur les urines, & une nouvelle édition sur le traité de la colique de Poitou sont les principaux objets dont il est question dans ce volume.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 2 Avril.

S. CII.

Lote, cale ; sta pranse, vel i ; frigesce minute.

Du bain entrez au lit ; quand vous sortez de table
Restez debout ou marchez quelques pas ;
Un peu de froid rendra l'estomac plus capable
De digérer votre repas.

Ce vers de l'Ecole, heureusement rendu par M. Bruzen de la Martiniere, renferme des préceptes qui ne sont point indifférens. L'usage de se réchauffer au sortir du bain, est une pratique utile en bien des cas, en ce qu'elle favorise l'effet du bain chaud, qui est d'augmenter la transpiration & de pousser à la peau les humeurs qui assiegent l'intérieur.

Quant au second conseil qu'elle donne de se tenir tranquille après le diner ou de marcher un peu; malgré l'apparence de contradiction qui paroit exister entre celui-ci & celui qu'elle donne ailleurs, (*post prandium sta, post cœnam ambula*;) ces préceptes s'accordent, il est évident qu'elle a voulu dire qu'il faut être en repos après le dîner ou faire peu d'exercice, au lieu qu'après le souper l'exercice est nécessaire, ce qui convient surtout dans les pays chauds, où la chaleur du midi s'oppose à un exercice salutaire & où la fraicheur du soir ou du serein exige un peu d'exercice.

On remarque en général que le froid léger qu'on éprouve après le repas, n'est point un mauvais signe. C'est souvent un indice certain que la chaleur nécessaire à la digestion se concentre & que cette fonction se fait bien.

LIVRES NOUVEAUX.

Mémoire à consulter & consultation chymico-medico-légale, signée Alphonse le Roy, *Doct. Rég. de la Faculté de Méd. de Paris, Professeur de Médecine & de matiere médicale chymique; pieces jointes à un mémoire pour le sieur* Brayer, *marchand Brasseur, à Soissons, contre le sieur* L. David, *adjudicataire général des fermes unies de France.* A Paris, chez Simon, Imprimeur du Parlement, rue Mignon S. André des Arcs, 1780.

La question agitée dans ce mémoire est on ne peut pas plus intéressante. Un Brasseur fabrique pendant 2 mois, huit brassins qui produisent 700 pieces de bierre. Les six premiers brassins échouent dans le tems de la fermentation, qui s'étoit d'abord opérée très-heureusement, mais qui s'est arrêtée tout-à-coup, & peu de tems avant l'entonnement. Cet accident se manifeste par un goût acide & fétide, par l'affaissement subit de la mousse, par la cessation ou l'interruption du quillage dans le tonneau, & par la mauvaise qualité des levures que produit cette bierre. Cependant, ce Brasseur n'a employé que des matieres les mieux choisies pour la préparation de sa bierre; il fait observer qu'à chaque brassin il a pris de nouvelles précautions pour empêcher le même accident. Il a fait curer son puits, nettoyer les cuves & bacs au sel & à l'eau bouillante. Il a changé chaque fois de levure, & toujours inutilement jusqu'au 7e. brassin qui a parfaitement réussi, sans qu'on eût changé de

matieres ni de procédés. Mais le 8e. dont tout sembloit garantir le succès, ayant échoué dans le même tems & par le même effet, à ce qu'il paroît, que les 6 précédens, il s'agit de savoir si le consultant a été fondé à prendre de l'inquiétude sur la présence d'une personne qui a paru à chaque brassin (excepté au 7e.) lors de la fermentation presque achevée, qui affectoit de découvrir les cuves, d'en aspirer la vapeur, de mettre les mains dans la bierre & dans la levure, &c?

Les Brasseurs de Paris & de Rouen consultés à ce sujet, ont certifié qu'ils ont grand soin, lors de la fermentation de la bierre, de ne laisser approcher personne en général de leurs cuves, surtout les femmes, dans le tems de leurs périodes, ceux qui ont l'haleine forte, & que plusieurs d'entr'eux ont connoissance particuliere d'accidens, arrivés lors de la fermentation, de la part d'ouvriers qui faisoient usage d'onguent mercuriel & d'autres drogues qui peuvent nuire à la bierre; que la moindre indiscrétion à cet égard peut produire les effets les plus fâcheux & le dommage le plus considérable.

M. le Roi dans sa consultation, examine la question en chymiste habile & en Médecin, instruit des mouvemens qui se passent dans l'économie animale. Il rappelle les grands principes sur la fermentation, posés par Becher, Stahl & Rouelle. Il la définit, la distingue en 3 especes, expose les conditions nécessaires pour qu'elle ait lieu & pour qu'elle soit bien faite. Il fait connoître quel est le corps dans la nature qui fermente, (le corps muqueux) & quels sont les principes de ce corps, (l'huile, l'acide, l'eau, la terre.) Cet examen le conduit loin. La vie, dit-il, elle-même est une espece de fermentation qui donne son gaz, (la transpiration) une atmosphere particuliere au corps animal & végétal dans lequel elle s'opere. Cette idée nous a paru sublime; elle est déduite naturellement des principes posés par l'Auteur, & tout semble la fortifier. M. le Roi, après avoir rapporté plusieurs faits qui justifient sa théorie sur l'effet des émanations des corps & sur l'influence qu'ils peuvent avoir sur la fermentation, conclut d'après les faits & par analogie que la présence d'une personne mal saine ou celle d'un foyer de quelque émanation contraire peut troubler la fermentation & rendre ses résultats imparfaits.

Cette consultation nous a paru très-intéressante & très-curieuse. Il paroît qu'elle a déterminé l'arrêt du 20 mars 1780, par lequel M. Brayer a gagné son procès au Parlement.

Mémoire à consulter.

Un sujet âgé d'environ 52 à 53 ans, d'un tempérament vif & sanguin, se trouve, depuis l'âge de 22, exposé aux plus vives douleurs & dans l'alternative la plus affligeante. Les accidens qu'il éprouve s'annoncent presque toujours quelque jour d'avance. Le malade ressent un froid soudain qui s'empare des extrémités supérieures & inférieures avec un engourdissement général. Aussitôt il se sent presque suffoqué par un état spasmodique de la poitrine. Il perd la parole, ou ne peut articuler que très-mal. Il sent distinctement comme un globe qui remonte du canal intestinal dans l'estomac & jusqu'à l'œsophage. Cet état est accompagné de borborigmes, de nausées, & quelquefois de vomissement, avec des foiblesses très-marquées, lesquelles ne cessent que lorsque le malade a pris des alimens solides. Il ne peut rester deux heures sans manger & sans sentir le besoin le plus pressant. Il ne dort pas. Si par fois il sommeille (ce qui est fort rare) ce n'est que pour être plongé dans des rêves affreux & avoir les idées les plus désagréables.

La saignée, qui ne paroît point indiquée relativement à l'appauvrissement du sang, le soulage & paroît calmer tous les accidens. L'expérience me l'a confirmé une infinité de fois dans les différens traitemens que j'ai fait à ce malade. Il ne peut point supporter la diete. Il paroît souvent des ébullitions de sang en différentes parties de l'habitude du corps à la peau. Quelquefois c'est une éruption érésypelateuse; d'autres fois dartreuse, & fort souvent il paroît des furoncles. Il y a 5 à 6 ans qu'il a eu un charbon au bras, que j'ai été obligé de détruire avec l'instrument pour empêcher les progrès rapides du mal. Il fait souvent usage par mes conseils, de bouillons & d'apozêmes altérans faits avec le cresson, le bécabunga, le cochlearia, le raifort sauvage & quelque plante appropriée de la même classe.

Après différens avis qui annonçoient la persuasion où l'on étoit de l'existence du ténia ou ver solitaire, nous lui avons administré les anti-vermineux les plus

accrédités. Nous avons même mis en usage les remedes de madame Nouffer, sans qu'aucun de ces remedes ait eu du succès. Il n'a jamais rendu aucun ver solitaire, ni en totalité, ni en partie. Il a rendu, à l'âge de 10 à 12 ans comme tous les autres enfans, des vers tonds ordinaires. Le malade, malgré tous ses maux, conserve une espece d'embonpoint qui sembleroit détruire l'idée du ver solitaire.

J'ai observé constamment, pendant les paroxismes, des mouvemens spasmodiques dans différentes parties du corps, spécialement dans les muscles orbiculaires & sourcillers, dans les muscles fléchisseurs de la cuisse de la jambe droite. Ces contractions fortes & réitérées ne donneroient-elles pas lieu de croire que cette affection pouvoit être la cause déterminante du désordre actuel qui a son siege dans tous les tissus nerveux? Le serrement & la compression de la poitrine ne procéderoient-ils point de la forte contraction des nerfs diaphragmatiques & du plexus cardiaque, le vomissement continuel, de l'extrême irritabilité du grand intercostal, ou de la huitieme paire du grand sympathique? Les bains, les antispasmodiques ne triompheroient-ils point de la maladie, plutôt que les antivermineux? *Signé*, BLAVOT.

R. Nous pensons que c'est une maladie nerveuse & qu'en effet les bains & les antispasmod. sont les principaux secours.

Lettre de M. DE FOURCROY, Conseiller au Baillage de Clermont en Beauvoisis, aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.

Je me crois obligé, MM., de vous communiquer quelques réflexions relativement au tetanos, ou mal de mâchoire, auquel sont sujets les negres nouveaux-nés d'Amérique, dont vous faites mention dans les Nos. 1er. & 5 de votre Gaz. de cette année. Vous dites dans le N°. 1er. que si les negresses étoient accouchées par des Sages-Femmes d'Europe, on n'observeroit pas un semblable accident. Je ne crois pas que cette maladie puisse être attribuée à l'ineptie des femmes qui accouchent les negresses, comme il est aisé de le voir par le succès des moyens qui m'ont réussi pour en préserver un grand nombre d'enfans. D'ailleurs, les Sages-Femmes d'Europe sont la plupart sans connoissances, sans adresse & sans prudence, comme en sont convaincues les personnes éclairées qui habitent les campagnes. On devroit parmi nous voir aussi le tetanos, comme parmi les enfans des negres, s'il dépendoit de cette cause*.

Dans un petit ouvrage que j'ai publié sous ce titre: *Les enfans élevés dans l'ordre de la nature*, j'ai avancé que je soupçonnois que le mal de mâchoire étoit dû à un défaut d'évacuation totale du méconium, & qu'il n'avoit pas eu lieu dans les enfans négrillons, auxquels on avoit donné, par mes conseils, une once de manne en naissant. Il paroît sans doute extraordinaire que le lait maternel des negresses n'ait pas, dans nos isles d'Amérique, la propriété de purger suffisament les enfans & qu'il faille avoir recours à l'Art. Cela tient appatemment à des circonstances particulieres. Mais il est de fait qu'en conseillant ce moyen, de l'efficacité duquel vous doutez dans votre N°. 5, j'ai préservé de cet accident un grand nombre de negrillons à Saint Domingue.

Au lieu de ne donner qu'un extrait imparfait de l'article de mon livre, où je parle du mal de mâchoire, vous m'auriez fait plaisir de le transcrire tout entier, afin que le public fût à portée de connoître le fait dont il s'agit; voici comme je m'exprime, pag. 61. » Je proposai à un de mes parens, qui me parloit des pertes que le mal de mâchoire lui avoit occasionnées, de faire prendre une once de manne fondue dans suffisante quantité d'eau au premier négrillon qui lui naitroit; l'essai que nous en fimes, nous ayant réussi à souhait, il fut recommencé avec un égal succès sur tous ceux qui lui vinrent; aucun ne fut attaqué du mal de mâchoire &c.

D'après cette expérience j'étois autorisé à faire le raisonnement qu'on lit à la pag.

* *Note des Rédacteurs.* Nous sommes fâchés que M. de Fourcroy ne nous ait pas entendu ou que nous soyons mal expliqués. Nous avons dit que nous croyons ou que nous étions persuadés que si les negresses étoient accouchées par des Sages-Femmes d'Europe, cet accident n'arriveroit pas. Mais ce n'est pas à raison de l'impéritie des negresses, ou de la supériorité des talens des Sages-Femmes d'Europe, comparés à ceux des negresses que nous l'avons dit; c'est parce qu'il est probable que la cause de cette maladie tient à quelque pratique particuliere en usage parmi les Accoucheuses negresses & inconnue à celles d'Europe.

303. » Le mal de mâchoire n'a d'autre » cause que le manque d'évacuation du » méconium, qui par un trop long séjour » dans l'estomac & les intestins y occa- » sionne une inflammation mortelle, dont » le tetanos est le symptôme &c.

La suite à l'ord. prochain.

De Bruxelles, le 19 Février.

L'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de cette ville, propose pour un prix extraordinaire, qu'elle distribuera en 1781, le sujet suivant.

Comme les pommes de terre dépérissent d'une année à l'autre dans la Châtellenie d'Oudenarde, MM. les Hauts-Pointres de cette Châtellenie ont prié l'Académies de proposer, à leurs frais, un prix extraordinaire de trois cens florins à celui qui, au jugement de l'Académie, *aura découvert la nature & l'origine du mal & qui en aura trouvé le remede.*

Pour mettre les concurrens au fait de la question, l'Académie a cru devoir donner le résultat des avis présentés par les villages subalternes au chef-College de la Châtellenie.

» Depuis huit à dix ans, dit-on, l'on l'on observe que la *fane* (c. à. d. la feuille) des pommes de terre se rétrécit, & que la plante meurt avant de parvenir à sa maturité ».

» Aucune sorte de pommes de terre n'a été exempte de cette espece de contagion; la seule différence étoit du plus au moins ».

» On a essayé d'y remédier, en semant la graine des pommes de terre; le fruit (1) qui en est provenu s'est retréci comme les autres ».

» On appelle communément les tiges de ces pommes de terre, dont la *fane* se corrompt, *gestropte pataters*. Elles ne sont pas tout-à-fait stériles; elles donnent un petit fruit (2) d'un mauvais goût; elles poussent rapidement en sortant de terre; pour moutir incontinent après ».

» Quelques personnes ont observé des vers qui attaquoient le cœur de la plantemere (3); ils sont d'une figure oblongue & mince, au ventre jaune & dos noir ».

» On a vu des pommes de terre qui, en poussant, avoient la *fane* retrécie, jusqu'à ce que la tige eût gagné la hauteur d'un demi-pied, & qui pour lors ont recouvré une végétation naturelle ».

» Quelques-uns disent avoir remarqué qu'une partie de leurs pommes de terre, plantées le matin ou la veille, (c. à. d. le soir) ne se retrécissoient pas, tandis que dans le même champ le contraire arrivoit à l'autre partie, plantée l'après-midi ou le lendemain (4).

» D'autres enfin sont du sentiment que la quantité de ces plantes, autrefois importées d'Angleterre, ne suffit pas pour les perpétuer dans ces pays, & qu'il est nécessaire d'en faire venir de nouvelles. Ils pensent que si on veut conserver l'espece, ce renouvellement est indispensable, après un certain nombre d'années. Ils fondent leur opinion sur l'expérience journaliere que fournit le froment du village de Calken, pays de Termonde, & celui d'Armentieres, qui, après avoir été semé ici trois ou quatre fois, dégénere considérablement ».

Si les concurrens croyoient avoit besoin d'éclaircissemens ultérieurs, ils peuvent s'adresser à MM. les Hauts-Pointres, qui les leur communiqueront aux frais de la Châtellenie. Au reste l'Académie exige que les Auteurs fassent leurs recherches & leurs expériences sur les lieux, & qu'ils produisent, quant à la vérité des faits, des certificats des Echevins ou Gens de Loi.

Les mémoires doivent être écrits en latin, en françois, ou en allemand, & d'un caractere lisible. Ils seront adressés & remis, francs de port, à M. Desroches, Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 16 Juin 1781.

(1) Il y a apparence qu'on veut parler de la pomme de terre même, qui est prise ici pour le fruit ou le produit.

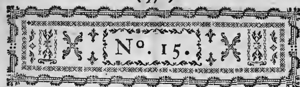
(2) C'est vraisemblablement encore la racine dont on veut parler. On doit observer que ce sont des cultivateurs & non des botanistes qui parlent.

(3) Nous croions qu'on veut parler encore de la pomme de terre même, c'est-à-dire de la racine.

(4) Nous croyons qu'on a voulu dire, lorsque le soleil est encore sur l'horison.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 9 Avril.

S. CIII.

Si capitis dolor est ex potu, lympha bibatur,
Ex potu nimio nam febris acuta creatur.
Si vertex capitis vel frons æstu tribulentur,
Tempora, fronsque simul moderate sæpe fricentur
Morella cocta, necnon calidaque laventur.
Illud enim credunt capitis prodesse dolori.

Vous sentez-vous un mal de tête?
S'il vient d'avoir trop bu, la médecine est prête;
Buvez de l'eau, c'est votre guérison.
Souvent d'un excès de boisson
Une fievre aigue est la peine.
Si le mal vient d'une migraine,
D'eau de morelle alors frottez-vous bien le front.
Le soulagement sera prompt.

Lettre de M. de la Roberdiere, Doct. en Med. de la Faculté de Caen, associé du College Roy. des Médecins de Nancy &c, à M. le Baron de Servieres, Officier au Régiment d'Orléans, Cavalerie &c. sur deux petites-véroles avec recidives. A Vire, le 5 mars 1780. in-8°. de 6 pages.

L'objet de M. de la Roberdiere n'est pas de démontrer la possibilité des récidives de petite-vérole, tant après l'accidentelle qu'après l'inoculée, ni de diminuer le mérite de l'inoculation. » Il n'appartient, dit-il, qu'à des fanatiques ou à des séducteurs de méconnoître les faits, de nier les recidives. Celles de la fille de Timoni, de Made. la Comtesse de Tessé, de M. le Président d'Héricourt, de M. le Chevalier d'Arpajon, repris de la petite-vérole à Pont-à-Mousson en 1771, & quelques autres semblables lui paroissent de nature à ne pouvoir être contestées. Le soin qu'on a pris, selon lui, de les recueillir, prouve qu'elles sont rares.

Le but de l'Auteur est de présenter en Médecin instruit & en historien fidele un accident de cette nature arrivé aux filles d'un Seigneur des environs de Vire en Normandie, dont l'une, (Mademoiselle de Chaulieu) après avoir été attaquée accidentellement de la petite-vérole au mois de juin 1779, dans un tems d'épidémie, & l'autre (Mademoiselle des Rorours, sa sœur) après avoir été inoculée dans le même tems, à la Suttonienne, ont été prises l'une & l'autre au mois d'octobre de cette année de la même maladie, pour avoir donné leurs soins à leur oncle qui en étoit attaqué dans le pays d'Auge. M. de la Roberdiere donne jour par jour le détail des symptômes qu'ont éprouvé ces deux personnes dans leur premiere maladie, qui a été chez les deux une petite-vérole réelle discrette, mais bénigne, reconnue telle par un Médecin célèbre de Paris, & assure avoir vu les traces des deux autres qui ont été suivies avec exactitude & reconnues par un Médecin instruit.

Lettre de M. Durande, Doct. en Médecine, de l'Académie de Dijon &c, aux Redacteurs de la Gazette de Santé.

De Dijon, le 3 Avril 1780.

Vous annonçâtes, MM., l'année derniere, dans la Gazette de Santé, l'Ordonnance des Magistrats de la ville de Dijon relative aux moyens d'arrêter la contagion de la petite-vérole. Peu de tems

après cette publication, l'épidémie cessa. Il est vrai que la saison plus froide sembla moins propre à entretenir la contagion. Quoiqu'il en soit, la maladie s'est perpétuée dans les villages des environs; elle existe encore à une lieue de la ville. Nos Magistrats viennent de nouveau de faire publier & afficher leur Ordonnance, persuadés qu'en la renouvellant chaque année, ils conserveront les jours d'un grand nombre de citoyens.

Pendant l'épidémie que nous avions alors, les peres qui consentirent à séquestrer celui de leurs enfans qui le premier avoit pris la petite-vérole, n'eurent que ce seul malade; tandis qu'au contraire, faute de ce soin, la maladie attaqua constamment tous ceux d'une même famille qui en étoient susceptibles.

Dans une communauté de cette ville, une Religieuse prit la petite-vérole, elle la communiqua à une autre qui en mourut. Deux pensionnaires tombent malades. Appellé pour l'une de ces dernieres, je trouve les Religieuses très-allarmées & je leur propose d'arrêter la contagion en séquestrant les deux varioles. Quelques précautions faciles suffirent pour faire cesser son cours, quoiqu'il y eût dans cette maison dix Religieuses & plus de vingt pensionnaires qui n'avoient jamais essuyé cette maladie.

Plusieurs personnes indiscretes ont porté la petite-vérole dans différens villages où elle a fait ensuite plus ou moins de ravages. M. Thevenot, Chirurgien de Mirebeau, gros bourg à quatre lieues de Dijon, n'a point voulu que son fils infectât son pays. Ce jeune homme arrivé chez son pere avec la fievre, eût ensuite une petite-vérole confluente. Le pere le séquestra & personne de Mirebeau n'en fut atteint. On voit que la prudence de ce Chirurgien a conservé les jours d'un grand nombre d'habitans.

Il paroît donc qu'en séquestrant les variolés, on pourroit anéantir la petite-vérole, ou au moins la rendre si rare, que ce ne seroit plus qu'un de ces dangers éloignés dont l'homme auroit à se garantir, non par des précautions qu'inspire la terreur, mais par celles que dicte la prudence S'il étoit sans cesse effrayé par les différens maux qui le menacent de loin, sa vie ne seroit plus qu'une maladie continuelle.

Ces vérités, M M., qu'on a si bien établies, & que la préocupation seule empêche de sentir, sont quelquefois aisément saisies par ceux qui ne consultent que l'expérience, seul garant des opinions dans l'art de guérir.

Au commencement de l'hiver, je rencontrai deux enfans qui n'avoient aucune marque de petite-vérole, quoiqu'ils habitassent l'une des rues où cette maladie avoit fait le plus de ravages. Je demandai à la mere comment elle avoit pu les garantir. Elle me répondit sans hésiter, mes enfans ne sortent point & je vois peu de monde. Elle s'étoit donc convaincue que la petite-vérole n'est point dans l'air & que le contact immédiat pouvoit seul la transmettre.

J'ai l'honneur d'être, &c. DURANDE.

R. Nous joignons nos vœux pour les précautions générales à ceux dont M. Durande a fait ressentir les effets à la ville de Dijon, & nous ne pouvons qu'applaudir à un zele si louable, si éclairé.

Nous apprenons de Grenoble que la Chambre des Vacations du Parlement de cette ville a suivi l'exemple de Lyon, de Dijon, de S. Omer &c, & il y a lieu de croire que cette conduite sera suivie par tous ceux qui ont à cœur le bien de l'humanité & qui connoissent le prix des vérités utiles.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

De Draguignan, en Provence, le 29 Mars 1780.

Dans une petite ville de Provence, MM. bien exposée au midi, battue par les vents, située sur le penchant d'une montagne éloignée de la mer de quatre lieues & habitée par six mille personnes, il s'y est élevé, depuis quelques années, une fabrique *de sel de saturne*. Depuis cet établissement, personne ne s'est plaint & on ne s'est point apperçu que les exhalaisons ayent nui à qui que ce soit. On en a construit encore deux petites depuis peu. Les voisins & autres personnes craignant que cela n'influe sur leur santé voudroient être tranquilles là-dessus. Comme Médecin & citoyen je me suis proposé de vous demander votre sentiment sur une question qui est de votre compétence, & qui regarde d'une part la santé publique & de l'autre les intérêts de quelques particuliers. Je vous prie, MM. de me faire passer votre décision par la Gazette de Santé, afin que les esprits puissent être

tranquilles là-dessus, & que justice soit rendue à qui elle appartient.

Signé, Bousquet, D. M.

R. Puisqu'on demande notre avis, nous ne pouvons dissimuler que le voisinage d'une fabrique de sel de saturne ne puisse être dangereux. Lorsqu'on fait le mélange de la ceruse & du vinaigre, il se fait une effervescence & il s'en éleve un gas chargé de parties métalliques qui peut nuire. Les vapeurs du plomb, de la peinture fraiche, dont la ceruse est le principal ingrédient, ont toujours été redoutables & avec raison. La colique des Peintres ou des Plombiers) & d'autres accidens de ce genre prouvent incontestablement les dangereux effets de ce métal dans un état de division ou d'évaporation. Cela nous autorise à conclure qu'on ne sauroit prendre trop de précautions en formant des établissemens de la nature de ceux dont on parle, & qu'il seroit très - prudent d'isoler les maisons destinées à ces sortes de fabriques.

Suite & fin de la lettre de M. de Fourcroy, *sur le* tetanos *des enfans.*

Le moyen que j'ai employé sans doute est simple; mais c'est une raison de plus pour y avoir confiance. Il n'est point étonnant que M. Poupée Desportes, qui étoit en même tems que moi à Saint Domingue n'en ait pas eu connoissance. Car S. Domingue est une isle d'une très-grande étendue, possédée, comme on sait, pour plus des deux tiers par les Espagnols. Il se trouve néanmoins dans la partie françoise, des quartiers à plus de 100 lieues les uns des autres, qui n'ont entre eux aucune relation, tels que ceux du Fort Dauphin & du fond de l'Isle à Vache.

Au reste, soit que M. PoupéeDesportes n'ait point entendu parler du moyen que j'ai indiqué, ce qui ne seroit point étonnant; soit que ne voulant exposer que la méthode de tous les peuples de l'Europe, il ait négligé l'avis d'un simple particulier, il n'est pas moins vrai qu'en faisant donner à des négrillons nouveaux-nés une once de manne, peu de tems après leur naissance, je les ai préservés du mal de mâchoire. Tous les raisonnemens possibles, toutes les conjectures, toutes les obmissions ne peuvent nuire à des faits qui sont en Médecine, à ce qu'il me semble, la seule boussole qui puisse servir de guide.

Je vous prie, MM., d'inférer ma lettre dans une de vos feuilles.

J'ai l'honneur d'être, &c. Fourcroy.

Mémoire à consulter.

Un de mes enfans, âgé de 5 ans, bien constitué & sans incommodité d'ailleurs, a un bégayement qui revient exactement toutes les fois que le tems veut changer, de beau en pluvieux ou venteux, & cela, quelques jours auparavant. Il est quelquefois porté au point, que l'enfant ne peut achever le mot qu'il a commencé. La pluie & le vent cessant, le bégayement diminue, & quelques jours après l'enfant parle avec facilité. Je crus dans le commencement, que ce qui pouvoit donner lieu à cette difficulté de parler, étoit un relâchement des muscles de la langue, ou un embarras dans les nerfs de cet organe, entretenu par une humeur pituiteuse; en conséquence je lui donnai le tartre stibié à la dose de deux grains dans une chopine d'eau, que je partageai en six prises. Il n'en prit que trois prises qui lui firent rendre quelques matieres glaireuses. Je ne me suis apperçu d'aucun changement depuis ce tems, & l'enfant est toujours dans l'état où il a été depuis deux ans. Je demande si on ne pourroit pas dans cette circonstance, employer les remedes qui conviennent à la paralysie de la langue, tels que la décoction de quelques plantes aromatiques, ou autres remedes qu'il vous plaira m'indiquer.

Signé, Patenostre, Chirurgien, à Montmort, par Epernay.

R. En attendant d'autres réponses, nous croyons que ce bégayement n'est point à redouter & qu'il se dissipera puisqu'il n'est qu'accidentel. On doit s'assurer de l'état du frein de la langue. Des vésicatoires placés derriere les oreilles ont quelquefois réussi.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité de la chataigne, *par M.* Parmentier, *pensionnaire de l'Hôtel des Invalides, Censeur Royal, Membre du College de Pharmacie de Paris, de plusieurs Académies, &c.* A Bastia, & se trouve à Paris chez Monory, Libraire, rue de l'ancienne Comédie-Françoise. 1780 *in*-8°. de 160 pag. sans compter l'avertissement.

Personne n'étoit plus en état de faire un traité satisfaisant sur la chataigne que M. Parmentier, connu très-avantageusement du public par ses lumieres en

physique, chymie, & surtout par ses travaux sur les substances farineuses en général & spécialement sur les pommes de terre &c.

L'examen de ce problême, savoir *s'il est possible de faire du pain de chataignes* & l'avantage qui pouvoit en résulter surtout pour le Limousin, pays très-riche en ce genre de production, mais très-pauvre d'ailleurs, entrevu & désiré par M. Daine, Intendant de cette Province, paroissent avoir donné lieu à ce travail.

L'Auteur a cru devoir répondre, dans l'avertissement, aux reproches que lui avoit fait M. Linguet dans ses Annales, & rétablir la réputation du pain de froment. Cette réponse se réduit au bon mot de la niece de Dom Quichotte. *Croyez-moi, mon cher oncle; il n'y a pas de meilleur pain que celui de froment.*

Quant à celui qu'on a prétendu faire avec la chataigne; M. Parmentier, sans en nier la possibilité, croit être autorisé à dire qu'au lieu d'un véritable pain, on n'en obtient qu'une substance matte, qui ne mérite pas le nom de pain. Après différens essais, il n'a pu parvenir à faire lever la pâte de chataignes, & il y a lieu de présumer que puisque M. P. n'a pas réussi, d'autres ne feront pas plus heureux.

Tel est le principal résultat de ce travail. D'ailleurs, tout ce qui a rapport à la culture du chataigner, à l'apprêt de son fruit pour la nourriture, se trouve exposé dans cet écrit, d'une maniere à ne rien laisser à désirer. On y trouve aussi la maniere usitée parmi les Corses de faire le prétendu pain de chataigne, qui n'est qu'une galette. L'analyse chymique découvre dans la chataigne, de l'amidon, un véritable sucre & une matiere extractive.

Observation sur le tetanos *des mulets & des chevaux ; par M.* THOREL, *Médecin Vétérinaire au département de Lodeve.*

J'appelle *tetanos* une maladie vulgairement appellée *mal de cerf* par les maréchaux. Elle est très-fréquente en Bas-Languedoc. Si le mal affecte le col, l'animal ne peut remuer ni le col ni la tête; si c'est la mâchoire, il ne peut la remuer; si c'est l'avant-main, les extrémités antérieures sont roides & sans mouvement; si le mal attaque toutes les parties du corps, l'animal semble être tout d'une piece, il est roide de tous ses membres. Les muscles de l'œil sont en contraction; le globe tourne sans cesse dans l'orbite, il fait de grands mouvemens quand la tête se trouve attaquée.

Les violens exercices, la nourriture échauffante donnée en trop grande quantité telle que l'avoine, la luzerne, sont les causes ordinaires de cette maladie.

Les saignées copieuses & réitérées sont les remedes les plus prompts à employer. J'en ai retiré des effets merveilleux dans quelques mulets & notamment dans un cheval appartenant à un habitant de Lodeve. Cet animal venant de faire un voyage au-dessus de ses forces, tomba malade en arrivant. Ses jambes & l'épine du dos étoient roides & tendues. On ne pouvoit point lui ouvrir la mâchoire malgré toute la force qu'on employoit. La mastication & la déglutition ne pouvoient par conséquent avoir lieu à cause de la violente contraction des muscles de la mâchoire, l'animal ne pouvoit se mouvoir sans courir risque de tomber à terre. Je le fis saigner cinq fois dans la journée au plat de la cuisse & à la queue; il fut guéri le lendemain, c'est-à-dire le second jour.

La saignée ne m'a jamais paru avoit l'effet désiré le second jour. Il est ordinairement l'époque de la mort de l'animal. Il faut au contraire se hâter d'appliquer des setons ou des véficatoires aux parties laterales de l'encolure, si le col & la tête sont spécialement attaqués, ou bien aux cuisses ou aux fesses, si c'est l'arriere-main. On ne doit point oublier les lavemens émolliens dans le premier jour. On peut les tendre purgatifs, en y ajoutant quatre onces de pulpe de casse.

La plupart des maréchaux de cette Province rapportent la cause du tetanos à un ver existant dans la tête du cheval qui occupe tout le canal de l'épine jusques à la queue. Ce prétendu ver n'est autre chose que la moelle allongée de la moelle épiniere. Pour détruire ce ver, ils percent la nuque près l'os occipital avec un fer rouge & l'appliquent tout le long du ligament cervical. Cette pratique ne produit aucun bien. L'ouverture de la tête des animaux morts de cette maladie dément évidemment cette superstition.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 16 Avril.

S. CIV.

Est mos post escam dormire, nimisque moveri, Ista gravare solent auditus, ebrietasque.

S'endormir en sortant de table,
Ou par une autre extrêmité,
Faire un rude travail avec activité,
Et l'ivresse, autre excès non moins déraisonnable,
Feront venir la surdité.

Observation sur une hernie (descente) crurale, compliquée de gangrene; par M. Marigues, Chirurgien-major de l'Hôpital Royal de Versailles, Lieutenant de M. le premier Chirugien du Roi, &c. &c.

Une femme d'un village des environs de Versailles, portoit au pli de la cuisse du côté gauche, une hernie crurale accompagnée de tous les symptômes de l'étranglement. Le Chirurgien du lieu lui donna les premiers secours; mais une discussion déplacée entre le Curé & lui sur la nature de la maladie & les indications curatives, fit perdre à la malade la confiance qu'elle avoit en son Chirurgien, & celui-ci se retira. On envoya chercher un de mes confreres; il étoit à Fontainebleau. Son éleve le suppléa & vint voir la malade. Il se concilia avec le Curé, qui a probablement quelques connoissances en Médecine, & ils ordonnerent conjointement les remedes qu'ils estimerent convenables. Ces remedes n'eurent aucun succès; la hernie ne rentra pas. Cependant les accidens augmenterent, & l'état de la malade devint alarmant.

Dans cette conjoncture, l'éleve en chirurgie eut la prudence d'amener un consultant, ancien Maître en cette science & art, qui fit continuer les topiques indiqués. Mais ils ne saisirent pas l'indication de l'opération, qui étoit devenue nécessaire par l'augmentation & la continuité des accidens, ni le moment favorable de la pratiquer. Il faut convenir que leur occupation journaliere ne leur permettoit pas de faire tous les jours une lieue pour épier les instans où ils auroient pu faire cette opération avec avantage.

L'intestin, qui dans ce cas n'étoit que pincé par les bords de l'arcade des muscles du bas-ventre, eut le tems de se gangrener dans la portion étranglée, & bientôt il se perfora. Le sac herniaire cédant aussi à l'impulsion des excrémens, ceux-ci s'épancherent sous les tégumens. Dès-lors il se forma dans la partie une grosse tumeur stercorale qui, peu de jours après, s'ouvrit spontanément. Il se fit à la faveur de cette ouverture une évacuation considérable de matieres, qui procura beaucoup de soulagement à la malade & fit cesser tous les symptômes. Les jours suivans les matieres continuerent de couler; mais comme elles étoient stercorales, la malade & son mari en prirent de l'inquiétude & me fireut prier par un homme en place, sous les ordres duquel ils travailloient, d'aller au secours de cette femme.

Je m'y transportai le premier novemb. 1778. Il y avoit dix jours que la tumeur étoit ouverte, & la perforation ronde qui s'y étoit faite n'avoit pas plus de diametre qu'une plume d'oie ordinaire. La

matiere qui en découloit étoit vraiment stercorale ; & en fondant la plaie dont les bords étoient enflammés & douloureux par l'acrimonie des matieres, je reconnus sous les tégumens un cul-de-sac assez profond qui se dirigeoit vers la partie interne de la cuisse. Les matieres tomboient en partie dans le cul-de-sac & y séjournoient. J'ouvris ce sinus jusques dans son fond ; j'étendis l'ouverture haut & bas, de maniere à mettre bien à découvert la perforation de l'intestin, afin que les matieres coulant facilement fussent absorbées par la charpie seche dont je recommandai l'usage dans les pansemens ultérieurs. Je nétoyai la plaie avec du vin chaud & je reconnus par le toucher, que la circonférence de l'ouverture de l'intestin avoit contracté des adhérences solides avec les parties environnantes. Je pansai la plaie selon les regles de l'Art, & après avoir reglé le régime que la malade devoit observer, j'en remis la conduite au Chirurgien qui avoit été congédié. Il continua les pansemens comme je lui avois prescrit. Il les fit plusieurs fois dans la journée pour entretenir la plus grande propreté dans cette plaie. Il la lava chaque fois avec du vin chaud. Peu-à-peu la plaie de l'intestin se resserra & les matieres reprirent leur cours par l'anus qui, depuis longtems avoit été intercepté. Insensiblement cette plaie se referma tout-à-fait, & celle des tégumens ne tarda pas à en faire autant ; de sorte qu'en moins de cinq semaines la malade fut parfaitement guérie. Je lui ai fait porter depuis, un bandage, seulement comme moyen prophylactique.

Signé, MARIGUES.

Réponse au Mémoire à consulter de M. BRUNET DE LA MARRE, *inséré dans le No. 12, datée de Rochefort du 6 Avril.*

On se rappelle qu'il y est question d'une tumeur à la tête qu'on a regardé comme une suite de la maladie que le sujet avoit contracté en Afrique & qu'on croit être un reste du pian.

L'Auteur de cette réponse pense, comme nous, que cette tumeur n'est point vénérienne ; que le vice contracté est de nature à épaissir les humeurs, surtout la lymphe ; que le mercure en effet ne pouvoit le détruire radicalement, quoique l'indication à remplir fût & soit encore d'atténuer les humeurs. Il voudroit qu'après une saignée, si elle est nécessaire, on fit prendre des bains au malade & des eaux minérales ferrugineuses.

Pour le traitement local, il conseille d'envelopper la base de la tumeur d'une bandelette de toile un peu forte chargée d'emplâtre de diachylum. On serre cette bandelette de maniere que la circulation qui se fait dans la tumeur soit très-gênée. L'on applique ensuite sur la tumeur une calotte de linge chargée d'un mélange de chaux vive en poudre & de savon noir. Tous les jours on serre un peu la bandelette & on applique une autre calotte. Le 8e. jour de ce pansement est ordinairement l'époque de la chute de la tumeur.

L'Auteur ajoute qu'il profite de l'occasion pour publier ce moyen, qu'il a vu réussir un grand nombre de fois dans des cas semblables. On voit évidemment que ce n'est qu'une espece de pierre à cautere adoucie par l'huile du savon & que la méthode proposée est l'application d'un caustique.

Réponses aux Mémoires à consulter des numeros 11, 12 & 13, par M. AUFAUVRE, *Maître en Chirurgie, à Vichy.*

On sait que dans le premier cas, il est question d'une menace d'hydropisie de poirtrine, d'oedême aux extrémités, de difficulté de respirer, accompagnés d'un état fébrile.

M. A. en attribue la cause à une humeur acrimonieuse qui réside dans le tissu de la peau, & qui le corrode, &c. Il conseille d'abord les frictions seches avec la flanelle, le petit-lait avec la fumeterre, & l'application de l'écorce de garou, ensuite l'usage des bains domestiques & celui des eaux thermales sulphureuses suivi de douches avec les mêmes eaux, enfin celui des eaux acidules ferrugineuses, telles que celles de Chareldon. Il rejette les purgatifs comme contraires à cet état.

Dans le second cas, qui est celui qu'on vient de rappeller dans l'article précédent, M. A. pense que la tumeur dépend d'une accumulation de matiere muqueuse dans le tissu cellulaire, qui n'a pu être évacuée & qu'on doit considérer comme corps étranger. Il a l'expérience de pareils engorgemens, furtout aux visceres du bas-ventre après l'usage du sublimé-corr. Dans cette circonstance, les eaux de Vichy

font rendre constamment aux malades des urines louches dans lesquelles on voit flotter des atomes qui se déposent & forment un sédiment plus ou moins abondant, composé d'une matiere fibreuse & écailleuse. M. A. croit que les embrocations, les douches sur la tumeur, faites avec les eaux de Vichy ou avec des sels lixiviels analogues, mettroient les humeurs qui la forment en fonte & en état d'être évacuées ensuite à l'aide d'un égoût placé par exemple derriere les oreilles & fait avec les vésicatoires. On y joindroit l'usage interne des eaux de Vichy.

Dans le 3e. cas, où il est question d'un gonflement douloureux aux articulations survenu à la suite de la guérison d'un vice psorique, M. A. ne croit pas qu'il y ait lieu de soupçonner un virus vénérien. Il regarde les douleurs des articulations comme rhumatismales; il conseille les frictions seches avec la flanelle, l'usage des camisoles de même étoffe sur la peau, les bains d'eaux thermales sulphureuses, telles que celles de Bourbon l'Archambaut, & enfin le cautere à la jambe.

LIVRES NOUVEAUX.

LETTRE *à M.* LINGUET, *en réponse aux observations sur la question* si l'air contribue à la propagation de l'épizootie contagieuse, *insérées dans le* N°. 24 *des Annales*, *Tom. III*, *pag.* 475 *& suiv.* signé DE BERG, *à Bruxelles*, 12 *Février* 1780. *in*-4°. de 24 pag. suivi d'un extrait de l'ouvrage de M. Vicq-d'Azyr, Médecin-Consultant de M. le Comte d'Artois, Commissaire général en France pour les épizooties &c, &c. intitulé, *Exposé des moyens curatifs & préservatifs contre les malad. pestilentielles des bêtes à cornes &c*, (édition de 1776, grand *in*-8°. de 720 pag. &c.)

Pour mettre le lecteur au fait de la question; on doit se rappeller que la Société Roy. de Médecine ayant proposé pour sujet d'un de ses prix, dont M. le Duc de Charost voulut bien faire les frais, *de déterminer*, *par une description exacte des symptômes*, *à quel genre de maladie on devoit rapporter l'épizootie de* 1774, 1775 *&* 1776 *dans la Flandres*, *l'Andraisis*, *le Calaisis*, *le Boulonois &c*, *quelle a pu être sa source & par quelle voie elle s'est communiquée? S'il y a des faits bien constatés qui prouvent que l'air ait contribué à sa propagation?*

M. de Berg ayant concouru; son mémoire fut couronné au jugement de la Société Roy. A peine étoit-il couronné, que M. Linguet en eut communication & en rendit compte au public. Mais il fit quelques objections à l'Auteur & lui opposa entre autres le sentiment & les observations de M. Paulet, qui tendent à établir que l'air n'a aucune part à la propagation des maladies contagieuses en général & en particulier à celle de l'épizootie dont il s'agit.

La lettre que nous annonçons est la réponse à ces objections de M. Linguet. L'Auteur ne s'ettaye, pour combattre le sentiment de M. Paulet, que des observations de M. Vicq d'Azyr & des siennes, & quoiqu'il paroisse exister un accord parfait entre ces deux Auteurs, nous doutons encore que M. Vicq-d'Azyr ait rien dit de directement contraire à l'opinion de M. Paulet. Il y a appatence que celui-ci répondra à cette lettre, puisqu'elle est honnête, & qu'elle ne tend, comme on voit, qu'à la découverte de la vérité.

LES *grands remedes contre la* Rage, *l'épilepsie*, *les vertiges & vapeurs qui ont atteinte à ce mal & autres infirmités*; *par M.* LE JOYANT, *Curé de Notre-Dame de la Quinte*, *près le Mans*. Au Mans, chez Monnoyer, Lib. 1760, petit *in*-12. de 38 p.

Nous en rendrons compte dans la feuille prochaine.

Observation sur la gourme des chevaux.

Les chevaux depuis l'âge de deux ans jusqu'à l'âge de quatre & quelquefois de cinq, sont sujets à la gourme. Elle se fait jour de trois manieres, 1°. par un écoulement d'une humeur visqueuse, gluante & blanchâtre qui flue par les naseaux; 2°. par l'engorgement des glandes lymphatiques de dessous la ganache, & quelquefois des glandes parotides appellées avives par les maréchaux, qui tombent en suppuration; 3°. par des dépôts qui se fixent sur différentes parties du corps de l'animal.

La gourme, qui se manifeste seulement par un simple écoulement d'humeur par les naseaux sans être accompagnée de fievre, de dégoût, de battemens de flancs, de toux pénible, est facile à guérir. La maladie étant contagieuse, on sépare le cheval qui en est atteint; on doit avoir surtout l'attention de ne pas le faire boire dans les auges ou les seaux qui servent à abbreuver les chevaux sains. On doit le

mettre à l'eau blanchie avec le son de froment & à la paille. Le foin, l'avoine, la luzerne, l'espatcette lui doivent être retranchés. On le couvre, on enveloppe la ganache d'une peau d'agneau, la laine en dedans, après avoir frotté le dessous de cette partie à l'endroit des glandes avec un peu d'onguent d'althea. Si au milieu de la glande engorgée, on sent une pelotte dure & que la douleur soit vive, il faut favoriser la formation du pus en appliquant le cataplasme suivant.

Prenez quatre oignons blancs, faites cuire sous la cendre ; pilez avec quatre poignées de feuilles d'oseille ; faites cuire le tout dans du sain-doux jusqu'à un épaississement convenable pour un cataplasme, renouvellez-le deux fois par jour, & jusqu'à ce que la suppuration soit établie.

Quant à la gourme qui se montre avec fievre, dégoût, tristesse, battemens des flancs, difficulté de respirer, toux pénible ; elle est plus rebelle & difficile à guérir. J'ai souvent hazardé la saignée ; c'est le remede dont j'ai eu jusqu'ici le plus grand succès. Cette opération bien loin d'empêcher, selon le préjugé ordinaire des maréchaux de ce pays, l'évacuation de l'humeur par les naseaux, l'a rendue au contraire très-libre & plus abondante. J'ai observé que c'est le remede le plus prompt & le plus efficace pour abbattre l'inflammation qui, dans la gourme de cette espece, attaque des parties essentielles à la vie, telles que le poulmon. On doit faire respirer à l'animal la vapeur des décoctions des plantes émollientes; on doit appliquer sur les glandes des cataplasmes faits avec le lait & la mie de pain. On doit le faire boire tiede ; si l'écoulement se fait par les naseaux, on doit y injecter au moyen d'une petite seringue, deux fois par jour la décoction ci-après.

Prenez orge entier deux poignées, feuilles d'aigremoine ou de ronce deux poignées ; faites bouillir dans environ trois livres d'eau commune jusqu'à diminution de moitié, & dissolvez dans la colature une drachme de sel ammoniac.

On empêche par ce moyen les parties acres de la matiere qui coule par les naseaux, de s'attacher à la membrane pituitaire, d'y former des ulceres & de produire la morve comme il arrive souvent dans cette espece de gourme.

J'ai observé que dans les chevaux en qui l'écoulement par les naseaux n'est pas assez abondant, qu'un reste de la matiere se fixe sur le poulmon, le moyen le plus prompt est de passer un cautere au devant du poitrail. Il m'a réussi dans un cheval appartenant à Mgr. l'Evêque de Lodeve.

Notice des Livres de Méd. &c. publiés chez l'Étranger, depuis 1776.

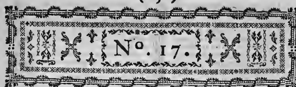
Jos. J. Plenk, *Chir. Doct. &c, Doctrina de morbis dentium ac gingivarum.* Viennæ, apud R. Grœffer. 1778, in-8°. de 113 p.

C'est encore un traité élémentaire de Plenk sur les maladies des dents, semblable à celui qu'il a publié sur les maladies des yeux. On y trouve le même ordre, la même clarté, la même étendue de connoissances que dans ses autres écrits.

Nous avons remarqué dans celui-ci que l'Auteur conseille en général d'emporter avec un instrument ce qui est gâté dans une dent qu'on vient d'arracher, & de la remettre. Nous n'y avons rien trouvé d'ailleurs de nouveau sur la dentition, ni sur les moyens de parer à ses effets. Nous avons même regretté que, dans un ouvrage élémentaire de cette nature, on n'y trouvât pas toutes les connoissances modernes, surtout l'exposé de la doctrine de M. Hebert, dentiste de Lyon, qui attribue presque tous les maux que cause la dentition difficile non à la pousse des dents ni à l'effort qu'elles font contre la gencive, mais à l'écartement des deux lames des os maxillaires & à la pression que la dent exerce sur le périoste. Cette théorie, si elle est vraie, fait voir combien les moyens de ramollir, d'ouvrir la gencive & que Plenk conseille, sont insuffisans, incapables de remédier à ces sortes de maux, puisqu'on n'attaque pas la cause. La doctrine de M. Hebert est faite pour mériter toute l'attention des gens de l'Art, & il est à désirer que les Dentistes s'en occupent.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par toute le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 23 *Avril.*

S. C V.

Motus longa fames, vomitus, percussio, casus,
Ebrietas, frigus, tinnitum causat in aure.

Le travail, de la faim la trop longue détresse,
La chute, un coup, un froid, un grand vomissement
Et surtout la fréquente ivresse
Font que l'oreille entend sans cesse
Un incommode tintement.

LETTRE *de M.* SUMEIRE, *Docteur en Médecine à Marignane en Provence, à M.* SUMEIRE, *Doct. en Médecine à Trets, sur la poudre d'*Ailhaud.

La poudre d'Ailhaud a été & elle est encore si en vogue; elle a procuré une si grande fortune à son Auteur; on en a dit tant de bien & tant de mal, qu'il est curieux, me dites-vous, de produire les raisons solides qui peuvent fonder un jugement définitif sur l'usage de ce remede. Vous exigez de moi cette petite tâche; je vais l'acquitter bien plus pour vous obéir que pour vous satisfaire.

La bonne médecine-pratique, la seule médecine universelle est la connoissance des procédés qu'employe le principe d'action qui dirige le méchanisme du corps animal pour le délivrer des maladies, jointe à celle des moyens divers & souvent très-simples que le hazard, l'observation, l'esprit de recherche ont découverts pour féconder ou pour suppléer les efforts de l'action animale. Parmi le grand nombre de remedes qui ont été trouvés, on distingue ceux qui ont une vertu directe efficace, prompte contre les causes des maladies & auxquels on a donné le nom de *spécifiques*. Mais dans le sens rigoureux de ce mot, il n'est point de remedes qui méritent exactement de porter ce titre, parce que ceux même qui l'ont obtenu le plus légitimement, exigent jusqu'à un certain point, le concours & la coopération des mouvemens naturels. On doit bien moins l'accorder, ce titre imposant, à beaucoup de remedes qui ne touchent point directement aux causes des maladies, quoiqu'ils contribuent beaucoup & le plus souvent au succès des opérations animales, en déterminant, en aidant, en facilitant, soit directement, soit indirectement le travail de la nature.

Ainsi un remede purgatif peut être l'un de cette derniere classe. Il peut avoir les facultés les plus décidées & les plus étendues pour produire les effets avantageux qui sont la suite de l'évacuation alvine & de l'action secondaire de certains remedes sur la masse humorale. Mais un tel purgatif n'est jamais un spécifique, encore moins un remede universel. C'est donc à tort que M. Ailhaud avoit donné à une poudre de son invention, le titre de *Médecine universelle* & de *remede spécifique*.

Mais s'il est absurde de proposer sous ces titres fastueux & faux, la poudre d'Ailhaud, faut-il la proscrire comme un remede dangereux & intolérable, ainsi que l'ont voulu faire des Médecins célebres & en particulier M. Tissot, qui a traité & l'Auteur & la poudre avec le dernier mépris? Un jugement réfléchi &

impartial reclame contre leur prononciation absolue & exclusive.

Il est bien décidé par l'expérience que dans beaucoup de maladies & surtout dans les maladies chroniques, les purgatifs forts & stimulans, qu'on appelle *drastiques*, réussissent bien & sont souvent nécessaires, soit pour exciter plus de jeu dans la fibre relâchée ou trop inactive, soit pour atténuer & pour détacher des sucs trop épais & trop tenaces, soit pour jetter dans la masse humorale une espece de fonte qui serve à débrouiller la matiere morbifique & à la rendre assez libre pour se séparer par les différens couloirs. Or la poudre d'Ailhaud peut mériter un rang distingué & peut-être une préférence particuliere parmi ces sortes de remedes. Je n'en ai jamais fait usage; mais en considérant les cures nombreuses & authentiques qu'elle a faites, sa composition qui consiste vraisemblablement en des principes résultans de plantes purgatives violentes, mais corrigés par la torrefaction, ou par d'autres moyens & la facilité que l'on trouve, comme on le dit, à la prendre, on ne peut refuser de l'admettre dans la pratique de la Médecine; non dans les vues que l'Auteur a voulu établir, mais comme un remede purgatif, qui peut trouver souvent une place avantageuse & avoir un succès distingué dans le traitement de beaucoup de maladies chroniques, dans lesquelles on se propose de déterminer & d'évacuer par les selles les différentes matieres morbifiques qui ne demandent que cette direction ou qui peuvent être disposées à la prendre.

Il y a même lieu de croire qu'elle peut être propre à faire passer par d'autres couloirs, surtout celui des urines, l'humeur morbifique qui a acquis la propriété de se séparer. Je crois qu'il est inutile de faire observer que l'usage que l'on peut en faire dans les maladies aigues doit être fort restreint, parce que l'excès de mouvement & de chaleur dans les fluides, celui de tension & d'agitation dans les solides, qui se rencontrent dans ces sortes de maux refusent l'application & les effets des substances capables de porter un surcroît d'action sur les uns & sur les autres. L'expérience a confirmé la pratique généralement suivie dans le traitement des maladies aigues, laquelle consiste à n'employer que des délayans tirés surtout des végétaux savoneux, rafraichissans entremêlés de légers évacuans & à attendre la coction & la dépuration entiere de la matiere morbifique du propre travail de la nature, qui étant ainsi dirigée réussit le plus souvent à amener l'une & l'autre.

Il est encore bien nécessaire de remarquer que l'usage de la poudre d'Ailhaud comme de toutes celles de ce genre, doit être limité par la prudence du Médecin, qui doit avoir égard à la délicatesse, à l'irritabilité, à la sécheresse de certains sujets & faire ensorte surtout que son action purgative ne soit pas trop souvene répétée, mais qu'elle soit bornée à enlever les humeurs morbifiques & qu'elle touche le moins possible à la mucosité qui sert d'enduit & de défensif aux parois intérieures de l'estomac & des intestins. L'ignorance ou la négligence de ce grand principe sur l'usage des purgatifs trop forts donne lieu à un abus qui a été bien vu par le célebre Boerhaave & qui est trop peu apperçu en général.

On prie MM. les Auteurs de la Gazette de donner une réponse à la question suivante de Médecine-pratique.

Dans le cas où il y a une matiere d'un caractere inconnu, laquelle n'est sensible que par ses effets, qui est principalement attachée aux fibres du cerveau ou au fluide nerveux, ou qui prenant sa source dans quelque humeur particuliere, est portée sur l'un ou sur l'autre, dont l'action dans des accès irrégulierement périodiques, est de dépraver & de troubler l'exercice de l'entendement, tandis que cet exercice est habituellement lésé, quoique la faculté du bon sens & de la raison subsiste en grande partie; quels moyens peuvent fournir les connoissances actuelles de l'Art, soit pour corriger, du moins pour énerver, soit pour expulser un tel hétérogene particulierement dans le cas où l'on a affaire à un tempérament chaud, sec & très-irritable, & où l'on rencontre une disposition héréditaire?

R. Des bains, des délayans, des points d'irritation à la peau, & des purgatifs répétés, la tranquillité d'esprit, l'exercice moderé, du lait ou du petit-lait, des fruits & de l'eau.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

Le but de ma carriere étant de concourir aux découvertes utiles, il entre dans mon plan de chercher à les faire connoî-

tre à mesure qu'elles se présentent & d'exciter l'émulation des jeunes gens pour les vérités chymiques, par quelques problêmes capables de piquer agréablement & avantageusement leur curiosité. Je n'ai point imaginé de meilleur moyen de remplit ce double objet, que d'employer la voie de la Gaz. de Santé.

Il seroit trop long & inutile d'exposer ici des découvertes théoretiques. Mes découvertes pratiques concernent principalement les sels, les pierres & les métaux.

J'ai réussi, par exemple, à faire plusieurs especes de borax inconnus, des pierres calcaires, du sable noir ferrugineux, du sable blanc médiocrement transparent, du quartz, des cailloux opaques, de l'arsenic, du fer, du mercure, &c. Je me contenterai pour cette fois d'indiquer ici mes procédés relatifs à la production de l'arsenic, tels que je les ai pratiqués il y a quelques années & annoncés & écrits à M. Macquer le 23 Août 1778.

Maniere de faire l'arsenic.

Prenez égale quantité de terre précipitée de l'alun de rome ou de roche par un alkali-fixe & de sel phosphorique ou microcosmique de premiere crystallisation & pat conséquent roux & phlogistiqué. Mettez ces matieres dans des creusets de rencontre, sans les lutter. Placez cet appareil sur un fort petit feu, pour faire sublimer le tégule d'arsenic qui recouvrira les parois internes du creuset supérieur d'un enduit métallique très-resplendissant.

On réussit également en traitant la litharge avec le même sel dans les mêmes proportions & de la même maniere.

Le précipité occasionné par l'acide phosphorique dans la dissolution du mercure pat l'acide nitreux, le sublimé-corrosif, les précipités rouge & blanc, tous les autres précipités mercuriels, enfin le mercure lui-même, traités avec le sel désigné & par les mêmes manipulations, donneront pareillement du tégule d'arsenic.

Nota. Il faut enlever le creuset, qui sert de couvercle, à chaque demi-quart d'heure, pour mieux suivre la marche de l'opération. Si l'on poussoit les matieres à un grand feu continué, sans y toucher, ni regarder, on ne verroit point de régule, parce qu'il seroit totalement dissipé.

Il résulte évidemment de ces expériences que l'arsenic n'est qu'un sel neutre composé uniquement d'acide phosphorique & de terre mercurielle, qui est le véritable élément terreux & la terre commune des métaux, comme je l'ai prouvé ailleurs.

J'observerai à ce sujet que la terre argilleuse pure, qui est un des principes de plusieurs métaux, n'a point de ductilité ou de liant par elle-même & qu'elle n'est pas exactement la même chose que le précipité d'alun, comme l'ont cru tous les Chymistes qui m'ont dévancé & en particulier MM. Pott & Macquer, mais que le précipité terrestre dont il s'egit est lui même un mélange des trois terres principes, dont je parlerai plus amplement lorsque je donnerai la table des métaux, & qui servent de bases aux substances métalliques, aux pierres, à la porcelaine, au verre, aux acides, aux huiles, aux bitumes &c, en constituant les différences spécifiques de ces diverses matieres, plus composées que ne le pense l'Ecole de Stahl; je veux dire un mélange des terres mercurielle, vitrifiable & argilleuse, dans lequel celle-ci se trouve en effet en proportion dominante par rapport aux deux autres.

Les procédés que je viens de décrire mettent sous les yeux la terre mercurielle qui forme de l'arsenic avec l'acide phosphotique. D'ailleurs on peut l'obtenir en nature de mercure coulant. La présence de la terre vitrifiable dans le précipité d'alun, est prouvée avec la plus grande évidence, en ce qu'il est facile de l'en extraire & de la reproduire sous la forme de pierre assez dure pour entamer le verre le plus compact; extraction que j'ai faite par la voie humide ou la crystallisation, à l'aide des intermedes & pat les moyens que j'indiquerai dans la suite, si MM. les Auteurs de la Gazette de Santé & le public me font l'honneur de me témoigner quelque desir de les connoître (1).

La suite à l'ord. prochain.

LIVRES NOUVEAUX.

Observations sur la Rage, *par M.* LE ROUX, ouvrage annoncé dans le N°. 13.

L'objet de M. le Roux, après avoir rapporté l'histoire de 5 femmes mordues par un chien en 1777 & dont une seule

(1) Nous joignons nos prieres à celles du public pour inviter l'Auteur à nous faire part de ses découvertes importantes bien faites pour l'honorer.

a éprouvé l'horreur de l'eau & des mouvemens convulsifs auxquels elle a succombé, est de prouver, à ce qu'il paroît, que le traitement local ou de la plaie est celui qui mérite le plus d'attention & qu'on devroit s'attacher à perfectionner, comme le plus propre à éloigner les symptômes d'hydrophobie; que le traitement interne expose les sujets à des accidens qui forment un surcroît de maux, qui dans quelques circonstances peuvent avoir même des suites funestes indépendantes de l'action du virus hydrophobique. Nous croyons que cette opinion est fondée à quelques égards & que lorsqu'on employe des remedes qui ne sont point indifférens on doit agir avec beaucoup de prudence. Mais aussi que n'auroit-on pas à se reprocher si, pour avoir négligé des remedes internes, on exposoit les malades à périr de la maladie la plus affreuse qu'on connoisse. Nous pensons donc avec Celse qu'il vaut mieux tenter des remedes incertains que de n'en éprouver aucun, & qu'aux grands maux les grands remedes.

Extrait de l'ouvrage de M. JOYAND, *des grands remedes contre la* Rage, &c. annoncé dans la feuille précédente.

Le remede de M. Joyand n'est autre chose que la poudre de Julien le Paulmier (ou *Palmarius*) à laquelle il a joint, par le conseil des Médecins, celle d'écailles d'huîtres calcinées, la reine des prés & quelquefois la poudre de viperes. Tout cela est connu & répété dans vingt ouvrages différens. (Voy. *Recherches sur la rage*, par M. Andry). En 1757, M. Vandermonde fit connoître dans le Journal de Médecine le remede de M. Joyand. Cela n'empêche pas que ce petit écrit, qu'on vient de réimprimer, ne contienne d'excellens conseils pour se préserver de la rage.

L'Auteur distingue cinq sortes de rage parmi les chiens; 1o. la rage *chaude*, la plus dangereuse, qui leur rend la gueule noire, quelquefois sans écume, leur fait tenir la queue droite & les jetter sur tous les animaux qu'ils rencontrent; 2°. le rage *courante*, ou celle qui les fait courir en renards, la queue entre les jambes, & ne les anime que contre les chiens; 3o. la rage *tombante*, qui les empêche de se soutenir & les fait souvent tomber; 4o. la rage *endormie*, qui les rient couchés & assoupis; 5°. la rage *mue*, qui les empêche de manger, qui leur serre le gosier comme s'il y avoir quelque os, ou autre chose qu'ils tâchent d'arracher avec la pate & les fait vautrer dans la boue ou dans l'eau même, quoiqu'ils n'en boivent pas.

Pour s'assurer si un chien qui a mordu quelqu'un est enragé, on applique sur la plaie pendant une heure une pâte de noix broyée avec la mie de pain, ensuite on la jette à une volaille; si elle ne périt pas le même jour, c'est une preuve que l'animal n'est pas enragé. Il y a encore une épreuve rapportée dans ce livret, qui consiste à présenter à un autre chien du pain imbu du sang de la plaie récente. S'il le mange, c'est une preuve que l'autre n'étoit pas enragé.

On sent combien toutes ces épreuves peuvent être infideles & trompeuses. Cependant cela satisfait & rassure quelquefois & rien n'est indifférent quand il s'agit d'une maladie aussi cruelle. Le conseil que l'Auteur donne de quitter le vêtement sur lequel la bave de l'animal a été déposée & de le purifier, nous paroît fort sage & bon à suivre.

Le seul fait remarquable rapporté dans cet écrit est celui qui concerne la femme de S. Calais, chez laquelle il s'étoit déclaré des symptômes d'hydrophobie, après la morsure d'un chien enragé, & qui vit encore. C'est peut-être le seul sujet existant en France dont la cure ait été bien constatée. La Faculté de Médecine de Paris fut consultée dans le tems. On conseilla, après les remedes généraux, un mélange fait avec le musc, le cinabre artificiel, les écailles d'huîtres calcinées, chacun à la dose de 12 grains & un demi-grain d'opium, à prendre deux fois le jour dans une infusion de fleurs de camomille romaine, les frictions mercurielles, &c (1). Cette femme avoit pris par le conseil de M. Boulard, Chanoine de S. Calais, la poudre de Paulmier.

(1) Voy. Gazette de Santé an. 1777, pag. 132, où ce fait se trouve rapporté avec tous les détails nécessaires.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par toute le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 30 Avril.

S. C VI.

BAINEA, vina, venus, ventus, piper, allia, fumus,
Porrhum cum cœpis, faba, lens, fletusque, sinapi,
Sol, coitusque, ignis, labor, ictus, acumina, pulvis;
Ista nocent oculis, sed vigilare magis.

Le bain, le vin, l'amour, le vent, l'ail, la lentille,
Le poivre, les oignons, les féves, les poreaux,
La moutarde, les pleurs, le soleil quand il brille,
La poussiere, le feu, le heurt, les grands travaux,
Aux yeux causent bien du dommage;
Veiller, nuit encor bien davantage.

L'ombre de Glaser. (1)

Quoique les problêmes chymiques suspendent rarement mon sommeil, ne voilà-t-il pas que la prétention rivale de deux Chymistes qui s'enorgueillissent de reprendre à l'or fulminant ce qu'ils lui ont donné, me fait veiller plus que de coutume. Plus je m'obstine à percer ce mystere, plus le premier *défulminateur* me paroît incertain. Je me lasse enfin, j'abandonne le problême & je m'endors. Mais, ô prodige! un spectre, tel à-peu-près qu'on nous peint le vénérable Hermès, entrouvre doucement mes rideaux & me parle ainsi. » Ami cher, car je t'aime, » parce que tu aimes les Chymistes la» borieux & que tu tis des spécula» teurs oisifs; saches que des morts illus» tres ont défulminé l'or. Beguin, Glau» ber, le Febvre mon Maître (à ce trait » je reconnus Glaser) (1), se sont amusés « de ce joujou chymique; je les ai moi» même imités ». Tiens, ajoura-t-il, en me présentant un livret, *prends & lis*. A mon teveil, ce *prends & lis* si sec & si imposant m'intrigue & me tracasse. Je saute du lit, je cours à ma *cassette aux livres*, (car ne conservant que les livres originaux, une cassette me suffit) j'en tire le traité de chymie composé en 1670 par mon ami le spectre, & j'y lis p. 87, » cette fulmination peut être empêchée » par plusieurs voyes, qui tendent à » rompre l'union des esprits nitreux d'a» vec le sel de tartre, desquels il teste » toujours une bonne quantité avec l'or » fulminant. Car après toutes les lotions » qu'on peut faite de l'or fulminant, il se

(1) Deux Chymistes célebres de la Capitale se disputent l'honneur d'avoir trouvé un moyen d'empêcher l'or fulminant, (c. à. d. l'or précipité par l'alkali-fixe de sa dissolution dans l'eau regule) de fulminer. C'est cette prétention, rendue publique, qui a donné lieu à ce rêve.

(1) Il y a entre les deux derniers Chymistes qu'on vient de nommer une conformité étonnante soit par leut génie soit pat leurs malheurs. Le Febvre fut le premier qui enseigna publiquement à Paris, la Chymie au Jardin Royal; & on peut le regarder comme le Créateur de cette science en France. Il ne dut qu'à lui seul toute sa gloire. Il fut persécuté par ses compatriotes & obligé de se retirer en Angleterre, où Charles II, protecteur des Savans, l'accueillit, le fit Apothicaire de sa personne & de sa maison. Il y mourut l'ami de Harvée & membre de la Société Roy. naissante.

Glaser, son disciple, également Pharmacien de la maison du Roi, matcha sur les traces de son maître. Il fut malheuteux ainsi que lui & enfermé à la Bastille, où il manqua d'être victime de la haine de ses rivaux. L'exemple de ces deux grands hommes seit à prouver que le génie & les talens supérieurs ont toujours été persécutés par la médiocrité.

» trouvera ordinairement d'un quart ou » presque d'un tiers plus pesant que l'or » qui a été dissout & précipité. Pour donc » détruire l'action de ce sel, il faut broyer » l'or fulminant avec le triple de fleurs de » soulphre, mettre ce mélange dans un » creuset sur un petit feu; le soulphre s'en- » flamera, & pendant son exhalaison, » ses parties salines acides s'attacheront » aux parties salines lesquelles envelop- » poient l'or & les emportera avec soi, » & l'or demeurera au fond du creuset du » même poids comme devant, qu'on peut » reduire en corps métallique avec l'addi- » tion d'un peu de BORAX par le feu de » fusion; ou bien on peut mêler l'or ful- » minant avec l'huile de vitriol ou de » soulphre, ou avec l'esprit de sel marin » & le mettre alors hardiment dans un » creuset sur le feu, sans rien appréhen- » der, &c.

LETTRE aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur les épidémies *du Bas-Poitou, par M. GALLOT, D. M. M. à S. Maurice-le Girard.*

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, MM., dans le mois de novembre dernier, de la nature & des effets de l'épidémie dyssenterique qui a fait tant de ravages dans cette province ainsi que dans plusieurs autres. J'exposois les suites fâcheuses auxquelles nos malheureux villageois avoient été sujets, & je priois les gens de l'Art de donner leur avis sur cet objet & d'indiquer les meilleurs moyens de prévenir les funestes effets de l'hiver & du froid. Le seul M. Hiriart a daigné répondre à cette invitation. Je le prie d'en recevoir ici les témoignages d'une juste reconnoissance. Les réflexions judicieuses de cet habile Praticien confirment la réputation dont il jouit. J'aurois voulu pouvoir mettre en usage les remedes qu'il avoit indiqués. Mais des affaires particulieres m'ayant éloigné de ma résidence pendant les mois de janvier & février, je n'ai pu donner mes soins à mes infortunés compatriotes, comme je l'aurois désiré. J'ai vu à mon retour, avec la plus vive douleur, qu'il y en avoit encore beaucoup de languissans, faute de secours nécessaires.

La rigueur du froid n'a point encore entierement dissipé l'épidémie, (ce qui s'accorde avec ce qu'avance M. Hiriart,) nous avons vu des dyssenteries dans le mois de mars, & il y en a encore dans celui-ci. A la vérité la plupart sont dépuratoires & peu dangereuses lorsque la fievre ne s'y joint pas. On cite cependant des paroisses où cette cruelle maladie reparoît comme dans l'automne. D'après cela, que ne doit-on pas craindre pour l'été & l'automne prochains, si la température n'est pas favorable, ainsi que nous l'éprouvons depuis longtems?

Après l'épidémie dyssenterique ou plutôt sur son déclin, il en a regné une autre moins dangereuse, mais plus généralement répandue, c'est la catarrhale, qui s'est fait sentir dans presque tout le royaume & à laquelle la mode a donné plusieurs noms aussi singuliers que ridicules. Outre cette épidémie, celle de la petite-vérole a aussi regné dans mon canton pendant l'hiver & jusques au printems. Elle étoit bénigne & discrete. Il y a eu aussi quelques fievres malignes & des putrides bilieuses dans ces derniers tems.

Les affections catarrhales ont souvent gardé le caractere simple de rhumes ordinaires avec un *coryza* plus ou moins incommode. D'autres fois il s'y joignoit un engorgement, un gonflement des glandes cervicales. Ce dernier symptômes a été fort commun à la Rochelle où j'ai passé les deux premiers mois de cette année. On lui donnoit le nom trivial de *jottreaux*. Les cataplasmes discussifs, la diete, les boissons délayantes & quelques fois la saignée suffisoient pour la guérison. Souvent il se faisoit une métastase (que j'ai observée ci-devant dans ma pratique) de l'humeur fixée sur la gorge, aux testicules. Cette observation n'est pas rare. Lorsque par le défaut de régime ou de secours, le catarrhe se fixoit sur les poulmons, la fievre s'allumoit; il y avoit vraie fluxion de poitrine. Les saignées alors devenoient utiles, ainsi que les vésicatoires, les béchiques & les expectorans. Quelquefois malgré tous ces secours, les malades périssoient.

L'épidémie catarrhale, loin de cesser aux approches du printems, a été plus répandue dans mon canton pendant le mois de mars & celui-ci. Le changement subit du froid au chaud a donné de l'intensité à la cause générale & rendu les affections regnantes plus universelles parmi toutes les classes de citoyens. Mais on doit être persuadé que les malheureux paysans dépourvus de secours en ont été les principales victimes & que les boif-

sons, le régime & la bonne nourriture leur seroient encore bien nécessaires. Il seroit surtout bien important pour l'humanité & pour l'intérêt de l'Etat, qu'on confiât le soin de la santé du peuple à des Médecins honnêtes & instruits qui, en indiquant des remedes efficaces, l'empêcheroient d'abuser (comme cela n'a eu que trop lieu dans la dyssenterie) d'une foule de recettes offertes par l'ignorance & par le charlatanisme & dont le moindre inconvénient seroit de n'être qu'inutiles & ridicules. Mais souvent elles sont très - dangereuses & on voit avec douleur des gens sensés les accréditer. On a vu dans les papiers publics des *arcanes*, des *spécifiques* annoncés & vantés pour une maladie, qui ne reconnoit d'autre spécifique qu'un traitement méthodique, sagement administré.

Mémoire à consulter sur des douleurs excessives.

Une Dame de 60 ans, d'une complexion délicate & maigre, sujette à une toux presque continuelle, depuis les catharres de 1775, fut attaquée l'année derniere d'un violent mal de tête, de bourdonnemens d'oreille avec des étourdissemens, de quelques mouvemens de fievre auxquels succéderent des douleurs très-vives aux jambes, accompagnées d'une tumeur légere au périoste du tibia de la jambe gauche & d'une enflure considérable à la droite, comme si c'étoit du sang extravasé, depuis le genou jusqu'au pied. Les saignées, les fomentations émollientes, résolutives, spiritueuses & les bains de pieds furent mis en usage, mais l'enflure & les douleurs ne disparurent que 5 ou 6 mois après. Le mal s'est renouvellé, plusieurs fois depuis, & il y a toujours eu une difficulté plus ou moins grande de marcher.

Au mois de décembre dernier, les maux de tête, bourdonnemens, étourdissemens, un peu calmés d'abord par les purgatifs, ont été suivis des mêmes douleurs aux extrémités inférieures & supérieures. Ces douleurs sont vagues, continuelles, déchirantes, quelquefois profondes, on ne peut pas plus vives, sans augmentation dans la nuit & sans changement à la peau. Les embrocations huileuses n'ont rien fait. La toux est de la partie. Il n'y a point de soupçon de goutte.

On désire une réponse & un prompt secours.

R. En attendant celle des autres, nous conseillons à la malade d'abord l'usage interne & externe des délayans, des mucilagineux, des émolliens, des calmans, les bains, un régime doux & humectant, ensuite des purgatifs répétés ou des eaux minérales ferrugineuses.

Suite de la Lettre de M. Matha, sur la Chymie.

Problêmes.

1°. Faire un borax assez fusible & pénétrant pour se fondre à un moindre degré de chaleur que l'étain, & presque aussi aisément que la cire, & persévérer en fusion non interrompue dès le commencement de la premiere liquefaction jusqu'à la vitrification complette.

2°. Combiner le mercure avec des matieres salines ou non salines, qui le fixent absolument & au point de soutenir l'incandescence la plus forte & la vitrification parfaite, sans qu'il s'en éleve un atome.

3°. On a déja proposé le 3e. problême qui est, *de reduire sans feu & dans la minute en savon parfait la moitié d'une quantité donnée d'une huile essentielle quelconque*; j'en donnetai bientôt la solution, si personne ne la trouve.

Tel est précis que je vous prie de consigner dans votre Gazette. J'ai l'honneur d'être, &c. Matha, D. M. à Marnay.

Réponse au Mémoire à consulter du No. 15, sur un bégayement.

M. Cazaubiel, D. M. à S. Hubert-le-Roy, conseille pour l'enfant attaqué d'un bégayement, l'usage journalier & suivi pendant longtems d'un gros de crême de tartre en une ou deux prises & par dessus un verre ou deux d'eau de chicorée sauvage, pris le matin à jeun.

Avis sur le hoquet.

Quelques personnes nous ayant demandé des avis sur le hoquet auquel les jeunes sujets surtout sont exposés, quoique assez bien d'ailleurs, nous croions les obliger de les avertir que le remede que M. Cazaubiel conseille pour le bégayement, a également réussi dans le hoquet, ainsi que dans quelques vomissemens continuels, après les remedes généraux.

Avis sur la petite - vérole.

Nous apprenons de S. Germain - en - Laye, que quelques particuliers ont dessein de faire inoculer leurs enfans dans

la ville. Nous croions devoir avertir que c'est une impudence dont il est du devoir des Magistrats d'arrêter les effets. Il suffit de savoir que la négligence des précautions en pareil cas, peut faire naître une épidémie de petite-vérole dans une ville.

LIVRES NOUVEAUX.

Elémens de Médecine en forme d'aphorismes, par M. BARBEU DU BOURG, *Doct. & ancien Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, &c.* A Paris, chez Didot, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, *in*-12. de 104 pages. Prix 1 liv. 4 f.

Ce petit traité, divisé en quatre parties, contient un précis de physiologie, d'hygiene, de pathologie & de thérapeutique. Chacune de ces parties renferme plusieurs sentences ou aphorismes, exposées d'une maniere claire & concise & dont la plupart sont tirées des écrits d'Hippocrate. C'est comme un très-petit code des loix les plus reçues en Médecine. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de propositions singulieres & d'autres un peu hazardées; mais le grand nombre des bons principes l'emporte de beaucoup sur ceux qui pourroient ne pas l'être. Par exemple, on doit respecter celui du No. 18, IIe. partie, où l'on dit que dans un tems d'orage, celui qui se refugie sous un arbre court beaucoup plus de risques d'être frappé du tonnerre que celui qui est mouillé & en pleine campagne. Les habits mouillés servent alors de conducteurs à l'électricité & écartent les effets de la foudre.

Suite des éloges lus dans les séances publiques de la Société Royale de Médecine, par M. VICQ-D'AZYR, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Roy. des Sciences & Secrétaire perpétuel de la Société.* A Paris, de l'Imprimerie de P. D. Pierres, Imprim. ordinaire du Roi & de la Société Roy. rue S. Jacques, 1780. *in*-4°. de 58 pag.

Cette suite d'éloges contient ceux de MM. Linnœus, Arnaud de Nobleville, Macbride, & Dubourg. Ces éloges ont déja été applaudis du public, nous ont paru bien faits, bien écrits & seront lus vraisemblablement avec plaisir. Quelques personnes persuadées que les *anecdotes de Médecine*, ouvrage assez piquant, étoient une des productions de M. Barbeu du Bourg, s'attendoient à en voir une notice dans l'énumération des ouvrages attribués à ce Médecin. Du reste, nous pouvons nous tromper sur le véritable auteur d'un ouvrage anonyme.

Avis aux citoyens sur les causes, les divers caracteres & les vrais remedes de l'aveuglement, de la surdité & des principaux accidens vénériens &c, où l'on a joint des observations sur tous ces objets & sur la propriété de quelques secours &c, 1°. pour rappeler à la vie les enfans nouveaux-nés, les noyés, les suffoqués &c; 2° pour l'hydropisie, 3°. pour calmer les douleurs de l'enfantement, de la goutte, de la colique, des rhumatismes, du cancer &c. &c; par M. ANDRIEU, *Doct. en Méd. & en Chir. de l'Université de Montpellier.* A Paris, chez l'Auteur, rue de la Comédie-Françoise, & chez Belin, Lib. rue S. Jacques. 1780. *in*-8°. de 86 pag.

NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1776.

Jos. J. PLENCK, *Chirurg. Doctor, &c. Doctrina de morbis cutaneis, qua hi morbi in suas classes, genera, & species rediguntur. Viennæ, apud* R. Græffer, 1776. *in*-8°. de 124 pag.

C'est encore un traité élémentaire de Plenck sur les maladies de la peau. Cet Auteur a employé dans celui-ci la même méthode & le même ordre qu'il a suivi dans les autres. Point de théorie, point de systêmes; il expose seulement les causes les plus vraisemblables. Nous n'y avons rien vu d'ailleurs qui méritât une attention particuliere. On y trouve, ainsi que dans beaucoup d'autres écrits, un moyen de détruire certaines envies de naissance d'un mauvais caractère &c. Ce moyen consiste à employer un emplâtre fenêtré dont l'ouverture cerne la difformité. On y applique un mélange, à parties égales, de chaux vive & de savon de Venise. Environ 12 heures après, il s'y forme une escarre dont la chute est suivie d'une suppuration & de la destruction de la tache.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 7 Mai.

S. CVII.

Fons, speculum, gramen, hæc dant oculis relevamen.
Mane igitur montes, sub serum inquirito fontes.

Vous récréez vos yeux, quand vous leur faites voir
La verdure des champs, l'eau coulante, un miroir.
Tel aspect leur est salutaire.
Variez ces objets ; offrez-leur, pour bien faire,
Des côteaux le matin & des ruisseaux le soir.

Avantages du Cack-stoel *ou* Cack-stoul *des Hollandois,*

Tandis qu'on s'occupe sérieusement en France de tant d'objets frivoles, nos voisins nous surpassent, en général, sur tout ce qui concerne les commodités de la vie & sur ce qui tend directement à la conservation de l'espece humaine. L'éducation physique des enfans, c. à. d. la premiere & principale éducation de l'homme, celle qui devroit être perfectionnée avec le plus de soin, paroît être cependant la moins connue, ou du moins la plus négligée parmi nous. Elle y est livrée ou à l'ignorance des nourrices des campagnes, ou à des coutumes souvent meurtrieres, fondées la plupart sur des préjugés ou sur des sophismes. De-là, tant de victimes des systêmes ; aucune police pour les garantir des contagions ; aucun usage utile généralement établi pour mettre en sûreté leur vie continuellement exposée. Au contraire, toutes les méthodes vicieuses adoptées, toutes les maladies possibles réunies ; la teigne, le rakitis, le vice scrophuleux, la rougeole, la petite-vérole, les vices héréditaires, &c. &c. exercent tout-à-tout & quelquefois ensemble leur empire sur ces frêles créatures. Comment échapper à tant de maux ? Aussi n'y a-t-il peut-être pas de peuple au monde où la mortalité des enfans soit plus considérable, proportion gardée, qu'en France.

Quelque foible que soit notre espérance de voir adopter des méthodes avantageuses pour les enfans, en usage chez nos voisins, nous croyons devoir en faire connoître une. Nous voulons parler de la chaise roulante, connue en Hollande sous le nom de *Cack-stoel*. Voici sa construction.

Extérieurement elle a la forme d'une chaire, avec un petit dossier. Intérieurement il y a une chaise percée sur laquelle l'enfant est assis. Pour lui donner la facilité de jouer, il y a une tablette mobile sur laquelle il est appuyé. Il y a de plus 3 portes, l'une en devant qui sert à faire entrer ou sortir l'enfant, l'autre qui ferme la partie inférieure dans laquelle on place une chaufferette, & une 3e. sur le derriere qui sert à vuider la chaise percée. L'enfant tient au dossier au moyen de sa lisiere qu'on passe autour. Il ne peut ni se blesser, ni tomber. Il a les mains & les pieds libres.

Cette chaise est montée sur quatre roulettes, au moyen desquelles on a la facilité de la faire rouler dans un appartement, sans qu'on ait à craindre aucun accident. Si quelques personnes sont curieuses d'en faire construire de semblables, elles pourront consulter la feuille prochaine, dans laquelle on en donnera une figure gravée, avec une description

détaillée, capable d'en donner une idée juste. Nous ne saurions trop inviter les parens qui ont de petits enfans à conserver & à contenir, à en faire construire sur ce modele.

Avis aux Citoyens, ouvrage de M. Andrieu, annoncé dans la feuille précédente.

L'Auteur annonce dans un Avis au public, qui précede cet écrit, les motifs de son travail, & de nouveaux ouvrages sur les objets les plus importans de la Médecine; un par exemple qui aura pour titre, *Essai sur les moyens de garantir l'espece humaine de la mort subite, &c.* auquel on joindra des recherches sur les causes & les remedes de la stérilité & des maux de nerfs, avec un plan dogmatique dans un nouvel ordre de typographie pour écrire plus utilement en Médecine & y initier promptement les jeunes Praticiens, &c. &c.

Celui qui paroît distribué par articles, en contient sept, un résumé sommaire & une table formant en tout 86 pag.

Dans le premier article, l'Auteur traite de l'aveuglement, c'est-à-dire de la cécité; dans le 2e. de la surdité; dans le 3e. des maladies vénériennes; dans le 4e. des moyens de rappeller les asphyxiques (ceux qui paroissent morts) à la vie. Le 5e. est destiné à exposer des secours prompts, simples & efficaces pour guérir l'hydropisie, dans *les cas même les plus désespérés*; le 6e. à faire connoître un moyen de calmer les douleurs de l'enfantement, des accès de goutte, du cancer &c; le 7e. à exposer des découvertes en Médecine & en Chirurgie.

Le plan que l'Auteur a suivi dans les deux premiers articles consiste à exposer en deux colonnes les causes & les moyens de guérison. Tel est l'ordre auquel il s'est assujetti dans les articles *aveuglement & surdité*, qui sont comme des traités particuliers sur ces deux affections.

Ces deux premiers nous ont paru les mieux soignés. Dans une colonne, on voit l'exposition des causes qui peuvent produire la cécité & la surdité, & dans l'autre, les moyens d'y remédier. Quelque envie que nous ayons eu de trouver du neuf dans ces deux articles, nous sommes obligés de convenir que rien ne nous a paru bien digne de fixer l'attention des personnes de l'Art. On sait bien que la surdité, par exemple, peut être produite par plusieurs causes, & que dans les cas de relâchement, d'atonie, il faut employer des toniques, des stimulans. Il n'y a aucun Médecin qui ignore ces principes, & s'il les ignoroit, il ne seroit pas Médecin. Mais l'énumération des causes & des secours en général, propres à remplir les indications, ne suffit pas pour avancer la science. Cela est consigné dans tous les livres, & c'est toujours multiplier les êtres sans nécessité que de répéter ce qui est partout. Pour rendre un vrai service à l'Art & à l'humanité, il falloit s'attacher à développer le diagnostic, c'est-à-dire, les signes qui distinguent & caractérisent chaque espece de surdité qui dépend d'une cause différente; marquer la différence, p. ex. qui existe entre celle qui dépend de l'obstruction des trompes d'Eustache & de celle qui a pour cause, selon l'Auteur, l'épaississement des humeurs ou bien l'engorgement sanguin des nerfs auditifs, &c. On répondra à cela, c'étoit bien difficile; il faut avoir vu & suivi long-tems ces maladies. Sans doute. Si vous ne les avez pas assez suivies, si vous n'avez point d'idées neuves, si vous ne donnez aucune vue nouvelle de guérison, pourquoi écrire?

Le 3e. article ne nous a pas paru plus neuf que les premiers. Le 4e. renferme des faits qui méritent d'être lus & qui tendent à prouver que dans bien des cas, après avoir essayé inutilement de rappeller à la vie les asphyxiques, c. à. d. les noyés, les nouveaux-nés, les suffoqués, on ne doit point négliger l'irritation méchanique de l'intérieur du nez avec la barbe d'une plume. Mais cela se trouve encore ailleurs & pouvoit se dire en 8 ou 10 lignes, & l'Auteur employe 15 pag.

Le 5e. article qui concerne les moyens de remédier à l'hydropisie, même *désespérée*, comme dit l'Auteur, a pour objet de prouver que les onctions huileuses sont ce moyen si efficace dont il veut nous parler. On sait que tous ces moyens ne sont pas nouveaux, nous avouons néanmoins qu'on ne sauroit trop multiplier ces sortes d'observations.

Le 6e. a pour objet de présenter un calmant pour les douleurs de l'enfantement, pour les accès de goutte, les rhumatismes, &c. Ce calmant est un grain d'opium préparé par une longue digestion & uni à dix grains de nitre. L'Auteur dit en avoir éprouvé les meilleurs effets dans tous ces

cas. Mais qui est-ce qui ne connoît pas l'effet de l'opium & surtout ses inconvéniens, que malheureusement M. A. ne fait pas assez sentir ?

Le 7e. & dernier article renferme ce que l'Auteur appelle des découvertes en Médecine & en Chirurgie. Ces découvertes sont 1°. que la jaunisse des enfans nouveaux-nés dépend quelquefois de la compression de la tête de l'enfant au passage; cependant il a toujours trouvé le foye altéré, abscédé, ulceré dans ce cas; 2°. que l'application subite des corps froids comme celle de l'eau, de l'air, est très-nuisible aux enfans nouveaux-nés, & qu'il feroit utile que les Prêtres se transportassent chez le particulier, pour baptiser l'enfant avec des précautions; 3°. que dans la dyssentérique épidémique, le lait, quoique contre-indiqué en apparence, est d'un grand secours; 4°. que les lavemens d'eau froide remédient aux hémorrhagies du nez; 5o. qu'une fievre épid. vermineuse qui a regné en 1772 & 1773 dans le Haut-Languedoc dépendoit de substances alimentaires *ensemencées de vers par des vapeurs putrides, par une atmosphere chargée de germes vermineux*, & que le tartre stybié est le remede qui a le mieux réussi.

Réponse à un Mémoire à consulter daté de Marseille.

Une personne, après avoir essuyé différens symptômes de mal vénérien & des traitemens en conséquence, après avoir pris par le conseil de quelques personnes de l'Art, différens remedes, entre autres du baume de Copahu, des pilules astringentes, &c. éprouve encore des douleurs dans les membres, des cuissons, des difficultés d'uriner &c, & demande si son état est susceptible de guérison ? Nous répondons qu'il l'est, mais qu'il est bien douteux qu'il guérisse parfaitement entre les mains des charlatans. Nous lui conseillons de donner sa confiance à une personne de l'Art approuvée & dont la probité soit aussi reconnue que les talens.

Réponse ou Mémoire à consulter, daté de Paris.

La personne âgée de 33 ans, qui, après des maladies vénériennes bien ou mal guéries, se trouve attaquée d'une phthisie pulmonaire, qui se manifeste par des crachats purulens, par des sueurs nocturnes &c, & qui a envie de voyager, d'aller aux eaux de Cauterets, fera très-bien de prendre ce dernier parti. Elle nous permettra de suspendre notre jugement sur les suites de sa maladie. Il suffit de dire que c'est une situation très-délicate & sur laquelle on ne sauroit prononcer sans avoir vu.

Réflexions sur la nécessité de la ponction dans la tympanite, & question faite aux personnes de l'Art, par M. GALLOT, D. M.

Après vous avoir fait part des maladies qui ont regné pendant l'hiver dans mon canton, & de mes réflexions sur la nécessité de secourir les pauvres malades des campagnes, je crois devoir vous communiquer une observation sur la tympanite (amas de vents avec tension au bas-ventre) & sur l'utilité dont pourroit être la ponction rarement pratiquée en pareil cas. Mais auparavant, je souhaiterois avoir l'avis des Praticiens sur un autre. Le voici.

Un enfant de onze ans, bien constitué, qui m'a été amené le 6 du courant, a depuis sa naissance, les deux amygdales beaucoup plus grosses que dans l'état naturel. Ces glandes ont continué à augmenter de volume, au point qu'il n'y a pas deux lignes d'intervalle entre les deux. Elles sont dures, renitentes, vraiment squirreuses. L'enfant se porte bien d'ailleurs, mais parle & avale avec peine. On m'a demandé des moyens curatifs pour remédier à cet état. J'avoue que je n'en ai indiqué aucun; parce que je n'en connois pas de certains. Cependant j'invite les gens de l'Art à communiquer leurs idées à ce sujet.

Le 29 septembre 1779, je fus appellé pour une Demoiselle sujette depuis longtems à des coliques. Elle en étoit plus fatiguée depuis trois mois. Enfin le ventre s'étoit élévé depuis quelques jours; il y avoit tension, resonance, &c. la constipation étoit absolue, les douleurs vives, les vents fort incommodes &c. L'apparition des regles m'empêcha de prescrire beaucoup de remedes & me les fit borner aux délayans & aux lavemens pendant quelques jours. Le premier octobre, la malade étoit beaucoup plus mal; la tympanite étoit bien caractérisée, le ventre tendu comme comme un balon, les douleurs atroces, les vomissemens, la fievre, &c. Les regles étoient cessées, les cata-

plaſmes, les lavemens, les boiſſons n'apportoient aucun ſoulagement; je preſcrivis quelques carminatifs & propoſai la ponction.

Le 2, les choſes alloient encore plus mal, l'enflure gagnoit la poitrine, la malade ſouffroit cruellement; rien ne paſſoit par le bas; je propoſai une conſultation pour déterminer ſi l'opération convenoit, & aſſurant que je la regardois comme l'unique moyen à tenter, quoique je n'en aſſuràſſe pas le ſuccès. *Sed meliùs eſt anceps tentare remedium quam nullum.*

Le 3, je me rendis auprès de la malade où ſe trouverent un autre Médecin & deux Chirurgiens qui eurent bien de la peine à ſe rendre à mon avis. Tous penſoient cependant comme moi ſur l'impoſſibilité de guérir la malade par les remedes ordinaires. En conſéquence, on ſe décida pour la paracentheſe qui fut pratiquée auſſitôt par l'un des Chirurgiens dans le lieu d'élection du côté droit, au-deſſous du foie entre l'ombilic & la crête de l'os des iſles. Il ſortit de l'air très-fétide, & auſſitôt l'abdomen ſe ramollit & diminua de volume. Mais comme il y avoit de l'air dans les inteſtins, l'enflure ne pût ſe diſſiper entierement. Après l'air, il ſortit de la ſanie d'un odeur fétide qui annonçoit la gangrene des inteſtins, ou du moins qu'elle étoit très-prochaine; ce qui me fit obſerver aux conſultans que les antiſeptiques & les amers étoient les ſeules remedes à tenter.

Quoique la malade eut été ſenſiblement ſoulagée & qu'elle ſe crût guérie, je portai un prognoſtic fâcheux ſur ſa ſituation. En effet, le lendemain 4 du même mois, elle étoit dans le même état qu'avant l'opération. Elle ſouffroit horriblement; rien ne paſſoit de l'eſtomac dans les inteſtins; elle rejettoit tout ce qu'elle prenoit, les lavemens ne faiſoient rien. Je preſcrivis quelques légers narcotiques & ne crus point devoir céder aux inſtances de la malade qui déſiroit une ſeconde opération. Mais elle auroit été infructueuſe, puiſque l'air auroit rempli auſſitôt la capacité du bas-ventre, & les inteſtins en étoient pleins. Cette Demoiſelle a vécu dans les ſouffrances juſqu'au 20 du même mois, où elle y a ſuccombé.

Si cette obſervation ne démontre pas l'utilité de la ponction dans la tympanite dont il a été queſtion, elle me ſemble prouver que cette opération ne ſeroit pas dangereuſe & pourroit ſauver bien des malades, ſi l'air n'étoit contenu que dans la capacité du bas-ventre, & ſi on la pratiquoit dans les premiers tems de la maladie. *Signé*, GALLOT, D. M.

(*) *Réponſe de* JACOB ABBALAEL, *éleve d'un Adepte, au 2e. problême propoſé dans la Gaz. de Santé, par M.* MATHA.

Le procédé de l'opération propoſée eſt connu depuis longtems, on le trouve décrit dans les ouvrages des Alchymiſtes (1); ces livres divins que les Chymiſtes de nos jours mépriſent, parce qu'ils ne les entendent pas, contiennent cependant les vrais myſteres de la nature. Voici ce qu'on y lit ſur l'article d'un des membres de la queſtion. » Enlevez du ciel le meſ-
» ſager des Dieux, puniſſez-le de ſon
» inconſtance, en le noyant dans l'acide
» des os; quoiqu'inſenſible dans cette
» mer, il y ſera tout entier, il n'échap-
» pera plus, à quelque violent feu qu'il
» ſoit expoſé, ſi on lui fait ſubir cette
» torture, il y ſera fixé pour jamais, il
» ſera alors un corps dur & tranſparent».

Puiſqu'il m'eſt permis de réveler ce petit myſtere de mes maîtres, je traduirai ce paſſage dans la langue des Chymiſtes modernes. Diſſolvez le mercure avec l'acide phoſphorique (2) & vitrifiez ce mêlange, la fixité du diſſolvant ne permettra pas au mercure de s'enlever (3).

(*) *Notes des Rédacteurs.* Sans vouloir ni pouvoir juger de la valeur de cette piece, nous la donnons au public telle que nous l'avons reçue.

(1) L'Auteur auroit dû nous dire quels ſont ces ouvrages où le procédé en queſtion ſe trouve indiqué.

(2) Nous déſirerions bien pour notre inſtruction & pour celle du public, que les Chymiſtes, ſurtout ceux dont la doctrine eſt fondée ſur l'action de ce corps, vouluſſent bien nous dire ce que c'eſt que l'acide phoſphorique; car enfin il faut s'entendre.

(3) Sans prétendre garantir cette ſolution d'un des plus beaux & des plus difficiles problêmes qui ayent occupé les Chymiſtes, nous pouvons aſſurer que nous avons vu chez un des principaux de la Capitale, du mercure vitrifié. On ſait qu'un jour le grand Rouelle parvint à fixer, c'eſt-à-dire à vitrifier le mercure.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 14 *Mai.*

S. CVIII.

Foeniculus, verbena, rosæ, chelidonia, ruta,
Ex istis aqua fit, quæ lumina reddit acuta.

Prenez fenouil, verveine, éclaire, rose & rhue; On en distille une eau très-saine pour la vue.

Observations & réflexions sur l'opération de la symphise & les accouchemens laborieux, par M. ALPHONSE LE ROY, *Doct. Régent, Professeur de Médecine & de Chirurgie des Ecoles de la Faculté de Paris.* A Paris, chez Leclerc, Libraire, quai des Augustins, 1780. *in-8°.* de 55 pag. avec figure. Prix, 1 liv. 4 f.

L'Auteur, par des méditations profondes, par des travaux assidus, & surtout par l'effet de son génie étant parvenu au point, d'avancer ces deux propositions si consolantes pour l'humanité, 1o. *qu'aucune femme ne doit périr dans l'accouchement;* 2°. *que le forceps doit être banni de l'art des Accoucheurs*, fait tout ce qu'il convient pour établir son opinion, & quoique au premier coup-d'œil, ces deux propositions paroissent hardies & presque téméraires, on voit en parcourant les écrits de l'Auteur, qu'elles naissent d'une persuasion intime & d'un grand fond de connoissances tant sur l'économie animale & l'état des humeurs de la femme dans ces circonstances, que sur les causes des obstacles qui s'opposent aux accouchemens heureux.

Nous ne suivons pas M. A. L. dans les détails des observations rapportées dans cet écrit; il suffit de dire qu'on y trouve partout de quoi s'instruire tant sur les questions les plus importantes relatives à l'art des accouchemens, que sur les positions les plus embarassantes où puissent se trouver les Accoucheurs.

On y lit d'abord l'histoire de deux opérations de la symphise du pubis, qui ont été suivies du plus heureux succès, puisque les meres & les enfans ont été sauvés. On y trouve la description & la figure de l'instrument dont l'Auteur s'est servi. C'est un scalpel Anglois nommé *mordache*, dont le bord tranchant est convexe, & dont la pointe est recourbée en dehors. M. le Roy fait voir l'avantage qu'il y a de s'en servir & les raisons qui doivent le faire préférer à d'autres instrumens. Il indique les précautions qu'il faut prendre en pratiquant cette section, pour épargner celle de la vessie & d'autres accidens. L'ouvrage est rempli de vues nouvelles & de réflexions qui tendent soit à rendre raison des phénomenes & des obstacles qui accompagnent l'accouchement, soit à démontrer l'avantage des moyens qu'on propose pour éloigner les accidens qui paroissoient autrefois insurmontables dans cette importante fonction de la nature.

L'Auteur fait grand cas, par exemple, & se loue beaucoup de l'application des corps chauds, comme de serviettes chaudes sur le bas-ventre dans ces circonstances critiques, & assure qu'on en tire les plus grands avantages. L'ouvrage est terminé par des remarques sur l'état catarrhal & d'inertie de la matrice, & par une réponse à une observation sur

un accouchement laborieux & extraordinaire consignée dans le No. 13 de la Gaz. de Santé, an. 1779.

Réponse au Mémoire à consulter du No. 14, par MM. DE LACROIX, *D. M. &* AUFAUVRE, *Chirurgien.*

On se rappelle que la personne pour laquelle on a demandé des avis, ressent des accidens qui débutent par un froid soudain aux extrémités, suivi d'un engourdissement général, d'un état spasmodique de la poitrine surtout & que le symptôme le plus marqué est la sensation comme d'un globe qui remonte du canal intestinal jusqu'à l'estomac & l'œsophage.

M. de Lacroix regarde les accidens mentionnés comme des accès d'épilepsie de cause externe, c'est-à-dire de quelque point d'irritation à l'une ou à l'autre extrémité. Il cite plusieurs Auteurs de Médecine qui ont observé des accès de ce genre qui dépendoient d'une pareille cause. Il est d'avis qu'on applique un véficatoire à l'endroit même où se manifeste le froid soudain, & le cautere actuel, (c. à. d. le feu) si les accidens reparoissent de nouveau. Il conseille, après la chûte de l'escarre, d'entretenir une longue suppuration avec des onguens actifs & d'y faire même une incision dans laquelle on répandra quelques gouttes d'huile de thérébentine bouillante; de faire prendre au malade quelques verres de décoction de quinquina avec une cueillerée de vin des Canaries, entremêlés de quelques doses de valériane, & de faire précéder le tout de purgatifs absorbans. En cas de répugnance de la part du malade, il voudroit qu'on essayât d'arrêter l'accès au moyen d'une forte ligature au-dessus de la partie affectée. Il ne croit point la saignée efficace dans ce cas.

M. A. pense que cet état n'est pas simplement une maladie nerveuse; que c'est l'effet d'une double pléthore, dont l'une est sanguine, l'autre muqueuse, accompagnée d'un défaut de liberté dans les fonctions des excrétoires de la peau; que pour y remédier, la saignée d'abord, ensuite les bains domestiques, les frictions seches, le petit-lait nitré au sortir du bain, pris pendant un mois, & l'eau acidule de Vichy, appellée des Célestins, soutenue des bains des eaux thermales du même lieu, coupées avec l'eau de riviere, seroient les secours les plus convenables à cet état. Il ajoute que dans les paroxismes, un morceau de sucre imbibé de douze gouttes d'éther tenu dans la bouche, ou pris dans deux ou trois cueillerées d'eau, calmeroit les spasmes, &c.

Description d'un Accouchement laborieux causé par un hydrocéphale de l'enfant, par M. MONTALLIER, *Chirurgien.*

Le 12 décembre 1779, je fus appellé à Castelnau en Medoc, par le sieur Bonhomme, Chirurgien du lieu, pour y voir la femme du nommé Jerôme Mercé. Ce Chirurgien & Perrouille Prévost, Sage-Femme de cet endroit, étoient occupés auprès de cette femme, qui étoit dans le travail d'un accouchement douloureux. M. Bonhomme me déclara que depuis environ midi du même jour, qu'il avoit été requis par ledit Mercé pour aider à l'accouchement de sa femme, il avoit inutilement fait, de concert avec la Sage-Femme, toutes les tentatives possibles, pour accoucher la malade, & qu'il croyoit que l'enfant présentoit la hanche.

Après avoir examiné attentivement l'état des choses, je jugeai qu'il se présentoit une masse charnue, épaisse & de consistence de partie molle, sans qu'il y eût aucune partie dure. Après de fortes & profondes pulsations sur la partie que présentoit l'enfant, & après avoir fait une embrocation avec le beurre, je me déterminai à accoucher la femme.

Je trouvai d'abord une grande difficulté à repousser ce qui se présentoit au passage, mais je fus chercher les pieds, & je terminai l'accouchement d'un garçon. Quel fût mon étonnement & celui de tous les assistans, de voir après la sortie de l'enfant, une tête monstrueuse! L'hydrocéphale prenoit naissance à la partie supérieure des sourcils & des oreilles, & se terminoit en cercle parfait à l'occiput. La hauteur du sac, depuis les sourcils jusqu'à sa partie supérieure qui se terminoit en pointe, étoit de onze pouces & quelques lignes, & sa longueur d'une oreille à l'autre, d'environ sept pouces. J'examinai avec attention la boëte osseuse, & tous les os du crâne me parurent avoir leur fermeté naturelle, ainsi que les sutures qui me parurent également dans l'état naturel.

Le visage, le corps, & les membres de l'enfant étoient dans l'état de la plus extrême maigreur, & ce que l'on peut appeller atrophie. Pour avoir une idée juste de la figure du sac, il faut se représenter une vessie de bœuf aux trois quarts pleine d'eau & posée à terre.

La mere de cet enfant se porte parfaitement bien, à l'exception d'une foiblesse dans les cuisses. Cet accouchement étoit son septieme. Je dois observer que cet enfant étoit mort en naissant, & qu'il exhaloit même une odeur de putréfaction.

2°. *Observation sur un accouchement naturel.*

Le vendredi 25 février 1780, je fus appellé dans la paroisse de Brache pour y voir la nommée Jeanne Vacqué, femme de François Ornond, habitant de ladite paroisse. Lorsque j'y fus arrivé, je trouvai cette malheureuse femme (qui souffroit depuis le samedi matin 19 dudit mois) épuisée de douleurs & de fatigues. L'orifice interne n'étoit dilaté que pour l'introduction du doigt, & je reconnus que l'enfant se présentoit naturellement.

On avoit gorgé cette pauvre femme d'alimens & de liqueurs chaudes, & on lui avoit ôté, par ce traitement, toutes les ressources que la nature lui avoit données pour accoucher. A neuf heures & demi du soir que j'arrivai, je mis en œuvre les lavemens, les embrocations de beurre, les bains de vapeur, & une boisson abondante. Le tout fut continué jusqu'au samedi matin à six heures & demi qu'elle accoucha heureusement d'un garçon mort, qui étoit son premier enfant. Le nombre d'accouchemens que j'ai fait de cette espece est si grand, qu'il seroit fastidieux d'en faire le détail.

Le 2 mars suivant, la fievre, un point de côté, le ventre douloureux, & le pouls fréquent furent les accidens qui survinrent à cette femme; je la saignai d'abord au bras, je réiterai la saignée le lendemain. Une diete sévere, une boisson abondante & beaucoup de lavemens ont fait disparoître tous ces accidens. Elle jouit actuellement d'une parfaite santé.

Que l'on me permette d'observer que l'incapacité des Sages-Femmes dans les provinces, & particulierement dans les campagnes éloignées des villes, est un malheur qui entraîne les plus funestes suites. L'accouchement décrit ci-dessus le prouve.

On verra les réflexions de l'Auteur à ce sujet, dans la feuille prochaine.

Réponse au Mémoire à consulter, daté de Bordeaux, & signé PENICAUD.

Un sujet âgé de vingt-deux ans, qui a éprouvé différens genres d'accidens, comme d'avoir eu le corps couvert de boutons, d'avoir ressenti des accès de fievre, la dyssenterie &c, à la suite d'une répercussion d'humeur; auquel on a été enfin obligé de faire porter une chemise de galeux & d'établir un exutoire au bras avec la pomade épispastique de M. Thierry, demande des conseils sur sa santé. Il annonce que l'humeur repercutée est bien sortie, mais que son corps est d'une maigreur extrême.

R. Nous ne voyons point d'inconvénient dans l'usage des bains, du lait, du chocolat de santé, de la tisane de racine de patience, & surtout des remedes appropriés à la gale, tels que les pomades faites avec le soufre & le mercure.

Réponse au Mémoire à consulter, daté de Rocroy, signé RIONDEL.

On demande des conseils pour une personne de 22 ans, à laquelle il est resté à la suite d'un mal de gorge, une rougeur légere aux amigdales, à la luette, arriere-bouche &c, avec des ulceres comme chancreux, superficiels, ressemblans à une morille, mais qui ne gênent que fort peu la déglutition. Les bains, les bouillons de veau avec des plantes altérantes, le petit-lait préparé avec le cresson; les gargarismes antiscorbutiques, déterfifs, astringens, anodins &c, n'ont produit aucun changement à cet état, enfin on n'a pas été plus heureux avec le sublimé-corrosif, dont la malade a pris huit grains avec les précautions convenables. On demande si des lotions animées avec de légers escarotiques conviendroient à cette affection qu'on peut regarder comme locale.

R. En attendant d'autres avis, nous croyons que les sangsues d'abord, ou les véficatoires, appliqués au cou, ensuite les fondans les plus puissans, tels que les préparations antimoniales combinées avec les mercuriels pris intérieurement sont les plus grands secours à employer, & qu'on doit agir avec beaucoup de prudence en employant les escarrotiques.

Description de la Chaise Hollandoise.

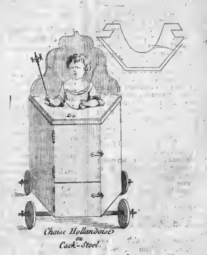
La Chaise que l'on voit ici représentée & dont il a été question dans la feuille précédente, a en tout trois pieds & quelques pouces de haut, y compris les roulettes & le dossier.

La tablette que l'on voit détachée de l'autre figure, & qui est mobile, se fixe à un des côtés de la chaise & de maniere à ne pouvoir vaciller. Pour cela, on y pratique un trou dans lequel une de ses branches s'enclave. Depuis cette tablette jusqu'au siege sur lequel l'enfant est assis, il y a six pouces & demi; depuis le siege jusqu'au marche-pied sur lequel sont appuyés ses pieds, six pouces; depuis la tablette jusqu'à terre, quinze pouces; depuis le marche-pied jusqu'à terre, environ trois pouces. C'est dans cet intervalle qu'on pratique une ouverture pour placer une chaufferette, & pour cet effet il y a une petite porte.

Cette chaise a six faces ou pans. Le pan de derriere a onze pouces trois lignes de largeur; celui de devant en a sept, les autres de huit à neuf. Le diametre latéral est d'un pied six pouces; le diametre antérieur, d'un pied six pouces & demi; la circonférence est d'environ 58 pouces.

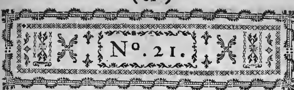
Le tout est monté sur deux essieux qui ont chacun deux roulettes de bois de hauteur égale & qui débordent la chaise. On doit faire ensorte que le bois qu'on employe à sa construction ait une certaine solidité, ainsi que celui de la tablette. On sent bien que cette chaise dans ces dimensions n'est destinée que pour les enfans au-dessous de trois ans & qui ne marchent point encore. Nous croyons que jusqu'à cet âge elle est très-propre à les garantir d'une infinité d'accidens.

Notez que la chaise n'est pas aussi haute qu'elle le paroît dans cette gravure.



Chaise Hollandoise ou Cack-Stoel.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 21 *Mai.*

S. CIX.

Sic dentes serva ; porrhorum collige grana,
Ne careas thure, hæc cum jusquiamo simul ure.
Sicque per inbotum fumum cape dente remotum.

Afin de conserver vos dents,
Mettez sur la braise allumée
La graine de poireau, jusquiame & l'encens,
Et par un entonnoir prenez-en la fumée.

Il est essentiel d'avertir nos lecteurs qu'il n'est pas prudent d'employer la graine de jusquiame pour une pareille fumigation, à cause des étourdissemens qui peuvent en être la suite. Nous savons qu'il y a eu & qu'il y a encore des Charlatans qui, sous prétexte, comme ils le font entendre, de détruire un ver qui ronge les dents & cause leur douleur, se servent de cet artifice pour tromper le public. Ils mettent de la graine de jusquiame sur du charbon allumé & en font recevoir la vapeur dans la bouche. Cette vapeur fait rendre de la salive & des mucosités du fond de la gorge qui en tombant dans l'eau & en s'épaississant, ont quelquefois l'apparence d'un ver. L'effet stupéfiant de cette vapeur est tel, que souvent la douleur se trouve calmée par ce moyen, mais ce calme n'est que momentané & les suites peuvent en être très-dangereuses.

Extrait des registres de la Société Roy. de Médecine.

La Société Roy. de Médecine ayant entendu dans sa séance tenue le 10 septembre 1779, le rapport des Commissaires qu'elle avoit nommés pour préparer le Rob du sieur *Laffecteur*, suivant la recette qu'il avoit communiquée, avec les drogues qu'ils se sont eux-mêmes procurées ; il résulte de ce rapport que ce remede ne contient pas de mercure.

Ayant entendu depuis sa séance, tenue le 7 avril 1780, le rapport des Commissaires qu'elle avoit nommés pour administrer le Rob du sieur Laffecteur, ainsi préparé, à des malades attaqués de maladies vénériennes ;

Il résulte de ce second : 1°. Que sur six malades, un a été rejetté, parce qu'il s'est manifesté, dès le commencement du traitement, des symptômes produits par le mercure que ce malade avoit pris à Bicêtre, peu de jours auparavant. 2°. Que deux autres ont été jugés complettement guéris par la disparition totale de symptômes très-graves, dont aucun n'est revenu depuis trois mois que le traitement est fini. 3°. Que deux autres malades ayant été traités par la même méthode, leur santé a été bien rétablie, & tous les symptômes vénériens ont également disparu, excepté quelques excroissances qu'il est indispensable d'enlever dans toutes les méthodes, & à l'extirpation desquelles les malades se sont constamment refusés. 4°. Que le dernier est également bien rétabli ; qu'une excroissance très-considérable placée auprès de l'anus, ayant été extirpée dans l'époque convenable du traitement, la plaie s'est bien cicatrisée, & qu'aucune trace de cette excroissance n'a reparu ; que des excroissances moins considérables, situées dans l'intestin, ont dispatu sans opération ;

qu'il en est seulement resté quelques-unes très-petites & dures que la premiere cachoit, & à l'extirpation desquelles le malade n'a jamais voulu consentir ; ce qui fait présumer que la premiere excroissance, qui étoit très-volumineuse, n'ayant point pullulé longtems après son extirpation, il en auroit été de même des autres tumeurs très-petites, si elles eussent été enlevées.

La lecture de ces deux rapports ayant été entendue, la Compagnie a pensé : 1°. Que le Rob du sieur Laffecteur, tel qu'il a été prépaté, ne contient point de mercure. 2°. Que le temede & la méthode du sieur Laffecteur peuvent guérir les maladies vénériennes confirmées. 3°. Que cette méthode n'exclut point les traitemens particuliers accessoires, les précautions & les modifications relatives aux circonstances qu'il est impossible de désigner, & qui doivent être laissées à la prudence du Médecin. 4°. Que ce temede ne contenant pas de mercure, peut devenir surtout utile dans les cas où l'on auroit quelqu'inconvénient à craindre de l'usage, soit intérieur, soit extérieur, des prépatations mercurielles, tel que seroit, par exemple, une complication des virus vérolique & scorbutique.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original contenu dans les Registres de la Société Roy. de Médecine, le 20 avril 1780. Signé, VICQ D'AZYR, *Secrétaire perpétuel.*

Réflexions sur l'observation de M. MARIGUES, *insérée dans le No. 16, par M.* LERAY, *Chirurgien à Coueron, près Nantes.*

L'observation de M. Matigues prouve les ressources de la nature dans le cas de hernies gangreneuses, formées sous l'arcade crurale & suivies d'un anus artificiel. La promptitude de la guérison n'a rien qui surprenne, lorsque l'intestin est simplement pincé, comme le dit M. Marigues. Mais quel est l'intestin le plus susceptible de l'être, sous cette arcade, & au point de devenir gangreneux ? Dans quelles circonstances l'est-il ? Dans quel cas peut-on espéter un succès pareil à celui qu'on a exposé, & quels sont les signes qui l'annoncent ? L'Auteur pourroit nous en donner ; son observation feroit encore plus intéressante ; en attendant, voici les miens, d'après l'observation.

Il y a quelques années que je vis une fille qui avoit depuis quinze jours, à la suite d'une hernie gangreneuse qui s'étoit formée sous l'arcade crurale du côté droit, un anus artificiel d'une grandeur à pouvoir y introduire le doigt, & qui augmentoit de moitié lorsque les matieres en sortoient. Elle en avoit la sensation un moment avant, sans pouvoir en suspendre la sortie. Au commencement de sa maladie, une Dame chatitable lui avoit donné des lavemens qui entraînoient toujours quelques matieres. Lorsque l'intestin fut ouvert, elle cessa d'en donner, parce qu'une portion des lavemens passoit par l'ouverture. Ayant essayé, lorsque je la vis (douze jours après) d'en donner, pout savoir si une portion passoit par la plaie, cet effet n'eut pas lieu. Il n'en étoit pas moins vrai qu'au commencement cela étoit arrivé. Ce ne pouvoit donc être qu'un des gros intestins qui étoit perforé. Je lui conseillai de laver la plaie avec du vin & d'appliquer dessus une emplâtre d'onguent de la mere. Au bout de quelques mois, la plaie se cicatrisa, & les matieres reprirent leur couts par la voye ordinaire.

Quelque tems après, je fus appellé pour secourir une femme attaquée également d'une hernie crurale ancienne du côté dtoit, accompagnée de tous les symptômes de l'étranglement, lesquels n'avoient eu lieu que depuis l'augmentation de la tumeur. Je ne pus la saignet à cause de la circonstance du flux menstruel où elle étoit. Je tentai plusieurs fois la réduction, j'y parvenois aux trois quarts, mais la tumeur revenoit grosse comme une noix ; ce qui me fit soupçonner adhérence. J'appliquai des cataplasmes & donnai des lavemens qui furent sans effet. Les symptômes ayant augmenté, nous nous décidâmes, un de mes confreres & moi, à faire l'opération. C'étoit le 4e. ou 5e. jour de l'époque de l'augmentation des accidens.

Après l'ouverture des tégumens, nous ouvrîmes la saillie que formoit l'aponévrose du *fascia lata*, au lieu du sac. Nous apperçûmes sur le champ notre erreur, & ayant fait l'ouverture du sac, nous séparâmes la portion adhérente qui avoit empêché la réduction. Nous tirâmes un peu de l'intestin au dehors pout nous assurer qu'il n'étoit pas gangrené. C'étoit un intestin grele ; nous en fîmes la réduction. Quelques heures après, les ma-

tieres reprirent leur cours naturel & la malade guérit.

Dans la premiere observation, l'on voir que c'étoit un des gros intestins qui avoit été pincé, gangrené & ouvert sous l'arcade crurale. N'y a-t-il pas lieu de croire que la guérison ne s'est opérée ainsi naturellement, que parce que c'étoit un des gros intestins, dont il n'y avoit eu vraisemblablement qu'une portion du canal pincée.

Dans la seconde observation, si l'intestin eût été perforé, la malade auroit-elle pu espérer de guérison? La tumeur n'étoit que de la grosseur d'une noix & nous reconnûmes que l'intestin formoit une anse.

La grandeur de l'arcade crurale, différente de celle de l'anneau, ne permet pas que la hernie d'un intestin grele, seulement pincé, à la suite d'un relâchement, le soit au point de se gangrener. Il n'y a que la hernie précédée de rupture où la gangrene ait lieu. On ne peut s'y tromper, puisque les accidens se déclarent aussitôt que la tumeur se forme. Dans la 2e. observation, la hernie s'étoit formée à la suite d'un relâchement. L'intestin y étoit pincé, même adhérent. Cependant il n'est survenu des accidens que lorsque la tumeur a augmenté & formé anse.

Mais un gros intestin peut être pincé sans rupture & au point de former une tumeur qui peut dégénérer en gangrene, dont il résulte un anus artificiel, susceptible de guérison, même naturellement, C'est le cas de la premiere observation.

Celle de M. Marigues peut être dans l'un ou l'autre de ces deux circonstances, ce qu'il lui sera possible de vérifier. Si c'est une hernie, par rupture, d'un intestin grele, la tumeur aura dû être fort petite & les accidens auront paru aussitôt que la tumeur. Mais si la tumeur a été plus grosse qu'une noix, à la suite d'un relâchement, je serois tenté de croire que c'étoit un gros instestin. Dans ce cas, un lavement auroit pu lever la difficulté.

Nous ne pouvons qu'applaudir aux réflexions de M. le Ray, qui tendent à éclaircir le diagnostic & surtout le prognostic des hernies avec gangrene, & nous invitons M. Marigues à répondre à ses questions. Mais cette doctrine à établir ne porte que sur un fait qu'il seroit bien essentiel de constater auparavant; savoir s'il est possible qu'un des gros intestins puisse former une hernie? Il semble qu'il n'y a que le jejunum ou l'ileum qui puissent être dans ce cas. Du reste, nous ne prétendons pas nier les faits ni donner des doutes; & s'il y a des observations qui prouvent qu'une portion d'un lavement dans ce cas a sorti par la plaie, nous croyons en effet qu'on peut conclure que c'étoit un des gros intestins; ce qui est très-difficile à concevoir, vu leur position & leurs attaches dans le bas-ventre.

Mémoire à consulter.

Un enfant continue à dépérir dès l'âge de deux ans. On en accuse les vers, & le mercure doux en fait rendre plusieurs. Cependant la langueur faisant des progrès, l'enfant, dans le cours de 30 mois, a été réduit au marasme. On lui a fait prendre chaque jour, & pendant 5 ou 6 mois, quelques gouttes d'une liqueur mercurielle inconnue. Il rend une grande quantité de vers, & pour remonter le ton des organes affoiblis, on lui permet depuis près d'un an, le vin pur & le caffé. La santé paroît se rétablir pendant quelques mois d'été, mais les froids de l'hiver ramenent la langueur avec difficulté de mouvement dans les parties inférieures. Au retour du printems, nouvelle guérison & nouvelle rechûte à l'entrée de l'hiver. Les extrémités inférieures sont presque immobiles, une douleur continuelle se fait sentir au dos, dont la premiere vertebre se déjette en arriere. La partie supérieure du sternum est enfoncée, & la partie inférieure proportionnellement relevée.

Dès l'arrivée des beaux jours, on fait usage des bains qui, au milieu des sueurs, font disparoître & la douleur du dos & l'impuissance au mouvement, sans toutefois changer la difformité de la poitrine. Les accidens reviennent avec l'hiver; la poitrine se déforme de plus en plus & les extrémités inférieures prennent une rigidité qui maitrise la volonté du malade. Il ne peut plus les remuer; elles conservent constamment la place qu'on leur donne. Si on veut les étendre ou les écarter l'une de l'autre, on trouve la plus grande résistance; on parvient plus aisément à les fléchir ou à les rapprocher.

Les chaleurs de l'été triomphent encore de cet état par le moyen des sueurs, & l'hiver qui lui succede triomphe à son tour des avantages de l'été. Mais cette alternative a été interrompue à ce printems 1780, le malade étant alors âgé de dix ans. Les sueurs, qui sont survenues

comme à l'ordinaire, n'ont fait qu'augmenter la rigidité & l'immobilité des extrémités inférieures. On prie MM. les Auteurs de la Gazette de Santé de vouloir bien indiquer par quels moyens ils pensent qu'on pourroit attaquer avantageusement cette maladie.

R. *Avant d'avoir d'autres avis, le nôtre est que les bains domestiques, les gelées des substances animales surtout, & les purgatifs absorbans sont les principaux secours à employer. Quant aux moyens de détruire les vers, nous ne saurions trop recommander l'usage de la coralline de Corse dont l'expérience confirme tous les jours l'efficacité; & à ce sujet, nous nous hâtons d'annoncer qu'un habile apothicaire de Paris, M. Croharé, rue des Cordeliers, est parvenu à en faire un syrop qui est plus agréable pour les enfans que l'infusion de la plante & qui conserve la même propriété. La dose de ce syrop est d'une cuillerée à caffé pour les enfans à la mammelle & d'une cuillerée à bouche pour les enfans au-dessus de deux ans. On peut la porter jusqu'à 2 & 3 cuillerées dans la journée pour les enfans au-dessus de 5 ans. Nous insistons d'autant plus sur l'usage de la coralline pour le sujet en question, qu'il est à craindre que l'usage du mercure ne porte à la longue une dissolution générale dans les liquides, & n'attaque enfin les solides.*

Quant à la courbure de l'épine, on doit avoir recours aux moyens méchaniques connus.

Suite des observations de M. MONTALLIER, *sur les accouchemens, & réflexions à ce sujet.*

Il feroit à désirer que MM. les Lieutenans de M. le Premier Chirurgien voulussent concourir à l'établissement d'un Sous-Lieutenant, pour un arrondissement dans les campagnes, & de choisir à cet effet le sujet le plus intelligent auquel on auroit recours dans les cas graves. Il tiendroit la main à ce que les Sages-Femmes ne prissent pas trop sur elles. On ne leur permettroit point d'exercer en aucune maniere les accouchemens qu'au préalable le Sous-Lieutenant de leur arrondissement ne les eût instruites des principes de cet Art.

Ce Sous-Lieutenant auroit de même l'inspection sur les jeunes Chirurgiens qui, par témérité ou par ignorance, font des entreprises au-dessus de leurs forces, ainsi qu'on en pourroit citer plusieurs exemples, notamment l'histoire tragique arrivée à Listrac en 1777.

Un jeune Chirurgien de cette paroisse, & presque sans aveu, fut appellé pour accoucher la femme d'un paysan, dont le bras de l'enfant sortoit en dehors. Après avoir fait de puissans efforts pour arracher cet enfant, & avoir excité par cette manœuvre un gonflement considérable dans les parties, il crut n'avoir d'autre moyen à employer que la section du bras qu'il n'avoit pu détacher par ses secousses. En conséquence, il demande un couteau & coupe sur le champ le bras de l'enfant; & pour arrêter l'hemorragie qui l'effraya, il prit une corde dont il se servit pour faire la ligature; il abandonne ensuite à son malheureux sort la malade qui périt peu de momens après avec sa victime. Cet événement qui pénétra d'effroi & de douleur toutes les ames sensibles, engagea les Officiers de la jurisdiction à sévir contre ce malheureux qui, pour se soustraire à la punition qu'il savoit mériter, prit la fuite & s'échappa.

Que de meres & d'enfans ne sauvetoit-on pas, si les gens supérieurs en place vouloient bien désormais tenir la main à de pareils désordres! L'Etat leur devroit assurément un nombre de citoyens. *Signé*, MONTALLIER, Maître-ès-Arts, ancien Chir. d'Ivry-sur-Seine, près Paris.

Nous entrons pleinement dans les vues de M. Montallier. Mais il ne suffit pas d'avoir du zele, il faut que ce zele soit éclairé; & quoique nous n'ayons jamais douté de la capacité d'une infinité de Chirurgiens, surtout de ceux de la Capitale sur l'art des accouchemens, nous croyons qu'il se présente bien des cas, bien des circonstances, qui sont entierement du ressort de la Médecine & où les lumieres de ceux qui la professent sont absolument nécessaires. Pour bien faire, il seroit donc avantageux que ceux d'entre les Médecins qui se sont livrés à cette partie, fussent concurremment avec MM. les Chirurgiens, chargés d'examiner ceux qui se dévouent à cet Art & leur expédiassent à cet effet leurs lettres de maîtrise. Alors, il y auroit moins de risques pour le public & l'Etat y gagneroit à coup sûr.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 28 *Mai*.

S. C X.

Nux, oleum, capitis frigusque, anguillaque, potus.
Et pomum crudum faciunt hominem fore raucum.

Anguilles & fruits cruds, rhume, huile & vieilles noix
Rendent rauque une belle voix.

Mémoire chymique & médicinal sur la nature, les usages, & les effets de l'air, & des airs, des alimens & des médicamens, relativement à l'économie animale; ouvrage qui a remporté le prix double, proposé par l'Académie de Toulouse pour l'année 1778, *par* M. Thouvenel, *Médecin de la Faculté de Montpellier, Aggrégé à la Société Roy. de Méd. de Paris & au College Roy. des Med. de Nancy, Intendant des eaux minérales de Contrexeville, en Lorraine* A Paris, chez Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins, 1780. *in*-4°. de 60 pag.

Ce mémoire eſt diviſé en deux parties. La premiere, compriſe en trois ſections, a pour objet l'analyſe & les effets des différentes eſpeces d'air ſur le corps humain; la ſeconde, l'examen des alimens & des médicamens en général.

L'Auteur, après un coup-d'œil général ſur l'air & les airs, analyſe d'abord celui de l'atmoſphere » C'eſt un cahos, dit-il, un »aſſemblage hétérogene de toutes les ex»halaiſons de la terre, & auſſi des émana»tions de quelques corps céleſtes». Toutes ces ſubſtances ſe mêlent, ſe confondent, ſe combinent, & il en réſulte les différentes eſpeces d'air, que notre ſiecle a diſtingués, tels que *l'air commun* ou *atmoſpherique, l'air déphlogiſtiqué, l'air phlogiſtiqué, l'air inflammable, l'air fixe, l'air acide, l'air alkalin, l'air nitreux*, qu'on pourroit appeller, dit l'Auteur, *l'air neutre*; puiſqu'il reſulte de la ſaturation de l'acide nitreux par le phlogiſtique. L'hypotheſe ſur les parties conſtitutives de l'air atmoſphérique, qui paroît la plus vraiſemblable à M. Thouvenel, eſt celle qui admet pour ſes principes, de l'acide nitreux, de la terre & autant de phlogiſtique qu'il en faut pour le rendre élaſtique. On voit par-là que l'opinion de Mayow ſur le ſel nitreux & le ſel aërien ſe rapproche beaucoup de celle de nos jours.

M. Th. examine enſuite l'air fixe, relativement à ſes rapports & ſes qualités phyſiques & chymiques. Dans la 3e. ſection, l'Auteur conſidere l'air comme aliment. Il eſt perſuadé que l'air & le feu entrent pour beaucoup dans la nourriture de l'homme, le mouvement des fluides, leur coloration, la nutrition des parties ſolides, &c. Cette opinion s'accorde encore aſſez avec celle qu'Hippocrate a expoſé dans ſon traité *de flatibus*, où l'on voit qu'il attribue, pour ainſi dire, la vitalité du corps animal à la propriété qu'a l'air de s'infinuer dans le torrent des humeurs & de pénétrer toutes les parties du corps.

Le chapitre 2e. de la 3e. ſection, dans lequel M. T. conſidere l'air comme poiſon ou comme principe de maladi, ne contient que des généralités ſur l'influence que peut avoir l'air dans la formation des maladies épidémiques. L'Auteur promet ici une table pneumato-pathologi-

que qui fera un resumé des observations météorologiques & qui fera connoître le degré de confiance qu'on doit ajouter à ce qu'on a dit & observé à ce sujet. M. Th. termine ce Mémoire par l'examen des effets de l'air considéré comme médicament & par des remarques sur les alimens en général.

Nous avons cru reconnoître partout les meilleurs principes de chymie & de physique réunis aux lumieres de la saine Médecine. On trouvera dans cet écrit, des choses neuves sur les qualités des alimens, sur la digestion, la chylification, &c. &c. (1)

On voit, par cette note, combien de lauriers M. Th. a déja cueillis dans la carriere qu'il parcourt; il vient d'en recevoir un nouveau, qui est comme le complément des autres. Le public éclairé apprendra sans doute avec plaisir que c'est M. Thouvenel qui vient d'être choisi pour la continuation du travail, entrepris par feu M. Venel & continué par M. le Roy, Professeurs de la Faculté de Médecine de Montpellier, sur les eaux minérales du Royaume.

Observation sur des vers sortis par l'oreille, par M. Sauveur Altexrac, Chir. à Beaumont-sur-Oise.

Je fus appellé il y a quelque tems au Menil-Saint-Denis, à une lieue de Beaumont-sur-Oise, pour voir un enfant de 8 à 9 ans, à qui il venoit, dit-on, de sortir trois gros vers par l'oreille. L'on me dit que l'on en voyoit encore qui étoient prêts à sortir; que l'enfant poussoit des cris affreux. Je m'y transportai; je visitai l'oreille, & j'y vis en effet plusieurs pointes de vers, qui sembloient vouloir sortir de la conque. Je fis mon possible pour les extraire; je n'en pus venir à bout, parce qu'ils rentroient en causant des angoisses horribles. J'examinai avec soin ceux qui étoient sortis. Ils ont huit à neuf lignes quand ils s'allongent, cinq à six quant ils sont rassemblés dans leurs anneaux. Ils sont de la grosseur d'une plume à écrire, qu'on appelle bout-d'aile. Il y a une extrémité qui est terminée par un petit point noir, c'est la tête, sur les côtés de laquelle on apperçoit de petites éminences comme l'on en remarque à de certains insectes & qui ressemblent à des pates; l'autre extrémité est sans queue, terminée en rond avec un petit alongement; leur enveloppe est assez dure (1).

Je ne crus pas me tromper en conjecturant que ces vers étoient de la classe de ceux qui vivent dans les substances putréfiées. Pour les faire sortir, on avoit injecté dans l'oreille, du lait, du jus de morelle, un mélange de suc de brou de noix écrasé, de poivre & de vinaigre Ces remedes n'avoient causé que de grandes angoisses sans effet. Je crois qu'on auroit plutôt réussi à les tuer, en employant des liqueurs alkalines, l'eau de chaux, la lessive de cendres, de soude, la dissolution de savon dans lesquelles ils noircissent & meurent. Je n'osai pas cependant conseiller ces moyens; je crus devoir en employer de plus simples & de plus doux en tâchant de les attirer au-dehors. Pour y parvenir je me proposois de mettre dans l'oreille un mélange de viande gâtée & de vieux fromage qui me paroissent avoir de l'analogie par leur odeur avec l'humeur de l'oreille. N'en pouvant trouver, je me déterminai à y mettre un morceau de chair de bœuf, dans l'idée qu'il feroit bientôt corrompu. En effet, il n'y fut pas plus d'une heure, que les vers sortirent pour y aller. L'enfant les sentit remuer, prétendoit les entendre manger. La mere ayant soulevé avec précaution la tête de l'enfant, attention que j'avois recommandée pour ne pas les effaroucher, elle retira la viande sur laquelle il s'en trouva deux. Elle la remit, & au bout d'une demi-heure elle fut encore obligée de la retirer par les

(1) L'Auteur annonce que ce mémoire doit entrer dans la collection de plusieurs autres mém. académiques déja jugés, entre lesquels il y a beaucoup de rapports & qui sont destinés à former, par la suite, un ouvrage complet de chymie médicinale. En attendant, on les trouvera à mesure qu'ils paroîtront, chez le même Libraire. On y trouve déja le *mémoire sur le méchanisme & les produits de la sanguification*, couronné à Petersbourg en 1777; *le mémoire sur les substances médicamenteuses*, tirées du regne animal, couronné à Bordeaux en 1778. Trois autres mémoires de chymie, relatifs à la Médecine, couronnés par diverses Académies, paroîtront dans le courant de l'année prochaine. On trouve encore chez le même Libraire, le *mémoire analytique sur les eaux minérales de Contrexeville*, publié en 1774, auquel l'Auteur destine une suite, qui contiendra l'histoire des maladies chroniques pour lesquels ces eaux ont été employées.

(1) Si l'on étoit curieux de voir ces vers, j'en conserve encore plusieurs dans l'esprit de vin.

sollicitations de l'enfant. Elle en trouva un qui étoit si fort entré dedans, qu'elle ne peut l'en ôter qu'en le déchirant.

Ce ne fut que depuis la sortie du quinzieme ver que l'enfant fut tranquille. Je fis injecter de l'eau salée dans l'oreille, tant pour atténuer la matiere qui commença alors à couler, & qui étoit fort épaisse, que pour résister à la putréfaction. L'oreille n'a pas perdu la faculté d'entendre. Il paroît que cet accident a été la suite d'un coup qu'avoit reçu l'enfant, depuis environ six mois, de la botte d'un cavalier qui le jetta par terre sur le côté, la tête portant sur une éminence de terre. Six semaines après, il y eut un écoulement par l'oreille qui s'arrêta environ trois semaines avant la sortie des vers. Les vers s'assimiloient-ils cette humeur, ou en empêchoient-ils la sortie par leur présence dans le conduit? Sont-ils nés de la putréfaction? Est-ce des œufs charriés par la circulation, ou introduits par le conduit extérieur?

Nous croyons qu'on peut expliquer facilement ce phénomene sans avoir recours à des œufs de vers dans les humeurs. Il est plus naturel de croire que des insectes, dans l'état de papillon & du genre de ceux qui déposent leurs œufs sur les substances animales, avoient déposé les leurs dans le conduit auditif externe, & qu'étant éclos dans ce conduit, ils s'y étoient nichés & causoient les accidens en question. Il y a beaucoup d'exemples de pontes semblables, dans les oreilles & les naseaux des animaux, surtout lorsqu'ils sont malades & que ces endroits se trouvent abbreuvés de quelque humeur putride.

On trouve dans les observations de Henry à Moinichen, un cas semblable sur l'homme. On employa l'esprit de vin en injection, ce qui réussit.

Mémoire à consulter sur une douleur fixe à la région de l'estomac, qui revient par intervalles.

Une femme âgée de 27 à 28 ans, grasse & d'un bon tempérament, sujette seulement à une constiparion opiniâtre depuis son enfance, se voit exposée depuis six mois à la cruelle épreuve d'une douleur fixe, qui occupe la région de l'estomac seulement, & qui répond dans le dos, à la 2e. ou 3e. vertebre dorsale. Cette douleur qui revient par accès, se fait sentir tout-à-coup dans le moment où la malade s'y attend le moins, (n'étant annoncée par aucun symptôme précurseur). La diete ou l'usage des alimens, ne paroissent pas la déterminer. Elle se déclare avant comme après le repas, dans le sommeil le plus tranquille comme dans un exercice modéré. Sa durée & son période ne sont point reglés. L'accès qui se renouvelloit à-peu-près tous les mois s'est rapproché & revient actuellement jusqu'à deux fois par semaine; mais il dure moins, quoiqu'avec la même intensité de douleur. Il quitte ensuite tout-à-coup & comme par enchantement, ne laissant qu'un sentiment de douleur lorsqu'on presse avec la main le lieu qu'elle occupoit. La malade alors soulagée se leve, boit, mange avec appétit, & vaque à ses exercices ordinaires sans être incommodée, ne lui restant que le souvenir de ces violentes douleurs.

Pendant l'accès, le visage se défait, devient d'une pâleur extrême, & se couvre d'une sueur froide. Les yeux se creusent, le nez s'effile; alors le pouls est petit, foible & lent. Il survient quelquefois un vomissement d'un peu d'humeur glaireuse, avec un petit reste d'aliment qui ne soulage pas.

Lorsque l'accès dure longtems, c'est-à-dire 15 à 20 heures, il survient une jaunisse au visage, au col, & sur la poitrine seulement; l'accès fini, les urines deviennent extrêmement jaunes, tirans sur le rouge, & la jaunisse se dissipe en 24 heures.

Les boissons délayantes, adoucissantes, prises dans l'accès, ne soulagent pas. Il en est de même des calmans, & de quelques préparations d'opium. On a seulement observé que la liqueur minérale d'Hoffmann paroissoit abréger l'accès. Mais comme la douleur cesse subitement & sans gradation avant comme après avoir pris quelques remedes, on ne peut guere compter sur son efficacité. Les lavemens émolliens répétés n'ont pas mieux réussi.

Il n'y a d'ailleurs aucun dérangement dans les excrétions. La digestion se fait bien, & les alimens n'incommodent pas. Vu la constipation du sujet, seroit-ce des matieres durcies, accumullées, qui passant par l'arc du colon, le distendroient au point de faire naître ces violentes douleurs? Le siege du mal paroîtroit assez l'indiquer; cependant on a entretenu pendant longtems la liberté du ventre, au moyen des doux laxatifs & de lavemens émolliens; moyens auxquels j'at-

tribue la diminution de la durée de l'accès.

On demande des éclairciſſemens ſur la maniere de ſe conduire en pareil cas, pour procurer un prompt ſoulagement à la malade dans l'accès, & des conſeils pour prévenir les rechutes.

Signé, Ferriere, Chirurg. à Mouy.

R. En attendant d'autres avis, nous croyons être fondés à croire que le ſiege de la douleur eſt au foye, c'eſt à-dire à la partie membraneuſe de ce viſcere, & qu'après des bains, des frictions ſeches à la peau, un régime humectant & des boiſſons délayantes, il n'y a rien de mieux à employer que les eaux de Vichy.

Réponſe à la demande de M. Gallot, D. M.

Le déplorable état de l'enfant dont parle M. Gallot, dans votre Gazette de Santé N°. 19, nous touche ſinguliérement. A combien de maux ne peut-il pas être expoſé ! Le paſſage des alimens, des boiſſons, peut être intercepté un jour. Soit que les glandes amygdales de cet enfant ayent naturellement un volume trop conſidérable proportionnellement aux autres parties, ſoit que ce même volume dépende d'un engorgement humural quelconque, il ne faut point tarder à y porter remede. Nous pouvons dire avec bien d'autres Médecins, qu'en ce cas, *periculum in mora*.

La difficulté de porter ſur ces parties, des médicamens ou des inſtrumens, propres à les fondre, ou à les enlever en totalité ou en partie, nous engage à conſeiller le cautere actuel, (c. à. d le feu). Hippocrate nous dit : *quæ medicamentum non ſanat, ferrum ſanat ; quæ ferrum non ſanat, ignis ſanat ; quæ ignis non ſanat, inſanabilia ſunt.* La crainte imaginaire d'une dégénération cancereuſe, ni celle d'une trop violente douleur ne doivent point empêcher l'emploi d'un moyen qui eſt peut-être le ſeul ſalutaire à ce malheureux enfant. Aquapendente nous raſſure en diſant : *ferramento candenti aduſti calli & expeditiùs & minori dolore auferentur.*

On l'appliquera d'abord à une de ces glandes. La légere inflammation & le petit gonflement, qui ſont une ſuite néceſſaire de l'application de ce moyen, & qui ſont plus à deſirer qu'à craindre, ayant diſparu, & la ſuppuration étant établie, l'on ſe diſpoſera à faire la même opération à l'autre glande. Il ne faut point craindre de la répéter. Un gargariſme fait avec une légere décoction de miel & d'aigremoine, à une chopine de laquelle l'on ajoutera quelques gouttes d'alkali-fixe ; les ſucs de cerfeuil & de fumeterre dans du petit-lait ; des cataplaſmes émolliens appliqués, pendant la nuit ſur la gorge ; un cautere au bras, ſurtout ſi l'on ſoupçonne une humeur quelconque ; le régime végétal, ſont les moyens acceſſoires que l'on mettra en uſage. Nous ne conſeillons point les fondans tirés du regne minéral, à moins qu'il ne ſe déclare des raiſons particulieres qui les indiquent. *Signé*, Goguelin, D. M.

LIVRES NOUVEAUX.

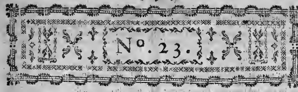
Recueil *de deux anciens ouvrages relatifs à la ſanté des enfans, traduits en françois, ſavoir traité des maladies aigues, par* Harris, *Médecin anglois, traité des maladies en général, par* Boerhaave, *commenté par Van-ſwieten.* A Paris, chez Nyon, l'aîné, Lib. rue du Jardinet, quartier S André-des-Arcs, 1780 *in*-12. de 663 pag.

On ſait que Boerhaave a fait dans ſes aphoriſmes un article particulier pour les maladies des enfans, qui dans les commentaires de Vanſwieten, termine le 4e. volume. M. Paul, Médecin, des Académies de montpellier & de Marſeille, en donna une traduction en 1759, à laquelle on ajouta un extrait du mémoire de M. Bonnet ſur le tœnia. On préſente aujourd'hui la même traduction, ſans changement & ſous le mauvais titre qu'on vient de lire. On y a joint celle du traité de Harris, *de morbis acutis infantum*, qu'on trouve à la ſuite des Œuvres de Morton &c.

Le même Libraire prévient le public qu'il vend ſéparément la traduction de Vanſwieten, 2 liv. 10 ſ. relié. Il donne encore avis qu'il vient de recevoir de Neufchatel, quelques exemplaires du *Voyage dans les Alpes précédé d'un eſſai ſur l'hiſtoire naturelle des environs de Genève*; par M de Sauſſure, 1779. *in*-4°. avec fig. 12 liv. broché.

On prie ceux qui auront quelque obſervation de Médecine ou quelque choſe de relatif à la ſanté à faire inſérer dans cette Gazette, d'adreſſer leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au ſieur Mequignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, eſt de 9 liv. 12 ſols, port franc par toute le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 4 Juin.

S. CXI.

Jejuna, vigila, caleas dape, tuque labora,
Inspira calidum, modicum bibe, comprime flatum.
Hæc bene tu serva, si vis depellere rheuma,
Si fluat ad pectus, dicatur rheuma catarrhus,
Branchus at ad fauces, ad nares esto coriza.

Pour chasser un rhume bien vite,
Suez, tenez-vous chaudement,
Travaillez, mangez peu, buvez bien sobrement
Et vous en serez bientôt quitte.
Le rhume a plusieurs noms pour le spécifier.
Rhume tombé sur la poitrine
Est catarrhe en langue latine.
Branchus est un rhume grossier
Qui serre, enflamme le gozier.
Ces noms sont de grecque origine.
Corize parmi nous seroit un mot nouveau;
Pour dire un rhume de cerveau;
Bien qu'il soit le vrai mot, selon la Médecine.

Supplément aux observations de M. Pointe, D. M. sur les accidens qui accompagnent l'accouchement, & sur les moyens d'y rémédier.

Je pense bien que tout le monde n'approuvera pas l'usage des fébrifuges pendant le travail de l'accouchement. J'ignore même si celui du quinquina, jugé convenable par quelques personnes de l'Art dans certaines maladies spasmodiques, est généralement adopté. On sait cependant que le caractere fébrile se masque assez souvent sous toute sorte de formes, & qu'il a un rapport singulier avec le caractere convulsif; de façon que ces deux maladies se succédent assez fréquemment. Pourroit-on tirer parti des remédes qui conviennent à ces états, dans le cas de convulsion dans l'accouchement? Le caffé, par exemple, est un fébrifuge, on n'en sauroit douter. Plusieurs malades atteints de fievre intermittente, après avoir éprouvé l'insuffisance du quinquina, ont été guéris avec le caffé non brulé, bouilli dans le vin blanc. J'ai guéri une femme âgée de 60 ans d'une fievre intermittente erratique, qui n'avoit point entierement cédé à l'usage du quinquina, en l'assujettissant à prendre régulierement du caffé tous les jours, sous la forme ordinaire, contre sa coutume. J'ai connu plusieurs personnes qui étant accoutumées à prendre du caffé tous les jours, & l'ayant quitté à cause de légeres indispositions attribuées à son usage, sont tombées dans des maladies fébriles très-opiniâtres, très-longues, & n'ont pu se rétablir parfaitement qu'en reprenant l'usage de ce végétal.

D'après cette propriété du caffé, on observe que dans plusieurs cantons du Languedoc & de la Provence, on est dans l'usage familier d'en faire prendre aux femmes en douleur d'enfant, sitôt que leur travail traîne un peu en longueur ou se rallentit; & on se trouve bien de cette méthode. On tient dans cette ville (Lyon) un peu de cet usage. J'ai vu une femme, après deux jours de fausses douleurs, l'orifice de la matrice étant ouvert de la largeur d'un écu de six liv. & l'enfant se présentant bien, prendre une tasse de caffé un peu forte, après laquelle les douleurs cesserent entierement. La femme fut tranquille pendant quarante-huit heures, sans souffrir d'aucune façon,

Après ce tems, les douleurs revinrent & la femme fut très heureusement délivrée dans l'espace d'une heure.

Les maux qu'on prévient dans ce cas, ne s'annoncent par aucun signe. Il n'est cependant aucun état de la vie où la femme ait plus de risques à courir que dans le travail de l'enfantement. C'est souvent un état spasmodique violent qui en traverse le cours, & qui passe pour une légere indisposition. On apperçoit un simple tremblement; les gardes malades regardent cet accident comme un signe favorable, ou du moins comme un signe que la femme accouchera bientôt. Il est cependant quelquefois un obstacle à l'accouchement; en voici un exemple.

1ere. *Observation sur un état pasmodique pendant l'accouchement.*

Il y a quelques années qu'une femme étoit dans les douleurs d'un premier travail. Quand l'orifice de la matrice commença à s'ouvrir, il survint à toute l'extrêmité inférieure gauche de la malade, des tremblemens si forts, qu'un homme avoit toutes les peines du monde à l'assujettir en situation convenable. Ces tremblemens venoient avec les douleurs & les accompagnoient jusqu'à leur cessation. Ils n'étoient pas également violens à chaque douleur; quelquefois ils étoient légers & permettoient de donner un peu de repos à ces parties pour faciliter l'accouchement.

Dans cette circonstance, je touchois fréquemment la malade, soit pour aider la dilatation de l'orifice de la matrice, soit pour examiner jusqu'à quel point le travail s'avançoit. J'observai constamment que toutes les fois que le tremblement étoit considérable, l'orifice de la matrice se portoit du côté gauche. La tête de l'enfant paroissoit s'y diriger & s'y arrêter, de façon que quelque effort que fit la malade, quelques vives que fussent les douleurs, la tête de l'enfant n'avançoit point du tout. Quand le tremblement étoit léger, au contraire, les douleurs paroissoient plus actives; elles sembloient, par leur violence, prendre le dessus sur le tremblement, le vaincre & le borner. Alors, ces douleurs étoient encore suivies d'une impulsion de la tête de l'enfant en ligne directe, & l'orifice se dilatoit à proportion. J'y distinguois cependant toujours un peu de penchant à se tourner du côté gauche. L'accouchement fut long, mais il fut terminé naturellement.

Depuis cette observation, je n'ai pas rencontré un état spasmodique joint à une pareille déviation du col de la matrice si marqué ni si considérable. J'ai vu seulement plusieurs fois de ces tremblemens ou universels ou particuliers, qui accompagnoient les douleurs de l'enfantement; & j'ai toujours remarqué que plus le tremblement étoit rigide, moins la tête de l'enfant avançoit par les douleurs même les plus fortes. Bien plus, j'ai vu quelquefois que la tête de l'enfant reculoit d'abord plutôt que d'avancer dans le vagin, dans le tems de la douleur qui arrivoit en même tems que le tremblement.

Il n'est donc aucun doute que l'état de spasme le plus léger même ne soit un obstacle au succès de l'accouchement. Toutes les femmes ne sont pas également susceptibles de cet état convulsif; mais elles sont toutes exposées aux ravages sourds du spasme; de façon que souvent pour n'avoir pas apperçu le danger le plus pressant, par les symptômes les plus légers, les malades périssent lorsqu'on s'y attend le moins & sous les yeux les plus éclairés.

2e. *Observation sur le vomissement.*

En considérant l'état de spasme & l'état fébrile, sous le même point de vue dans le cas d'accouchement, je peux y joindre le vomissement auquel sont sujetes beaucoup de femmes en travail d'enfant. Cet accident est regardé par le vulgaire du même œil que l'est le tremblement, c'est-à-dire, qu'il annonce un accouchement prochain. Quelques Auteurs même, tel que Mauriceau, le regardent comme salutaire. J'ai vu en effet quelquefois qu'un effort de vomissement spontané a expulsé comme précipitamment l'enfant au dehors; mais quelquefois il a été plutôt une cause de retard.

On sait que dans beaucoup de cas; (on excepte celui de l'accouchement) le vomissement paroît absorber pour ainsi dire, soit en totalité, soit en partie, les mouvemens fébriles & convulsifs, & on n'ignore pas que dans quelqu'une de ces circonstances, le quinquina peut être placé avantageusement, surtout si les accidens sont sujets à des retours périodiques & accompagnés d'un état fébrile. Dans ces positions, on a eu

recours quelquefois à l'usage des vomitifs, des emménagogues, des toniques, en accusant la foiblesse des organes. Mais leur administration exige beaucoup de prudence & n'est pas toujours exempte de danger. En voici une preuve.

Une femme de Bully, bourg voisin de Lyon, avoit eu plusieurs accouchemens, où ses enfans étoient toujours venus morts. Etant grosse de nouveau, elle consulta un Chirurg. d'un village voisin, sur les moyens de parer à un nouvel accident de ce genre. Il lui donna une poudre à prendre dans les douleurs, assurant qu'elle accoucheroit d'un enfant vivant. La femme arrivée au terme de l'accouchement, les douleurs se déclarent avec leur force ordinaire; la poudre est prise; la femme vomit comme si elle avoit pris du tartre émétique. L'enfant vient au jour précipitamment & à vie; on est content; mais on ne fait pas attention aux suites de l'émétique; la femme meurt une heure après. Voilà donc un sacrifice de la mere, fait sans le savoir, pour avoir un enfant en vie.

Je n'entre point dans les considérations utiles qu'il y auroit à faire sur cet événement. Je me borne à proposer si, dans des cas semblables, il y auroit un moyen de conserver la mere & l'enfant. Il y a lieu de croire qu'il y a des moyens, mais convenons que l'émétiq. dans ce cas est un remede bien suspect. On employe sans doute avec bien moins de danger, surtout dans les campagnes, & lorsqu'on a à faire à des constitutions fortes, le vin de bonne qualité, le caffé, les liqueurs cordiales & stomachiques, l'eau d'angelique, de noix, quelques gouttes d'eau des Carmes, dans le bouillon gras, &c. Je crois être encore fondé à penser que dans bien des cas, on peut tirer un très-grand parti, comme je l'ai déja dit, du quinquina & de l'hypericum.

Maladie particuliere de la langue & de la bouche, pour laquelle on demande des avis.

Voici un cas qui mérite d'être connu & qui paroît exiger des soins. Le sujet s'en affecte & a recours aux personnes de l'Art, depuis que ses amis l'y sollicitent vivement, lui faisant envisager qu'il est menacé d'apoplexie, de paralysie &c.

C'est un Ecclésiastique âgé de 44 ans, petit, robuste, qui mange beaucoup, principalement du pain, dont la boisson ordinaire est la bierre qu'il prend seulement à la fin des repas. Il ne fait aucun excès.

Il paroît porter, dès sa jeunesse, un vice de conformation de la mâchoire inférieure, qui consiste en ce que la bouche étant fermée, chaque rangée de dents incisives des deux mâchoires (fixées comme elles doivent l'être dans leurs alvéoles) ne se rencontrant pas, on jugeroit cette mâchoire trop longue des branches; puisque ses dents incisives dévancent de 4 lignes leurs semblables de la supérieure.

On a toujours remarqué qu'il prononçoit avec une certaine difficulté. C'est depuis huit mois que cette difficulté augmente. S'il parle, il trouve sa bouche inondée de salive (qu'il rejette en articulant) & semble mouiller & souffler les mots. Il souffre légerement au-dessous la langue près du bout; ce qu'il attribue au frottement de celle-ci contre les dents. On la diroit trop longue. Lorsqu'il parle on la voit pliée, abaissée par les dents incisives de la mâchoire supérieure & toucher du bout celles de l'inférieure. Elle est visiblement trop épaisse (6 à 7 lignes vers le bout), trop large (30 lignes,) de sorte qu'il ne sauroit la sortir non roulée de la bouche sans qu'elle touche la commissure des levres.

Presque toutes les dents de la mâchoire inférieure sont enveloppées d'un quart de ligne de tartre, quelques-unes de la supérieure le sont aussi. Les gencives ne sont pas saignantes, soulevées, ni bien fermes. D'ailleurs, il n'y a point d'autre signe de scorbut, point de soupçon de notre part, d'aucun vice humoral.

Nous desirons avoir votre avis. Nous espérons aussi que d'autres Médecins daigneront nous faire parvenir le leur, par la voye de votre Gazette, avant d'en commencer le traitement; nous ferons part à notre tour des suites qu'il aura.

R. En attendant des avis plus éclairés, nous croyons être fondés à attribuer l'état du sujet à un vice particulier qui agit sur les humeurs destinées à humecter la bouche, la langue, les condiles des mâchoires &c. vice qui est l'effet d'un hétérogene quelconque & qu'il faut corriger & détourner de ces parties. Pour tâcher d'y parvenir, nous croyons qu'il seroit utile d'abord d'établir un séton ou un cautere à la nuque, d'employer en gargarismes les toniques spiritueux mêlés aux acides & antiscorbutiques &

de corriger la masse des humeurs avec des remedes tirés de cette derniere classe, en leur joignant l'usage du lait.

Réponse au mémoire à consulter, signé FOUROT, *D. M.*

On demande des avis pour un jeune homme de 21 ans, qui à l'âge de 17, fut attaqué de la gale, pour laquelle on employa l'onguent mercuriel, dont l'effet fut la disparition de l'humeur, & à l'application duquel succéda une douleur de tête, à la partie antérieure du coronal, qui a résisté aux remedes les plus puissans, & qui subsiste encore. Le sujet a repris la gale. Dans ce nouvel état, il a fait usage de la tisane des bois sudorifiques & de l'antimoine. Il a été saigné à la jugulaire, à l'artere temporale. On a employé les bols de soufre, de nitre, les vésicatoires, le garou, les bains, le petit lait &c, rien n'a réussi. Le mal de tête subsiste toujours.

R. Nous croyons qu'après les bains très-chauds des pieds & les bains tiedes du corps pris avec des douches d'eau froide sur la tête, un régime humectant & adoucissant, un séton à la nuque est un des plus puissans moyens qu'on puisse mettre en usage.

Prix proposé par la Société Zélandoise.

La Société des Arts &c, établie à Batavia en 1778, ayant fait remettre à la Société Zélandoise une partie de ses revenus avec pouvoir d'en disposer pour récompenser les Auteurs des mémoires sur des questions utiles, celle-ci promet une médaille d'or à celui qui, avant le premier janvier 1782, aura le mieux rempli les objets qu'on propose de traiter dans ce programme. On demande:

Le mémoire le plus court, le plus essentiel & le plus sûr, concernant la structure des Navires & ce qui y appartient, autant que cela influe sur la santé & le bien des gens de mer — L'entretien de l'équipage, soit à terre ou en rade, soit en pleine mer, eu égard à la bonté du logement, de l'habillement & des alimens. — La meilleure maniere de saler, conserver & apprêter les provisions de bouche sur terre & sur mer. — Les boissons d'un usage journalier, qui sont les plus salutaires, pour prévenir le scorbut & les autres maladies qui regnent sur les vaisseaux, avec les préceptes & les mesures ducelles. — L'amélioration nécessaire du biscuit pour l'équipage du vaisseau. — La meilleure maniere de tenir propres les navires & les lits qu'on y employe. — La séparation de ceux qui se portent bien, d'avec les malades, tant sur les navires à pont ouvert que sur ceux à trois ponts. — Et ce qui peut ultérieurement y être relatif.

Les Auteurs observeront de dresser ce mémoire de maniere qu'il puisse servir de manuel à tous ceux qui ont quelque relation avec le soin de la Compagnie des Indes orientales, ou de pareilles Sociétés, & surtout à tous ceux qui se trouvent en mer, tant Officiers que Chirurgiens.

La Société desire que ceux qui écriront là-dessus, fassent un usage exact & judicieux de toutes sortes d'Auteurs & d'écrits, tant des Pays-Bas que d'ailleurs, surtout de ceux qui sont fondés sur l'expérience, & qui servent le plus à l'éclaircissement des divers points ci-dessus mentionnés.

Les réponses à toutes les susdites questions doivent être lisiblement écrites en Flamand, Latin ou François, munies d'un double & envoyées, francs de port, à M. Juste Tieenk, Secrétaire de la Société Zélandoise des Sciences &c, à Flessingue.

LIVRES NOUVEAUX.

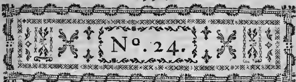
DESCRIPTION *& usage de quelques Lampes à air inflammable, par F. L. Ehrmann, Licencié ès Loix & Démonstrateur de physique expérimentale à Strasbourg, avec une planche gravée en taille douce.* A Strasbourg, chez J. H. Heitz; & à Paris, chez Durand, Lib. rue Galande. 1780. *in*-8°, de 35 pag. Prix 1 liv. 4 f.

Avis.

On a déja vu dans une de nos feuilles que Madame Pluau avoit acquis une réputation dans Paris pour l'application des sangsues. Il étoit naturel qu'elle fit une éleve dans son genre. Nous prévenons le public que Madame Neveu, Maîtresse Sage-Femme, rue de la Vieille Draperie, est la personne qui lui succede & qui est aussi heureuse dans cette application que celle dont elle tient cet art.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par toute le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 11 Juin.

S. CXII.

Auripigmento sulphur miscere memento,
Hæc decet apponi calcem, conjunge saponi.
Quatuor hæc misce; commixtis quatuor istis
Fistula curatur, quater ex his si replicatur.

Mêlez le soufre à l'orpiment
Chaux & savon pareillement.
Dans la fistule qu'on en mette,
En quatre fois la cure est faite.

On voit ici que l'Ecole de Salerne conseille l'application des caustiques les plus forts, c'est-à-dire d'une espece de pierre à cautere formée par l'alkali du savon & par la chaux, pour la fistule à l'anus. Quant au soufre qu'on y joint, il nous paroît inutile, à moins qu'on ne l'ait mis dans la vue d'adoucir la causticité du mêlange. L'orpiment, c'est-à-dire l'arsenic uni au soufre, ne nous paroît pas seulement inutile; il peut être dangereux en cas de resorption. Nous le croyons suspect, quoiqu'en ait dit Fréderic Hoffmann.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

L'avis que vous avez donné dans le N°. 18, au sujet de la petite-vérole, me paroît très-prudent. Il feroit à souhaiter qu'il fût suivi partout. Mais malheureusement quand des hommes à systêmes en ont adopté un, & que parmi ces hommes il s'en trouve quelqu'un de célebre ou très-intéressé, c'est un très-grand malheur pour la Médecine & pour le genre humain. Cependant, j'ai la satisfaction de croire que l'inoculation sera justement abolie, comme la transfusion du sang, puisque depuis le décret de la ville & banlieue de la Haye, je vois qu'on a défendu cette pratique dans les endroits les plus considérables, comme à Leyde, à Berne, à Grenoble, à Lyon, à Paris, à S. Omer, à Dijon, & que dans ces dernieres villes furtout, on y a rendu les ordonnances les mieux conçues & les plus sages. Non-seulement, on y défend de pratiquer l'inoculation, mais on y indique les moyens de se préserver de la petite-vérole ordinaire. Je suis surpris qu'en France, où actuellement l'on s'occupe assez des moyens de conserver les hommes, on n'ait point encore fait un Réglement de police à ce sujet, qui serve pour tout le Royaume, ou bien quelque Ordonnance comme celle de St. Petersbourg concernant toutes les maladies épidémiques contagieuses.

Je supprime les réflexions qu'une pareille négligence fait naître, ainsi que les preuves qu'on pourroit donner, qu'à cet égard & en général pour tout ce qui concerne la conservation des hommes, nous sommes dans une espece d'aveuglement & de léthargie qui nous met fort au-dessous des peuples les moins policés & même des siecles d'ignorance; puisque dans ces siecles mêmes, on prenoit des précautions contre la peste, contre la lepre dont on est venu à bout, & en général contre toutes les maladies contagieuses. En attendant qu'on ouvre les yeux à ce sujet, je crois devoir vous faire part de ce qui s'est passé dans la ville que j'habite & sous mes yeux.

Journal d'inoculation pratiquée à Limoux, en Languedoc.

Décembre 1779. Le 16 de ce mois, on inocula deux freres âgés l'un de sept ans, l'autre de cinq. Leur petite-vérole fut très-heureuse; mais ils eurent l'un & l'autre les glandes inguinales & axillaires enflées & douloureuses, qui vinrent à suppuration & qui suppurerent longtems.

Le 31, on inocula un enfant de trois ans & demi, bien constitué, qui eut fort peu de boutons, mais il survint une éruption miliaire avec fievre, ardeur, rougeur & enflure au visage.

Janvier 1780. Le 10 de ce mois, on inocula une fille âgée de sept ans qui, après quelques jours de mal-aise, tomba dans un état violent & convulsif, qui ne cessa que par l'éruption, pour laquelle on fut obligé d'appliquer les vésicatoires. Les boutons furent nombreux & confluens, les yeux longtems rouges, la bouche pleine d'aphtes.

Le 12, on inocula une fille de dix ans, qui eut une petite-vérole très-confluente. Elle avoit été déja inoculée deux ou trois fois sans succès.

Le 14, on inocula une fille de seize ans, très-bien constituée. L'invasion fut très sérieuse. Le mal-aise, l'inquiétude, un grand accablement, un grand mal de tête, des douleurs aux aines, aux épaules, aux reins, le délire, l'insomnie furent les principaux symptômes qui précéderent l'éruption. Le pouls étoit mou, irrégulier. L'éruption calma ces accidens & la malade fut mieux jusqu'au 27, où il survint une hémorrhagie utérine. Les boutons pâlirent; il survint des inquiétudes, des suffocations, le pouls devint inégal, la déglutition difficile. La suppuration des plaies fut très-abondante & dura plus d'un mois & demi. Le 20 février, malgré cette suppuration, la malade fit sa premiere sortie. Le tems étoit beau, mais froid. Le soir elle eut mal à la tête & le lendemain le visage enflé, érésypelateux; la suppuration fut supprimée. On fut obligé de la saigner, de la purger. Heureusement l'érésypele se porta sur les jambes qui devinrent enflées, rouges, tendues, prurigineuses & parsemées de petits boutons. La suppuration se rétablit & enfin la fievre cessa.

Le 16, on inocula une fille de cinq ans. L'éruption fut abondante, les boutons étoient petits & confluens, la plupart lymphatiques, les yeux fort rouges & le pouls petit, fréquent & mou. Je ne la vis qu'une fois.

Le 20, on inocula une fille de 10 ans, qui eut une petite-vérole fort heureuse.

Mars. Le 5, on inocula trois freres âgés l'un de treize ans, l'autre de onze, & le 3e. de cinq.

Le plus jeune eut une petite-vérole discrete & bénigne; mais vraisemblablement la dépuration des humeurs fut très-imparfaite. Les glandes des aines resterent longtems gonflées, dures & douloureuses.

Le 2e. eut aussi fort peu de boutons, mais le même accident lui arriva. Il eut les glandes inguinales dans le même état, & de plus la parotide gauche fort engorgée & très-dure. La suppuration en diminua le volume, mais elle a resté toujours dure & l'est encore. La tête est devenue galeuse & jette beaucoup de matieres.

Le plus âgé ne fut pas aussi heureux que ses freres. Il eut une petite-vérole des plus confluentes & très-orageuse, qui le tint dans le plus grand danger, pendant vingt jours. Enfin le 21, il se fit un dépôt sur le pied droit qui s'ouvrit le 28 mars. Il en sortit une quantité prodigieuse de matiere, & la suppuration de cette partie a duré plus d'un mois. L'ulcere s'est enfin cicatrisé le 7 mars, mais ce malade n'est pas encore parfaitement rétabli. Il a les jambes engorgées & il paroît des furoncles de tems en tems.

Un enfant de cinq semaines, qui habitoit la même chambre, prit bientôt la petite-vérole de ses freres inoculés, quoique l'Opérateur eût assuré la mere qu'il ne courroit aucun risque. Il eut une petite-vérole ordinaire & se porte bien.

Une sœur de la personne inoculée le 10 janvier, qui étoit encore à la mammelle, prit la même maladie. Celle qu'on avoit inoculé le 20, la communiqua également à un enfant de six mois. Je ne peux pas comprendre l'avantage qu'il y a à communiquer ainsi une maladie contagieuse. Nous voyons des épidémies dans cette Province, où à peine y a-t-il un sujet sur cent, gravement affecté. Le mal parcourt ses périodes sans danger & sans suites facheuses. Ne seroit-il pas plus prudent de ne point forcer ainsi la nature; de ne pas exposer des sujets parfaitement sains à un danger réel, ou à recevoir des

levains de maladies, qui prenant ensuite d'autres formes produisent des accidens très-graves. Il me semble qu'il seroit plus conforme à la raison, à l'humanité, de prendre des mesures sages pour éloigner la contagion des villes, surtout lorsque l'exemple des succès y encourage.

A Limoux, le 28 Mai 1780. Signé, ROUCH, D. M.

Observation sur une amputation de la main, suivie de la réunion, par M. CHARIERE, *Chirurgien à Livron en Dauphiné.*

Au mois de novembre 1768, un nommé Arraud, habitant du domaine d'Allex, élection de Vallence en Dauphiné, occupé à tailler du bois avec la hache, eut le malheur de couper la main de sa fille, âgée d'un an & demi, qui jouoit à côté de lui. Le coup de hache porta en travers des quatre os métacarpiens; ce qui forma une amputation exacte de cette partie de la main; de maniere qu'elle ne tenoit plus au reste du métacarpe que par une petite laniere de peau du côté du pouce. Je fus appellé dans l'instant, mais étant à une lieue de l'endroit, il y eut deux heures d'entervalle entre l'accident & mon arrivée.

Le pere avoit replié la partie de la main détachée sous le reste du métacarpe, & avoit enveloppé le tout dans beaucoup de linge. Je défis cet appareil & je trouvai l'hémorrhagie arrêtée. Je voulus expérimenter si cette partie de main détachée pourroit se réunir au poignet, en la plaçant convenablement, avec intention d'en faire la séparation totale, quelques jours après, si la réunion ne pouvoit pas avoir lieu. Pour cet effet, je fis d'abord un bandage de toile en forme de bracelet que je fixai sur le poignet au-dessus du pouce; ayant ensuite replacé la main dans sa position naturelle, chaque partie d'os métacarpien vis-à-vis de sa partie correspondante; j'assujettis le tout en cette situation, & j'employai les moyens suivans:

1°. Une compresse de linge percée de quatre trous, à travers lesquels je fis passer les quatre doigts, les chefs supérieur & inférieur de cette compresse fixés au bracelet par quelques points de couture.

2°. Une bande de trois aulnes de long sur neuf lignes de large, roulée à un globe; j'assujettis le chef qui devoit être employé le premier au bracelet du côté du pouce. Je passai ensuite la bande entre le pouce & l'index, & puis entre l'index & le medius. Je la ramenai vers le bracelet, & là je l'arrêtai avec une épingle, j'en fis de même pour le medius, l'annulaire & pour l'auriculaire.

3°. Une petite plaque de bois de sapin bien amincie que je plaçai sous la main, pour servir d'appui au métacarpe & aux doigts étendus. Cette attelle fut retenue en situation par plusieurs révolutions d'une bande dont je relâchai les bouts par-dessus le poignet. Je dois faire observer que j'avois enduit de baume du Commandeur les deux parties que j'avois dessein de réunir, & que toutes les bandes & compresses de l'appareil furent trempées dans une eau d'arquebusade; je plaçai l'avant-bras & la main dans une écharpe, & laissai passer cinq jours sans défaire cet appareil; néanmoins je visitois l'enfant tous les jours, pour voir ce qui se passoit.

Le cinquieme jour, je levai l'appareil avec les précautions convenables & j'eus la satisfaction de voir que la réunion étoit déja très-avancée. Je pressai le bout des doigts, & j'observai que la pression faisoit pâlir l'extrémité pressée à laquelle la couleur de chair revenoit quelques momens après; ce qui me convainquit que la circulation commençoit à s'établir dans tous les doigts. Je remarquai cependant qu'il s'étoit formé quelques vessies sur le doigt annulaire que j'ouvris. Il s'étoit déja établi une suppuration dans la plaie qui entouroit les parties réunies. Je la pansai avec des plumaceaux chargés du digestif ordinaire, & je remis l'appareil tout entier comme le premier jour. Je continuai de panser ainsi chaque jour, en levant l'appareil une fois toutes les vingt quatre heures.

Ce traitement dura trente-huit jours, & la réunion se fit très-parfaitement ainsi que la cicatrisation, quoique dans cet intervalle cet enfant essuyât la rougeole; ce qui ne produisit d'autre effet sur la blessure qu'une suppuration plus abondante à la fin. Il est résulté de ce traitement que cette enfant a sa main gauche entiere, & dans sa parfaite intégrité; la circulation y a lieu comme dans le reste du bras. La sensibilité y est aussi parfaite. Son accroissement se fait proportionnellement à celui du reste du corps. Elle n'a cependant aucun mou-

vement dans les quatre doigts de la partie de la main réunie; ce qui provient sans doute de ce que les tendons ne se sont pas réunis comme les os, les muscles & la peau.

Cependant, cette main ne laisse pas que d'être très-utile à cette enfant. Elle s'en aide, par le secours du pouce qui a tous ses mouvemens ordinaires & au moyen duquel elle peut saisir les corps qu'elle veut porter en les tenant entre le pouce & les autres doigts.

Signé, CHARIERE, Chir.

Réponse au mémoire à consulter du N°. 22 de la Gazette de Santé.

Les accidens qu'éprouve la femme âgée de 27 à 28 ans, & leur constance indiquent suffisamment le siege de la maladie. La douleur fixe qui occupe la région de l'estomac, & qui revient par accès de plus en plus rapprochés, indique que le petit lobe du foye & les portions voisines se trouvent dans un état de phlogose fréquent. En conséquence, d'après l'observation d'un cas assez ressemblant, à la longueur près, où les mêmes remedes n'ayant procuré qu'une cure apparente, la saignée me réussit comme par miracle, malgré le peu de pléthore apparente du pouls; je crois devoir conseiller la saignée, de la répéter même & de passer dès le lendemain à des bains très-peu chauds, d'une heure & demie ou de deux heures, auxquels on ajouteroit la décoction d'une bonne poignée de mauve & de guimauve. La malade prendroit dans la matinée quatre à cinq tasses d'eau de veau ainsi préparée. *Prenez* deux onces de maigre de veau; faites bouillir lentement dans cinq demi-septiers d'eau, reduisez à trois; ajoutez deux poignées de poirée, deux têtes de laitue, demi-poignée de chicorée sauvage.

Je voudrois continuer ce traitement jusqu'à ce que la plus légere sensibilité eût totalement disparu. Pour y parvenir au plutôt, je ferois observer un régime austere, c. à. d. je tiendrois la malade au bouillon de veau & de volaille; je ne permettrois quelques petites soupes, que deux ou trois jours après qu'il n'y auroit plus la moindre sensibilité. Le peu d'indication que présentent les premieres voies pour purger, me feroit éloigner toute espece de purgatifs. S'il y avoit nécessité, je n'userois que des plus doux minoratifs. Dès que l'état de la malade le permettroit, je passerois aux eaux de Vichy, ou à l'usage de quelque eau minérale légerement ferrugineuse, qui seroit à sa portée. Au défaut des eaux, je prescrirois les bouillons suivans:

Prenez rouelle de veau, demi-livre; racine de patience sauvage, une once; racine d'aulnée trois gros, si toutefois elle ne repugne pas trop à la malade; faites bouillir dans suffisante quantité d'eau pour deux bouillons, ajoutez sur la fin feuilles de cresson demi-poignée, chicorée sauvage une poignée qu'on ne fera qu'infuser; faites fondre dans la colature une dragme de tartre martial. La malade prendra la moitié du bouillon le matin à jeun, & fera un peu de promenade après, & l'autre moitié vers 6 à 7 heures, continuant une quinzaine de jours. Elle prendroit ensuite un gros par jour, & peu après, un gros & demi de terre foliée de tartre, ou à son défaut deux gros par jour, un le matin & l'autre le soir, de teinture de mars tartarifée dans un verre d'infusion de cresson. Ces remedes seroient continués quelque tems, après même que la malade sera jugée bien guérie.

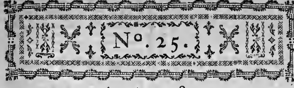
Signé, CAZAUBIEL, Méd. du Roi à S. Hubert.

LIVRES NOUVEAUX.

MÉMOIRE sur les moyens d'employer pour s'opposer aux ravages de la variole, adressé à ses concitoyens, par M. MARET, Doct. en Médecine de l'Université de Montpellier, Aggrégé au College des Médecins de Dijon, Médecin en survivance de l'Hôpital général & Secrétaire perpétuel de l'Académie de la même ville; Médecin désigné pour le traitement des épidémies; Censeur Royal; Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, associé regnicole de la Société Roy. de Médecine, &c. &c. A Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins; & à Dijon, chez Frantin, Imp. du Roi. 1780. *in*-8°. de 185 pag. Prix 1 liv. 16 f.

Nous sommes fâchés que M. Maret, dont nous avons eu occasion de parler plusieurs fois avec éloge, ait mis tant de précipitation à faire cette brochure. Elle s'en ressent un peu. Nous en rendrons compte dans la feuille prochaine.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 18 Juin.

S. CXIII.

TEMPÉRAMENS.

QUATUOR humores in humano corpore constant Sanguis cum cholera, phlegma, melancholia.

Quatre tempéramens distinguent les humains,
Le bilieux, le phlegmatique,
Le sanguin, le mélancolique,
On peut les reconnoître à des signes certains.

Accident extraordinaire.

Après des chaleurs excessives qu'on a essuyées pendant plusieurs jours à Paris & aux environs, le mercure étant monté au-dessus de 28 degrés au thermometre de Reaumur, il y a eu un orage dans la nuit du 4 au 5 juin. Le tonnerre a tombé à S. Maur dans un des potagers de Monseigneur le Prince de Condé, au jardin qu'on nomme de la Plaine. Il y a brulé plusieurs sommités de rhue & d'absynthe. Une herboriste de Paris, nommée Made. Dreux, ayant été le lundi à la pointe du jour cueillir de ces plantes, qui étoient encore couvertes d'une rosée de couleur d'iris, sentit, en les cueillant, que les bras & les mains lui cuisoient, comme si elle étoit piquée par des fourmis. De retour à Paris, ses bras se sont enflés, sont devenus rouges, érésypelateux; il s'y est élevé des cloches semblables à celles que produit l'application du feu ou des vésicatoires. L'inflammation a gagné jusqu'aux épaules; la fievre est survenue accompagnée de quelques momens de délire. L'application du beurre, celle d'une infusion de fleurs de sureau n'ont fait qu'aigrir le mal. Mais elle a été sensiblement soulagée par celle du lait & d'une décoction de plantes émollientes.

Nous avons vu cette personne le 13 juin. Ses bras n'étoient pas encore parfaitement guéris. On diroit qu'elle a été brulée. Et en effet, c'est la matiere électrique ou la matiere du feu dont cette espèce de rosée étoit impregnée qui a produit cet accident.

Cette observation est bien capable de rendre attentifs, surtout les habitans de la campagne, aux effets du tonnerre sur les plantes, & au danger qui peut en résulter pour les bestiaux. Nous ne doutons pas que, dans une circonstance semblable, si on les laissoit paître des plantes couvertes d'une pareille rosée, il ne pût survenir des maladies inflammatoires & mortelles. Ce phenomene même bien examiné pourroit conduire à la découverte de bien des causes de maladies, soit des grains, soit des bestiaux, dont on ignore souvent l'origine.

Réponse aux réflexions de M. LE REY, insérées dans le No. 21 de la Gazette de Santé; par M. MARIGUES, Chirurgien-major de l'Hôpital Roy de Versailles, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, &c. &c.

Les refléxions de M. le Rey ne paroissent avoir été faites que d'après deux observations sur des hernies crurales. S'il avoit voulu consulter les livres de l'art, qui suppléent toujours utilement à ce que la pratique ne peut toujours nous faire connoître, il auroit trouvé partout la solu-

tion de ses questions. Il se seroit convaincu que les intestins ileum & colon peuvent également former ces especes de hernies, & que dans ce cas, comme dans les inguinales, une portion du diametre de ces intestins peut s'étrangler sans que le reste y soit compris. La position & les attaches du colon dans le bas-ventre, n'est pas une raison pour que, dans certaines circonstances, il ne puisse s'insinuer dans les ouvertures de la partie inférieure de cette capacité & former au-dehors des tumeurs herniaires. J'en ai vu plusieurs exemples; on en trouve dans les Auteurs & notamment dans les mémoires de *Georges Arnaud*. Mais le point de la question est de savoir si effectivement l'intestin ileum, dont le volume est peu considérable, n'engage dans quelques cas de hernies, qu'une portion de son diametre, laquelle fortement étranglée par les parties environnantes peut se gangrener à l'exclusion du reste. Pour répondre à cette question, je n'aurai recours qu'aux faits.

Il y a environ douze ans que je fis l'opération d'une hernie crurale à une femme de 35 ans. L'étranglement des parties depuis plus de huit jours avoit produit tous les accidens connus des Praticiens. Après avoir ouvert le sac herniaire & enlevé une grande portion d'épiploon mortifié, je trouvai dessous une portion de l'intestin ileum qui surement n'étoit pas assez considérable pour estimer qu'une anse entiere fut comprise dans l'issue herniaire. Cette portion étoit lisse & polie, mais livide & dans un état de mortification bien marquée. Je ne voulus pas la reduire, quoique j'eusse dilaté un peu l'arcade. Je reconnus quelques points d'adhérence à la faveur de cette dilatation; je les respectai & je laissai ainsi l'intestin dans la plaie. Trois jours après, l'intestin se perça & les matieres stercorales coulerent par cette ouverture. La malade fut pansée méthodiquement; l'intestin s'exfolia; la plaie se rétrécit peu-à-peu, & environ deux mois & demi après, elle fut parfaitement guérie. Pendant le traitement on donna plusieurs lavemens à la malade, pour rappeller par en bas le cours des matieres, & la liqueur de l'injection ne passa pas par la plaie.

A cette observation j'en joindrai quelques autres. Un homme d'un certain âge portoit depuis long-tems une hernie inguinale qu'il avoit toujours contenu par un bandage. Ayant depuis quelques tems négligé ce moyen, la hernie reparut avec les accidens les plus formidables & les plus pressans. Un homme de l'Art qui soignoit le malade, méconnut cet état & l'attribuant à des coliques causées par du cidre que le malade avoit bu & que l'on estimoit lithargiré; on négligea les moyens nécessaires & le malade mourut. A l'ouverture du cadavre, faite en présence du Juge, deux de mes confreres & moi trouvâmes l'intestin ileum serré par l'anneau dans les trois quarts de son diametre. L'autre quart quoique libre avoit trop peu d'étendue pour permettre aux matieres de suivre leurs cours par l'anus. Nous remarquâmes que la portion étranglée s'étoit allongée en forme d'appendice digitale & qu'elle étoit gangrenée.

M. Louis, dans un savant mémoire, a classé avec succès les hernies avec gangrene. Il a fait voir d'après plusieurs observations communiquées à l'Académie Roy. de Chirur. par des Chirurgiens de mérite, qu'assez souvent dans ces hernies l'intestin ileum n'est pincé & serré que dans une partie de son diametre. On trouve dans les Journaux de Médecine beaucoup d'exemples de hernies où, suivant l'exposé des Auteurs, dont la plupart n'ont pas paru faire attention à cette circonstance, il est manifeste que l'intestin n'a été que pincé; & quoique la plus grande partie de ces Auteurs n'ait pas spécifié l'intestin étranglé & gangrené, il s'en trouvé néanmoins quelques-uns qui l'ont marqué d'une maniere positive. *M. Baratte*, dans une hernie de cette nature, a reconnu l'intestin ileum(1). *M. Dufouart*, dans un cas semblable où l'opération fut sans succès par le mauvais régime du malade, trouva à l'ouverture du cadavre que l'intestin qui, dans cette hernie avoit été pincé, gangrené & perforé spontanément avant l'opération, étoit l'ileum. Les bords de la plaie de cet intestin avoient contracté des adhérences solides aux environs de l'anneau (2). Dans une autre hernie; où il paroîtque l'intestin n'avoit été que pincé, on trouva à l'ouverture du cadavre que c'étoit l'ileum, lequel étoit gangrené, percé de plusieurs trous & adhérent au ligament inguinal (3).

(1) Journal de Médecine, tom. VI.
(2) Académie de Chirurgie, tom. III.
(3) Journal de Médecine, tom. XXIV.

Ces exemples suffisent pour se convaincre 1° que l'intestin ileum peut aussi bien que le colon ne s'engager qu'en partie dans les ouvertures du bas-ventre, & donner lieu par la mortification de la portion étranglée, aux accidens & aux dépôts stercoraux ultérieurs produits par la perforation spontanée de cette portion privée de vie; 2°. qu'en cet état, l'ileum peut ainsi que le colon contracter autour de l'anneau & de l'arcade crurale des adhérences salutaires qui préservent les parties intérieures d'un épanchement dangereux. Ces adhérences qui sont les effets de l'inflammation précédent toujours heureusement la perforation de l'intestin: d'où l'on doit conclure que les hernies de l'ileum compliquées de gangrene dans l'espece dont il s'agit ne sont point incurables, comme on pourroit l'inferer d'une assertion de M. le Rey.

Le volume d'une tumeur herniaire n'est pas une raison qui doive faire croire que tout le diametre de l'intestin ileum soit compris dans la hernie. Quand cet intestin est seul, la tumeur sans doute est fort petite; elle l'est encore plus lorsqu'elle n'est formée que par une portion de l'épaisseur de sa masse. Mais les hernies dans lesquelles l'intestin n'est que pincé ne se rencontrent pas toujours de cette maniere. Souvent une petite portion d'intestin est profondément cachée sous une masse d'épiploon plus ou moins grande. Dans ce cas, le volume de la tumeur qui appartient plus à l'épiploon qu'à l'intestin ne peut rien faire connoître de relatif à la quantité de l'intestin sorti, & l'on ne peut acquérir de connoissances à cet égard qu'après avoir fait l'opération indiquée. Ainsi le diagnostic établi sur le volume de la tumeur doit dans ce cas être très-fautif.

Quant à l'étranglement de la portion intestinale, qui dans les hernies où l'intestin n'est que pincé, produit seul les accidens subséquens, il dépend ordinairement de la pression que les piliers de l'aponévrose du muscle grand oblique ou le ligament de Poupart, exercent sur elle lorsqu'elle est engagée dans l'anneau ou dans l'arcade crurale. Mais lorsque cette portion dans son issue est accompagnée d'une masse d'épiploon; s'il arrive que cette masse soit un peu considérable, elle contribue à cet étranglement & le rend plus certain & plus fort. *La suite à l'ordinaire prochain.*

Mémoire à consulter.

Une Dame, âgée de 40 ans, d'une grande sensibilité, eut à l'âge de 20 une petite-vérole qui suppura mal. Un an après elle devint percluse de ses membres. Cet état dura trois semaines avec intensité, le retablissement fut long, & pendant 7 années consécutives, elle a essuyé à différentes époques la même affection, mais avec moins de violence. Depuis cette petite-vérole, elle n'a eu presque plus d'appétit; la sensibilité de l'estomac a resté telle, qu'elle rejette toutes les drogues qu'on lui donne, à l'exception des calmans.

Depuis 18 mois, elle éprouve à la région de l'estomac une douleur qui a augmenté par gradation, au point qu'en janvier elle a été plus vive, accompagnée d'un peu de frisson & de chaleur, avec une teinte jaune dans toute l'habitude du corps. On découvre à cette région une dureté circonscrite de la grosseur d'un œuf de poule, accompagnée d'une douleur sourde en tout tems, & qui augmente par le toucher & lors des digestions. On demande des avis pour cet état.

R. En attendant d'autres lumieres, nous croyons être autorisés à penser que c'est un reste de petite-vérole qui a laissé son impression sur la partie membraneuse du foie & peut-être sur l'estomac même; qu'il faut user d'abord de délayans avec précaution & en abondance, comme du petit-lait avec la crême ou la terre foliée de tartre, d'eau de veau, enfin des eaux de Vichi coupées d'abord avec l'eau de veau, ensuite seules. Le régime doit être humectant, adoucissant & composé principalement de fruits, d'herbes potageres, de riz, de viandes blanches & de nourritures légeres.

LIVRES NOUVEAUX.

L'ART *du Distillateur & Marchand de liqueurs considérées comme alimens médicamenteux, par M.* DUBUISSON, *ancien Maître Distillateur.* A Paris, chez l'Auteur, vis-à-vis l'Imprimerie du Parlement, rue Mignon; chez M. Dubuisson fils, au Caveau du Palais Royal; & M. Cusin, au Caffé Dubuisson, vis-à-vis l'ancienne Comédie-Françoise. 1779. 2 vol. in-8°. l'un de 448 pag. l'autre de 370.

Nous rendrons compte, dans la feuille prochaine, de cet ouvrage intéressant, fait d'après les meilleurs principes.

MEMOIRE *sur les moyens à employer pour s'opposer aux ravages de la VARIOLE* (*) ; ouvrage de M. Maret, annoncé dans la feuille précédente.

Nous avions cru d'abord que l'Auteur, occupé des moyens de s'opposer aux ravages de la petite-vérole, & ayant été témoin des succès obtenus par les précautions prises contre cette contagion dans la ville de Dijon (1), s'empressoit de concourir au bien qu'on a envie de faire, & donnoit ses idées, soit rélativement aux moyens de perfectionner la méthode d'extirper cette maladie, soit relativement aux inconvéniens qu'on n'avoit pas prévus pour cette ville. Nous nous sommes trompés. Ce n'est point là le but de M. Maret. On ne trouve pas un mot dans son mémoire, qui ait trait au réglemens dont on parle, & dont toute l'Europe a loué & admiré la sagesse & les dispositions. L'Auteur nous laisse ignorer entierement tout ce qui s'est passé à cette occasion dans la ville qu'il habite ; quoiqu'on ait eu déja occasion de voir que l'effet de ce réglement avoit été tel, que depuis son exécution, la petite-vérole avoit disparu de son enceinte ; ce qui valoit bien la peine d'être noté.

L'objet de M. Maret n'est donc pas d'avouer les avantages qu'on peut se procurer, en s'y prenant de cette maniere, mais de prouver que ces avantages sont illusoires & qu'on ne peut plus obtenir ce qu'on a déja obtenu tant de fois dans plusieurs villes d'Europe. Dans cette idée, M. M. a cru qu'il falloit recommencer par examiner les ouvrages, dans lesquels on avoit établi la doctrine qui avoit conduit à ces précautions & qui est diametralement opposée à la sienne ; qu'il falloit renverser & détruire tous les principes avancés jusqu'ici sur cet objet, & dont le temps & l'expérience avoient confirmé l'utilité.

Pour soutenir sa Thèse, comme il convient, l'Auteur débute par un préambule, qu'il appelle son exorde, dans lequel, après avoir parlé du cœur apathique de M. de Fontenelle, qui fut inaccessible aux sentimens mêmes de l'amitié ; des poudres de Sutton qui ne sont, selon lui, que des préparations d'antimoine, quoique M. de Villiers, Médecin de la Faculté de Paris, ait démontré par l'analyse, que leur base n'est point l'antimoine (2) ; il fait mention de la prétendue découverte du Chevalier Digby, qui imagina le premier, selon lui, que le germe de la petite-vérole résidoit dans le sang arrêté dans le cordon ombilical & qu'il falloit le vuider exactement ; quoiqu'Avicenne, & presque tous les autres Médecins Arabes, Gordon, Joubert, Dulaurent, Forestus, Riolan &c, eussent eu la même idée sur la cause de cette maladie, attribuée à un reste de sang menstruel, & que la méthode de dégorger ainsi le cordon ombilical, dans la vue de préserver de la petite-vérole les nouveaux nés, soit aussi ancienne que l'opinion, dont elle est une conséquence, & généralement pratiquée en Asie, surtout à la Chine, où toutes les sages-femmes sont dans cet usage & dans la même intention (3) ; sans qu'il y ait encore eu un seul Chinois, ni un seul Européen qui ait été préservé de la maladie par cette méthode. Mais, tel est l'effet de la superstition & de l'entêtement. Non-seulement les Sages-Femmes & les nourrices persistent dans leur erreur, mais encore ceux qui semblent faits pour la détruire. M. Maret, après s'être occupé de cette ligature, finit par être du sentiment de M. Levret, qu'il ne cite pas, & qui a parlé de cette prétendue découverte du Chevalier Digby, & de son intention, pour en faire voir le ridicule.

Après ce préambule léger, M. Maret entre en matiere & commence ainsi :

» Le projet de l'extirpation de la *variole*, *pro-» posé depuis longtems* en France & en Angleterre, » a été présenté de la maniere la plus seduisante » par MM. Beer, Rast, Richard, le Camus, & » Paulet ».

L'Auteur auroit pû ajouter M. Venel, Auteur de la Thèse de M. Richard ; Cothenius, premier Médecin du Roi de Prusse ; Casimir Medicus, premier Médecin de l'Electeur Palatin, &c. qui ont tous eu la même idée & à-peu-près dans le même temps. Mais le dessein de M. Maret, comme on le verra bientôt, n'a pas été de faire connoître les personnes les plus capables d'accréditer une opinion, à laquelle il a refusé de souscrire. Son but est de diminuer le mérite des productions, dans lesquelles on trouve cette doctrine établie, & de persuader au Public que sa profonde érudition lui a fait connoître & déterrer de vieux Auteurs, qu'il faut regarder comme les peres de toutes ces idées d'extirpation de la petite-vérole.

Ces vieux Auteurs, qu'il cite en note, sont Claude Chanvel (qu'il appelle Chauvet,) & Christophe Cachet, Médecins du 17e siecle. C'est dans les écrits de l'un & de l'autre qu'on trouve, selon lui, les premiers apperçus de cette doctrine. Il est certain que si cela est, MM. Beer, Rast, Venel, &c. n'ont pas le mérite de l'invention ; & que M. Maret vient de faire une brillante découverte. Il est fâcheux seulement que ces Académicien ait oublié jusqu'au nom des Auteurs qu'il vient de citer. S'il eût daigné les consulter de nouveau, il eût vu que ces vieux écrivains, dont il a été fait mention dans l'histoire de la petite-vérole, avec une courte analyse de leurs écrits (4), n'ont point eu l'idée de l'extirpation de cette maladie ; mais qu'ils ont recommandé seulement des moyens préservatifs particuliers, c'est-à-dire des remedes, des bains, la propreté, un régime approprié, enfin des moyens tels à-peu-près que les avoient indiqués les Arabes, Avenzoar sur-tout, & d'autres Médecins, Diemerbroeck, &c. Il est vrai que Chanvel & Cachet ont indiqué ces sortes de préservatifs d'une maniere plus particuliere (5) ; c'est aussi la raison pour laquelle on en avoit fait la remarque dans l'histoire de la petite-vérole.

(*) *L'Auteur dit partout*, variole, *au lieu de petite-vérole.*

(1) Voy. *l'Ordonnance de la Chambre du Conseil & de Police de la ville de Dijon, du 25 septembre 1779, qui ordonne les précautions à prendre contre la contagion de la petite-vérole.*

(2) Voy. *Manuel secret & analyse des remedes de MM.* Sutton &c, *par M.* de Villiers. *On y voit que les principaux ingrédiens de ces poudres ne sont que des préparations de mercure & d'étain.*

(3) Voy. *Systême des fievres & des crises &c, par* Noel Falconer, *pag.* 332.

(4) Voy. tom. I, *de l'histoire de la petite-vérole.*

(5) Voy. *la Chasse-vérole des petits enfans, par* Chanvel. *Avignon*, 1620. *in-32.*

La mémoire de M. Maret n'est pas plus heureuse, lorsqu'il rappelle le sentiment de quelques Auteurs qui ont prétendu trouver des traces de la petite-vérole dans les écrits des Médecins Grecs, & lorsqu'il cite, entre autres, J. God. de Hahn, Méd. de Breslaw, (qu'il appelle Godefroy de Haën). Mais si M. Maret eût été de bonne foi, il auroit fait mention de la réponse que fit à ce God. de Hahn, le célebre Werlhoff, Méd. du Roi d'Angleterre, qui lui prouva qu'il avoit eu tort de confondre les anthrax des Grecs avec la petite-vérole des modernes, & que cette derniere maladie leur avoit été entierement inconnue (1). D'ailleurs cette discussion étoit faite & on en avoit rendu compte dans le tems. Ainsi M. Maret n'a d'autre mérite ici que celui d'avoir pris God. de Hahn pour M. de Haën. (*)

Il a cependant la générosité d'accorder à l'Auteur de l'Histoire de la p. v. l'honneur de citer quelquefois des Historiens; mais il a la malice de lui faire estropier toujours le nom de quelqu'un. Ainsi il lui fait citer *Pentopidan* au lieu de Pontopidan. Mais M. Maret ne prend pas garde que cette ruse ne peut pas lui réussir toujours, surtout lorsqu'il semble citer d'après lui-même.

Nous avouons néanmoins que cet Auteur, dont l'ouvrage a été imprimé à Paris, & dont la partie typographique est supérieurement bien traitée, peut avoir été trompé par l'ignorance de ceux à qui il a confié son manuscrit ou qui ont vu les épreuves. Mais il est malheureux que dans cette brochure tout y soit confondu, qu'il y ait si peu d'exactitude & de vérité. Nous allons voir s'il est plus heureux dans ses raisonnemens.

M. Maret en veut principalement à l'histoire de la petite-vérole. C'est contre cette histoire qu'il a dirigé presque tous ses traits. On ne sait pourquoi. Il en tire la proposition que voici, suivant son style.
» *Les partisans de l'extirpation disent, la* VARIOLE
» *est une maladie étrangere à nos climats; elle ne*
» *s'y entretient que par la contagion; aucune autre*
» *cause physique ne peut la faire naître & comme*
» *l'air ne se charge pas de miasmes varioliques,*
» *comme en se garantissant de la contagion, on se*
» *met à l'abri de l'influence de cette cause, il est*
» *physiquement possible d'extirper la petite-vérole.*

Tel est le colosse que l'Auteur se propose de renverser. Pour l'ébranler, il cherche d'abord à insinuer que la variole pourroit bien être plus ancienne qu'on ne pense. Mais sa pénétration & ses recherches ne pouvant pas lui découvrir une origine plus reculée que celle qui a été fixée dans l'histoire de cette maladie, c'est-à-dire à l'an 572; il en tire cette conséquence, que ceux qui ne l'ont rapportée qu'au tems des Croisades, se sont visiblement trompés. Cette petite instruction faite sur l'antiquité de la petite-vérole; il y joint le témoignage de God. de Hahn, & voilà ce qui fournit à M. Maret sa premiere victoire; voici la seconde.

La variole, dit-il (p. 13) *ne se déclare qu'alors qu'une constitution seche & modérément froide succede à une qui a été seche & chaude, & précédée par une constitution humide & modérément chaude.* Tel est le résultat des observations noso-météorologiques de cet Auteur. Mais comment se fait-il que dans Paris, où une constitution seche & modérément froide succede si rarement à une constitution seche & chaude, sans être précédée d'une constitution humide & modérément chaude, il y ait toujours des petites-véroles dans quelque quartier & que les Inoculateurs, pour l'ordinaire moins savans météorologistes que M. Maret, fassent naître des varioles & des variolettes, tant qu'on veut, sans le secours de l'observation, des barometres, ni des constitutions.

M. Maret a établi ces conditions dans l'atmosphere pour prouver que sans elles la contagion ne sauroit avoir lieu, c. à. d. ne sauroit répandre la maladie ni produire une épidémie. Pour le prouver, il cite l'exemple d'un enfant qui prit la variole à quelques lieues de Dijon, qui vint en mourir dans cette ville, où il fut enterré, sans qu'elle se répandit. Il ajoute, c'est donc une preuve que le 2e. principe des partisans de l'extirpation, c'est-à-dire que la petite-vérole ne se communique que par contagion, ne porte pas ce caractere d'évidence propre à le faire adopter sans quelque restriction.

L'Auteur examine ensuite ce qu'il appelle le 3e. principe de ses adversaires, qui est que la petite-vérole ne se répand point par la voie de l'air.

Pour prouver qu'il la communique, M. Maret demande d'abord, si parmi les malades dont il suppose (toujours gratuitement) les maladies communicables par des miasmes, les variolés seroient les seuls dont l'air ne dissoudroit pas les émanations? Il met en avant l'odeur qu'exhalent ces sortes de malades, comme un témoignage irréfragable de la présence de ces miasmes varioliques actifs. Il cite même un de ces malades, qu'il sentoit à trente pas de distance, à Dijon. Il conclut en disant; puisqu'il est certain que la matiere contenue dans les pustules varioliques communiquent à l'air l'infection qu'on observe, il l'est également que ce fluide peut se charger & se charge en effet des miasmes varioliques. *Cette conséquence est si naturelle*, dit-il, *qu'il me paroît qu'elle doit entraîner la conviction.*

Mais sans avoir un odorat de la finesse de celui de M. Maret, ne pourroit-on pas lui demander si, toutes les fois qu'il a senti l'odeur d'un cancer, celle des flueurs blanches d'un mauvais caractere, l'idée lui est venue de tirer cette conséquence, que le cancer & les flueurs blanches se communiquent par la voye de l'air. Lorsque J. P. Alprun (2) eut le courage de distiller le pus d'un bubon pestilentiel, M. Maret auroit donc conclu sur le champ, qu'il alloit périr de la peste, ainsi que toutes les personnes de sa maison & du voisinage. Cependant personne n'en fut attaqué; quoiqu'Alprun dise qu'il fût vivement affecté de l'odeur.

Lorsqu'il n'est pas possible de connoître parfaitement la nature intrinseque des corps, on est réduit à observer leurs effets. Que prouve l'observation au sujet de la petite-vérole? Que jamais on n'est parvenu à communiquer cette maladie, en volatilisant son virus, mais qu'on la

(1) Voy. *Werlhoff Disquisitio med. & philolo. de variolis & anthracib. Hannoveræ.* 1735. in-4°.

(*) *On verra bientôt combien on a raison de se plaindre de M. Maret & de le traiter de cette maniere.*

(2) Voy. *de contag. vien. experimentum medicum* D. J. B. Alpruni *&c. Pragæ.* 1780.

communique très-certainement, en l'employant dans un état de fixité. Pour être donc aux pair avec les partisans de cette opinion, il faudroit leur opposer des faits de la même force que tous ceux de l'inoculation. Au lieu de les produire, on répète toutes les histoires déja refutées qui sont dans les livres. C'est toujours à recommencer. M. Maret termine cet article par de longs raisonnemens sur le froid, sur le chaud, sur l'humide, sur le sec, &c.

Il examine ensuite si l'on est fondé à admettre la possibilité de l'extirpation de la petite-vérole par l'exemple de la destruction ou cessation totale des maladies contagieuses analogues, telles que la peste, la lepre, le feu Saint-Antoine; &c. Ici l'Auteur, comme l'argument qu'il se fait est pressant & l'objection un peu forte, se retranche & se borne à essayer de prouver 1°. que l'intérêt qu'on a de se préserver de la pet. vér. n'est pas aussi fort que celui qu'on a de se préserver de la peste; 2°. que d'ailleurs quarante jours étant suffisans pour anéantir le virus pestilentiel, puisqu'on a établi des quarantaines, on a terme connu, au lieu que pour la petite-vérole on n'en a pas.

N'est-ce pas dire: le serpent à sonnetes est le plus dangereux de tous, il faut se réunir pour sa destruction. Quant à toutes ces petites viperes qui ne sont pas si dangereuses & dont le nombre des écailles à la queue n'est pas parfaitement connu, il faut leur laisser faire tranquillement leurs morsures. D'ailleurs, n'a-t-on pas l'eau du Luce pour s'en garantir? Il est certain que le nouveau monde n'a pas été tout-à-fait dévasté par la pet. vérole, que le fer des Européens lui a ravi quelques victimes, & que toute l'Amérique n'est pas encore dépeuplée.

Les raisonnemens de l'Auteur sont à-peu-près de cette force, quand il parle de la lepre. Il adopte à son sujet tous les romans qu'on nous a faits sur son origine. Les eaux stagnantes, les épaisses forêts de l'ancienne Gaule, la misere des peuples &c; voilà les causes, selon lui, de cette horible maladie. Mais ne sait-on pas que lorsque César fit la conquête des Gaules, il les trouva couvertes d'hommes & d'épaisses forêts, sans y trouver un seul lepreux. Qui est-ce qui ignore que cette maladie, originaire d'Egypte, fût apportée en Europe par les troupes de Pompée, à son retour d'Asie, que d'Italie elle se communiqua à la Lombardie, d'où elle pénétra bientôt en France; & dans presque toute l'Europe, où on ne la détruisit qu'en séquestrant les lepreux, en établissant des maladreries où on les enfermoit, en créant l'ordre de S. Lazare pour les secourir, & que l'histoire, les loix des Lombards, les Capitulaires de Charlemagne, les fondations pieuses créées à ce sujet, les écrits des Médecins du 14e. & du 15e. siecles, sont autant de monumens qui attestent ce fait. C'est donc aux précautions sages qu'on a pris dans le tems & dont on a trouvé le modele dans les loix de Moïse, à cette heureuse ligue de la part des Souverains de l'Europe contre un fléau commun, & non à l'abbatement des forêts & au desséchement des marais qu'on est redevable de sa destruction. Ainsi tous les systêmes, toutes les hypothèses que nous fabrique M. Maret sur l'origine & la destruction de la lepre tombent en ruine & sont détruits par les faits les plus autentiques de l'histoire.

Le goût pour les hypothèses, pour les systêmes, pour les peroraisons est le goût dominant de M. Maret; aussi là-dessus, ne laisse-t-il rien à desirer à son lecteur.

C'est en parlant enfin de la possibilité de détruire la petite-vérole, que cet Auteur dissimule avec art toutes les facilités qu'offre cette maladie pour sa destruction, telles que l'impossibilité où est le sujet de la cacher, lorsqu'elle est déclarée, les intervalles considérables qu'on observe constamment entre les épidémies, les succès obtenus en différens endroits par le moyen des précautions, &c. &c, & qu'il grossit (mais sans art) la somme des obstacles qu'on peut rencontrer dans l'exécution des moyens proposés. Mais ne sait-il pas que les armes dont il se sert sont déja usées; qu'on a déja répondu à toutes ces objections, qu'on ne cesse de faire depuis dix ans sur l'espece des moyens à employer; que ce n'est point aux Médecins à les indiquer; que ceux qui sont chargés de la sureté publique savent bien les trouver, lorsqu'il en est besoin & de conformes aux circonstances. M. Maret sait bien que les Magistrats de Dijon, ceux de S. Omer n'ont point été embarassés sur la nature des moyens; que le principal point de la question n'étoit pas de savoir comment on s'y prendroit pour la détruire, mais d'établir que c'est une maladie étrangere à nos climats, à laquelle il n'y a pas plus de tribut à payer qu'à la peste, qui ne se répand que par contagion, & que du moment qu'on en est convenu, que tout le prouve, on doit employer des moyens, des précautions quelconques, & telles à-peu-près qu'on les a toujours prises contre les maladies épidémiques contagieuses du même genre.

Tous ces argumens connus & rebattus sont donc hors de saison. Il falloit les faire avant qu'on eût préservé les villes de la petite-vérole. Et cela fait, à quoi bon ces maximes: *Les loix les plus précises*, dit-il, *sont sans force, dès qu'elles ne reçoivent pas leur sanction du cœur même*. Le Maître d'Ecole fait un long discours à l'enfant qui se noye; celui-ci ne lui demande qu'une branche pour se sauver. Au lieu de la fournir, M. Maret argumente. Il falloit être de bonne foi; nous avons déja prouvé que M. Maret ne l'étoit pas. En voici de nouvelles preuves.

Cet Auteur rappelle, pag. 52, les observations déja faites sur le virus variolique, sur la propriété qu'il a de donner la maladie au bout d'un certain tems, & après avoir tiré ces faits de l'histoire de la petite-vérole, qu'il cite, il ajoute que ces faits ont été puisés dans le Ve. vol. des commentaires de Vansvvieten, &c. Cette manie dans M. Maret de vouloir toujours ôter aux autres ce qui peut leur appartenir est si forte, qu'il ne prend pas garde qu'il s'applique la réponse que faisoit au loup, l'agneau de la fable, lorsqu'il dit:

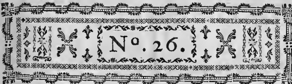
Comment l'aurois-je fait, si je n'étois pas né?

Il est certain qu'il est bien difficile d'avoir puisé en 1768 des faits consignés dans un livre qui n'a paru qu'en 1775.

Mais ce ne sont pas-là les seuls reproches qu'on ait à faire à M. Maret. Nous l'allons voir bientôt sortant de son caractere, supposer dans les ouvrages d'autrui ce qui n'y existe pas, marquant même les pages, & jouant dans l'affaire du monde la plus sérieuse.

La suite & la fin à l'ordinaire prochain.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 25 Juin.

S. CXIV.

TERRA melancholicis, aqua confertur pituitæ, Aer sanguineis, ignea vis choleræ.

D'une comparaiſon on ſe ſert d'ordinaire
Pour trouver aux tempéramens
Des rapports aux quatre élémens.
On prétend que l'atrabilaire
A la terre reſſemble un peu
Le phlegme à l'eau, le ſang à l'air, & la colere
Tient de la nature du feu.

Quoique l'article des tempéramens ne ſoit pas dans l'édition de Moreau, nous avons cru devoir en expoſer le détail, parce que la verſion françoiſe nous a paru aſſez heureuſe & que d'ailleurs beaucoup de lecteurs ne ſont pas fâchés d'avoir une idée de cette maniere de voir des anciens. Cet article en outre fait partie du véritable ouvrage de l'Ecole de Salerne & ſe trouve dans Arnaud de Villeneuve. Cette doctrine des anciens ſur la diviſion des tempéramens, relativement à l'humeur dominante eſt preſque abandonnée des modernes, à raiſon du peu de ſolidité dont elle eſt étayée. En effet, elle eſt vicieuſe à une infinité d'égards, & peut induire ſouvent en erreur.

1°. Il y a des tempéramens, c'eſt-à-dire des conſtitutions, dans leſquelles le ſang ne domine pas plus que la bile, la pituite n'eſt pas plus abondante que les autres, & qu'on ne fait par conſéquent dans quelle claſſe ranger. En ſecond lieu, telle perſonne a une ſurabondance de bile dans un tems, & en a une de ſang dans un autre. En 3e. lieu, on ne ſait de quelle humeur ont voulu parler les anciens, en parlant de l'atrabile, qui n'eſt pas une humeur primitive de notre corps, mais une dégénéreſcence d'une autre. En 4e. lieu, ſi l'on vouloit claſſer les diverſes conſtitutions à raiſon de l'humeur qu'on croit dominante, on ſeroit obligé d'en former tous les jours de nouvelles. La lymphe très-abondante pourroit en fournir une; les Eunuques en auroient une autre particuliere; l'humeur pancréatique pourroit en fournir une troiſieme, &c.

Cependant, malgré tous les vices de cette doctrine, nous croyons qu'on en peut conſerver une partie avec quelque avantage, & qu'on a raiſon de noter ſi un tempérament eſt bilieux, ſanguin, ou pituiteux, lorſque la bile, le ſang, la pituite ou le mucus qui enduit les cavités, ſont ſenſiblement & conſtamment dominans dans les ſujets. Cette connoiſſance eſt même eſſentielle pour le traitement des maladies; mais elle eſt ſujette à tromper, ſi l'on s'y fie trop, & ſi l'on veut toujours ſe conduire d'après les principes qui ont été poſés ſur ce fondement.

Nous croyons que la peinture fidele des affections internes & de l'état extérieur du corps eſt plus capable de donner une idée juſte des conſtitutions individuelles & des maladies qu'on veut faire connoître, qu'un tableau des diverſes modifications d'humeurs tracé d'après les idées des anciens. Depuis qu'on parle d'irritabilité, de vices organiques, enfin des maladies des ſolides, le langage, à cet égard, eſt un peu changé en Médecine. Mais en adoptant de nouvelles opinions, il ſemble qu'on a donné dans un autre

excès, & qu'on a pris pour maladies des solides une infinité d'indispositions qui n'avoient leur source ou plutôt leur siege que dans nos humeurs. Ce changement de langage & d'opinions auquel la Médecine est si souvent sujette, doit mettre en garde contre toutes les innovations de ce genre & nous confirme dans l'opinion, que si l'on veut donner des idées justes des constitutions, il faut peindre l'état du corps plutôt que de chercher à le caractériser.

Il est inutile de dire que l'analogie qu'on a cru trouver entre la nature de l'attabile & celle de la terre, entre le sang & l'air, la bile & le feu &c, n'est fondée sur aucun principe raisonnable, & que toutes ces assertions sont purement idéales.

L'Art du Distillateur & Marchand de liqueurs, par M. Dubuisson, ouvrage annoncé dans la feuille précédente.

Quelqu'un a déja dit qu'on avoit réduit en principes l'art de s'empoisonner agréablement. Ce reproche ne porte que sur l'abus qu'on fait de certaines liqueurs. Mais lorsqu'on n'a en vue que la maniere de perfectionner ou de corriger non-seulement les liqueurs spiritueuses, mais la plupart des boissons aqueuses, dont l'habitude & le goût ont consacré l'usage; alors c'est rendre un service évident au public que de lui indiquer ces moyens de perfection. Tel est le mérite de l'ouvrage que nous annonçons. C'est le fruit d'une longue expérience, faite dans la ville où sont les meilleurs Juges, les palais les plus délicats & chez l'Artiste dont la réputation s'est le plus longtems soutenue & se soutient encore. Tous les amateurs de ce genre connoissent le prix du caffé de Procope ou de Dubuisson, & celui des glaces du caveau du Palais Royal.

M. Dubuisson pere, retiré de son état; nous donne donc aujourd'hui le fruit de ses travaux & de ses loisirs. Il a la modestie & l'honnêteté d'attribuer aux instructions des personnes éclairées, surtout des Médecins, l'avantage qu'il a eu de faire à son art l'heureuse application des principes qu'il avoit puisés dans leurs écrits. Il est certain que la préparation de toutes les liqueurs potables sont du ressort de la Médecine & tiennent à l'hygiene, & que c'est aux Médecins primitivement qu'on doit les connoissances meilleures qu'on ait sur cette matiere.

De ce qui est écrit dans notre langue, spécialement sur cet art, on ne faisoit cas que du *Traité de la distillation* de Dejean & de celui de la *chymie du goût & de l'odorat.* M. de Machy a donné depuis quelques années *l'Art du Distillateur liquoriste.* M. Dubuisson en parle beaucoup dans son ouvrage, mais c'est le plus souvent pour refuter ce Chymiste, non sur la doctrine, mais sur quelques points quelquefois étrangers au sujet. Tout le premier chapitre est employé à l'examen ou à la critique de cet ouvrage.

Celui de M. D. est distribué en 2 parties, qui forment deux volumes. La premiere comprend tout ce qui concerne les liqueurs spiritueuses, la fabrication de certains vins, des eaux de vie, leur combinaison avec les aromates, les diverses préparations qui en résultent, telles que le punch, toutes les eaux, huiles liqueurs &c. La 2e. renferme les boissons aqueuses, telles que le caffé, le thé, le chocolat, les sorbets, l'orgeat, la limonade, les glaces &c.

La premiere partie contient des observations critiques & quelquefois des recherches tant sur l'art d'extraire les liqueurs spiritueuses que sur celui de les combiner avec les aromates. Deux des plus anciennes de ce genre sont l'hydromel, & celle qu'on appelle *hippocras* du nom de son auteur (Hippocrate), laquelle étoit composée avec le vin, la canelle & le miel. C'est celle, à ce qu'il paroît, qui a servi de type à toutes les compositions aromatiques vineuses, auxquelles on attribuoit différentes propriétés & dont on trouve abondamment des recettes dans les écrits de Galien, de Dioscoride surtout. M. Dubuisson donne une idée de ces compositions & des changemens qu'on y a fait.

L'origine de l'eau-de-vie est remplie d'obscurité dans l'histoire. Les premieres notions bien claires ne remontent pas plus haut qu'au tems de Raimond Lulle & d'Arnaud de Villeneuve. Cependant, en lisant ces Auteurs, on voit qu'ils n'en parlent pas comme d'une découverte moderne; & il y a lieu de croire que cet art n'étoit pas inconnu aux anciens peuples. Le nom seul de l'eau-de-vie (*aiga-ardent*) dans les Provinces méridionales, rappelle une origine ancienne, & son vrai nom, *aqua ardens*, que les latins lui avoient donné & que Raimond Lulle

employoit dans ses écrits. L'art de la distillation ainsi que les vaisseaux dont on se servoit, étoient d'ailleurs connus des anciens Egyptiens, comme on peut le voir dans la réponse d'Olof de Borch (1) à Conringius. Ainsi, il nous paroît que ceux qui ont attribué à Arnaud de Villeneuve, l'art de tirer l'eau-de-vie du vin, ne sont pas fondés, comme le remarque très-bien M. Dubuisson.

On trouve dans cette premiere partie de l'ouvrage beaucoup d'observations, de réflexions utiles puisées dans les écrits des Médecins qui se sont le plus occupés soit des aromates, des huiles essentielles, de leurs principes actifs, soit des moyens de les dissoudre, de les rendre miscibles à nos humeurs. Cette partie est des plus intéressantes & on voit avec plaisir qu'elle est fondée sur les principes que nous ont donné là-dessus les meilleurs Auteurs, tels que Geoffroy, Cartheuser, Hofmann.

La seconde partie n'est pas moins précieuse. M. Dubuisson a sçu y réunir le connoissances les plus essentielles qu'on a sur le caffé, le thé, le cacao, les différentes amandes dont on fait des liqueurs émulsives &c, & qu'il ne laisse rien à désirer soit sur leur qualité, leur origine, leur conservation, soit sur la maniere de perfectionner les boissons qu'on en prépare. Nous ne saurions trop recommander la lecture de cet écrit à tous ceux qui ont intérêt de bien préparer ces sortes de liqueurs, ainsi qu'aux particuliers qui veulent consulter un livre de ce genre, fait pour servir de guide. Nous regrettons beaucoup que les bornes de ces feuilles ne nous permettent pas d'en faire une analyse plus étendue.

Suite de la réponse aux réflexions de M. le Rey, par M. Marigues.

La grandeur de l'arcade crurale, dit M. le Rey, *ne permet pas que la hernie d'un intestin grêle seulement pincé à la suite d'un relâchement le soit au point de se gangrener.* Personne n'ignore cela, aussi les hernies qui se trouvent dans une pareille circonstance rentrent-elles avec peu d'efforts, il n'y a donc que celles qui sont dans des circonstances tout-à-fait contraires qui soient susceptibles de tous les accidens dont nous avons parlé & qui sont connus des gens de l'Art.

(1) Voy. *Hermet's, Ægyptiorum & chemicorum sapientia &c, per Olaum Borrichium*, p. 136.

Tous les Anatomistes savent que l'arcade crurale n'est grande qu'en longueur, mais qu'elle est fort étroite. Il est également vrai que dans la plupart des sujets, le ligament qui la borde dans sa partie supérieure est très-dense & très-serré. Cela étant, on doit concevoir qu'une portion du diametre de l'ileum engagée sous le ligament, soit seule, soit avec un peu d'épiploon, peut en être serrée de maniere à donner en peu de tems les marques les plus certaines de l'étranglement qu'elle éprouve, lequel étranglement augmente encore par l'inflammation qui survient à toutes ces parties: d'où naissent les désordres qui sont les suites ordinaires de cet état contre nature. On doit donc conclure que le petit volume de l'ileum n'est point une raison qui doive faire refuser d'admettre que cet intestin de même que le colon, ne puisse s'engager en partie sous le ligament de Poupart & y éprouver le pincement, l'étranglement, l'inflammation & la gangrene lorsque les circonstances le déterminent, sans qu'il soit nécessaire, pour faire naître tous ces accidens, qu'une plus grande quantité de cet intestin se précipite dans l'issue herniaire, quoique dans quelques cas la chose puisse arriver.

Il m'a paru que la malade qui fait le sujet de mon observation étoit dans le premier de ces deux cas. J'aurois pu le déterminer si j'avois été appellé dans les premiers instans de la maladie, ou que j'eusse fait l'opération dans le tems utile. Mais je n'ai vu la malade que le dixieme jour de l'irruption des matieres fécales par la tumeur, percée spontanément, par conséquent fort longtems après les premiers instans de la hernie & dans un tems où cette tumeur n'existoit plus. Il m'a donc été impossible de rassembler tous les signes qui auroient pu me faire connoître la nature de cette hernie, que j'estimai pourtant, par comparaison avec d'autres faits connus, être une hernie de l'ileum où l'intestin n'avoit été que pincé. D'ailleurs, il faut convenir que les renseignemens que l'on peut prendre à cet égard des rapports d'autrui, n'instruisent pas comme lorsque la vue & le toucher d'un Observateur concourent à l'éclairer dans ses recherches.

Le passage de la liqueur d'un lavement par la plaie peut bien quelquefois mon-

trer que l'inteſtin colon eſt la partie qui forme la hernie; mais il ne faut pas en conclure qu'il n'y a que les hernies du colon où ce phénomene puiſſe arriver. On ſait que quelquefois le cœcum eſt la partie qui conſtitue cette tumeur. Dans ce cas, une perforation produite par la pourriture de ſa parois, peut également laiſſer paſſer la liqueur de cette injection par la plaie. J'ai vu les lavemens paſſer par la plaie d'une hernie formée par l'appendice vermiforme, (cas bien rare) elle avoit conſervé ſa cavité & étoit ouverte dans ſon extrémité par un effet de la gangrene. Quoique la valvule du cœcum ferme ordinairement l'ouverture qui établit la communication entre cet inteſtin & l'ileum, cette occluſion dans certains ſujets, n'eſt pas toujours ſi exacte qu'elle ne laiſſe paſſer quelquefois l'injection dans ce dernier inteſtin. Alors, s'il arrivoit que la portion de cet inteſtin qui forme la hernie fût aſſez proche du cœcum, ne s'enſuivroit-il pas que l'injection forçant la valvule, ſe répandroit dans l'inteſtin & ſortiroit enſuite par la plaie? De-là, il faut conclure que le paſſage des lavemens par la plaie n'eſt pas dans tous les cas, une preuve intuitive que ce ſoit le colon déplacé qui forme la hernie.

Au reſte, dans le ſujet de mon obſervation, les lavemens ne paſſerent point par la plaie. Ils n'y paſſerent pas non plus dans un exemple ſemblable rapporté par M. *Finant*, ni dans le grand nombre de ceux que M. *Louis* a raſſemblés dans ſon mémoire; & il paroît certain que dans tous ces cas, l'inteſtin n'étoit que pincé. Ce phénomene, s'il eût eu lieu, étoit trop important pour que les Auteurs de ces obſervations l'euſſent paſſé ſous ſilence. Il ſuit donc de là que le cas de Chirurgie que j'ai fait connoître dans le numero 16 de la Gazette de Santé étoit de l'eſpece de ceux où une portion du diametre de l'inteſtin ileum ſe trouve pincée & ſerrée dans l'arcade crurale ou dans l'anneau au point de ſe gangrener & de ſe percer ſpontanément, comme je l'ai dit.

Suite & fin du Mémoire ſur les ravages de la variole.

Il ſeroit trop long & preſque faſtidieux de relever toutes les infidélités qu'on trouve dans l'écrit de M. Maret. Nous allons faire connoître les principales. Ainſi, dans l'énumération des différentes manieres dont on peut prendre la petite-vérole, ce Médecin a ſoin de faire remarquer qu'on a dit, à telle page de l'hiſtoire de cette maladie, qu'on pouvoit la prendre en foulant les croutes avec les pieds, & il ajoute, *quoique bien chauſſés*. Ailleurs, il dit qu'on a conſeillé, p. 361, ib. *de tenir les fenêtres fermées en été dans la crainte que les mouches n'y entrent*, quoique ce conſeil ne ſe trouve nulle part. Il prétend, pag. 55, qu'on a conſeillé, pag. 350 du même ouvrage, *d'élever une barriere autour des lits des malades qui ſoit jointe au parquet de la chambre, de maniere à interrompre toute communication &c*; p. 56, *que les Médecins, les Chirurgiens, les Apothicaires ſeront revêtus d'une eſpece de ſarreau de toile, ſemblable à ceux des rouliers & qui tombera juſqu'à terre &c*, & l'on renvoye aux pages 353 & 354 de l'hiſtoire de la petite-vérole, où l'on dit que ces paſſages ſe trouvent.

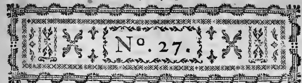
C'eſt ainſi que M. Maret s'eſt permis, contre toute bienſéance, contre toute vraiſemblance, de ſuppoſer dans un écrit, publié depuis pluſieurs années & que tout le monde eſt à portée de conſulter, des choſes qui ne s'y trouvent pas, telles que celles qu'on vient de faire remarquer. Comment cet auteur a-t-il pu imaginer que ceux qui ſont intéreſſés à le lire & faits pour détromper le public, lorſqu'on veut lui en impoſer, lui paſſeroient des infidélités de ce genre? Comment un Médecin, le Secrétaire d'une Compagnie compoſée de perſonnes les plus diſtinguées & les plus reſpectables, fait par ſa place pour inſpirer la confiance publique, pour être le dépoſitaire des ſecrets, des découvertes, a-t-il pu s'oublier juſqu'à ce point? Nous avions toujours cru que ce Médecin reſpectoit aſſez le public, ſe reſpectoit aſſez lui-même pour ne pas le tromper, ſurtout dans une affaire où il ne s'agit de rien moins que de la vie des hommes. Nous ſommes fâchés pour lui d'être obligés d'en faire la remarque.

On a donc eu tort de faire connoître aux hommes les précipices dans leſquels ils étoient prêts à tomber, d'indiquer les ſources, les voies d'infection & de mort. M. Pringle a eu tort auſſi d'écrire à l'Académie des Sciences de Paris, qu'il croyoit qu'on devoit attribuer l'augmentation de mortalité par la petite-vérole dans Londres, à l'imprudence des Inoculateurs qui n'avoient point pris de précaution, en viſitant leurs malades inoculés & d'autres. S'il fait déſormais de pareilles remarques, M. Maret va le couvrir d'un ſarreau de toile. Malheur à quiconque fera à l'avenir quelque obſervation utile, ſi elle n'eſt pas du goût du Secrétaire de l'Académie de Dijon!

Nous aurions pourſuivi l'analyſe de cet ouvrage, mais des traits de fauſſeté de cette force nous ont arrêté & mettent l'Auteur au-deſſous de toute critique.

AVERTISSEMENT.

MM. les Souſcripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement expire à la fin de Juin, ſont priés de le renouveller inceſſamment, afin qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi de ces Feuilles.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 2 Juillet.

S. CXV.

Tempérament bilieux.

Est humor choleræ qui competit impetuosis.
Hoc genus est hominum cupiens præcellere cunctis.
Hi leviter discunt, multum comedunt, citò crescunt.
Inde & magnanimi sunt, largi, summa petentes,
Hirsutus, fallax, irascens, prodigus, audax,
Astutus, gracilis, siccus, croceique coloris.

L'homme en qui la bile domine
Est vif, ardent, impétueux,
Entreprenant, présomptueux,
Aux préférences il s'obstine ;
Il apprend fort légèrement,
Mange beaucoup, croît promptement,
Courageux, libéral, enclin à la colere,
Il est hardi, malin, trompeur,
De son esprit tel est le caractere.
Son corps est grêle & sec, sujet à la maigreur,
Et son teint de la bile emprunte la couleur.

Réponse de M. Croharé, *Apothicaire de Mgr. le Comte d'Artois, à la lettre de M. D. S. M. insérée dans le N°. 25, an. 1780, des Affiches de Province* (*).

Il n'en est pas, M., des opinions que les Ecrivains répandent sur les arts utiles comme de celles qui regnent dans les sciences de spéculation. L'expérience détruit ou assigne le degré de confiance qu'on doit aux premieres, & les secondes ne sont que trop souvent remplacées par d'autres moins vraisemblables. Quoique depuis environ trente ans, on ait prodigieusement écrit, sur la Chymie, & qu'en apparence le nombre des Chymistes soit devenu très-considérable ; nous n'avons cependant acquis sur la nature, les principes constituans & la maniere d'agir de l'arsenic, d'autres connoissances que celles qui nous ont été transmises par les Chymistes du siecle dernier.

Ils avoient observé que, dans quelques opérations, il fait en même tems le rôle de substance métallique & celui d'un acide puissant. Ces deux propriétés confirmées par l'expérience empêchent de le confondre avec les autres minéraux découverts jusqu'à présent. La sécurité que l'on cherche à inspirer à ceux qui auroient eu le malheur de prendre de l'arsenic, en les assurant que le vinaigre est l'antidote de ce poison ne s'accorde pas avec les observations de M. Majault, imprimées dans le recueil de la séance publique de la Faculté de Médecine de Paris en 1778, ni avec celles qu'il a lues à la séance de 1779, dont on attend la publication avec l'impatience qu'inspire un sujet aussi important pour la société (1).

(*) Un particulier, M. D. S. M. ayant lu que dans un accident arrivé à Metz par l'arsenic, on avoit indiqué le vinaigre comme l'antidote de ce poison, fait des réflexions sur cette propriété attribuée au vinaigre & en tire cette conséquence, que puisqu'on a dit que l'étain n'étoit pas toujours exempt d'arsenic, on en peut conclure qu'il n'y a point de danger à laisser séjourner le vinaigre & les autres acides végétaux dans des vaisseaux d'étain même suspects. Ce raisonnement lui paroît conséquent ; mais comme il a des doutes & qu'il n'est pas Chymiste, il s'adresse au Rédacteur de ces feuilles, & voici la réponse dont M. C. s'est chargé.

(1) Dans ce nouveau recueil on trouvera, avec les nouvelles observations de M. Majault, celles de MM. Alphonse-le-Roy & de la Planche, tous trois Doct. de la Faculté de Méd. de Paris.

Il eſt vrai que quelques Chymiſtes, d'après une ſeule expérience, ſe ſont empreſſés d'inſinuer que le vinaigre avoit la propriété de remédier aux empoiſonnemens par l'arſenic. Mais cette aſſertion dangereuſe eſt démentie par les faits. Il téſulte de l'obſervation ultérieure de ces ſavans Médecins que l'acide végétal eſt inſuffiſant pour détruire & même pour adoucir la qualité délétère de ce minéral, & que s'il produit un bien-être momentané (peut-être à raiſon de plus de ſolubilité), on ne doit être que plus en garde contre ce minéral, dont l'effet eſt conſtamment mortel (1).

L'arſenic ſe combine avec le ſoufre en toutes proportions ; & cette ſubſtance ainſi minéraliſée, eſt connue ſous les noms d'*Orpin* & de *Réalgar*. Dans cet état, il eſt d'un uſage très-fréquent pour la teinture, & en particulier pour les manufactures de toiles peintes. Mais l'orpin & le réalgar ſont des poiſons mortels, à raiſon de l'arſenic qui ſe trouve uni au ſoufre. Il y eſt, dit M. Majault, dans la proportion d'une partie contre quatre, quelquefois même de ſix parties de ſoufre.

Comme les mauvais effets de ces deux préparations ſont moins prompts & beaucoup plus lents que ne le ſont ceux de l'arſenic pris en ſubſtance, croiriez-vous, M., qu'on en a conclu que le ſoufre détruiſoit la qualité vénéneuſe de l'arſenic, & qu'un moyen sûr & efficace d'arrêter les ſuites de ce poiſon étoit de l'amener par la voie des combinaiſons à la plus grande diſſolubilité poſſible ? Cette aſſertion, la plus dangereuſe qu'on ait jamais imaginée en Chymie, a produit deux volumes de commentaires ſur les petites affinités chymiques ayant pour titre : *Contrepoiſons de l'arſenic &c*, & ce n'eſt pas le ſeul reproche qu'on puiſſe faire à cet ouvrage. Perſonne n'ignore que l'arſenic, le mercure, le plomb, le cuivre &c, pris intérieurement dans leur état métallique, à des doſes conſidérables, ne produiſent que l'effet ordinaire des purgatifs, & que ces mêmes métaux, ſous la forme ſaline, c'eſt-à-dire, l'arſenic blanc, l'orpin, le réalgar, le mercure diviſé par l'acide du ſel qu'on appelle *ſublimé-corroſif*, le plomb diſſous par le vinaigre ou par les corps gras, comme dans la peinture, le verd-de-gris &c, pris ſeulement à la doſe de quelques grains, ſont des poiſons violens, & conſtamment mortels. A quelle cauſe, ou à quels principes doit-on attribuer des effets ſi contraires ? Cette queſtion intéreſſante méritoit bien d'être traitée, & ſa ſolution auroit été infiniment utile pour l'humanité & pour les progrès de l'art.

D'autres Chymiſtes ont prétendu dans le même tems, les uns, que les alkalis combinés avec le ſoufre, les autres, que le vinaigre étoient des contrepoiſons éprouvés & efficaces de l'arſenic. Des contradictions auſſi manifeſtes ſuffiſent pour convaincre que les acides végétaux & les foies-de-ſoufre ſont des moyens qui ne peuvent détruire les effets mortels de ce minéral. La voie qui pourroit nous conduire à la précieuſe découverte du véritable contre-poiſon, ſeroit celle des recherches & des expériences exactes & bien ſuivies ſur la nature & les principes conſtitutifs de l'arſenic. Mais ce travail eſt trop déſagréable & trop dangereux pour qu'il y ait lieu d'eſpérer de le voir entreprendre, à moins que les Chymiſtes n'y ſoient fortement encouragés.

Je viens, M., au ſecond objet de votre lettre concernant l'étain. L'uſage que l'on fait de ce métal pour les uſtenſiles de cuiſine généralement adopté, même parmi les anciens, au rapport de *Pline*, liv. 34, chap. 17, ſuffiroit pour répandre des doutes ſur la qualité délétère qu'on lui a attribuée dans ce dernier tems. *Schlutter* & *Henckel* ſont les premiers qui ayent fait ſuſpecter ce précieux métal, en publiant qu'*on le trouve minéraliſé par l'arſenic*. Dans le même tems, *Geoffroy* obſerva(*) que pendant la calcination, l'étain répand des fumées, & il ne doute pas qu'elles ne ſoient de l'arſenic. Vingt-un ans après, en 1749, M. *Margraf* entreprit une ſuite d'expériences pour établir l'opinion que la prévention lui faiſoit regarder comme une vérité. Voilà les autorités dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent,

(1) A ce ſujet, nous ne pouvons nous empêcher de témoigner la ſurpriſe que nous a cauſé la lecture du 2e. vol. des *Elémens de Chymie, pour ſervir aux cours publics de l'Académie de Dijon*, où l'on dit, pag. 300, que » *la parfaite neutraliſation du ſel* » *neutre arſenical ſemble annoncer qu'il peut être* » *pris ſans danger, au moins juſqu'à une certaine* » *doſe* ». Cependant, la ſeule expérience que l'on rapporte en preuve n'eſt pas trop propre à inſpirer la ſécurité que cette phraſe ſemble faire naître, puiſque l'animal ſoumis à cette expérience, en eſt mort.

(*) *Mémoire de l'Acad. des Sciences, an.* 1728.

pour calomnier l'étain. On a répandu la crainte, & une frayeur presque générale a succédé à la sécurité, qu'un usage non interrompu depuis plus de deux mille ans avoit acquise à ce métal. Je vais poser quelques propositions dont l'examen pourra servir à le venger & à le rétablir dans ses anciens droits.

1°. L'étain dans sa mine est-il combiné avec l'arsenic? 2°. M. Margraf a-t-il découvert de l'arsenic dans l'étain pur, c'est-à-dire exempt de plomb? 3°. Enfin, quels sont les reproches que l'on peut faire aux ustensiles d'étain?

1°. Lorsqu'on a dit que l'étain dans sa mine étoit combiné avec l'arsenic, on l'a avancé gratuitement. Aucun cabinet ne possede de mine d'étain minéralisé par l'arsenic: j'ai visité les plus riches; j'ai consulté un grand nombre d'ouvrages de minéralogie, & je n'ai trouvé nulle part aucune preuve de cette assertion. Il est vrai que dans les mines de Saxe, on trouve les crystaux d'étain dans une gangue qui tient de l'arsenic, ou du *mispickel*, c'est-à-dire, du fer minéralisé par l'arsenic. Mais ces crystaux eux-mêmes ne contiennent jamais ce poison. Ils sont implantés dans la gangue dont on les sépare, comme les plantes portent sur la terre; & le premier degré de feu, dans le grillage de la mine, volatilise l'arsenic contenu dans la petite portion de gangue. Qu'est-ce donc qui a produit l'erreur que je combats? Ç'a été vraisemblablement la pesanteur extrême de la mine de ce métal, très-léger par lui-même; pesanteur qui dans d'autres métaux appartient à l'arsenic qui les minéralise. Le même effet aura été ici dérivé de la même cause. M. *Monnet*, célebre minéralogiste, en examinant mieux les faits, nous a dévoilé la cause de ce phénomene. « L'étain, dit-il, dans sa mine est » en état de chaux & uni à une chaux » de fer ». Or l'on sait que les chaux sont plus pesantes que les métaux qui les ont produites. La chaux d'étain mêlée à un douzieme de fer, m'a produit un verre semblable par sa couleur aux crystaux isolés de mine d'étain que l'on conserve dans les cabinets. Ce verre donne beaucoup d'étincelles quand on le frappe avec l'acier. J'ai ramassé dans la partie supérieure interne du creuset, une portion de la chaux d'étain que la violence du feu y avoit sublimée sous la forme de fleurs crystallisées en aiguilles bien transparentes. Au reste, M. Margraf lui-même, si intéressé à trouver l'arsenic dans l'étain, convient que les mines de ce métal en sont exemptes (1).

2°. Il s'agit de savoir si M. Margraf a découvert de l'arsenic dans l'étain pur? Ce Chymiste ayant soumis plusieurs fois à l'action du feu, dans des vaisseaux clos, un mélange de parties égales d'étain pur & d'arsenic, n'a jamais pu parvenir à les unir & à les fixer. L'arsenic a constamment enlevé le phlogistique à l'étain & s'est sublimé sous la forme de régule. Mais, comme le poids des métaux réduits ne répond pas à celui de leurs chaux, & que dans cette expérience la chaux d'étain excede d'un cinquieme le poids du métal, M. Margraf en a conclu que l'étain absorboit plus d'un cinquieme d'arsenic, & qu'il n'est plus possible de l'en dégager, ni de démontrer sa présence. J'ai répété cette expérience, & je m'interdis les réflexions qui se pressent en foule, par égard pour d'autres travaux utiles de ce savant Chymiste. Cependant, il ajoute qu'après avoir soumis cette chaux d'étain à un feu plus violent que le premier, une partie s'est convertie en verre de couleur brune, & qu'une petite portion s'est sublimée en fleurs. La dissolution de l'étain pour laquelle il a rencontré beaucoup de difficultés, lui a encore fourni un sel crystallisé qui, mis dans la cornue & poussé au feu, s'est sublimé. Dans cette opération, lorsque le feu a chassé les dernieres portions de l'acide, la chaux se trouve dans une division extrême, & plus disposée à se sublimer. Quand on opere de même avec l'acide nitreux sur la plûpart des autres métaux blancs, les dernieres portions de l'acide se convertissent en gas déphlogistiqué, & dans quelques-uns le métal se réduit.

Le préjugé que M. Margraf avoit contre l'étain, lui a fait regarder l'imitation de la couleur de l'arsenic, combiné avec le soufre & connu sous le nom de réalgar, comme un complément à ses preuves. En conséquence, il a fait sublimer un mélange de parties égales de soufre & de sel d'étain: la couleur jaune-rougeâtre de cette espece de foie-de-soufre a reçu sur le champ, sans examen ultérieur, & reçoit encore aujourd'hui parmi nos Chymistes la dénomination de

(1) Voy. *ses Opuscules chymiques, tom. I, & la Collection Académique, partie étrangere.*

véritable réalgar, c. à. d. d'arsenic combiné avec le soufre. Mais 1o. l'arsenic se volatilise au premier degré de feu, & la chaux d'étain ne se sublime que quand les vaisseaux sont dans l'incandescence; 2°. j'ai répété cette expérience avec différentes chaux d'étain & avec celles d'autres métaux, ainsi qu'avec des terres non métalliques; je peux assurer que celle d'étain ainsi que les autres jouissent toutes de la propriété de communiquer à cette espece de foie-de-soufre une couleur plus ou moins rougeâtre. Il n'existe donc pas, il ne peut pas même exister d'arsenic dans l'étain; & quand on allie ces deux substances, il suffit de calciner l'étain pour détruire & dissiper l'arsenic.

3o. Les reproches que l'on fait aux ustensiles d'étain sont-ils fondés? On doit les faire non à l'étain, mais au plomb qu'on lui allie; & cet alliage est malheureusement autorisé par les loix. Les Médecins connoissent les funestes effets du plomb dans l'économie animale; mais l'étain seul, à quelque expérience que je l'aie soumis (& j'en ai fait un grand nombre) ne m'a jamais donné un atôme d'arsenic. La salubrité de ce métal bien reconnue; on ose assurer qu'on peut lui donner à peu de frais une dureté qui ne le rendroit pas moins agréable qu'utile. Tous les peuples de l'Orient, qui de tems immémorial en font usage, ont trouvé un moyen de le perfectionner inconnu à nos Artistes; & il seroit bien à desirer qu'on s'appliquât à le trouver, au lieu de s'égarer dans de vaines discussions & de calomnier un métal si nécessaire.

Signé, Croharé, Apothicaire de Mgr. le *Comte d'Artois*.

LIVRES NOUVEAUX.

Mémoire *sur les effets salutaires de l'eau-de vie de genievre, dans les Pays-Bas, froids, humides & marécageux, tant en santé que dans la plûpart des incommodités & dans plusieurs maladies, confirmés par l'expérience & par des observations multipliées, par M.* Daignan, *Doct. en Méd. de l'Université de Montpellier, Conseiller-Médecin du Roi & de l'Hôpital militaire de Bergues, &c.* A Dunkerque, chez de Boubers, Lib. rue de l'Eglise, 1780. in-8°. de 86 pages, avec cette épigraphe:

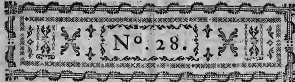
Qui in paludosis degunt, iis stimulantia & calefacientia maximè prosunt.

En effet, tout ce mémoire ne tend qu'à prouver la nécessité où sont les peuples qui habitent les pays froids & marécageux de faire usage de stimulans, de liqueurs fortes. L'Auteur, après avoir établi cette nécessité, ne dissimule pas les inconvéniens qui peuvent résulter de leur usage. Entr'autres faits, il en rapporte un frappant arrivé à un Anglois qui fit le voyage exprès en France avec deux autres Anglois, pour y boire de nos liqueurs. Le résultat de cette fête fut que l'un d'eux, le plus fort, 24 heures après, eut toute la surface du corps rouge comme une écrevisse avec une hémorrhagie du nez & une syncope; enfin il devint pourpre & mourut sept ou huit heures après. Il est vraisemblable que l'eau-de-vie dont il s'étoit gorgé, ayant passé dans le sang, sans avoir éprouvé aucune altération dans les premieres voies, avoit tellement surchargé les humeurs de liqueur ardente, ou suivant le langage moderne, de phlogistique, qu'une raréfaction extrême, ainsi que la rupture des vaisseaux du cerveau en furent la suite.

Voici la maniere de faire cette eau-de-vie de genievre, en usage dans tous les pays-bas, en Hollande &c, & qu'on y appelle *genèvre*.

On prend trois parties de farine de seigle sur une de celle d'orge qu'on appelle *sucrion*. On les mêle ensemble & on les met en fermentation dans l'eau pendant quarante-huit heures dans des cuves, dans la proportion à peu-près de trois livres de farine sur cinq de liquide. On soumet la liqueur à trois distillations successives. Par la premiere, sur quatre mille pesant de ce mélange on retire 1560 pots de liqueur. Dans la seconde, on réduit cette quantité à moitié & même au-dessous, à 720 pots. On ajoute sur cette mesure la valeur de 80 liv. de baies de genievre; alors, on fait la 3e. distillation, qui produit 450 pots d'eau-de-vie de genievre dans sa perfection, telle qu'elle est dans le commerce.

Cette liqueur est spiritueuse, inflammable, très-active & très-pénétrante, chargée de l'huile du genievre qu'elle tient en dissolution. Elle convient dans les cachexies surtout scorbutiques, dans les engorgemens & infiltrations du tissu cellulaire, & en général dans toutes les maladies *à serosa colluvie*, très-fréquentes dans les pays froids & humides. On trouve dans le même ouvrage un tableau de comparaison des liqueurs spiritueuses les plus connues & de leurs qualités. Cette dissertation est très-bien faite, très-curieuse, & mérite d'être recherchée.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 9 Juillet.

S. CXVI.

TEMPÉRAMENT PHLEGMATIQUE.

PHLEGMA dabit vires modicas, latosque brevesque
Phlegma facit pingues, sanguis reddit mediocres.
Otia non studio, sed corpora somno.
Sensus hebes, tardus motus, pigritia, somnus:
Hic somnolentus, piger, in sputamine multus.
Est huic sensus hebes, pinguis facies, color albus.

Le tempérament flegmatique
Rend l'homme court & gros, d'une force modique.
Grand ami de l'oisiveté.
Ne croyez pas qu'à l'étude il s'applique;
Ne rien faire & dormir, fait sa félicité.
Il a le sens bouché, sa démarche est très-lente,
Le travail lui déplaît, l'oisiveté l'enchante;
Il abonde en pituite, & crache fréquemmem;
Toujours dans l'engourdissement,
Chez lui l'esprit, le cœur, ne sont d'aucun usage,
La graisse qui reluit sur son large visage,
Indique son tempérament.

REPONSE *d'un Médecin de Paris à un Médecin de Province, sur le prétendu magnétisme animal de M.* MESMER. A Vienne, & se trouve à Paris, chez Delalain le jeune, Libraire, rue S. Jacques. *in-12.* de 16 pag.

Jusqu'à présent ceux qui ont le plus exercé la patience des exorcistes, les magiciens, les sorciers, les astrologues, les physionomistes, les chiromanciers, les Thaumaturges n'ont été que des écoliers auprès de M. Mesmer. On opéroit bien quelques sensations au moyen des amulettes (1), des épithèmes, surtout lorsqu'on y faisoit entrer l'arsenic, le mercure, l'aimant blanc ou *théaque*. Les sachets d'Arnoud avoient eu de la réputation en France; le *ptarmica* appliqué sur le nombril des enfans jouissoit de ses droits; on faisoit tousser, cracher, éternuer avec des poudres jettées dans une chambre où l'on danse. Lorsqu'on redoutoit l'effet tranchant du senné, on se purgeoit délicieusement avec l'odeur des roses pâles. On avoit opéré des prodiges sans nulle application sur le corps des malades. Les philtres amoureux, les sympathies, la médecine magnétique, hermetique, spagytique; la science mystique, caballistique, magique, vampitique &c, étoient connus, ainsi que les caracteres *Gamaheu*, *Abracadabra* &c. &c. &c. &c. Une omelette (2) qu'on donnoit à manger à un chien, faisoit passer dans son corps la fievre, la jaunisse. Il y avoit un moyen de faire venir la gale au siege de quelqu'un qui faisoit des ordures (3).

(1) On vient de publier depuis peu la composition d'une de ces amulettes qu'on fait avec un demi-gros de poudre d'or dissous par l'eau regale & desséchée par l'évaporation, 15 grains d'aimant réduit en poudre, un gros de borax & deux scrupules de limaille de fer; le tout en poudre fine & mêlé dans un sachet de soye noire qu'on fait électriser dans un flacon. Plusieurs personnes s'en occupent, s'en munissent, & M. Mesmer rit de leur sollicitude. Il a raison. Ce n'est pas-là son secret. Jeanot l'auroit peut-être plutôt découvert à la page 141 du traité *de medicina magnetica* de Maxuel.

(2) On trouve dans un livre très-curieux imprimé à Franéker en 1611, & qui a pour titre, *de Lampade vitæ*, une excellente recette pour faire passer promptement la fievre, la jaunisse &c. Elle consiste à faire une aumelette avec du sang du malade, des œufs &c, qu'on fait manger à un chien.

(3) Voy. Vanhelmont, de *magnetica vulnerum curatione.* Ce moyen consiste à mettre un fer rouge sur la chose même sortie du corps, cela suffit.

La poudre sympathique (1), l'onguent *armarium* (2), la terre de vitriol (3) mise dans une chaise percée faisoient des miracles. L'art de fasciner les yeux, de mystifier, de faire bailler tout un auditoire, étoit connu. Comus (*) avoit étonné par ses prestiges opérés au moyen de l'aimant & de l'électricité; Gassner avoit surpris toute l'Allemagne par ses exorcismes (4); enfin on avoit opéré une multitude de prodiges, sans toucher; on agaçoit les dents en limant le fer, en passant le doigt sur le bord d'un verre, sur une table cirée, en tirant des sons de l'harmonica, de divers instrumens, &c; mais personne n'avoit porté la méthode perturbatrice des sensations nerveuses au point où la portée M. Mesmer. Plus puissant qu'Orphée qui faisoit remuer, dit-on, jusqu'aux pierres; il semble réunir en lui toutes les puissances, tous les pouvoirs magiques connus, & exercer sur tout ce qui l'environne une influence à laquelle il est impossible de résister.

Tantôt il dirige le magnétisme animal avec un doigt ou deux, mis en fourche vis-à-vis le front des pauvres malades, dont la tête est prise; tantôt il le conduit au moyen d'une corde qu'il leur passe autour du col, comme s'il prévoyoit qu'il fût nécessaire de les enchaîner au secret par une situation humiliante; tantôt il ne fait que les fixer d'un regard, sans prononcer aucune expression magique, sans même se servir de baguette; ce qui donne à M. Mesmer une supériorité incontestable sur tous ses prédécesseurs ou ses rivaux. Aussi, ses succès ne sont point équivoques. Il n'y a que les incrédules, cette espece d'hérétiques dont Paris abonde, qui aient osé les revoquer en doute. Mais on a grand tort de nier les faits; car il y en a qui déposent évidemment en faveur du magnétisme animal.

Il est vrai que dans les commencemens, M. Mesmer a poussé peut-être un peu trop loin la puissance qu'il fait agir. Mais tel est le sort de toutes les découvertes; elles ne peuvent être parfaites dans leur principe; & d'ailleurs il étoit assez naturel que M. Mesmer, comme Allemand, ne connut pas assez la sensibilité des constitutions françoises. De-là, il est arrivé que quelques coups d'essai ont été malheureux, peut-être en apparence; car il faut suspendre encore son jugement sur une chose qu'on ne connoît pas. Une Demoiselle, douée d'une extrême sensibilité, s'est soumise au magnétisme animal, pour un affoiblissement de la vue qu'elle étoit menacée de perdre; elle étoit sur le point de la recouvrer entierement, dit-on, lorsqu'un accident imprévu (5), arrivé chez M. Mesmer, l'a lui a fait perdre tout-à-fait. Peut-être au reste, a-t-il été dans ses principes de la laisser devenir aveugle, pour lui faire supporter ensuite plus efficacement ses commotions; comme dans la cataracte, certains Opérateurs attendent la cœcité pour opérer; ou comme dans la nouvelle maniere de traiter l'hydropisie, on commence par inonder les malades, par les rendre une fois plus hydropiques, afin de pouvoir les guérir ensuite plus sûrement avec les toniques.

En attendant de nouvelles lumieres sur ce traitement & sur l'intention de l'Auteur; nous sommes réduits à ne pouvoir former que des conjectures sur un art mysterieux & terrible que nous respectons beaucoup, & dont M. Mesmer connoît seul tout le prix. Il peut se faire d'ailleurs qu'il y ait dans cette méthode, des avantages que tout le monde n'est pas en état de saisir. C'est peut-être une nouvelle maniere de décider, de mettre en évidence les maladies, lorsqu'elles ne sont encore que douteuses. Une Dame sujette à des absences, des disparates dans le raisonnement, qui inquiétoient beaucoup tous ceux qui la connoissoient, s'étant soumise, la nouvelle méthode n'a laissé aucun doute sur son état. Sa folie étoit intermittente, elle est aujourd'hui continue.

(1) La poudre sympathique se fait avec du vitriol de cuivre calciné au soleil & sur lequel on jette du sang du malade qu'on veut guérir. Entr'autres, le Chevalier Digby s'en est beaucoup occupé & prétend qu'on a opéré un grand nombre de guérisons par ce moyen.

(2) La grande vertu de l'onguent *armarium* dépend de l'usnée ou mousse du crâne humain qu'on mêle avec des corps gras pour en former un onguent dont on frotte le sabre ou l'épée qui a fait une blessure, & cela suffit pour être guéri. Schroeder a donné la composition de cet onguent.

(3) Knœphelius conseilloit pour la dyssenterie de mettre de la terre de vitriol dans le pot-de-chambre.

(*) Physicien très-instruit & très-adroit qu'on doit bien distinguer de la classe des Joueurs de gobelets.

(4) Voy. le Traité de *miraculis* de M. de Haën.

(5) Il s'est fait malheureusement une congestion d'humeurs sur les organes de la vue.

La maladie dans laquelle la méthode de M. Mesmer paroît avoir le plus d'énergie & de succès, c'est le cancer. Lorsqu'il y a un engorgement des glandes du sein qui devient squirreux ou cancereux, au moyen du tems & de la nouvelle méthode, le mal est bientôt tout ce qu'il peut être. Une Demoiselle atteinte d'un cancer occulte, & qui a soupiré après le magnétisme animal est dans ce cas. L'engorgement est devenu très-volumineux, & aujourd'hui le cancer est mûr & prêt à être opéré.

Mais, ce ne sont encore que des coups d'essai; & il faut espérer que cet art sera un jour au point de perfection où il doit être & où il tend tous les jours. Déja le Frere Gerard en a éprouvé l'efficacité; une chaleur de tête incroyable s'est répandue comme par miracle depuis la tête jusqu'aux pieds. La jambe de Madlle. Premia, menacée d'atrophie, est parvenue, entre les mains de M. Mesmer, à cet heureux point de dessication, où il n'y a plus à craindre aucune éruption d'humeurs. Il est vrai que M. Mesmer ne guérit point ses malades, mais qu'importe, pourvu qu'il se fasse quelque changement dans leurs maladies. Mais on ne sauroit douter qu'il n'ait l'intention de les guérir, puisqu'il se fait aider par des personnes de l'art, avec lesquelles il s'est associé & qu'il a eu soin de se pourvoir de tout ce qui est nécessaire au traitement des malades, comme de rhubarbe, de senné, de crême de tartre, de syrop de quinquina, & même d'harmonica, &c. &c, & le tout à bon marché. C'est une précaution d'ailleurs très-sage pour ne pas effaroucher les malades accoutumés aux tisanes, aux purgations & à la musique.

Dans la lettre que nous annonçons on trouve beaucoup de choses avancées légerement. On y ose regarder presque tous les miracles opérés par M. Mesmer, & que tant de gens sont prêts à signer, comme l'effet de l'imagination frappée. D'après la maniere dont les opérations magiques & magnétiques s'exécutent chez le nouveau Thaumaturge, il semble que l'Auteur voudroit nous représenter les malades assemblés chez M. Mesmer comme une troupe de convulsionnaires. Cependant, il se peut qu'on ait pris pour mouvemens convulsifs, quelques contorsions qu'on y a vu faire à une Demoiselle & à un Abbé magnetisés, &c. &c. Du reste, le public doit savoir grand gré à l'Auteur de cette lettre d'avoir été assez maître de lui-même pour traiter gravement & très-sérieusement ce sujet, & de n'avoir pas été séduit par de mauvais plaisans qui ont eu assez d'injustice pour assimiler M. Mesmer à Toinette (1).

Observation sur la réduction d'une luxation de la cuisse, suivant la méthode de M. DUPOUY, par M. BONHOMME, Chir. à Villefranche, en Rouergue.

Vers la fin d'avril 1780, le nommé Joseph Daidon, Tisserand de cette ville, eut le malheur de faire une chute dans laquelle, entr'autres accidens il se luxa la cuisse gauche. Porté à l'Hôpital, je fus appellé pour le secourir. Dans l'examen que je fis des différens coups qu'il pouvoit avoir reçus, je reconnus aisément par la cuisse qui étoit plus longue, par les doigts du pied & le genou qui étoient tournés en dehors, & par la tumeur que formoit la tête du fémur au pli de l'aine que cette luxation étoit en bas & en dedans; mais son état m'empêcha de tenter la reduction. Je donnai mes soins aux accidens les plus pressans, & renvoyai l'opération au lendemain, si le malade n'avoit déja succombé. A ma visite de ce jour, je le trouvai beaucoup mieux, & lui-même me pressa de procéder à la réduction de sa cuisse. Trouvant l'occasion de mettre en pratique la méthode de M. Dupouy, que je desirois depuis que j'en avois connoissance, je saisis le moment, & je priai M. Delpech, Doct. en Médecine & Chir. en chef dudit Hôpital, de s'y rendre. D'accord entre nous, nous procédâmes de la maniere suivante.

Après avoir placé le malade sur son dos horisontalement, nous étendîmes la cuisse luxée, & l'approchâmes de la saine; un aide fut employé à soutenir le corps du malade, par le moyen d'une serviette placée dans l'aine. Alors, un de nous appliqua ses deux mains sur le genou qu'il pressa fortement afin de tenir cette partie dans l'extension la plus exacte, & j'embrassai d'une main le cou du pied, de l'autre le talon; je tirai vers moi très-médiocrement sans lever la partie en aucune façon, & suivant exactement la méthode indiquée par Monsieur Dupouy;

(1) Voyez le Malade imaginaire.

j'eus la douce satisfaction, ainsi que M. Delpech & les spectateurs, de voir la conformation parfaitement rendue en peu de tems & sans la moindre plainte de la part du malade. Pour m'en assurer davantage, je tentai & je réussis à faire faire à la cuisse le mouvement d'extension, ainsi que tous les autres mouvemens de circonduction. J'appliquai le bandage ordinaire, & sous peu de jours j'ai vu cet homme promener dans la salle, agir & sortir de l'Hôpital pour reprendre ses travaux ordinaires.

Le goût que j'ai pour mon état, & l'amour de l'humanité, me feront toujours saisir & préconiser les découvertes utiles au public. Je me persuade que mes confreres également animés de ces sentimens, approuveront mon zele, & loueront avec moi M. Dupouy d'avoir trouvé une méthode si simple, si essentielle & si facile. Elle me semble devoir faire époque dans l'histoire de la Chirurgie.

Signé, BONHOMME, Maître ès-Arts & Chirurgien-major en survivance de l'Hôpital général de Villefranche.

RÉPONSE de M. VARNIER, Médecin de l'Hôpital de Vitry-le-François, au mémoire à consulter du N°. 22.

On se rappelle qu'il y est question d'une douleur fixe à la région de l'estomac, mais qui augmente par intervalles ou accès avec plus ou moins de violence & qui est suivie d'une jaunisse passagere lorsque l'accès est un peu trop long. M. Varnier croit être fondé à établir que cette douleur & cette jaunisse sont deux symptômes pathognomoniques qui annoncent la présence des calculs biliaires dans la vésicule du fiel. Il rapporte pour confirmer son opinion, l'observation suivante.

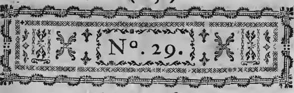
Une Dame de Vichy, se plaignoit toujours de maux qu'elle rapportoit à l'estomac; elle vivoit sobrement, avoit fait quelques petits remedes sans succès. Elle fut fort surprise le matin d'une nuit qu'elle avoit passée couchée sur le côté droit, de se voir jaune presque sur toute la surface du corps, & sans avoir éprouvé de douleur. La nuit suivante, le hazard ou de mieux être la fit coucher sur le côté gauche; à son lever l'ictere jaune étoit dissipé entiérement; ce qui arriva alternativement plusieurs jours de suite. Surprise de toutes ces alternatives, elle me fit appeller. Sur son récit je jugeai qu'elle portoit une pierre dans la vésicule du fiel, qu'en se couchant sur le côté droit cette pierre fermoit l'orifice du canal cystique & ne permettoit pas à la bile de couler dans le duodenum; que cette bile déja filtrée, élaborée étoit, à raison de l'obstacle, resorbée dans le courant de la circulation & qu'étant pour le sang une matiere hérerogene, celui-ci en faisoit le dépôt sur les yeux, le visage &c, & qu'en se couchant du côté gauche, la pierre retombant de ce côté, la bile avoit la liberté de couler &c, pendant la nuit.

Pour remédier à cet état, je lui fis faire usage à-peu-près des remedes de Mlle. Stephens, mais corrigés, & d'une tisane faite avec sel de Tachenius un gros, une once de racine de garance concassée & de réglisse à volonté, le 3e. ou 4e. jour une purgation ordinaire, puis l'opiat savoneux trois fois par jour, à la dose de deux gros chaque fois en plusieurs bols, ce qui faisoit six gros par jour à-peu-près. La malade a continué cette méthode près d'un mois avec abstinence en rigueur de vin, de vinaigre & d acides en général, dans la crainte d'obrondre ou de neutraliser l'alcalicité des remedes que je prescrivois. Elle a été purgée en suffisant comme la derniere fois. Les douleurs se sont dissipées pour toujours, & il y a lieu de croire que ce calcul bilieux s'est fondu. En tout cas, la jaunisse n'est plus revenue depuis.

Ma réponse donc à M. Ferieres, est que sa malade a une ou plusieurs pierres dans la vésicule du fiel, qui sont cause de tous les accidens qu'elle souffre & qu'il a très-bien decrits; qu'il doit la laver pendant trois jours avec une simple tisane nitrée, la purger le 4e. à l'ordinaire, puis le lendemain & de suite pendant un mois, la décider à l'usage des remedes lithontriptiques Anglois, de la maniere que je viens de le dire, en évitant les acides surtout. Je crois être fondé à croire que sa malade guérira sûrement, parce que ce remede est le plus grand fondant connu dans ce cas. L'opiat doit être fait avec une livre de savon d'alicante, une once de sel de chardon-beni, une once de coquille d'œufs calcinée à blanc, une once de rhubarbe & suffisante quantité de syrop de nerprun qu'on mêle & qu'on paîtrit à force de bras, pour lui donner une consistance molette.

Signé, VARNIER. D. M.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 16 Juillet.

S. CXVII.

TEMPÉRAMENT SANGUIN.

NATURA pingues isti sunt, atque jocantes,
Rumoresque novos cupiunt audire frequentes.
Hos Venus & Bacchus delectant, fercula, risus,
Et facit hos hilares & dulcia verba loquentes.
Omnibus hi studiis habiles sunt, & magis apti:
Qualibet ex causa non hos facile excitat ira.
Largus, amans, hilaris, ridens, rubeique coloris,
Cantans, carnosus, satis audax, atque benignus.

L'homme de nature sanguine
Volontiers plaisante & badine;
Gros & charnu suffisamment;
Il est curieux de nouvelles.
Toujours passionné pour le vin, pour les belles,
Il brille en compagnie, & par son enjouement
D'une table il fait l'agrément.
A quelque étude qu'il s'applique,
On est surpris de ses progrès.
Il ne se fâche point pour de petits sujets,
Et malaisément on le pique.
Il est bon, libéral, hardi, point querelleur,
Amant vif, amant franc, voluptueux convive,
Prêt à rire, à chanter, toujours de bonne humeur:
En lui d'un teint vermeil la couleur saine & vive
D'un naturel sanguin dénote la vigueur.

OBSERVATIONS sur le magnétisme animal, par M. DESLON, Docteur en Médecine, &c. A Londres, & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, Saugrain, Clousier, Libraires, 1780. *in*-12. de 151 pag.

Nous ne nous sommes pas trompés, lorsque nous avions dit que M. Mesmer étoit le plus habile Thaumaturge qui ait existé. Le livre que nous annonçons en est encore une preuve. Le spectacle des guérisons opérées chez M. Mesmer cause la surprise, l'admiration, l'enthousiasme & même le délire. C'est ce qu'on voit dans cet ouvrage. L'Auteur y expose tous les miracles dont il a été témoin, & auxquels il a même donné lieu, car il peut dire,

quæque ipse miserrima vidi
& quorum pars magna fui.

Le faiseur de miracles qu'on a vu à Paris, il y a quelques années, rue des Moineaux, & chez lequel les malades se rendoient par milliers, comme chez M. Mesmer(*), n'eut pas l'avantage de celui-ci. Ses miracles ne furent point célebres. Il guérissoit bien les sourds, les muets, les aveugles, redressoit les boiteux, par le simple attouchement, quelquefois même sans toucher les malades; mais il ne savoit se servir ni de l'harmonica à propos, ni de la crême de tartre, ni du syrop de quinquina &c; & d'ailleurs manquant de logique, il fut étourdi tout-à-coup de ce dilême qui lui fut proposé par un Commissaire: » Ou vous rendez la vue aux » aveugles, lui dit-on, ou vous ne la » rendez pas; dans le premier cas, il y » a une maison (celle des Quinze-Vingt) » où vous pouvez exercer vos talens & » alors les récompenses sont au bout de » la réussite; dans le second, souffrez » qu'on vous mette à l'abri de l'importu- » nité des malades, & que votre absence » de Paris débarasse un peu la rue des » Moineaux». L'argument étoit pressant. L'expérience, dit-on, fut faite aux Quinze-Vingt, en présence de témoins. Notre Thaumaturge prit le parti d'abandonner la Capitale. Quelqu'un avoit redigé ses miracles par ordre chronolo-

(*) Voy. pag. 31.

gique & alphabetique; cent personnes les attestoient; mais toute réflexion faite, ils ne furent point imprimés. C'est dommage, car il y en avoit deux ou trois plus surprenans encore que tous ceux de M. Mesmer.

Celui-ci doit donc être bien satisfait. Les siens sont imprimés, & qui plus est, attestés par un Médecin. Il n'y a donc pas de ville plus heureuse à cet égard que Paris, qui posséde un M. Mesmer. On dit cependant que Londres a aussi le sien, dans la personne de M. *Graham*(1). On ajoute qu'il pourroit même le disputer au nôtre, car outre qu'il joue de l'harmonica, il a de plus des lits célestes magnetico-électriques dans lesquels il enchaîne les hommes impuissans & les femmes stériles par des liens magiques, prolifiques, &c. L'effet en est ordinairement miraculeux, & la postérité s'en ressentira vraisemblablement tôt ou tard. Il paroît que l'idée des lits célestes n'est pas encore venue à M. M. En attendant, examinons l'ouvrage de M. Deslon.

Cet Auteur expose d'abord les motifs qui l'ont fait écrire & parmi lesquels l'intérêt de la vérité est, sans contredit, le plus puissant. On a dit que M. M. guérissoit par la vue & par l'attouchement. M. Deslon explique ce phénomene en disant que ces deux sens sont les conducteurs du magnétisme animal. On avoit bien rendu raison de l'histoire de la dent d'or (2), des effets mortels de la vue du basilic, mais personne n'avoit expliqué ces sortes de phénomenes aussi heureusement que M. Deslon. Le magnétisme, dit-il, se communique par les glaces, par le son, » & lorsqu'un homme, (v. p. 15) » portant *face* raisonnable, avance de pareils faits, il faut l'écouter pour profiter de ses lumieres ou pour le déclarer » *fou*... Nous avouons que ce dilême est » sans replique.

On agite ensuite la question de savoir si M. Mesmer apporte de l'or, on ne dit pas, ou s'il en reçoit. Dans tout état de cause, la question reste insoluble. On expose ensuite la théorie de M. M. p. 33.

» De même, y dit-on, qu'il n'y a » qu'une nature, qu'une vie, qu'une » santé, il n'y a qu'une maladie, qu'un » remede, qu'une guérison. La nature » subordonnée à l'impulsion qui lui a été » donnée par la main créatrice, porte en » nous, par mille canaux divers, l'action » de la vie. Son libre cours constitue la » santé; son dérangement ou les obstacles » à ce cours forment les maladies. Les » efforts de la nature sont les crises... » Quoique ces accidens ayent reçu différens noms, la cause est *unique*. Rendre » à la nature son véritable cours, voilà » la seule médecine qui puisse exister. » Ainsi que la médecine est une, le remede » est *un*, & tous les remedes usités n'ont » *obtenu du succès* qu'en ce qu'ils ont servi » de conducteurs au magnétisme animal.

Telle est la théorie brillante de M. M. ou de M. Deslon. Tout est bien, à l'exception des principes qu'on conteste. Cependant, à la rigueur on peut les soutenir. Ne peut-on pas dire, par exemple, quoiqu'il y ait différens genres de maladies bien distincts, attribués à des causes différentes, qui sont combattues tous les jours avec succès par divers secours; n'a-t-il pas pu se faire que tout le monde se soit trompé, & que, puisqu'il n'y a qu'un seul remede qui convienr à tous les maux, il ne doive y avoir aussi qu'une seule maladie, une seule cause, un seul systême, une seule guérison. Que Rabelais eût été content, s'il eût pu annoncer à ses bienheureux lepreux, enragés, vérolés, pestiférés &c, une semblable Médecine. Il leur eut dit: mes bienheureux vénériens! tout est changé aujourd'hui. Il n'y a qu'un principe de maladie, il n'y a qu'un remede; vous serez guéris au son de l'harmonica. Les écoles de magnétisme vont s'ouvrir. Réjouissez-vous bienheureux galeux, cancereux, scrophuleux, paralytiques, &c. &c.

Le magnétisme monte la tête, dit-on, donne du courage, rend l'homme précoce, conduit à l'immortalité. Voy. dit-on p. 38, cet enfant de deux ans, aveugle de naissance, qui se cramponne déja à un conducteur. Pourquoi M. D. ajoute-t-il, » hélas! le pauvre enfant ne sait ce que » c'est que voir; il est bien à craindre » qu'il ne se fache jamais. Pourquoi des prédictions si tristes, quand tout semble lui promettre un avenir plus heureux.

On a soin d'avertir, p. 36 & 37, que dans la nouvelle méthode, pour bien guérir les fous, par exemple, il faut leur donner des accès de folie, &c. Cela posé, voici le tableau des cures miraculeuses

(1) Voy. le Courrier de l'Europe du 30 Juin, numero 52, an. 1780.

(2) Voy. *Horstius, de aureo dente maxillari pueri silesii.*

opérées par le magnétisme de M. M. & rapportées par M. Deslon. On laisse ignorer, il est vrai, le nom de tous les malades; mais on doit s'en rapporrer entierement à ces Messieurs. Nous allons exposer fidelement ces cures.

Marasme à la suite de la fievre miliaire.

Sur un mal d'estomac, de la fievre, un agacement de nerfs, des tremblemens des extrémités, M. Deslon annonce une fievre miliaire, du 11 au 14e. jour de la maladie; en effet, l'éruption a lieu. (M. D. ne parle point de sueurs; c'étoit peut-être une fiev. mil. particuliere, une suette sans sueurs). Le malade conduit jusqu'au 45e. jour, est dans cette espece de léthargie avant-coureur de l'agonie & de la mort; il est touché par M. Mesmer, mis dans un bain; le soir même il mange une écrevisse & boit du vin de champagne. On ne doit pas demander s'il est guéri. (Voy. p. 44).

Jeune Demoiselle étendue dans son lit, sans connoissance, en convulsion depuis 5 jours.

Elle est couchée sur le dos; elle n'appuie que de la tête & des talons, sur son lit. M. M. la voit le soir, (ordinairement il se met au lit avec ses malades) (p. 97); cette fois la partie est remise. » La » nature, dit M. D., renvoyée au len» demain, par nécessité, eut la bonté d'at» tendre l'heure de M. Mesmer », (voy. p. 49). M. Mesmer n'est cependant pas le seul qui ait ainsi maitrisé la nature.

Blaise voyant à l'agonie
Lucas qui lui devoit cent francs,
Ça, payez-moi vîte, il est tems.
Laissez-moi mourir à mon aise,
Lui répond foiblement Lucas.
Oh! parbleu vous ne mourrez pas
Que je ne sois payé, dit Blaise.

Cancer occulte.

Il n'est point question de guérison ici, mais à la pag. 55, on en voit un autre de même nature & compliqué de gourte sereine d'un œil. Vingt-une glandes sont *détruites*, dit-on, par l'effet du magnétisme. Le Médecin qui parle ne dit pas ce qu'elles devinrent après leur destruction. Il y a apparence qu'elles resterent dans le sein à côté d'un noyau dont il est question, on que la personne a 21 glandes de moins. Quoiqu'il en soit, elle voit aujourd'hui des deux yeux.

Taie sur l'œil droit avec ulcere & hernie, engorgement de glandes &c.

Le sujet de cette observation étoit aveugle. De deux yeux qu'il avoit, l'un étoit enfoncé dans l'orbite, & *fondu* vraisemblablement, dit-on; l'autre étoit très-saillant & presque hors de l'orbite. M. Mesmer avance l'un, recule l'autre, les met tous les deux de niveau; en cinq semaines la personne est guérie, p. 58.

Une Dame dont l'estomac & les humeurs étoient dans un état déplorable & au sein de laquelle il *seforma*, dit-on, des glandes à l'âge de 36 à 40 ans, est magnétisée; elle pleure, elle rit, reste quelquefois 6 heures sans connoissance, enfin elle est guérie.

De tous les faits rapportés dans cet écrit, il n'y en a pas de plus extraordinaire que celui qui a pour objet un laquais aveugle, dont les yeux étoient atrophiés, & qui se fit conduire par un savoyard des Thuilleries, chez M. Mesmer. Il fut introduit par M. Deslon. M. Mesmer touche ses yeux, l'aveugle devient clairvoyant, p. 63. Le lendemain il adresse une harangue à M. M. (voy. sa harangue p. 64) toujours voyant, pour le prier de lui rendre la vue & de le loger dans son grenier (*ibid.*) Au bout de quelques semaines de traitement, il y voit (p. 65). Cependant M. M. jugea à propos de continuer le traitement, comme s'il étoit toujours aveugle (pag. 65.) C'est dommage qu'on n'ait pas mis le public à portée de connoître ce laquais, il seroit curieux à voir & à consulter.

Jaunisse & pâles couleurs.

M. Deslon dit qu'on *ne guérit pas* ces maux à Paris, mais qu'une demoiselle nubile depuis 3 ans, en a été très-bien guérie par M. Mesmer.

Flux hépatique.

Suivant M. Deslon, ce nouveau sujet rendoit dans son *flux hépatique* ce que d'autres rendent dans la dyssenterie, c'est-à-dire, des marieres mélangées de sang & de glaires, qu'on ne guérit pas mieux ici que la jaunisse. M. Mesmer, cette fois par un singulier hazard, s'est trouvé en défaut.

Epilepsie.

Une jeune personne épil. magnétisée, prédit ses accès, ce qu'elle n'avoit jamais pu faire. Le mal parvient au plus haut degré, enfin elle se pâme; ses parens alarmés des moyens usités par M. Mesmer, ne lui donnent pas le tems de la guérir.

Paralysie.

Une personne paralytique de la moitié du visage, ne parle que de la moitié de

la bouche, ne respire que par une narine, ne voit que d'un œil, n'a le front ridé que d'un côté; *la figure est tombante faute d'élasticité dans les muscles destinés à la soutenir.* En 4 jours M. Mesmer la guérit, ensuite il lui dit, pag. 74: » Vous avez » éprouvé un accident très-grave, mais » vous ne l'avez éprouvé que parce que » vous êtes vapoteux, & vous n'êtes » vaporeux que parce que vous êtes rem- » pli d'obstructions; il auroit pu ajouter: vous n'êtes rempli d'obstructions que parce que vous êtes malade. Après l'avoir guéri, M. Mesmer lui conseille de se faire traiter de nouveau, p. 74. Ce sujet dit-on, sentit toute la vérité & la nécessité de ce conseil, & se retira chez lui pour ne plus revenir.

Paralysie avec atrophie de la jambe & de la cuisse.

La malade âgée de 10 à 11 ans, est jugée incurable aux écoles de chirurgie. Les chairs étoient desséchées, les os plus courts; elle ne marchoit qu'en jettant la jambe en avant. Les os ont grossi dans le traitement; le pied gauche jadis le plus court est aujourd'hui le plus long. Cela nous rappelle le quatrain que fit Made. la Duchesse du Maine sur un savoyard à-peu-près dans le même cas, qui présenta requête à l'assemblée des convulsionnaires.

Un Décroteur à la royale,
Du pied gauche estropié
Voudroit par grace spéciale
Être boiteux de l'autre pied.

Vient après le traitement de deux paralytiques, *vraiment paralytiques*, dit-on, dont l'un *écrit* de sa main paralytique, & l'autre ne veut pas continuer le traitement. » Les choses, dit-on, auroient » été encore mieux, si le chagrin n'eût pas » traversé ce traitement.

Surdité.

Un militaire est sourd, dit-on p. 78, de l'une ou des deux oreilles, (c'est comme il vous plaira). Avant le traitement, il entend, (p. 79), enfin au bout de trois semaines, il entend encore, mais on est obligé de lui faire appercevoir qu'on lui parle. Un autre sourd, auquel il *ne manquoit rien*, dit-on p. 79, y entend aujourd'hui très-bien, quoiqu'on ne donne pas son traitement pour une cure, tant on est circonspect à raconter ces merveilles.

Rhumatisme dans la tête.

Ce sujet ne peut pas se résoudre à être malade. Il avoit *perdu*, dit-on, l'habitude de suer. M. Mesmer le touche & il sue. Il ne souffroit que d'un côté, il souffre de toute la tête, qui est toujours, dit-on, *grandement organisée.* Il ne sent plus rien dans le sommeil; à son réveil il est guéri. Cependant, il revient de tems en tems se faire traiter, p. 83.

Contre-coup à la tête.

M. Mesmer annonce que le nez coulera & que le front sera pelé. L'humeur âcre qui découle des narines du malade, l'avertit qu'il faut se moucher. » Les prognostics de M. Mesmer se réalisent jusqu'à » l'évacuation par le nez inclusivement. » Il fait usage d'une poudre capitale ». Les prophéties Mesmeriennes s'exécutent. C'est ici qu'on dit, p. 87, qu'il faut à M. Mesmer *des tempéramens bien délabrés, des masses de sang bien viciées*, p. 88, *des mourans à soulager, des proyes à arracher au tombeau &c.* (voy. le Malade imaginaire).

Traitement de l'Auteur.

M. Deslon avoit une douleur d'estomac provenant, dit-il, d'une obstruction au petit lobe du foie. (C'étoit une obstruction douloureuse). Il avoit en outre un embarras dans la tête avec un froid à la tempe droite. M. Mesmer joue en faveur ses maux, de l'harmonica, de l'instrument que M. D. appelle *Piano-Forté*; à chaque fois, il demande grace à M. Mesmer. Enfin, ils demeurent d'accord qu'il prendra tous les jours une moitié, un quart, un huitieme de traitement (ce sont ses expressions). Il eût ses crises, ses évacuations, ses douleurs au foie, ses tourmens à la tête: son front se pela; mais M. Mesmer lui prouva qu'il ne pouvoit être guéri, & ses raisons lui parurent sans replique.

Traitement de M. Mesmer.

Enfin M. Mesmer se tâta un jour lui-même. Il se trouva rempli d'obstructions. Il se traita, sans doute, en ami (dit M. Deslon), car dans l'espace d'un mois, il eut cinq cens évacuations. Il chanta après la chanson:

Ah! bon Dieu, que je l'ai échappé belle!

Vient ensuite le tableau de l'assemblée des malades & de la maison de M. Mesmer. Dès les 6 heures du matin, elle est prise d'assaut, dit-on, c'est un théâtre des scènes les plus bizarres; l'un rit, l'autre pleure, celui-ci crie, un autre bâille. Le délire, les pamoisons, les contorsions de toute espèce viennent tour-à-tour orner la scène.

M. Mesmer, dit M. Deslon, admet la saignée & les vomitifs, non comme remedes, mais comme propres à dégager les

premieres voies. Pour une fluxion de poitrine, on lui voit ordonner deux saignées & la limonade ; enfin il se couche auprès de son malade, & le fait suer du front. La famille inquiete, & hors de Paris, vole à son secours ; mais le malade la devance, il étoit déja sur pied le quatrieme jour. Il n'y a point eu de convalescence dans cette maladie.

M. Deslon termine enfin le tableau des Cures de M. Mesmer, par l'histoire d'une demoiselle de vingt-un ans, atteinte d'une fievre maligne. M. M. la voit le vingt-troisieme jour où elle étoit encore dans le délire ; mais elle revient à elle en demandant ce qu'on lui a fait ; elle proteste avoir senti une main qui se glissoit au bas de l'estomac, qui prenoit son mal & le lui ôtoit, &c. (voy. p. 98 & le rôle de Martine dans le *Médecin malgré lui*).

En voilà assez pour donner une idée de l'ouvrage de M. Deslon. Le public verra, sans doute, avec plaisir, combien notre siecle est fécond en prodiges de tout genre. Nous ne pouvons pas quitter cette matiere, sans faire mention d'une inéxactitude qui nous a échappé dans la derniere feuille. Nous avons dit que le secret de M Mesmer, que Jeanot auroit découvert, étoit à la page 141 du Traité *de Medicina Magnetica* de Maxuel ; nous nous sommes trompés, c'est aux pages 136 & 137, que l'on trouve tous les détails de cette préparation magnético-magique avec laquelle on fait des miracles.

A propos de miracles, nous allons exposer ceux que fait, mais dans un autre genre, M. Martinet, Curé de Soulaines. Ils sont exposés dans un ouvrage qui vient de paroitre, & qui a pour titre : *Expériences nouvelles sur les propriétés de l'alkali-volatil-fluor, par M.* Martinet, *Curé de Soulaines, près Bar-sur-Aube.* A Paris, de l'Imprimerie de Monsieur, & chez Didot, le jeune, Libraire. *in*-8°. de 41 pages, prix 10 sols.

Jamais la partie Typographie n'a été traitée comme elle l'est aujourd hui. On ne peut s'empêcher d'admirer la beauté du caractere & du papier de cet écrit. Il y a de plus une très-jolie vignette, en tête, où l'on voit des amours, dont les uns soufflent le feu des fourneaux, les autres pilent dans un mortier, &c. c'est extrêmement agréable & analogue au sujet.

Il n'est question dans cette brochure que de l'acide phosphorique qu'on marie, pour le neutraliser, avec l'alkali-volatil-fluor qui remédie à toute espece de brûlures, au lait épanché ; à la rage, à la dyssenterie, &c. &c.

On y indique les combinaisons ou sels ammoniacaux crystallisables & déliquescens qui résultent de l'union de l'alkali-volatil-fluor avec les acides minétaux & végétaux, avec l'acide phosphorique, surtout celui du feu qu'on considére d'après M. Sage, comme l'acide phosphorique particuliérement modifié. On est tout étonné du langage manieré & des connoissances chymiques de M. Martinet. Ce Curé, pour s'assurer de l'efficacité de l'alkali-volatil-fluor, n'a pas hésité de se faire une brûlure avec un gros charbon de feu très-ardent qu'il a mis sur le dos de sa main gauche ; il a eu la constance de l'endurer tout le tems nécessaire, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'odeur de chair grillée se fit sentir, (voyez page 3,) Alors il a appliqué l'alkali-volatil-fluor, qui a neutralisé, comme de raison, l'acide phosphorique igné, & fait cesser sur le champ la douleur, en prevenant toute espece d'inflammation. Le trait de Mucius Scévola, qui se brûla la main, n'est pas plus fort. Mais ce n'est pas le seul exemple de constance, de fermeté & de courage que donne M Martinet pour éprouver les vertus sans pareilles de l'alkali-volatil-fluor. Il se brûle une seconde fois la main avec l'huile de vitriol ; ce n'est pas tout, il se brûle la langue avec la même huile, qu'il neutralise avec l'alkali-volatil, qui réussit toujours à miracle, enfin il se donne la mort, .. (*) mais une mort apparente ou une asphyxie, avec la vapeur du soufre, en se bouchant toutefois le nez, de peur de blesser, dit-il, les nerfs olfactifs, pour avoir le plaisir de se ressusciter avec l'alkali. En effet, M. Martinet vivant n'a pas plutôt donné ce remede à M. Martinet mort à demi, que soudain celui-ci ressuscite & revient à son premier état. Quel force d'esprit ! Quel stoicisme ! Tout autre que M. Martinet ne seroit pas cru.

On lit dans cette brochure que l'alkali-volatil a été donné avec le plus grand succès dans une dyssenterie épidémique, aux doses requises, c'est-à-dire à 12 ou 15 gouttes sur un gobelet d'eau. Nous sommes obligés, en qualité de Médecins, de faire observer à ce sujet, à M. Marti-

(*) Voy. p. 22, 23 & 24.

net (sans prétendre nier ce fait avancé parmi tant d'autres aussi incroyables & aussi extraordinaires) que la maladie qu'il a observé étoit vraisemblablement une dyssenterie d'un genre particulier, dans laquelle l'alkali-volatil-fluor convenoit, mais que dans toutes les autres il ne seroit pas applicable; que le plus sûr moyen de faire naître la dyssenterie ou un flux de sang, c'est d'employer l'alkali-volatil, & que de tous les remedes à mettre en usage dans ce cas, l'alkali-fixe ou volatil est peut-être le plus dangereux. Si l'occasion se présente encore de traiter de pareils malades, nous conseillons à M. Martinet de suivre une autre méthode. Celle qui consiste principalement dans l'usage des mucilagineux, des cataplasmes avec les plantes émollientes sur le bas-ventre, & des lavemens gras, mucilagineux, indiqué par M. Dieulevent, est préférable. Nous osons l'assurer que ses malades s'en trouveront infiniment mieux, & qu'il en sera plus satisfait lui-même. D'ailleurs, une personne qui n'est pas de l'art, qui n'a pas l'habitude des maladies, quelque Chymiste qu'il soit, risque de se tromper & de tromper les autres. C'est ce qui arrive à tous ceux qui n'ont pas la moindre idée de la Médecine.

Reflexions sur les écrits de MM. Majault *&* Crohare, *contre l'ouvrage des contre-poisons de feu M.* Navier; *par M.* Navier, D. M. P.

Les hommes qui ont en vue les progrès des sciences, qui sont en état d'y coopérer & d'en écarter les erreurs, ont toujours recours à l'expérience & aux faits; ils examinent les nouvelles découvertes, ils vérifient les procédés, ils confrontent les faits avec d'autres faits pour s'assurer de la vérité. Cette marche que prescrit la raison n'est pas celle que MM. Majault & Crohare ont jugé à propos de suivre en attaquant l'ouvrage des *contre-poisons de l'arsenic* de feu M. Navier, Médecin aussi célebre qu'habile Chymiste, & dont la mémoire sera toujours en vénération parmi les savans. Mettons les lecteurs en état d'en juger.

M. Navier examine dans son ouvrage la nature de l'arsenic, il observe les rapports que peut avoir cette substance avec le soufre, avec les alkalis, les terres absorbantes, le fer, le savon, &c. Il découvre que l'arsenic est susceptible de décomposition par la voie des doubles affinités; il juge que le principe acide de ce poison peut être enchaîné par des substances alkalines & terreuses, tandis que sa partie métallique se combine avec le soufre & avec le fer. M. Navier établit ensuite un traitement méthodique où il propose successivement l'usage du lait, de préférence aux huiles, de l'eau alkalisée, de l'eau de savon, des différens *hepar-sulphuris*, des eaux minérales sulphureuses, des bains pris dans ces eaux; il cite des guérisons radicales opérées par les eaux sulphureuses naturelles ou chargées d'*hepar-sulphuris* factices; il combat l'usage de la limonade, du vinaigre, de la thériaque & d'autres alexipharmaques de ce genre auxquels on recourt quelquefois aveuglément; en un mot M. Navier présente un travail raisonné, suivi & appuyé sur autant de faits qu'il lui est possible d'en recueillir. On ne trouve dans aucun endroit de son ouvrage qu'il veuille proposer de faire prendre intérieurement le soufre seul & moins encore l'orpiment comme antidotes de l'arsenic. Cependant M. Majault & d'après lui M. Crohare, font de cette opinion, que n'a jamais eu M. Navier, la base de sa doctrine. *Le soufre*, disent-ils, *uni à l'arsenic forme de l'orpiment ou du réalgar; or le realgar & l'orpiment qui sont des poisons beaucoup plus foibles que l'arsenic sont encore très-dangereux; donc ce Chymiste s'est égaré sans s'en douter; donc ses assertions sont les plus dangereuses qu'on ait jamais imaginées en Chymie, &c &c.* Cette conclusion prouve que ces Messieurs n'ont pas la moindre notion de l'ouvrage qu'ils censurent. Il est à présumer qu'ils auront au moins tenté quelques expériences propres à combattre victorieusement la doctrine & les moyens de M. Navier. Malheureusement elles n'ont pas encore vu le jour. En attendant qu'ils donnent cette satisfaction au public, les personnes instruites & impartiales peuvent-elles se refuser d'ajouter foi au rapport fait à la Faculté de Médecine par MM. Malouin, Macquer, Desessarts & Bucquet, où ils disent, *qu'ils ont répété avec soin la plus grande partie des expériences de M. Navier & qu'elles leur ont paru parfaitement exactes*; & dans un autre endroit; *que ce Médecin a été guidé dans ses recherches par les lumieres de la plus saine Chymie & par la pratique la plus éclairée.* Signé, Navier, D. M. P.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 23 Juillet.

S. CXVIII.

TEMPÉRAMENT MÉLANCOLIQUE.

Restat adhuc choleræ tristis substantia nigræ,
Quæ reddit pravos, pertristes, pauca loquentes.
Hi vigilant studiis, nec mens est dedita somno.
Servant propositum, sibi nil reputant fore tutum.
Invidus & tristis, cupidus, dextræque tenacis,
Non expers fraudis, timidus, luteique coloris.

Reste l'humeur atrabilaire,
La mélancolie autrement.
Cette humeur ordinairement
Fait les hommes pervers, sombres, prompts à mal faire,
Taciturnes, fournois, fermes dans leurs propos,
De tristes passions leur ôtent le repos.
Chagrins, jaloux, de tout avides;
Ce qu'ils ont, ils le tiennent bien.
Soupçonneux, il ne faut qu'un rien
Pour allarmer leurs cœurs timides;
Ils ont l'esprit rusé, trompeur,
De ce tempérament le jaune est la couleur.

Lettre de M. Croharé, *aux Auteurs de la Gazette de santé, pour servir de réponse aux réflexions de M.* Navier, *insérées dans la feuille précédente.*

Un ami m'a prié, MM., de répondre pour lui à ces deux questions (1), savoir si les acides étoient les contre-poisons de l'arsenic, & si ce minéral est présent dans l'étain. J'avois résolu de ne m'occuper que de la derniere, la premiere ayant été traitée d'une maniere neuve & très-satisfaisante par le célèbre M. Majault, dans deux assemblées publiques de la Faculté de Médecine. Ce Médecin habile, en proscrivant les acides & les foies-de-soufre du traitement de ceux qui sont empoisonnés par l'arsenic, a indiqué la meilleure méthode (2) que l'on connoisse encore de remédier aux effets de ce minéral. Les accidens auxquels j'ai eu le malheur d'être exposé moi-même, en traitant l'arsenic, m'ont engagé à concourir avec M. Majault à tenir le public en garde contre les ouvrages qui contiennent sur cet objet une fausse doctrine. Celui de feu M. Navier est malheureusement dans ce cas.

M. Navier fils m'accuse de ne pas connoître le livre de M. son pere, intitulé: *Contre-poisons de l'arsenic, &c.* Hélas! je ne le connois que trop. On y propose de détruire dans l'économie animale l'arsenic, en unissant l'acide de ce minéral avec l'alkali du foie-de-soufre, & la partie métallique avec le soufre. J'ai déja fait observer que ce principe erroné sert de base à la partie théorique & pratique de cet ouvrage. Qu'est-ce qu'une partie métallique de l'arsenic sans son acide? L'Auteur ne savoit peut-être pas que ce minéral bizarre a été regardé jusqu'ici comme indécomposable, & qu'il décompose lui-même toutes les substances

(1) Voyez affiches & annonces pour la Province, du 21 & 28 juin 1780. Gazette de Santé n°. 27.

(2) Cette méthode consiste principalement dans l'usage des mucilagineux, des substances émulsives & des sudorifiques les plus doux & en même temps pénétrans, c'est-à-dire, les plus capables de chasser les restes de ce minéral par les voies de la peau. Le sudorifique le plus convenable dans ce cas est l'huile essentielle d'anis. Cette méthode d'ailleurs s'accorde avec les observations qu'on a sur les moyens mis en usage avec succès dans de semblables circonstances, c. à d. en employant les sudorifiques doux. (Voy. de quelle maniere C. Borgia fut rappellé à la vie). (*Note des Rédacteurs*).

qu'on lui présente. Ces faits sont certains.

A la page 157 du ter. vol., M. Navier dit: » J'ai fait voir que *l'hepar* agissoit sur » l'arsenic par sa partie *sulfureuse & phlogistique*, & que son *soufre* se combi» noit aussi intimement avec ce poison » par la voie humide qu'il le pouvoit » faire par la voie sèche & sublimatoire. » Il résulte, à la vérité, de ces combinai» sons même humides, des especes d'or» piment ou de réalgar; mais ils sont si » surchargés de soufre, & tellement adou» cis par la maniere intime dont l'arsenic » y est combiné, QU'ILS SONT HORS D'ÉTAT DE NUIRE ».

Par cette combinaison, l'arsenic cesse-t-il d'être poison? C'est-là le point de la question. Il falloit au moins faire des essais sur des animaux, & MM. Navier n'en ont point fait. J'ai éprouvé les symptômes de l'empoisonnement par l'arsenic réduit en vapeurs, & j'avoue que je ne les ai pas reconnus à la page 149 du premier volume. Il est vrai qu'ils peuvent varier à raison des parties attaquées; mais il y a lieu de croire que cet Auteur avoit peu vu en ce genre. En effet, la ville de Châlons seroit bien malheureuse, si dans un petit nombre d'années M. Navier y avoit observé lui seul plus d'empoisonnemens, que 150 Médecins n'en observent en 30 ans à Paris.

Les bornes de votre feuille m'obligent de renvoyer à une autre occasion le soin d'examiner les autres découvertes étonnantes & extraordinaires de M. Navier, telles que *l'æther d'or, d'argent, d'étain, de cuivre, &c. &c.* ses travaux infatigables pour obtenir un sel neigeux, par l'union du mercure avec le vinaigre, dont on trouve un procédé exact imprimé il y a 120 ans dans la Chymie de Lefebvre; la combinaison qu'il fait du mercure avec *l'acide animal*, ainsi que ce qu'il appelle ses *recherches* sur les moyens d'unir le mercure au fer, en mêlant ensemble du vitriol, du vinaigre & du mercure, tripotage que Poterius a décrit plus de 150 avant M. Navier.

J'ai l'honneur d'être, &c. CROHARÉ.

Nota. La Faculté de Médecine, dans son assemblée d'hier 22 juillet, a décidé par un décret, qu'elle s'en tenoit, quant à la doctrine sur les contre-poisons de l'arsenic, à ce qui a été publié dans sa séance publique tenue le 9 décembre 1779, & qu'elle improuvoit l'ouvrage de M. Navier. C'est ainsi que toutes les Compagnies savantes devroient agir, lorsqu'elles s'apperçoivent qu'elles ont été induites en erreur par leurs Commissaires. (*Note des Rédacteurs*).

REMARQUES *sur les réflexions de M.* LE RAY, *au sujet des hernies, par M.* PEREY, *Médecin, un des Chirurgiens de la Gendarmerie de France.*

Rien, sans doute, n'est plus louable que le motif qui a dicté à M. le Ray ses réflexions sur l'observation de M. Marigues insérée dans votre Gazette No. 16. Mais rien aussi n'est moins conforme aux principes reçus que ces mêmes réflexions; & par cette raison peut-on les laisser passer? Peut-on ne pas éclaircir l'obscurité qu'elles offrent, & relever les fautes dont elles sont parsemées? Que M. le Ray ne se fâche point. J'admire son zèle, & je respecte tellement ses vues, que je cherche à les remplir, en répandant la vérité sur les endroits de son écrit qui en sont dépourvus.

Une hernie inguinale ou crurale formée par un gros intestin seroit bien le phénomene le plus nouveau & en même tems le plus étonnant possible. M. le Ray prétend cependant en avoir été témoin & en parle comme d'une chose fort ordinaire. Il avance qu'une fille qu'il a guérie d'un anus artificiel, suite d'une hernie gangrenée à l'arcade crurale droite, n'auroit point été susceptible de guérison, si cette hernie n'eût été d'un des gros intestins. Comment le croire? MM. Arnaud pere & fils, Reneaume, de Launay, & tous ceux qui se sont occupés de la Chirurgie herniaire, n'ont jamais annoncé cette sorte de hernie, & vraisemblablement ils ne l'avoient pas vue. En effet la profondeur, les attaches fixes & multipliées & l'espece d'immobilité dont jouissent les gros intestins doivent, ce me semble, les empêcher de s'échapper de la cavité abdominale & conséquemment de faire hernie. Le colon tout au plus le pourroit; encore ce ne seroit que du côté gauche, & non du droit, où étoit la hernie que cite M. le Ray. Il seroit superflu de donner les raisons anatomiques de cette différence. Le cœcum court, volumineux, caché sous le rein & couvert par les circonvolutions de l'ileum, est bien loin de pouvoir sortir ni par l'anneau, ni par l'arcade, ou d'y parvenir pour y être pincé. Le rectum n'est sujet aux hernies que depuis qu'on appelle de ce nom sa chûte & son renversement.

Si, ce qui n'eſt pas encore parvenu à ma connoiſſance, il s'eſt vu des hernies crurales & inguinales bien & certainement formées par quelqu'un des gros inteſtins, une conformation particuliere & une poſition étrangere à ces inteſtins y avoient donné lieu; & comme *rara non ſunt artis*, il feroit auſſi inutile que dangereux d'aſſeoir des préceptes ſur cette ſingularité. Je ne ſerois pas ſurpris de trouver une hernie des gros inteſtins dans quelque point de leur trajet ou de leur emplacement. Y auroit-il de l'impoſſibilité par exemple, qu'à la région lombaire gauche il en exiſtât une du colon? Mais d'après ce fait, qui ſort de la regle commune, je me garderois bien d'indiquer les moyens de reconnoître dans une hernie ordinaire la préſence d'un inteſtin gros ou grêle.

Ce qui a pu porter M. le Ray à penſer que celle qui fait le ſujet de ſa premiere obſervation étoit produite par un gros inteſtin, c'eſt le paſſage des lavemens par l'ouverture que la gangrene y avoit faite. Cette circonſtance, il faut l'avouer, forme une préſomption. Mais voici à la fois de quoi la détruire, & montrer que la valvule du cœcum ou le *nec plus ultra* n'eſt qu'une limite qu'on a gratuitement aſſignée aux lavemens. Il n'y a aſſurément point de gros inteſtins dans la région ombilicale. Le jejunum l'occupe toute entiere. Cependant, le nommé Saint-Amant, concierge de nos priſons, rend ſes lavemens par une plaie fiſtuleuſe qu'il porte en cet endroit depuis deux ou trois ans. Il en a donné le ſpectacle à tous les Chirurgiens du Corps & nommément à M. Saucerotte, un de ces Chirurgiens ſupérieurs. Je les ai vus ſortir par un anus artificiel qu'avoit un ſoldat du Régiment d'Auvergne, à qui on avoit retranché la longueur de 10 pouces de l'ileum. Ce dernier fait, qui paroiſſoit inexplicable aux Maîtres ſous leſquels j'étois alors, je le rendis palpable ſur le cadavre; & pluſieurs fois j'ai réuſſi à pouſſer une liqueur colorée juſques dans les inteſtins grêles en franchiſſant l'obſtacle mécanique qu'oppoſent la valvune de Bauhin & ſes acceſſoires. Dans la paſſion iliaque on a vu, dit-on, des malades rendre par la bouche des ſuppoſitoires; d'autres vomir l'huile dont on s'étoit ſervi pour leurs lavemens. C'eſt une nouvelle preuve de ce que j'avance, quoiqu'elle ſoit puiſée dans un état contre-nature (1). Ainſi on ne peut donc pas conclure que ce ſoit un gros inteſtin que renferme une hernie, parce qu'une portion de lavement ſera ſortie par l'ouverture dont la gangrene l'aura percée; & cette raiſon fortifiée par celle de la maniere d'être de ces inteſtins dans le bas-ventre, rend pour ainſi dire chimérique l'exiſtence des hernies crurales & inguinales formées par leur préſence.

L'exemple cité par M. le Ray, qui n'a pas ſaigné la femme qui fait le ſujet de ſa 2e. obſervation, parce qu'elle avoit ſes menſtrues, eſt-il un exemple à ſuivre? Dans les accidens d'un étranglement inflammatoire reſpecter cette évacuation! Outre le beſoin général de ſaigner en cette facheuſe conjoncture, il en eſt un particulier tiré de la circonſtance même des menſtrues, & indiqué par l'état de pléthore locale de tout l'appareil de la génération; pléthore dont ſe reſſentent néceſſairement les viſceres du voiſinage. On ne ſauroit croire quelle influence peut avoir ſur l'eſprit d'un jeune praticien une retenue de ce genre de la part d'un maître qui paroît d'ailleurs éclairé. Je prie de nouveau M. le Ray de ne point m'en vouloir; il a trop à cœur ſans doute ſon état & le bien de l'humanité pour ſe plaindre que j'aye cherché à rapprocher de ces deux objets ce qu'il a dit.

L'idée que M. le Ray paroît avoir ſur la formation des hernies n'eſt rien moins que vraie. Ce n'eſt plus que dans Gorgias, Meges, Roger de Parme, Gentilis, Fulginas, Scophius &c, c'eſt-à-dire dans les Auteurs des tems les plus reculés, qu'on lit que les hernies ſont produites par la rupture du péritoine. Si des modernes l'ont répété, c'eſt qu'ils ont copié les anciens, & qu'ils n'ont jamais vu des hernies. En eſt-il une effectivement qui n'ait ſon ſac, & en auroit-elle ſi le péritoine eût été diviſé? Il n'eſt pas impoſſible cependant que cette rupture arrive; mais ſur cent hernies, dit M. Arnaud, elle ne ſe trouvera peut-être pas une ſeule fois, & M. le Ray la ſuppoſe ſi commune qu'il croit qu'il n'y a que les hernies formées par rupt. que la gangrene menace, & que celles qui ont été produites par relâchement, ſurtout lorſqu'elles paroiſ-

(1) M. Winſlow ſemble avoir cru à la poſſibilité de la tranſmigration des liq ides des gros inteſtins aux grêles. Exp. anat. Tom. III, page 193, paragraphe 376.

fent au-dessous de l'arcade, en sont absolument exempts. Qu'il seroit à souhaiter pour l'intérêt des hommes que la chose fût ainsi! Il faudroit à coup sûr des siecles pour voir une hernie avec gangrene. Non, encore une fois, ce n'est point par rupture que se font les hernies, & tout ce qu'enseigne M. le Ray pour reconnoître si elle a eu lieu ou le relâchement est aussi vain que sa théorie est erronée. Je ne vois pas pourquoi il assure que si les accidens le montrent aussitôt que la tumeur herniaire, c'est un signe certain de rupture. S'il a opéré de semblables hernies, la rencontre d'un sac a du lui faire connoître qu'au lieu de se rompre, le péritoine n'a fait que se prêter à l'impulsion des intestins.

Voilà comme les préjugés se perpétuent; voilà comme les erreurs se sement. Il n'en faut cependant aucune en Médecine non plus qu'en Chirurgie, & le premier devoir de celui qui professe l'un ou l'autre de ces états est autant de les corriger lorsqu'il les découvre, que d'annoncer la vérité lorsqu'il la connoît,

Signé, Perey, Méd. & un des Chir. de la Gendarmerie Françoise.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité des scrophules, vulgairement appellées écrouelles ou humeurs froides, par M. Lalouete, Docteur - Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Chevalier de l'Ordre du Roi. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur - Libraire, quai des Augustins. 1780. *in*-12 de 333 pag.

Nous rendrons compte de cet ouvrage à l'ordinaire prochain.

Extrait *d'un procès-verbal fait à Menil-le-Roy, près S. Germain-en-Laye, au sujet d'une manœuvre employée dans l'enfantement, dont les suites ont été funestes.*

M. Alphonse-le-Roy, D. R., Professeur d'accouchemens & de chirurgie françoise aux écoles de la Faculté de Médecine de Paris, ayant été appellé la nuit du vendredi 14 juillet 1780, au village de Menil-le-Roy, pour y accoucher la nommée Bertin, femme d'Herri Dufour, qui avoit déja accouché de trois enfans, dont un seul étoit venu vivant au monde à raison du prodigieux allongement de la tête & n'avoit vécu que quelques instans, apprit à son arrivée le samedi, qu'elle étoit en travail depuis le mardi; que la Sage - Femme avoit annoncé, le jeudi, qu'elle ne pouvoit l'accoucher, & que le même jour la mere ayant senti son enfant remuer, avoit apppellé M. *** Chirurgien breveté, lequel s'étoit retiré après avoir employé le forceps, puis le crochet & vuidé le cerveau de l'enfant sans avancer le travail; que M. Grandhomme, Maître en Chirurgie, juré aux rapports, à Saint - Germain-en-Laye, avoit été aussi appellé; que celui-ci n'avoit voulu rien entreprendre seul, & que dans cette circonstance les personnes notables de ce lieu avoient demandé du secours à Paris. Voici ce qu'observa M. Alph. le-Roy.

A son arrivée, il trouva la femme oppressée, sa vue presque éteinte, le pouls petit, précipité, les extrémités froides, un bassin de 2 pouces & demi de diametre du pubis au sacrum, le crâne de l'enfant vuidé, une portion de l'intestin colon à l'orifice de la matrice & dans le vagin; ce qu'il fit voir à MM. Hamilton, le Cointte, Docteurs en Médecine, & Grandhomme, Maître en Chirurgie.

Ayant annoncé que la perte de cette femme étoit inévitable, parce que la matrice étoit percée, les mêmes personnes, pour donner à ce fait toute l'autenticité nécessaire, jugerent à propos d'apeller M. Yvon, Méd. de Mgr. le Comte d'Artois, à S. Germain-en-Laye, qui, après l'examen de cette femme, porta le même pronostic que M. le Roy. Elle mourut en effet le même jour sur les 2 heures après midi.

On fit l'ouverture de son corps en présence d'un grand nombre de personnes. On reconnut à l'extérieur une portion d'intestin. Le diametre du bassin de devant en arriere se trouva exactement de 2 pouces & demi, comme M. Alphonse-le-Roi l'avoit annoncé.

Il fit en leur présence la section du pubis. Après une légere incision faite à la peau, il coupa la symphise; les pubis furent écartés l'un de l'autre de 3 pouces & faisoient saillie en devant sous les tégumens. On pratiqua ensuite l'opération césarienne. L'examen de la matrice fit voir d'abord à son col attenant le vagin, du côté droit, une ouverture dans laquelle étoit introduite une portion considérable du colon. A l'intérieur, on trouva l'occiput de l'enfant tourné du côté droit de la mere, le cerveau vuidé & dans le lieu correspondant à l'ouverture de la tête; il y avoit tant au col de la matrice qu'au vagin une ouverture à y introduire quatre doigts, par laquelle s'étoit précipitée une portion de l'intestin colon, détachée du mésocolon.

L'entendue du diametre du sacrum à chacun des pubis, écartés de 3 pouces l'un de l'autre, étoit de 3 pouces & demi; d'où il suit qu'outre l'écartement de 3 pouces, le diametre de devant en arriere s'étoit aggrandi d'un pouce, & cela sans la moindre lésion aux symphises postérieures.

A Menil-le-Roy le 25 juillet 1780. Signés, Yvon, D. M. Alphonse-le-Roy, D. M. P. Hamilton, D. M. le Cointre, D. M. Machenzie, D. M. Grandhomme, Chir.

Il est aisé de voir, par ce procès-verbal, à combien de dangers l'on expose les femmes, comme nous l'avons déja fait remarquer plusieurs fois, lorsqu'on porte des instrumens meurtriers dans leur corps en pareille circonstance. Dans le cas où l'accouchement naturel est de toute impossibilité, (ce qui est rare à la vérité) il nous semble que la section du pubis est l'opération où il y a le moins de risques & pour la mere & pour l'enfant, surtout lorsqu'il paroît démontré qu'on peut gagner d'abord jusqu'à 3 pouces d'écartement d'une branche du pubis à l'autre, & en second lieu, un pouce au moins dans le diametre de devant en arriere.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 30 Juillet.

S. CXVIII.

Cum peccat sanguis, facies rubet; extat ocellus,
Inflantur genæ, corpus nimiumque gravatur.
Estque frequens pulsus, plenus, mollis, dolor ingens
Inprimis frontis; fit constipatio ventris,
Siccaque lingua siti; sunt omnia plena rubore.
Dulcor adest sputi, sunt acria dulcia quæque.

Si c'est le sang, l'œil sort, le visage est enflé,
Le poux est fréquent, plein, la langue est altérée.
Comme à coups de marteau le front est ébranlé,
D'un rouge vif la peau par-tout est colorée,
Le ventre est constipé, ce que l'on crache est doux;
L'âcre, l'amer n'ont plus leurs véritables goûts.

Traité des scrophules, vulgairement appellées écrouelles ou humeurs froides, &c. annoncé dans la feuille précédente.

Cet ouvrage est le fruit d'environ cinquante années d'observations suivies sur ces maladies, comme M. Lalouette l'annonce dans son introduction. Ces maux, dit-il, étoient livrés précédemment à l'empirisme ou à des opérations chirurgicales cruelles. Le fondant de Rotrou étoit le plus puissant remede qu'on connût. Dès 1730, M. Lalouette forma le projet sous les yeux de son beau-pere, M. Ledran, chirurgien, & de suivre cette partie de l'art de guérir, si négligée jusqu'alors. Il annonce qu'il a trouvé enfin des moyens de guérison beaucoup plus doux & plus heureux que ceux qui avoient été mis en usage.

Son ouvrage est divisé en deux parties. La premiere est destinée à la description, à la distinction des scrophules & de leurs divers caracteres; la 2e. au traitement. Dans la premiere, on voit la marche, le développement & les progrès du vice scrophuleux dans les sujets relativement à l'âge, aux circonstances & aux parties que ce vice attaque. Ce qui met l'Auteur dans la nécessité de faire plusieurs classes ou divisions, fondées sur les différentes phases que cette maladie présente. Ainsi, à raison de l'âge des sujets, de la nature de ces maux & de leur siege, il est obligé de les distinguer en scrophules du premier & du second âge, c'est-à-dire, des deux temps principaux de la dentition; en scrophules bénignes & malignes, internes & externes, cutanées, adipeuses, osseuses, &c. Il a cru même nécessaire de les soudiviser, relativement aux différens os particuliers qu'elles attaquent, comme en scroph. des os du col, de la tête, de l'épaule, de la poitrine, du bras, de la main, &c. Enfin, par rapport à d'autres circonstances, on trouve encore une soudivision de scrophules en héréditaires, contagieuses, *vermineuses*, *scorbutiques*, *dartreuses*, *rachitiques*, *vénériennes*, &c. Leurs crises sont également exposées dans cette même partie, ainsi que leur pronostic.

Malgré le grand nombre de divisions & de soudivisions qui ont paru nécessaires à l'auteur, mais qui rendent la lecture de cet écrit fatigante, on ne peut s'empêcher d'avouer que cette partie de l'ouvrage ne soit neuve à certains égards & très-intéressante, qu'elle ne jette le plus grand jour sur le diagnostic, qui est toujours la chose essentielle d'un ouvrage de Médecine. Elle annonce un Praticien qui a beaucoup vu de ces sortes de maux.

Mais on peut reprocher à l'Auteur d'avoir multiplié un peu les êtres sans néceſſité, d'avoir fait des diſtinctions vicieuſes comme celles de ſcrophules *vermineuſes*, *ſcorbutiques*, *vénériennes*, &c. Le virus ſcrophuleux eſt un. Les vers, le virus vénérien, le ſcorbut, peuvent bien ſe compliquer avec le premier; mais ils ne produiſent jamais par eux-mêmes de véritables ſcrophules. Le vice de lymphe qui leur reſſemple le plus, mais qu'il faut bien diſtinguer encore, eſt celui qu'on obſerve ſi fréquemment parmi les enfans, ſurtout à la ſuite de la petite-vérole inoculée & qui ſe montre tantôt ſous la forme d'engelures d'un mauvais caractere, en hiver ſurtout, tantôt ſous celle de véritables ſcrophules aux glandes du col & ailleurs.

Cette partie que nous aurions deſiré de voir traitée dans cet ouvrage, & qui y manque entierement, eut pu fournir à M. Lalouette un article très-intéreſſant, & il eſt étonnant qu'un Praticien qui a tant vu dans ce genre, n'ait pas fait mention d'une maladie qu'on obſerve aujourd'hui ſi fréquemment parmi les enfans. Les uns l'attribuent aux reſtes de la petite-vérole, lorſque la dépuration des humeurs n'a pas pu ſe faire complertement, & qu'on n'a pas mis en uſage aſſez fréquemment les purgarifs, les apéritifs, &c. Les autres au développement du vice ſcrophuleux, qui dans le tems de la denrition, n'ayant pû ſe faire jour ou manquant d'activité pour ſe montrer, ſe manifeſte dans cette circonſtance. Quoiqu'il en ſoit, cet article valoit bien la peine d'être traité, & nous invitons M. Lalouette à le faire dans la ſuite de l'ouvrage qu'il promet.

La ſeconde partie a pour objet le traitement & la cure des ſcrophules. L'Auteur, après avoir indiqué en général les remedes qui ont eu le plus de célébrité & parlé de leur inſuffiſance; après avoir expoſé les ſecours auxiliaires tant internes qu'exrernes dont il ſe ſert dans la cure des ſcrophules, comme de ſucs d'herbes, des antiſcorbutiques, des préparations de mars, de gayac, des purgatifs, des topiques &c, renvoye pour la guériſon radicale de ces maux, à un remede anti-ſcrophuleux, compoſé principalement de pilules réſolutives, laxatives & toniques & dont l'Auteur ſeul a connoiſſance. Malgré les éloges infinis qu'il prodigue à ce remede, on voit qu'il n'a de ſuccès qu'autant qu'on y joint différens autres moyens variés ſuivant les circonſtances & qui font ceux que les Praticiens emploient tous les jours. Mais le traitement indiqué par M. Lalouete & fondé principalement ſur ce ſecret, eſt ſi difficile, ſi compliqué, qu'il ſemble qu'il n'y a que celui qui l'a imaginé qui puiſſe en tirer avantage. Nous oſons le dire à M. Lalouette; ce n'eſt point ainſi qu'on ſert le public. On s'attendoit à trouver dans ſon ouvrage des moyens curatifs ſimples. Il ſemble que l'Auteur n'annonce les ſiens & ne donne ſon adreſſe pour les débiter, que pour avoir le droit excluſif de traiter ces ſortes de maux, & des occaſions de vendre ſes pilules. Alors un traité qu'on publie eſt plutôt une affiche qu'un ouvrage. Il eſt vrai qu'on annonce qu'on le publiera un jour, mais qu'on a des raiſons pour ne pas le faire connoître aujourd'hui. Quelles qu'elles ſoient, nous ſommes fâchés d'être obligés de faire obſerver que cette reſerve eſt déplacée dans un Médecin qui a véritablement à cœur le bien de l'humanité.

On eſt encore étonné de voir dans cet ouvrage, que M. Lalouette veuille faire de ſon ſpécifique un remede efficace contre beaucoup d'autres maux, tels que les maladies laiteuſes que les Médecins habiles guériſſent parfaitement, ſoit avec les plantes apéritives, nitreuſes, ſoit avec les purgatifs, & contre beaucoup d'autres maux dont on peut voir la liſte dans cet écrit.

*Réponſe à la Lettre de M. C. D. V. inſérée dans le Journal de Paris, du 24 Juillet, N°. 206, 1780; par M***.*

Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.

Je commence à croire, MM., que le magnétiſme animal n'eſt plus un être de raiſon, depuis qu'on vient d'annoncer & de conclure au commencement d'une lettre inſérée dans le Journal de Paris, du 24 juillet, que ce n'eſt point une chymere; qu'il y a un Médecin qui a ſuivi ſes effets pendant un an, qui l'aſſure. Il eſt vrai qu'il eſt ſeul de cet avis; mais qu'importe, s'il a raiſon. D'ailleurs, ce n'eſt pas la premiere fois qu'on a vu des Médecins ſoutenir de ſemblables prodiges. En 1692, Garnier, Médecin de Lyon, fit un ouvrage pour prouver les miracles de Jacques Aymar, qui ſuivoit les voleurs à la piſte, découvroit l'eau, l'argent caché, les bornes

tranſplantées, &c. avec une baguette de coudrier. Son livre (*) approuvé de trois ou quatre Philoſophes du temps, fit une telle ſenſation dans la Capitale, qu'on y appella ce Jacques Aymat. On le fit procéder à la découverte d'un tréſor qu'on avoit caché chez M. le Prince de Conty. Il lui prit malheureuſement une foibleſſe au moment de l'opération, qui la dérangea entierement, & ſa baguette le ſervit mal. Un hydroſcope du Dauphiné la reprit en 1772. Un Médecin du canton prit vivement ſa défenſe. Il auroit été cru même de tout le monde, ſi à la vérification des faits celui-ci n'eût été auſſi malheureux que J. Aymat. Un Savant (1) accoutumé à lire dans le ciel, ſe crut obligé de faire appercevoir ce qui ſe paſſoit dans la terre. Les *Ahuris* d'Eſpagne ont paſſé pour avoir la vue encore plus perçante que les hydroſcopes du Dauphiné. Ils appercevoient les mines d'or à travers les rochers, à des profondeurs étonnantes; mais il faut tout dire auſſi, ils avoient les yeux rouges & étoient nés le Vendredi-Saint, privilege qui n'eſt pas accordé à tout le monde. C'eſt ce qu'un célebre Auteur Eſpagnol, Martin Delrio leur défenſeur, a très-judicieuſement fait remarquer.

Il y a donc des êtres privilégiés en tout genre; il faut en convenir, & il eſt vraiſemblable que ſi les Médecins de Paris euſſent prévu que M. Meſmer alloit guérir tous les maux incurables, tels que la jauniſſe, les pâles couleurs; que tout alloit changer, que les vomitifs, les purgatifs ne ſeroient plus de remedes, &c. ils ne ſe ſeroient pas tant empreſſés à le fêrer auſſi ſouvent qu'ils l'ont fait, à lui procurer leurs propres malades; les Compagnies ſavantes ſe ſeroient diſpenſées de nommer des Commiſſaires pour ſuivre les effets du magnétiſme, ſurtout ſi elles euſſent pu imaginer que lorſqu'il faudroit repréſenter les malades, M. Meſmet feroit dire que ce n'étoit pas poſſible, & que le privilege de les voir ne ſeroit accordé qu'à M. Deſlon.

Voilà ce que j'avois à dire à l'Auteur ſi véridique de cette lettre. Pour ce qui eſt des perſécutions qu'ont eſſuié, de la part de leurs contemporains, ceux qui ont annoncé les premiers, les phénomenes de l'aimant, de l'électricité, qui ont mis l'opium, le mercure en uſage, j'ai laiſſé une place dans mes tablettes pour y conſigner le nom des martyrs & des perſécuteurs, pour y noter tous ces grands événemens dont on parle dans cette lettre, & dont M. C. D. V. voudra bien nous inſtruire. En attendant,

J'ai l'honneur d'être, &c.

BAUME (*) *du ſieur* Robert, *pour la préparation des bas de peau***, *préſenté à la Faculté de Médecine de Paris, le* 15 *Juin* 1778, *par* M. COSNIER, *l'un de ſes membres, & approuvé par un décret de cette Compagnie le* 20 *Janvier* 1779, *ſur le rapport de MM.* DE LEPINE, COSNIER, MAIGRET *&* BOURRU, *nommés Commiſſaires.*

Prenez méliſſe, romarin, roſes de Provins, vulnéraires Suiſſes, de chaque trois poignées; armoiſe, hyſſope, thim, bugle, ſanicle, marjolaine, abſynthe, ſauge, de chaque 2 poignées; véronique, angélique des bois, menrhe, verge d'or, pervenche, lierre terreſtre, baſilic, fenouil, brunelle, lavande, laurier franc, marguerite, millepertuis, millefeuilles, toute-bonne, horvalle, matricaite, euphraiſe, betoine, benoiſte, camomille ſimple, ca-

(*) Voy. *Diſſertation phyſique en forme de lettre à M. de Seve, Seigneur de Flecheres, Conſeiller du Roi &c, dans laquelle il eſt prouvé que les talens extraordinaires qu'a Jacques Aymar de ſuivre avec une baguette les voleurs à la piſte, de trouver de l'eau, de l'argent caché, les bornes tranſplantées, &c dépendent d'une cauſe très-naturelle & très-ordinaire; par* Pierre GARNIER, *Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, Aggrégé au College des Médecins de Lyon.* A Lyon, 1692. in-12. Cet ouvrage eſt approuvé de trois ou quatre perſonnes, dont les unes prennent la qualité de Philoſophes.

(1) M. de Lalande.

(*) La recette de ce Baume eſt due otiginairement à M. Fagon, prem. Médecin de Louis XIV; il la donna à feu M. Robert, qui en a été longtems poſſeſſeur. Depuis ſa mort, un particulier qui a reçu pendant 35 ans & qui reçoit encore un ſoulagement notable de l'uſage des bas de peaux préparées à ſa maniere, a eu, par reconnoiſſance du bien qu'il en a éprouvé, la générosité d'acheter la vraie compoſition de ce Baume & d'en faire préſent au public. M. Coſnier, l'un des Commiſſaires nommés par la Faculté, a fait exécuter fidelement ſous ſes yeux les procédés qu'on employe, ſoit pour la compoſition du Baume, ſoit pour la préparation de ces peaux, les a comparées avec celles du ſieur Robert, a ſuivi les effets des unes & des autres, & il a trouvé entr'elles une parfaite conformité & une égalité de ſuccès. La Faculté, d'après l'examen & le rapport, a fait imprimer la recette pour que chaque maître en Pharmacie de Paris & des principales villes du Royaume, en ait un exemplaire, & a arrêté de plus qu'elle ſera inſérée dans la premiere édition qui ſera faite de ſon codex ou diſpenſaire.

** La peau de chien eſt celle qu'on préfere.

momille romaine, fariette, myrthe, de chaque une poignée; graine de genievre, un litron (mesure de Paris).

On fait ensorte que le tout soit cueilli dans un temps sec & dans la floraison des plantes & maturité des graines. On doit en prendre seulement les feuilles, fleurs, graines & sommités, à l'exception de l'angélique des bois, du fenouil, de l'euphraise, & de quelques autres qui ont peu de tiges, que l'on emploie entieres.

On met le tout dans une cruche de grais, de grandeur suffisante pour contenir les plantes aisément. On remplit la cruche d'eau-de-vie de premiere qualité, de maniere qu'elle furnage les plantes. On l'expose bouchée d'un double parchemin, au soleil pendant les mois de juillet, août & septembre. On a soin pendant ce temps, d'entretenir la cruche pleine d'eau-de-vie. On la retire à la fin de septembre pour la laisser dans un lieu sec, environ trois mois, sans y toucher. Au bout de ce temps, on verse le tout avec la précaution de ne pas presser les plantes, dans des terrines de terre neuve & vernissées. On verse par-dessus les plantes environ un tiers d'eau-de-vie aromatisée. On remplit les terrines d'huile d'olive de la premiere qualité, en observant qu'elles ne soient pas remplies jusqu'au bord. L'huile fine est la meilleure; elle doit furnager les plantes; l'on remue bien le tout avec un bâton. On les ferme exactement avec leurs couvercles de terre luttés, avec une pâte faite de son & de farine de froment. On les expose en cet état pendant une nuit dans un four modérément chaud.

Lorsque le tout est réfroidi, on passe le Baume à la chausse, on le met dans des bouteilles, dont on laisse environ un huitieme de la capacité vuide, & qu'on remplit au besoin de l'eau-de-vie aromatisée. On exprime les plantes à la presse; on conserve la liqueur qu'on en retire sous le nom d'eau rouge & vulnéraire propre à divers usages.

Préparation des Peaux.

Pour préparer les peaux, il faut choisir celles qui sont bien *parées*, les savonner dans une eau de riviere, où l'on aura battu des jaunes d'œufs, pour enlever aux peaux la chaux qui s'y trouve. Ces peaux ainsi lavées, étendues & séchées, on les travaille pour en faire des bas, des gands & autres ouvrages.

Après ce premier procédé, on verse sur l'intérieur seulement des peaux, du Baume dans lequel on n'a point ajouté d'eau-de-vie aromatisée; on le verse goutte à goutte dans toute leur étendue; on fait ensorte de l'étendre également avec la main. On ploye & on tord fortement les peaux; on les arrose une seconde fois du même Baume; on répete cette manœuvre cinq à six fois, pour donner le tems au Baume de pénétrer les peaux. On les met alors pendant 24 heures dans un linge légérement mouillé d'eau de riviere. On presse le tout, pour conserver les peaux souples & mollettes.

Lorsqu'on veut avoir des peaux préparées d'une maniere plus active, on se sert du Baume dans lequel on a ajouté un tiers d'eau-de-vie aromatisée; on recommence le procédé ci-dessus, c. à. d. on verse ce Baume goutte à goutte, &c. Ces peaux se conservent mollettes pendant un an & plus, si on a soin d'entretenir le linge humide, & de graisser de temps en temps les peaux, surtout avant de les appliquer sur quelque partie malade. On peut les préparer ainsi, soit avant d'en faire des bas, soit après les avoir cousues.

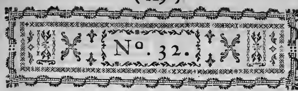
Usage des Peaux.

Ces peaux ainsi préparées, disent les Commissaires, joignent à l'avantage d'être souples & douces comme un gand, celui d'avoir la fermeté d'une toile neuve qui ne leur permet pas de s'élargir ou de s'alonger. Cette propriété les rend utiles & quelquefois suffisantes dans les enflures ou œdemaries simples des jambes provenant d'un trop grand relâchement de la peau & de la foiblesse du tissu, & lorsque d'ailleurs il n'y a aucun vice cutané.

Ces Médecins ont prévu l'objection qu'on pourroit leur faire touchant le nombre de plantes dont cette recette paroît surchargée. Mais ils ont crus devoir soumettre tout raisonnement à l'expérience qui dépose en sa faveur, & porter sur cette composition la même reserve, que sur la thériaque pour laquelle on a des exemples qui prouvent que lorsqu'on a voulu changer ou supprimer quelques-uns de les ingrédiens, l'effet n'a pas été à beaucoup près le même.

Le sieur Marin, Apothicaire, rue S. André-des-arcs, qui, dès l'année 1773, a préparé le susdit Baume pour l'usage du donateur même de la recette, avertit le public qu'il en a réservé pour en fournir à ceux qui lui en demanderont.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 6 Août.

S. CXIX.

Accusant choleram dextræ dolor, aspera lingua,
Tinnitus, vomitusque frequens, vigilantia multa,
Multa sitis, pinguisque ejectio; torsio ventris,
Nausea fit, morsus cordis, languescit orexis.
Pulsus adest gracilis, durus, veloxque, calescens.
Aret, amaretque os, incendia somnia fingunt.

Si c'est l'ardent amas d'une humeur bilieuse
Qui dérange votre santé,
Vous avez de meaux de côté,
La langue aride & raboteuse,
D'oreilles un brouissement;
Soif, colique, insomnie, éjection glaireuse,
Naufée & maux de cœur avec vomissement.
Le poux est mince, dur, bat vîte & fréquemment.
On a la bouche séche & pleine d'amertume,
Et cette bile qui s'allume,
En rêve ne fait voir que feu, qu'embrasement.

Précis d'un mémoire sur la maladie de M. Teng. D. Ch. ouverture de son cadavre; cause de sa mort & conseils préservatifs pour son fils, lu dans une assemblée de la Faculté, le 1er Août 1779; par M. Alphonse le R***, *D. M. P.*

M. T. né de parens bilieux, très-bilieux lui-même, entra au service à 13 ans, passa sa jeunesse dans un climat chaud, eut des fievres intermittentes qu'il combattit par beaucoup de quinquina, des érésypcles, des dartres qu'il répercuta toujours par l'eau froide & les astringens, &c. N'ayant jamais abusé de son tempérament, il se maria à 35 ans & entra dans la judicature. Il digeroit mal, la bile couloit peu, le ventre étoit serré, ce qui portoit souvent à la tête des fluxions qu'il regardoit comme des rhumes. Le foie étoit trop étroit pour contenir toute la bile dont il faisoit secrétion; aussi cette humeur produisoit, lorsqu'elle étoit en excès, engourdissement aux mains, embarras à la langue: un émétique qui la faisoit couler en quantité énorme étoit le remede chéri de M. T. La nature tenta quelquefois de débarrasser le foie par les hémorroïdes, mais elles couloient trop peu. En 1778, après l'usage d'un émétique qui fit vomir de la bile pendant un jour entier, le malade voulut le lendemain y recourir encore, il vomit encore beaucoup; mais le soir le pouls devint petit, serré. Alors la toux convulsive, le hoquet, l'impossibilité d'avaler aucun liquide sans être provoqué au vomissement, firent craindre pour la vie. Les saignées, les mucilages, les bains, ramenerent le calme; la convalescence fut longue, mais jamais elle n'a été complette. En 1779, M. T. se transplanta à Paris. Chargé de sa santé, je reconnus un état de marasme bilieux que je cherchai à combattre par les nitreux & les remedes appellés apéritifs,&c. Le malade tomba en une mélancolie noire; sans cesse il prédisoit sa mort prochaine; tantôt une jambe, tantôt une autre extrémité devenoit froide, puis en la même partie survenoit une chaleur extrême, sans qu'on pût en connoître la cause; car la langue étoit belle, le ventre moler, le pouls naturel. Les bains que je conseillai presque froids affoiblirent, causerent des accès de chaleur plus fréquens, & allu-

merent les urines. On employa en vain les calmans de tout genre, les remedes réfrigerens, les dieurériques, &c. &c. Enfin après plusieurs bains, après la diete la plus févere, la langue étant pâteuse, limoneuse; on donna un doux laxatif qui en un instant produisit d'énormes évacuations de matieres stercorales : une heure après la bile coula par haut & par bas avec une abondance incroyable, tout entra en convulsion. Les extrémités foibles, couvertes de sueur gluante, la face hippocratique &c. tout annonça un vrai cholera-morbus & la mort. Les eaux distillées. les narcotiques à petite dose, soulagerent. La tympanité survint, puis le hocquet, puis de moment à autre des vomissemens d'une énorme quantité de bile, tantôt jaune; tantôt verte, tantôt érugineuse, & ce d'un instant à l'autre. Au 2e. jour la tympanité ayant un peu cédé au pompement de l'air avec une seringue, le malade rendit des excrémens blancs comme le *græcum album*, avec un peu de bile jaune. MM. Majault, Bouvard & Maloette, appellés en consultation, désespérerent du malade. On tevint aux bains, & comme ceux d'eau simple avoient nui, on ajouta à ceux-ci le camphre & le nitre. Il se présenta un phénomene bien singulier. L'eau du bain où nageoit au thermometre devenoit quelquefois plus chaude de deux degrés, malgré l'évaporation, & alors le malade dont il sembloit qu'en ce cas la chaleur étoit soutirée, éprouvoit du froid. Un jour qu'on supprima le nitre & le camphre, le bain rappella les vomissemens, les hocquets & tous les accidens que les bains nitrés calmoient. On voyoit du bas-ventre partir des ondoyemens convulsifs. La matiere bilieuse qui étoit en orgasme se faisoit jour tantôt à travers le poulmon, alors des crachats bilieux, tantôt par la peau, alors des sueurs safrannées. La fievre devint dévotante, la paume des mains rougit au point qu'on croyoit que le sang alloit se faire jour à travers le tissu spongieux. La mort termina dans la 55e année de son âge, cette scene de douleurs dont le tableau varioit sans cesse. Il falloit faire la Médecine à l'œil, & la guerre aux symptômes Il n'est sorte de secours qui ne fût employé sans oublier la saignée, les sangsues &c. Ce tableau n'est qu'un léger esquisse de tous les accidens.

Ouverture du cadavre.

La nature avoit prolongé les extrémités aux depens du tronc. Cette conformation frappa à l'ouvertute du cadavre. La poitrine étoit très-haute, très-petite, le ventre avoit peu d'empleur M. T. avoit eu la faculté de retenir très-longtems sa respiration. Les poulmons étoient sains. Le bas-ventre ouvert, on vit l'épiploon adhérent au péritoine, aux intestins. Le foie étoit très-petit & plus dur que de coutume; la vésicule du fiel, le pancréas, l'estomac, étoient dans l'état naturel; mais depuis les reins jusqu'à la symphise du pubis, il s'écoula une énorme quantité de pus qui avoit son siege entre les deux lames du péritoine sur le mesentere; la vapeur qui s'en exala me causa un serrement vers le prœcordia, je me trouvai très-mal, & ne fut soulagé qu'en vomissant.

Cause de la mort.

Cette maladie qui a offert des symptômes si variés & si extraordinaires, étoit l'effet d'une suppuration du bas-ventre, qui probablement se formoit depuis la maladie arrivée un an avant. Dans le jeune âge, le travail de l'accroissement, du développement, se porte vers le poulmon; cet organe est alors exposé aux suppurations, mais dans le retour d'âge il se fait dans le bas-ventre; & si quelques-uns des visceres qu'il renferme ne sont pas en proportion nécessaire, alors il arrive des désordres. A cet âge les suppurations se font tantôt au foie & si elles peuvent se faire jour au dehors le malade guérit, tantôt aux reins, dans ce cas les urines charient le pus & le malade soutient longtems ce désastre, tantôt dans le mesentere, alors on les a vu percer les intestins, & donner long-tems de selles purulentes, &c &c. Ces sortes de maladies du bas-ventre, propres au retour d'âge, pourroient s'appeller phtisies du foie du reins du bas-ventre, &c. & il n'y a souvent pas plus de moyen d'en arrêter les progrès que de celle du poulmon, sur-tout lorsqu'elles dépendent d'un vice organique, ou acquis ou héréditaire. M. T. avoit le foie trop étroit, le bas-ventre trop peu ample pour le travail de la nature. De-là ces redondances de bile &c. ses ancêtres & ses freres sont morts vers le même âge & avec des symptômes communs procédans probablement de la cause que j'indique.

Conseils préservatifs pour M. T. fils.

La foiblesse de l'abdomen, surtout le vice du foie, paroissent héréditaires dans cette famille. Tous meurent dans le moment de la vie où le développement successif des organes s'accomplit vers le bas-ventre. On demande comment conserver & prolonger la vie d'un jeune enfant qui reste seul de cette ancienne famille. Déja à dix ans il annonce le même tempérament. Le ventre est étroit, il a des constipations fréquentes, des maux de têtes, des éruptions à la peau, des crampes, enfin les mêmes incommodités qu'avoient son pere & ses oncles à cet âge. On ne peut le purger par les médicamens ordinaires. Voici les moyens que nous croyons propres à faire changer dans cet enfant, & dans sa postérité la constitution héréditaire. On l'assujettira à une diete douce humide & bien réglée. Très-souvent on le baignera dans l'eau tiede jusqu'à la poitrine. Deux fois l'année au printemps, à l'automne, on lui fera prendre pendant 15 jours au moins des apozêmes apétitifs & évacuans. L'art de l'igienne doit avoit sans cesse en vue ici de développer le foie & le bas-ventre, & de s'opposer à la constitution bilieuse; on lui donnera un état qui l'éloigne du cabinet. On l'exercera à des jeux qui développent le corps; on le fera monter à cheval, & pour écarter de lui la constitution si funeste à sa famille, on le fera voyaget au fond du nord pendant plusieurs années, surtout dans le temps de la puberté; & comme les enfans participent du tempérament qu'avoient leurs parens lorsqu'ils les ont engendrés, on le mariera de bonne heure afin que le tempérament bilieux n'étant pas encore prédominent, cette disposition héréditaire change dans sa postérité.

Observations & réflexions sur l'usage des lavemens.

Madame de C*** d'un tempérament bilieux, avoit toujours joui jusqu'à sa premiere couche d'une bonne santé Depuis cette époque, le canal intestinal fit mal ses fonctions, elle avoit des aigreurs, des ventosités; les garde-robe devinrent très-rares, à peine une en huit jours. Deux autres couches ne firent qu'accroître ces indispositions; des flueurs blanches parurent. On ne s'attacha qu'à la constipation, on conseilla des lavemens; la malade en fit abus, au point d'en prendre 3 à 4 par jour. E'le tomba dans la langueur, le marasme; elle devint d'une pâleur jaune qui annonçoit que le foie faisoit mal ses fonctions; elle a succombé à cet état. Appellé pour ouvrir le cadavre, j'ai trouvé tous les visceres très-sains, mais le foie pâle, & la bile décolorée.

C'est principalement dans les grandes villes que les femmes, surtout sedentaires, font usage de lavemens pour remédier à la constipation qui, chez elles, n'est que l'effet de l'inertie du canal intestinal. Cette constipation est toujours accompagnée de langueur d'estomac. Dans les deux extrémités du canal intestinal, les alimens subissent deux décompositions différentes qui disposent d'un côté à l'acescence, de l'autre à l'alkalescence, & ces deux états se manifestent d'autant plus à ces deux extrémités qu'il y a plus de débilité: cette même débilité fait que la récomposition ne se faisant pas en raison de la décomposition des alimens; de l'air, des vapeurs, des gas (comme on voudra) s'échappent du bol alimentaire, ne s'y recombinent pas, & ces substances vapotisées vont infecter différentes régions, différens visceres Il est bien difficile de saisir le premier chaînon de ces désordres, à moins de faire attention à l'état de débilité du canal intestinal, & aux différens effets de cette débilité dans les différentes régions de ce canal. C'est d'après ces vues, que développe M. Alph. le-Roy dans ses leçons sur la nutrition, d'une maniere bien intéressante, que j'ai eu l'avantage de remédier quelquefois à des langueurs d'estomac, à des constipations habituelles. Pendant 12 à 15 jours je prescris chaque jour le matin un grand verre d'eau de rhubarbe, & s'il ne donne pas de garde-robe, un autre à midi avant le repas; je passe à l'usage du vin de quinquina préparé en la maniere suivante qui le rend très-agréable. En une pinte de bon vin blanc, laissez infuser une once de bon quinquina, une once d'eau-de-vie; passez à travers le papier joseph; ajoutez une once de syrop de guimauve; la dose est deux à trois cuillerées avant la soupe. Les astringens en donnant du ton au canal intestinal, remédient pour même raison aux constipations; c'est pourquoi on a prescrit avec succès dans des ventosités, l'alun, la noix-de-galle, qui souvent même alors ont bien purgé. On

peut conseiller aux femmes de déjeûner avec le pain rôti & trempé dans l'huile.

J'ai eu occasion de voir une autre femme qui remédioit à la constipation par les suppositoires; leur usage habituel a excité une chûte de rectum pour laquelle M. Juville, expert herniaire, chargé de la fourniture des troupes, a inventé un bandage très-ingénieux.

Il est d'autres malades qui se refusent à l'usage des lavemens, parce qu'ils ne peuvent les recevoir. Chez ces sujets, le tectum fait des circonvolutions telles, que la canule ne peut entter, & lorsque dans ce cas on l'a poussée trop fort, il est arrivé de percer l'intestin, d'où s'est suivi la gangrene & la mort. Une garde intelligente doit dans ce cas prendre une canule très-longue, & la contourner selon les circonvolutions, jusqu'à ce qu'elle les ait franchies. Pour de semblables cas on fait faire des canules dont le bout est semblables aux sondes élastiques; ce bout trouvant obstacle d'un côté, se porte de l'autre, & la personne la moins intelligente peut facilement & sans danger servir un lavement. Un moyen plus facile encore, c'est d'employer en ce cas une canule grosse comme le doigt. On peut dire avec raison de ces petits détails:

Exiguis multis grandis à cervus erit.
Ovid.

Signé, LE COINTRE, D. M.

Réponse au mémoire à consulter du N°. 25; par M. CAZAUBIEL, *D. M. à S. Hubert.*

On se rappelle qu'il y s'agit d'une Dame qui éprouve à la région de l'estomac une douleur qui a augmenté par gradation, qui est devenue très-vive, qui a été suivie d'une teinte jaune & qui est accompagnée d'une tumeur circonscrite de la grosseur d'un oeuf de poule.

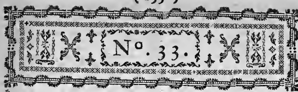
M. Cazaubiel conseille les bains très-peu chauds, le petit-lait, l'eau de veau, l'infusion de bourrache, de caille-lait, de tilleul, enfin des moyens capables de faire cesser la sensibilité, avec un régime humectant & adoucissant, ensuite les eaux minérales ferrugineuses ou celles de Vichy seules ou coupées avec le petit-lait &c, après quoi la terre foliée de tartre, enfin les pilules savoneuses faites récemment, & observant de modérer la sensibilité, en cas qu'elle ait lieu, par les bains, & de les faire prendre ou concurremment ou alternativement avec les fondans.

Nous croyons que les précautions que M. C. indique pour l'usage des fondans, sont très-sages & les remedes très-bien indiqués, mais d'après les observations pratiques de M. Varnier, Médecin à Vitry-le-François, & celles de M. Durande, Médecin à Dijon, les plus puissans lithontriptiques des calculs biliaires sont ou les lessives alkalines ou l'éther vitriolique combiné avec l'huile essentielle de thérebentine.

AVIS.

Nous croyons devoir prévenir le public que la Société Royale de Médecine n'a point approuvé la poudre anti-hémorragique du sieur *Faynard*, & qu'elle n'a point été satisfaite des expériences tentées à ce sujet par ses Commissaires. On ne peut que déplorer le sort du public perpétuellement en butte aux pieges que lui rendent de tous côtés les Charlatans, toujours protégés. Il est certain qu'ils n'ont qu'un tems, & qu'on rougit après d'en avoir été la dupe; mais en attendant le public en souffre, & le tems qu'on perd à les démasquer, pourroit être employé plus utilement. D'après un calcul qu'on croit exact, le nombre des Charlatans de toute espece pour la guérison des maladies, qui se sont succédés dans la Capitale depuis dix ans & qui sont aujourd'hui parfaitement connus, c'est-à-dire oubliés, a été porté à plus de huit mille. On ne conçoit pas comment dans un état policé on souffre de pareils abus. La plûpart sont des gens sans aveu, sans connoissances, des joueurs de gobelets, des gens sans ressource qui ne sachant que devenir, disent: je me fais Charlatan ou imposteur public, & ils le sont. Il est un gouvernement auquel un de ces Charlatans propose un remede antivénétien réchauffé & insuffisant, remede que le public a rejetté malgré les efforts faits pour l'accréditer. Le prétendu possesseur demande trois millions, & dit: c'est ainsi qu'il faut demander pour se faire écouter & pour obtenir. Obtiendra-t-il? D'autres ont proposé d'écarter le scorbut de nos vaisseaux, en les fournissant d'une bierre merveilleuse. Renvoyés par un Ministre éclairé à la Faculté, les Commissaires nommés n'ont vu ni la boisson, ni les prétendus fournisseurs. L'oeil de l'intégrité effarouche la cupidité & la friponnerie.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 13 Août.

S. CXX.

Phlegma supergrediens proprias in sanguine leges,
Os facit insipidum, fastidia crebra, salivas;
Costarum, stomachi, simul occipitisque dolores.
Pulsus adest rarus, tardus quoque, mollis, inanis.
Præcedit fallax phantasmata somnus aquosa.

Si du flegme chez vous la dose est excessive,
Le palais abreuvé d'un torrent de salive,
Des meilleurs mets est dégoûté,
On sent maux d'estomac, de tête & de côté,
Le pouls est foible, rare, & sa marche est tardive;
Et cette aqueuse humeur, la nuit vous fait songer,
Que vous voyez une eau prête à vous submerger.

Observations sur la préparation du kermès minéral, par M. le Cointre, D. M.

Chargé de seconder le zele d'un Médecin qui donne ses soins à un grand nombre de malheureux qui le requierent, j'ai reconnu dans la pratique de la Médecine que la préparation des médicamens n'est pas uniforme dans la capitale, quoique les Pharmaciens soient engagés par serment & par honneur à n'en suivre d'autre que celle indiquée dans le codex de la Faculté de Médecine de Paris. Le kermès, par exemple, est un médicament dont j'ai vu les Praticiens faire le plus grand cas. C'est un fondant très-efficace, mais j'ai été souvent étonné de voir qu'il produisoit deux effets bien différens dans les mêmes circonstances. Sur des sujets je l'ai observé vomitif à la plus petite dose, même à un quart de grain, & sur d'autres il ne produisoit aucun effet bien sensible, donné même à plusieurs grains. La variété des tempéramens, leur idiosincrasie particuliere ne pouvoient être, dans les cas que j'observois, la cause de ces différens effets. Je m'attachai au médicament, & j'observai constamment que le kermès d'un Apothicaire faisoit vomir, tandis que celui d'un autre ne produisoit pas cet effet. Depuis que la Pharmacie a été érigée en College, j'ai souvent entendu dire aux nouveaux Professeurs qu'il falloit reformer le codex; mais j'ai été bien en garde contre cet esprit d'innovation par les effets incertains & dangereux auxquels des changemens inconsidérés pourroient donner lieu. Les diverses préparations du kermès vont prouver ce que j'avance.

Le codex de Paris prescrit, pour faire le kermès minéral, de prendre quatre livres d'antimoine de Hongrie concassé, une livre d'alkali du nitre & huit livres d'eau de pluie, de faire bouillir dans un vaisseau de terre verniffé, pendant deux heures, à un feu doux & modéré, de filtrer les deux tiers de la liqueur, d'ajouter au tiers restant cinq livres d'eau de pluie, douze onces de nitre fixé, de faire bouillir comme dessus, de filtrer encore les deux tiers, d'y ajouter cinq livres d'eau de pluie, & huit onces d'alkali du nitre, de faire bouillir encore deux heures, de filtrer toute la liqueur chaude, de laisser reposer 24 heures, de décanter la liqueur. La poudre qui reste sur le papier est le kermès, que l'on lave & qu'on conserve pour l'usage.

Quoique l'antimoine soit un minéral de bas prix, comme il n'en est pas de

même des alkalis, il arrive que le kermès, pour être bien préparé, exige un peu de temps & de la dépense. L'usage que les Praticiens font de ce médicament, a déterminé quelques Pharmaciens à faire de cette opération, (une des plus importantes de la chymie) un objet de commerce & de spéculation. Il part tous les ans de la Capitale plusieurs centaines de livres de kermès, mais avec elles part le désastre & la mort. La cupidité a réduit presque à rien les soins & les frais qu'exige la préparation de ce médicament. Pour cet effet, on fait fondre dans un creuset de l'antimoine & de l'alkali-fixe, & pour obtenir un produit plus considérable, on y ajoute du soufre. Le produit de cette opération a l'apparence trompeuse du kermès; aussi l'appelle-t-on *kermès par la voie seche*. Comme j'ai été moi-même le témoin de ces infidélités, je crois être obligé d'en montrer le danger.

Le véritable kermès, le kermès fait par la voie humide, est un foie-de-soufre avec excès de soufre & avec le moins d'alkali possible, & en même temps uni au moins possible de particules métalliques. Le kermès se tient en dissolution dans la liqueur tant que l'alkali forme un foie-de-soufre; mais quand la plus grande portion de cet alkali se porte sur l'eau, à raison d'affinité, ce n'est plus qu'un soufre un peu alkalisé & uni à une infiniment petite portion de régule. Il n'en est pas de même du prétendu kermès appellé kermès par la voie seche. Celui-ci est un vrai foie de-soufre qui tient en dissolution la plus grande quantité possible de parties métalliques. Ainsi, rien n'est plus diamétralement opposé au kermès par la voie humide que le prétendu kermès par la voie seche, quoiqu'on le lave. Aussi ce dernier cause de la sécheresse, de l'irritation, de la fievre par sa partie alkalino-hépatique & vomissement par sa partie métallique. Il agit sur les premieres voies sans porter à la peau, tandis que l'autre n'irrite presque pas, & comme le soufre il porte à la diaphorese & décharge d'autant les visceres sur lesquels s'est reportée par quelque cause cette même diaphorese.

Voilà les raisons que je me suis rendu de deux effets si différens, de deux remedes, dont l'un provoque les crises dans les maladies chroniques, & à la fin des inflammatoires, & l'autre les arrête & peut causer des ravages, la mort même. Il est bien certain que la partie réguline de l'antimoine est ici dissoute en bien moindre quantité que par la voye seche. Si encore ces Pharmaciens se contentoient d'une légere torréfaction, ce médicament détestable seroit moins dangereux; mais la cupidité, le desir d'avoir une énorme quantité de ce prétendu remede, leur a fait encore ajouter du soufre pour faire plus de foie-de-soufre & par conséquent plus de dissolvant de la partie réguline. Ajoutez que cette même cupidité leur fait employer l'alkali de la potasse, c'est-à-dire un alkali impur & à vil prix. J'ai cherché les moyens de reconnoître une semblable fraude, & j'y suis parvenu. Celui que j'ai trouvé m'a convaincu que la partie réguline est plus abondante dans le prétendu kermès. Sous un volume égal au premier, il est beaucoup plus pesant. C'est pour moi un indice certain pour le reconnoître, & je ne doute point que la sagacité des Médecins, auxquels on peut faire le reproche honorable de ne pas assez présumer la fraude, n'en recherchent & n'en découvrent d'autres. Déja Angelus Sala & bien d'autres avoient voulu introduire dans la Médecine cette mauvaise préparation que la Faculté a justement proscrite.

On se plaint de l'incertitude des observations de Médecine, & on ne dit rien de l'infidélité des préparations. J'ose assurer que la Pharmacie enseignante & raisonneuse comme elle le devient aujourd'hui, nuira plus aux progrès de la Médecine qu'elle ne lui sera utile. En 1778, MM. les Démonstrateurs en Pharmacie proposerent des problêmes chymiques sur la maniere de faire le soufre doré & le kermès. (Voy. Gazette de Santé 1778, n°. 36, 37, 38 & 39). Rien de plus contraire aux saines notions de la Chymie que la définition qu'on donna alors de l'une & de l'autre substance. Je ne fatiguerai point le lecteur en rappellant les singulieres solutions à l'ombre desquelles ces Chymistes cachoient leur science & induisoient en erreur. Voici à quoi on peut réduire leur découverte.

Ces MM ont cru faire du soufre doré & du kermès en exposant l'émétique, l'antimoine diaphorétique ou le besoard minéral à la vapeur du foie-de-soufre; mais ils n'ont fait que colorer ces chaux métalliques, & comme ces substances ainsi

colorées ressemblent, quoiqu'imparfaitement, au kermès, au soufre doré, ils les ont appellées kermès, soufre doré, sans avoir égard à la maniere différente dont ils sont produits & à leur pésanteur spécifique. C'est ainsi que Margraff a pris pour du réalgar la chaux d'étain colorée par le soufre. C'est ainsi que toutes les chaux métalliques, les terres calcaires & autres unies au soufre, en ont imposé par leur apparence, ainsi que l'a prouvé M. Croharé dans son mémoire sur l'étain. C'est ici le cas de dire ; *heu ! nimium ne crede colori.*

Si ce petit essai est reçu favotablement du public, je pourrai prouver, je l'espere, qu'on a souvent fait au Codex des changemens préjudiciables, & que la théorie la plus saine en apparence en a souvent imposé. C'est donc avec raison que les Apothicaires sont engagés par serment à ne faire aucun changement aux préparations qui y sont indiquées. Je suis bien éloigné de regarder ce mémeCodex comme un ouvrage qui ne peut recevoir aucun degré de perfection ; mais il importe à la vie des citoyens qu'on n'y fasse aucun changement, à moins qu'une pratique éclairée n'en ait démontré l'utilité & la nécessité. Je crois que le seul moyen de donner à cette précieuse collection toute la perfection possible, seroit de réunir toutes les observations chymiques & pratiques adressées à la Faculté, & de les soumettre à l'analyse la plus rigoureuse & la plus réflechie pour en tirer le parti le plus avantageux.

Signé, LE COINTRE, D. M.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur les maladies qui ont regné dans le Bas-Poitou, aux mois d'Avril, Mai, Juin & Juillet 1780 ; par J. G. GALLOT, *D. M. M. Médecin à S. Maurice-le-Girard.*

Puisque j'ai commencé, MM., à l'occasion de l'épidémie dyssenterique de l'année derniere, à vous faire part des maladies regnantes du canton que j'habite, je continuerai, si vous l'approuvez, à vous en informer dans chaque saison, afin de recourir à vos lumieres, & à celles de tous les Praticiens éclairés qui daigneront concourir au soulagement des malheureux habitans des campagnes, auxquels je consacre entierement mes soins, & pour lesquels j'implore sans cesse les secours publics ; parce que tant qu'on ne s'en occupera pas sérieusement, les maladies ordinaires & les épidémiques feront toujours des ravages considérables.

L'épidémie catarrhale qui a regné pendant l'hiver & le mois de mars, a continué pendant ceux d'avril & de mai. La maladie est devenue plus rare sur la fin de ce dernier mois, mais elles n'a pas disparu entierement, car il y a eu en juin & juillet, des rhumes & coryza. Toutes ces affections, occasionnées par les variations subites de la température de l'air qui, très-humide & froide en avril, a été alternativement fraiche & très-chaude en avril & mai, pareille à-peu-près en juin & juillet, & toujours très-seche pendant ces trois mois. Une constitution aussi irréguliere devoit être bien mal-saine, les gradations du froid à la chaleur n'ayant pas été assez lentes, & les retours au froid ayant été trop subits ; les brumes ont de plus été contraires à la salubrité de l'air ; en conséquence les maladies sont devenues de plus en plus fréquentes.

Après les catarrhales, les affections les plus répandues ont été les rhumatismes, les fiev. d'accès, les fiev. éruptives, surtout les rougeoles & p. véroles, les érésypeles, les fievres tierces, doubles-tierces, bilieuses, putrides & même malignes. Ces dernieres ont eu lieu en juin & juillet, & continuent de se multiplier ; enfin les dyssenteries ont commencé à paroître dans ces derniers temps.

On n'a rien observé de particulier dans ces différentes maladies, seulement a-t-on remarqué que le quinquina étoit indispensable dans toutes les fievres où il y avoit quelqu'intermittence ; mais il falloit le donner à très-forte dose. Les boissons acidulées ont été toujours avantageuses pendant les chaleurs ; les crises les plus salutaires dans la plûpart des fievres ont été les sueurs qu'il falloit favoriser par les moyens connus.

La triste expérience de l'année derniere devroit bien engager à prendre des précautions d'avance contre l'épidémie dyssenterique qu'on a lieu de craindre pour l'automne, & dont on sent déja les avant-coureurs. La disette totale des fruits de toute espece ne contribuera pas peu aux progrès de cette maladie ; & si on ne fournit pas de bons alimens, des secours aux pauvres malades des campagnes, on doit s'attendre à une morta-

lité plus grande peut-être que celle de l'année derniere. Je crois donc en qualité de Médecin & de citoyen, devoir rappeller ces observations, & inviter tous les gens de l'Art à proposer leurs avis, & engager tous les amis de l'humanité, toutes les ames honnêtes & sensibles à solliciter des secours du gouvernemet pour le soulagement des pauvres, surtout de ceux des campagnes, non-seulement dans les épidémies, mais même dans les maladies regnantes de chaque saison ; & qui font toujours beaucoup de ravages parmi le peuple.

Je crois aussi, MM., devoir vous informer que le charlatanisme regne plus que jamais. Envain on s'étoit flatté de le voir anéanti. Nos campagnes sont infestées de misérables coureurs, qui trafiquent impunément de la vie & de la santé des hommes. Le Médecin ne peut que dénoncer ces abus & desirer qu'on les fasse cesser. Vous avez souvent, MM. formé le même vœu & exposé à l'indignation publique cette foule de medicastres qui font la honte & l'opprobre de notre Art, & qui, au mépris des loix & des réglemens, continuent à abuser le public.

C'est surtout dans les épidémies que les remedes secrets & les prétendus spécifiques sont les plus dangereux. Un traitement méthodique sagement administré, approprié aux causes & aux symptômes des maladies, sera toujours préférable aux arcanes, aux recettes mystérieuses annoncées par l'empirisme & l'avidité, & adoptées par l'ignorance & la crédulité du peuple, toujours partisan du merveilleux, & toujours dupe de la confiance qu'il donne au premier imprudent qui promet de le guérir. Je vous invite beaucoup, ainsi que tous les Médecins honnêtes, à vous élever avec force contre de pareils abus, & à concourir de tout votre pouvoir à la restauration de la Médecine, & par-là au bien général. Il seroit très - avantageux pour le public, de le convaincre une bonne fois, qu'autant les vrais Médecins sont utiles, autant ceux qui ne le sont pas sont dangereux.

J'ai l'honneur d'être &c. GALLOT.

OBSERVATION sur une marche singuliere d'une maladie à la suite d'un accouchement, naturel, précédé d'une fievre double-tierce.

Je fus appellé le 27 septembre 1777, pour voir la femme du nommé Nicolas Trumet, âgée de vingt-sept ans, grosse de neuf mois, qui se trouva tout-à-coup surprise par une fievre double tierce accompagnée d'un vomissement bilieux, ce qui me détermina à lui donner l'émétique en lavage, qui produisit quelques selles bilieuses, lesquelles parurent soulager la malade, sans diminuer la fievre. Le lendemain je la saignai du bras, je lui fis prendre beaucoup de limonade, & quelques lavemens simples qui calmerent les accidens pendant vingt-quatre heures. Les accès suivans furent bien plus supportables & continuerent ainsi jusqu'au trente, jour où la malade sentit des douleurs d'enfantemen. Elle accoucha effectivement d'un enfant a terme bien portant, & en moins de dix minutes tout fut terminé, on ne peu plus heureusement. Cependant la fievre continua comme auparavant, les lochies se supprimerent, le cerveau s'embarrassa, & la fievre putride se déclarapar des symptômes effrayans. Le délire devint furieux, la chaleur considérable ; il y avoit soubresault dans les tendons, érétisme dans toute la capacité du bas-ventre, suppression presque totale des urines. Cet état dura quatre jours, pendant lesquels je saignai d'abord la malade du bras, je lui fis prendre un lavement de trois heures en trois heures, & pour boisson ordinaire, des émulsions nitrées, de l'eau de poulet farci des quatre semences froides qu'elle prenoit de deux en deux heures. La chaleur devint bien moins considérable, & l'érétisme se dissipa; mais la tête étoit toujours prise. Je me déterminai pour lors à une saignée du pied, que je réiterai le même jour. La malade sortit de cet état le cinquieme jour pour retomber dans un autre non moins dangereux, puisqu'il lui survint un assoupissement létargique qui dura trois jours, j'apliquai pour lors les vésicatoires au cou & aux deux jambes, & donnai par ordonnance d'un Médecin, une potion avec le saffran oriental, qui fit reparoître les lochies, mais en petite quantité, & rétablit en partie le cours des urines ; je continuai en même temps les lavemens & des boissons nitrées jusqu'au quatrieme jour, où de nouveaux accidens parurent sur la scène.

La suite à l'ordinaire prochain.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 20 Août.

S. CXXI.

HUMORUM pleno dum fæx in corpore regnat ;
Nigra cutis , pulsus durus , tenuis & urina ,
Sollicitudo , timor , tristitia , somnia terra.
Acescunt ructus , sapor & sputaminis idem.
Lævaque præcipue tinnit vel sibilat auris.

La peau noire , un pouls dur , une urine mal cuite,
Des grossieres humeurs sont la funeste suite.
Quand le sang en reçoit la loi ,
On est triste , inquiet , agité , plein d'effroi.
En rêve sous ses pas on voit la terre ouverte.
Tout s'aigrit dans la bouche , & par d'aigres rapports
L'estomac avertit du levain, qui du corps
A la fin causera la perte.
L'oreille gauche tinte , & ce bruit sans douleur ,
Marque dans un viscere un défaut de chaleur.

Observation & réflexions de M. DE LACROIX , *D. M. sur les hernies.*

Les réflexions critiques de M. le Ray à l'observation de M. Marigues, n°. 21, ayant donné lieu à plusieurs remarques, dont la plupart ont été insérées dans nos feuilles, nous avons beaucoup regretté de ne pouvoir faire usage en entier de celles de M. Lacroix. Cet Auteur cherche à établir & prouve que les réflexions critiques qu'a fait M. le Ray à l'observation de M. Marigues, ne sont pas fondées; que les lavemens peuvent sortir par une plaie des intestins & même par la bouche, sans qu'on en puisse conclure que ce soient les intestins gros qui se trouvent herniés; que le colon ne peut former une hernie parfaite par aucune ouverture du bas-ventre, surtout par l'anneau, l'arcade ou le trou ovalaire, mais qu'il est possible qu'une de ses cellules ou appendices s'engage & soit pincée à l'ombilic; ce qui est conforme à l'observation des plus habiles Chirurgiens & que M. Lacroix cite. Cet habile observateur, pour répondre encore aux objections & demandes de M. le Ray, entre dans des détails pour faire voir quel intestin étoit pincé dans l'observation de M. le Ray, & pour assigner les différences qui existent entre la maniere dont un liquide donné en lavement sort par la plaie, en cas de hernie gangrenée des intestins gros, & celle dont il sort par la plaie des intestins grêles. Il fait voir que dans le premier cas, le liquide doit sortir à plein jet, tandis que dans le second, c'est goutte à goutte. Pour prouver la possibilité de la sortie des lavemens par la bouche, & ce qui se passe dans le corps dans ces circonstances, cet Auteur rapporte l'observation suivante.

Observation.

Le 15 mai 1777, je fus appellé pour voir au fauxbourg des Guillotieres, la nommée Vallée, âgée de 60 ans, attaquée d'un ancienne hernie crurale du côté gauche avec étranglement. Elle étoit grosse comme le poing, & se portoit du côté de la face interne des grandes levres. Il y avoit deux ans qu'elle avoit éprouvé les mêmes accidens, dont quelqu'un la traita par l'application de l'eau froide. Je fis appliquer des cataplasmes émolliens & donner des lavemens avant de renter la réduction. Quel fut mon étonnement d'apprendre, à ma visite du soir, qu'elle avoit tendu en entier le lavement par la bouche! Une des

assistantes me dit, ainsi que la malade, que la tumeur étoit devenue plus grosse dans le temps qu'on lui donnoit le lavement. Pour m'en assurer, j'en fis donner un de lait tout pur, & je portai la main sur la tumeur que je sentis augmenter. Elle le vomit un quart-d'heure après, mêlé de matieres stercorales, & la tumeur diminua ensuite. Les accidens d'étranglement ayant augmenté, & cette femme n'ayant pas voulu se laisser opérer, mourut quelque mois après. M. Hachard de la Liboudiere, célebre chirurgien de cette ville, & moi, nous fimes l'ouverture du corps.

Après avoir coupé les tégumens, & ouvert le sac qui étoit très-épais, nous vîmes une portion d'épiploon gangrenée, & l'intestin avec des adhérences plus fortes du côté du cœcum que du côté de l'autre portion de l'intestin qui n'étoit pas encore perforé. En poursuivant nos recherches, nous reconnûmes que la hernie étoit faite par cette portion de l'ileon qui part de gauche à droite transversalement dans la région hypogastrique pour se terminer au cœcum, & il étoit intéressant de connoître la cause du vomissement du lavement, &c. Toute cette portion & un peu de celle qui est au-dessus, étoit boursouflée, très-enflammée & distendue au-delà du diametre ordinaire. Ainsi, la valvule de Bauhin par sa partie flottante, ne s'adaptant plus aux parties latérales de l'ileon vers lequel elle étoit retirée, laissoit un espace assez grand pour permettre l'entrée des lavemens dans cette portion de l'ileon, & dans les autres. La portion étranglée qui étoit épaisse dans le sac, avoit un conduit très-étroit ; le cœcum & l'ileum furent ouverts à deux pouces de distance de la valvule, afin de nous mieux assurer de cet état.

Réflexions.

Il n'est donc point surprenant qu'en pareil cas, les lavemens & les matieres fécales sortent également par la bouche & par la plaie de l'intestin. Sitôt que cette portion de l'ileon sera descendue dans l'aine, elle sera distendue au-delà de son diametre ; par conséquent la valvule de Bauhin faite des tuniques musculaire & de la nerveuse, ne peut être tiraillée, qu'elle ne puisse plus fermer exactement l'entrée de l'ileon dans le cœcum. Les mêmes accidens arriveront dans un volvulus de cette portion, si la partie inférieure est rentrée dans la supérieure. Cela n'arrivera pas dans le volvulus opposé. J'atteste avoir vu ceci plusieurs fois, & dans une hernie avec gangrene & perforation, sortir un lavement par gouttes qui se suivoient de très-près. Il est donc inutile d'admettre des hernies des gros intestins pour expliquer ce phénomene ; il est certain que les hernies de MM. Marigues & le Ray, qui donnoient issue aux matieres fécales & aux lavemens, étoient faites par cette portion de l'ileon.

Signé, DE LACROIX, D. M.

Suite & fin de l'observation sur la marche singuliere d'une maladie à la suite d'un accouchement.

La malade qui fait le sujet de l'observation, ouvrit les yeux & regardat avec un air effaré, tantôt riant, d'autre fois pleurant, voulant a chaque instant sortir de son lit pour aller se promener, poussant de grands cris de temps en temps. Ses yeux étoient toujours en mouvement, cependant le pouls étoit assez tranquille & peu fievreux en apparence. J'ai cru pouvoir caractériser de folie ce nouvel état, & j'insistai sur les lavemens & les purgatifs, qui produisirent un effet avantageux par les déjections de matiere brune, & d'un verd poracé. Je pansois les vésicatoires deux fois tous les jours, & j'avois grand soin d'entretenir l'écoulement avec le basilicum. La boisson étoit une eau d'orge édulcorée avec le syrop d'œillet, dans laquelle je faisois bouillir auparavant deux gros de crême de tartre par pinte. Elle a enfin recouvré la liberté du ventre, qu'elle avoit presqu'entierement perdue pendant le cours de sa maladie, qui a duré l'espace d'un mois, & qui s'est terminée par une plaie gangreneuse à la cuisse droite. Avant son apparition, cette malade avoit éprouvé une faim canine qui a été portée à un point, qu'elle arrachoit le cataplasme avec lequel je pansois les vésicatoires du col, & l'avaloit rempli de pus. Je fis cesser cette derniere maladie, en permettant à la malade de manger deux, trois, jusqu'à six soupes par jour. Je pansai la plaie gangreneuse avec l'eau d'arquebusade miellée en lotion, & par-dessus un emplâtre d'un onguent, qui consolida la plaie, & mit le sceau à la guérison de tous les accidens énoncés ci-dessus. *Signé*, PATENOSTRE, Chirurgien.

Mémoire à consulter.

Le pere d'une nombreuse famille, âgé de 42 ans, d'un tempérament pituiteux, fut attaqué en 1774 d'une fievre continue, qui fut suivie d'un engorgement considérable des glandes axillaires gauches qui, après trois mois de vives douleurs, s'abcéderent, suppurerent abondamment pendant deux ans, & se cicatriserent enfin. Mais sa santé fut très-dérangée. L'année suivante, les axillaires droites subirent le même sort, c'est-à-dire qu'ayant été engorgées pendant longtems avec de vives douleurs, elles s'abcéderent de même, suppurerent pendant environ deux ans, & se cicatriserent. Il survint comme une fonte d'humeurs purulentes par l'uretre. Le malade rendoit des urines fort épaisses & avoit un écoulement purulent.

Depuis environ un an, cette humeur reconnue scrophuleuse, a attaqué le testicule droit, qui s'est gonflé & enflammé, & a formé adhérence avec le dartos. Le scrotum s'est abcédé & a formé un ulcere. Quelque temps après, le testicule gauche s'est enflammé & abcedé de même. Depuis cette époque, les testicules ont resté engorgés, douloureux & suppurant toujours abondamment. Depuis quelques semaines, la douleur & l'enflure ont beaucoup augmenté, ainsi que les ulceres de la partie inférieure du scrotum, qui sont actuellement de la largeur d'environ un écu de six livres chacun, avec des bords relevés & comme chancreux, douloureux à l'excès. L'enflure & la douleur s'étendent jusques aux aines; le malade est fort affoibli, extenué, a un peu de fievre. Les jambes & les cuisses sont œdemateuses, surtout le soir. Il y a peu de sommeil, ainsi que d'appétit.

Nota, que ce malade a pris divers remedes dans le cours de sa maladie, soit fondans, purgatifs, altérans, mercuriels, &c. à l'intérieur. Les anodins, émolliens, résolutifs & un cautere à la cuisse, ont été employés à l'extérieur, & le tout presque sans succès. Il n'est cependant pas notoire que les parens du malade aient été atteints d'humeurs scrophuleuses.

Aujourd'hui le Médecin & Chirurgien qui ont suivi cette maladie depuis environ 4 ou 5 ans, c'est-à-dire dans les temps de redoublement ou augmentation d'accident, car ce malade n'a pas été suivi & traité exactement; aujourd'hui dis-je, le Médecin & Chirurgien proposent la castration comme le seul remede pour sa guérison. Le Chirurgien soussigné, qui a vu le malade depuis huit à neuf mois trois fois seulement, n'est point de cet avis, eu égard à l'extenuation du sujet. Il objecte que son sang étant infecté du virus scrophuleux, il ne seroit pas guéri quand on lui amputeroit les parties affectées, en supposant même qu'il pût le supporter. Les vaisseaux spermatiques paroissent engorgés. On demande les conseils des maîtres de l'Art. *Signé*, Riondel, Chirurgien-major de l'Hôpital Roy. de Rocroy.

R. *En attendant des avis plus éclairés, le nôtre est qu'on ne doit point entreprendre cette opération; que les fondans & les purgatifs mariés ensemble & donnés sans relâche, ainsi que les antiscorbutiques, sont les secours les plus puissans à administrer. Nous invitons nos maîtres d parler.*

Nouvelles questions sur l'état d'une personne attaquée, en 1778, d'une tumeur cancereuse au sein & d'une fievre intermittente, & pour laquelle on a donné des avis dans le N°. 37 *de la même année.*

M. de Lacroix, habile Médecin, à la Ferté-Bernard, qui a dirigé le traitement de cette personne, nous marque qu'on a employé les remedes qui furent indiqués dans le temps, que la malade est guérie totalement de la tumeur cancereuse qu'elle avoit au sein, qui est aujourd'hui dans l'état naturel; qu'elle eut la dyssenterie l'année passée, dont elle fut bien guérie, mais que la fievre intermittente subsiste toujours avec le même caractere, malgré l'usage du quiquina & des autres secours usités en pareil cas. Elle a toujours le cautere au bras; la fievre intermittente subsiste depuis trois ans. Cette personne paroît d'ailleurs se porter très-bien; elle a le visage vermeil, & fait bien toutes ses fonctions, mais les accès ne manquent jamais d'arriver comme à l'ordinaire. M. de Lacroix seroit porté à croire que le pancréas est obstrué, parce que la malade ressent de temps en temps des douleurs vers l'endroit de son attache; ce qui semble favoriser le sentiment de Sylvius de le Boé, qui regardoit ce viscere comme le siege des fievres intermittentes. Cette observation nous paroît très-intéressante par la singularité des symptômes de la maladie qui résiste à tout sans causer des dé-

foudres sensibles dans l'économie animale & par ce qu'elle fait entrevoir sur le véritable siege des fievres intermittentes & sur la régularité de la circulation des humeurs & de leurs retours périodiques ou de leur action sur les mêmes visceres.

Quant aux nouveaux secours à employer ; nous invitons les personnes de l'Art les plus instruites à donner leur avis. Nous croyons que les principaux moyens de guérison & peut-être les seuls, sont le changement d'air, de sol & de nourriture ou le déplacement joint à l'usage de quelques eaux minérales, telles que celles de Vichy.

LIVRES NOUVEAUX.

Remarques sur la cataracte, par M. P. Cusson, Docteur en Médecine de l'université de Montpellier, membre de la Société Roy. des sciences de la même ville, de la société Royale de Médecine, de l'Académie de l'Institut de Boulogne &c. A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel, Imp. &c. 1779. in-4°. de 43 pages.

M. Cusson, éleve & émule de feu M. de Sauvages, Professeur en Médecine de la Faculté de Montpellier, suit les traces de son illustre Maître, dans la description & la distribution des maladies. On sait qu'il a été son coopérateur dans son grand ouvrage sur la nosologie, & qu'on lui doit plusieurs articles. Ses remarques sur les différentes especes & variétés de cararactes ne peuvent que jetter le plus grand jour sur le diagnostic de cette maladie. On peut partir d'un principe certain ; c'est que toutes les productions de M Cusson, marquées au meilleur coin, sont le fruit de l'expérience, de la réflexion & d'un jugement exquis. On ne peut pas mettre plus d'ordre, de précision & de clarté, qu'on en trouve dans ce traité.

Dissertation sur les maladies de l'uretre, avec des réflexions sur la méthode qu'ont employé jusqu'à présent quelques Praticiens, par M. Guerin, ancien Chirurgien-major de Marine, Maître en chirurgie à Rouen, & membre du College de S. Côme de cette ville. A Paris, chez l'Auteur, rue d'Argenteuil, chez Durand & Didot, Libraires. 1780. in-12. de 319 pages, suivi d'un traité sur la gonorrhée, formant 88 pages.

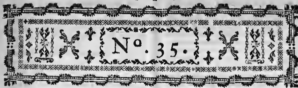
L'Auteur de cette dissertation donne le tableau des maladies de l'uretre, maux très-communs depuis que la maladie vénérienne existe. Il n'est malheureusement que trop vrai que cette partie en général a été livrée jusqu'à présent à des méthodes empiriques, dont les Auteurs se sont fait même un certain nom. M. Guerin met M. Daran à leur tête. Il essaie de prouver que ce Chirurgien n'a pas assigné aux rétentions d'urine, aux difficultés d'uriner & aux différens obstacles du canal de l'uretre les véritables causes en général qui les produisent ; qu'en publiant même son secret, il n'a pas marqué toutes les précautions nécessaires pour la composition de ses bougies &c. Il le releve sur une infinité de points de doctrine & de pratique très-intéressans. Cet ouvrage nous a paru fait d'après les meilleurs principes & mérite des éloges. Nous aurions désiré que l'Auteur l'eût distribué par chapitres ou sections, pour en rendre la lecture moins fatigante & plus utile.

Memoire sur l'électricité médicale, & histoire du traitement de vingt malades traités & la plupart guéris par l'électricité ; par M. Masars le Cazeles, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Aggregé à la Faculté de Toulouse &c. A Paris, chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers, & à Toulouse, chez Duplex, Lib. &c. avec approbation & sous le privilege de la Société Roy. de Medecine. in-12 de 122 pages. Prix 18 sols.

L'Auteur, d'après l'exposition des faits, conclur que l'électricité, administrée concurremment avec des remedes qui employés seuls n'avoient pas produit d'effet ou n'en avoient produit que très-peu, a donné à ces mêmes remedes une énergie qu'ils n'avoient pas. D'où il suit que quand bien même l'électricité n'auroit pas l'avantage de guérir seule certains maux très-difficiles à vaincre, elle a du moins celui de donner de l'activité aux autres secours, & de faciliter la guérison de la plupart des maladies qu'on regardoit comme presque incurables.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par toute le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 27 Août.

S. CXXII.

Denus septenus vix phlebotomon petit annus.
Spiritus exit enim nimius per phlebotomiam,
Spiritus ex vini potu mox multiplicatur,
Humorumque cibo damnum lente reparatur.

Avant la dix-septieme année,
Ne vous pressez jamais d'ordonner la saignée.
Elle ôte trop d'esprits. Craignez l'épuisement
Qu'elle cause à coup sûr dans un âge si tendre.
Il est vrai que bientôt le vin peut les lui rendre;
Mais les humeurs par l'aliment
Se réparent plus lentement.

Observation sur une épingle à friser introduite dans le canal de l'uretre; par M. Alteyrac Sauveur, Lieutenant du premier Chirurgien, pensionné &c. à Beaumont-sur-Oise.

La partie de la Chirurgie qui concerne l'extraction des corps érrangers, quelque perfectionnée qu'elle soit, n'a pas pu tout prévoir. Il est des cas où le plus habile dans les préceptes sera encore arrêté dans la pratique.

Un jeune homme s'introduisit dans le canal de l'uretre, une épingle à friser de la longueur de deux pouces quatre lignes. Elle tomba au fond du canal. Les vains efforts que fit ce jeune homme pour l'ôter, furent suivis des plus vives douleurs. Le sang coula; l'inflammation survint; la honte & la timidité l'empêcherent de confesser son accident. Les urines s'arrêterent, le bas-ventre se gonfla; les vaisseaux spermatiques s'enflamerent. Un Chirurgien appellé fit quelques efforts pour extraire le corps étranger. Voyant qu'ils étoient inutiles, il fut assez prudent pour ne les point continuer. D'autres Chirurgiens ne furent pas plus heureux. Tous ceux qui ont quelque connoissance de l'art s'empresserent de secourir le blessé. On l'avoit mis dans les bains, même froids, & la partie dans le lait coupé avec une décoction d'herbes émollientes, à laquelle on avoit ajouté une demi-once de sel marin.

La tuméfaction commençoit déja lors que j'arrivai, (c'étoit le commencement du quatrieme jour). Après avoir examiné l'état des parties, & m'être assuré de la position de l'épingle que je reconnus avoir la tête en haut, c'est-à-dire du côté des prostates; je demandai ce que l'on avoit conseillé. L'on me dit que l'on ne voyoit d'autre moyen que de faire une incision entre les corps caverneux, & que l'opération auroit été déja faite, si je ne fus point arrivé, car on avoit le bistouri à la main. Sans m'opposer à cette opération que je croyois nécessaire, je demandai un peu de délai, & dis que j'entrevoyois un moyen plus simple; on m'accorda une demi-heure. Alors je me mis en devoir d'exécuter l'instrument dont j'avois besoin. Je pris une lame de fer blanc très-mince de 7 pouces de long, avec laquelle je formai dans le moment une sonde creuse, (ce qui ne me fût pas bien difficile, sachant manier le marteau, la lime & le burin). Je la fis de la grosseur de nos petits algalis, avec un stilet de fil de fer de 9 pouces de long, dont la pointe étoit mousse quoiqu'allongée.

Muni de cet instrument, j'arrive chez le blessé, & je propose mon opération,

qui consistoit à introduire l'épingle dans la sonde, à presser avec le stilet l'épingle contre les parois de la sonde, & à retirer ainsi l'épingle qui ne manqueroit pas de suivre. Pour y parvenir, j'assujetis d'une main la partie dans la direction verticale, tandis que de l'autre je soulevois la partie supérieure en faisant quelques mouvemens pour dégager la pointe de l'épingle, ce qui ne me fut pas tout-à-fait bien aisé. Ayant introduit la sonde dans l'uretre & l'épingle dans la sonde, j'y introduisis le stilet & je ramenai l'épingle, à la grande satisfaction des assistans. La cause étant ôtée, la cure fut bien simple. Je fis cependant faire une saignée au malade, baignet & envelopper la partie avec un linge trempé dans l'eau végéto-minérale, animée d'un peu de sel & d'eau-de-vie camphrée.

Signé, Altzyrac Sauveur, Chir.

Mémoire à consulter.

Un homme d'un tempérament phlegmatique & sanguin, âgé de 38 ans, eut à l'âge de 21, quelques jours après un commerce impur, une légere inflammation sur le gland & au prépuce. Les urines en coulant lui faisoient éprouver un sentiment douloureux lorsqu'elles touchoient au prépuce. Le Chirurgien auquel il eut recours, après l'avoir saigné & purgé, lui fit prendre des bols qui dissiperent l'inflammation.

Environ 18 mois après, ce malade, sans avoir vu d'autres femmes, sentit de légeres douleurs dans le canal de l'uretre. Dans le cas de tension, elles étoient plus sensibles. Il y avoit aussi une douleur passagere au bas des lombes dont le malade se plaignoit quelquefois, & quelques petits boutons rouges sur le gland. Il but de la tisane, fut purgé, & prit douze ou quinze grains de sublimé dissout dans une pinte de liqueur. On toucha les boutons du gland avec la pierre de vitriol, & il usa pendant quelques temps des bougies de M. Daran. Ce traitement laissa subsister le sentiment douloureux dans un point du canal de l'uretre pendant l'état spasmodique de la partie, ainsi que la douleur des lombes. Depuis l'époque de l'inflammation au gland & du traitement fait par le Chirurgien, la sécrétion de l'humeur séminale a très-sensiblement diminué de quantité, & cette humeur n'a pu être dardée.

En 1770, ce malade se maria; les cinq premieres années du mariage furent stériles: il eut ensuite deux enfans. Depuis la derniere couche de la femme, qui date de trois ans, il s'est apperçu d'un écoulement d'humeur mucilagineuse & blanchâtre qui tachoit son linge, & d'une rougeur sur le gland, qui augmentoit lorsqu'il faisoit quelques excès & surtout quand il buvoit des liqueurs.

Ces accidens auxquels le malade étoit habitué ne l'inquiétoient plus, parce que sa femme ne s'étoit jamais plainte de rien.

Cette Dame qui est vive, sanguine, haute en couleur, grasse & replette, dit avoir quelquefois éprouvé pendant les grandes chaleurs des étés, lorsqu'elle faisoit de longues promenades à pied, un sentiment de chaleur aux grandes levres, accompagné d'ardeurs d'urine, mais que le repos & une onction faite avec l'huile d'olives dissipoient ces symptômes.

Il faut remarquer que depuis environ deux ans, ce sujet vit avec une autre personne; que l'écoulement ou le suintement a précédé ce commerce; que depuis le 19 du mois de mai dernier, jour où il connut cette personne, il ne s'étoit apperçu d'aucun changement dans son état jusqu'au 20 du mois suivant, où il éprouva des ardeurs en urinant; que deux jours après l'ayant encore vue, le gland avoit été douloureux & l'écoulement habituel plus abondant. Depuis ce dernier commerce, la partie extérieure du gland est très-visiblement enflammée, les urines sont cuisantes, & il sort du canal de l'uretre une liqueur épaisse & gonnorrhoïque.

Postérieurement au commerce du 19 mai dont on a parlé, M... a vu sa femme une seule fois. Depuis quelques temps, cette Dame buvoit les eaux de Chatel-don, dans l'intention de se rafraichir, 20 ou 25 jours après en avoir commencé l'usage, elle s'apperçut d'un écoulement qu'elle prit pour des fleurs blanches. Cependant comme les urines étoient cuisantes & que les parties extérieures de la génération étoient douloureuses, surtout lorsqu'elle marchoit, elle discontinua l'usage de ces eaux auquel elle attribuoit la cause de ces accidens: car il faut noter ici que l'année derniere elle eut aussi un petit écoulement avec des urines ardentes, en buvant les mêmes eaux;

que cet écoulement avoit disparu avec la cessation des eaux. Le même effet s'est répété cette année ; la discontinuation des eaux a fait cesser l'écoulement.

Tel étoit l'état de la malade lorsque j'ai été consulté. Les eaux de Chateldon que je lui ai fait reprendre ont rappellé l'écoulement, l'ardeur des urines & l'inflammation des parties génitales.

Le mari boit les mêmes eaux ; il ne les a commencées que long-temps après sa femme ; & ce n'est que depuis leur usage que l'écoulement, l'ardeur d'urines & l'inflammation du gland ont augmenté. La femme se plaignoit des flueurs blanches & des autres symptômes dont j'ai parlé, avant que son mari se fût apperçu d'aucun changement dans son état habituel, état que j'ai dit durer depuis trois ans. Il faut pourtant observer que l'écoulement de la femme a été postérieur à sa derniere cohabitation avec son mari, & que cette cohabitation est postérieure à celle que le mari a eu avec l'autre personne.

On demande si la maladie dont les deux époux sont actuellement atteints, provient du commerce qu'a eu le mari avec la fille, qui étoit peut-être infectée, où si les eaux minérales de Chateldon ont mis en évidence un virus qui restoit caché dans l'homme depuis 1762. Dans cette supposition, le mari l'auroit communiqué à sa femme pendant leur mariage, sans qu'il se fût manifesté chez elle jusqu'à l'époque où elle prit l'année derniere les eaux de Chateldon.

On voudroit savoir aussi si les enfans peuvent être soupçonnés atteints du virus dont leurs peres sont infectés, & s'ils doivent être traités comme s'ils l'étoient ? L'un de ces enfans est sujet à des maux d'yeux qui paroissent dépendre de la constitution vicieuse de ce la mere.

R. *En attendant d'autres réponses, la nôtre est qu'il est très-vraisemblable que tous les maux dont on parle viennent originairement du mari, dont l'ancien virus n'avoit pas été radicalement détruit, & qui s'est réveillé dans les circonstances où il a été échauffé ; que les eaux de Chateldon sont contraires à cet état ; qu'il seroit très-prudent de faire subir un traitement méthodique au mari & à la femme, & de faire prendre un peu de mercure gommeux ou le mercure doux à très-petite dose aux enfans.*

Observations sur la parfaite guérison de huit sujets attaqués d'écrouelles ou humeurs froides à la suite de la petite-vérole, de la gale, &c. regardés comme incurables.

Pendant l'année 1774, je fus mandé pour traiter les fils & filles des nommés Justin, Coquerelle, Jolly, Lambert, Chassereau, Fevre, Fidele, & Demereau, dont le plus jeune avoit douze ans, & le plus âgé pouvoit en avoir quinze. Ils étoient tous de bon tempérament, d'ailleurs bien constitués, fort & vigoureux. Ils avoient un plus ou moins grand nombre de glandes engorgées & en suppuration ; c'étoit les amygdales, les maxillaires & les jugulaires. Parmi ces malades, il y en avoit trois qui avoient été traités tant chez leurs parens que dans un hôpital pendant près de 4 ans, d'autres pendant 5 à 6, & d'autres pendant 7 à 8 années par le moyen des remedes généraux, mais chacun d'une maniere particuliere & sans avoir reçu du soulagement.

Chargé du traitement de tous ces malades, je commençai par les émétiser avec le tartre stybié en lavage, six jours de suite. Après quoi, ils prirent deux lavemens à jeun, composés d'une infusion de racine de patience (ou parelle) de bardane & de squine, pendant douze jours de suite, à une heure de distance l'un de l'autre. Pendant tout ce temps & durant le traitement, les malades ne mangerent que de la soupe & très-peu de pain commun & du fruit ; leur boisson ordinaire étoit de l'eau de fontaine chargée pour les plus jeunes, d'un demi-grain par pinte, de tartre stybié & d'un grain pour les autres. Les plus jeunes prenoient tous les soirs avant de souper, un bol composé de 4 grains de mercure doux & de 5 grains de jalap, incorporés avec une quantité suffisante d'eau de fontaine. Tous ces malades furent baignés dans de l'eau de riviere chaude, une fois le jour, pendant deux mois le soir avant l'heure du souper. On leur faisoit des frictions seches au sortir du bain.

Les glandes engorgées & les ulceres scrophuleux furent lavés avec de l'eau de riviere froide tous les matins à jeun, & l'on couvroit les ulceres avec un peu de charpie rapée.

Je fis couper les cheveux à tous ces malades, au bout de six mois de traitement ; ensuite je leur appliquai à chacun

un emplâtre vesficatoire sur la nuque du col, ou pour mieux dire à la partie inférieure de l'occiput. Je ne levois cet emplâtre qu'au bout de trois jours, ensuite j'étuvois la plaie avec de l'eau tiede. Leur tête fut frottée ensuite tous les matins à jeun pendant un quart-d'heure, avec une brosse un peu rude durant un mois. Cela fut suivi de frictions locales sur les glandes avec la pomade napolitaine, & l'on continuoit à couvrir les ulceres d'un peu de charpie rapée fine & bien propre.

Parmi ces sujets, il y en a qui ont été guéris au bout de huit mois, d'autres au bout d'un an, & tous au bout de dix-huit mois de traitement. Plusieurs autres enfans ont aussi été traités de la même maniere, & sont parfaitement guéris. Je ne rapporte pas les noms de ces derniers, parce que leurs parens ne me l'ont pas permis. Il est nécessaire d'observer que les personnes scrophuleuses ont besoin de coucher seules & d'être entretenues bien proprement & très-peu couvertes pendant la nuit.

Depuis plusieurs années, je continue de traiter des enfans depuis l'âge de deux ans jusqu'à sept, qui ont les glandes maxillaires & amygdales engorgées. J'ai toujours commencé à les traiter par des frictions humides avec de l'eau chaude, faites sur les parties glanduleuses, par des bains une ou deux fois par semaine, par l'usage de la tisane légere de patience & de squine, & il arrive presque à tous que leurs glandes se mettent en suppuration, & guérissent sans avoir recours à d'autres remedes. *Signé*, DUDON, ancien Chirurgien Aide-major dans les Hôpitaux des armées, Chirurgien Juré, à Niort en Poitou.

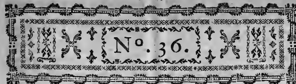
LIVRES NOUVEAUX.

GYMNASTIQUE médicinale & chirurgicale, ou essai sur l'utilité du mouvement ou des différens exercices du corps, & du repos dans la cure des maladies; par M. TISSOT, *Doct. en Médecine & Chirurgien-major du quatrieme Régiment des Chevaux-Legers.* A Paris, chez Bastien, Lib. rue du Petit-Lyon, quartier du Luxembourg. 1780 *in*-12. de 406 pages. Prix 2 liv. 10 s. broché.

Cet ouvrage a pour objet, comme l'Auteur l'annonce, » d'exposer les effets » du mouvement en général, des différens exercices du corps & ceux du repos; d'assigner les indications suivant » lesquelles on doit en prescrire l'usage » dans la cure de quelques maladies in- » ternes & externes ». Ce plan est précédé de l'histoire abrégée de l'origine & des progrès de la gymnastique médicinale jusqu'à nos jours.

Il nous a paru que l'Auteur avoit rempli son objet. Son ouvrage renferme d'excellens préceptes peut-être trop négligés en général, & dont on peut tirer le plus grand parti, surtout dans la cure des maladies chroniques. On y voit avec plaisir le tableau raccourci de ce qui a été fait & écrit en ce genre, le dégré d'influence des différens exercices & des jeux usités parmi nous, & l'avantage qu'ils nous offrent, soit pour fortifier le corps, soit pour remédier à plusieurs affections, en donnant plus de jeu aux solides, en facilitant la transpiration, &c. L'Auteur ne nous a pas paru partout également heureux dans les explications & raisons qu'il donne des changemens qui peuvent s'opérer dans le corps à la suite de certains exercices. Il nous semble qu'il n'a pas encore assez distingué les diverses positions où peuvent se trouver les sujets. Tel genre d'exercice réussit dans un climat, dans telle situation, dans tel air, qui ne réussit pas dans un autre. Un exercice un peu fort pris à la campagne au milieu des plantes en végétation, produit un effet tout différent de celui qu'on fait dans une ville, aux environs des marais où il n'y a point d'arbres. La partie de la gymnastique appliquée au rakitis, par exemple, qu'on trouve dans cet ouvrage, nous a paru encore foiblement traitée. C'est en vain qu'on se flatte d'obtenir du succès dans cette maladie par des moyens méchaniques les mieux indiqués, si on ne les joint à des moyens physiques très-puissans, à des topiques capables de causer des révulsions, des dérivations d'humeurs &c; & c'est précisément dans cette doctrine des révulsions, des dérivations qu'a consisté le principal mérite des anciens, pratiquant la gymnastique. Il nous a paru que l'Auteur en général & dans sa théorie & dans sa pratique, avoit trop de confiance en la doctrine des Méchaniciens. Cela n'empêche pas que son livre ne soit très-estimable & ne puisse être extrêmement utile.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 36.

Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 3 Septembre.

S. CXXIII.

Lumina clarificat, sincerat phlebotomia
Mentes & cerebrum, calidas facit esse medullas.
Viscera purgabit, stomachum ventremque cœrcet,
Puros dat sensus, dat somnum, tædia tollit,
Auditus, vocem, vires producit & auget.

Une saignée à propos faite,
Rend la vue, & plus forte, & plus vive, & plus nette,
Soulage l'estomac, dégage le cerveau,
Désopile un viscere, échauffe la moelle.
Donne à l'ouie, à la voix, une force nouvelle,
Procure un doux sommeil, ôte un triste bandeau,
Et même de la Parque allonge le fuseau.

Observation sur une mort subite par l'effet de la fumée des tiges de pavôts à moitié sechées avec lesquelles on chauffoit un four; communiquée par un Membre de la Société Royale de Médecine.

Le nommé Pierre Guenet, Jardinier de M. Devienne demeurant à Morsant près Savigny-sur-Orge, âgé d'environ 50 ans, ayant été le matin 21 juillet de la présente année, faire l'estimation des légumes d'un autre Jardinier du même village, rentra chez lui vers les quatre heures du soir, après avoir arrosé dans son jardin pendant quelque temps. Il mangea de la soupe. Il avoit déjeuné avec le Jardinier dont il a été question plus haut; ils avoient bu environ deux à trois bouteilles de vin entre eux deux. Après qu'il eut mangé de la soupe, il prit soin d'un four qu'on faisoit chauffer avec des tiges entieres de pavots à moitié seches. Au bout d'environ un quart-d'heure, se trouvant incommodé par la fumée de cette plante, il rentra dans le jardin pour boire de l'eau fraîche. Après avoir bu, il tomba mort entre deux arrozoirs qu'il tenoit; & en disant à son fils, je me trouve mal. On alla chercher sur le champ M. le Curé qui le trouva sans pouls; il essaya de lui faire reprendre ses sens avec des eaux de senteur & du vinaigre.

Tous ces moyens furent sans succès. On recourut à Savigny-sur-Orge, à un quart de lieue delà, chercher un Chirurgien. Celui-ci étant arrivé une heure environ après l'accident, trouva cet homme sans aucun signe de vie. Les lavemens avec la fumée de tabac, l'alkali-volatil-fluor introduit dans le nez & dans la bouche, les fomentations avec le vinaigre, tous ces secours furent inutiles. On eut la précaution de ne l'enterrer qu'au bout de quarante-huit heures, & pendant tout ce temps il ne donna aucune espérance de le rappeller à la vie. Telles sont les circonstances de cette mort subite. Nous les tenons de M. le Curé de Morsant qui nous les a marquées, & de la bouche même du Chirurgien de Savigny-sur-Orge. Nous observerons que la femme de ce Jardinier n'a point été incommodée.

On peut faire deux remarques importantes sur cette mort; la premiere relative aux causes qui ont pu la déterminer; & la seconde au traitement qu'on pourroit employer dans des cas semblables, si le Médecin ou le Chirurgien étoient appellés à tems.

1°. Il est difficile de croire que la fumée

de pavots eusse produit une mort aussi prompte, s'il ne s'étoit pas joint à cette cause des circonstances capables d'en augmenter l'énergie. Nous croyons donc que le vin que le Jardinier avoit bu auparavant, la chaleur du jour, les alimens qu'il avoit pris, ont été des causes concurrentes avec celle de la fumée de pavots capables de produire un coup de sang, ou une apoplexie sanguine. Nous ne nions pas cependant que la fumée de pavots ne puisse être très-nuisible, mais nous ne croyons pas qu'elle puisse tuer aussi promptement. Un des effets principaux de l'opium est celui de produire une raréfaction du sang très-considérable. Cette raréfaction jointe à celle du vin, dont l'opium augmente encore la force enivrante, a très-bien pu causer l'apoplexie que les auteurs appellent *ab ebrietate*, & la rendre beaucoup plus grave & plus promptement mortelle.

2°. En supposant que la fumée des tiges de pavots puisse causer la mort, nous sommes persuadés que les effets meurtriers qui pourroient résulter de cette vapeur, ne seroient pas d'une violence capable d'ôter toute ressource à l'Art. En conséquence nous croyons que les moyens suivans pourroient être mis en usage avec succès. Si le pouls étoit plein, embarrassé & gêné dans ses mouvemens, il faudroit commencer par faire une saignée du pied ou plutôt de la jugulaire; ensuite on feroit avaler de tems en tems quelques demi-verres d'eau dans lesquels on délayeroit une cuillerée de vinaigre. Ces secours pourroient être rendus plus efficaces, si on versoit de l'eau froide sur le corps mis à nud & exposé en plein air, si on exposoit surtout la tête à la vapeur du vinaigre, & si l'on faisoit par tout le corps des frictions avec des linges ou flanelles exposés à cette même vapeur. On est fondé à croire, d'après des expériences analogues, que de tels moyens ne seroient pas employés inutilement.

Quoiqu'il en soit de nos conjectures tant sur la cause de cette mort que sur le traitement qui nous semble le plus approprié, nous ne doutons pas qu'il ne soit très-important d'avertir les gens de la campagne de ne pas brûler dans des lieux fermés & peu spacieux, les plantes dont la vapeur ou la fumée peut être nuisible à la santé, telles sont la jusquiame, les pavots, la pomme épineuse, &c. &c.

De Beaumont-sur-Oise, le 20 Août 1780.

Le 13 de ce mois, Madame Delaneuville, habitante de cette ville, accoucha heureusement d'une fille bien portante, à laquelle on a remarqué deux dents incisives à la mâchoire supérieure, dont la sortie a été suivie, trois jours après, de deux autres de chaque côté de celles-ci; ce qui fait le nombre de six. Cette enfant est morte, à ce qu'il paroît, des convulsions qu'a causées la sortie de ces dents précoces. Le fait a été vérifié par Mademoiselle de Vandeuil, Seigneur de *Dieudonne*, où l'enfant étoit en nourrice.

Questions faites aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.

On demande 1°. *quels sont les secours qu'on doit administrer aux noyés.* 2°. *Quels sont les signes d'une grossesse réelle?* Ce qui donne lieu à la premiere question, c'est l'avanture malheureuse d'un jeune homme de Niort en Poitou, qui s'est laissé tomber dans l'eau, dont il a été retiré presque sur le champ & sur lequel on a tenté tous les moyens connus, sans pouvoir le rappeller à la vie.

Il semble que pour répondre à cette premiere question, il suffiroit de renvoyer aux écrits nombreux qui ont été publiés de nos jours à ce sujet, de rappeller surtout le tableau des ressuscités par différens moyens que M. Pia, ancien Echevin de Paris, met sous les yeux du public presque tous les ans, depuis l'établissement des secours en faveur des noyés fait dans la Capitale. Ces principaux secours se réduisent à des stimulans & à des moyens capables de réchauffer le corps, qui est dans une espece d'engourdissement & dont la circulation des humeurs se trouve suspendue. Ces moyens sont l'esprit volatil de sel ammoniac, le tartre stybié, la fumée de tabac, les frictions seches avec des flanelles, &c. Il y a encore un grand nombre d'exemples de noyés rappellés à la vie au moyen d'un lit de cendres un peu chaudes & du sel ordinaire dans lequel on met le sujet. On irrite en même temps la membrane pituitaire & la gorge avec la barbe d'une plume; on met sous le nez & dans les narines l'esprit de sel ammoniac ou alkali-volatil; on tâche de faire avaler une dissolution de tartre émétique; on intro-

duit la fumée de tabac dans le fondement, enfin on électrise, on saigne même si l'on, a quelques indices que le sujet soit tombé de bien haut, se soit donné quelque coup, a été long-temps la tête penchée, a fait des efforts capables de causer quelque engorgement au cerveau ou à la poitrine, s'il a la face d'un rouge violet, &c. Pourvu que le cœur batte, de quelque maniere qu'on s'y prenne, on a atteint le but & il y a la plus grande espérance de retour à la vie.

Mais il ne suffit pas de la rappeller. Le sujet est encore en danger de la perdre, si l'on s'y prend mal. Pour l'ordinaire la fievre succede à cet état d'engourdissement & de froideur dans lequel il s'est trouvé, & la chaleur qui suivient à ce froid est d'autant plus forte, que le sujet a été longtemps sous l'eau. Lorsqu'il commence à donner quelques signes de vie, on doit suspendre, ou modérer au moins, l'usage des stimulans, donner du thé, du bouillon léger, des lavemens, le tartre stybié très-étendu dans l'eau, faciliter le jeu des vaisseaux par des saignées modérées & toujours relatives à l'état du pouls, & aux autres circonstances. Mais si la saison est très-froide ; si le corps a été long-temps sous l'eau, s'il y a un coagulum marqué & presque concret dans les humeurs ; c'est en vain qu'on tenteroit de le rappeller à la vie. Quand même il en donneroit quelques signes, nous croyons qu'il la perdroit par la fievre putride & gangreneuse qui en feroit la suite. Du reste, on doit toujours tenter ; & dans cette fievre, les acides végétaux sont les principaux secours.

Quant aux signes de grossesse ; il n'est pas aussi facile de les assigner qu'on le pense. Des Accoucheurs habiles y ont été souvent trompés, & cette considération doit tendre bien circonspect lorsqu'on prononce sur cet état. Le mouvement même de la matrice peut en imposer. Nous avons été témoins d'un mouvement spasmodique & répété de cet organe, joint à une suppression de regles, à un gonflement du sein & à un état du col de la matrice qui a induit en erreur. Cependant lorsque ces signes se trouvent réunis, & que par le toucher on s'assure de l'état pâteux du corps de la matrice, il doit y avoir peu de doutes sur la grossesse. On doit même dire qu'aujourd'hui les Accoucheurs habiles ne s'y trompent pas. Mais, les nausées, les vomissemens, les douleurs aux lombes, la suppression des regles, les lassitudes, la grosseur du ventre, le gonflement du sein, l'état du col de la matrice&c,peuvent devenir dans quelques circonstances autant de signes équivoques. En attendant que les vrais signes caractéristiques de cet état, qu'un habile Accoucheur nous promet, soient tracés, nous conseillons de ne pas hasarder une décision absolue.

Observation sur une hernie complette d'un volume considérable, accompagnée de toux &c. par M. Juville, Expert Herniaire, reçu au College Roy. de Chirurgie de Paris, chargé de la fourniture des bandages pour les troupes du Roi.

Il arrive souvent que les hernies ou descentes causent des accidens qu'on attribue à d'autres causes qu'à celle qui les produit. Le déplacement des intestins donne lieu à des toux qui sont l'effet du tiraillement du diaphragme, à des coliques dépendantes de la difficulté qu'ont les alimens à descendre librement dans le tuyau intestinal. On a vu des fievres habituelles accompagnées de maigreur, d'exténuation du corps qu'on ne savoit à quoi attribuer, dont le sujet même ignoroit la cause, cesser tout-à-coup par la découverte d'une hernie à laquelle on remédioit sur le champ. Je ne citerai qu'un exemple de ces sortes d'accidens.

Le nommé Evrard, âgé d'environ 36 ans, soldat réformé de la Légion de Lorraine, attaqué du côté droit d'une hernie inguinale complette du volume d'une bouteille de chopine accompagnée d'une toux continuelle & des plus laborieuses, d'une respiration fort gênée, avoit été pendant plusieurs années d'hôpital en hôpital, & chez tous les gens de l'art où la pitié pouvoit lui procurer l'accès pour solliciter des secours. Il n'en avoit obtenu aucun ; au contraire il étoit dans le plus grand dépérissement, & d'une maigreur extrême. Il avoit la plus grande difficulté à marcher, le corps plié en deux sans pouvoir se redresser, lorsqu'il trouva le moyen de pénétrer chez le Ministre de la Guerre, pour lui demander un azile où il pût être secouru.

Il étoit muni de certificats de Chirurgiens recommandables, qui constatoient que sa hernie avoit résisté aux bandages, à cause d'une toux très-forte & continuelle qu'on avoit caractérisé d'astme.

C'eſt en cet état que le Miniſtre me fit adreſſer ce malheureux, vers la fin de l'année derniere. Après l'avoir examiné de bout & couché, je reduiſis ſa hernie aſſez facilement à l'exception d'une portion de la groſſeur d'un gros œuf de pigeon qu'il me dit qu'on n'avoit jamais pu faire rentrer, & qui avoit été priſe par des Chirurgiens pour un 3e. teſticule. En preſſant cette tumeur dans mes doigts, & ſur la réponſe que me fit le malade que je ne lui faiſois aucun mal, je conclus que c'étoit une portion d'épiploon qui avoit pris cette forme. Je la réduiſis ſans peine, au grand étonnement du malade, qui conſeſſa n'avoir toujours ſentie depuis ſon enfance. J'appliquai mon bandage qui contint parfaitement cette hernie, quoique juſqu'alors elle n'eût pu l'être un quart-d'heure. Le malade ſe redreſſât peu à peu, & je reſtai perſuadé par la diminution ſenſible de la toux qu'elle n'avoit été excitée que par le poids énorme & le tiraillement des parties qui formoient ſa hernie. En effet, elle diminua ſenſiblement tous les jours. Le malade s'eſt redreſſé entierement, a repris de l'embonpoint, enfin s'eſt trouvé en état en peu de temps de faire de longues courſes. Je le renvoyai à Verſailles au bout de trois ſemaines pour faire ſes remercimens au Miniſtre qui a eu la bonté de lui accorder la paye d'invalide dont il jouit en Lorraine où il eſt très-bien portant.

Il réſulte de cette obſervation, que ce malade avoit une hernie qui l'auroit conduit infailliblement au tombeau en très-peu de temps s'il n'eût été ſecouru, que ſon prétendu 3e. teſticule étoit une chimere, & que ſa toux étoit l'effet de la hernie.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Société Royale de Médecine a tenu le mardi 29 Aout 1780, ſa ſéance publique (au Louvre) dans l'ordre ſuivant.

M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel, a annoncé la diſtribution & les programes des prix.

M. Hallé a lu un expoſé des expériences qu'il a faites, conjointement avec MM. de Juſſieu, de Lalouette & Jeanroi, pour déterminer la préparation & les effets de la plante appellée *dentelaire*, (*Plumbago Europæa* Lin.) pour le traitement de la gale, dans laquelle elle agit promptement & avec ſuccès.

M. Vicq-d'Azyr a lu l'élogé de feu M. Leroy, Profeſſeur émérite de l'univerſité de Montpellier, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, aſſocié ordinaire.

M. Andry a lu un mémoire ſur le traitement qu'il a adminiſtré conjointement avec MM. Deſperieres, Vicq-d'Azyr, de Lalouette & Thouret, à 16 perſonnes mordues par un chien enragé à Senlis, & ſur un nouveau plan de traitement propoſé pour cette maladie.

M. Thouret a lu un mémoire ſur les propriétés médicales de l'aimant, objet que la Société l'a chargé de ſuivre avec M. Andry.

M. Vicq-d'Azyr a lu l'éloge de feu M. Bucquet, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie R. des Sciences, aſſocié ordinaire.

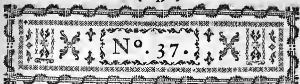
M. Cornette a lu un Mémoire ſur une nouvelle maniere de préparer les ſavons acides & ſur leur uſage en Médecine.

Nouvelles queſtions à la réponſe inſérée dans le numero 17, page 66.

On ſe rappelle qu'on demandoit des conſeils pour une perſonne dont le genre nerveux eſt très-irritable, ſujette à avoir par accès irréguliers l'exercice de l'entendement troublé, quoique la faculté du bon ſens & de la raiſon ſubſiſtât. On avoit ordonné des bains, des délayans, des points d'irritation à la peau, des purgatifs répétés, la tranquillité d'eſprit, un exercice modéré, du lait ou du petit-lait, l'uſage des fruits & de l'eau. On demande aujourd'hui plus de développement à cette réponſe.

Les délayans dont on a voulu parler ſont l'eau de veau, les tiſanes ordinaires avec l'orge, la chicorée, le chiendent, la régliſſe, le petit-lait &c; les points d'irritation à la peau ſont les frictions ſeches & un peu rudes, l'application des rubéfians, des ſynapiſmes, des exutoires faits avec le bois de garou, les cantharides, les ſetons, le cautere; les purgatifs les plus convenables ſont les pilules de Belloſte, la poudre cornachine, priſes aux doſes ordinaires & habituellement.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 10 Septembre.

S. CXXIV.

Exhilarat tristes, iratos placat amantes
Nec sint amentes phlebotomia facit.

La faignée adoucit le courroux, la triftesse,
Et les transports dangereux,
Dont une fatale ivresse
Agite un cœur amoureux.

EXPÉRIENCES *sur les végétaux, spécialement sur la propriété qu'ils possèdent à un haut degré soit d'améliorer l'air, quand ils sont au soleil, soit de le corrompre la nuit, ou lorsqu'ils sont à l'ombre; auxquelles on a joint une méthode nouvelle de juger du degré de salubrité de l'atmosphere; par M. INGEN-HOUSZ, Conseiller aulique & Médecin du corps de Leurs Majestés Impériales & Roy. de la Société Roy. de Londres &c; traduit de l'Anglois par l'Auteur.* A Paris, chez Didot le jeune, Imprim. Lib. quai des Augustins. 1780. *in*-8°. avec figures, de 302 pages, sans compter la préface.

L'écrit que nous annonçons est un des plus importans ouvrages du siecle, en ce qu'il met en évidence une foule de vérités utiles, dont quelques-unes avoient été apperçues, mais auxquelles il manquoit le sceau de la démonstration. Le résultat des principales expériences qui y sont contenues est, que presque toutes les plantes donnent un air déphlogistiqué, (c'est-à-dire un air très-pur, privé de phlogistique) qui s'échappe principalement de leurs feuilles, pendant le jour surtout au soleil; qu'elles ont la propriété de corriger un air qui feroit vicié par la présence soit de l'air fixe ou méphitique ordinaire, soit de l'air inflammable, le plus dangereux de tous; que les feuilles agissent principalement sur le premier & les racines sur le second; que cette propriété des feuilles de répandre un air pur & par conséquent de corriger celui qui est altéré, n'a point lieu pendant la nuit, ni dans les lieux trop ombragés, & que dans ces deux circonstances, au lieu de donner un air pur, elles en fournissent un capable de nuire; qu'en général les racines, les fleurs & les fruits exhalent une vapeur pernicieuse capable de corrompre le meilleur air; que celui de la mer est en tout beaucoup plus pur que celui de la terre; qu'enfin un air putride ou phlogistiqué, bien loin d'être nuisible aux végétaux, leur est avantageux.

On sent, d'après cet exposé, tout le parti qu'on peut tirer de ces expériences & l'application utile qu'on en peut faire dans une infinité de circonstances intéressantes pour la vie des hommes & des animaux. Cette lumiere acquise en physique; on trouve la raison d'un grand nombre de phénomenes dont la cause étoit inconnue. On voit évidemment le secours mutuel que les regnes animal & végétal se prêtent. On entrevoir l'utilité dont peuvent être les végétaux qui passoient, relativement à nos connoissances, pour être nuisibles ou parfaitement inutiles; enfin l'on devine aisément l'usage qu'on peut faire de ces grandes vérités, dont l'Auteur indique souvent, avec beaucoup de sagacité, les conséquences qu'on en peut

tirer, l'application heureuse qu'on en peut faire.

Du moment, par exemple, qu'il est démontré que toutes les fleurs en général, même les plus agréables, tous les fruits répandent une odeur qui peut être nuisible, cortompent l'air en tout tems, on doit être plus attentif au danger de leur influence, à leurs exhalaisons surtout dans les lieux clos, les petits appartemens où il y a une atmosphere bornée, & dont l'air se renouvelle difficilement. Toutes les plantes en général ne méritent pas moins d'attention. Leurs feuilles sont bien capables de purifier l'air d'un appartement qui reçoit la lumiere du soleil ou qui est très-éclairé, mais elles peuvent le corrompre dans la nuit & à une trop grande obscurité. Ces expériences servent encore à expliquer comment l'ombre de certains arbres peut être nuisible, même pendant le jour.

L'Auteur se livrant, avec raison, à la satisfaction de faire des applications heureuses de ses découvertes, a cru qu'on pourroit employer utilement cet air pur des végétaux pour la guérison des maladies. Il entre à ce sujet dans des détails, soit sur les vaisseaux capables de le contenir, soit sur la nature des tuyaux, des ustensiles propres à le porter dans la bouche du malade. Cette partie de l'ouvrage, qui est l'effet d'un enthousiasme bien excusable sur les avantages qu'on peut tirer de vérités aussi utiles, a le défaut ordinaire des applications qu'en veulent faire leurs Auteurs, qui ne prévoyent jamais tous les inconvéniens auxquels elles exposent. Sans avoir recours, par ex. à des ustensiles embarassans, il y a des moyens plus simples de tirer parti de l'air que répandent les plantes en végétation, & nous invitons le public à en profiter. Pour cela, il suffit de les laisser pendant le jour dans un appartement exposé au soleil, & de les retirer la nuit.

On pourroit tirer encore parti de cette propriété qu'ont les plantes de purifier l'air, en multipliant les plantations d'arbres dans l'intérieur des villes & aux environs (comme c'est l'usage dans l'Inde & la Perse) aux bords des marais, des cimetieres, aux environs de tous les lieux dont on redoute les exhalaisons infectes ou pernicieuses.

En général, cet ouvrage nous a paru bien fait, bien distribué, bien écrit, & d'une maniere claire & intelligible, très-propre à honorer son auteur & à devenir extrêmement utile dans une infinité de cas.

Prix distribués & proposés par la Société Royale de Médecine, dans sa séance publique, tenue au Louvre le Mardi 29 Août 1780.

La Société, d'après le vœu d'un Militaire distingué, avoit proposé en 1778, pour sujet d'un prix de la valeur de 300 livres, *d'indiquer la meilleure méthode pour guérir promptement & sûrement la Gale contractée par communication, comme il arrive dans les Casernes, les Atteliers, les Hôpitaux, & les Prisons.*

La Compagnie a annoncé dans la Séance publique qu'elle a tenue le Mardi 31 Août 1779, qu'un seul Mémoire paroissoit satisfaire à la question proposée, si l'effet répondoit aux promesses de l'Auteur. Elle a suspendu son jugement, jusqu'à ce qu'un nombre suffisant d'expériences ait constaté l'efficacité & la sûreté du remède.

Ces expériences ont été faites à Paris & à Versailles, par des Commissaires que la Société a nommés. Quoique l'effet n'ait jamais été aussi prompt que l'Auteur l'a avancé, cependant le succès en général a répondu à leur attente, & a été exempt de dangers auxquels la répercussion & les accidens qui en sont la suite, auroient pu exposer. D'ailleurs ce remède paroît l'emporter sur ceux qui sont connus, par la promptitude de son action, & par le peu d'appareil qu'il exige.

Il consiste dans une préparation particulière de la racine de Dentelaire, *Dentellaria Rondeletii*, J. B. 2. 940. *Lepidium Dentellaria dictum*. C. B. Pin. 97. *Plumbago quorumdam*. Clus. Hist. cxxxiii. *Plumbago Europæa*, Lin. L'Auteur prescrit de prendre deux ou trois poignées de la racine, de la piler dans un mortier de marbre, de jetter dessus une livre d'huile d'olive bouillante, qu'on agite pendant trois ou quatre minutes avec la racine; enfin de passer le tout au travers d'un linge & d'exprimer fortement. On forme un nouet avec la racine restée sur le linge. Pour faire usage du remède, il faut que l'huile soit bien chaude. Alors on y trempe le nouet avec lequel on agite le dépôt qui s'est formé

au fonds de l'huile, & on s'en sert pour frotter un peu fortement toute la superficie du corps. On doit réitérer les frictions de douze en douze heures, & les continuer tant qu'il y a des restes de gale.

L'effet de ce remède est d'exciter l'éruption des boutons galeux, & de les dessécher sans occasionner de rétropulsion; ce qui, dans les cas ordinaires, paroît dispenser de l'usage des remèdes & des préparations intérieures. Cet effet confirmé, d'après l'assertion de l'Auteur, par une observation suivie & par un usage de quarante années, a été encore remarqué dans les épreuves faites par les Commissaires de la Société, quoiqu'avec des progrès plus tardifs & une marche plus lente; elle a même été obligée, vu l'état de la racine qui lui a été envoyée, de faire de légers changemens à la préparation & à l'administration de ce remède, auquel elle pense qu'on peut donner encore un nouveau degré de perfection. Elle publiera ses expériences à ce sujet.

Déterminée par ces motifs, elle a cru devoir accorder ce Prix à M. Sumeire, Docteur en Médecine, à Marignane en Provence, auteur du Mémoire dont ce procédé est extrait, & qui a été envoyé avec deux épigraphes dont l'une est, *Necessitas Medicinam invenit, experientia perfecit.* Bagliv.

La Société ayant annoncé dans la Séance publique qu'elle a tenue le Mardi 20 Octobre 1778, divers sujets de travaux sur la Topographie médicale du royaume, sur l'analyse & les propriétés des eaux minérales, sur les maladies des Artisans & sur celles des Bestiaux; elle a eu la satisfaction de voir les Médecins & les Physiciens les plus habiles s'en occuper avec autant d'empressement que de succès, & elle a couronné dans sa Séance publique, tenue le 31 Août 1779, ceux qui s'étoient le plus distingués dans ces recherches. Ayant réuni depuis cette époque un grand nombre d'observations sur les mêmes objets, elle a ouvert un nouveau Concours.

Le premier Prix d'encouragement, consistant en un double jetton d'or, a été donné au P. Cotte, Curé de Montmorenci, Associé régnicole. La description qu'il a faite du pays qu'il habite, peut être regardée comme un modèle.

Le second Prix d'encouragement, consistant également en un double jetton d'or, a été décerné à M. Gastellier, Associé régnicole, à Montargis. La nature & les productions du sol de cette contrée y sont déterminées d'une maniere qui mérite des éloges.

M. Maret, Secrétaire de l'Académie de Dijon, Associé régnicole, a mérité le troisieme Prix d'encouragement, consistant en un jetton d'or. La Société a sur-tout remarqué ce qu'il dit des mœurs & de leurs rapports avec la santé des habitans, qu'il divise en cinq classes, dont il expose le tempérament & les maladies.

Parmi les Mémoires admis à ce Concours, la Société en a remarqué cinq qu'elle croit dignes d'être cités honorablement dans l'ordre suivant.

Le premier est M. Desbret, Médecin à Cusset en Bourbonnois, il contient des détails intéressans sur les maladies aiguës auxquels les habitans de ce canton sont sujets.

Le second est de M. France, Associé régnicole à Besançon. Ses réflexions sur les divers tempéramens des habitans de la Franche-Comté, ont principalement fixé l'attention de la Compagnie.

Le troisieme est de M. Retz, Médecin, ci-devant à Arras, & maintenant correspondant à Rochefort. Dans son Mémoire sur la Topographie médicale d'Arras & de l'Artois, il donne des détails curieux & qui méritent d'être conservés sur les maladies des Artisans

Le quatrieme est de M. Aufauvre, correspondant à Vichi, que la Société a déjà couronné dans sa Séance publique du 31 Août 1779. Ses remarques sur les Eaux de Vichi annoncent un Praticien sage & éclairé.

Le cinquieme est de M. Bouvier, Médecin, actuellement à Versailles. Il a apprécié les vertus des Eaux de Sainte-Reine d'une manière qui mérite d'être distinguée.

La Société avoit demandé *un Tableau des maladies aiguës & chroniques auxquelles les bestiaux de toute espèce sont exposés dans les différentes parties du royaume.* Parmi les Mémoires qu'elle a reçus à ce sujet, un seul a rempli ses vues. L'Auteur de ce Mémoire est M. de Villaine, Chirurgien à Champagnolle; la Compagnie lui a accordé un Prix d'encouragement, consistant en un jetton d'or.

La Société propose pour sujet d'un premier Prix, qui sera distribué dans la Séance publique du premier Mardi de Carême 1782, la question suivante :

Quelles sont les femmes qui doivent s'abstenir de nourrir elles-mêmes leurs enfans?

Les avantages de l'allaitement maternel ont été développés dans les meilleurs ouvrages de Médecine, de Physique & de Morale, & la nature les a toujours fait sentir; mais il ne suffit pas que cette loi, imposée par elle à toutes les mères, soit connue pour être exécutée. Jusqu'à ce que l'on sache de quelles exceptions elle est susceptible, on ignorera toujours combien & dans quel cas elle est obligatoire. Il y a ici plusieurs méprises à éviter. Souvent un attachement peu éclairé exagère les inconvéniens de l'allaitement. Parce qu'une femme est d'une santé délicate, on s'oppose à ce qu'elle remplisse le plus doux & le plus sacré des devoirs. En suivant le parti contraire, on l'expose à un grand nombre de dangers, & on la prive du plus pur de tous les plaisirs. Lorsqu'on ne cherche qu'un prétexte pour se soustraire à la loi, on le trouve aisément dans les motifs que l'ignorance & la prévention suggèrent. D'un autre côté, n'est-il pas à craindre que des femmes sensibles, séduites par l'attrait que ce devoir leur présente, ne s'y livrent dans des circonstances telles que leur santé & celle de leurs enfans puissent en souffrir? N'y a-t-il pas d'ailleurs des soins & des précautions capables de rendre l'allaitement maternel possible, lorsque plusieurs obstacles semblent s'y opposer. Il est donc important de déterminer *les cas dans lesquels une mère doit s'abstenir de nourrir elle-même ses enfans.*

Ce sont les exceptions à la règle générale, qui doivent former la réponse à la question proposée sur l'étendue & les limites de ce premier devoir. L'observation & l'expérience doivent servir de base aux Mémoires des concurrens.

Ce Prix, de la valeur de 300 livres, est dû à un des Membres de la Société. Les Mémoires seront remis avant le premier Janvier 1782.

La Société propose pour sujet d'un second Prix, qui sera distribué dans la Séance publique du premier Mardi après la Fête de Saint-Louis 1782.

D'exposer la nature, les causes, le méchanisme & le traitement de l'Hydropisie, & sur-tout de faire connoître les signes qui fixent d'une manière précise les indications des différens genres de secours appropriés aux divers cas & aux diverses espèces d'épanchement.

Quoique cette question paroisse très-étendue, on ne demande point un traité complet de l'Hydropisie; on desire seulement réunir une nouvelle suite d'observations sur ce que la nature & le traitement de cette maladie présentent de plus difficile. Les personnes assez instruites pour s'occuper de ce travail, connoîtront aisément quels sont les points qui ont besoin d'être éclaircis.

Il importe sur-tout d'avoir les idées les plus positives sur les remèdes qui doivent être employés dans les différens cas. Les indications peuvent seules fixer ce choix. C'est donc vers la distinction des diverses espèces d'Hydropisie & de leurs complications; c'est vers la recherche des signes capables d'en déterminer la nature que l'on doit principalement diriger ses vues.

Ce Prix, de la valeur de 300 livres, est dû à M. Menuret, Associé régnicole à Montélimart. Les circonstances qui accompagnent ce bienfait méritent d'être connues. M. Rast, Associé régnicole à Lyon, avoit proposé un prix de la valeur de 300 livres, que M. Menuret a remporté, sur une question très-importante, relativement à la manière dont les maladies contagieuses se propagent. Content de la préférence dont il s'est rendu digne, M. Menuret n'a point accepté la somme qui lui étoit destinée, & il l'offre aujourd'hui pour la valeur du prix dont nous avons publié le Programme, tel qu'il nous a été remis de sa part.

Les Mémoires seront envoyés avant le premier Juin 1782, à M. Vicq d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, rue du Sépulcre, à Paris.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MEQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par toute le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 17 Septembre.

S. CXXV.

Sanguine detracto sex horis est vigilandum, Ne somni fumus lædat sensibile corpus.

Après la veine ouverte, il faut, s'il est possible,
Six heures résister aux charmes du sommeil.
Ses vapeurs agissant sur le corps trop sensible,
Pourroient bien attirer un funeste réveil.

Réponse à un des articles du Journal de Paris; du 17 Septembre 1780, au sujet des reproches faits à M. Maret.

Nous avions cru pouvoir nous défendre, lorsqu'on nous attaquoit, & faire rejaillir le ridicule sur celui qui cherchoit à le jetter sur nous. Nous croyons qu'il étoit permis de relever des infidélités, dont l'existence & la preuve ont été fournies au Magistrat fait pour juger ces sortes de différens. Un des Rédacteurs du Journal de Paris, celui qui juge en dernier ressort de toutes les matieres de sciences, n'est pas de cet avis. Sans doute il prétend qu'il y a des Auteurs sacrés, qui ont le droit de tout dire, & aux ouvrages desquels il n'est pas permis de toucher. Si l'on a relevé M. Maret sur plusieurs points de doctrine, si on lui a reproché des infidélités &c, c'est, dit-il, parce qu'il avoit fait l'éloge de l'inoculation; & comme un autre Domquichotte, prenant le parti & de cet agresseur & de cette méthode, il ne voit pas que personne ne combat aujourd'hui l'inoculation; qu'il n'est plus question de savoir si cette opération est utile ou non, mais *s'il est nécessaire d'avoir la petite-vérole?* L'inoculation n'a été pour rien dans les reproches faits à M. Maret, & lorsqu'un homme se présente avec un ouvrage estimable, qu'il soit inoculateur ou non, *tros rutulusve fuat*, il a des droits à notre estime & à nos éloges. On en peut voir la preuve dans l'analyse de l'ouvrage de M. Ingen-Housz, Inoculateur, dont nous faisions l'éloge, le jour même qu'on nous faisoit injustement ce reproche.

Nous ne convoquerons pas, comme M. Maret, une assemblée académique, pour décider des questions de fait qui ont été agitées entre nous, & que tout homme qui sait lire est en état de juger. Ce seroit faire insulte au public. Par la même raison, nous ne mettrons pas sous ses yeux, en deux colonnes, d'un côté les propres paroles de l'Auteur attaqué qui a fait connoître les voies de communication d'un mal, & de l'autre, des absurdités qu'on lui suppose & qu'on donne pour *l'équivalent*.

Notre intention étoit de ne plus revenir sur cet objet; mais puisqu'on nous y force; que le nouvel agresseur sache qu'on n'a fait aucun reproche à M.M. qu'il n'eût mérité, soit sur la doctrine, soit sur l'interprétation donnée aux passages qu'il cite; qu'on pouvoit lui en faire encore d'autres qui auroient été également fondés. Croit-il qu'il soit permis de jouer, de tromper le public dans une affaire qui intéresse l'humanité entiere? Il l'est encore moins à un coopérateur d'un Journal quelconque de s'immiscer dans les choses qu'il n'entend pas; de s'ériger en Juge suprême dans ce qui ne le concerne pas. Qu'il fasse ressortir à son tribunal

en même temps la danse, la musique, la peinture, la pharmacie, la chymie, la médecine, l'inoculation, les pieces de théâtre, les talens des Auteurs, des Acteurs, des Actrices, la boulangerie, l'astronomie. &c. &c. Peut-il encore injurier les citoyens, traiter de *fou* avec un ton & une audace que rien ne justifie, un projet utile qui n'a d'autre but que le bien public, qu'il n'a jamais réfléchi, qu'il ne connoît ou qu'il ne conçoit pas? Sont-ce donc des fous que les Magistrats qui préservent les Villes de la petite-vérole, ceux qui se disposent au même acte de bienfaisance?

Supposons un homme raisonnable qui n'auroit jamais entendu parler de la petite vérole, à qui l'on demanderoit de quelle maniere on doit traiter partout un mal contagieux, épidémique; il répondroit sans doute qu'il n'y a pas d'autre parti que d'arrêter les progrès de la contagion, la communication du mal, comme on fait tous les jours dans des maladies semblables; qu'il y a lieu de croire qu'en multipliant les précautions, on parviendra peut être à le faire cesser totalement, comme on a fait cesser la peste, la lepre, le mal des ardens &c, qui avoient la même origine, mais sur lesquels il n'y avoit pas heureusement les mêmes préjugés. Et si cet homme étoit plus instruit, s'il savoit qu'en tout temps il n'y a qu'un quart des lieux habités en France qui soit atteint de la petite-vérole, ne pourroit-il pas assurer qu'au moyen d'un réglement général pour tout un Royaume, au lieu de préserver six villes, on en préservetoit vingt, cent, &c. Quelqu'un de raisonnable diroit, cela est si simple, si naturel, paroît si vraisemblable. Un homme à systêmes, à préjugés, entre en fureur lorsqu'on dit qu'il faut fuir les maux contagieux, & traite de fous ceux qui conseillent de se précautionner contre leurs attaques. C'est ainsi que les infections en tout genre prennent racine, sont si difficiles ensuite à détruire. Mais il n'y en pas de plus dangereuses que celles de l'esprit.

Considérations définitives sur l'inoculation, par M. Sumeire, Docteur en Médecine, à Marignane en Provence.

Il n'y a que l'expérience qui apprécie bien le *pour* & le *contre* de toutes les institutions & inventions que produit l'esprit humain. En découvrant tous leurs rapports, elle décele leurs bons & leurs mauvais effets, & en décidant la plus grande somme des uns ou des autres, elle fixe le jugement qui doit prononcer sur l'usage que l'on en doit faire. J'applique cette maxime à la cause de l'inoculation, pour arrêter enfin la véritable opinion que l'on doit avoir sur cette méthode.

Le raisonnement a d'abord saisi les avantages évidens que la petite-vérole artificielle a sur la petite-vérole accidentelle. Le choix de la qualité de la matiere variolique & de toutes les bonnes conditions dans l'âge, dans la constitution, dans la disposition du sujet, dans les circonstances de la saison &c, donne à la petite-vérole inoculée une préférence incontestable sur la petite-vérole accidentelle. L'inoculation est par conséquent décidément utile au particulier qu'on inocule, s'il n'y a aucun obstacle au succès dans la constitution ou dans la disposition individuelle. Cette conséquence en avoit amené une autre qui paroissoit très-certaine; c'est que l'inoculation devoit être généralement pratiquée. On déploroit que le préjugé du peuple s'opposât à la propagation de cette méthode salutaire, & on desiroit qu'une loi politique, en y soumettant tous les sujets, fit le bien général de la société & de l'Etat. Aujourd'hui on apperçoit que ce même bien exige que cette pratique soit interdite dans tous les lieux où les hommes sont rassemblés en grand nombre. On a vu qu'elle entretient & perpétue la contagion de la petite-vérole accidentelle, parce qu'il est bien prouvé par l'expérience, que la petite-vérole se communique, & de-là il résulte que l'inoculation est nuisible à l'Etat, parce qu'elle est préjudiciable à la population. Elle expose continuellement à la contagion, non-seulement tous les sujets auxquels les avantages de cette pratique sont refusés par leur constitution ou autres dispositions diverses, habituelles ou actuelles, & auxquels la petite-vérole sera probablement funeste; mais encore tous ceux qui étant proposés à en profiter, peuvent être attaqués de la maladie avant qu'ils ayent eu le temps de se la donner, c'est-à-dire, dans des circonstances défavorables relativement à l'âge, aux diverses condi-

tions de la santé, à la saison & au caractère du miasme, & conséquemment avec tous les dangers que l'on se propose d'évitet par l'inoculation. On ne peut donc qu'applaudir à la sagesse des réglemens qui viennent de proscrire la pratique de l'inoculation dans les enceintes fort peuplées. Mais on doit la permettte & la conseillet même beaucoup dans les situations isolées, où la communication n'est point à craindre; parcequ'on ne peut pas ne pas admettre les raisons claires & certaines qui prouvent que le risque de la petite-vérole artificielle est infiniment moindre que celui de la petite-vér. accidentelle, & par conséquent que l'inoculation est toujours & bien décidément avantageuse à tous ceux qui n'ayant aucune raison exclusive, n'ont qu'à mesuret les inconvéniens de la petite-vérole artificielle avec ceux de la petite-vérole ordinaire.

Signé Sumeire, D. M. à Marignane en Provence.

De Montauban, le 16 Juin.

On vient de publier dans cette Ville une Ordonnance de Police du 10 de ce mois, qui défend d'inoculer dans la ville de Montauban & ses fauxbours. Cette sage Ordonnance est conçue en ces termes:

» Par Me. Poncet-Delpech, Avocat en Parlement & Procureur du Roi de l'Hôtel-de-Ville, a été dit qu'il est de l'interêt public de prévenit les accidens qui peuvent altérer la santé des habitans ».

» Que les Officiers de Police doivent veiller surtout à ce que les maladies épidémiques & contagieuses ne s'introduisent dans la Ville ».

» Que la petite-vérole, toujours dangereuse pour l'adolescenee, l'âge mût & la vieillesse, est ordinairement mortelle, dans ces époques de la vie, lorsqu'on n'est point préparé ou disposé à la recevoit ».

» Que si l'inoculation est une des plus belles découvertes modernes, il paroît néanmoins très-essentiel d'empêcher que eette pratique utile aux personnes qui en usent, ne devienne nuisible par contagion à celles qui ne peuvent ou ne veulent pas l'adopter ».

» Qu'on a vu plusieurs fois les voisins d'un inoculé contracter inopinément le levain contagieux, & en devenir les tristes victimes ».

» Que des particuliers ne prévoyant pas sans doute les dangers de la communication de ce mal terrible, laissent aller dans les rues & jouer avec d'autres enfans, leurs enfans inoculés ».

» Que ces imprudences pourroient porter l'épidémie dans tous les quartiers de la Ville ».

» Que plusieurs Tribunaux du Royaume, justement alatmés de pareils abus, ont déja publié différentes loix pour les réformer ».

» Que par son Arrêt du 29 Août 1772, le Parlement de Toulouse, en tolerant la pratique de l'inoculation, fit défenses à toutes personnes de se faire icoculer dans la ville de Toulouse, avec injonction à celles qui voudroient se livrer à cette opération, de se retirer pour cela à la campagne en des lieux suffisamment reculés & solitaires, & d'y rester jusqu'à leur parfaite guérison ».

» Qu'il importe au bien général & particulier de faire pour les habitans de cette Ville un réglement conforme à cet Arrêt. *A ces causes &c.*

» Le Conseil de Police faisant droit sur les requisitoires du Procuteut du Roi, a fait inhibitions & défenses à toutes personnes quelconques, de se faire inoculer dans l'enceinte de la ville & fauxbourgs de Montauban. Enjoint au contraire à celles qui voudront se livrer à cette opérarion, de se retirer pour cela à la campagne, en des lieux suffisamment reculés & solitaires, à peine contre les contrevenans, de cent livres d'amende, qui ne pourra être réputée comminatoire, de laquelle amende les peres & meres, les tuteurs & curateurs demeureront responsables pour leurs enfans, pupiles ou mineurs, ainsi que les maîtres pour leurs domestiques ou les gens de leur maison. A fait pareillement défenses à tous Chirurgiens & autres gens de l'Art, de faire ladite opération dans l'enceinte de la présente ville, à peine de cent livres d'amende contre chacun des Chirurgiens ou autres gens de l'Art, qui auront travaillé ou coopéré à l'inoculation dans l'enceinte de ladite Ville & ses fauxbourgs; laquelle dite amende ne pourra pareillement être réputée comminatoire; & pour que la présente Ordonnance soit connue de tous les habitans, elle sera lue, publiée & affichée par-tout où besoin sera, &c ».

Réponse au numero 34 de la Gazette de Santé.

Si j'avois à traiter un sujet tel que celui dont il est question au N°. 34, bien éloigné de songer à entreprendre l'opération, je dirigerois entierement mes vues à détruire le vice bien connu, qui produit tous les maux dont il est attaqué. Voici comme je conduirois.

Je donnerois deux fois par jour, deux cuillerées de la solution de sublimé-corrosif (1), (huit grains par pinte d'eau distillée) deux fois de l'extrait de cigue bien préparé, commençant par 4 grains & augmentant, tous les quatre jours, de 2 grains, deux fois aussi un verre de décoction de deux onces de quinquina concassé par pinte d'eau.

Je prescrirois le matin la cigue, le quinquina se prendroit une heure & demie avant les repas, & la solution se donneroit bien mêlée dans la soupe de midi & du soir.

Je purgerois tous les dix à douze avec manne & sel, de façon à produire cinq à six selles seulement. Je ferois observer un régime léger & analeptique.

Plusieurs observations motivent mon avis; je ne citerai que celle-ci.

Un jeune homme de 20 ans avoit une carie considérable à la seconde phalange du gros orteil (pied droit) le métatarse présentoit un ulcere plein de trous, durs & calleux; la sonde dans différens point (sans forcer ni faire de fausses routes) pénétroit jusques sous le pied. Le pied étoit énormement gros & hideux à voir. Le pere dont j'étois ami, me força de m'en charger. Tout bien examiné, je ne pus reconnoître de cause plausible que le vice écrouelleux. J'avois lu les bons effets de ce remede Anglois dans le Journal de Médecine depuis peu de temps. Je fondai mes espérances à le diriger sagement. Effectivement dans cinq mois le malade a été parfaitement guéri. C'étoit à la vérité au mois de mai que je commençai le traitement. Le seul inconvénient que j'aye jamais éprouvé dans le temps, comme depuis, de la solution, a été des coliques d'estomac, que j'ai dissipée chaque fois, en diminuant la dose, & par degrés insensibles. L'intérieur a été pansé convenablement.

Signé, Cazaubiel, Médecin du Roi.

(1) Ce remede est regardé par quelques grands Médecins, comme un poison lent & meurtrier, qui tôt ou tard produit les accidens les plus graves. Je l'ai beaucoup employé, & je suis persuadé que ses mauvais effets sont dûs au peu de prudence, que l'on a mis souvent dans son application comme dans son usage.

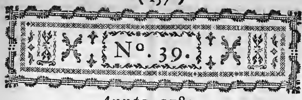
LIVRES NOUVEAUX.

Cours *de pathologie & de thérapeutique chirurgicales; ouvrage posthume de M. Simon, ci-devant Professeur Roy. au College de Chirurgie de Paris &c. revu, mis en ordre & considérablement augmenté par M. Hevin, Professeur Roy. de Chirurgie, Conseiller, premier Chirurgien de feu M. le Dauphin, & premier Chirurgien de Madame, Inspecteur des Hôpitaux militaires &c.* A Paris, chez Méquignon, l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. 1780 *in*-8°. de 690 pages. Prix 7 liv. relié.

L'Auteur, ainsi qu'il l'annonce, ne prétend à d'autre mérite qu'à celui d'avoir sçu rassembler sous un même point de vue les connoissances acquises jusqu'à ce jour, & éparses dans un grand nombre d'ouvrages sur les causes, les signes & les symptômes des cinq principaux genres de maladies chirurgicales, qui sont les tumeurs, les plaies, les ulceres, les fractures & les luxations, dont il traite successivement, & sur leur curation la plus méthodique. Il a puisé tous les dogmes & les différens préceptes qui en font la base, dans les écrits des Observateurs les plus éclairés & les plus judicieux; mais il consulte surtout l'expérience décisive des vrais Praticiens qu'il a eu la satisfaction de voir souvent confirmée par la sienne propre. Au reste, cet ouvrage formé uniquement pour l'instruction des étudians de différens Colleges de Chirurgie par un homme célebre & d'un mérite généralement avoué, aura le double avantage de les dispenser de lectures suivies, de recherches multipliées dans un grand nombre d'Auteurs tant anciens que modernes, & d'épargner à la plûpart d'entre eux des acquisitions répétées & dispendieuses.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par toute le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 24 Septembre.

S. CXXVI.

Sanguine non carpas, purgatus, protinus esças,
Omnia de lacte vitabis, rite, minutè;
Et vitet potum phlebotomatus homo.
Frigida vitabis, quia sunt inimica minutis.
Interdictus eritque minutis nubilus aer.
Omnibus apta quies, & motus sæpe nocivus.

Ne mangez point d'abord; surtout point de laitage;
Ne prenez point de froid; nul excès de boisson,
C'est après la saignée un dangereux poison.
Si vous allez à l'air, qu'il soit pur, sans nuage.
A tout homme en tel cas le repos est très-bon;
Et le moindre travail peut faire un grand dommage.

Mémoire *concernant un nouvel établissement où seront reçus & traités gratuitement dans leurs maladies, les anciens Militaires & les Ecclésiastiques indigens.* in-4o. de 8 p. A Paris, de l'Imprimerie Royale.

Tandis qu'il y a une classe d'hommes qui semblent s'être ligués, d'une maniere même indécente, contre toute proposition qui tend au bien général, soit parce qu'ils ne conçoivent pas la possibilité de le faire, soit parce que leur intérêt ne s'y trouve pas; il est bien consolant pour l'humanité qu'il y en ait un autre, bien respectable qui, dévouée au service des malheureux, réclame sans cesse des secours en leur faveur. Nous voulons parler des Religieux de la Charité, dont le zele ne sauroit être suspect & qui méritent tous nos hommages. Ces hommes infiniment précieux à la société, voyant que les asiles ouverts à l'indigence fixent plus que jamais l'attention d'un Ministere bienfaisant, demandent qu'il leur soit permis d'élever leur voix en faveur des anciens Militaires & des Ecclésiastiques indigens, qu'une répugnance plus forte que le besoin éloigne presque toujours des maisons publiques où les malades de tout état se trouvent confondus. Dans cette vue, ils ont proposé un projet d'établissement de vingt-six lits & d'une nouvelle salle à la Maison de la Charité de Paris, où les Officiers & les Ecclésiastiques puissent avoir un traitement particulier & un asile commode absolument séparé de celui des autres. Sa Majesté à qui ce projet d'établissement a été présenté, a daigné l'approuver & a assuré en conséquence les fonds nécessaires pour la dotation de vingt-six lits.

Une décoration simple distinguera la salle des Officiers & des Prêtres; un petit jardin y sera attaché, & les distributions seront faites de maniere que le service de cette salle n'aura rien de commun avec celui des autres, & ne communiquera point avec le reste de l'hôpital. Pour concourir à cette belle œuvre, les Religieux sacrifient tout ce qui dépend d'eux, leurs commodités personnelles, leur asile propre &c. Mais quelque effort qu'ils fassent, il ne peuvent pourvoir aux frais de construction qu'exige cette salle, dont la fondation des lits est assurée par le Roi, & ils implorent pour cet effet la piété de toutes les personnes charitables. Il est certain qu'un bienfait dans ce genre ne sauroit être mieux placé.

Questions faites aux Auteurs de la Gazette.

Le 27 du mois dernier, à 2 heures après midi, je fus voir un Prêtre âgé

d'environ 45 ans, qui se croyoit à peine malade, parce que rien ne lui faisoit mal. Il étoit dans un accablement général; son visage étoit pâle & défait, la respitation entre-coupée, sa voix foible, son pouls petit, misérable & très-irrégulier; il avoit le regard fixe & étonné; il étoit en connoissance, mais il exprimoit difficilement sa pensée. Il découloit de son visage une sueur presque froide. Il y avoit quelque temps qu'il ne dormoit point. Il étoit sujet à des ardeurs & des incontinences d'urine qui se renouvelloient fort souvent depuis l'opération de la taille qu'il avoit essuyée. Quelqu'un qui l'avoit vu avant moi, prenant cet état pour une fievre inflammatoire, avoit mis le malade à la diete, aux rafraichissans, & aux lavemens qu'il lui faisoit prendre regulierement quatre ou cinq fois par jour. Il suivoit cette méthode, depuis huit ou dix jours; je lui ordonnai des analeptiques, comme le riz passé, de 4 en 4 heures, de la décoction de quinquina dans l'intervalle, & une boisson faite avec la décoction de chicorée amere acidulée.

Le 28, l'état étoit le même, à l'exception de l'ardeur d'urine qui avoit disparu. Le malade continua la même nourriture, avec la décoction de quinquina, & l'eau de veau à laquelle on ajoutoit la menthe en infusion, en place de l'eau de chicorée. Il prit ce soir-là une décoction de tête de pavot.

Le 29, après avoit passé la nuit à-peu-près comme les autres, il dormit le matin, ou du moins fut dans une espece d'assoupissement jusqu'à midi. Il eut des défaillances qu'il attribua au pavot, & pour lesquelles on lui donna du vin pur. J'en fis ajouter à la décoction du quinquina. J'ordonnai un blanc-manger à prendre par cuillerées. Le pouls commençoit à devenir plus mauvais; il se perdoit; les sueurs étoient plus considérables; le ventre se rendoit; la difficulté de respirer augmentoit, les forces diminuoient.

Le 30, il étoit dans le même état, mais le ventre étoit plus gonflé.

Le 31, les forces étoient si débiles, que le malade n'eut pas la force de quitter le lit. L'enflure du ventre augmentoit, & comme l'oppression étoit en raison du météorisme, la respitation plus gênée & la déglutition difficile, les sueurs continuoient; le pouls étoit perdu. Le soir on lui donna une potion cordiale faire avec la confection d'hyacinte, l'infusion de camomille, le suc de limon &c, à prendre par cuilletées. On réitera les lavemens; on fit des fomentations sur le bas-ventre, mais le mal empira toujouts, & le malade mourut le lendemain à huit heures.

Depuis son enfance, où il avoit souffert l'opération de la taille, il étoit sujet à une incontinence d'urine qu'il a gardée jusqu'à la mort. Il avoit souvent des palpitations de cœur qui l'incommodoient beaucoup. Il avoit été sujet à des hémorrhagies du nez fréquentes, à des crachemens de sang, & en dernier lieu à la goutte.

On demande si ce malade a péri par la violence d'une inflammation? On croit que fatigué depuis longues années par les fonctions penibles de son ministere, par le jeûne, le travail, les insomnies continuelles & les maux qui l'avoient épuisé, il y a enfin succombé.

Signé, ROUCH, D. M.

R. Nous croyons, ainsi que M. Rouch, d'après la description de la maladie mise sous les yeux du lecteur, que ce sujet n'a point éprouvé les symptômes qui annoncent un état inflammatoire. Il se peut que l'humeur goutteuse portée sur les voies urinaires ait occasionné une irritation très-vive sur ces organes, mais rien n'indique une inflammation décidée à ces parties.

De Lyon, le 7 Septembre.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville, a tenu le 29 du mois dernier, sa séance publique.

M. de Monfuel, Directeur, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a proclamé le prix des arts qui a été décerné à M. Bertholon; il a ensuite annoncé les sujets nouveaux que l'Académie propose.

1°. Pour le prix d'histoire naturelle, fondé par M. Adamoli, & qu'elle distribuera à la S. Louis 1782; il s'agit d'examiner *quels ont été & quels sont les alimens des grands peuples dans les différens climats? Quels en ont été & quels en sont les effets relativement à la santé, à la force, à la durée de la vie & à la population?*

2°. Pour le prix de physique, fondé par M. Christin, & qu'elle distribuera de

même à la séance de la S. Louis 1782 : *L'électricité de l'atmosphere a-t-elle quelque influence sur les végétaux ? Quels sont les effets de cette influence, & s'il y en a de nuisibles, quels sont les moyens d'y remédier ?*

M. le Directeur a fait ensuite l'annonce de deux prix extraordinaires dont M. l'Abbé Raynal a proposé de faire les fonds, & dont l'un est relatif au commerce, l'autre de 1200 liv. a pour objet *la découverte de l'Amérique & l'influence que cette découverte a dû avoir sur le physique du genre humain.* Cette annonce a été suivie de la lecture d'un écrit de M. Bertholon sur l'électricité de l'atmosphere & particuliérement sur les principaux effets qu'elle produit relativement à l'économie animale.

De Tours, le 2 *Juin* 1780.

J'ai l'honneur de vous adresser, MM., les détails d'une maladie qui embrasse une étendue de près de 18 ans, & que, pour plus de clarté, j'ai divisée en plusieurs époques.

La premiere commence à une chûte faite dans le temps de la menstruation qui en fut arrêtée sur le champ, & ne reparut dans les périodes ultérieures & pendant le laps de sept ans, que dans une quantité très-médiocre, quelquefois suivie d'un léger écoulement en blanc, alors fort clair. Les accidens de cette époque furent des hémophthysies aux renouvellemens des saisons, des douleurs divaguantes à la poitrine, des cardialgies, la perte d'appétit, & différens mouvemens nerveux, comme étouffemens, palpitations, tremblemens, affections tristes de l'ame, &c.

La seconde époque date d'un effort que fit la malade pour lever un fardeau dans un temps où ses regles couloient. Elle sentit alors un craquement douloureux vers la partie lombaire de la colonne vertébrale; les regles furent beaucoup plus abondantes que de coutume. Le mois suivant l'écoulement fut encore plus considérable, & cette progression eut lieu pendant six mois. Alors il survint un suintement presque continuel qui dégénéroit en perte à chaque révolution menstruelle. Le suintement s'arrêta ensuite, même les regles diminuerent, au point qu'elles tachoient à peine le linge. Dans cette époque disparurent tous les symptômes qui auparavant affectoient la poitrine, excepté ceux relatifs à la mobilité nerveuse, qui même se renforcerent. Les flueurs blanches revinrent aussi plus abondantes & plus épaisses, l'inappétence plus considérable, les digestions plus laborieuses.

Dans la troisieme époque, les regles reparurent & conserverent leur marche ordinaire, mais toujours & pendant sept ans, avec une abondance allarmante & tous les symptômes de la seconde époque prirent de l'intensité.

Les trois dernieres années forment la quatrieme & derniere époque. Pendant tout ce temps, les pertes toujours soumises à une marche périodique, ont été plus fortes que jamais. Elles ont surtout été excessives par les grands chauds ou les grands froids, & leur durée laissoit à peine quelques jours d'intervalle entre la fin d'une menstruation & le commencement d'une autre. Pendant cette époque, les palpitations ont été plus fortes & plus fréquentes qu'antérieurement; les moindres impressions morales ont suffi pour remuer l'ame. La malade a paru, comme elle paroît encore, en tout plus irritable. Lors des palpitations, les urines sont claires & le pouls inégal; dès qu'elles sont passées, les urines deviennent épaisses & le pouls est bien reglé. Les flueurs blanches, plus abondantes que par le passé, & continuelles depuis le mois d'août dernier, sont variables en couleur & en consistence; les forces sont accablées, l'appétit languissant, les digestions pénibles, le ventre très-resserré. La malade est âgée de 43 à 44 ans.

On a attribué les palpitations à un polype au cœur; je les croirois plus volontiers nerveuses. Je n'ai vu qu'une fois la malade, & je trouvai alors que ses prétendues palpitations n'étoient autre chose qu'un battement qui, de l'épigastre où il étoit plus fort, se distribuoit dans toute l'étendue du ventre qui étoit soulevé d'une maniere sensible, sans que la poitrine parut en rien intéressée dans ce phénomene. La malade m'apprit aussi que quelquefois ces battemens étoient bornés à l'hypocondre droit ou gauche, & qu'il étoit bien rare qu'elle en ressentit à la région du cœur. Le siege de ces battemens ne seroit-il point dans l'artere cœliaque, & les variations qu'ils présentent ne dépendroient-elles point d'une cause tantôt commune à toutes les dépendances de l'artere, tantôt bornée à une ou plusieurs de ses branches?

L'hémorrhagie uterine dépendroit-elle de la rupture de quelque vaisseau, d'un squirrhe ou d'un polype? Toutes ces causes ont eu des partisans; aucune ne paroît fondée. L'examen auquel la malade s'est soumise, a écarté toute idée de squirrhe & de polype, & quant à la rupture de quelques vaisseaux, les phénomenes ne paroissent pas favoriser cette supposition. Quelle feroit donc la cause de ces pertes fréquentes? C'est une question, MM., que je livre à vos lumieres, ainsi que celles que je pourrois faire sur les moyens curatifs.

J'ai l'honneur d'être, &c. L. D. M.

R. En attendant d'autres avis, nous croyons avec M. L. que les palpitations que la malade éprouve sont nerveuses; que tous les maux auxquels elle est exposée dépendent d'un fond de maladie nerveuse, dont l'intensité augmente dans la circonstance où la malade se trouve, & dont le foyer ou le siege principal est à la matrice. Nous pensons qu'après l'usage des délayans, des humectans, des adoucissans, des bains, & lorsque les hémorrhagies utérines auront cessé, les toniques, tels que le quinquina & les eaux minérales ferrugineuses sont les plus puissans remedes à cet état.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

Le temps juste du décuvage des vins est un point si important, si peu connu & si difficile à saisir, que tout ce qui peut y répandre un nouveau jour ne peut qu'être intéressant & utile; & c'est pourquoi j'ai cru vous faire plaisir, MM., de vous communiquer les instructions que j'ai données à différentes personnes qui m'avoient demandé des éclaircissemens sur cette matiere.

Premiere indication, ou explication de celle que j'ai donnée dans le problême sur le décuvage des vins.

Après que le marc s'est élevé, & qu'il est resté plus ou moins longtems à son plus haut point d'élévation, il baisse successivement & par degrés, ensuite de quoi, descendu plus ou moins bas, il s'arrête, marque peu de mouvement, & ne descend plus ou ne descend que très-lentement & à force de temps.

C'est du moment qu'il s'arrête ainsi avec peu de mouvement, soit plus haut, soit plus bas, (n'importe où, dès qu'il s'arrête ainsi) qu'on doit le regarder comme affaissé, & que soit de prendre le point d'indication pour décuver le vin, 12, 24 ou 36 heures après, suivant les années. (Voy. le problême.)

Seconde indication.

On décuvera le vin quand il sera fait, quand le mout ne sera plus du mout, qu'il aura entierement perdu sa douceur, sa saveur sucrée ou de mour, & qu'il sera vin bien caractérisé & parfaitement vin. Il vaudroit mieux, principalement quand on veut avoir un vin ferme & de garde, decuver le vin 12 heures après qu'il paroît fait, que deux heures avant; mais il est bon de ne pas le tirer plus tard, & surtout beaucoup plus tard. (Voy. les pages 25 & 26 du procédé).

On peut opter, de ces deux indications, celle qui paroîtra la plus facile à saisir. Par l'une comme par l'autre, on évitera également ces deux excès, la précipitation du décuvage, & le trop long cuvage. Mais comme je l'ai dit ailleurs, ce n'est pas assez de décuver les vins à propos, il faut encore les bien faire, & ils feront bien faits si on exécute bien mon procédé dans tous les points, l'expédition du foulage, la perfection du foulage & tout le reste.

On arrosera le marc pour la premiere & la seconde fois, ainsi qu'il est expliqué dans le procédé, auquel il faut se conformer en tout si on veut avoir des vins d'un plus grand prix & des succès complets.

J'ai l'honneur d'être &c. MAUPIN.

Errata du N°. 38 de cette Feuille.

Pag. 156. prem. col. ligne 9, comme je conduirois, *lisez*, comme je me conduirois.

Lig. 32, le metarase, *lisez*, le metararse. 2e. col. lig. 8, l'intérieur, *lisez*, l'extérieur

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MEQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 1er. *Octobre.*

HYGIENE.

Fourneau de Cuisine.

L'ART de préparer les alimens tient à la Médecine. Il nous manque un traité de cuisine chymique, c'est à dire fondée sur des principes. En attendant, voici un instrument capable de donner une idée de l'action de l'eau combinée avec le feu sur les alimens

Le sieur Nivert, d'une santé délicate, & Cuisinier, pour se mettre à l'abri des accidens auxquels l'exposoit fréquemment la vapeur du charbon, s'est avisé d'un moyen pour faire cuire les alimens, qui lui a réussi, & auquel ses maitres ont gagné. Il a imaginé un fourneau portatif, composé d'un foyer, avec un tuyau de cheminée pour donner issue à la fumée, & d'une cuvette ou bassin de cuivre étamé, surmonté d'un couvercle de fer ou de cuivre qui s'adapte juste à cette cuvette. On y place un bocal ou vaisseau de verre, de porcelaine ou de crystal, dans lequel on met les alimens qu'on veut faire cuire, & on couvre le tout. On allume une lampe dans le foyer. L'effet de la chaleur qui en résulte & dont le degré est celui de l'eau bouillante, est tel qu'au bout du temps ordinaire pour la cuisson, les alimens s'y trouvent parfaitement cuits, dans leur propre jus, sans aucune addition d'eau ou de bouillon, à moins qu'on ne veuille y faire le pot-au-feu, ou y cuire des substances seches & farineuses, telles que du riz.

Nous avons cru appercevoir dans ce fourneau, de nouvelle invention, une infinité davantages, dont le principal est le vrai point de cuisson qu'on obtient facilement par ce moyen (1), & celui de conserver aux alimens toute leur saveur, sans qu'il y ait à redouter ni mauvaise odeur, ni goût de brûlé, ni les effets du vert-de-gris &c. Après leur cuisson, on les sert dans les mêmes vaisseaux qui ont servi à les faire cuire. On ne doit point craindre qu'ils le soient trop, puisque le feu de lampe ne dure que le temps nécessaire, & qu'il est suivi d'une douce chaleur qui les conserve chauds pendant long-tems. On ne doit pas appréhender non plus qu'ils aient contracté quelque goût de fumée, puisque celle du lampion s'échappe par un tuyau de cheminée, sans pouvoir pénétrer dans l'intérieur de la cuvette où ils sont contenus. C'est une espece de bain formé par le suc des alimens, qui étant reduit en vapeur, les pénetre, les divise & les cuit. Si cet appareil étoit hermétiquement fermé, ce seroit la machine de Papin.

On conçoit de quelle utilité, de quelle commodité peut être un pareil fourneau pour l'apprêt des alimens, dont la cuisson n'exige ni entretien de feu, ni soin, ni dépenses, ni attention, & qu'on peut abandonner soit dans un âtre de cheminée, soit dans une cour & toujours avec la certitude qu'ils seront cuits au point convenable. En général il faut une heure

(1) L'Auteur fournit des lampions de plusieurs fortes, avec la liste des alimens qui exigent tel degré de chaleur.

ou une heure & demie pour la volaille, le veau, le gibier &c, embarras dont on est encore dispensé par les lampes que l'Auteur fournit. On doit ajouter que ce fourneau est construit de maniere qu'il est fermé à clef, qu'on emporte avec soi.

Nous avouons que nous n'aurions ajouté qu'une foible confiance à un pareil fourneau, s'il n'étoit qu'un objet de curiosité ou le fruit de quelque théorie physique ingénieuse; mais, nous étant convaincus que c'est le résultat de plusieurs essais faits par un homme intelligent & du métier, & en ayant voulu avoir enfin nous-mêmes l'expérience, nous pouvons assurer que les alimens apprêtés de cette maniere, ne peuvent être ni mieux cuits, ni meilleurs. Déja plusieurs personnes du plus haut rang font usage de ce fourneau, & s'en trouvent bien. Il nous semble qu'il est très-économique & qu'il offre les plus grands avantages surtout à la campagne, dans les armées, sur mer, &c.

La demeure de l'Auteur (le Sr Nivert) est maison de M. Dumas, rue & vis-à-vis du Cherche-Midi, Fauxb. S. Germain.

De Grenoble, le 3 Septembre.

La sécheresse a été si forte en Dauphiné cet été dernier, que le 3 août, l'air du marais de M. le Baron de Venterol, entre la Mure & Ponsonnas, s'enflamma. On voit évidemment que c'est l'air inflammable des marais qui a pris feu. Ce feu s'est étendu sur plus de 1900 toises quarrées. Les racines ont été brûlées jusqu'à deux pouces de profondeur.

Nous apprenons de la même Ville, que les Communautés de Barret-le-Haut, & de Barret-le-Bas, dans le Comté de Ribiers, ont été frappées d'une maladie épidémique qui s'étoit manifestée dans le Haut-Dauphiné, au commencement de cette année. La maniere dont elle s'est communiquée à ces deux paroisses est importante à connoître. On en doit les détails à M. Nicolas, Méd. des épidém. pour cette Province. Un homme qui étoit allé visiter un de ses parens à Eoures, lorsque le mal y faisoit le plus de ravages, l'a communiqué à son retour à ces paroisses. L'imprudence d'un seul, dit M. N. a coûté la vie à plusieurs chefs de famille, & a déterminé M. l'Intendant à accorder les secours nécessaires dans de semblables circonstances. Nous regrettons beaucoup de n'avoir pas la description de cette maladie qui étoit essentiellement la même que celle d'Eoures. On dit seulement qu'il s'est fait des dépôts critiques à la gorge & aux parotides.

Quant aux précautions que l'on a cru devoir prescrire; la consultation de M. Nicolas porte « qu'il est essentiel de veiller à ce que les maisons où il y a eu des malades, soient désinfectées par des parfums, avec des plantes aromatiques ou du vinaigre répandu sur une pelle rougie au feu; qu'il faut allumer des feux autour des habitations, &c; laisser les portes & les fenêtres ouvertes, surtout du côté du nord; qu'il n'est pas moins nécessaire que les convalescens parfument leurs habits avec du vinaigre, avant de fréquenter ceux qui n'ont point encore été malades, qu'on devroit même les obliger à une espece de quarantaine avant de fréquenter les autres, avant de les admettre dans les églises, &c. »

Ces précautions nous paroissent on ne peut pas plus sages.

Les mêmes nouvelles annoncent qu'il y a une espece de charlatans qu'on appelle *maiges*, qui habitent le village de Montbrun, d'où ils se répandent comme un torrent dans cette Province. Ce sont des bergers ou gens de la lie du peuple, sans principes, sans connoissances, qui se disent envoyés au secours des malades & qui sous ce prétexte, escroquent impunément l'argent des pauvres misérables & leur apportent la mort. On ne peut pas rendre à quels excès ces sortes de fripons portent leurs brigandages; & voilà cependant les hommes qui séduisent le peuple, qui trouvent même des proneurs, des protecteurs; qui à la faveur d'un langage particulier, se font passer pour *maiges*, c'est-à dire pour magiciens ou sorciers. Envain les hommes éclairés font des efforts pour faire connoître le vrai, les sources de nos maux, les voies de communication, les moyens de s'en préserver & de les guérir. Ils doivent s'estimer heureux, si les détracteurs de toutes les vérités utiles se bornent à les contrarier.

De Bordeaux, le 9 Novembre.

L'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de cette Ville, avoit trois prix à distribuer dans sa séance du 25 août de cette même année, deux sur la physique, & un 3e. sur l'état de Bordeaux sous l'empire Romain.

L'Académie n'a rien reçu sur ces différens sujets, qui mérite d'être couronné; elle renonce aux questions pour lesquelles ils étoient destinés; mais elle a cru devoir encore remettre le troisieme sujet, & dans les mêmes termes, pour 1783.

Pour 1781, elle a déja annoncé, & elle rappelle qu'elle aura cette année, deux prix à distribuer.

1°. Un prix extraordinaire qui a pour sujet: *quel est la meilleure méthode & en même temps la plus économique, de suppléer au lait de femme, pour la nourriture des enfans &c*, qui a été annoncé, il y a quelque temps.

2°. Un prix de la valeur de 300 livres qu'elle destine à cette question: *Quels sont les insectes qui attaquent les différentes especes de vignes, soit dans le temps de la durée totale de cette plante, soit dans les différentes époques de sa végétation? Et quels sont les moyens les plus simples & les plus efficaces de les détruire, & de remédier à leurs effets destructeurs?*

Pour 1782, elle aura également deux prix à distribuer.

1°. Un prix de 600 liv. réservé de 1779, pour lequel elle a proposé ce sujet: *Existe-t-il quelque indice sensible qui puisse faire connoître aux Observateurs les moins exercés, le temps où les arbres, & principalement les chênes cessent de croitre, & où ils vont commencer à dépérir? Et ces indices (à supposer qu'il y en ait) ont-ils généralement lieu, & affectent-ils ordinairement les arbres venus dans toutes sortes de terreins?*

2°. Un prix ordinaire qu'elle destine à l'éloge de *Montesquiou*.

En outre, cédant aux instances d'une mere de famille allarmée sur le sort dont elle voit menacées des filles qu'elle chérit, par une incommodité jusqu'ici rébelle à tous les remenes, & convaincue que rien de ce qui peut tendre au soulagement de l'humanité n'est indigne de fixer l'attention d'un Corps Académique qui embrasse le cercle entier des Sciences dans l'objet de ses travaux, cette Compagnie annonce que cette mere a consacré une somme de 300 liv. pour être délivrée, au jugement de l'Académie, comme prix extraordinaire, en 1782, à l'auteur du meilleur mémoire, où l'on indiquera les ouvrages qui traitent du *lecti minctio* (incontinence d'urine pendant la nuit); *quelle est sa cause, ou manifeste ou cachée; quels sont les principes de cette infirmité, qu'elle soit habituelle ou par periodes régulieres, ou à des intervalles inégaux; quels sont les différens remedes qui ont été proposés pour la guérir, & ceux enfin qu'une expérience constante peut faire regarder comme spécifiques?*

Elle ajoute, en se conformant toujours aux conditions qui lui ont été tracées, que si quelque personne assez amie de l'humanité, pour vouloir la secourir, sans attendre la couronne académique, donne dans l'intervalle de ces deux années qu'on accorde aux Auteurs qui voudront travailler sur ce sujet, la recette d'un remede, que des Commissaires qui seront désignés par l'Académie, auront jugé efficaces, & dont l'emploi, par leurs soins, aura été suivi d'un heureux succès sur une de ces filles infortunées, il lui sera donné une somme de cent cinquante liv., sans que cela diminue en rien le moutant du prix proposé à l'échéance du délai, quel que soit l'Auteur qui vienne à l'obtenir.

Les Auteurs qui voudront concourir pour ces différens prix, sont avertis que, passé le premier avril des années pour lesquelles ils sont assignés, l'Académie ne recevra point leurs ouvrages; qu'elle rejette les pieces écrites en d'autres langues qu'en françois ou en latin; qu'elle n'admet point non plus au concours celles qui se trouvent signées de leurs Auteurs. Elle les prie de ne point se faire connoître; & pour cela, de mettre seulement une sentence au bas de leurs ouvrages, en y joignant un billet cacheté sur lequel la même sentence sera répétée, & qui contiendra leurs noms, leurs qualités & leurs adresses, &c. Les paquets seront francs de port & adressés à M. *de Lamontaigne*, Conseiller au Parlement & Secrétaire de l'Académie à Bordeaux.

LIVRES NOUVEAUX.

OBSERVATIONS *théoriques & pratiques sur la maladie épidémique de Montfort-Lamaury, par* M. DE MONTPLANQUA, *Docteur en Médecine de l'université de Montpellier, de la Société Roy. des Sciences de la meme ville, Médecin employé pour les épidémies, &c.* A Amsterdam, & à Paris chez Didot, le jeune, quai des Augustins. 1780, in-12. de 75 pages Prix 1 liv. broché.

L'Auteur, chargé par les ordres de M. l'Intendant de la généralité de Paris, de suivre la maladie épidémique qui affligea plusieurs cantons de l'Election de

Montfort, à la fin de 1778 & au commencement de 1779, rend compte au public des observations qu'elle lui a donné occasion de faire.

On lit d'abord la description topographique détaillée des lieux où cette maladie a regné, & qui sont Montfort-Lamaury, Galluys, S. Leger, les Clais. L'Auteur, après bien des recherches, n'a pu lui découvrir d'autre cause que la constitution chaude & humide de l'atmosphere qui eut lieu pendant l'automne de 1778, & qui succéda à un été fort chaud & fort sec. Il explique comment ce genre de constitution altere les humeurs.

Cette maladie attaquoit indistinctement hommes, femmes & enfans. Elle a paru être une fievre putride maligne, qui se masquoit, dans le commencement, sous les apparences d'une fievre catarrhale, mais dont les symptômes graves ne tardoient pas à se développer. Il y avoit ardeur fébrile, soubresauts dans les tendons, redoublemens violens, affection soporeuse, suivie de surdité, irrégularité dans le pouls, hémorrhagies, sueurs fœtides, délire, noirceur à la langue, météorisme, diarrhée colliquative. Ces derniers symptômes annonçoient une mort prochaine. Plusieurs avoient des vers. La maladie étoit très-contagieuse & se communiquoit de proche en proche. On observoit ordinairement plusieurs malades dans la même maison.

L'Auteur a suivi un traitement varié suivant les circonstances & propre à remplir les indications. La saignée, le tartre stibié, les vesficatoires, les boissons acidulées, le quinquina allié avec les purgatifs, les vermifuges &c, ont été les principaux secours mis en usage pour combattre cette fievre. Sur environ 30 malades traités ainsi, on voit qu'il en est mort sept.

M. Montplanqua a observé de plus, des fievres mésenteriques qui ont succédé à celle-ci, sur la fin, & dans lesquelles il prescrivoit la décoction de tamarins dans le petit-lait, pendant tout le cours de la maladie. On trouve à la suite, 27 observations détaillées, des remarques sur ces observations, des généralités sur les maladies intercurrentes observées pendant cette constitution épidémique, enfin une lettre de l'Auteur adressée à un Médecin de Province, sur un phénomene arrivé au port de Cette en 1777.

PRÉCIS *d'une nouvelle théorie sur les maladies chroniques, particulierement les purulentes, scorbutiques, nerveuses, dartreuses, & généralement sur toutes celles qui proviennent de la décompsition du sang; par M.* DE LA BASTAYS, *Doct. en Méd., gradué en France & en Espagne, Méd. de l'Hôpital municipal & militaire de la ville de l'Orient.* A Amsterdam, & à Paris, chez le même Lib. ci-dessus. 1780. *in-12.* sans compter l'Epitre dédicatoire de 23 pages.

Le titre seul annonce la théorie de l'Auteur. Ces maladies dépendent, selon lui, d'une décomposition des humeurs, particulierement du sang. Pour qu'elle s'opere, il est nécessaire qu'il se fasse une fermentation; pour que la fermentation ait lieu, il faut des agens, des fermens. Eh! bien, qu'on imagine un jeune Médecin, sortant de l'école, avec les connoissances ordinaires sur la maniere dont s'exécutent nos fonctions, qui rend raison de tout, qui remplit un livre d'explicutions, qui nous dit à-peu-près & au hazard, comme on l'a souvent fait, de quelle maniere on dort, on veille, on digere, on transpire; qui entre dans des détails physiologiques sur toutes les fonctions, qui d'après les notions les plus communes de la Chymie, expose les différentes fermentations, enfin admet l'alkaline ou putride pour celle du corps humain, & fabrique sur ce fondement une théorie sur la formation des maladies chroniques, & on aura une idée juste de l'ouvrage de M. de la Bastays.

Si cet Auteur ne l'a composé que pour prouver qu'il étoit Médecin, qu'il en employe la langue, il a atteint son but. Mais s'il a cru nécessaire de faire un volume de 360 pages pour dire ce qu'on sait, il s'est trompé. C'est parce qu'on a reconnu l'abus des théories multipliées & du temps qu'elles font perdre, qu'on n'en veut plus. Pour trouver un jour celle de la nature, qu'on n'a jamais deviné, il ne faut que des faits, des observations exactes & bien détaillées. Pour bien observer, on désire que les Observateurs soient dépouillés de tout systême, de toute théorie même. L'ouvrage de M. de la Bastays est du nombre de ceux qui ne peuvent servir ni aux Médecins, auxquels il n'apprend rien, ni à ceux qui ne le sont pas, auxquels il apprend trop.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins,



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 8 Octobre.

AVIS.

On ne finiroit pas, s'il falloit répondre aux farcasmes, à tout ce qu'on dit dans certains Journaux au sujet de l'extirpation de la petite-vérole. Comme ceux qui traitent cette matiere ne veulent que s'égayer, ne sont pas instruits ou feignent de ne pas l'être, & qu'ils ont toujours soin d'éviter la question principale; nous croyons devoir les y ramener, en annonçant qu'on ne répondra plus sur cet objet, qu'elle ne soit résolue. Voici à quoi elle se réduit:

Est-il nécessaire d'avoir la petite-vérole?

Quelqu'un doute-il que cette maladie ne soit contagieuse?

En la faisant cesser dans un lieu par des précautions convenables quelconques, n'est-il pas à présumer qu'on la fera cesser dans tous ceux où l'on emploiera les mêmes moyens?

OBSERVATIONS *sur des hernies inguinales & crurales, où de grandes portions de l'intestin colon se sont trouvées engagées; par M.* MARIGUES, *Chirurgien-major de l'Hôpital Roy. de Versailles, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi &c. &c.*

Dans la remarque, MM., qui suit les réflexions de M. le Rey (1) sur l'observation d'une hernie avec gangrenne que j'ai publiée, N°. 16 de la Gaz. de Santé, vous mettez en question, *s'il est possible que de gros intestins puissent former une hernie.* Les Observateurs ont recueilli plusieurs faits, qui démontrent clairement cette possibilité. On ne peut donc raisonnablement former des doutes à cet égard. Cependant deux Praticiens distingués, MM. Petey & de Lacroix, l'un Médecin, & l'autre Chirurgien, révoquent formellement cette vérité pathologique, qui dans notre temps ne devroit plus faire de problême. Le premier dans le N°. 30 de votre Gazette, prétend *qu'une hernie inguinale & crurale formée par un gros intestin, feroit le phénomene le plus nouveau & le plus étonnant possible.* Le second dans le N°. 34 du même ouvrage périodique, dit que *le colon ne peut former une hernie parfaite par aucune ouverture du bas-ventre, surtout par l'anneau, l'arcade & le trou ovalaire.* M. Perey ajoute, que MM. Arnaud pere & fils, n'ont jamais annoncé cette sorte de hernie; probablement M. Perey n'a pas lu l'ouvrage de ce dernier sur les hernies de l'épiploon; autrement une observation de M. Boudou, p. 575, & une de M. Duphenix, p. 630, lui auroient fourni des exemples du contraire.

Le sujet de l'observation de M. Boudou, est une hernie qui occupoit toute la bourse du côté droit; elle étoit formée par une portion d'épiploon & par une anse de l'intestin colon. L'opération fut faite sans succès à cette hernie, & à l'ouverture du cadavre, M. Boudou trou-

(1) Gazette de Santé, 1780, n°. 21.

va l'estomac, le canal coledoque & la vessicule du fiel déplacés par le tiraillement que les parties incarcerées avoient exercé sur ces visceres.

On lit dans l'autre observation, qu'à l'ouverture du sac herniaire d'une grosse hernie inguinale du côté droit, M. Duphenix trouva non-seulement beaucoup d'épiploon, mais encore l'intestin cœcum, son appendice, & une grande quantité de l'intestin côlon. Ce cas de Chirurgie donna occasion à M. Duphenix de rapporter un autre fait de Fontagus, tiré du sépulcre anatomique de Bonnet. On y voit qu'une hernie scrotale étoit formée par l'épiploon, lequel avoit entraîné avec lui tout l'arc du colon: les parties étranglées donnerent lieu à des accidens qui firent périr le malade.

On voit par ces observations, que la profondeur, les attaches fixes & multipliées, & l'espece d'immobilité dont jouissent les gros intestins, ne les garantissent pas toujours de s'échapper de la cavité abdominale, par les ouvertures inférieures, & si M. Percy veut jetter un coup-d'œil sur la page 600 de l'ouvrage de M. Arnaud, il y verra la maniere dont cet Auteur explique le méchanisme de la sortie des gros intestins dans la formation des hernies dont il s'agit.

Le 16 novembre 1777, je fis d'après une consultation, à un homme de 40 ans, l'opération d'une hernie complette d'un très-gros volume qui occupoit toute la bourse du côté droit; cette hernie qui n'avoit été contenue que par un bandage très-mal fait, sortoit fréquemment & rentroit avec assez de facilité par la situation & l'action des mains du malade. Cette fois-ci elle ne rentra pas, parce que sa sortie étoit l'effet d'un effort violent qui avoit poussé plus de parties dans le sac herniaire, d'où résulta l'étranglement & les accidens qui en sont les suites ordinaires, qu'aucuns moyens ne purent maitriser. Le sac herniaire ayant été ouvert, je trouvai une grande quantité d'épiploon & une anse très-grosse de l'intestin colon que je reconnus à son volume & à ses bandes ligamenteuses. Ces deux parties s'étant trouvées saines, furent reportées dans le ventre après que l'anneau eut été suffisamment dilaté. Le malade fut d'abord soulagé, mais des accidens ultérieurs le firent périr le quatrieme jour.

A l'ouverture du cadavre, je trouvai tous les intestins dilatés, très-boursoufflés par l'air, & enflammés dans une grande partie de leur étendue. Le colon étoit renversé & descendu obliquement de gauche à droite, de maniere que l'angle qu'il fait naturellement dans l'hypocondre gauche étoit la partie qui s'étant insinuée dans l'anneau, s'étoit glissée jusqu'au fond du sac herniaire, qui remplissoit la cavité droite du scrotum. C'étoit-là que conjointement avec l'épiploon qui l'avoit précédé & attiré peu-à-peu, cette partie du colon constituoit la tumeur. Cette portion d'intestin fut trouvée au-dessus de l'anneau avec l'épiploon, & nous reconnûmes très-bien cet endroit pour être la partie qui forme l'angle gauche de l'arc de cet intestin. L'estomac qui avoit suivi cette partie par le même traitement qui l'avoit amenée peu-à-peu dans la région inférieure du bas-ventre, étoit déplacé de telle maniere que son fond beaucoup plus bas que son orifice inférieur descendoit jusqu'à l'ombilic. MM. Hevin, Jobart, & Michaut, mes confreres, ont été témoins de ce fait.

Harderus a décrit dans les Ephemerides d'Allemagne decade II, année 6, obs. 101, une hernie formée par l'intestin colon. Un homme de 60 ans, dit cet Auteur, portoit depuis plusieurs années au côté gauche, un enterocèle duquel il mourut. A l'ouverture du cadavre on trouva dans la tumeur la portion gauche du colon avec le mesocolon qui la soutient.

Olaus Jacobæus parle aussi d'une hernie du colon dans les Actes de Copenhague. Cet intestin s'étoit fait un passage par un des anneaux & étoit descendu jusques dans le scrotum.

Ces exemples démontrent évidemment que l'intestin colon, aussi bien que les intestins grêles, peut, par diverses circonstance & par divers efforts, descendre dans la région la plus basse de l'abdomen, se glisser indifféremment dans l'une des ouvertures qui y sont placées, & former des hernies inguinales ou crurales, suivant que les unes ou les autres de ces ouvertures sont plus disposées à lui livrer passage, ou, suivant que la portion correspondante du peritoine se trouve dans un état de relâchement plus considérable. Les raisons anatomiques que M. Percy invoque pour établir l'impossibilité de ces hernies, ne peuvent

rien contre des faits qui font certains.

Les obfervations précédentes n'offrent que des exemples de hernies inguinales où le colon s'eft trouvé la partie principale; en voici un où cet inteftin s'étoit fait paffage par l'arcade crurale pour former une tumeur au pli de la cuiffe, nous le devons à M. Martin, Maître en Chirurgie à Bordeaux; il eft inféré dans le Journal de Médecine d'août 1768. Une femme, dit le Praticien, portoit une hernie crurale du côté gauche; cette tumeur contenoit en même temps, le grand épiploon, l'ileon, la partie du colon qui forme l'S romaine & la portion d'épiploon qui y répond; l'opération faite à cette hernie fut fans fuccès; à l'ouverture du cadavre, on trouva l'eftomac déplacé & defcendu dans la région ombilicale.

Quoique ce fait foit en tout furprenant, on ne peut pas le fuppofer exagéré, parce qu'il eft des circonftances où les ligamens qui foutiennent les inteftins, font dans un tel état de relâchement qu'ils laiffent aller librement ceux-ci, où les différens efforts du corps les portent; il ne doit donc pas paroître plus extraordinaire que celui rapporté par M. Mery dans les mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1716; on y lit, qu'il mourut à l'Hôtel-Dieu un vieillard qui portoit une defcente monftrueufe. A l'ouverture de cette tumeur, qui occupoit le côté gauche du fcrotum, on y trouva prefque tous les inteftins grêles, le cœcum, avec le commencement du colon; l'eftomac avoit été entraîné par les inteftins, de maniere que décrivant une ligne droite, il tomboit perpendiculairement du diafragme dans la partie inférieure du ventre.

Ces exemples fuffifent pour démontrer contre les affertions de MM. Percy & de Lacroix, que le colon peut par fon déplacement former des hernies inguinales & crurales, quoique moins communément que les inteftins grêles, & qu'il n'eft pas auffi inutile, que le dit M. Percy, *d'affeoir des préceptes fur cette fingularité.* Mais ce n'eft point ici le moment de les établir; il me fuffit d'avoir donné la folution de la queftion propofée & de démontrer que les hernies du colon n'ont rien de chimérique.

Observations fur les effets avantageux du fel de faturne, par M. Vincent.

L'expérience nous confirme tous les jours les plus heureux fuccès de l'extrait de faturne & de fes préparations fagement adminiftrées extérieurement; bien loin qu'elles ayent des effets dangereux, comme le prétend M. Rouch, Doct. en Médecine, dans fon obfervation du 17 octobre 1779, inférée dans la Gazette de Santé. L'exemple de la jeune perfonne qu'il cite & qui mourut percluse de fes membres, à la fuite d'une enflure au genou, fur laquelle on avoit appliqué l'extrait de faturne, femble le déterminer à profcrire ce remede, comme dangereux dans tous les cas. Cependant l'expérience a confirmé à plufieurs Maîtres de l'Art fon heureufe efficacité. D'ailleurs quel eft le remede, même le plus benin, qui ne devienne pas dangereux lorfqu'on en abufe, & qu'on l'adminiftre inconfidérement & fans principe? Les effets qui s'enfuivent ont quelquefois couté la vie à plus d'un malade.

Si l'on s'en rapporte aux obfervations confignées, foit dans le Journal de Médecine du mois de décembre 1767, foit dans le troifieme volume des prix de l'Académie; dans l'un, on voit qu'un malheureux goutteux perdit la vie par l'application d'un cataplafme anodin fur les parties douloureufes; dans l'autre, c'eft un jeune homme de 18 ans atteint d'un éréfypelle à la jambe fur lequel on avoit fait plufieurs onctions d'huile rofat, & qui mourut des fuites de cette application. Ce n'eft donc pas toujours à la nature des remedes qu'il faut attribuer les fuites fâcheufes de leur ufage, mais plutôt à l'adminiftration mal entendue que l'on en fait. Par conféquent l'exemple de la jeune perfonne, cité par M. Rouch, eft infuffifant pour l'induire à profcrire l'extrait de faturne comme dangereux dans tous les cas. Bien loin qu'on doive le profcrire, on peut être affuré que toutes les fois qu'on l'emploiera fagement modifié fuivant les indications, il répondra toujours à l'efpérance de ceux qui s'en ferviront, comme il eft prouvé par maintes obfervations & par les fuivantes.

M. le Comte de...., Capitaine de Dragons, me pria de lui donner mon avis fur deux bubons vénériens qui lui étoient reftés fquirreux après l'ufage des grands remedes; les fatigues d'un voyage de long cours, & les excès de tous genres auxquels il s'étoit livré pendant la route, en augmenterent le volume & l'accroif-

sement. Des douleurs vives & profondes traversoient ces tumeurs, qui, en changeant de forme, avoient pris par degrés une figure angulaire & inégale. Ces angles devenoient chaque jour plus aigus, plus éminens & plus rouges à proportion de la tension qu'éprouvoit la membrane qui les recouvre. Enfin une insomnie cruelle, & un abattement général accompagnoient tous ces symptômes. Je fus d'avis de la saigné; elle fut répétée plusieurs fois, & il fut mis à l'usage ordinaire d'une boisson délayante & tempérante, comme eau de poulet, petit-lait altéré de quelques plantes apéritives; les narcotiques, tels que le syrop de diacode, lui étoient ordonnés chaque jour à petite dose dans les juleps; enfin je réduisis le malade aux bouillons, & pour toute nourriture à quelques légers potages & crême au ris, &c.

Ces remedes ainsi administrés ne furent pas sans effet. Ils diminuerent d'abord la violence des symptômes, rappellerent le sommeil, & calmerent les craintes du malade sur la disposition cancereuse de ces tumeurs. Comme l'expérience m'avoit appris plusieurs fois l'insuffisance du mercure dans la cure des tumeurs squitteuses, surtout lorsqu'elles ont acquis un certain dégré d'endurcissement comme dans le cas dont je parle, cette raison me détermina à lui conseiller l'usage des cataplasmes faits avec l'eau-végéto-minérale si vantée par M. Goulard & d'autres Praticiens qui l'ont employée avec un heureux succès dans ces sortes de cas. Son effet fut secondé par un régime analogue à son traitement; cinq semaines s'écoulerent & dissiperent entierement les douleurs. La fluctuation que j'observai ensuite au centre de ces tumeurs, me fit juger de la nécessité d'en continuer l'usage, & la bonne idée que j'avois de son efficacité fut confirmée.

Ces tumeurs s'ouvrirent & donnerent issue à une matiere purulente par des ouvertures presques insensibles; mais comme les adhérences subsistoient encore à leur circonférence, ainsi que leur dureté, je fis continuer l'usage topique de ce remede; par ce secours continué, j'eus la satisfaction de voir fondre & suppurer insensiblement ces bubons carcinomateux, & la malade a guéri dans l'espace de trois mois, sans qu'il soit survenu ni fistule ni aucun accident.

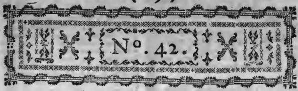
Le nommé Trécout, employé aux Fermes du Roi, étant à la poursuite d'une bande de contrebandiers, reçut d'un de ces derniers un coup de pistolet qui lui traversoit le poignet de la main droite. Les accidens qui suivirent le délabrement des parties tendineuses firent craindre pour le bras du pauvre malade, qui ne pût avoir des secours que 48 heures après sa blessure. Il fut confié à mes soins. Je n'eus rien de plus pressé que de faire des incisions profondes dans la partie pour débrider les étranglemens & remédier aux engorgemens qui s'étoient faits. Je trempai des compresses dans l'eau-végéto-minérale, légerement animée d'eau-de-vie camphrée; & par ce moyen je vis disparoître les accidens & tomber l'escarre en fort peu de temps. Une suppuration douce & régénerante qui succéda & qui se soutint sans altération pendant tout le traitement, acheva de consolider la playe parfaitement dans l'espace de 27 jours sans aucun accident.

Les nommés Noel & Nicolas, Chevaux-Léger du 6e. Régiment, portoient depuis deux mois des engorgemens aux glandes parotides & maxillaires qui leur étoient survenues sans aucune cause apparente. Le sieur Branchu mon aide-major, prit soin du traitement, il emploia les émolliens, les résolutifs, tantôt seules, tantôt combinés avec les frictions mercurielles & les pilules fondantes. Enfin ces engorgemens glanduleux résisterent aux remedes les mieux administrés. Je lui conseillai pour lors de changer de remedes, vu l'insuffisance de ceux qu'il venoit d'employer. L'usage constant des cataplasmes faits avec l'eau végéto-minérale terminerent ces engorgemens dans l'espace de 32 jours.

Ces observations jointes à tant d'autres semblent être suffisantes pour justifier l'usage des préparations de plomb, qui remplissent constamment & sans inconvénient les indications pour lesquelles on doit s'en servir, surtout si on a l'attention de modifier l'action de ce remede, suivant l'exigence des cas.

Signé, VINCENT, Maître en Chirurgie & Chir. major du 6e. Régiment des Chevaux-Légers.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 42.

ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 15 Octobre.

RÉFLEXIONS & observations sur les maladies nerveuses, par M. MATHA, D. M. à Marnay.

JE pense comme les Auteurs de la Gazette de Santé, & comme M. L., que tous les accidens & les phénomenes morbifiques énumérés à la page 159 & suiv. de la Gaz. N°. 39, & divisés en plusieurs périodes, ne sont que des symptômes de cette maladie nerveuse si commune de nos jours, qu'on peut appeller *caconévrose* (mauvaise disposition des nerfs). Comme il y a en général plus de spasme que de relâchement dans cette espece de cachexie, on l'a rangée dans la classe des maladies convulsives, qui tiennent à l'éréthisme, à la tension, à la rigidité, à l'irritation, à la crispation, &c. Cependant, en considérant qu'il y a des sujets attaqués de cette bizarre maladie, dont les solides sont habituellement plus distendus qu'agacés, & que dans presque tous les cas une partie est trop relâchée, tandis qu'une ou plusieurs autres sont dans un spasme réel & incommode, enfin que quelques malades ont en certaines circonstances plus de parties relâchées que de parties tendues; relativement à cette derniere observation surtout, la maladie nerveuse paroît susceptible de plusieurs divisions (1). J'observerai néanmoins que le plus souvent il y a plus de rigidité que d'inertie dans cette maladie, & que tous ceux qui ont le malheur de voir leur carriere empoisonnée par cet état désastreux du systême nerveux, sont plus ou moins affectés d'inquiétudes, de mélancholie, & toujours infiniment plus sensibles, plus irritables que les autres hommes. Les obstructions se compliquent quelquefois avec cette maladie. Les uns ont habituellement l'urine crue & trop abondante, d'autres l'ont au contraire ordinairement ardente & en petite quantité; enfin une troisieme sorte passe alternativement de l'un de ces états à l'autre, &c.

J'ai eu occasion de traiter un grand nombre de ces malades, & ma maniere de les conduire, le plus souvent heureuse, m'en procure tous les jours de nouveaux. Je dois ajouter, pour exciter la confiance des lecteurs, que j'ai été moi-même plus vivement attaqué de cette maladie que tous ceux qui ont jugé à propos de recourir à mes ressources. Le zele pour le bien des hommes me détermine enfin à communiquer mes reflexions & mes remedes contre cette sorte de poison lent.

En général, les remedes préliminaires, ou qui précedent le traitement de la plupart des maladies chroniques, n'ont pas un grand succès dans la maladie dont il s'agit, ou du moins leur usage doit être très-modéré & très-limité. La saignée & les purgatifs sont le plus souvent nuisibles. Les délayans simples énervent, lorsqu'on les continue trop long-

(1) Si je ne craignois de renouveller les divisions scholastiques, je distinguerois la caconévrose, l'orgonévrose, l'argonévrose, dont la seule éthymologie grecque indique la signification.

tems (ils sont cependant utiles dans les commencemens;) les apéritifs, comme le savon, les sels incisifs, ne produisent qu'un mieux être momentané, une cure palliative; les échauffans irritent; les bains soulagent quelques sujets & nuisent aux autres, &c. Malgré cela ils sont le plus souvent favorables, pourvu que l'on n'insiste pas trop longtems sur leur usage.

Les vrais remedes sont les toniques tempérés par les antispasmodiques, & éguisés des minoratifs, lorsque le malade est contipé. La meilleure maniere de les administrer est la forme d'opiate ou de pilules, parce que les grands lavages augmentent la foiblesse des fibres nerveuses & le volume d'une humeur glaireuse ou lymphatique, fade & insipide, qui est toujours & essentiellement surabondante chez ces malades. Lorsque le sujet à qui l'on a affaire, est déja trop relâché, on sent bien qu'il est plus qu'inutile d'associer les minoratifs à ce remede; mais dans les cas analogues à celui dont il est question, je ne vois rien de mieux que l'opiate que je vais décrire.

Prenez quinquina fin, crême de tartre, rhubarbe du levant, subtilement pulvérisées, æthyops mattial, de chaq. six gros; poudre d'arum composée, & gomme ammoniac, de chaque deux gros; gomme gutte dissoute dans le vinaigre, un gros; extrait de fleurs de chicorée sauvage, conserve de fleurs de mille-pertuis, de tilleul, poudre de roses rouges, de chaque demi-once; electuaire lenitif, une once.

Faites, selon l'Art, une opiate de consistence moyenne, en ajoutant suffisante quantité d'elixir de proprieté. La dose est d'un gros le matin, une heure avant le déjeûné, & autant le soir, une heure avant le soupé, en buvant de l'eau par-dessus.

Ce remede est utile pour rétablir la menstruation; il est également propre à arrêter les fleurs blanches; il ramene en général les sécrétions & évacuations quelconques à un milieu naturel.

Observation sur une hydropisie de l'ovaire, par M. T. D. M.

Une femme qui avoit fait plusieurs enfans, étoit attaquée depuis quelques années de douleurs au bas-ventre qui se renouvelloient tous les ans. Le ventre étoit tuméfié; il y avoit de plus une descente de matrice. Vers la quatrieme année de sa maladie, le bas-ventre devint d'une grosseur prodigieuse & telle, que le malade ne pouvoit plus marcher. Les douleurs continuoient. Il y avoit difficulté d'uriner causée par la chûte de la matrice. Les urines étoient si âcres qu'elles excorioient le vagin, & vers les derniers temps de la maladie, il se faisoit par cette partie un écoulement purulent. Les extrémités inférieures étoient œdémateuses, & les supérieures très-maigres. La fluctuation des eaux étoit à peine sensible; ce qui nous donna des doutes sur le genre d'hydropisie. Enfin la malade succomba à ses maux, la 4e. année de sa maladie. La grosseur du ventre étoit énorme.

On en fit l'ouverture en présence de plusieurs Chirurgiens de la Ville, que j'habite. Après une incision sur la ligne blanche, il sortit d'abord 36 livres d'eau trouble & sédimenteuse qui n'avoit point de mauvaise odeur, ensuite vers la fin elle se trouva mêlée de filamens jaunâtres & comme fibreux qui sortoient par paquets; l'ovaire droit étoit le sac dans lequel ces eaux étoient contenues. Ses membranes étoient fortes & étoient en partie adhérentes au péritoine. Cependant toute la grosseur du ventre n'avoit pas disparu. Nous apperçumes au fond de la premiere cavité un autre sac, qui étant percé, rendit encore quelques livres d'eau. L'ouverture de celui-ci en fit découvrir d'autres; & il s'en trouva plus de dix séparés par des cloisons & qui rendirent plus ou moins d'eau, de façon qu'il en sortit près de cent livres qui étoient contenues dans le seul ovaire droit.

L'ovaire gauche & l'uterus étoient à peu de chose près dans leur état naturel. L'intérieur du vagin se trouva purulent dans quelques points. La vessie urinaire étoit en contraction, rapetissée, livide à l'intérieur & en partie en suppuration. Les intestins parurent d'un moindre volume que dans l'état naturel. Le foie étoit pâle & durci, la bile à-peu-près comme à l'ordinaire.

Cette observation donne lieu à plusieurs réflexions & questions. On peut demander, par exemple:

1°. L'hydropisie enkistée, ou l'hydropisie des ovaires a-t-elle des signes particuliers si univoques, si évidens, qu'on

puisse la distinguer toujours de l'ascite ? comme la fluctuation peu sensible semble l'indiquer ? 2°. L'effet de la ponction pratiquée dans ce cas étant incomplet, est-il prudent, après avoir plongé le trois-quart & vuidé par exemple un premier kiste, d'en percer un second ? Le mauvais état du foie dans ce cas est-il la cause ou l'effet de l'hydropisie ? Les filamens qui nagent dans les eaux sont-ils l'effet de l'erosion des tuniques par la présence des eaux, ou celui des sucs nourriciers ainsi épaissis ?

Recette contre la phthisie pulmonaire, ulceres des reins & de la vessie, & en général contre tous les ulceres internes ; par un Médecin retiré.

Quoique tous les vrais Médecins sachent à quoi s'en tenir sur la valeur de toutes ces recettes dont les livres fourmillent, nous croyons faire plaisir au public de lui en communiquer une qui dans quelques cas a paru produire des effets avantageux, surtout lorsqu'un malade atteint d'un ulcere interne est abandonné des Gens de l'Art, & livré pour ainsi dire à la providence. Il se voit dépérir, la résorption du pus qui se fait continuellement dans la masse du sang, & qui l'infecte, l'expose soit à des sueurs continuelles qui l'épuisent, soit à un dévoiement colliquatif qui lui ôte non-seulement ses forces, mais pour ainsi dire la faculté de vivre. Alors on a cru remarquer que l'usage de ce remede agissant comme un puissant tonique, déterstif & dessicatif, étoit capable de soutenir les forces, & de corriger l'infection de sang & de déterger l'ulcere. On le donne comme très-convenable dans les dyssenteries purulentes, dans le premier & 2e. dégré de la phthisie pulmonaire, dans les ulceres des reins & de la vessie. Nous le donnons tel qu'il nous a été remis. On nous assure qu'un Médecin se propose d'en prouver l'efficacité dans un ouvrage qu'il doit publier à ce sujet ; en attendant il n'a pas cru devoir le celer plus longtemps en faveur de l'humanité souffrante. Voici en quoi il consiste.

Prenez chaux vive bien pure, trois onces ; mettez-la dans deux livres d'eau de fontaine, de pluie ou de riviere. Au bout de vingt-quatre heures, versez par inclinaison & laissez-la reposer quarante-huit heures. Ajoutez douze cueillerées de vin d'alicante. La dose est de deux ou trois cueillerées, le matin à jeun, dans un verre de décoction de fleurs de mauve ou de violettes, dont on a mis une pincée pour un demi-septier.

Nous croyons devoir faire remarquer qu'en l'associant à une décoction mucilagineuse, comme on le voit ici, on corrige un peu son activité. Car ce remede est très-échauffant. Il seroit peut-être même plus convenable pour certains malades, que la décoction qu'on lui associe fût plus mucilagineuse. Alors il seroit plus avantageux de le donner dans une décoction de racine de guimauve, ou dans une eau chargée de gomme arabique & d'un peu de sucre.

De Metz, le 26 Septembre.

OBSERVATIONS *sur* l'eau-de-vie des marcs de raisins, *lues à la Séance publique de l'Académie de cette Ville, par* M. LE PAYEN, *pere.*

Exempts de toute jalousie lorsqu'il s'agit du bien de notre Province, nous croyons devoit la faite profiter non-seulement de nos propres découvertes, mais encore de celles qui nous sont en quelque sorte étrangeres. A Metz, nous ne faisons guères d'eau-de-vie que de marcs de raisins ; or elle a toujours une mauvaise odeur & un goût désagréable, parce qu'elle est distillée à feu nud, & qu'une grande partie des marcs va se brûler au fond & contre les parois de l'alembic. C'est cette mauvaise qualité qui la rend incapable de servir à la plupart des usages auxquels l'eau-de-vie est employée, & qui en restreint si fort le commerce. M. Baumé, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, a trouvé le moyen bien simple de donner à l'eau-de-vie de marcs toutes les bonnes qualités de celle de vin, & il le rapporte dans son mémoire qui a remporté le prix proposé par la Société d'Emulation, *sur la meilleure maniere de construire les alembics.* Ce moyen a été d'abord de distiller les marcs au bain-marie ; l'eau-de-vie qu'il a obtenue par-là, étoit si semblable à l'eau-de-vie tirée immédiatement du vin, qu'il étoit impossible de les distinguer.

Mais il s'est bientôt apperçu que les marcs distillés au bain-marie à l'ordinaire, lui rendoient un tiers moins d'eau-de-vie que lorsqu'ils étoient distillés à feu

nud. Pour recouvrer ce tiers, M. Baumé a percé à jour & de toute part ce même vaisseau qu'on appelle le *bain-marie*; ensorte que l'eau bouillante de l'alembic pût y pénétrer sans que les marcs qu'il renfermoit pussent aller à fond ou toucher les parois de l'alembic, & dès-lors il a tiré autant d'eau-de-vie de marcs, *en tout semblable à celle de vin*, qu'il en eût tirée des mêmes marcs distillés à feu nud.

Nous avons eu les premiers l'industrie de tirer de l'eau-de-vie des marcs de raisins, & ce n'est qu'à notre imitation que dans la plupart des vignobles du Royaume, on en tire actuellement. Il faut tâcher de ne pas être les derniers à profiter de la découverte importante de M. Baumé; elle est évidemment le moyen simple & facile de tripler la valeur de nos eaux-de-vie, d'en étendre le commerce au loin, & ce moyen est bien sûr, puisque M. Baumé a répété ses expériences plusieurs années de suite, & qu'il a toujours eu les mêmes résultats. Les Adjudicataires des marcs, qui ne paroissent pas jusqu'à présent avoir fait attention à ceci, qui ne semblent pas même en avoir été instruits, pourront en faire dès cette année la matiere de quelques spéculations; ils pourront du moins dès cette même année, faire des essais bien essentiels pour le commerce de cette partie du produit de nos vignes.

Je ne dois pas leur dissimuler qu'il faudra faire la dépense d'un nouvel alembic; car je ne vois pas comment, dans leurs alembics en poires, dont le haut est beaucoup plus étroit que le bas & le milieu, ils pourroient faire entrer un bain-marie percé, qui feroit propre à loger assez de marcs pour la peine de l'opération. Il faut que l'alembic soit quarré, quarré long ou cylindrique, le chapiteau de même, & le bain-marie percé encore de même. Pour lors, ce dernier vaisseau, quoique d'une grande capacité, & ayant seulement quelques pouces de moins que l'alembic, y entrera aisément.

Au reste cette dépense n'est point à regretter, puisque dans un alembic sous l'une de ces formes, la liqueur présentant au chapiteau le plus de surface possible, les distillations, soit au bain-marie percé, soit à feu nud, se font en au moins la moitié moins de tems & avec la moitié au plus de bois; c'est encore ce que l'expérience a démontré à M. Baumé.

On peut, la premiere année, faire le bain-marie percé en osier ou panier qui ne durera pas long-tems, il est vrai, mais qui probablement durera l'année & donnera le tems d'en faire faire un en fil de laiton.

Certificat qui constate les effets avantageux de la pomade épispastique du sieur THIERRY, *Apothicaire à Caen.*

Je soussigné, Capitaine de Cavalerie, & Lieutenant de la Maréchaussée, certifie qu'étant attaqué depuis 6 mois d'engorgement d'humeurs ou d'un état, tel que j'étois quelquefois cinq ou six heures sans pouvoir proférer un seul mot, & d'ailleurs ayant constamment un embarras dans la langue qui m'empêchoit de me faire entendre, j'ai commencé le 7 de ce mois l'usage de la pomade épispastique du sieur Thierry. J'ai appliqué un emplâtre de la largeur d'un écu de six livres à la nuque. Il est incroyable la quantité d'humeurs qu'elle m'a tiré, sans me causer de douleur. On me panse deux fois par jour, & à chaque pansement on met une compresse de huit linges en double l'un sur l'autre, & par-dessus un gros mouchoir en huit doubles. Tous ces linges se trouvent traversés deux fois le jour. J'ai commencé cette pomade le 7 Octobre; nous ne sommes qu'au 18, & ma plaie coule encore avec la même abondance. Je parle aujourd'hui avec la même facilité que je le faisois avant mon accident, & je compte en continuer l'usage encore un mois, &c.

A Alençon, le 18 *Octobre* 1780.

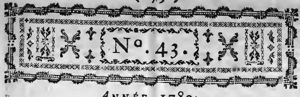
Signé, AUBOIN.

LIVRES NOUVEAUX.

Observations sur la nature & le traitement de la rage, suivies d'un précis historique & critique des divers remedes qui ont été employés jusqu'ici contre cette maladie; par M. PORTAL, *Médecin-Consultant de* MONSIEUR, &c. 2e *édition*. A Yverdon, & à Paris, chez Didot le jeune, 1780. *in*-12 de 204 pages.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de* 9 *liv.* 12 *sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 22 *Octobre.*

Reflexions *sur divers ouvrages de M. Mittie*, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris &c. touchant les maladies vénériennes*, *par M.* Fabre, *Professeur Roy. du College de Chirurgie &c*, nouveau supplément à son traité des mêmes maladies. A Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins. 1780. *in*-8°. de 64 pages.

C'étoit & c'est encore une grande question parmi les Gens de l'Art, de savoir comment le mercure introduit dans le corps fait saliver. Les uns ont attribué ce phénomene aux parties hétérogenes, telles que des molécules de plomb, d'arsenic &c, dont ce minéral peut être chargé; les autres à sa pesanteur spécifique; d'autres à l'irritabilité des glandes salivaires causée par sa présence, à raison de son affinité avec ces organes ou de son action stimulante; enfin d'autres à une tendance qu'a la nature à produire une crise par cette voie dans ces circonstances. Mais toutes ces théories n'étant pas assez satisfaisantes pour M. Mittié, il leur en a substitué une autre qui lui a paru plus probable, mieux fondée, & qu'il a exposée dans l'ouvrage qui a pour titre: *Ethiologie nouvelle de la salivation*, *ou explication de la maniere dont le mercure fait saliver.* Voici en quoi elle consiste.

M. Mittié suppose & met en fait, qu'il existe un acide tout formé dans le corps humain qu'on appelle *acide animal*; que ce sel se combine avec les alkalis-volatils dont le corps abonde, d'où il résulte une espece de sel ammoniacal connu sous les noms de *sel fusible*, ou *essentiel d'urine*, de *sel phosphorique* &c. Il suppose encore qu'il existe une très-grande affinité entre le mercure & l'acide de ce sel; que de leur union intime résulte un sel métallique qui est le *sel mercuriel animal*, qui se forme par la décomposition du sel fusible, laquelle a lieu lorsque ce minéral une fois introduit dans le corps & circulant avec nos humeurs, vient à rencontrer le sel fusible. L'acide animal s'empare du mercure, abandonne l'alkali-volatil qui, devenu libre, donne lieu aux principaux phénomenes de la salivation, sans qu'on ait soupçonné jusqu'ici cet alkali d'en être la cause principale. L'irritabilité des glandes salivaires en est la cause éloignée; la présence du sel mercuriel animal, la cause occasionnelle & déterminante; & celle de l'alkali-volatil, la cause procatarctique. Tel est le précis de l'éthiologie de la salivation, donnée par M. Mittié. Ainsi, d'après cet Auteur, le mercure n'agit que dans un état salin. Mais cet état lui donne des craintes, & il essaye enfin de le bannir de l'usage de la Médecine dans ce cas, pour lui substituer celui des végétaux, afin qu'on n'ait pas à appréhender tous les effets du mercure, de ses combinaisons & de ses décompositions.

L'examen de cette doctrine de M. Mittié, & la question de savoir si le mercure est préférable aux végétaux dans le traitement des maladies vénériennes, forment l'objet de l'ouvrage que nous annonçons, & dont l'Auteur est M. Fabre, déja connu avantageusement par

ses écrits sur ces maladies. Il rappelle ce qu'il a déja avancé sur le phénomene de la salivation qu'il considere comme une crise ou excrétion déterminée sur les glandes salivaires avec le mercure, par une cause semblable à celle qui détermine les sudorifiques à agir du côté de la peau, les diurétiques sur les voies urinaires, les emmenagogues sur la matrice, les purgatifs sur les intestins, c'est-à d.par l'affinité que tel remede peut avoir avec tel ou tel organe. Mais quand il s'agit d'examiner la théorie de M. M. qui est toute chymique, se méfiant de ses propres lumieres, il a pris le parti de consulter un habile Chymiste, M. Croharé, pour savoir de quelle maniere le mercure se comporte surtout avec l'acide animal, & ce qu'on peut penser de l'érhiologie de la salivation donnée par M Mittié. Cela a donné lieu à un travail précieux qui se trouve inséré dans l'ouvrage de M. Fabre, & dont le public nous saura gré sans doute de lui avoir donné connoissance.

M. Croharé, après avoir exposé en général les différentes qualités attribuées à l'acide phosphorique, le rôle immense que lui font jouer, dans les trois regnes, certains Chymistes modernes, & l'opinion de M. Mittié sur la combinaison du mercure avec cet acide, fait part dans sa lettre de plusieurs expériences capables de jetter du jour sur une matiere aussi obscure. Il pose d'abord en fait que l'acide qu'on nomme *acide animal*, n'existe point tout formé dans le corps vivant; que de quelque substance qu'on le retire, il est toujours le produit du feu ou de la putréfaction, ou des autres moyens employés pour l'obtenir; que cet acide ainsi obtenu n'a pas plus de rapport ou d'affinité avec le mercure que les acides minéraux, & que la combinaison qui en résulte ne résiste pas plus à l'action des moyens connus que l'union du mercure avec les autres acides.

Pour prouver toutes ces assertions, M. C. rapporte plusieurs faits & expériences dont voici le précis. D'abord, on fait que l'urine à l'instant de sa sortie du corps ne présente aucun des caractères qui appartiennent même aux sels, qu'elle n'est ni acide ni alkaline, mais que peu de temps après, surtout si elle est exposée à une chaleur de 50 à 60 dégrés, elle s'altere, se décompose, donne de l'alkali-volatil, & à l'exception du sel marin, presqu'aucun des autres produits obtenus par l'évaporation, la crystallisation &c, ne peut exister qu'après la décomposition de l'urine. M. Croharé la compare au raisin dont on retire le tartre ou sel essentiel, sans qu'on puisse découvrir dans le suc de ce fruit aucun indice d'esprit ardent.

Pour mieux s'assurer si l'acide phosphorique existe dans les substances animales, voici les expériences qu'il a faites. Sur 12 onces d'urine fraîche, il a versé 2 gros de dissolution de mercure par l'acide nitreux. A l'instant du mélange, l'urine s'est troublée, & huit heures après, elle avoit déposé un précipité de couleur ocrense. Il a fait évaporer ensemble la liqueur & le précipité jusqu'à consistence d'un extrait sec, & pour en détruire la partie muqueuse & extractive, il a mis cet extrait ainsi desseché dans un creuset qu'il a fait rougir légérement. Le mercure s'est volatilisé; le résidu en petite quantité qui a resté, avoit la couleur du tartre martial. On n'a trouvé dans ce résidu aucun indice d'acide phosphorique. Une chose digne de remarque dans cette expérience, c'est que l'acide nitreux s'est dissipé en répandant l'odeur & la vapeur de l'acide marin. Répétée sans mercure, elle a offert le même phénomene. Cette modification ou transformation apparente d'un acide en un autre est un fait très-curieux en Chymie.

Dans une autre expérience, M. Croharé a mêlé du sublimé-corrosif, dissout dans l'eau distillée, à de l'urine fraîche. Ce sel l'a décomposée & a occasionné un précipité aussi considérable que la dissolution mercurielle par l'acide nitreux; il a fait bouillir aussi dans de l'urine fraîche du mercure revivifié, le turbith minéral, le mercure doux &c, mais aucune de ces experiences n'a donné aucune indice de la présence de l'acide phosphorique dans l'urine.

Après s'être assuré que l'acide phosphorique n'existe point dans l'urine, M. Croharé passe à l'examen des chairs des animaux. Pour cet effet, il s'est servi de trois bocaux dans chacun desquels il a suspendu, dans l'un 12 onces de tranche de bœuf, dans un autre autant de chair de veau, & dans le 3e. la même quantité de chair de mouton. Il a versé sur ces chairs presque palpitantes & bien dégraissées, une dissolution de sublimé-corrosif dans l'eau distillée. 24 heures après, il a trouvé

au fond des bocaux un précipité blanc, plus considérable dans celui qui contenoir la chair de bœuf, que dans celui de la chair de mouton, & dans celui-ci beaucoup plus que dans celui de la chair de veau. Il a mêlé ces précipités, les a sublimés & a obtenu un véritable mercure doux parfaitement indissoluble. Il n'a trouvé aucune trace d'acide phosphorique, ni même cette poudre rouge (1) qui reste après les sublimations ordinaires du mercure doux & de la panacée. Les chairs étoient devenues moins volumineuses, plus fermes, d'une couleur plus vive & se sont conservées plusieurs jours (c'étoit en été) sans s'altérer & sans changer de couleur. On en peut conclure que l'acide surabondant du sublimé-corrosif a un rapport infiniment plus grand, plus marqué avec les substances animales qu'avec le mercure, & que rien ne sert à prouver l'existence de l'acide phosphorique tout formé dans les substances animales.

A l'occasion du sel fusible qu'on retire de l'urine, notre Chymiste rapporte le procédé indiqué par Margraf pour l'obtenir, & on voit que sur 120 ou 130 pintes d'urine putrefiée, on retire 3 ou 4 onces de ce sel tres-pur; ce qui peut donner lieu à bien des doutes sur son origine.

M. Crohaté pense que ce qui a induit en erreur M. Mittié sur l'affinité qu'il suppose exister entre *l'acide animal* & le mercure, fondée sur la pesanteur spécifique de cet acide, c'est d'un côté l'expérience de Stahl, par laquelle on opere la décomposition du tartre vitriolé par l'addition d'une dissolution nitreuse mercurielle, & de l'autre la combinaison intime supposée de l'acide phosphorique ou animal avec le mercure, & que rien, dit-on, ne peut détruire. Mais notre Chymiste prouve 1°. qu'il y a un sel formé par l'acide vitriolique qui n'occasionne ni n'éprouve aucun changement par l'addition d'une dissolution nitreuse mercurielle, ni par celle du sublimé-corrosif; (c'est le sel d'Epsom ou sel catharctique amer d'Angleterre, purifié par une nouvelle crystallisation); 2°. que le sel fusible n'éprouve ni n'occasionne de même aucun changement par son mélange avec une dissolution nitreuse mercurielle; qu'il n'en est pas de même lorsqu'on le mêle avec une dissolution de sublimé-corrosif; qu'il se fait alors une décomposition de ces deux sels, que l'acide marin abandonne sa base métallique pour s'unir à l'alkali-volatil du sel fusible, & que l'acide de celui ci s'empare du mercure avec lequel il tombe sous forme de précipité, mais que ce précipité, qui est en effet l'acide phosphorique uni au mercure, est un sel indissoluble & qui se décompose par l'action du feu. Lorsqu'on l'y soumet, l'acide phosphorique, qui est fixe, reste au fond de la cornue sous la forme de verre transparent, & le mercure se sublime sous celle de sublimé-corrosif.

M. Croharé donne ensuite la raison pourquoi la dissolution mercurielle nitreuse ne décompose pas le sel fusible de l'urine, tandis que le sublimé-corrosif produit cet effet. La raison qu'il en donne est que la dissolution mercurielle nitreuse, c. à. d. l'acide nitreux ne décompose pas en effet les sels ammoniacaux, lorsqu'ils sont bien purs, quoique presque tous les Auteurs l'ayent avancé.

Il résulte principalement du travail précieux qu'on vient d'exposer, 1°. que l'acide animal ou acide phosphorique du sel fusible ne se trouve point dans l'état naturel; 2°. qu'il n'est pas démontré que ce soit à raison de sa pesanteur spécifique qu'il s'unit au mercure dans la décomposition qui se fait en mêlant le sublimé avec ce sel; 3°. que l'acide surabondant du sublimé-corrosif, c'est-à-dire l'acide marin a un rapport infiniment plus marqué, plus grand, avec les substances animales qu'avec le mercure; 4°. que le sel fusible de l'urine, ainsi que d'autres sels ammoniacaux lorsqu'ils sont bien purs, ne sont pas décomposés par l'acide nitreux; 5°. que le sel phosphorique mercuriel, c. à. d. celui qui résulte de l'union du mercure avec l'acide du sel fusible lors de sa décomposition avec le sublimé-corrosif, est indissoluble, & que l'action du feu le décompose; faits qui ne s'accordent pas parfaitement avec les principes qu'avoit avancés M. Mittié.

M. Croharé, en poursuivant l'examen des phénomenes occasionnés par la présence de l'acide phosphorique, rapporte le procédé indiqué par M. Schéele, pour le retirer des os. Il examine ensuite cette importante question: *L'acide phos-*

(1) M. Croharé attribue cette poudre rouge aux vaisseaux qui ont servi à broyer le sublimé-corrosif, & non à la décomposition partielle du mercure, comme quelques Chymistes l'ont fait entendre.

phorique est-il dans les os, ou bien est-il produit par l'acide vitriolique? Il nous paroît résulter de ses expériences, que lorsqu'on ajoute de l'acide vitriolique aux os, on en retire de l'acide phosphorique, mais que lorsqu'on n'en met point, on ne retire pas un atome de cet acide. D'où il paroît raisonnable de conclure que ce qu'on appelle acide phosphor. retiré des os, n'est autre chose qu'une modification particuliere de l'acide vitriolique. Nous sommes d'autant plus portés à tirer cette conséquence du travail exposé, que personne peut-être, n'a tant travaillé sur l'acide phosphorique, & ne connoît mieux ses effets & son origine que le Chymiste habile dont nous parlons. Il étoit si important de faire connoître ces vérités, que l'acide phosphorique, que M. Crohare fait, comme on dit, *de toutes pieces*, est le pivot sur lequel roule toute la théorie de la Chymie moderne.

Après ce travail, que nous invitons ceux qui sont jaloux de connoître le vrai à consulter, M. Fabre fait quelques réflexions sur le sort qu'éprouvent en général les systêmes, les conjectures en Médecine, surtout celles qui résultent de l'application des phénomenes chymiques à ce qui se passe dans le corps animal. Cet Auteur rapporte ensuite des observations qui tendent à confirmer quelques principes qu'il a établis pour le traitement des maladies vénériennes. Il a observé, par exemple, que lorsque les symptômes vénériens sont la suite des ulceres chancreux, c'est avec la plus grande facilité qu'ils cédent au traitement ordinaire; qu'il n'en est pas de même lorsqu'ils succédent à une gonorrhée mal guérie. Enfin, il termine son ouvrage par des réflexions qui tendent à affoiblir les principes de M. Mittié; à prouver que le mercure est préférable aux végétaux par la guérison des maladies vénériennes en général, quoiqu'il avoue que le syrop dont se sert M. Mittié, a guéri des malades manqués par d'autres méthodes, c'est-à-dire qui avoient déja pris beaucoup de mercure.

Il y auroit beaucoup de choses à dire & de réflexions à faire dans ce conflit d'opinions. Nous désirerions aussi que M. Mittié déposât dans le sein de la Faculté les découvertes qu'il peut avoir fait sur la vertu des végétaux dans le traitement des maux vénériens. Quoique sa théorie soit fausse & vraisemblablement faite après coup, il peut se faire que l'efficacité des végétaux dans certains cas de maladies vénériennes, n'en soit ni moins réelle, ni moins constante.

LIVRES NOUVEAUX.

TRAITÉ *sur les maladies des gens de mer; 2e. édition, revue, corrigée & augmentée, par* M. POISSONNIER DESPERIERES, *Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, ancien Médecin ordinaire du Roi, &c.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, & chez Didot le jeune, Lib. quai des Augustins. 1780. *in-8°.* de 508 pag. Avec cette épigraphe:

Quod vidimus, testamur.

TRAITÉ *des fievres de l'Isle de S. Domingue, avec un mémoire sur les avantages qu'il y auroit de changer la nourriture des gens de mer; nouvelle édition, par le même Auteur.* A Paris, de l'Imprimerie Roy. & chez Didot. 1780. *in-8°.* de 512 pag.

ORDONNANCE DU ROI, *concernant les Hôpitaux militaires & ceux de Charité, au compte de Sa Majesté.* A Paris, de l'Imp. Roy. 1780, *in-8°.* de 116 pages.

AVERTISSEMENT.

Nous nous croyons obligés envers nos Souscripteurs, de leur rendre compte des causes qui ont occasionné le retard de cette feuille. Il n'y en a pas d'autre que la maladie d'un des principaux Rédacteurs qui n'a pu se livrer à ce genre de travail, qu'il ne pouvoit confier à personne. On s'est engagé à fournir 52 Gazettes & une Table chaque année. Le public doit être assuré qu'on fera tres-fidelle à cet engagement; mais comme les nouveautés qu'on annonce dans cette feuille ne sont pas du genre de celles qui n'ont que le mérite du moment, le publie est prié de vouloir bien excuser ce retard, qui, d'après les précautions qu'on vient de prendre, n'aura plus lieu dorénavant.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 29 Octobre.

LETTRE *aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur les anthrax ou charbons ; par* M. SUMEIRE, *Docteur en Médecine à Marignane en Provence.*

TOUT n'est pas encore vu dans l'art de guérir, & tout ce qui est observé n'est pas écrit. Il y a lieu d'être surpris que nos livres de Chirurgie qu'on a tant multipliés, que ceux même qui sortent des meilleures mains laissent à désirer la description & le traitement des maladies chirurgicales les plus fréquentes.

On connoît assez bien le charbon *benin* & le ch. *malin* ; mais on ne parle presque pas d'un autre, d'un caractere intérieur, très-commun en Provence & qu'on appelle *charbon provençal*. M. Lieutaud est, je crois, le seul qui en fasse mention. Celui-ci ressemble au charbon benin, & il n'en differe qu'en ce qu'il est moins considérable, qu'il s'étend moins & que ses accidens sont moins vifs. La fievre l'accompagne rarement, & ses progrès sont plus lents. Quoique les peptiques (maturatifs) doux, émolliens & digestifs puissent suffire pour le guérir, le vitriol paroît être le plus sûr & le plus prompt secours.

On sait que le sieur Bonnet, Chirurgien du lieu de Rougiers en Provence, communiqua en 1764, aux Etats du pays, ce remede qui est même efficace pour le véritable charbon ; & on doit s'étonner de ce que Messieurs les Chirurgiens semblent l'ignorer dans les livres qu'ils ont publiés. On n'imagine pas pourquoi on ne le conseille point dans les livres de Chirurgie qu'on a faits pour le peuple, tels que le Dictionnaire de Chirurgie, ou tome III du Dictionnaire de Santé, &c.

A l'égard du vrai charbon ou ch. malin ; son caractere est encore très-imparfaitement exposé dans cet ouvrage. On ne l'y donne qu'à l'*anthracose* ou charbon des paupieres, & on n'applique le traitement, qui consiste dans les scarifications ou dans l'application des caustiques, qu'à cette espece. Le remede de Provence ou le topique de vitriol dispense souvent, pour ces sortes de charbons, de la méthode des scarifications ou des autres caustiques, & il convient d'en tenter d'abord l'usage avec l'attention de ne pas y insister, si la vertu paroît trop foible pour arrêter les progrès de la tumeur & pour produire une bonne escarre. Dans ce cas, il faut employer l'usage très-efficace des scarifications ou de la pierre à cautere, si elle peut y suppléer. Pour ce qui concerne le charbon benin ; le remede du vitriol suffit toujours, & il n'en faut pas chercher d'autre (1). C'est un remede si précieux, qu'il mérite d'être universellement connu.

D'où vient que les Auteurs de Chirurgie ne parlent pas non plus de cette espece de charbon malin, qu'on observe assez fréquemment dans ce pays, & que

(1) *Note des Rédacteurs.* Nous aurions désiré que M. Sumeire fût entré dans quelques détails sur la préparation du remede du vitriol ; qu'il eût dit si c'est le vitriol bleu, ou vert, ou blanc &c. &c.

j'ai eu occasion de voir quelquefois. Ce charbon que j'appelle *occulte* ne fait point de bouton; il gonfle, enflamme & tend la partie où il naît. Il vient le plus souvent au grand angle de l'œil. On éprouve à l'endroit où siege son principe, un picottement douloureux auquel succede l'enflure avec rougeur & tension. La fievre s'y joint, & elle est de plus en plus très-vive. La tumeur ne fait que des progrès lents pendant trois ou quatre jours, ensuite elle augmente prodigieusement & enfle tout le tissu cellulaire de proche en proche, au point que le malade périt suffoqué au bout de sept à huit jours. On employe envain des saignées, l'émétique, le vitriol dans cette espece de charbon; tout est pour l'ordinaire inutile. On ne peut pas y pratiquer avec succès des scarifications, parce qu'il n'est pas possible de connoître le point juste du charbon ni d'y atteindre, parce qu'il est trop profond.

Il y a environ deux mois qu'un jeune homme de Vitroles avoit ce charbon au grand angle d'un œil, & qu'on avoit pris pour un érésypele, comme cela n'arrive que trop souvent. Un homme de Ventabren, village voisin de Vitroles, qui s'est appliqué à la cure des charbons, lui appliqua un topique qui réussit parfaitement, quoique le malade fut dans la situation la plus triste, ayant le délire & des convulsions, &c. Au bout de quelques jours, ce malade étoit presque sans fievre; la tumeur étoit fort diminuée, & le point principal du charbon avoit été fixé. Le grand angle de l'œil où étoit son siege, étoit comme cerné, & en soulevant l'escarre on remarquoit la chair vive tout autour & une bonne suppuration. La maladie fut conduite à parfaite guérison dans quelques jours. Je ne sais quel remede employe ce guérisseur; mais il est certain qu'il a réussi dans un cas où les méthodes connues échouent. J'en ai eu l'expérience, il y a quelques mois. Un Berger étranger, jeune & vigoureux, fut attaqué de cette espece de charbon, & il en périt malgré tous les secours ordinaires. Cet homme de Ventabren fait un secret de son remede, mais il le communiqueroit, si on lui donnoit une récompense tant soit peu satisfaisante. Si ce remede n'est ni le vitriol, ni aucun caustique connu, ce seroit un présent précieux à faire à l'humanité.

J'ai encore un petit reproche à faire aux Chirurgiens, sur ce qu'ils ne disent mot d'une pustule maligne qu'on appelle en Provence *belugo*. C'est un bouton qui paroit tout-à-coup avec un cercle rouge & la pointe bleuâtre. L'ardeur & la douleur qui accompagnent cette tumeur, sont des plus vives. La pointe ne tarde pas à percer, & il en découle une sérosité claire, brûlante & déchirante pendant plusieurs jours. Cette tumeur attire beaucoup d'enflure & d'inflammation aux environs, & la violence des accidens dure souvent près d'un mois. Les meilleurs remedes sont des cataplasmes anodins ou des fomentations de cette qualité. La mauve y est employée avec beaucoup de succès. Je n'ai pu calmer les douleurs vives qui restent sur la plaie que par l'onguent saturnin. Cette pustule est très-fréquente en Provence, chez les gens de la campagne qui se sont trop échauffés par le travail & qui ont usé de mauvais alimens.

Observation sur une fistule à l'aine, à la suite d'un dépôt laiteux, par M. Alteyrac Sauveur, Lieutenant du premier Chirurgien, & pensionné adjoint de l'Hôtel-Dieu, à Beaumont sur-Oise.

Un dépôt à l'aine, causé par un lait répandu jetté sur cette partie, après avoir longtems suppuré, demeura fistuleux. Les vents, les matieres d'un gris cendré, d'une odeur de matiere fécale, des noyaux de cerises, des pepins de raisin, qui sortoient par la plaie, douze, quinze & même vingt-quatre heures après que l'on avoit mangé de ces fruits, ne laissoient aucun doute sur la perforation de quelque intestin grêle. Leur membrane formoit adhérence avec les levres de la plaie, & donnoit lieu à cet anus artificiel. L'incommodité qu'il causoit à la malade alloit au point que cette femme ne pouvoit se trouver dans aucune assemblée, pas même dans l'Eglise, pour ses devoirs de religion. Il y avoit plusieurs années qu'elle étoit dans cet état, portant toujours un tampon de linge qu'elle étoit obligée de changer deux ou trois fois par jour, plus ou moins selon que les matieres étoient abondantes. Lorsque j'en eus connoissance, je promis de la guérir par le moyen d'une opération à laquelle elle se soumit.

Après l'avoir préparée, pendant quelques jours, par la diete, des lavemens, & une légere médecine, je fis, en pré-

fence de plufieurs perfonnes, une efpece de gaftroraphie (couture au bas-ventre) à-peu près de la même maniere que l'on pratique le bec de lievre à l'Hôtel-Dieu de Paris. Après avoir rafraichi les levres de la plaie fur une carte pliée en plufieurs doubles, principalement les angles (car elle étoit un peu allongée) je paffai une épingle-à-la-reine à travers l'une & l'autre levre près l'un des angles, une autre un peu au-deffous, une 3e. un peu plus bas, & une près l'autre angle (1), enfuite les fils en les croifant. La fuppuration fut peu abondante. J'employai le vin chaud avec le fucre & un emplâtre divin. La malade refta fur le dos pendant la réunion, attendu que dans cette pofition il ne fortoit rien par la plaie, qui n'auroit pu fe réunir fi le fujet eût tenu d'autre pofition. Le régime fut le même que celui qu'on employe dans l'opération du bubonocele.

Pour plus grande sûreté, je fis porter pendant quelque temps une compreffe pliée en plufieurs doubles, foutenue d'un efpece de bandage, & au bout de fix mois, cette femme reprit les pénibles exercices de la campagne qu'elle avoit quittés depuis près de fept ans. Il y a encore aujourd'hui à Beaumont une femme qui depuis plus de cinq ans eft dans le meme cas, ne voulant pas fe foumettre à l'opération, & une autre à Villiets-Adam.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé, au fujet des Vinaigres du Sr. Maille, par M. Guenon, Doct. Méd. de Montpellier.

Il eft bien étonnant, MM., que dans le 18e. fiecle, que nos philofophes regardent comme beaucoup plus éclairé que tous ceux qui l'ont précédé; il eft bien étonnant, dis-je, que ceux qui font chargés de veiller aux intérêts du public ne fe foient pas encore occupés de le prémunir contre l'avidité d'un homme qui, abufant du vain titre de Vinaigrier du Roi, répand dans tout le Royaume une lifte auffi longue qu'abfurde de tous les objets de charlatanifme contenus dans fon magafin.

Appellé dans la Capitale pour des affaires de famille, j'allai il y a quelques jours chez l'homme dont je viens de parler; je lui demandai l'explication de quelques-unes de fes compofitions, telles que *le vinaigre vert*, *le vinaigre à la rouille*, *le vinaigre métallique*, & autres dont les noms étoient bien faits pour me donner de l'inquiétude. Ses réponfes confirmerent mes craintes, & je le quittai rempli de l'effroi que doit infpirer à un Médecin, un ignorant à qui on permet de fabriquet, foit pour l'ufage des malades, foit pour celui de la table ou de la toilette, des compofitions qui peuvent avoir les fuites les plus dangereufes. Vous trouverez dans cette lifte répandue avec autant de profufion que d'indécence, des titres capables de bleffer la pudeur; du vinaigre de Vénus à 96 liv. 5 f. la bouteille, qui n'eft autre chofe que du vinaigre concentré retité du vert-de-gris, & qui maladroitement employé, peut être auffi corrofif que les acides minéraux; du vinaigre bleu préparé avec le même vert-de-gris, & quelques gouttes d'alkali-volatil; du vinaigre ftiptique, & enfin du vinaigre alkalifé, préparation auffi ridicule qu'inutile.

Je ne vous parlerai point du vinaigre philofophique, *effencifié* & *anthofafte* qui, à raifon d'un fi beau nom, fe vend 8 liv. 5 f. Je ne finirois pas, MM., fi j'entreprenois de vous citer tout ce qu'il y a d'abfurde & de répréhenfible dans ce catalogue. Je le joins ici afin que vous en jugiez vous-même. J'aurai rempli mon but, fi la Faculté de Médecine ou la Communauté des Apothicaires ufant de leurs droits, cherchent les moyens de garantir la bourfe & la fanté du public de l'ignorance & de la cupidité du particulier qui fait l'objet de cette lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c. Guenon, Doct. en Méd. de la Faculté de Montp.

LIVRES NOUVEAUX.

De l'électricité du corps humain dans l'état de fanté & de maladie; ouvrage couronné par l'Académie de Lyon, dans lequel on traite de l'électricité de l'atmofphere, de fon influence & de fes effets fur l'économie animale &c; par M. l'Abbé Bertholon, *de S.-Lazare, des Académies des Sciences de Montpellier, Beziers, Lyon, &c.* A Lyon,

(1) L'on dira que j'aurois dû mettre une carte roulée à laquelle on auroit tenu un fil à chaque bout, qui auroit forti par la plaie. Cela eft vrai; fi je l'euffe fait, j'aurois peut-être évité le rétreciffement de l'inteftin à quoi j'attribue les coliques, & les douleurs que l'on reffent à l'endroit de la cicatrice, lorfque les inteftins font remplis de vents.

chez Bernuset, Libraire, rue Merciere; & à Paris, chez Didot le jeune, Lib. quai des Augustins. 1780. *in*-12. de 541 p.

L'Académie de Lyon avoit proposé en 1777, pour sujet d'un prix, cette question de physique médicale: *Quelles sont les maladies qui dépendent de la plus ou moins grande quantité de fluide électrique dans le corps humain, & quels sont les moyens de remédier aux unes & aux autres?* La solution de cette question est le principal objet de l'ouvrage que nous annonçons, distribué en 3 parties, dont la 2e. est formée par le mémoire couronné par cette Compagnie.

On remarque depuis quelque temps, que, quoiqu'il y ait des Facultés destinées à l'enseignement & à la perfection de tout ce qui a rapport à l'art de guérir, les Sociétés académiques choisissent souvent dans les divers objets de cet art, les sujets des prix qu'elles proposent. Cette incursion sur le terrein de la Médecine est bien excusable sans doute, & trouve toujours son excuse soit dans le motif, soit dans le choix des matieres, soit dans les rapports qui existent entre les fonctions de l'économie animale & les objets de physique spéculative ou expérimentale, qui sont tous du ressort des Académies.

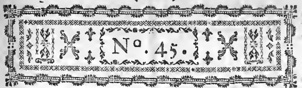
Mais ne pourroit-on pas leur objecter que les Facultés suffisent pour connoître de tous les objets de physique médicale ou de Médecine physique dont les Académies s'occupent; que la plupart des dissertations couronnées ne font que surcharger la littérature médicale, & que vu le très-grand nombre de ces sortes de productions, il est à craindre que l'Art ainsi surchargé ne fasse pas les mêmes progrès qu'il feroit, si les couronnes étoient plus rares, ou si ces sujets de prix étoient dictés par les Facultés de Médecine, ou plutôt proposés par elles-mêmes, comme elles le font. Personne ne connoît mieux ses besoins que soi-même; & les corps qui s'occupent essentiellement & uniquement d'un objet, sont censés en connoître mieux les défauts que tout autre. Nous ne prétendons désigner ici aucune Compagnie en particulier, ni aucun mémoire couronné. Nous n'en sommes que sur les droits des Facultés, & sur les progrès des sciences.

La question, par exemple, proposée par l'Académie de Lyon, est si intéressante, qu'une Faculté certainement n'auroit pas mieux choisi. En effet, après toutes les découvertes relatives à l'électricité, il étoit intéressant de connoître tout ce qui a rapport à cet objet, de quelle nature est l'électricité du corps humain, celle de l'atmosphere, l'influence que celle-ci peut avoir sur nos corps, comment & par quelles voies elle y pénétre, enfin le parti qu'on peut tirer de l'électricité artificielle contre nos maux. Il falloit recueillir sur cette matiere les faits isolés, les expériences, pour ainsi dire, perdues & former un ensemble, un corps complet de doctrine ou de Médecine électrique sur lequel on pût compter. C'est ce M. l'Abbé Bertholon, écrivain très-estimable, vient de faire dans cet essai.

Après avoir solidement établi qu'il y a une électricité atmosphétique, qui a des rapports avec celle du corps humain, il parcourt, d'après la méthode de M. de Sauvages, les différentes classes de maladies où l'électricité artificielle peut être utile. On y voit que ces maladies sont 1°. les cutanées, 2°. les fébriles, 3°. les inflammatoires, 4°. les convulsives, 5°. les dyspnoiques (avec difficulté de respirer,) 6°. les paralysies, 7°. les douleurs vives, 8°. les folies, 9°. les évacuations immodérées, 10°. les cachexies.

Notre Auteur a été assez heureux de trouver assez de faits pour établir que l'électricité peut convenir dans tous ces cas. On sera étonné de voir que l'électricité, dont la matiere est semblable à celle du feu, c'est-à-dire un stimulant vif, puisse convenir, par exemple, dans les maladies inflammatoires, où il semble qu'il y a trop de chaleur, trop de feu; mais l'étonnement cesse, lorsqu'on fait attention qu'il y a deux sortes d'électricité, l'une *positive*, l'autre *négative*, l'une qui donne la chaleur, l'autre qui la reçoit, & que c'est cette derniere qui convient dans ces sortes de maux. Du reste, cette seconde partie, qui est celle dont le suffrage de l'Académie de Lyon garantit & assure le succès, nous a paru très-bien faite, remplie de recherches & de faits curieux & intéressans. On trouve encore des observations suivies jour par jour sur l'influence des points lunaires dans quelques maladies, &c C'est en général un traité qui mérite d'être recherché & qui fait honneur à son auteur.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 5 Novembre.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé, au sujet d'une prétendue nouvelle poudre antivénérienne.

Il est bien étonnant, MM., qu'on fasse tous les jours des efforts pour trouver des remedes nouveaux ou pour en remettre d'anciens en vigueur, dans la vue d'opérer la guérison d'une maladie, qui est la seule pour laquelle la Médecine se félicite d'avoir un spécifique assuré, je veux parler des maux vénériens. En effet, à peine y a-t-il une panacée oubliée qu'elle se trouve sur le champ remplacée par une autre.

Tel est le remede qu'on vient d'essayer sur des soldats attaqués de maladies vénériennes, désigné sous le nom de poudre de G. & connu pour n'être autre chose que la *Poudre de vie*, qui se trouve à la page 90 d'un Livre imprimé en 1763, qui a pour titre, *Dictionnaire Médicinal*, à Paris, chez d'Houry. Comme mon objet n'est pas d'examiner aujourd'hui si cette poudre est efficace, ni dans qu'elles circonstances elle peut convenir, je me bornerai à vous donner ici les doses des ingrédiens de ce remede, & l'extrait du procédé décrit dans l'ouvrage que je viens d'indiquer.

Composition de la poudre de vie.

Prenez *mercure* revivifié du cinabre ou du sublimé-corrosif, & passé par une peau de chamois, deux onces.

Eau-forte double, deux onces.

Sel marin gris ou sel de cuisine ordinaire, décrépité sur une pele presque rouge & broyé, demi-once.

Mettez le sel marin avec l'eau forte dans une bouteille de verre. Remuez le mélange jusqu'à ce que le sel soit presque tout fondu. (Il faut se garantir de la vapeur qui est très-nuisible). Versez doucement cette liqueur, mais sans le marc qui a resté au fond, sur le mercure que vous aurez mis dans une bouteille de verre, de deux ou trois pintes. Remuez le mélange jusqu'à ce que vous voyez une fumée rouge sortir de la bouteille à plein gouleau. Alors, mettez cette bouteille sans la boucher sous une cheminée où vous laisserez reposer la liqueur vingt-quatre heures.

Au bout de ce temps, versez cette liqueur sur une dissolution de sel marin, (une poignée de sel sur environ une pinte d'eau) & de maniere à ne tien laisser dans la bouteille, dont on rince le fond avec un peu d'eau. Laissez reposer encore le tout pendant vingt-quatre heures; après ce temps, versez par inclinaison l'eau qui surnage la poudre blanche qui doit être au fond de la bouteille. Remettez de nouvelle eau; brouillez le tout; laissez-le reposer pendant trois heures, & vuidez l'eau qui surnage. Répétez la même opération & réitérez ces lotions jusqu'à douze fois, en observant de mettre trois heures d'intervalle de l'une à l'autre.

Après la 12e. lotion, versez le mercure ainsi préparé dans une écuelle de terre, & faites le sécher sur les cendres chaudes, en observant qu'il ne bouille pas, & en remuant avec une spatule de bois. Lorf-

qu'il est bien sec & sans grumeaux, on y verse dessus de l'eau de la Reine de Hongrie ou de l'eau des Carmes, ou bien de l'esprit de vin bien déphlegmé; on y met le feu avec du papier, & on remue la matiere avec un bâton de canelle un peu long, jusqu'à ce que la flamme s'éteigne. On répete cette opération trois fois & la poudre est parfaite. On la garde dans des flacons de verre.

L'Auteur dit que la dose de cette poudre est de 14 grains pour les adultes, & de 5 ou 6 pour les enfans qui ont des obstructions, des convulsions ou des vers; qu'elle convient dans les fievres intermittentes, les écrouelles, les vieux ulceres, le cancer, l'épilepsie & les maux vénériens.

Cette poudre préparée ainsi est d'un gris cendré & quelquefois avec une teinte jaune, mais on conçoit combien il est aisé de lui donner une nuance plus ou moins forte de ces couleurs, en faisant brûler dessus plus ou moins de canelle dont le charbon la colore.

J'ai l'honneur d'être, &c. DESBOIS DE ROCHEFORT, D. R. de la Faculté de Médecine de Paris.

Réponse aux critiques qu'on a faites au sujet de l'observation sur une hernie, insérée dans le numero 16 de la Gazette de Santé, par M. LE RAY, Chirurgien à Couëron.

Des réflexions de M. Marigues, insérées dans le N°. 26, & des observations de M. Lacroix N°. 34, on peut conclure un fait qui paroît inconrestable, c'est que dans bien des cas où la valvule du cœcum est dérangée de son état naturel, un lavement peut passer outre. Mais en conclure que la valvule est une limite qu'on a gratuitement assignée aux lavemens, comme l'avance M. Perey, N°. 30, & regarder comme chimérique la sortie d'un gros intestin par l'anneau, ou l'arcade crurale; ce sont des conséquences qui ne peuvent être tirées que par M. Perey. Il s'en sert cependant comme de principes fondamentaux pour répandre à ce qu'il dit, la lumiere & la vérité sur les endroits de mon mémoire qui en sont dépourvus. Je suis très-étonné que ce Chirurgien ait porté un jugement précipité sur des questions que les personnes les plus éclairées regardoient au moins comme problématiques. Il faut croire qu'une autre fois il sera moins tranchant dans ses décisions.

Je ne dissimulerai pas que j'ai pu me tromper dans l'exemple de la hernie avec gangrene rapporté dans le N°. 16. Aussi l'avois-je regardé comme un fait extraordinaire qui me donnoit lieu de penser que dans l'observation rapportée par M. Marigues, un gros intestin auroit pu être pincé, puisque c'étoit du côté gauche.

Quoiqu'il en soit du sentiment de M. Lacroix, & de la critique de M. Perey; il me reste toujours le doute si ce n'étoit pas un gros intestin qui étoit perforé, en me rappellant la grandeur de l'ouverture qui étoit aussi grande que s'il y eût eu tour le diametre d'un intestin grêle. Quoique le cœcum soit peu volumineux, sa sortie sous l'arcade crurale dans le cas de constipation, & lorsqu'il est dilaté par l'air n'est pas plus difficile à concevoir que celle de la vessie, de la rate, dont on a des exemples dans plusieurs Auteurs, entr'autres dans Fabricius Hildanus.

M. Perey dit qu'une hernie crurale ou inguinale formée par un gros intestin, seroit un phénomene nouveau. C'est un fait avancé contre le sentiment de tous les Auteurs qui ont traité des hernies. Si j'ai suivi leurs traces, c'est que j'en ai vu un exemple, dont voici l'histoire.

Un homme âgé de 65 ans, portoit depuis plusieurs années une hernie inguinale du côté gauche, qui dans les premieres années étoit fort petite, rentrant toujours difficilement. Dans les dernieres années, l'intestin étoit parvenu à descendre dans les bourses, de la longueur de près de 5 pouces. Il rentroit quelquefois assez facilement, lorsqu'il étoit au lit. Un jour revenant d'une foire, à cheval, en se mettant au lit, il rrouva sa tumeur plus grosse que de coutume. Il fait les tentatives ordinaires pour faire rentrer l'intestin, mais sans succès, jusqu'au lendemain, où le vomissement commença. Il appella le Chirurgien du lieu, qui tenta la réduction inutilement pendant cinq jours. Il fit usage de cataplasmes, de lavemens, de bains. Les parens voyant que le malade étoit toujours dans le même état, m'envoyerent chercher deux jours après (c'étoit le 8e de sa maladie) sans me dire qu'ils avoient eu un autre Chirurgien. En arrivant, je trouvai que l'intestin étoit prolongé dans

les bourses, non en paquet, mais comme une grosse corde molle. Je pouvois placer mes doigts dans le pli de l'intestin en faisant obéir les bourses. Le malade recevoir en partie les lavemens; il vomissoit tout ce qu'il prenoit, à l'exception quelquefois d'un peu de vin, & d'autre fois d'un peu de lait froid. Ce qu'il rendoit lui paroissoit amer. Il avoit des borborigmes. La rumeur n'étoit pas sensible; le ventre étoit un peu douloureux; mais une saignée calma les douleurs. Je fis toute sorte de tentatives pour la réduction; j'employai la compression, les lavemens de tabac, le sel d'Epsom &c. Comme le malade s'affoiblissoit, que le ventre devenoit tendu; la rumeur ne rentrant point, je me décidai à l'opération le 10e. jour, en faisant appeller le Chirurg. qui avoit vu d'abord le malade.

Après l'ouverture du sac, nous reconnûmes une portion du colon, celle qui forme le S, prolongée de la longueur de près de cinq pouces, ce qui faisoit plus de dix pouces d'intestin qui étoit distinct par les bandes, le petit épiploon, le cul-de-sac. Nous en fîmes la réduction, & une heure après le malade rendit une grande quantité de matieres en partie durcies. Il fut bientôt rétabli.

Remarques sur cette observation.

Pour qu'une pareille hernie air lieu, faut-il absolument dans le sujet une disposition extraordinaire, comme le dit M. Perey? Ne sait-on pas que dans bien des sujets les SS du colon se prolongent quelquefois, surtout lorsque le corps est fléchi en avant.

M. Perey dira peut-être qu'il ne paroît jamais une partie du colon assez longue pour sortir de la longueur de plus de cinq pouces. Mais n'est-il pas possible que dans un prolongement qui se fait lentement, le mésocolon prête dans certaines attitudes, & permette enfin la chûte & l'issue de l'intestin à ce point?

D'après ces réflexions, avois-je tort de penser qu'on a lieu de soupçonner la présence d'un gros intestin pincé sous l'arcade, surtout s'il n'y a pas d'épiploon, si la rumeur est plus grosse qu'une noix, & si le cours des matieres par l'anus n'est pas interrompu.

Le sujet de mon observation ne vomissoit qu'un peu de bile. Si la valvule n'eût été qu'une limite *gratuitement* assignée aux lavemens, comme le dit M. Perey, ce sujet n'auroit-il pas vomi des matieres qui auroient eu l'odeur des matieres fécales.

M. Perey croit être fondé dans son opinion sur ce qu'il a fait passer des lavemens dans les intestins grêles sur le cadavre. M. Fager avoit également réussi sur le cadavre; mais sur le sujet vivant il n'a pu vaincre l'obstable formé par cette barriere, ce qui n'est pas difficile à croire, puisqu'elle fait, outre la fonction de valvule, celle des sphincters, qui n'ont d'action que sur le vivant. Les deux observations qu'il cite, où les lavemens sortoient par les intestins grêles, ne sont pas concluantes, parce que les sujets peuvent avoir la valvule dérangée, soit par le tiraillement de l'ileum à l'endroit de l'étranglement, soit par quelque adhérence, comme dans l'exemple cité par M. Lacroix, où le cœcum étoit retreci.

J'ai fait deux expériences sur des chats vivans, en leur coupant l'intestin ileum à deux doigts du cœcum. J'ai ensuite injecté de l'eau tiede par l'anus. Je n'ai pu parvenir à faire passer le liquide au-delà de la valvule, qu'en comprimant le cœcum doucement en divers sens, & une fois dans une secousse convulsive. C'étoit en forçant extraordinairement l'obstacle, ce qu'un homme en santé ne pourroit souffrir. Lorsque la liqueur passoit par la plaie, ce n'étoit pas goute à goutte, mais par jets.

Si je n'ai pas saigné la femme qui a fait le sujet de ma 2e. observation & l'objet de la critique de M. Perey; ce n'est pas que j'ignore que la saignée ne puisse être avantageuse dans ce cas, mais je doute que les menstrues n'en eussent été dérangées; & s'il a une maladie semblable à traiter dans les mêmes circonstance, & que l'étranglement ne dépende que d'une adhérence, je lui conseille de respecter la nature comme j'ai fait. Il aura un pareil succès. S'il s'écarte de ce principe, il courra risque de faire plus de mal que de bien.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur la taille par le haut appareil.

Comme vous vous êtes fait une loi volontaire, MM., de vous intéresser à la conservation de l'espece humaine, je me fais un devoir de mon côté d'y contribuer par le même motif & de vous instruire des progrès dont j'ai été temoin dans l'art de guérir. Vous vous rappelle-

rez aisément l'extrait que vous fites dans la Gazette de Santé an. 1779, d'un ouvrage qui a pour titre : *Nouvelle méthode de tirer la pierre par le haut appareil dans la taille, sans aucune collection de fluide pour tendre la vessie, dans l'un & l'aure sexe.* Vous y avez dû observer qu'on y rapporte l'exemple de 46 sujets en femmes taillées par cette méthode, dans le nombre desquelles on en cite depuis l'âge de deux ans & demi, jusqu'à celui de 72; & parmi les hommes, trente-six sujets de tout âge, taillés de même.

Le Frere Côme, à qui l'Art doit cette espece de découverte d'ouvrir la vessie sans collection de fluide, peut joindre à ce nombre de 46 femmes, dont la derniere opérée étoit dans sa liste, publiée en 1779, du 2 Novembre 1778, douze observations nouvelles faites sur autant de sujets de ce sexe taillés de la même maniere. Au nombre des hommes taillés ainsi, il peut en ajouter six autres, ce qui fait monter sa liste à 42. Mais parmi ces derniers, il vient d'en tailler & guérir quatre des plus remarquables & dont la cure mérite d'être connue. Il y a deux hommes & deux femmes.

Le premier sujet est la veuve Donneri, âgée de 58 ans, mariée deux fois, & mere de plusieurs enfans. Cette femme souffroit depuis longues années & avoit une incontinence d'urine avec un tenesme très-fréquent & douloureux. Elle étoit réduite à l'impossibilité de marcher & de faire le moindre exercice. Dans cet état, elle a été transportée à Paris, sur une petite charrette ou cariole matelassée. On s'assura de son état. La pierre parut très-volumineuse, remplissant toute la capacité de la vessie dont elle défendoit l'entrée d'une sonde médiocre. Elle fut opérée le 5 Octobre 1780. Après l'ouverture de la ligne blanche & de la vessie, on s'apperçut que le corps de la vessie étoit collé, par sa surface interne, si exactement à celle de la pierre qui étoit raboteuse, qu'elle paroissoit inséparable. Il fut très-difficile de pouvoir y glisser les pinces d'une tenette ou forceps fort mince, pour l'embrasser & la soulever en l'ammenant à soi dans la vue d'en dépouiller la vessie qui paroissoit toute saignante lorsqu'on la séparoit de la pierre. Cette malade a été guérie en cinq semaines, sans avoir eu le plus léger mouvement de fievre, & retient aujourd'hui ses urines comme si elle n'avoit jamais eu de mal. Sa pierre fort spongieuse pese sept onces & demi; mais à la vue on auroit estimé qu'elle pesoit 12 onces.

La seconde malade, Madlle Visar, âgée de 78 ans, demeurant à Aureuil près Paris, a été opérée le 17 Octobre 1780. Elle a été guérie en 15 jours, quoiqu'elle parut exténuée tant par l'âge avancé que par des souffrances continuelles que lui causoit une pierre tuberculeuse comme une truffe en plusieurs endroits de sa superficie; très-dure & du volume d'un gros œuf de poule. Elle étoit du genre des pierres qu'on nomme communement *murales*. La malade n'a éprouvé aucune espece d'accident ni de mouvement de fievre. Son incontinence d'urine a cessé avec la cure en moins de trois semaines. Elle forme la 58e. de la liste du Frere Côme.

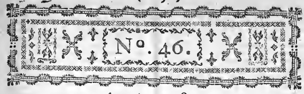
Le troisieme sujet est M. de Genest, âgé de 81 ans, Prêtre & Doyen du Clergé de la paroisse S. Paul à Paris. Il a été taillé le 26 Août 1780, par le haut appareil à cause de son grand âge. On lui a trouvé deux pierres, chacune du volume d'un maron ordinaire. Il a été parfaitemens guéri en 26 jours.

Le quatrieme sujet est un pere de famille âgé de 68 ans: c'est M. Auvry de S. Denis. Il a été taillé par le haut appareil le 20 Novembre 1780, & délivré de deux pierres, dont l'une étoit grosse comme un maron, figurée en barteau, & l'autre du volume d'un œuf de poule-d'inde, applatie & ovale. Il est hors de tout danger & entrain de guérison.

J'espere, MM., que ceux qui s'intéressent au soulagement de l'humanité & aux progrès de l'Art, ne verront point avec indifférence le tableau des cures & des succès obtenus par cette nouvelle maniere d'opérer du Frere Côme. Je ne parle point d'ailleurs de ses charités qui le rendent cher & recommandable à tous les hommes. Je serois au comble de mes vœux, si je voyois sa méthode généralement adoptée par MM. les Chirurgiens.

J'ai l'honneur d'être, &c. GRAULLE, éleve en Chirurgie.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, s'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MEQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par toute le Royaume.*



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 12 Novembre.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur l'abus & le danger de la Taille en deux temps.

Il y a déja plusieurs annés, MM. qu'on s'efforce, dans les écoles de Chirurgie en France, d'établir à titre de principe de pratique dans la Lithotomie, qu'il est préférable de diviser cette opération en plusieurs temps, c'est-à-dire, de ne point tenter l'extraction du calcul le même jour qu'on fait l'incision, à moins que ce calcul ne se présente comme de lui-même dans l'instant de l'opération, & de renvoyer l'extraction à quelques jours de distance pour que la suppuration de la plaie favorise le passage de la pierre.

On cite Franco, ancien Lithotomiste, comme l'Auteur de cette découverte dont on exalte la sagesse & qu'on renouvelle dans ces derniers temps. Malgré l'extraordinaire distance de l'époque de cette découverte, déja oubliée, jusqu'à nos jours, tous les Lithntomistes attentifs & expérimentés ont toujours regardé comme un accident très-fâcheux d'avoir été obligés de se retirer, après l'opération, sans avoir extrait le calcul, soit en entier, soit même les fragmens, lorsqu'il s'étoit brisé.

Néanmoins, cette doctrine enseignée dans la Capitale, gagne les provinces, & il est important de désabuser les éleves sur cette méthode. Un Auteur de Dijon n'a pas fait difficulté d'en publier les avantages; il cite même des expériences d'après lui-même. On produit divers instrumens pour cette incision préliminaire. Il en est qui s'en tiennent au cystitome de M. le Cat; d'autres y ajoutent en partie celui de M. Pouteau de Lyon; mais le goût dominant adopté par quelques Lithotomistes de la Capitale est le gorgeret tranchant par l'un de ses bords, inventé par le célebre Haukins, Chirurgien du Roi d'Angleterre.

Je n'examinerai point quels sont les instrumens qui méritent la préférence. Je me bornerai à faire voir combien cette méthode est vicieuse en elle-même, quoique l'espece d'instrument tranchant puisse y contribuer.

Je vais citer pour certains & incontestables quelques faits qui autoriseront ma réclamation contre l'erreur que je me suis proposé de combattre, avant de finir cette lettre.

Il y a environ dix ans que M. Duvalon, Chevalier de S. Louis, qui logeoit rue du Champ-Fleuri, à Paris, à l'Hôtel d'Anghien, fut taillé le 28 Octobre (Fête de S. Simon). Sa pierre se brisa; l'Opérateur remit aux jours suivans le soin de la retirer pour faire l'opération de la taille en plusieurs temps. Le malade très-robuste & bien constitué, eut le bonheur de guérir.

Voilà l'exemple d'une opération, forcée ou méditée, qu'on propose pour modele à suivre dans la suite. Mais il s'en faut bien qu'on ait été toujours aussi heureux. Le 13 Novembre 1778, on tailla M. Havard, Chanoine régulier de Sainte Genevieve, âgé de 55 ans, sans lui tiret de pierre. L'extraction fut remise

à un autre temps; mais toutes les tentatives furent inutiles; le malade y succomba le 25 du même mois. Il fut ouvert & on trouva la pierre dans la vessie.

Vers la fin de cette même année 1778, ou au commencement de la suivante, on en a été taillé un autre dans la salle de l'Infirmerie fondée par le Roi au College de l'Ecole de Chirurgie à Paris, dont on ne tira point la pierre. Cette extraction fut renvoyée à un autre moment; mais le malade mourut. Le corps fut ouvert, & la pierre fut trouvée sans adhérence dans la vessie. On tient ce fait d'un Maître en Chirurgie qui ouvrit lui-même ce corps, & qui l'a dit publiquement à ses nombreux éleves qui font des cours chez lui.

Le 22 Juin 1779, M. le Baron d'Ecland fut opéré en Franche-Comté dans son château, à quelque distance de Besançon, par un Lithotomiste d'une Capitale de province, qui est dans le même systême de faire cette opération en plusieurs temps. Il ne tira point de pierre le jour de l'incision; l'extraction fut remise à quelques jours; alors il tira quelques fragmens, & laissa la partie principale du corps étranger pour y retourner dans un autre temps. Mais le malade mourut le 2 Juillet suivant.

M. le Comte de Marcouville, âgé de 52 ans, a été taillé le 29 Juin 1780. On ne tira point de pierre le premier jour; l'extraction fut remise à un autre temps où l'on ne réussit pas mieux; la mort du sujet qui survint le 24 suivant, dispensa d'autres tentatives. Le corps fut ouvert, & la pierre fut trouvée libre dans la vessie.

M. Douesan, Négotiant à Tours, fut taillé à Paris, chez M. Rouleau, son ami, quai d'Anjou, Isle S. Louis, le 7 Juillet suivant. On lui laissa également la pierre dans l'espérance des circonstances plus favorables; mais il mourut le 14 suivant. On ignore s'il fût fait d'autres tentatives. Le corps fut ouvert, & la pierre trouvée très-libre dans la vessie. On assure que ce malade fut très-affecté de ne point voir sa pierre, après avoir souffert l'opération, & qu'il répéta plusieurs fois, je n'en reviendrai point.

Je tiens d'une personne digne de foi, qu'elle a été témoin d'un semblable fait arrivé à M. Havard de Jully en 1740, auquel un célebre Lithotomiste, après avoir tiré une pierre en l'opérant, en laissa une autre qu'il devoit extraire quelques jours après, (quoiqu'alors la méthode en plusieurs temps ne fut point reconnue pour être fondée sur les bons principes de pratique). Ce malade, comme le précédent, ne cessa de répéter après chaque pansement, deux fois le jour, & en soupirant profondément, *encore une pierre!* ce qui dura jusqu'à sa mort arrivée le dixieme jour de l'opération. Il fut ouvert, & on ne trouva pas d'autre cause de mort; ce qui fit dire à celui qui l'avoit opéré, que ce sujet étoit mort de peur.

Quand il n'y auroit que ces deux exemples, en faudroit-il davantage pour rejetter à jamais une pareille méthode? Un malheureux malade pierreux n'est-il pas assez à plaindre de subir cette opération une fois, & le Lithotomiste assez humilié d'être obligé de retourner à la charge une seconde ou plusieurs fois, par des circonstance quelquefois inévitables, sans en faire un point de doctrine & de pratique nécessaite.

On assure que l'ouverture de la vessie de M. Douesan, lorsqu'on l'ouvrit, parut si médiocre qu'elle fit douter aux assistans de l'entrée des instrumens dans sa capacité. Cette médiocrité d'ouverture fut remarquée de même dans la vessie de celui qui mourut à l'Infirmerie de l'Ecole de Chirurgie, quoiqu'on y fut revenu le dixieme jour de l'opération. Or, si c'est ce gorgeret venu d'un pays étranger, ou bien la situation inclinée du malade & la taille en plusieurs temps, pratiqué dans l'Ecole de France qui ont failli, comment, après de tels faits qui se sont suivis de si près, des Lithotomistes impartiaux pourroient-ils avoir recours à aucun de ces moyens? On fait que dans l'opération de M. le Baron d'Ecland, l'Opérateur s'est servi du gorgeret cystitôme de M. le Cat.

L'erreur sur cette taille en deux & trois temps, a tellement gagné dans les Ecoles, qu'elle est également préconisée dans le 2e. volume *in*-4°. nouvellement publié des mémoires de la Société Royale de Médecine, page 248. On y rapporte, d'après M. Beauvais de Préau, Correspondant de cette Société, à Orléans, qu'au mois de Juin 1770, on tailla en deux temps, à trois lieues de Bourges, une jeune fille domestique de 16 ans, attaquée de la pierre depuis environ deux ans; mais on y laisse à deviner quel

a été le succès de cette opération A la page 582 du même ouvrage, on y exalte aussi l'incision *conique* pour extraire la pierre de la vessie, & donr la pointe du cofne est au col de cet organe & la base au périné. »Telle est la maniere, dit l'Auteur, aussi simple que certaine de préparer une issue au calcul ».

L'idée de ce *cofne*, pour former le trajet de la plaie, ne peut tout au plus se concilier qu'avec les régumens du périné; l'étendre au-delà, au lieu d'une section uniforme de tout le trajet de la plaie, ne seroit-ce pas croupir encore dans l'ancienne ignorance & s'exposer au déchirement forcé & pernicieux, pour ne rien dire de plus, du col de la vessie & des prostates par le grand appareil, plutôt que de les en préserver par une incision plus ou moins ample relativement au volume présumé du corps qui doit y passer.

Remarque importante.

On cite Franco pour l'inventeur de la taille en deux temps, comme il s'en flatte lui-même. Mais l'erreur de cette doctrine ne vient-elle pas plutôt de la situation dans un plan incliné que presque tous les Lithotomistes ont donné au malade pour le tailler. J'ai observé constamment que tous les Lithotomistes que j'ai suivis tant à Paris qu'ailleurs, ont placé le patient, pour ce moment, dans une situation plus perpendiculaire qu'horisontale, c'est-à-dire, dont la pente forme un angle d'environ 45 dégrés, sur une table préparée exprès. On conçoit aisément que les extrémités du sujet dont on assujettit les mains & les pieds, font courber alors le tronc du corps en devant & forcent le paquet intestinal, qui flotte dans la cavité du bas-ventre, à se porter contre le corps de la vessie, qui se vuide de son urine, s'il s'y en trouve, dans le moment que l'incision l'ouvre. Les cris du malade joints à cette impulsion des intestins poussent le fond de la vessie qui se présente à l'ouverture interne de la plaie. Si la pierre plus ou moins volumineuse ne dévance pas dans cet instant le fond de la vessie à l'ouverture interne de la plaie, & qu'elle se rencontre plutôt dans les côtés où elle se trouve fortement comprimée & retenue par la même force d'impulsion; l'Opérateur qui n'a que la ligne droite pour sa tenette, la cherche inutilement & d'autant plus inutilement, qu'il ne peut ouvrir les pinces de cet instrument sans morceler ou blesser un paquet flexible qui s'y glisse & qui les suit toujours partout, dans les différens sens qu'on leur donne. Ce paquet s'oppose capitalement à la recherche & même à la prise de la pierre, quand même cet instrument la rencontreroit.

Il s'ensuit de cette difficulté, qui paroît insurmontable dans ce moment, que l'Opérateur se rebute alors & se lasse d'une longueur qui excede son malade; il prend le parti de le délier & de le coucher dans son lit avec l'espérance qu'on fera plus heureux une autre fois, c'est-à-dire quelqu'un des jours suivans. Ce jour désiré arrive en effet. L'Opérateur retourne à la charge sans déplacer le malade, qui reste couché horisontalement sur son dos; il cherche la pierre, qui se trouve d'abord; il la saisit & la tire dans l'instant. Ce procédé, qui a paru très-facile, a fait illusion en même temps à l'Opérateur; il s'est flatté qu'il devoit cette facilité à ses retards, au lieu de la rapporter à sa véritable cause, à la situation horisontale qui laissoit les intestins à leur place, & la vessie en possession de la sienne, qui permettoit à la pierre de tomber par son propre poids à la partie la plus déclive de la vessie qui se présente à l'embouchure de la plaie.

Vu cette facilité de rencontrer la pierre & de l'extraire, l'Ecole de Chirurgie de France dans ces derniers temps, a cru qu'on devoit attribuer cette espece de triomphe à la pluralité des temps, sans faire attention que la difficulté de l'extraire d'abord n'étoit due qu'à la position inclinée du sujet pendant l'opération, &c. (1)

Le Lecteur, curieux de trouver plus de détails au sujet de la situation du malade, dans ce cas, peut consulter le *Recueil des pieces importantes sur la Taille*, chez d'Houry, Lib. Imprimeur, rue de la Vieille-Bouclerie, page 186 & suiv.

Signé, DE CAMBON, Chirurgien du corps de feue Son Altesse Royale Madame la Princesse, & actuellement son Pensionnaire, à Mons.

(1) *Note des Rédacteurs.* Ce principe simple nous paroît mériter toute l'attention des gens de l'Art. Il arrive souvent que la guérison de plus grands maux ne dépend que d'une circonstance d'une simplicité qui étonne, qui ne semble rien, & qui fait tout.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

M. Sallin, Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris, a prononcé pour l'ouverture d'un cours de Physiologie & de Pathologie, un discours dont le sujet étoit la *maniere d'étudier Hippocrate* (1). Ce discours, dans lequel cet habile Médecin a fait voir la necessité de joindre aux préceptes de la profession les principes & la pratique d'une saine morale, a fait la plus vive sensation sur l'esprit de ses Auditeurs. On y a admiré surtout le serment que faisoit faire Hippocrate à ses éleves, lorsqu'il les initioit dans les misteres sacrés de l'Art, & que M. Sallin a rapporté en entier au commencement de son discours. En effet, il y a peu de choses écrites qui aient autant de dignité, qui renferment une morale plus pure, des sentimens plus dignes d'une profession telle que la Médecine. Ce serment qu'on devroit de temps en temps remettre sous les yeux, & consigner même dans les statuts de la Faculté, est fait pour servir de modele en tout temps. En voici le début.

» Je jure par Appollon, le Dieu de la » Médecine, par Esculape & ses filles » Panacée & Hygée; je prends tous les » Dieux & Déesses à témoins, que j'ob» serverai en entier ce que j'affirme » aujourd'hui & atteste par écrit. J'au» rai de la vénération & de la recon» noissance pour le maître qui m'a ap» pris l'art de guérir; je le regarderai » toujours comme un pere, & je lui serai » dévoué en toute occasion, ainsi qu'à » ses descendans, auxquels je promets de » rendre gratuitement le même service » que j'ai reçu, &c.

Le reste du serment a pour objet la pratique des principaux devoirs des gens de l'Art auprès des malades, & des vertus capables de rendre un Médecin recommandable, telles que la candeur, la bonne foi, la probité, la discrétion, la décence, la modestie, les bonnes mœurs, &c. &c

(1) Ce discours a été prononcé le 26 Novembre. On prie le Lecteur de ne point faire attention à la date de la Gazette, qui est en retard, & de s'en tenir à celles qui peuvent être indiquées dans le corps de la feuille. Cette remarque est d'autant plus nécessaire, que dans la Gazette qui précede celle ci, il y a des événemens postérieurs à la date de la feuille, qu'on doit toujours indiquer par le numero.

LIVRES NOUVEAUX.

Dictionnaire de Physique, par M. Sigaud de Lafond, Professeur de physique expérimentale & Membre de plusieurs Académies. A Paris, rue & Hôtel Serpente, 1781. 4 vol. *in*-8°. avec fig. Prix 20 liv. broché, 24 liv. relié.

M. Sigaud de Lafond s'étoit déja fait connoître par Plusieurs écrits estimés sur la physique. Il a cru obliger le public de réunir dans un Dictionnaire les diverses connoissances & découvertes modernes sur cet objet, & nous sommes persuadés qu'il y a réussi. En effet, personne n'étoit mieux en état que ce Physicien, de tendre intéressans & palpables une infinité de faits curieux & nouveaux, qu'il a vérifiés lui-même & qui sont aujourd'hui l'objet de la curiosité d'une infinité de personnes. L'examen de plusieurs objets d'histoire naturelle, celui des météores, des gas, les phénomenes de l'aimant, de l'électricité, ceux qu'offre la torpille, &c. sont comme on le présume bien, les principaux articles de ce Dictionnaire, & forment autant de sujets d'admiration & de recherches pour les Physiciens. L'Auteur a puisé dans les meilleures sources, comme l'indication des ecrits qu'il cite le prouve. Il ne nous est pas possible, vu nos bornes, de donner même une idée de cet ouvrage; mais nous ne pouvons nous empêcher de témoigner notre surprise de ce que les Physiciens de nos jours paroissent dédaigner les connoissances des anciens sur plusieurs points, même les plus intéressans de la physique. Nous ne citerons qu'un exemple, celui de l'électricité.

Il paroît qu'elle ne leur a pas été entierement inconnue, du moins si l'on en juge par l'usage qu'ils savoient faire des conducteurs de l'électricité & par le talent qu'ils avoient de se défendre de la foudre & de l'attirer. Ce dernier moyen étoit connu des anciens Romains, & fut mis plusieurs fois en usage par leurs premiers Rois, par Numa, Porsenna &c; & l'histoire porte que Tullus Hostilius ayant voulu les imiter, fut frappé de la foudre (1) C'étoit celle que les Romains appelloient *Jupiter elicius*, & qui a fait dire à Ovide,

Eliciunt cœlo te, Jupiter! undè minores
Nunc quoque te celebrant eliciumque vocant.

(1) Voy. *Pline, hist. nat. Liv. II, chap.* 53 & *suivans.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 19 Novembre.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé, par M. MITTIÉ, D. R. de la Fac. Paris le 29 Novembre 1780.

PERMETTEZ-MOI, MM., de vous témoigner ma surprise du jugement que vous avez porté de mon aitiologie de la salivation, dans la Gazette de Santé du 22 de ce mois, où vous rendez compte des réflexions de M. Fabre, Professeur Roy. du College de Chirurgie, sur mes divers ouvrages.

Le désir que vous devez avoir, MM., de ne point passer pour donner au public votre opinion avec légereté & partialité sur les ouvrages nouveaux, vous engagera sans doute à revoir mon travail, sans prévention, & à revenir sur votre jugement. Je le désire autant pour vous, MM., que pour l'utilité publique.

En attendant ma réponse à MM. Fabre & Croharé, dans la crainte que les personnes peu instruites en Chymie, dupes de l'assertion fausse de M. Croharé, ne se préviennent contre mon ouvrage, & craignant aussi que vous-même, MM., ne partagiez le reproche que mérite l'erreur de M. Croharé, j'ai cru devoit la relever.

M. Croharé nie l'existence de l'acide phosphorique dans l'économie animale. Cet acide sert de base à mon hypothese de l'aitiologie de la salivation; il conclut qu'elle est fausse, & prétend que l'acide phosphorique, que l'on retire des os ou de l'urine, n'est jamais que le produit du feu ou de la putréfaction.

Pour détrompet ceux qu'il autoit induirs en erreur par sa fausse assertion & par le jugement inconsidéré qu'il porte de mon aitiologie, je me contenterai ici, pour infirmer ce qu'il avance avec tant d'assurance, de rapporter seulement les expériences que M. Rouelle a faites sur l'urine humaine, publiées en partie dans le Journal de Médecine des mois de Novembre 1773, & d'Avril 1777, où il dit:

» L'urine fraîche distillée ou évaporée » à l'air libre, réduite à consistence de » syrop clair, mise à crystalliser; les pre- » miers crystaux que l'on obtient, sont » l'espece particuliere de sel connu par » les Chymistes sous le nom de sel natif » ou essenriel d'urine, sel fusible de » l'urine, sel phosphorique, sel micro- » cosmique; c'est celui qui contient l'a- » cide propre à faire le phosphore, &c.

Le précis de ces expériences est rapporté par M. Macquer dans son Dictionnaire de Chymie, derniere édition, autorité de poids qui confirme les expériences de M. Rouelle.

M. Croharé dit, qu'à l'exception du sel marin, presqu'aucun des autres produits recueillis par l'évaporation, la distillation & l'exsiccation, n'existoit point & ne pouvoit exister qu'après la décomposition de l'urine qui s'altere à une chaleur de 50 ou 60 dégrés, se décompose, donne de l'alkali volatil. Cela est vrai quant à l'alkali-volatil, pour l'obtenir. Mais l'urine évaporée au dégré moyen de l'eau bouillante, n'est point altérée par le feu. Réduite à consistence d'extrait, mise à crystalliser, elle ne prend point le mouvement de putré-

faction, & donne cependant du sel phosphorique. De plus, cet extrait récent lavé, étendu d'eau distillée, filtré, évaporé, donne du sel phosphorique.

Quand bien même l'assertion de M. Croharé seroit vraie, que le feu ou la putréfaction seroit nécessaire pour obtenir le sel fusible, cela ne suffiroit pas pour nier son existence ; cela indiqueroit plutôt un moyen de se le procurer. Si l'acide phosphorique n'existoit pas implicitement dans l'urine, le feu ou la putréfaction ne le produiroit pas. Il y a tant d'autres raisons & d'expériences qui prouvent le contraire de ce que M. Croharé avance si affirmativement, que je n'en dirai pas davantage, me reservant d'entrer dans des détails en répondant à M. Fabre.

Quant à mes expériences, que M. C. a répétées, il les a mal faites M. Croharé s'est servi de l'acide phosphorique retiré des os, tandis que j'ai employé l'acide phosphorique comme étant le plus pur, retiré du phosphore décomposé à l'air libre. J'ai dissous le mercure avec cet acide, combinaison qui est une de mes découvertes. J'ai obtenu un sel mercuriel le plus soluble & le plus doux de tous. Par cet acide, j'ai décomposé tous les sels mercuriels faits avec les autres acides.

Quant à la décomposition des sels mercuriels par le sel fusible de l'urine ; M. Croharé n'a suivi en aucune maniere mes procédés, dont il est vrai, je n'ai pas donné la forme, le précis que j'ai publié ne le permettant pas. En attendant que je le fasse, je certifie que M. Croharé s'est trompé dans bien des choses, en a confondu d'autres, & que plusieurs de ses expériences viennent à l'appui de ce que j'ai avancé. Ses moyens sont spécieux, ses explications mauvaises & ses conséquences fausses. Je contracte ici avec M. Croharé & avec le public, l'obligation de le prouver incessamment.

Quant à sa conclusion ; M. Croharé me permettera de lui observer qu'il a outre-passé sa mission, en disant à M. Fabre: *Vous pouvez considérer maintenant l'hypothese de M. Mittié comme un simple Roman, fait avec assez d'art. Je connois trop le danger qui peut résulter en Médecine d'une pareille illusion pour avoir hésité de vous seconder pour la détruire.*

Mon hypothese peut être nuisible, j'en conviens, à la méthode des frictions que M. Fabre pratique. Voilà le seul inconvénient que ses partisans de mauvaise humeur peuvent lui trouver, parce qu'elle donne à connoître les dangers attachés à l'usage du mercure ; mais d'un autre côté, cette hypothese sera utile à toute l'Europe ; lorsqu'elle sera plus connue, elle désabusera des préjugés que l'on a sur le mercure.

Je prie M. Croharé, en supposant même que mon hypothese soit fausse, de s'expliquer sur quoi il est fondé à dire, « qu'il connoit trop le danger qui peut » résulter d'une pareille illusion », & je lui demande quels sont ces dangers. Quand on écrit sur un sujet de Médecine, c'est dans la vue ou d'instruire, ou de garantir d'erreurs dangereuses. Ainsi lorsqu'on blâme une chose sans en dire les raisons, on s'expose à la honte d'être accusé de l'inculper faussement. M. Croharé sera justement exposé à cette imputation, jusqu'à ce qu'il ait prouvé en quoi & comment mon hypothese sur l'aitiologie de la salivation peut être nuisible en Médecine.

Vous trouvez, MM., qu'il y auroit beaucoup de choses à dire dans ce conflit d'opinions. Pourquoi donc, sans aucune appréciation de mes moyens, me jugez-vous? D'où concluez-vous, que *mon hypothese est fausse & faite après coup?* Quelles sont vos raisons? Sur quel fondement le dites-vous & le croyez-vous? Qu'entendez-vous, MM., par *faite après coup?* Tout ce que j'ai publié est fondé sur des principes appuyés de raisonnemens, confirmés par des exemples. Pour les refuter suffit-il de dire cela est faux.

Un jugement comme le vôtre, MM., en qualité de Médecins & de Journalistes, doit être motivé, afin que le public voye qu'il est rendu avec connoissance & sans partialité.

Nous désirerions que M. Mittié déposât dans le sein de la Faculté les découvertes qu'il peut avoir faites sur les vertus des végétaux dans le traitement des maux vénériens. Peut-on demander plus que j'ai fait! N'ai-je pas prévenu vos desirs? Flatté de tenir à un Corps tel que la Faculté aussi distinguée par son savoir, que recommandable par son zele, je n'ai rien eu tant à cœur que de lui plaire & de l'honorer. J'ai cru remplir son but & mes vœux en faisant imprimer le précis de ma théorie & de ma pratique. J'en ai envoyé un exemplaire à tous nos Confreres, afin que chacun en fût instruit,

& me fit ses objections (1). J'ai voulu aussi (mes découvertes intéressant l'humanité) qu'au moyen de cette voie, les Médecins étrangers les connussent & en profitassent.

Je vous prie très-instamment, MM. & Confreres, de vouloir bien insérer ma lettre dans votre premiere Gazette. Je l'attends de votre honnêteté & des égards qu'on se doit réciproquement, alors même qu'on se combat pour des opinions contraires.

J'ai l'honneur d'être, &c. MITTIÉ, D. R. de la Faculté de Médecine.

RÉPONSE DES REDACTEURS. *Nous sommes un peu étonnés que M. Mittié tienne si fort à une théorie qui vraie ou fausse, (eh! y en a-t-il une de vraie en Médecine) ne fait rien à la question essentielle & principale, qui est de savoir si la méthode végétale suffit pour guérir les maux vénériens, & doit être préférée à l'usage du mercure? C'est principalement d'après l'aveu de M. Gervaise, dont personne ne respecte plus que nous les lumieres & le témoignage, & d'après celui de M. Fabre, que nous avons rendu à M. M. la justice que nous croyons lui devoir, en insinuant que sa méthode peut être très efficace, & en l'invitant à n'en faire aucun mystere au moins vis-à-vis de sa Compagnie. Il nous répond qu'il en a assez dit, qu'il a prévenu nos desirs. Nous sommes forcés d'avouer que nous ne sommes point entierement satisfaits à cet égard, & que s'il est permis de faire le mystérieux quelquefois vis-à-vis du public, souvent ingrat, ou plutôt de lui celer le principe par lequel on le sauve, on ne doit rien avoir de caché pour sa Compagnie. Quant à l'aithiologie de la salivation, de M. Mittié; voici une piece qui peut servir à en faire connoître la foiblesse; & nous persistons toujours à croire que sa théorie a été faite après coup, c'est-à-dire,* à posteriori, *comme toutes les autres. On a observé des effets, on a voulu les expliquer par un raisonnement quelconque. C'est-là l'histoire de toutes les théories.*

(1) Je n'ai encore reçu que des offenses, sans aucune discussion raisonnée. Cependant, j'ai la satisfaction de voir & d'apprendre que beaucoup de Médecins sont de mon avis, & ont adopté ma méthode, entr'autres M. Gervaise notre confrere, qui dans l'assemblée du *prima mensis* du mois de Septembre dernier, a dit qu'il avoit traité avec succès d'après mes principes, plusieurs malades ayant des symptômes très-graves. Un de vous aussi, M. P. a été présent quand M. Gervaise m'a réiteré ses remercimens, pour l'avoir désabusé de son préjugé sur le mercure. Ceux qui connoissent le savoir & le caractere de M. Gervaise, ne suspecteront pas son témoignage.

Du sel microcosmique & de la salivation; par M. LORINET, *Doct. en Méd. de l'Université de Montp.*

Je viens de lire avec intérêt, la petite brochure Chirurgico-chymique de MM. Fabre & Crohare, & je dis:

Les corps organisés sont pénétrés de forces secretes si constamment actives, que leur maniere d'être élude la plus prompte inspection de nos sens. C'est un archée, une ame; une nature qui les crée, qui les montre, qui les dérobe. Si je demande comment se fait leur accroissement; les Physiciens me disent que leurs organes, sous un volume infiniment petit, étoient contenus & symmétriquement arrangés dans le germe: & sans s'étonner du développement simultané de leurs facultés, ils assurent que leurs progrès ne sont que l'addition ou l'intertposition d'une matiere analogue. Si je les questionne sur la décomposition, ils ne me satisferont pas davantage. Au lieu de me montrer l'objet, au lieu de me faire observer la nature, ils me font entrer dans leurs laboratoires. Dieux! Quel monde nouveau! Quel arsenal! Il faut que je dévore les productions de l'Art, que j'en sache le jargon, que j'en débrouille le chaos. On m'a donné le change.

Pour m'apprendre l'analyse des substances animales; on prend ou de la chair, ou du sang, ou des os, ou de la bile, ou du lait, ou de l'urine; on les combine, on les tourmente avec le feu, avec des liqueurs concentrées, avec des chaux, avec des sels de tous les genres. Après tous ces efforts, on s'en tient à des résultats grossiers. On en a obtenu des huiles fétides, des matieres gélatineuses, fibreuses, vitreuses, des crystaux très-curieux & très-artificiels; & voilà, dit-on, ce qui circuloit dans les vaisseaux de l'animal vivant. Tant qu'on croira qu'il n'y a dans la nature que des élémens, qu'il n'y a dans un concert que des instrumens; on fera grand cas de la Chymie menstruelle, scholastique, académique; mais elle ne sera qu'un art vain, un art qui n'imitera point la nature, une science nominale; & l'on ignorera toujours la différence des corps, on vilipendera la Chymie philosophique.

J'admirerai, si l'on veut, les sciences de convention; mais ce qui n'est qu'instrumental & de manipulation, n'a rien

de commun avec la nature & la vie. Qu'on examine séparément les humeurs, les parties du corps vivant; les produits chymiques ne ressemblent à rien de ce que fait la nature. Ces fruits de l'art peuvent orner un cabinet, mais ils ne représenteront rien de ce qui est. Lorsque vous avez appliqué vos menstrues violens à l'urine la plus fraîche, elle n'étoit plus urine, elle n'étoit plus du domaine de la nature. Elle étoit marquée à votre coin, l'ordre de sa décomposition naturelle est troublé. Ainsi le vin n'est plus le suc de raisin, le vinaigre n'est plus le vin; ainsi le mort n'est plus le malade; le produit même de l'analyse naturelle n'étoit pas dans l'animal lorsqu'il vivoit, lorsqu'il s'approprioit & combinoit à son profit les élémens, qu'il se revêtissoit de substance organique.

M. Groharé a bien pressenti cette vérité. L'évidence & le sens intime la présentent à l'esprit; & comme la nature ne se dément jamais elle-même, il pouvoit se dispenser de la constater par des faits chymiques. Mais il a pris cette peine en faveur de M. Mittié, Méd. de la Faculté de Paris, qui pour expliquer la maniere dont le mercure fait saliver, a eu le malheur d'imaginer que ce minéral introduit dans les humeurs, décomposoit le sel fusible de l'urine; que l'acide phosphorique, comme le plus pesant des acides & le plus avide de phlogistique, quittoit l'alkali fixe ou volatil pour s'unir au mercure comme au métal le plus phlogistiqué; & que ce mercure animal irritant les glandes de la bouche, déterminoit la salivation.

Il m'a suffi de lire l'ouvrage fait contre la doctrine de M. Mittié, pour reconnoître en ce Médecin beaucoup d'esprit & de talent. Je répugne à croire néanmoins que ses erreurs soient de mauvaise foi, mais on l'inculpera d'une maniere quelconque. Employant avec mystère dans le traitement des maladies vénériennes, une méthode qui lui est propre, il veut être novateur & faire une réforme sans rien indiquer. Décriant le plus précieux remede du regne minéral, il propose vaguement de recourir aux plantes.

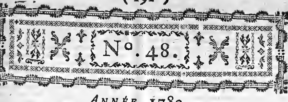
Je me bornerai à rappeller à M. Mittié un principe. Les faits qui servent de base à une théorie, doivent avoir du rapport avec les phénomenes que l'on veut expliquer. Le sel fusible se trouve dans l'urine; donc il circuloit dans le sang; cet argument répugne. L'urine n'est pas le sang, ni dans le sang. Une même sorte de sel ne sauroit être à la fois partie constituante & excrément.

La nouvelle étiologie de la salivation, moins faite pour l'Art que pour l'Auteur, ne pouvoit manquer d'être combattue, soit par un Chymiste, soit par un Physiologiste, soit par un Logicien. M. Groharé lui a enlevé des fondemens qui ne lui convenoient pas, ou plutôt la Chymie & la nature elle-même les lui ont refusés; oui, refusés, car l'acide phosphorique se trouve encore dans l'urine des vérolés soumis à l'action du mercure & salivans, & ne se trouve pas dans leur salive. D'autre part, l'urine des vérolés traités par extinction, & qui ne salivent pas, ne fournit point le sel mercuriel animal, mais le sel fusible ordinaire. Cette réfutation est directe.

Je conclus avec M. Groharé que l'acide phosphorique n'existe pas tout formé dans l'urine fraîche, non plus que l'esprit ardent dans le suc de raisin; que ces deux corps sont le produit, l'un du feu, l'autre de la fermentation spiritueuse. Mais le sel fusible existât-il tout formé dans l'urine fraîche, il ne s'ensuivroit nullement qu'il existât dans le sang, ni dans aucune autre humeur, & que le mercure pût le rencontrer & le décomposer dans les organes de l'homme vivant. La saine physiologie réprouve cette hypothese, & la réfute plus surement que ne le peut faire la Chymie. Car M. Mittié pourroit défendre sa théorie contre les opérations des Artistes qui, s'il le vouloit, lui deviendroient étrangeres. C'est donc comme physiologiste que je scrute ici sa doctrine.

La suite à l'ordinaire prochain.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 26 Novembre.

***Histoire** de la maladie & du procès-verbal, après la taille de M. Auvry de Saint-Denis, âgé de 68 ans* (*).

Ce malade attaqué de la pierre depuis quelques années, se détermina à l'opération qui lui fut faite le 20 Novembre 1780. Mais il avoit reçu jadis un coup de pied de cheval sur le côté gauche de la poitrine, qui lui avoit laissé des ressentimens de douleur qui revenoient périodiquement, & dont le siege étoit vers le milieu des deux dernieres vrayes côtes, & sous les deux suivantes des fausses. Depuis cette époque, il avoit fait une chute qui lui avoit causé une maladie considérable. Il paroissoit néanmoins en état de supporter l'opération lorsqu'il se présenta pour être taillé. Comme la sonde & l'examen de son état firent connoître que sa pierre étoit volumineuse, on se détermina de préférence à l'opération par le haut appareil.

On tira d'abord une pierre du volume d'un maton de chataignet, ayant la figure d'un croissant dont la partie concave sembloit être le chaton d'une autre grosse pierre ovale & à demi-plate du volume d'un œuf de poule-d'inde à peu près. L'opération sembloit promettre le meilleur succès à tous égards; mais du 5 au 6e. jour, le malade se plaignit d'un point de côté précisément à la partie sur laquelle avoit porté le pied du cheval lorsqu'il en reçut le coup. Aussitôt après le pouls s'éleva avec crachement de sang accompagné de difficulté de respirer, pour lequel on lui fit deux saignées qui le soulagerent. Mais le hoquet s'y joignit malgré les secours les plus appropriés. Les crachats se conserverent rouillés & purulens, & il succomba à cet état le 4 Décembre à 8 heures du soir. Il fut ouvert le 5, on trouva ce qui suit:

L'extérieur du corps étoit dans l'état naturel.

L'ouverture du bas-ventre n'offrit rien de particulier. On ouvrit ensuite la vessie par son fonds & par l'angle postérieur de la plaie, dont tout parut bien conditionné; quoique le corps fut très-épais par le racornissement que les pierres y avoient causé.

Le rein gauche, quoique en apparence dans l'état naturel, n'avoit que le quart du volume ordinaire, dont le tiers étoit occupé par une hydatide du volume d'une pomme d'api; l'intérieur étoit graveleux & purulent; le rein droit étoit dans l'état naturel, tout le reste n'avoit rien de remarquable, excepté la rate qui étoit très-molle dans toute sa substance.

Dans la poitrine, le poulmon gauche étoit adhérent, à la partie qui répondoit à l'endroit blessé, tant au diaphragme qu'à

(*) *Note des Rédacteurs.* Cette piece vient de nous être communiquée par le R. F. Côme. Ce respectable F. est si jaloux de la vérité, qu'il s'empresse de la faire connoître au public, aussi-tôt qu'il en a connoissance. Ce M. Auvry est le sujet de la quatrieme observation rapportée dans le n°. 45. Il s'est glissé une faute d'impression dans le même n°. à la même page. On a mis Mademoiselle Visar, *lisez*, Mademoiselle Vitasse.

la plevre, avec suppuration & gangrene. La cavité de la poitrine étoit pleine d'eau & de pus, ce qui formoit un mélange très-bourbeux. Le lobe du côté droit étoit gangrené à sa partie postérieure inférieure. Le ventricule droit du cœur occupé par un polype charnu & blanc, entrelassé dans les cordages nerveux du ventricule, lequel se prolongeoit de plusieurs pouces dans l'artere pulmonaire dont il occupoit les trois quarts du diametre. Son volume en total étoit d'un des plus gros œufs de poule.

Il a paru évident que le désordre de sa poitrine & de la partie du diaphragme intéressée, avoit été la cause principale du hoquet & de la mort de ce sujet.

A Paris, le 5 Décembre 1780, en présence de sept témoins de la profession.

Avis des Redacteurs de la Gazette de Santé.

Si nous devons, en qualité de Médecins, faire connoître les dangers de certains remedes ou compositions qui peuvent altérer la santé, nous devons aussi revenir sur nos pas, quand nous avons été induits en erreur, & que les informations les plus complettes nous ont fait connoître l'imposture. Alors nous ressentons une vraie satisfaction à la démasquer, à détromper le public & à rendre justice à qui elle est dûe. Nous nous empressons de prévenir le public, par exemple, que séduits par une lettre signée *Guenon*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, nous l'avons insérée dans le N°. 44 de notre Gazette.

Le charlatanisme, l'ignorance & absurdités qu'on y impute au sieur Maille, Distillateur-Vinaigrier du Roi, tendroient à faire croire que ses vinaigres sont préparés avec des substances pernicieuses & que leur application au corps humain pourroit être très-nuisible à la santé.

Les reproches de différentes personnes d'une probité reconnue, nous ont déterminés à nous éclaircir plus particuliérement des imputations faites par cette lettre au sieur Maille.

Notre premiere démarche a eu pour objet de découvrir le sieur Guenon qui ne nous étoit connu que par sa lettre, & les qualifications qu'il a prises; mais n'ayant pu trouver sa demeure, sa lettre nous a paru plus que suspecte, ce qui nous a engagés à nous transporter chez le Sr. Maille, que nous avons reconnu si éloigné de vouloir tromper le public, qu'il a soumis à notre examen & à la dégustation tous les vinaigres qu'il compose, soit pour l'usage ordinaire de la table, soit comme préservatifs, soit comme moyens de propreté; & nous croyons que ces vinaigres, quoiqu'en très-grand nombre, ne contiennent rien de contraire à la santé.

Le sieur Maille nous a paru d'ailleurs un artiste trop attentif, trop intelligent, trop circonspect pour exposer le public à des méprises ou à des emplois qui pourroient produire de mauvais effets. Il jouit au surplus d'une réputation qui doit lui être trop précieuse pour la compromettre si aisément, surtout dans un Art où la moindre impéritie peut avoir les suites les plus fâcheuses.

Il compose, il est vrai, des vinaigres métalliques; mais ils ne sont point destinés pour le corps; ils ne sont employés que dans les arts.

Nous croyons ne pouvoir mieux finir cet article qu'en relevant une des principales inculpations faites par M. Guenon au sieur Maille, relativement au vinaigre qu'il appelle *vinaigre à la Rouillé*. L'erreur de M. Guenon dérive de ce que l'Imprimeur de la liste des vinaigres du sieur Maille a mis un *e* muet à la fin du mot, au lieu d'un *é* fermé. Ce vinaigre n'a été nommé *vinaigre à la Rouillé*, que parce qu'un Ministre de ce nom, feu M. Rouillé, en faisoit un fréquent usage.

D'après l'éclaircissement de cette premiere bévue de M. Guenon, ou de celui qui auroit emprunté ce nom, on doit juger du cas qu'on doit faire des fausses imputations qu'il a répandues contre un Artiste, dont la probité & les talens répondent à la réputation qu'il s'est acquise, & qui nous a mis à portée de lui rendre la justice qu'il mérite.

Mémoire à consulter, pour une Demoiselle âgée de 17 ans.

La malade qui fait le sujet de ce mémoire, fut attaquée dès l'âge d'un an, d'une oppression de poitrine accompagnée de fievre qui duroit environ 24 heures, & qui pour lors se terminoit par des vomissemens. Ces accidens suivoient à-peu-près des périodes marqués. On doit observer que cette malade avoit de la répugnance pour les liquides qu'elle vo-

missoit sitôt qu'elle les prenoit. Plus elle a avancé en âge, plus les accidens ont augmenté depuis deux ans. L'oppression est considérable; les mouvemens convulsifs sont violens & la fievre très-forte. Je l'ai vue dans cet état 48 heures. Pour lors il survenoit des vomissemens qui terminoient la crise des souffrances. Dans quelques-uns de ces accidens, j'ai vû quelquefois des crachats roussâtres qui feroient soupçonner un engorgement aux poumons & qui me déterminoient quelquefois, lorsque le pouls étoit dur, à faire une saignée. Des demi-bains, des lavemens, un régime doux & humectant, voilà les remedes que la malade a pris pendant un an, des purgatifs de temps en temps, & par fois l'ipécacuanha. Depuis un an, les regles ont voulu paroître, mais foiblement, quoiqu'elles suivent cependant des périodes marqués, ce qui faisoit espérer un grand soulagement pour la malade. Voyant le peu d'évacuation, je conseillai d'appliquer les sangsues au siege, de la purger ensuite. Je lui fis prendre les demi-bains, le lait de chevre & la teinture de mars; tout cela n'a point produit l'effet que nous attendions.

La malade vient même d'éprouver un accès. On observera qu'elle ne se plaint d'aucun malaise avant l'accès, qui la saisir subitement pour l'ordinaire pendant le sommeil. Hors ce temps, elle jouit d'une très-bonne santé, étant bien constituée, d'un bon tempérament, aucune nourriture ne lui faisant mal, étant fort gaie, & issue d'un pere & d'une mere qui jouissent d'une parfaite santé. Elle ne ressent aucune douleur dans la poitrine que dans le moment de ses accidens.

Je prie Messieurs les Auteurs de la Gazette de Santé de vouloir bien me faire part de leur façon de penser à ce sujet.

Signé, Dry, Maître en Chirurgie.
A Evron par Mayenne, Bas-Maine, le 19 Novembre 1780.

Réponse des Redacteurs. Il y a plusieurs choses remarquables dans cette maladie; son ancienneté (elle date de la premiere enfance) sa ténacité, sa périodicité, l'état de parfaite santé hors le temps de l'accès & l'horreur des liquides, ou plutôt la répugnance pour les boissons, symptôme observé par Hippocrate dans quelques maladies & qui ne sauroit être confondu avec la véritable hydrophopie.

En attendant des avis plus éclairés, nous pensons que s'il est possible de remédier à cet état par des remedes ordinaires, on ne peut y parvenir que par l'usage de l'opium combiné avec le quinquina. Les eaux de Vichy, le cautere le changement d air, le mariage, pourroient causer quelque révolution heureuse dans cette maladie.

Suite de la piece de M. Lorinet, sur le sel microcosmique & la salivation.

Les élémens qui constituent l'acide phosphorique donnent la solidité aux os, la vigueur au corps. C'est principalement des parties les plus dures, les plus animalisées qu'on le retire.

Or s'il est vrai, comme le dit M. Mittié, que le mercure enleve à l'économie animale un principe aussi nécessaire, comment, loin d'être regardé comme spécifiquement curatif dans les maux vénériens, loin d'avoir jamais pu les guérir, n'a-t-il pas au contraire carié lui-même les os? Comment n'a-t-il pas conjointement avec le virus siphylitique, fait l'œuvre de poison, & démoli, trituré la charpente & toute la méchanique du corps humain?

Ne faut-il pas, d'après cela, que M. Mittié révoque & abjure ses imputations contre le mercure & qu'il abandonne son éthiologie.

Dans cet ouvrage, M. Fabre a eu l'intention d'établir que la salivation étoit une crise artificielle, à l'aide de laquelle se faisoit l'excrétion de la matiere morbifique. Cela peut se dire à l'égard de ceux qui sont guéris par cette méthode, mais c'est le cas le plus rare. Que M. Fabre regarde comme crise toute évacuation sensible ou insensible de la matiere morbifique dans les maladies chroniques comme dans les maladies aigues, je le veux avec lui; mais une crise artificielle ne juge point nécessairement la maladie, elle n'est que la crise ou l'expulsion du remede avec telle ou telle humeur qui est son véhicule, le malade n'est point sauvé. Tous les vérolés sous l'action du mercure, ou salivent, ou éprouvent par différens émonctoires tous les effets évacuans de ce métal, mais tous ne sont pas guéris. Plusieurs en salivant voyent avec horreur les symptômes s'aggraver, tandis que d'autres, sans évacuation sensible, se trouvent guéris, purifiés, délivrés du virus.

Signé, Lorinet, D. M. M.

LIVRES NOUVEAUX.

Œuvres de M. Bosc Dantic, *Docteur en Médecine, Médecin du Roi par quartier, ancien Correspondant de l'Académie Royale des Sciences &c; contenant plusieurs mémoires sur l'Art de la verrerie, sur la fayancerie, la poterie, l'art des forges, la minéralogie, l'électricité & la médecine.* A Paris, rue & Hôtel Serpente, 1780, 2 vol. *in*-12. avec fig. Prix, 6 liv. relié.

Nous n'aurions pas annoncé ce recueil des Œuvres de M. Dantic, comme on l'imagine bien, s'il ne contenoit plusieurs pieces relatives à la santé & à l'Art que nous professons. Ces pieces, dont quelques-unes ont déja été insérées dans nos feuilles, & qu'on trouve dans le 2e. vol. de cet ouvrage, sont 1°. un examen chymique des eaux thermales de Chaudes-Aigues en Auvergne, envoyé aux Académies des Sciences de Paris & de Dijon; 2°. une lettre sur la cause des asphyxies, adressée à l'Auteur des *Mémoires littéraires, critiques*, &c; 3°. une lettre adressée aux Auteurs de la Gazette de Santé (ann. 1778), sur les inconvéniens de la vaisselle & batterie de cuisine ordinaire; 4°. un mémoire sur la cause de la peste & des épizooties; 5°. une piece contenant une idée de deux mémoires de M. Bergmann, sur l'air-fixe & les affinités chymiques, (voy. Gaz. de Santé ann. 1778); 6°. un mémoire sur la guerison radicale & sans le secours des bandages, des hernies, par la méthode du sieur Maget (on sait que cette méthode consiste dans l'application des caustiques) 7°. un mémoire sur les differens états de l'acide dans l'économie animale. Le reste de l'ouvrage renferme plusieurs pieces, avec des notes ajoutées, sur l'art de faire & de perfectionner le verre, la fayance, la poterie, sur la maniere d'exploiter certaines mines; de classer les différentes sortes de fer &c, & parmi celles-ci la plus importante & la plus considérable, est un mémoire enrichi de notes couronné il y a plusieurs années par l'Académie Royale des Sciences sur cette question: *Quels sont les moyens les plus propres à porter l'économie & la perfection dans les verreries de France?* mémoire qui a fait beaucoup d'honneur à M. Dantic. On ne peut refuser à cet Auteur, d'un mérite distingué, beaucoup de connoissances en Physique, en Chymie, & surtout dans l'art de la verrerie dont il s'est spécialement occupé. Nous croyons que ce recueil sera accueilli favorablement du public, & qu'il peut lui être extrêmement utile.

Mémoire *sur l'usage des narcotiques dans les fievres intermittentes, ou nouvelle méthode de traiter les fievres d'accès, par M.* Duchanoy, *Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris.* A Paris, chezMéquignon l'ainé, Libraire, rue des Cordeliers, 1780. *in*-12. de 15 pages.

M. Duchanoy est déja connu dans la littérature médicale par un *Essai sur l'art d'imiter les eaux minérales* &c, qui a eu du succès & dont nous avons rendu compte dans le temps. Son objet aujourd'hui est de prouver dans ce mémoire, que l'opium ou plutôt le laudanum peut être mis à côté du quinquina pour la cure des fievres intermittentes. Il rappelle à ce sujet le même remede qu'avoit proposé dans cette vue M. Berrayat, dans le 2e. vol. des Savans étrangers. Plusieurs observations viennent à l'appui de cette nouvelle doctrine. Nous croyons que le laudanum n'est point un remede à négliger ni indifférent dans la cure d'un genre de maladies qui cedent quelquefois si difficilement au meilleur traitement. Mais il paroît en même temps très-essentiel de distinguer les especes de fievres intermittentes où ce secours peut convenir. Il est évident, par exemple, qu'il seroit nuisible dans les fievres intermittentes soporeuses, si dangereuses par elles-mêmes & pour lesquelles il y a un traitement connu qui réussit. Ce remede sur lequel on doit suspendre encore son jugement doit aller de pair avec celui qu'a proposé, il y a quelque temps, M. Desbois de Rochefort, D. R. de la Faculté, & qui consiste dans l'usage de la liqueur minérale anodine d'Hoffman, qui a été employé avec succès dans ces maladies, après avoir fait précéder les évacuans. Il est avantageux d'avoir, au besoin, plusieurs armes pour combattre un ennemi souvent très-rebelle.

AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement expire à la fin de Décembre, sont priés de le renouveller incessamment, afin qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi de ces Feuilles.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 3 Décembre.

Dissertation *sur le charbon malin de la Bourgogne, ou la pustule maligne; ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, le 14 Janvier 1780; par M.* Thomassin, *Maître en Chirurgie à Dole, & Chirurgien-major du premier Régim. des Chasseurs à cheval.* A Dijon, chez Benoît; à Besançon, chez Lespagnez, & à Paris, chez Didot le jeune, Libraire, 1780. *in*-8°. de 88 pag. Prix 1 liv. 4 s.

Cette dissertation a partagé avec une autre, dont l'Auteur est M. Chambon, le prix extraordinaire proposé par l'Académie de Dijon sur ce sujet, *déterminer la nature du charbon malin connu en Bourgogne sous le nom de* pustule maligne, *en désigner les causes & établir sur l'observation la méthode la plus sûre dans le traitement.* Cette Compagnie désiroit & disoit dans son programme, » qu'après une *bonne* théorie » sur cette maladie, on en désignât les » causes & qu'on établit le traitement » d'après la pratique, &c. »

M. Thomassin paroît avoir saisi son esprit, & rempli jusqu'à un certain point son objet. En effet, après une description très-détaillée de la pustule maligne qu'on observe en Bourgogne, il en expose les causes qu'il croit toujours externes. Il en décrit les accidens qu'il considere sous trois points de vue pour établir une méthode curative. Il présente cette tumeur dans ses commencemens, dans son état & son déclin, c'est-à-dire, d'après sa maniere, dans l'état d'irritation ou d'inflammation vive, pendant que l'escarre se forme & lorsqu'elle est dans un état d'ulcere succédant à sa chûte.

Sa théorie est simple. Un point d'irritation vif & brûlant à une partie, cause à raison du tiraillement, de l'irritation, d'abord l'inflammation, enfin la gangrene que la nature semble, selon l'Auteur, méditer dans cette maladie. M. Thomassin considere par conséquent le mal comme une affection locale. Il cherche à établir en outre une sorte d'analogie entre les effets du venin de la vipere & ceux de la pustule maligne. Mais cette analogie ne nous a paru ni fondée ni heureuse.

Il nous semble encore que l'Auteur n'a pas rempli parfaitement l'intention de l'Académie, qui en témoignant qu'elle désiroit qu'on déterminât la *nature*, c'est-à-dire, le caractere de la pustule maligne, a sans doute entendu demander les signes diagnostics auxquels on doit la reconnoître, & la distinguer de toute autre pustule ou espece d'anthrax analogue. Cette distinction, si essentielle dans tous les traités ou dissertations sur les maladies, manque absolument dans celle-ci, ainsi que le prognostic. Une omission semblable est néanmoins d'autant plus importante, que l'Académie des Sciences de Dijon, en refusant la couronne à un savant Praticien qui a beaucoup vu & traité de charbons, a dit dans l'extrait de sa séance du 14 Février, que ce Praticien avoit eu souvent occasion de voir des *charbons malins essentiels & symptomatiques, mais très-rarement des pustules malignes*; ce qui donne à entendre que

le charbon de Bourgogne n'est ni essentiel, ni symptomatique.

Voilà ce que nous aurions désiré de voir consigné & développé dans quelque écrit, surtout dans une dissertarion couronnée sur cet objet. Cela auroit évité peut-être les méprises sur les différentes especes de charbons, & la dissertation de M. Th. en auroit été plus instructive & plus claire. Car, du moment que cet Auteur admet, pour produire la pustule maligne en Bourgogne, les mêmes causes qui produisent le charbon ailleurs, telles que le contact du sang des animaux, le maniment des chairs de ceux attaqués ou morts de charbons ou de maladies semblables & la piquûre des insectes, il est très-probable que la pustule ou le charbon qui résulte partout ailleurs de pareilles causes, est le même que celui qu'on observe en Bourgogne, à moins qu'il n'y ait dans cette province un genre de malignité particuliere ou des insectes vénimeux inconnus ailleurs, ce qui reste à examiner.

Quoiqu'il en soit, nous aurions vu avec plaisir ce développement & les différences réelles entre les charbons, prises *ex ipsius rei intuitu*, au lieu de ces distinctions futiles & vaines de charbons, dont on parle dans quelques livres, en essentiels, en symptomatiques, &c.

On sait, par ex. que l'escarre gangren. du charbon pestilentiel ordinaire, paroît presque aussitôt que la tumeur; que cette croûte est d'un noir rougeâtre, accompagnée quelquefois d'une phlyctene noire & entourée d'une tumeur circonscrite d'un rouge livide qui devient bientôt noire & luisante comme de la poix; que ce charbon est très-contagieux, très-dangereux & accompagné toujours, à moins qu'il ne soit seul & placé aux extrémités, d'une fievre d'un très-mauvais caractere; que le charbon malin ordinaire, très-bien décrit par M. Fournier, & très-connu en Languedoc, lui ressemble à bien des égards, mais que son apparition est bien moins subite & ordinairement marquée par une pustule ou phyctene rouge entourée d'une tumeur également circonscrite & qui devient livide; que celui-ci n'est pas contagieux comme le précédent, ni accompagné de symptômes aussi graves; qu'il y a en outre un autre charbon pestilentiel éréfypelateux dont la tumeur n'est pas circonscrite, qui est aussi contagieux & aussi dangereux que le premier; qu'il regne de plus en Provence une autre espece d'anthrax ou de furoncle dont le centre noircit & forme une escarre bien moins dangereuse que les autres, & qui y est connu sous le nom de *Belugo*; que le bouton d'alep est de la même famille; qu'indépendamment de ces especes d'anthrax, il y a ce qu'on appelle la *pustule maligne* qui n'est pas particuliere à la Bourgogne, mais qu'on observe également en Provence & ailleurs; qu'enfin le charbon ou plutôt la tumeur éréfypelateuse maligne accompagnée de plusieurs phlyctenes, qui résulte du contact du sang des animaux, est une autre espece d'anthrax qui a une forme & un caractere particuliers, &c. &c. Toutes ces tumeurs méritoient d'être distinguées, & malheureusement leur distinction, que les vrais Médecins désirent, ne se trouve nulle part dans ces dissertations couronnées.

Nous avons été surpris encore de voir dans celle de M. Thomassin, qu'on y admet pour cause de la pustule maligne, le contact des chairs des animaux malades, & qu'on y rejette ou du moins qu'on y met en doute que l'usage interne de ces mêmes chairs puisse produire le charbon; tandis qu'il y a des observations incontestables, dans les sources mêmes citées par cet Auteur, qui prouvent qu'il y a un cas très-fréquent de maladie où l'usage de ces chairs produit de véritables charbons, non-seulement externes, mais internes & qui sont toujours mortels.

Tous ces doutes sur les faits les plus importans & les mieux constatés, prouvent de plus en plus la nécessité de bien distinguer les maladies, de marquer leurs différences spécifiques, afin qu'on ne confonde pas toujours les especes en tout genre, & qu'on ne tire pas de cette confusion, avouée par des suffrages académiques, des inductions qui peuvent devenir funestes au genre humain. Cela nous confirme aussi dans l'idée où nous sommes depuis longtemps que, sur des matieres aussi délicates que celles qui concernent la vie des hommes, sur certaines questions difficiles relatives à l'art de guérir, qui exigent des connoissances profondes & l'examen le plus réfléchi, il n'y a en général que les corps qui s'occupent spécialement de cet objet, tels que les Facultés de Médecine, qui soient en état de prononcer.

Quant au traitement que l'Auteur indique pour les trois états qu'il a distingués dans la pustule maligne; il nous a paru très-méthodique & très-propre à remplir en général les indications qu'offre la maladie. D'abord des cataplasmes anodins, ensuite des scarifications sur les parties gangrenées qu'on anime avec des antiseptiques & des aromates alexiteres, enfin des détersifs puissans pour traiter l'ulcere.

M. Thomassin s'éleve contre la méthode de l'extirpation de la tumeur, conseillée par beaucoup d'Auteurs. Il lui préfere, dans la vue d'éviter les grands délabremens, ainsi que les douleurs, l'irritation &c. qui en sont les suites, les scarifications peu profondes & répétées s'il le faut. Il bannit en général du traitement externe l'usage des onguens, & fait consister principalement son succès dans l'art de durcir l'escarre ou les parties gangrenées & d'empêcher la resorption du pus, en lui facilitant une issue. Il conseille pour le traitement interne les vomitifs, les boissons acides & légerement cordiales, telles que la limonade, ou bien les sudorifiques, les stimulans & les alexiteres, lorsqu'il y a des signes évidens d'affaissement, lorsqu'il s'agit de réveiller, de ranimer le ton des fibres engourdies.

La méthode des scarifications préférée à l'amputatinn de la tumeur, en général dans le charbon, forme encore pour nous le sujet d'un problême qui n'est pas résolu, & sur lequel nous prions le lecteur de suspendre son jugement, jusqu'à ce que cette matiere soit plus éclaircie.

Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé, au sujet des dissolvans des concrétions bilieuses; par M. Durande, Doct. en Méd. à Dijon.

M. Varnier annonce dans la feuille N°. 28, que le remede de Mademoiselle Stephens est le plus grand fondent des concrétions biliaires. Il feroit bien étonnant que le même dissolvant pût agir sur les pierres calcaires & sur la bile épaissie. M. Varnier peut aisément s'assurer du contraire. Qu'il mette des pierres biliaires dans la dissolution du remede qu'il recommande, il verra que ce dernier n'a pas plus d'action sur ces pierres que sur la résine élastique; mais qu'il les place dans un mêlange d'æther & d'esprit de thérébentine, il les dissoudra promptement.

Ce remede a été publié dans la Gaz. de Santé, dans les Élémens de chymie de Dijon, les mém. de la Soc. de Méd. Je me suis empressé de le communiquer. Le soulagement de l'humanité souffrante est la récompense la plus flatteuse que le Médecin puisse retirer de ses travaux. J'ai depuis ce temps, donné ce mêlange à quarre malades, entr'autres à une Dame de Mâcon qui souffroit depuis dix ans, avoit été traitée par très-habiles Médecins, avoit pris tous les prétendus fondans des pierres biliaires; elle jouit depuis deux ans d'une santé qu'elle n'osoit plus espérer. J'ai vu l'année derniere, avec M. Maret, un malade dont les coliques d'abord suivies de jaunisse, étoient devenues si cruelles, qu'elles le mettoient tous les deux jours aux portes du tombeau. Le cas étoit pressant, il ne nous permit point de préparer le malade par un long usage de bains, de délayans, de rafraîchissans, de légers apéritifs. Cependant le remede calma les coliques; après plusieurs mois elles ont reparu, mais avec moins d'intensité & sans jaunisse. Nous avons pensé qu'elles provenoient de la disposition inflammatoire du foie. En effet elles ont cédé aux saignées, aux bains, au lait d'ânesse; le malade revient sensiblement à la santé, tandis que toutes les personnes qui le connoissoient le croyoient perdu. Je désire beaucoup que ce remede soit employé, s'il peut être utile, comme d'après son action sur les concrétions biliaires, & son effet sur les malades, j'ai lieu de le présumet.

Signé, Durande.

Mémoire à consulter.

Un homme, âgé d'environ 40 ans, laboureur d'état, d'une constitution vigoureuse & d'un embonpoint convenable, fut attaqué d'une fluxion à la tête il y a environ un an; il lui resta un grand mal de tête & une soif inextinguible. Le mal de tête se dissipa par une saignée; mais la soif continue encore d'une maniere étrange. D'abord, un Médecin-Chirurgien avoit ordonné les bouillons de laitue, bourache, veau, &c. Ces bouillons, après quinze jours, ayant abbatu le malade & lui causant de l'œdême aux jambes, il les abandonna. Pour appaiser sa soif il boit jour

& nuit. Il s'est apperçu qu'il rendoit encore bien un tiers d'urine de plus qu'il ne buvoit. Cet été dernier, quand il ne contentoit pas sa soif, il crachoit le sang. Ses urines sont très-limpides & semblables à de l'eau de roche. Après qu'elles ont déposé, elles teignent un peu en rouge les parois du vase. Quand l'air est beau & clair, la soif est plus modérée que par un temps humide & dans les brouillards. Il a les mains si seches, par le défaut de transpiration, qu'il ne peut seulement tenir un outil de son état. Il en est de même des levres & du gozier. Quand il a travaillé une journée à la campagne, il éprouve une lassitude insupportable. Il a continuellement une douleur aux bras vers le poignet. Enfin il dépérit peu-à-peu & se trouve dans le plus mauvais état. C'est sur cette affection singuliere que l'on vous prie de donner votre avis & de répandre quelque jour. *Signé*. LE TESSIER.

De S. Cyr-en-Pail, Province du Maine.

Réponse des Rédacteurs. En attendant des avis plus éclairés, le nôtre est qu'il y a des points d'irritation & d'engorgement dans l'intérieur qui s'opposent éminemment & au cours des fluides dans certaines parties, & aux secrétions surtout à celle de la sueur dont la matiere se jette sur les voies urinaires. Nous croyons être très-fondés à croire que les saignées répétées sont le premier & le principal secours qu'on doive administrer d'abord, ensuite quelques bains domestiques, pour en venir à l'usage des apéritifs & des savoneux doux & délayans suivis des sels apéritifs, parmi lesquels la terre foliée de tartre minérale, c'est-à-dire à base d'alkali minéral, dont la composition est dûe à M. Majault, Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris, est un des plus puissans secours qu'on connoisse.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

M. Alph. le Roy a prononcé aujourd'hui 3 Décemb., pour l'ouverture d'un cours de Chirurgie françoise, aux Ecoles de Médecine, un discours qui a fait la plus vive sensation sur un auditoire très-nombreux. Ce Professeur distingué s'étoit proposé de traiter de l'enseignement de la Médecine dont la Chirurgie n'est qu'une branche. Ce discours étoit divisé en trois parties. Dans la premiere, il a traité de l'enseignement de l'Art de guérir chez les anciens Egyptiens, chez les Grecs, chez les Romains & en France. Dans la seconde, il a examiné les causes des vices de l'enseignement, celles de la scission de la Medecine & de la Chirurgie, & les effets malheureux qui en ont résulté. Dans la troisieme, il a exposé les moyens de remédier en général aux vices de l'enseignement.

On a vu avec plaisir dans la premiere partie, non-seulement un tableau historique de l'enseignement, mais l'Auteur y a prouvé d'une maniere frappante, que les sciences, surtout celle de la Médecine, ont fleuri plus ou moins selon que les Gouvernemens ont favorisé plus ou moins l'enseignement, en accordant aux corps enseignans les plus beaux privileges & la plus grande considération.

En examinant, dans une autre partie, les causes de cette scission dans l'Art, l'Auteur a démontré que l'enseignement actuel est incapable de faire un grand nombre d'excellens sujets.

On a surtout admiré la maniere forte avec laquelle l'Auteur s'est élevé contre l'abus des livres, & a démontré que non-seulement les gros livres, mais en général les Compagnies savantes, les Académies avoient peut-être plus nui que servi aux sciences, en faisant perdre de vue l'enseignement. En cela, l'Auteur paroît avoir rectifié l'opinion de Jean J. Rousseau qui s'étoit élevé à tort contre les sciences, tandis qu'il ne falloit blâmer que la maniere dont elles ont été divulguées & enseignées. M. le Roy a présenté des idées sur le parti qu'on pourroit tirer des hôpitaux, pour l'instruction tant en Médecine qu'en Chirurgie. Nous croyons que ce discours qui mérite les honneurs de l'impression, & dont on ne peut donner une idée juste, est très-propre à faire sentir à tous les Gouvernemens la nécessité de favoriser & de protéger l'enseignement.

AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement expire à la fin de Décembre, sont priés de le renouveller incessamment, afin qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi de ces Feuilles.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 10 Décembre.

RÉFLEXIONS & *observations sur la véritable cause du battement des arteres & du défaut de pulsation des veines*, *par M.* FOURNIER, *Doct. en Médecine de la Faculté de Montpellier, premier Médecin de l'Hôpital de la Marine au Port de l'Orient, in*-8°. de 45 p. sans indication de lieu, de date, ni de Libraire, mais nous savons que l'ouvrage est imprimé de cette année.

LES MM. Fournier sont à-peu-près en France ce qu'étoient autrefois les Asclepiades en Grece. Le génie médical paroît héréditaire dans leur famille, & les Médecins de ce nom se distinguent tous par leurs talens. L'Auteur de cette dissertation est le fils de celui qui réside à Dijon & qui dans ses vieux ans nous donne le fruit de ses observations & de sa longue expérience. C'est le seul Médecin existant qui ait été témoin des ravages de la peste de Marseille. C'est au même que nous sommes redevables d'un excellent mémoire sur le charbon malin, publié à Dijon en 1769, sous le titre *d'observations & expériences sur le charbon malin, avec une méthode assurée de le guérir*; d'une dissertation sur les fievres malignes, & d'une autre sur la peste de Marseille dont on a rendu compte dans la Gaz. de Santé.

La dissertation que nous annonçons a pour objet de rechercher la véritable cause du battement des arteres & du défaut de pulsation des veines. L'Auteur, après avoir exposé le sentiment des Physiologistes sur cette cause, & sur le mouvement du cœur, surtout l'opinion de Weibrecht, celle de l'Auteur *des recherches sur la cause de la pulsation des arteres* &c, qu'on trouve dans les mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1765 &c, enfin ce que Harvée, Lower, Ferrein ont écrit à ce sujet, rapporte deux observations, dont il résulte que dans quelques cas les veines battent comme les arteres. Il en conclut, d'après un raisonnement qui paroît solidement établi & d'après des principes & des faits, que le défaut de battement dans les veines ne vient point de la foiblesse de leurs membranes ni de leur peu d'élasticité, comme on l'avoit cru, mais de la continuité & de l'uniformité du cours du sang dans les tuyaux veineux, & que lorsque le sang y aborde par accident, par secousses & d'une maniere alternative comme dans les arteres, les veines sont susceptibles de battement comme les tuyaux arteriels; ce que l'Auteur a eu occasion d'observer deux fois. Il nous semble que c'est un nouveau jour jetté sur un point de physiologie intéressant. L'Auteur combat encore le sentiment de M. Ferrein sur la cause du battement du cœur, qu'il attribuoit à un mouvement de conversion de cet organe dépendant de la résistance du sinus pulmonaire, & que M. Fournier dérive uniquement de la percussion.

OBSERVATION sur la gelée de Coralline de Corse; par M. RÉAL, *Apothicaire à Chaumont en Bassigny.*

Il y a peu de maladies qui ayent autant exercé les Médecins & les Gens de

l'Art de tous les pays, que celles qui sont produites par les vers, & contre lesquelles on ait imaginé autant de remedes différens. Mais il est de fait que l'insalubrité des eaux peut rendre en certains lieux ces maladies encore plus communes.

La ville de Chaumont en Bassigny, par sa situation très-élevée, se trouve parfaitement dans ce cas. Les habitans sont contraints de faire usage des eaux de citernes, qui ne peuvent manquer de devenir malfaisantes, 1°. par leur long séjour dans ces sortes de réservoirs souterreins; 2°. par la multitude de corps étrangers qu'elles y entraînent & qui les gâtent; 3°. enfin par une prodigieuse quantité d'insectes vivans qui s'y multiplient.

On a employé avec succès la décoction de coralline de Corse. Mais la préparation & le goût de cette boisson qui répugnoient à la plupart des personnes qui en faisoient usage, surtout aux enfans, m'ont fait sentir l'avantage d'avoir ce remede tout préparé sous une forme plus agréable.

Je soupçonnai d'abord que la coralline de Corse pourroit fort bien me donner une gelée par décoction. J'en fis bouillir à cet effet une demi-poignée dans de l'eau, que je fis rapprocher, & j'eus effectivement, sans y avoir mis du sucre, une gelée assez ferme. Je répétai mes expériences sur diverses quantités, qui me réussirent également, & j'ai observé que les proportions que j'indique m'ont donné constamment une très-belle gelée.

Faites bouillir pendant une demi-heure, une once de coralline de Corse dans une livre d'eau; passez avec expression; ajoutez à la colature une once de sucre, clarifiez le tout selon l'art, avec douze grains de colle de poisson. Faites rapprocher la liqueur sur un feu doux jusqu'à pellicule: il faut alors la couler dans le vase où elle doit réfroidir. On peut l'aromatiser si on le juge à propos.

Cette gelée, comme on le voit, ne se clarifie pas, de même que celle qu'on retire de la corne de cerf. J'ai remarqué que le blanc d'œuf détruit presque toute la partie colorante, & beaucoup de la gélatineuse. Je n'employe pas non plus le vin, parce que cette substance s'oppose entierement à formation de la gelée. J'ai vu avec surprise la quantité de gelée que fournit le lemithocotton, tandis que l'autre coralline blanche n'en fournit pas du tout.

J'ai fait part de ma petite découverte à M. de la Riviere, Doct. en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Méd. à Chaumont, dont les heureux succès répondent si bien à la haute réputation que son mérite lui a acquis, qui l'a adoptée dans sa pratique.

Tel est, MM., le nouveau remede que vous avez préconisé & dont nous voyons tous les jours de bons effets, & pour lequel je prends la liberté de vous écrire & de vous demander une place dans votre feuille. *Signé*, RÉAL, Apothicaire à Chaumont en Bassigny.

Réponse aux observations de M. Sumeire, Doct. Med. à Marignane en Provence, insérée dans le N°. 44 de la Gazette de Santé, ann. 1780.

Vous vous plaignez, MM., avec raison, des progrès lents des découvertes dans l'art de guérir. Cela ne viendroit-il pas quelquefois du mépris que l'on fait de ce que l'on appelle secrets, parce qu'il n'y en a point en Médecine. Il y a cependant certains maux pour lesquels on a employé constamment avec succès des remedes dont l'usage est entierement oublié, quoiqu'ils dussent être conservés. Tel est celui du paysan de Ventabren près Vitrolles, dont parle M. Sumeire. J'ai vu vingt fois le fait, & fait l'expérience du prétendu secret. Je suis charmé de trouver l'occasion de me rendre utile au public en le publiant. Voici de quelle maniere je l'ai découvert.

Lorsque je demeurois à S. Marseille de Carciret, il y avoit un paysan nommé Bonot, qui pour me témoigner sa reconnoissance de quelques services que je lui avois rendus, me donna cette recette, en me priant de n'en rien dire, & ajoutant qu'il ne me la donnoit que parce qu'il voyoit bien que je ne devois pas rester dans son village, &c.

Il s'agit de bien connoître le mal pour lequel on l'employe & qui consiste en une enflure légere, mais sans changement de couleur à la peau, à l'exception d'un point semblable à celui qui est placé au centre de la tumeur que cause une piqûre d'abeille, & qui étant comprimé avec le doigt, offre une résistance à-peu-près semblable à celle d'une épingle qui seroit plantée jusqu'à l'os. Le

malade est dans l'assoupissement, mais sans fievre, & fait assez bien ses fonctions d'ailleurs. Cela ne l'empêche pas de manger. Si on lui donne le remede le premier jour, il est guéri en 24 heures. Si c'est le second jour, il s'en ressent plus longtemps; passé le troisieme, il n'y a plus de ressources, le malade y succombe. Chacun peut vérifier le fait; c'est la poudre de crapaud desséchée au four ou à l'ombre, à la dose d'une dragme dans un verre de vin pour les plus robustes. On diminue la dose pour les hommes foibles, délicats, pour les femmes, les enfans &c. On panse le charbon avec un jaune d'œuf, du sel & du verre pilé. On étend le jaune d'œuf en forme d'emplâtre fenêtré pour mettre au centre de la tumeur le sel & le verre. On préfere les crapauds pris dans des endroits élevés. J'ai vu traiter le même mal dans le Bas-Languedoc, par un homme nommé Azema de Montarnaud, qui donnoit tous les matins un bol de soufre avec du miel pendant trois jours, qui réussissoit de même. La saignée & les purgations sont constamment nuisibles, ainsi que les rafraîchissans. On fait éviter aux malades l'usage de l'eau, & le grand air pendant neuf jours. Les lavemens sont également contraires.

Voilà, MM. de quoi il s'agit. Ceux qui employent la poudre de crapaud, s'en servent, disent-ils, avec le même succès dans le cas de morsure de la vipere, dans quelques cas d'anasarque.

Les bornes d'une lettre ne me permettent pas d'exposer des observations que j'ai faites sur ces maladies, non plus que sur les maux vénériens que j'ai guéris avec de l'eau dans laquelle j'avois fait bouillir du mercure crud, à la dose d'une demi-livre sur quatre pintes d'eau réduites à moitié. Je pourrai les publier dans une autre occasion.

Signé, DE LACHAULME, D. M.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Médecine vient de perdre la premiere personne de son ordre, M. Lieutaud, Conseiller d'Etat, premier Médecin du Roi, de l'Acad. Roy. des Sciences, &c. Cet Archiatre, aussi recommandable par son savoir que par ses vertus, & auquel la Faculté de Médecine de Paris avoit donné le bonnet de Docteur-Régent, est auteur des ouvrages suivans:

Essais anatomiques. Paris, 1742, in-8°. dont il y a eu trois éditions dont la derniere est de 1776, 2 vol. in-8°.

Elementa physiologiæ. Paris. 1749, in-8°.

Précis de Médecine-pratique. Paris, 1760, 1 vol. in-8°. dont il y a eu quatre édit. La derniere est de 1776. 2 vol. in-8°.

Synopsis universæ Medicinæ practicæ. Amstelod. 1765, 2 vol. in-4°. réimprimé à Paris en 1770, & augmenté d'une matiere médicale.

Historia anatomico-medica sistens numerosa cadaverum humanorum extispicia, &c. Paris, 1767, 2 vol. in-4°. On trouve plusieurs observations anatomiques du même Auteur, consignées dans l'histoire de l'Académie Roy. des Sciences, des années 1736, 1737, 1738, 1752 & 1754, sur la vésicule du fiel; sur de l'eau contenue en grande quantité (deux livres environ) dans les ventricules du cerveau d'un sujet mort phrénétique; sur une quantité extraordinaire de pus trouvé dans les sinus frontaux, sphenoïdaux, maxillaires d'un homme qui crachoit du pus, & dont on trouva les poulmons très-sains; sur un corps osseux trouvé dans le cervelet d'un jeune homme mort d'épilepsie; sur la grosseur indéterminée de la rate; sur un écu de six livres avalé, retenu dans l'œsophage & poussé dans l'estomac avec une bougie; sur une maladie singuliere occasionnée par le chagrin, & guérie par le bruit inattendu d'un coup de fusil; sur une suppression de regles causée par une peur, & sur des hydatides formées à la suite de cet accident dans la glande thyroïde; sur la formation de polypes dans le larynx.

Ses mémoires consignés parmi ceux de l'Académie Roy. des Sc. sont:

1°. *Relation d'une maladie de l'estomac avec quelques observations concernant le méchanisme du vomissement & l'usage de la rate*; année 1752.

2°. *Trois mémoires contenant des observations anatomiques sur la structure du cœur en général, sur celle du trou ovale, des oreillettes & du canal arteriel*, ann. 1753 & 1754.

3°. *Observations anatomiques sur la structure de la vessie*, an. 1753.

LIVRES NOUVEAUX

VUES physiologiques sur l'organisation animale & végétale; par M. DE LA METHERIE, *Docteur en Médecine*. A Amsterdam, & à Paris, chez Didot le jeune, Libraire,

quai des Augustins, 1780. in-12. de 407 pages.

L'Auteur a eu pour objet dans cet écrit, de faire voir que la nature quoique variée à l'infini dans ses productions, est uniforme dans l'emploi d'un très-petit nombre d'instrumens dont elle se sert pour opérer les merveilles de ce monde; qu'elle suit des gradations insensibles, des nuances presque imperceptibles dans le passage de l'une à l'autre, depuis la matiere inanimée jusqu'à l'homme. Ce systême qui n'est pas nouveau, a néanmoins le mérite d'être mieux développé & beaucoup plus riche en faits & en raisons dans cette exposition que partout ailleurs.

L'examen des principes primitifs ou des élémens, & le rôle qu'ils jouent dans l'économie animale, forment la principale partie de cet ouvrage. L'Auteur a heureusement appliqué au corps animal les connoissances modernes sur les gaz & les combinaisons chymiques les plus reçues; de maniere qu'en parcourant les différens articles de cet écrit, on est étonné de voir naître pour ainsi dire sous les yeux une physiologie nouvelle, fondée sur les connoissances chymiques modernes & sur la plus fine anatomie, avec des idées ou vues nouvelles sur presque tous les points de cette partie de la Médecine. L'Auteur considere par exemple la formation du fœtus comme une espece de crystallisation, ce qui fait; comme on voit, à rapprocher beaucoup, du moins par un point, les extrêmes dans les regnes, c'est-à-dire, la nature morte de la nature très-vivante. L'analyse du sang nous a paru exacte & très-curieuse. Nous avons trouvé partout un ton d'honnêteté, de modestie & une philosophie douce qui attache à la lecture de cet écrit. L'Auteur nous a paru encore d'ailleurs très-recommandable par son savoir. Les lecteurs trouveront dans cet ouvrage, des connoissances, de la modestie & du génie.

Avis sur une momie d'Egypte.

Madame la veuve Tilliard & Fils, Libraires, rue de la Harpe, au coin de celle Pierre-Sarrazin, viennent de recevoir une superbe momie d'Egypte très-bien conservée. C'est le corps d'un enfant entouré de ses bandelettes qui lui servent d'étui, lequel n'a souffert aucune altération, quoiqu'il y ait peut-être plus de deux mille ans que cette momie existe. La partie des bandelettes qui répond à la figure, est un masque doré, qui a été fait sans doute pour représenter, comme un portrait, les traits de l'enfant. Il y a de plus trois bandes très-fortes de toile peinte, sur l'une desquelles on voit des hyeroglíphes, dont les caracteres n'ont presque pas souffert. Ces bandes, placées selon la longueur du corps, ne sont assujetties que par d'autres bandelettes, dont on admire encore la fraicheur & dont les deux extrémités sont nouées derriere le corps.

A propos de momies & d'embaumement des corps, nous ferons observer que le secret de Ruisch, qui consistoit dans une injection très-fine des parties, n'est pas perdu, ou du moins qu'il a été remplacé par un autre, dont feu M. Hérissant, Doct. Régent de la Faculté & membre de l'Académie des Sciences, étoit possesseur, & qui est peut-être supérieur à celui de Ruisch. Madame la veuve Hérissant est en possession encore d'un enfant préparé, il y a une vingtaine d'années, par feu M. son mari, qui conserve sa couleur naturelle & presque toute sa fraîcheur. Il est dans un berceau, & on le prendroit pour un enfant qui dort. On pourroit appliquer à M. Hérissant ce que M. de Fontenelle disoit de Ruisch, que les Egyptiens avoient bien trouvé le secret de prolonger la mort, mais que cet Anatomiste avoit trouvé celui de prolonger la vie. Ce secret admirable de M. Hérissant n'a pas été assez apprécié en France. Si quelqu'un étoit curieux d'avoir des renseignemens plus positifs sur ce dernier objet, il est possible de les fournir & de convaincre de ce qu'on avance. On peut s'adresser aux Rédacteurs de la Gazette de Santé, chez le sieur Méquignon, Lib. rue des Cordeliers.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par toute le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 17 Décembre.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

IL vient de s'élever parmi les Gens de l'Art, une question importante au sujet du caractère & de la contagion d'une maladie des bestiaux, qui a donné lieu à la réfutation d'un écrit de feu M. de Haller, par M. Schueller (1), D. M. à Fribourg en Suisse. Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs de leur donner une idée de cette réfutation, ainsi que de ce que viennent de publier MM. Vitet & Petetin, Médecins de Lyon, sur une maladie du même genre observée dans les paroisses de Brindas, Irigny & Oullins. Nous ajouterons quelques remarques à cet exposé.

Le but de M. Schueler est de détruire un préjugé, selon lui, généralement reçu en Suisse, qui établit que toute maladie inflammatoire des poulmons des bestiaux est la pulmonie. Pour en désabuser le public, il cite l'exemple d'une maladie épizootique, qui se déclara sur les bestiaux 1778, au mois de Décembre, dans le canton de Fribourg, & qui fut prise par deux empiriques pour la pulmonie; ce qui décida à faire assommer toutes les bêtes qui en étoient atteintes. Mais M. Schueler qui croyoit avoir de fortes raisons pour penser que c'étoit une inflammation simple des poulmons, c'est-à-dire une vraie péripneumonie, ayant fait observer aux Magistrats qu'on négligeoit les vrais secours & qu'on avoit été induit en erreur sur le caractère de cette maladie, reçut ordre de se transporter sur les lieux, & de faire ses observations sur la nature de cette épidémie.

Il remarqua d'abord dans une étable, qui contenoit trois bêtes à cornes, dont deux étoient malades, qu'une de celles-ci avoit la tête & les oreilles basses, les cornes chaudes, la respiration difficile, cependant sans ralement & sans excrétion purulente. Elle toussoit souvent; les naseaux étoient tuméfiés & douloureux, contenant un peu de morve. La bouche qui étoit seche, avoit plus de chaleur que dans l'état naturel; l'haleine étoit peu fétide, mais la fiente l'étoit beaucoup. Il jugea qu'elle avoit des épreintes en urinant, par les mouvemens spasmodiq. de l'uretre & de la vulve. Son poil étoit hérissé, ses yeux pâles, le pouls fort & fréquent. Elle ne bavoit point. La rumination ne se faisoit que par intervalles, & l'animal souffroit lorsque le bol alimentaire remontoit dans la bouche. Il fallut user de force pour lui faire quitter sa place, & chaque pas qu'il faisoit paroissoit lui causer de la douleur & augmenter la maladie. Il y avoit un léger battement de flancs. Cette vache ne mangeoit plus depuis deux jours; il y en avoit huit qu'elle étoit malade. Elle fut assommée.

On en fit l'ouverture. Le sang avoit sa consistence ordinaire. Le lobe droit des poulmons étoit enflammé. Le gauche l'étoit à sa partie supérieure & un peu à la partie inférieure. Les poulmons étoient couverts d'une graisse figée qui venoit de la fonte du tissu cellulaire; leur surface étoit adhérente à la plevre & au

(1) Voy. *Journal de Méd. de Décembre* 1780.

médiastin par tous les points enflammés. Il n'y avoit point d'ulcere dans leur substance. On trouva les visceres du bas-ventre parfaitement sains.

L'ouverture d'une genisse de la même étable, maigre & de mauvaise figure, qui fut tuée, n'offrit qu'une légere phlogose à la surface de la partie supérieure du lobe droit des poulmons, sans aucune trace d'inflammation dans leur substance. Dans cette ouverture, deux Artistes vétérinaires prirent les glandes bronchiales pour un effet de la maladie, ce qui donna lieu de croire qu'ils avoient d'abord jugé attaquées de ce mal des bêtes qui ne l'étoient pas.

La troisieme vache de la même étable ne fut point assommée sur la demande de M. Schueler, qui la fit saigner, retrancha le fourage ordinaire, & lui fit boire de l'eau pendant quelques jours. Cela suffit pour la conserver. Elle fit depuis le veau qu'elle portoit alors, & vécut plus de quinze mois.

L'Auteur conclut des faits exposés, 1°. que la maladie est la péripneumonie & non la pulmonie; 2°. qu'elle n'a point été maligne ni contagieuse; 3° que toutes les précautions ruineuses qu'on prend, telles que la démolition des creches, des étables &c., pour empêcher la maladie de se communiquer, sont en pure perte; 4°. qu'on auroit préservé de la mort une bonne partie du bétail qui avoit été sacrifiée. M. Schueler ajoute que l'essentiel est de bien connoître la maladie dès le commencement, dans tous les cas d'épidémie.

M. Vitet, consulté pour lors, jugea de même que celle-ci n'étoit pas la pulmonie, mais une inflammation de poitrine bien caractérisée. Il fondoit principalement son opinion sur ce qu'on n'avoit point observé d'excrétion purulente par les naseaux, surtout pendant la toux, ce qui est, selon lui, un des symptômes pathognomoniques le plus caractéristique de la pulmonie. Il conseilla la saignée, la diete la plus severe, les six premiers jours, l'eau blanche ou de son, édulcorée avec du miel, les lavemens émolliens & nitrés réitérés jusqu'à quatre fois le jour, l'onguent de scarabées, c'est-à-dire, les véficatoires appliqués aux deux côtés de la poitrine, avec soin d'entretenir l'ulcere qui en résulte; le 3e. jour une once de nitre, quinze grains de camphre *dissous* dans une livre d'eau, dans laquelle on délaye deux jaunes d'œufs, & de répeter ce remede de douze en douze heures; après le septieme, un peu de foin, enfin quelques autres remedes simples, suivant les indications & le vœu de la nature, en évitant tous les médicamens chauds, surtout ceux qu'on donne à titre de sudorifiques. Quant aux remedes préservatifs, il conseille la saignée, la diete, le grand air, ou un air exactement renouvellé, la propreté. Il estime que lorsqu'une maladie est contagieuse, il faut séparer les bêtes saines d'avec les malades, & circonscrire les étables; mais il regarde comme abusives & ruineuses les précautions que l'on prend d'enterrer le bétail mort & le malade sans l'écorcher.

MM. Vitet & Schueler s'accordent à dire que dans l'épidémie la plus terrible, il suffiroit de laver les creches, d'enlever tout le fumier, de laver le pavé ou le plancher avec de l'eau pure, d'exposer pendant un temps les ustensiles à l'action de l'air libre, & de faire jouer l'air dans les étables au moyen de quelques feux clairs, & de maniere qui puisse se renouveller exactement.

Mais le principal objet du mémoire de M. Schueler est l'examen rigoureux de quelques assertions consignées dans un écrit de feu M. de Haller, publié en Allemand sur la pulmonie, & cela parce que cet écrit sert de regle à la conduite que suit la République de Berne dans tous les cas où les maladies de poitrine parmi les bestiaux se manifestent dans ce canton, dont l'exemple entraîne ordinairement celui des autres.

Ces assertions de M de Haller sont les suivantes: Cet Auteur dit,

1°. *Que cette maladie est la pulmonie, parce qu'elle affecte les poulmons.* M. Schueler le releve d'abord sur cette proposition à la vérité trop vague, & allegue pour principale raison, que dans la description de la maladie donnée par M. de Haller, il n'est pas fait mention de l'excrétion purulente par les naseaux, ni de l'excoriation de leurs parois internes, symptômes caractéristiques de la pulmonie, suivant MM. Vitet & Bourgelat, qui en fait de termes, dit M. Schueler, *ne peuvent pas avoir tort.*

Sans révoquer ici l'infaillibilité en fait de termes, de MM. Vitet & Bourgelat, dont personne ne conteste le mérite, il nous semble que M. Schueler

porte un jugement bien précipité sur M. de Haller, dont l'autorité en Médecine est bien capable de contrebalancer un peu celle de MM. Vitet & Bourgelat.

Pour mettre le lecteur en état de juger & de prononcer sur cette question, M. Schuelet auroit bien dû lui mettre sous les yeux la description de la maladie pat feu M. de Haller, qui pour se conformer vraisemblablement au langage du vulgaire, ou peut-être pour de meilleures raisons, la caractérise de pulmonie. Il a pu en effet lui donner cette dénomination rigoureusement, si l'expérience a appris que cette affection des bestiaux débutant d'abord comme toutes les autres, avec un appareil inflammatoire ou d'irritation, accompagné de toux & d'une excrétion par les naseaux d'abord muqueuse &c, ensuite purulente, continue par la toux, l'amaigrissement, la fonte du corps graisseux, & finit par faire périr l'animal d'un ulcere aux poulmons. Il n'est pas surprenant que dans une pulmonie commençante on trouve les poulmons phlogosés. Il est certain que parce qu'une maladie affecte les poulmons, il ne s'ensuit pas que c'est la pulmonie. Mais si la nature de celle-ci est telle qu'elle finisse toujours par un ulcere aux poulmons ou par l'étisie de l'animal, il nous semble que M. de Haller étoit fondé à la caractériser ainsi.

D'ailleurs, il y étoit autorisé par l'exemple de quelques Auteurs, entr'autres de Cothenius qui avoit observé en 1746, une maladie de cette nature, qui se terminoit constamment par une ulcere aux aux poulmons (1). En outre, M. Schueler nous permettra de lui dire en passant, qu'une excrétion purulente par les naseaux, jointe à la toux, n'est pas toujours un signe de pulmonie parmi les bestiaux, comme on l'observe tous les jours, plus fréquemment encore parmi les chevaux. La fievre, l'amaigrissement, la toux & le battement de flancs en sont les principaux symptômes.

Mais M. Schueler ne se contente pas de faire entendre que M. de Haller s'est fortement mépris sur le caractere de la maladie, il dit qu'on peut *inférer de son raisonnement que toute fievre dont les poulmons sont le siege, est maligne, contagieuse, pestilentielle, & qu'elle est la même que celle qui a ravagé l'Italie, le Dannemark, la Flandre, &c.*

Nous ignorons si l'on peut tirer cette conséquence des écrits de M. de Haller, ou s'il a cru même qu'on pourroit la tirer. Il faudroit savoir d'abord quelles sont les maladies indiquées par cet Auteur, qui ont ravagé les pays qu'il cite, ou si son intention n'a pas été de grossir un peu les objets pour effrayer le peuple & le porter à une conduite qu'il croyoit utile, & en second lieu, ce que M. Schueler lui-même entend par fievre maligne, contagieuse, pestilentielle, & s'il est d'accord sur ce point avec tout le monde, ou au moins avec M. de Haller qu'il attaque.

Pour ce qui concerne le premier point de la question, il ne peut être éclairci par le peu qu'on expose. Quant au second, on peut savoir l'opinion de M. Schueler. Il déclare, d'après le Redacteur de Berlin, *que les moyens de distinguer si une fievre est contagieuse ou non, sont de s'assurer, par l'ouverture des bêtes malades, si la maladie s'étend sur plusieurs visceres, si la bile a sa consistance ordinaire?* Il ajoute, *si le sang est dissous & si la couleur des chairs est vermeille ou livide?*

Si M. Schueler n'eut pas fait ainsi sa profession de foi, à la fin de son mémoire, on ne l'auroit certainement jamais compris, ni lui ni le *Redacteur de Berlin*, qu'il cite pour son autorité. Mais il ne doit pas se flatter que tout le monde soit de son avis. Ce n'est point par l'état des visceres, ni par la consistance du sang, ni par la couleur des chairs, qu'on juge si une maladie est contagieuse ou non, c'est-à-dire si elle peut se communiquer d'un individu à l'autre. Cette faculté de se transmettre, quoiqu'elle suppose toujours un état maladif, une altération quelconque dans le corps, ne tient pas au danger de la maladie, ni à la nature de l'altération même des organes, mais à celle du principe ou levain contagieux qui en résulte & qui est capable de produire le même mal sur un autre individu. Une maladie très-dangereuse, parmi les hommes comme parmi les animaux, peut n'être pas contagieuse, comme une très-légere affection peut l'être.

Ainsi, les reproches que fait M. Schueller à M. de Haller, au sujet des conséquences qu'on peut tirer de son raisonnement, portent d'abord à faux sur ce point, à moins que M. de Haller n'ait

(1) Voy. Acta phisico-medic. Acad. Cæsar. Eeop. N. C. vol. IX, Noriberg. 1752.

été dans la même opinion que M. Schueler à cet égard, ce qui ne paroît pas vraisemblable. Quoiqu'il en soit, la nature même des expériences que M. Schueler rapporte d'après M. Claret, Médecin, pour établir la non-contagion de la maladie dont il parle, en la prouvant jusqu'à un certain point, prouve en même temps la vérité de ce qu'on avance, & donne l'idée qu'on doit se former de la contagion. Ces expériences de M. Claret nous ont paru bien faites & instructives; les voici.

Ce Médecin dit dans une lettre adressée à M. Schueler, que sur la fin de 1778, il regnoit à la Bastia, village dépendant de Martigny, dans le pays de Valais, une maladie inflammatoire qui enleva d'abord quarante vaches (1), & que voulant reconnoître surement si la maladie étoit contagieuse, il tenta les expériences suivantes.

Il fit tremper d'abord des feuilles de choux dans de la sanie des poulmons d'une genisse morte la veille, qu'il fit avaler, en présence de la justice du lieu, à une autre genisse saine. Il lui fit encore avaler un morceau de poulmons abscédés de la même bête. Il plaça cette genisse vis-à-vis d'une vache malade, qui périt le lendemain, & si près que leurs muffles se touchoient. Il lui fit de plus une incision au fanon, dont il bassina la plaie avec la même sanie & à laquelle il cousut un morceau du même poulmon abscédé. Il la plaça dans l'étable où depuis peu de temps trois vaches étoient mortes & à côté de celle qui étoit aux abois. Il la fit nourrir avec le foin que celles-ci avoient laissé. Au bout de vingt-quatre heures, il leva l'appareil sans y rien substituer. Quinze jours après, il se forma au fanon une tumeur qui pouvoit contenir environ une pinte & demie de matiere & sur laquelle on ne fit aucune application. Le trentieme jour de ces expériences, cette tumeur fut resoute sans aucun secours. Cette genisse se porta très-bien pendant tout l'hiver & l'été suivant.

M. Schueler ajoute qu'il n'est pas possible de faire des expériences qui tépandent plus de jour sur le caractere non-contagieux de l'inflammation de poitrine &c. Nous croyons que c'est trop dire. Si celle-ci ne l'est pas, il y en a d'autres de ce genre qui le sont; & ces expériences, quoique bien faites, ne nous paroissent pas encore assez concluantes pour exclure la contagion même de celle-ci. Un animal, quoique de la même espece, peut n'être pas susceptible de l'action d'un virus dans un temps ni dans aucun, sans qu'on puisse dire que le mal n'est pas contagieux. En second lieu, une plaie, faite au fanon & qui forme un abscès, peut réunir dans un point toute l'action d'un virus introduit dans le corps, & détruire ainsi son effet par la suppuration. Nous avouons cependant que cette expérience donne une forte présomption pour la non-contagion dans la maladie, seulement observée par M. Claret. Mais si elle étoit répétée sur plusieurs animaux, & que l'événement fut le même dans une maladie parfaitement semblable, nous la regarderions comme une preuve péremptoire de la non-contagion. En attendant, il y auroit de l'imprudence de s'en tenir à ce seul fait, pour négliger les précautions convenables en pareils cas.

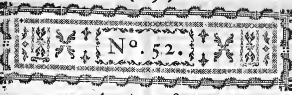
M. Schueler continue l'examen des assertions avancées par M. de Haller & les refute par des raisons qui nous ont paru solides. Voici ces propositions combattues.

L'on doit désespérer de guérir cette maladie, même lorsque dès le commencement on y apporte des remedes appropriés. — Des faits authentiques constatent que le bétail qui aspire l'haleine d'un autre atteint de cette affection, la contracte en peu d'heures. — Cette maladie reste longtemps cachée dans le corps des animaux sans se déclarer; les vaches bondissent, mangent, donnent du lait comme lorsqu'elles sont en santé; les bœufs travaillent sous le joug avec leurs forces ordinaires, portant partout le germe de la maladie, &c. — On a vu périr des animaux deux mois après avoir été séparés d'avec les malades. — Le vulgaire raisonne mieux sur cette maladie que l'homme instruit, &c. — Il n'y a point d'autre moyen pour arrêter les progrès de la contagion, que de circonscrire les étables & les pâturages où elle regne, de fermer toute communication & d'assommer les troupeaux entiers.

La suite & la fin à l'ordinaire prochain.

(1) On n'a jamais la satisfaction de voir une description bien détaillée de la maladie dont on parle. On peut juger néanmoins à sa rapidité & à l'état des poulmons, que c'étoit en effet une maladie inflammatoire de poitrine qui se terminoit par un abscès à tce organe.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



Année 1780.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 24 Décembre.

Nous voici enfin arrivés au terme de nos engagemens avec le public. Nous avons éprouvé dans le cours de cette année, plus que dans toute autre, combien il est difficile d'établir des vérités utiles & combien est grand & dangereux le nombre de leurs détracteurs. Nous avons eu à lutter contre eux, contre le charlatanisme le plus tafiné & le plus puissamment protégé, contre les ennemis naturels de la Médecine, contre les nôtres & contre les brigues. On nous a tendu des pieges. On nous a suscité plus que de tracasseries. Il a été nécessaire plusieurs fois de démasquer l'imposture.

Dans la Chymie, on a vu plusieurs principes lumineux s'établir, une des plus belles découvertes du siecle, le regne de l'alkali-volatil-fluor finir, celui de l'acide phosphorique déja entamé, & les apparitions de l'ombre de Glaser quelquefois nécessaires.

Dans la partie de la Médecine, le charlatanisme dévoilé & faisant toujours de nouveaux efforts pour se reproduire; quelques vues nouvelles sur les causes des maladies; des questions très-difficiles, discutées & éclaircies; celle de l'inoculation, si elle n'est pas résolue, du moins très-près de l'être; l'extirpation de la petite-vérole encouragée d'une part & suivie, parce qu'elle est dans la nature, & combattue de l'autre par l'intérêt & la passion réunies & toujours aveugles; beaucoup de choses sur les charbons, ou antrhax de différente espece; des observations sur la taille par le F. Côme; enfin des détails sur les maladies des bestiaux, &c. &c.

Dans la Physique, quelques découvertes nouvelles que le temps seul peut apprécier; des travaux sur l'électricité, sur les phénomenes de l'aimant, des observations sur les effets singuliers du tonnere, &c. &c. Nous ferons ensorte de montrer désormais autant de courage à combattre l'erreur que nous en avons mis à établir les vérités qui nous ont paru utiles. Puissent nos ennemis se persuader enfin que nous ne sommes animés ni par la passion, ni par l'intérêt, ni par l'envie de nuire, & que nous sommes très-disposés à avouer nos torts & à témoigner notre reconnoissance à quiconque nous les fera connoître, avec cette franchise & cette honnêteté qui conviennent aux Savans qui s'occupent véritablement de la recherche de la vérité & qui ont à cœur le bien public.

Avis sur la peste.

On sait que cette derniere année, la peste, à laquelle sont condamnés tous ceux qui habitent les pays soumis à la loi de Mahomet, a dévasté Constantinople & surtout Andrinople, où en quatre mois de temps elle a enlevé près de 8000 habitans sur 40000 auxquels on évalue la population de cette ville. Un accident vient de la faire passer en Pologne.

» On écrit de Krzemenia qu'elle s'est manifestée sur les tertes du Comte de Moczynski, & qu'on a fait sur le champ environner par des troupes la petite ville de Porochnia & le village de Woloszi-

zika. Les paysans ayant appris par une triste expérience les moyens les plus prompts qu'on peut employer pour arrêter le mal, se sont d'abord rassemblés dans les environs. Ils ont contraint les habitans des maisons infectées, de les quitter sur le champ, après quoi ils ont brûlé les meubles & les hardes les plus capables d'entretenir le mal. Voici de quelle maniere on raconte que cette maladie a été apportée dans ces cantons.

» Un négociant de Balta, petite ville sur les frontieres de la Turquie, voulant se rendre en Pologne, fut attaqué & dévalisé par des voleurs dans les déserts qui séparent les deux Etats. Les brigands vendirent ensuite leur vol à des Juifs domiciliés à Wolofzizika. Ces effets étoient sans doute infectés, puisqu'aussitôt qu'on les déballa pour les vendre en détail, la peste s'est manifestée, & en peu de jours elle a emporté vingt-une personnes ».

» Le Gouvernement a fait prendre aussitôt les mesures les plus efficaces pour empêcher le fléau de s'étendre, & on espere que le froid le fera disparoître ».

Ces sortes de voies de communication ne sont que trop réelles. Cela est vrai pour la peste ; cela est vrai pour la petite-vérole, &c. Mais comment se résoud-on à bannir de chez nous cette chere petite-vérole, par exemple, qu'on aime tant & qui trouve tant de protecteurs. Chaque pays a ses préjugés, ses idées favorites qu'on caresse & qu'on chérit. Il y a dans le Royaume de Calicut des serpens énormes pour lesquels on a tant de respect & de vénération qu'on leur accorde le privilege de venir étouffer & dévorer les enfans sous les yeux de leurs meres. Si quelqu'un s'avisoit de dire qu'il faut détruire ces horribles reptiles, on le livreroit aussitôt aux serpens.

Tel est le sort de ceux qui ont osé dire qu'il falloit se défendre de la petite-vérole. On les a livrés aux bêtes venimeuses, & il n'y a pas jusqu'aux plus petits insectes qui n'ayent cherché à les piquer. Ils ont appris par expérience que le plus grand tort qu'on puisse avoir, c'est d'avoir trop raison. Personne n'a encore répondu à la question à laquelle on a été forcé de ramener les détracteurs des vérités utiles. Elle a été exposée dans le N°. 41, & nous ne pouvons pas douter que ceux qui ont cité la Gazette de Santé, dans le Mercure de France, ne lisent cette Gazette. Voilà encore une fois cette question que nos justes & doux législateurs du genre humain, en matiere de sciences, n'entameront pas & ne voudront jamais entendre.

Est-il nécessaire d'avoir la petite-vérole ?

Quelqu'un doute-t-il de la contagion de cette maladie ?

En en préservant une ville par des précautions convenables quelconques, n'est-il pas à présumer qu'on préservera toutes celles où l'on emploiera les mêmes moyens ?

Ils ne répondront rien, ces Messieurs, mais ils diront : *des hommes comme nous peuvent-ils se tromper ?* En voilà assez sur cette matiere.

Claudite jam rivos pueri, sat prata biberunt.

Il y aura quelque jour des hommes !

Suite & fin de l'article sur la Médecine Vétérinaire.

M. Schueler fait en général sur les maladies pour lesquelles on assomme les bestiaux, une remarque qui nous a paru frappante. Il dit : » une maladie ne doit » pas être réputée incurable, parce qu'on » ne sait pas la guérir ; il faut qu'il existe » une impossibilité physique de remettre dans leur état naturel les solides & » les fluides viciés.

A l'exception de la rage, nous ne connoissons aucune maladie aigue parmi les bestiaux, dans laquelle il n'y ait quelque espoir de guérison, & où l'on ne puisse obtenir, sans les sacrifier, tous les avantages qu'on a prétendu retirer de l'assommement. Cela a été prouvé dans les *Recherches sur les maladies épizootiques*, & sur ce point nous sommes entierement de l'avis de M. Schueler, qui veut qu'avec des précautions on essaie différentes méthodes. Voici le détail de la maladie observée par MM. Vitet & Petetin, avec quelques remarques.

Détail d'une maladie inflammatoire de poitrine dont les bœufs ont été attaqués dans les paroisses de Brindas, Irigny & Oullins ; par MM. Vitet & Petetin, Médecins à Lyon.

Ces Médecins disent, qu'on est dans la persuasion qu'une vache de la paroisse de Brindas, achetée proche Villefranche, a communiqué la maladie aux bestiaux d'Irigny & d'Oullins, & qu'elle se propage avec assez de promptitude. Voici de quelle maniere elle se manifeste.

Dès le premier jour de la maladie, les yeux de l'animal sont un peu enflam-

més, presque fixes & larmoyans. Pour l'ordinaire, il y en a un plus rouge & plus larmoyant que l'autre. La férosité qui en découle est un peu visqueuse quoique limpide, ou tirant quelquefois sur le jaune. Les naseaux sont très-humectés & il en découle un peu d'humeur séreuse limpide. L'animal tousse rarement. Le mouvement des flancs est presque insensible. L'appétit est diminué, mais la rumination n'est point interrompue. La chaleur de la peau, surtout celle des oreilles & des naseaux, est plus considérable que dans l'état naturel. Les urines sont plus colorées; la fiente ne présente aucun changement; le lait ne se tarit point. L'animal se soutient sur ses jambes, il allonge un peu le cou. La bouche est médiocrement chaude, la langue blanchâtre & un peu seche sur le fond. Le pouls est dur & fréquent. Les pulsations vont jusqu'à 50 par minute. Voilà ce qu'on observe en général le premier jour.

Le second jour, les yeux sont plus enflammés & les larmes plus abondantes, ainsi que la férosité qui découle des naseaux. A cette époque, cette férosité est rarement jaunâtre & visqueuse & lorsqu'elle se montre telle, l'animal tousse, mais par intervalles très-éloignés. Le pouls est plus fréquent, le dégoût est le même, mais l'animal rumine; il marche plus difficilement, balance beaucoup la croupe & porte la tête plus basse.

Le troisieme jour, ces symptômes se soutiennent à-peu-près les mêmes, mais le battement des flancs est plus sensible.

Le quatrieme, il l'est encore davantage & quelquefois accompagné de sons plaintifs. Les yeux sont plus enflammés, plus fixes, la marche est plus lente & moins assurée; l'animal se couche ordinairement ce jour-là, & s'il n'est pas couché, il appuie par intervalles sa tête contre la mangeoire. Le dégoût est plus fort, la chaleur de la peau plus considérable, les urines en moindre quantité, & le lait est sensiblement alteré; il est plus séreux, en moindre quantité & la partie butyreuse s'en sépare un instant après qu'il a été tiré. Ce lait a un coup-d'œil bleuâtre, & le beurre battu est presque blanc & d'une saveur peu agréable.

Le cinquieme jour, ces symptômes se soutiennent à-peu-près les mêmes, mais les forces du tronc & des extrémités sont diminuées. Le garot est sensible, lorsqu'on le comprime.

Le sixieme jour, les forces sont plus abbatues, le battement des flancs plus considérable, l'animal peut à peine se soutenir. La langue est seche, souvent d'un jaune noirâtre sur le fond; les naseaux toujours arrosés d'une férosité plus ou moins copieuse, rarement épaisse ou colorée. La fiente & les urines d'une odeur forte, l'animal meurt quelquefois la nuit du 6 au 7e. jour.

Le septieme jour, si les symptômes n'ont pas augmenté d'intensité pendant la nuit, ils se soutiennent souvent au même dégré, tout le jour jusqu'au soir, où il survient un redoublement qui fait périr l'animal; s'il ne vient pas, il s'établit une suppuration. Alors, l'animal va jusqu'au onzieme, & quelquefois jusqu'au quatorzieme jour.

Dès le cinquieme jour, si les symptômes commencent à diminuer, il y a lieu d'espérer une terminaison heureuse le sixieme ou le septieme jour; alors la crise est presque insensible, les urines sont plus abondantes, ainsi que la férosité des naseaux. On en a vu périr un très-petit nombre le quatrieme jour.

A l'ouverture des bêtes mortes ou assommées le sixieme jour, on a trouvé les poulmons enflammés & adhérens à la plevre par une matiere blanchâtre & coëneuse; après le septieme jour, plusieurs points de suppuration dans le même organe exhalant une odeur fétide. On trouve dans les estomacs beaucoup d'air fétide, & un peu de fourrage mal broyé; d'ailleurs, ils n'offrent rien de particulier, ainsi que les intestins, & les autres visceres du bas-ventre.

Les vaches qui ont mis bas leurs veaux dans les premiers jours de la maladie, ont été promptement guéries. Le veau maigrit un peu d'abord, à cause de la mauvaise qualité du lait, ensuite il reprend de la vigueur & de la graisse.

MM. Vitet & Petetin conseillent de tenir les bêtes malades dans des endroits séparés, ouverts ou bien aërés, de supprimer le foin, de leur donner pour breuvage ou nourriture, une eau blanche ou une décoction de courge, auxquelles on ajoute un peu de farine d'avoine, les premiers jours; de saigner l'animal le premier jour, au col, ou à la face interne de la cuisse, & de leur tirer environ une livre, ou une livre & demie

de sang; de réitérer la saignée le soir, & dans l'intervalle, de donner un lavement avec une décoction de pariétaire nitrée; d'établir ensuite trois sétons, l'un au fanon, les deux autres aux parties latérales & inférieures de la poitrine; de parfumer l'érable avec de l'eau-de-vie & du vinaigre, exposés à un feu doux; de la nétoyer exactement & de la laver ensuite avec de l'eau pure, si elle est pavée; de traire les vaches pendant tout le temps de la maladie matin & soir, & de jetter le lait dans une fosse; de saigner encore le deuxieme jour le matin, & de faire boire demi heure après une infusion, à la dose de 3 ou 4 livres, de feuilles & tiges d'hyssope édulcorée avec du miel, de réitérer l'après midi; de faire étriller ou bouchonner l'animal 2 fois le jour, de tenir tout propre & d'entretenir un courant d'air; de ne point couvrir les malades avec des couvertures de laine, de faire une autre saignée, mais moindre que les autres si le soir du 2e. jour la fievre est plus forte; de répéter le 3e. jour les lavemens & le parfum, quand même l'animal n'auroit pas été saigné, mais de s'abstenir de la saignée qui seroit nuisible; d'agir d'ailleurs comme les prémiers jours, mais de faire prendre l'après midi, un mélange de 12 grains de camphre, délayés dans un jaune d'œuf, & de 3 grains de kermès minéral dans un verre d'infusion de feuilles d'hyssope; d'agir de même le 4e. jour, mais de réiterer ce mélange quatre fois; de s'abstenir de parfumer avec l'encens, le genievre, la poudre à canon &c, ou de moyens embarrassans pour leur faire respirer l'odeur ou la vapeur des plantes; d'animer les sétons le 5e. jour; de rendre l'eau blanche moins nutritive, & de continuer les boissons & la mixture; d'en agir de même le 6e. & le 7e. jour, enfin de les faire assommer, si ces remedes ne réussissent point, & de les faire enterrer après avoir tailladé leur cuir avec précaution. Pour préserver les bestiaux sains de l'épidémie, ils conseillent de pratiquer un séton au col, de changer leur litiere deux fois le jour, de laver leur demeure avec de l'eau pure, d'employer le parfum recommandé, de tenir les fenêtres ouvertes du côté du nord, de les étriller ou bouchonner, & d'éviter toute espece de communication avec les animaux malades.

Tout cela nous paroît fort sage, surtout si la saison permet de tenir les portes & les fenêtres ouvertes du côté du nord. Mais s'il est permis de faire quelques observations; l'hyssope, le kermès ne paroissent-ils pas un peu trop échauffans pour un état inflammatoire? Ne croit-on pas que si l'on donnoit dans ce cas pour fourrage quelques plantes mucilagineuses, chicoracées & nitreuses, telles que la mauve, l'ortie grieche, la dent de lion, la bourrache, ces animaux ne s'en trouveroient pas mieux? Il y a une observation assez constante, dans les maladies des bestiaux, c'est que les drogues proprement dites ne leur réussissent jamais. Il n'y a en général que les plantes appropriées & les laxatifs doux qui produisent quelque effet. La panse est un sac revêtu de tuniques très-épaisses, dans lequel tout tombe d'abord, & qui ne se vuide que par la rumination ou par l'action des purgatifs, qui sont presque toujours sans effet ou mortels, lorsque ce sac n'est pas entierement débarrassé de son fourage grossier, & cela ne peut avoir lieu que par la rumination dont le méchanisme consiste à le faire remonter dans la bouche pour le rendre propre par le broiement & la salive, à passer dans les autres estomacs. On ne peut pas dire combien on tue d'animaux avec les drogues; & dans une alternative aussi cruelle pour eux d'être médicamentés d'une certaine maniere, ou d'être assommés, nous croyons que s'ils pouvoient se faire entendre, ce dernier parti est celui qu'ils préféreroient. Voilà sans doute pourquoi il a paru souvent assez indifférent de prendre un parti foudroyant & barbare, ou de suivre une ignorance funeste.

AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement est expiré à la fin de Décembre, sont priés de le renouveller incessamment, afin qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi de ces Feuilles. Le prix de la souscription est de 9 livres 12 sols pour l'année.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

TABLE DES MATIERES CONTENUES DANS LA GAZETTE DE SANTÉ, DE L'ANNÉE 1780.

A

B

C

FIN.